



CARROSSERIE

n° MAN
008545

A
Tous Types



CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

MANUEL DE REPARATION N° 854

FASCICULE 5

FEVRIER 1978

VEHICULES A TOUS TYPES

Mise à jour : N° 1
N° 2
N° 3

CARROSSERIE

Manuel 854-5

76-161



**ABONNEMENT GRATUIT aux MISES A JOUR
des Manuels de Réparation**

L'achat d'un document n'implique pas automatiquement l'inscription sur les listes d'abonnés (même si ce document a fait l'objet d'une diffusion systématique).

Pour en bénéficier, il faut **IMPERATIVEMENT** remplir la **DEMANDE D'ABONNEMENT** ci-dessous et l'expédier à l'adresse indiquée, dès la réception du document.

BENEFICIAIRES :

FRANCE : Tout acheteur, même s'il ne fait pas partie du Réseau CITROEN.
EXPORTATION : Uniquement les Filiales et les Agents directs importateurs de la Marque, qui doivent assurer eux-mêmes la diffusion des Mises à jour aux utilisateurs des documents qu'ils ont vendus.

REDACTION DES DEMANDES D'ABONNEMENT

NUMERO D'ABONNE :

Si l'utilisateur reçoit les envois de notes techniques, il possède nécessairement un numéro d'abonné : il est inscrit sur l'étiquette collée sur l'enveloppe contenant chaque envoi.
 Dans ce cas, l'utilisateur doit l'inscrire obligatoirement sur sa demande.

Si l'utilisateur ne reçoit pas les notes, il sera abonné seulement aux mises à jour dès réception de l'imprimé.

CATEGORIES : Réseau « FRANCE » : - 4 = Succursale - 5 = Concession - 7 = Agent
 Réseau « EXPORT » : - 3 = Filiale - 6 = Agent direct importateur
 Hors-Réseau « FRANCE » : - 1 = Grosse flotte réservée (GFR), vente directe usine, administration
 8 = Grosse flotte (GF) : entreprise possédant des véhicules Citroën
 9 = Garagiste indépendant, expert, école, particulier, etc...
 Services-Usine CITROEN : - 2

QUANTITE :

Lorsque plusieurs exemplaires d'un même document ont été reçus, il suffira de remplir une seule « Demande d'abonnement », en y indiquant le nombre de ces exemplaires.



DEMANDE D'ABONNEMENT aux MISES A JOUR

A REMPLIR PAR L'UTILISATEUR

Cadre réservé à l'usine

Code Mvt :

1 4

N° bordereau :

5 11

Date :

REFERENCE DU DOCUMENT : **MAN 008545**

QUANTITE :

ABONNE N° :

LC

CATEGORIE :

NOM ou raison sociale :

* Adresse : n° rue :

Localité (si nécessaire) :

Code postal et VILLE :

PAYS (cas de l'Export) :

* CAS D'UN AGENT du Réseau France, Ville où est située la CONCESSION (ou SUCCURSALE) dont il dépend :

* A REMPLIR IMPERATIVEMENT si vous ne connaissez pas encore votre numéro d'abonné.

UTILISATION DU MANUEL

PRESENTATION.

Pour faciliter l'emploi du Manuel, nous avons classé les opérations en cinq fascicules correspondant aux possibilités des ateliers ou à leurs spécialités.

- Le fascicule 1 comporte :
 - les CARACTERISTIQUES - REGLAGES - CONTROLESCe fascicule est nécessaire à tous les ateliers pour la mise au point ou le dépannage.
- Le fascicule 2 traite les opérations de :
 - DEPOSES et POSES des organes, sous-ensembles et accessoires.
- Le fascicule 3 traite les opérations de :
 - REMISES EN ETAT des organes, sous-ensembles et accessoires.
- Le fascicule 4 traite les opérations concernant :
 - ELECTRICITE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION.
- Le fascicule 5 traite les opérations concernant la CARROSSERIE.

Chacun de ces fascicules est vendu séparément, ce qui permet d'avoir pour chaque spécialité les exemplaires correspondant aux besoins de l'atelier.

Les cinq fascicules sont présentés chacun dans une reliure en Fibrex de couleur bleue à mécanique type « MULTO », afin de faciliter le classement des mises à jour, ou le prélèvement d'une opération nécessaire à l'atelier.

COMPOSITION DU FASCICULE 5

Ce fascicule est divisé en six parties séparées par des intercalaires à onglet : (AZ) - (AY) - (AM) - (AMB) - (AYM) - (AZU-AK).

Chaque partie comporte :

- la liste des opérations y figurant
- les opérations correspondantes classées par ordre numérique.

A la fin du fascicule, figurent la liste récapitulative de tous les outils spéciaux non vendus cités dans les opérations (**des six parties**) et les plans d'exécution de ces outils devant être fabriqués par le réparateur lui-même.

OPERATIONS.

L'ordre des opérations a été étudié pour obtenir la meilleure qualité de travail dans le temps le plus court.

Les numéros d'opérations se composent :

a) de l'indicatif du véhicule :

- «AZ» concernant les opérations sur les véhicules type 2 CV
- «AY» concernant " " " " Dyane
- «AM» concernant " " " " AMI 8 Berline et celles communes au Break
- «AM B» concernant " " " " AMI 8 Break (spécifiques)
- «AYM» concernant " " " " Mehari
- «AK» concernant " " " " Fourgonnette (AZU et AK)

b) d'un nombre de trois chiffres désignant l'organe ou l'élément d'organe.

c) d'un chiffre indiquant la nature de la réparation :

- les chiffres 0 0 0 indiquent les caractéristiques du véhicule,
- les chiffres 0 0 indiquent les caractéristiques de l'organe,
- le chiffre 0 indique les contrôles et réglages,
- les chiffres 1, 2, 4, 5, 7, 8 indiquent les déposes et poses, les déshabillages et habillages ou remplacements.

OUTILLAGE.

L'outillage spécial est indiqué dans le texte par un numéro suivi de la lettre T.

Ces outils sont vendus par les :

- Etablissements FENWICK Département AMA 24, Bd. Biron - 93404 St OUEN - Tél. 252-82-85

L'outillage de complément est indiqué dans le texte par un numéro précédé de l'indice MR.

COUPLES DE SERRAGE

Les couples sont exprimés :

- En décanewtons mètre (daNm), unité légale de mesure de couple :

$$9,81 \text{ Nm} = 1 \text{ m.kg} = 0,981 \text{ daNm}$$

Les valeurs « arrondies » correspondent approximativement au mètre-kilo (ancienne unité de mesure), soit :

$$\text{En pratique : } 1 \text{ daNm} = 1 \text{ m.kg}$$

NOTA : Lorsque l'indication « clé dynamométrique » est mentionnée à la suite de la valeur d'un couple de serrage, l'opération doit IMPERATIVEMENT être exécutée avec une clé dynamométrique.

REMARQUES IMPORTANTES.

Pour tous renseignements techniques concernant ces véhicules, veuillez vous adresser au Service : DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE, ASSISTANCE TECHNIQUE 163, avenue G. Clémenceau - 92000 NANTERRE - Téléphone : (1) 769-92-80

Pour les renseignements techniques concernant les incidents de fonctionnement, demander les postes intérieurs 8077 ou 8278.

Pour les renseignements concernant les outils ou les opérations de réparation, demander le poste intérieur 8006.

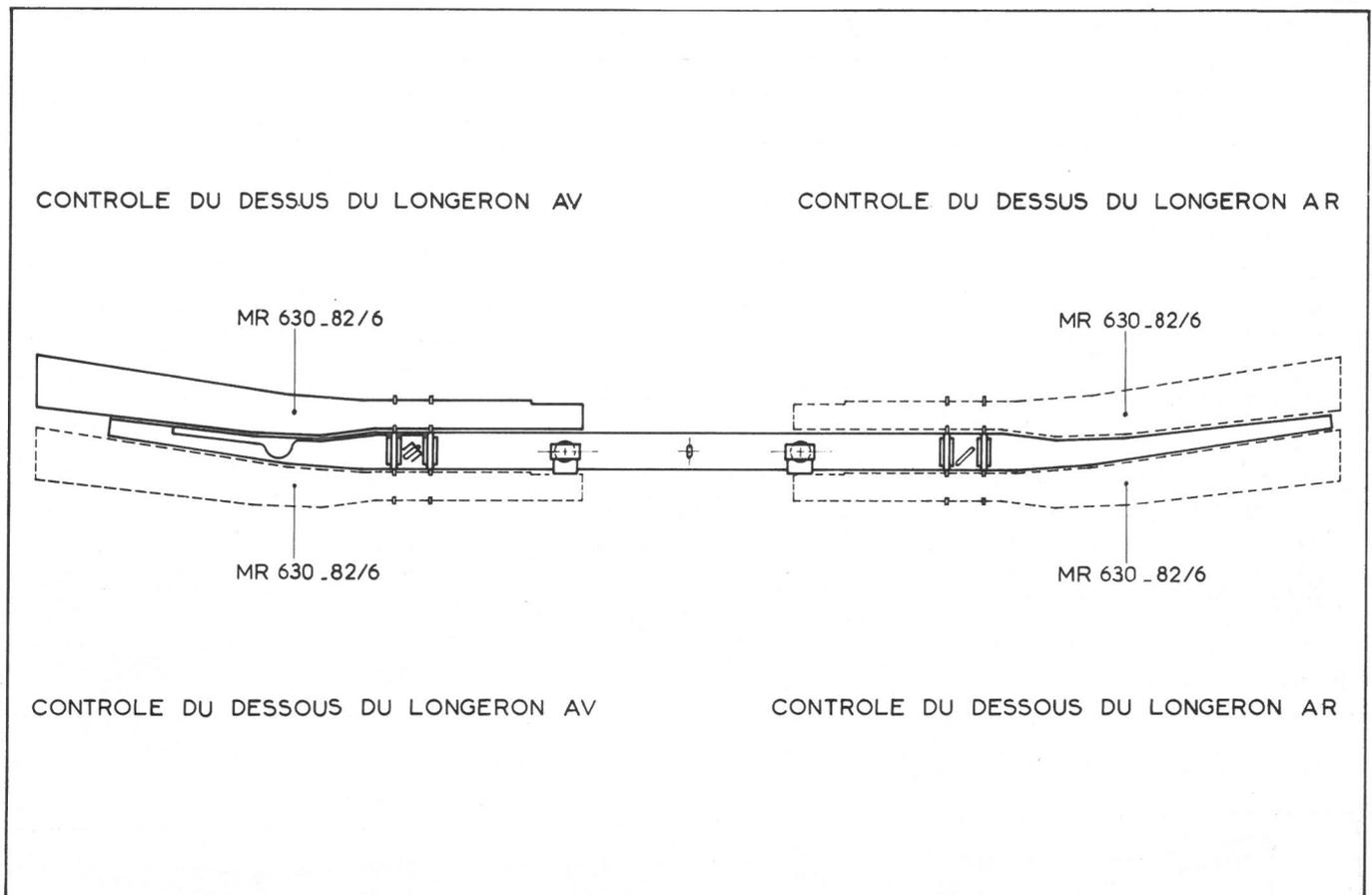
**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 854**

AZ

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	TOLERIE
AZ. 721-0	Contrôle d'une plate-forme
AZ. 721-3	Renforcement d'une plate-forme
AZ. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse
AZ. 800-00	Préparation d'une caisse
AZ. 813-1	Remplacement d'une traverse intermédiaire de caisse
AZ. 813-4	Remplacement d'une baie de pare-brise
AZ. 821-1	Remplacement d'un pied milieu
AZ. 821-4	Travaux sur panneau de côté : <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement d'un panneau de côté complet - Remplacement de la partie arrière d'un panneau de côté - Remplacement de la partie avant d'un panneau de côté
AZ. 821-7	Remplacement d'un brancard de bas de caisse
AZ. 822-1	Remplacement d'une tôle latérale d'auvent
AZ. 823-1	Remplacement d'un panneau arrière
AZ. 831-1	Remplacement d'une planche à talon
AZ. 831-4	Remplacement d'un plancher latéral
AZ. 831-7	Remplacement d'un plancher de pédales
AZ. 832-1	Remplacement d'une tôle de fond de coffre
AZ. 833-1	Remplacement d'un tablier
	FERRAGE
AZ. 841-1	Remplacement d'une porte latérale avant
AZ. 842-1	Remplacement d'une porte latérale arrière
AZ. 961-2	Remplacement d'une glace de pare-brise
AZ. 961-5	Remplacement d'une glace de lunette arrière
AZ. 961-6	Remplacement d'une glace de porte arrière <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement d'une glace de custode (<i>Voir Op. AZ. 961-6</i>)
AZ. 961-8	Remplacement des glaces de porte avant

I. CONTROLE D'UNE PLATE-FORME SUR VEHICULE.

A. 72-56



Manuel 854-5

Contrôle de la plate-forme sur le véhicule :

Vérifier s'il existe des plis dus à l'accident sur la plate-forme.

Placer le gabarit «MR. 630-82/6 » sous les longerons à l'avant et à l'arrière du véhicule.

S'il y a un jeu supérieur à 12 mm entre le gabarit et l'extrémité des longerons, il faut redresser et renforcer les longerons (Voir Op. AZ. 721-3).

S'il s'agit d'un accident plus sérieux, il faut faire un contrôle complet de la plate-forme.

II. CONTROLE D'UNE PLATE-FORME NUE.

1. Contrôle visuel :

S'il existe un (ou plusieurs) pli (s) situé (s) entre les points de fixation des essieux, il faut remplacer la plate-forme.

2. Contrôle des longerons :

Placer le gabarit «MR. 630-82/6 » sur les longerons à l'avant et à l'arrière de la plate-forme.

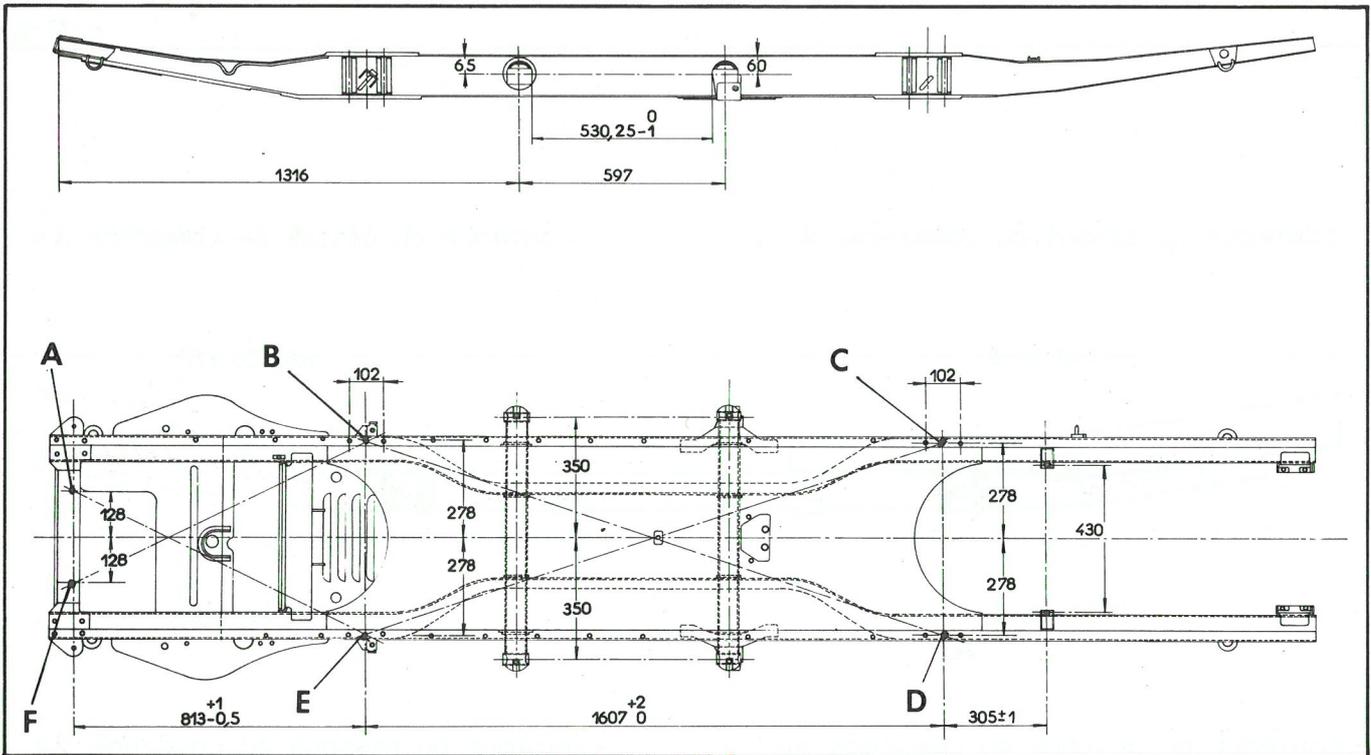
S'il existe du jeu entre le longeron et la partie centrale du gabarit, il faut redresser et renforcer la plate-forme (Voir Op. AZ. 721-3).

S'il existe un jeu supérieur à 12 mm entre les extrémités du longeron et du gabarit, il faut redresser et renforcer la plate-forme (Voir Op. AZ. 721-3).

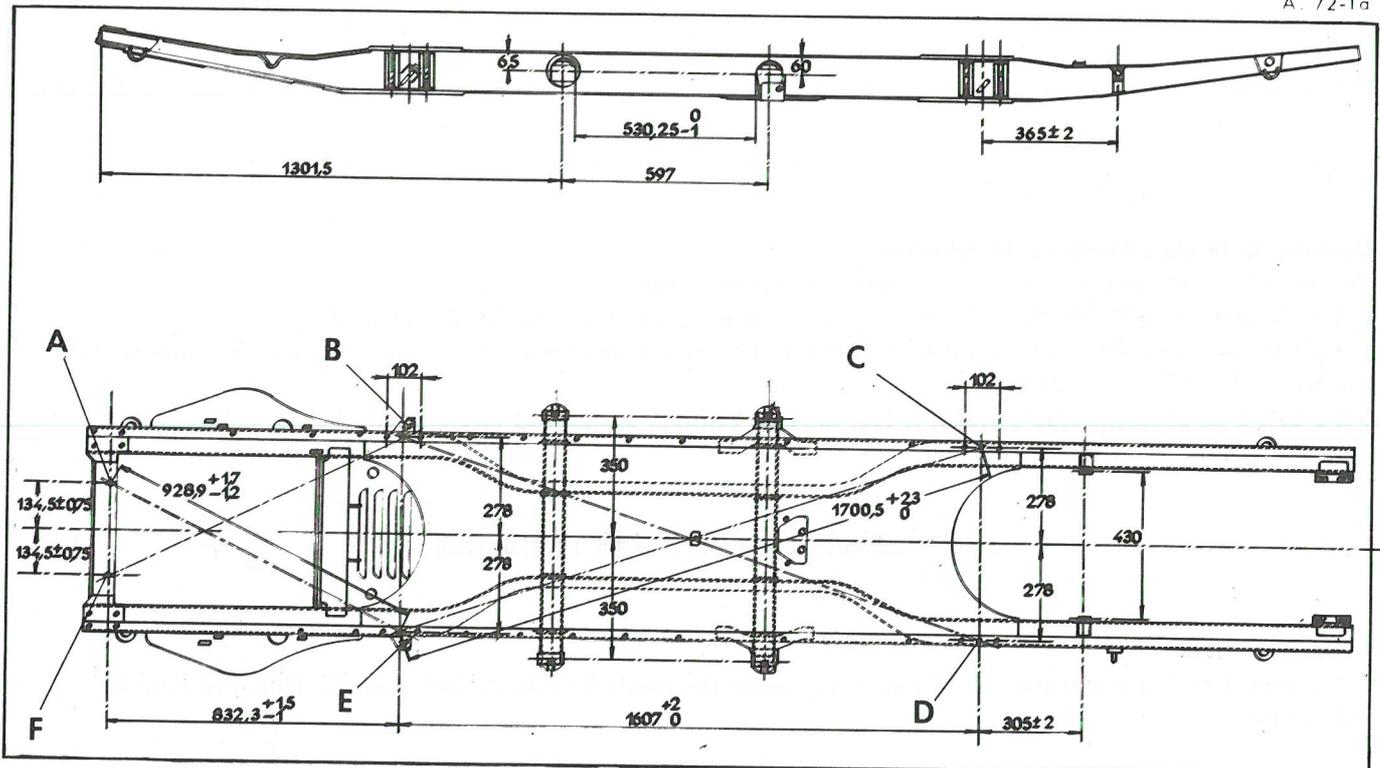
3. Contrôle dimensionnel d'une plate-forme (voir cotes ci-dessous) :

a) Véhicules sortis \rightarrow 10/1972 :

A. 72-1

b) Véhicules sortis 10/1972 \rightarrow :

A. 72-1a



4. Vérifier la planéité de la plate-forme :

Utiliser deux règles d'environ un mètre, placées transversalement sur la plate-forme aux points de fixation des essieux.

Contrôler à vue que les règles sont dans un même plan.

5. Vérifier l'équerrage de la plate-forme :

Les diagonales AE et BF doivent être égales à 1,5 mm près et se couper en leur milieu.

Les diagonales BD et CE doivent être égales à 1,5 mm près et se couper en leur milieu.

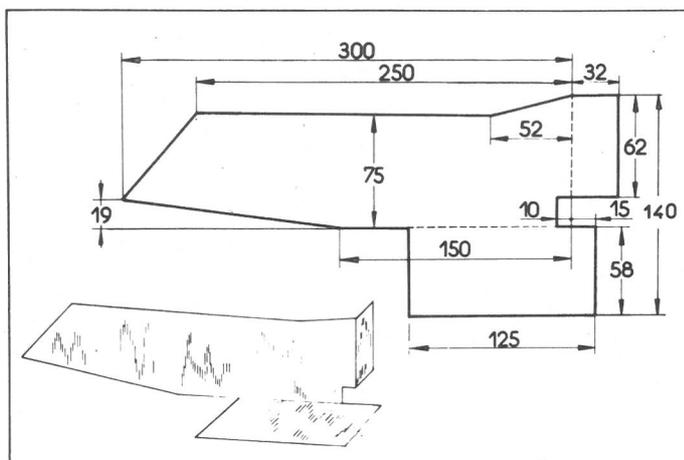


Fig. 1

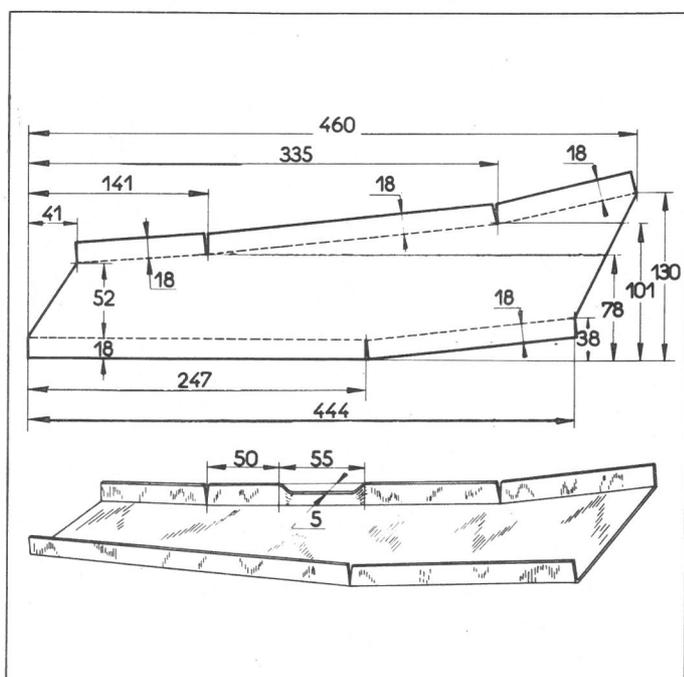


Fig. 2

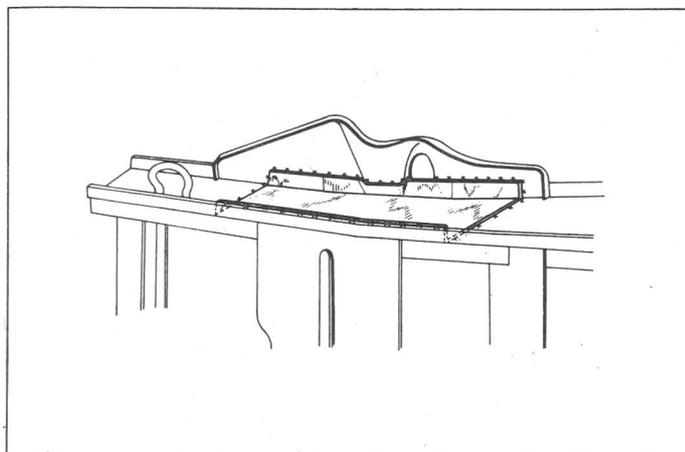


Fig. 3

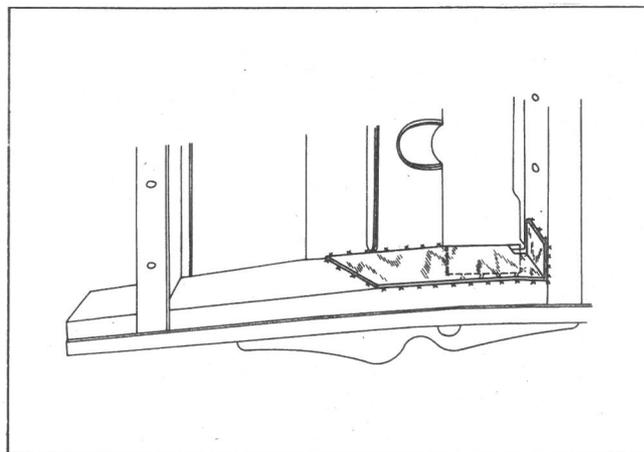


Fig. 4

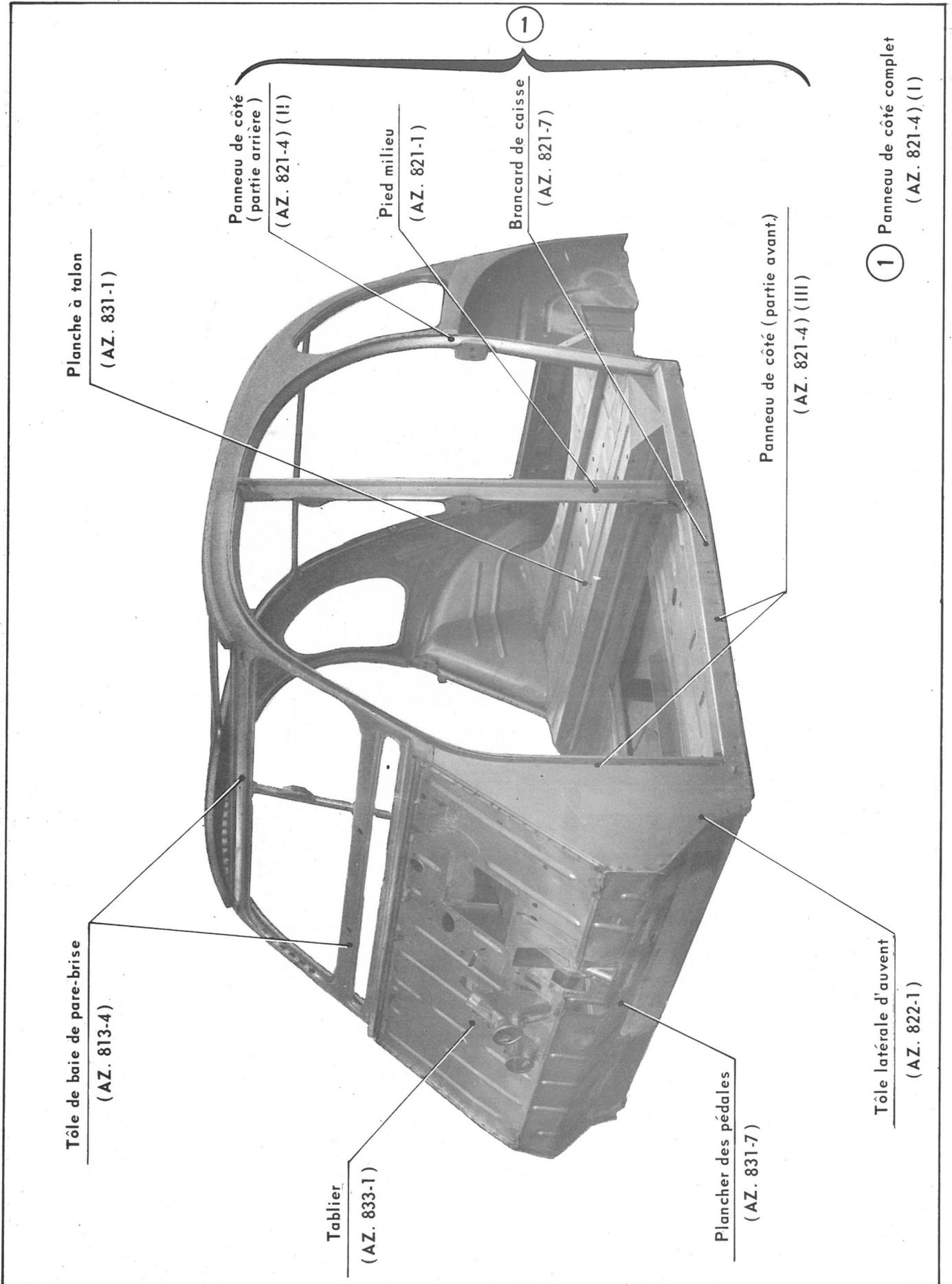
REDRESSAGE ET RENFORCEMENT DES LONGERONS DE PLATE-FORME.

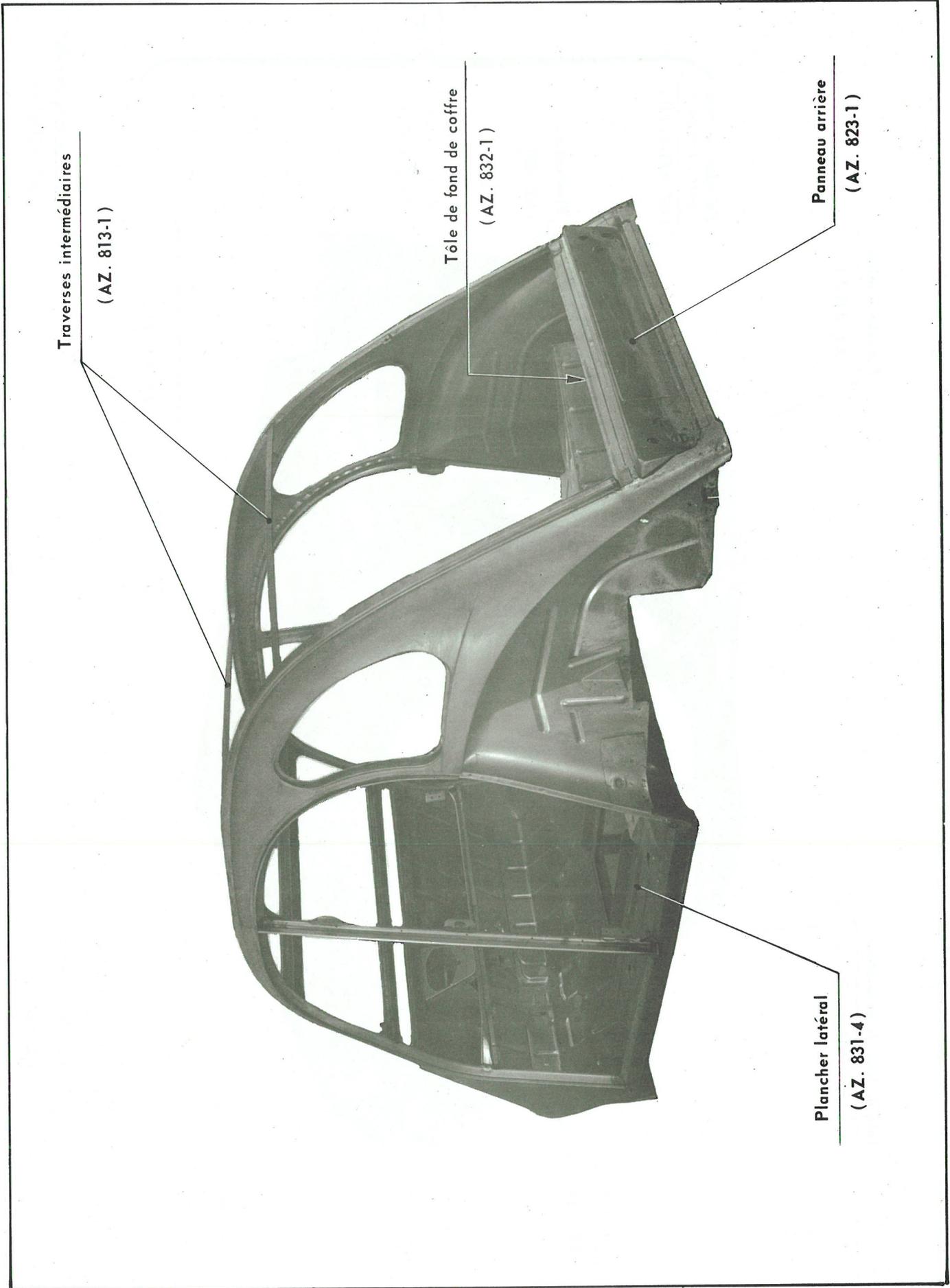
REMARQUES :

- Si la plate-forme est déformée entre les points de fixation des traverses d'essieux, il faut la remplacer.
- Si les longerons sont déformés avant la traverse d'essieu avant, il est possible de les redresser et, dans ce cas, il faut les renforcer. Pour poser le renfort intérieur, il faut déposer l'ensemble moteur-boîte de vitesses dans le cas où les autres organes du véhicule ne sont pas accidentés.

- Redresser les longerons. Vérifier leur position à l'aide du gabarit MR 630-82/6 si le châssis est nu ou le gabarit MR 630-82/7 s'il est habillé. (Voir Opération AZ. 721-0).
- Dans de la tôle de 0,8 mm d'épaisseur, réaliser deux renforts symétriques comme indiqué figure 1 et deux autres renforts symétriques comme indiqué figure 2.
- Dégager les canalisations de frein et d'essence, des longerons gauche et droit.
- Mettre en place les renforts extérieurs (voir fig. 3) Procéder à leur soudage par points autogènes (MIG) sur toute leur périphérie.
- Faire la même opération pour les renforts intérieurs (voir fig. 4).

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE





Traverses intermédiaires
(AZ. 813-1)

Tôle de fond de coffre
(AZ. 832-1)

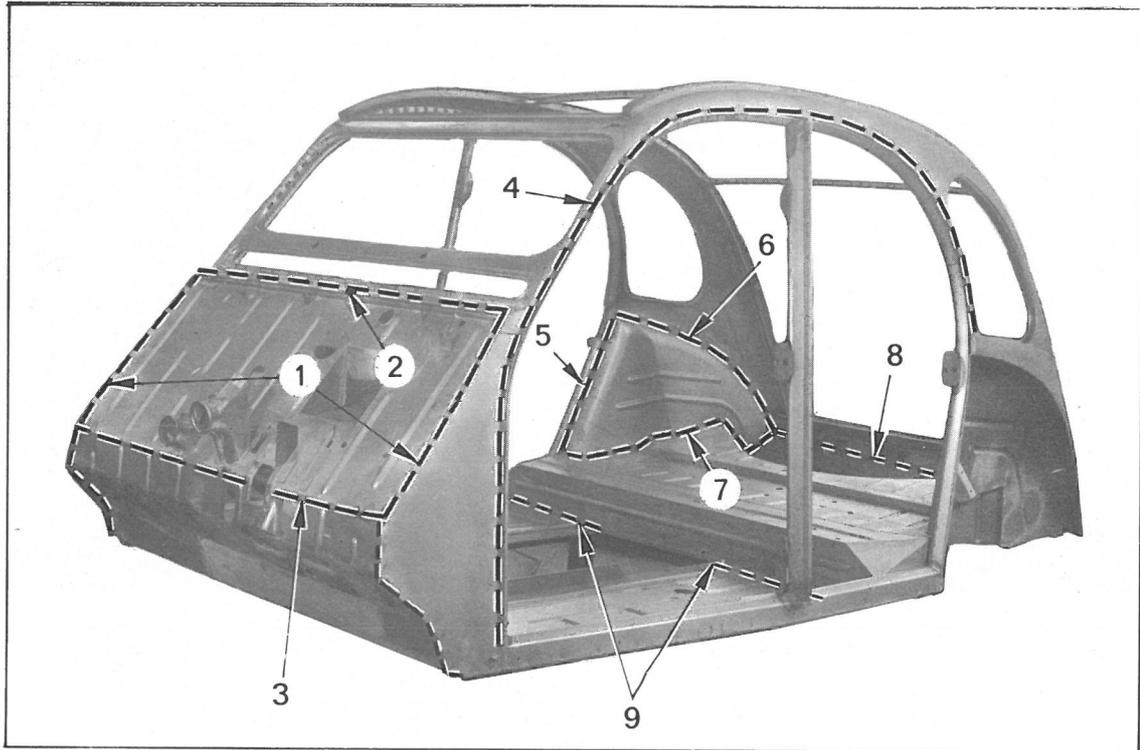
Panneau arrière
(AZ. 823-1)

Plancher latéral
(AZ. 831-4)

I - ETANCHEITE PAR MASTICAGE

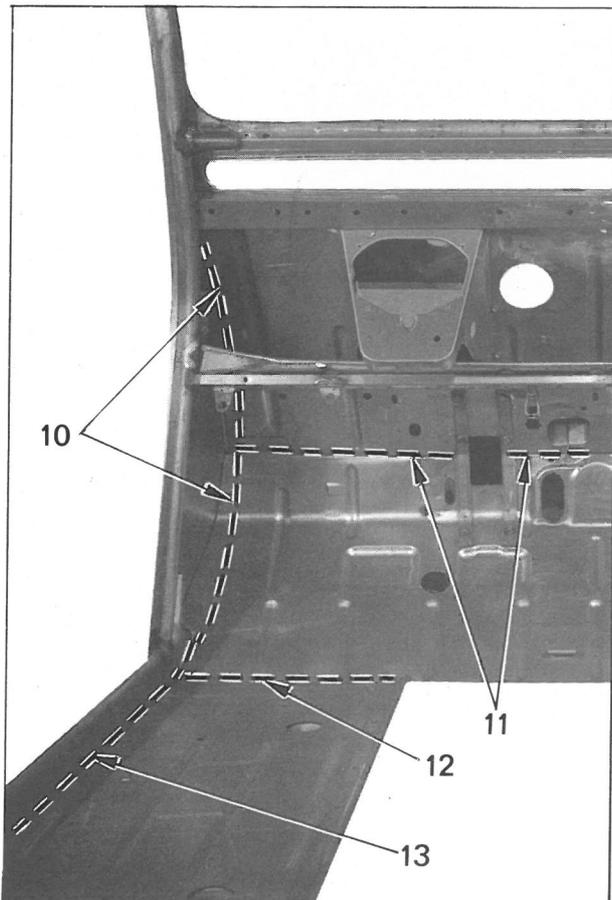
(Pour cette opération, utiliser les produits préconisés)

11 824



Manuel 854-5

11 834



Procéder au masticage des lignes et points indiqués ci-dessous :

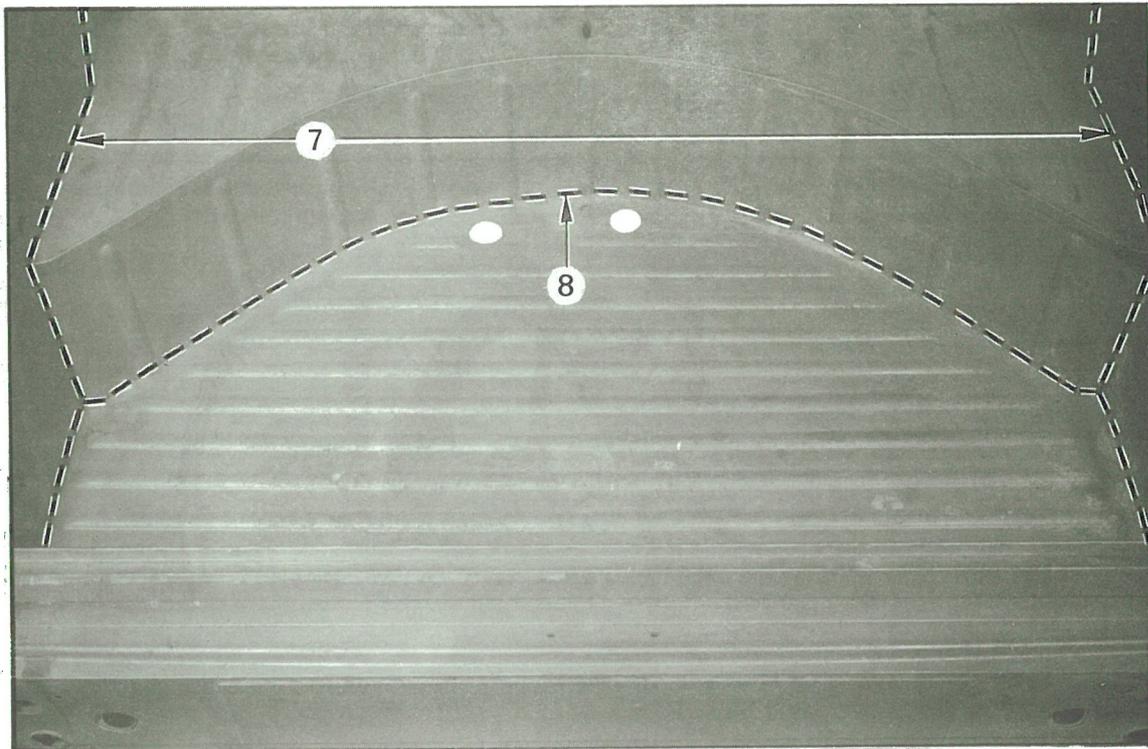
A - TABLIER AVANT

1. Liaisons tablier avant-tôles latérales d'auvent.
2. Liaison tablier-baie de pare-brise.
3. Liaison tablier-plancher des pédales
10. Liaisons plancher des pédales et tablier-tôles latérales d'auvent.
11. Liaison tablier-plancher des pédales.
12. Liaisons plancher des pédales-planchers de caisse.

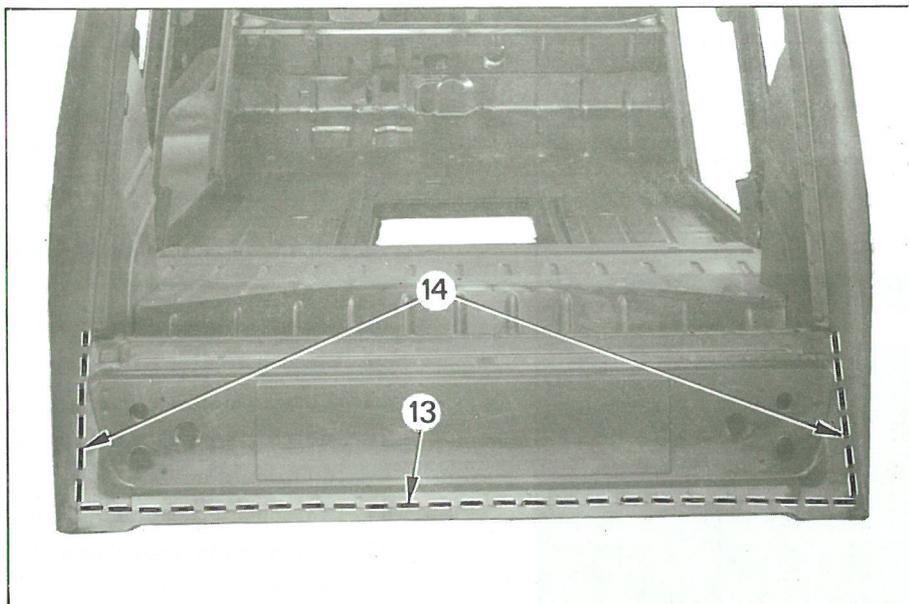
B - PANNEAU DE COTE

4. Liaison gouttière-panneau de côté.
13. Liaison brancard-plancher de caisse.
5. Liaison passage de roue arrière-montant arrière.
6. Liaison passage de roue arrière-panneau de côté.
7. Liaison passage de roue arrière-plancher arrière.
9. Liaison planchers-planche à talon.

13 180



11 228

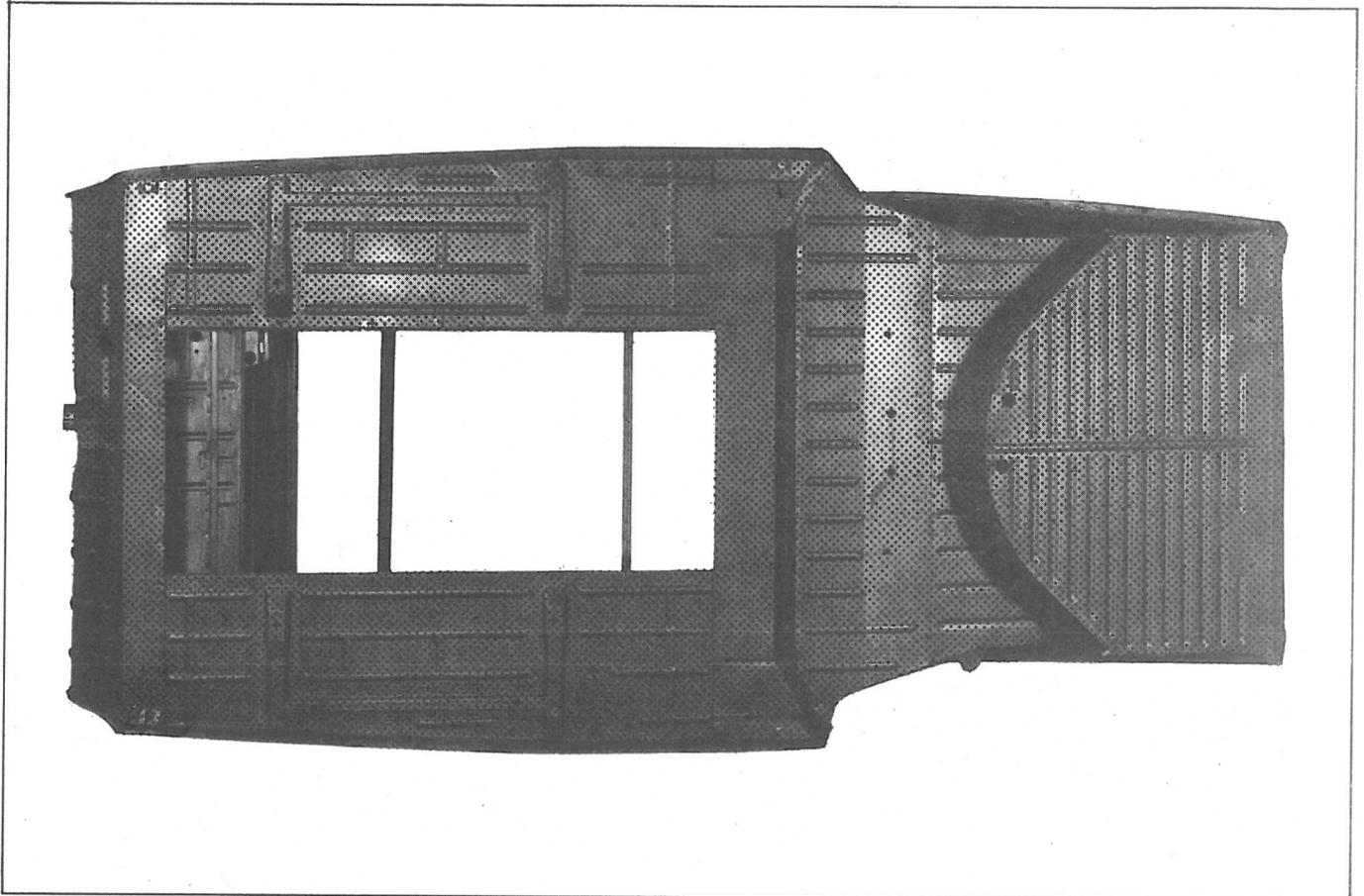


C - PLANCHER ARRIERE

- | | | |
|---|---|---|
| 14. Liaisons jupe-arrière - panneaux de côté | } | <i>(le masticage s'effectue côté intérieur du véhicule)</i> |
| 13. Liaison jupe arrière - plancher | | |
| 8. Liaison entre tôles de plancher arrière | | |
| 7. Liaisons plancher - passages de roues arrière. | | |

II - PROTECTION DU SOUBASSEMENT

11 844



Manuel 854-5

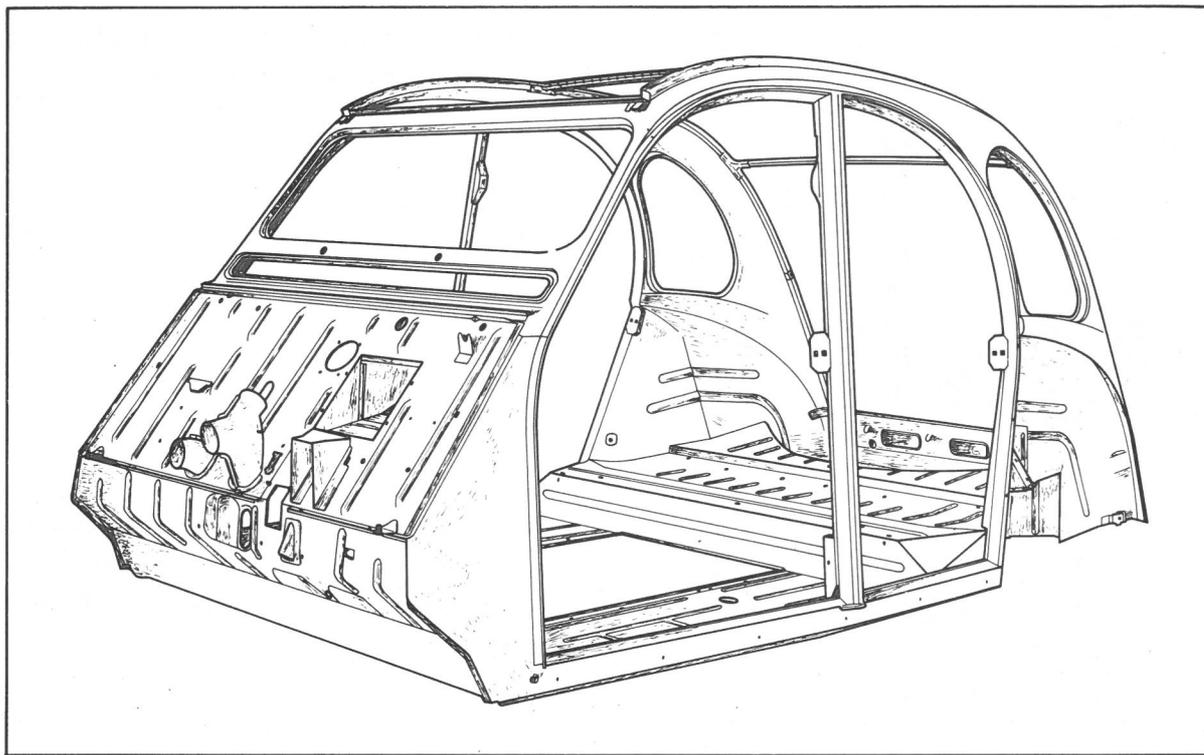
Revêtement insonorisant et protecteur semi-liquide

Appliquer le produit protecteur et insonorisant sur toutes les zones ombrées indiquées sur la figure ci-dessus (dessous de caisse, passages de roues arrière).

NOTA : Pour cette opération, utiliser les produits préconisés.

REPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INTERMEDIAIRE DE CAISSE

A: 80-75



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la capote,
- les garnitures de panneaux de côté (*partiellement*)

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles

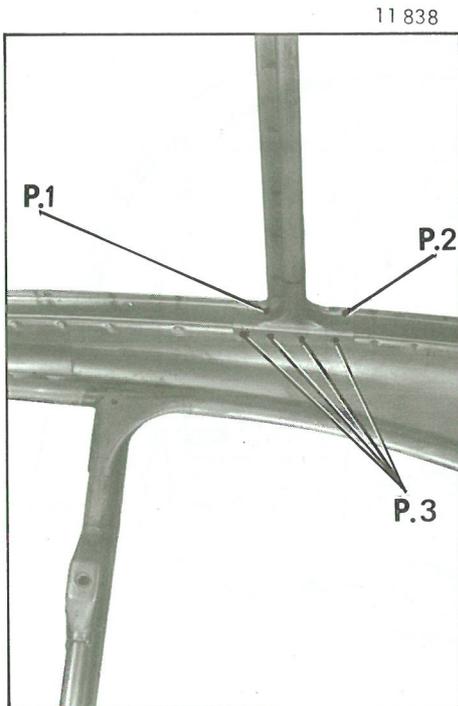
DEPOSE

1. De chaque côté :

Pointer et percer les points de soudure (liaisons-traverse-panneau de côté) suivant :

- P.1
- P.2
- P.3

Déposer la traverse.



PREPARATION

2. Reformer les tôles par planage, meulage ou soudure des bords déformés ou déchirés.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

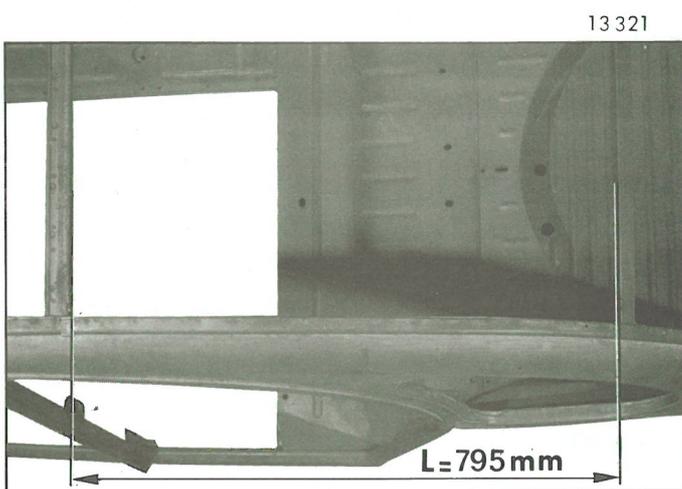
- 3 Positionner, à « $L = 795 \text{ mm}$ » (longueur développée sur tôle de panneau), la nouvelle traverse par rapport à la traverse restée en place et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles

4. Souder (pince à souder) la traverse (de chaque côté) suivant les points :

- P.1
- P.2
- P.3

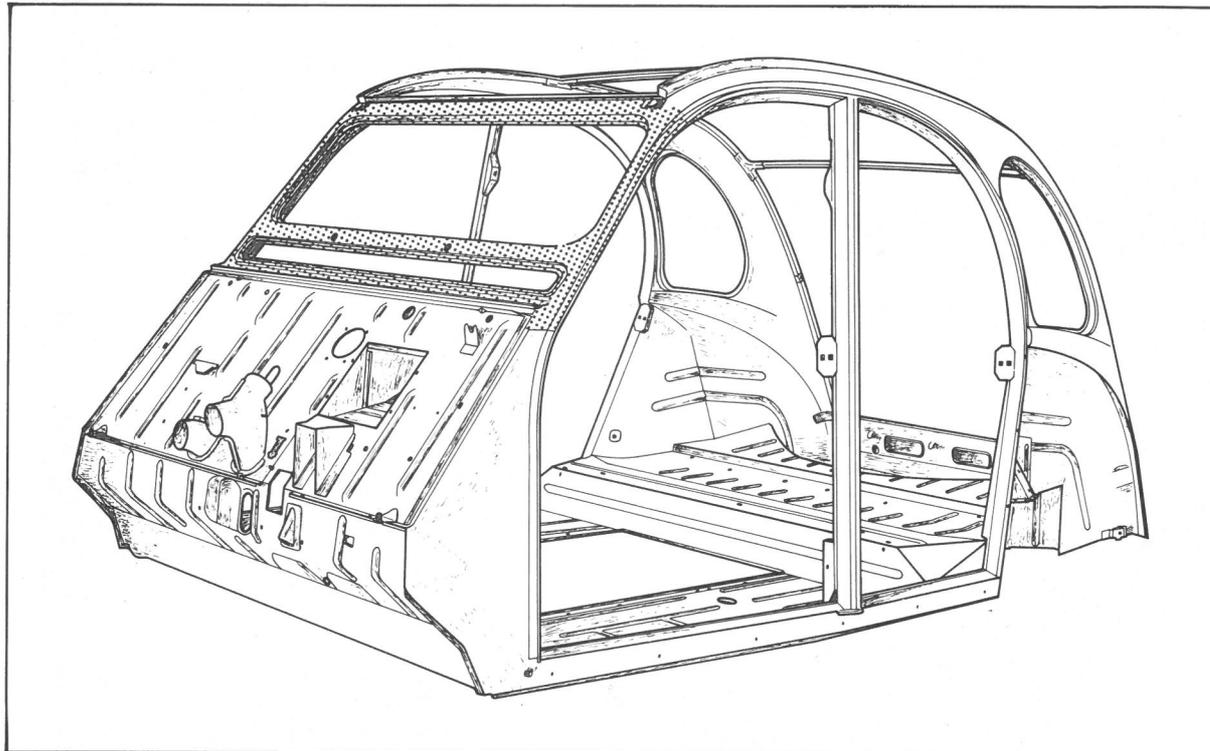
5. Peindre.

6. Recoller les garnitures et poser la capote.



REPLACEMENT D'UNE BAIE DE PARE-BRISE

A. 80-75



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

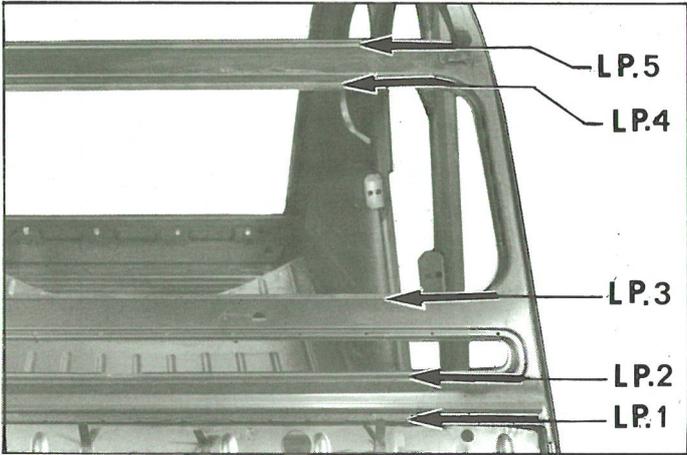
- le capot,
- les joues d'ailerons,
- la capote,
- le pare-brise,
- les pare-soleil,
- les deux portes avant,
- la planche de bord,
- le moteur d'essuie-glace,
- le rétroviseur intérieur,

Dégarnir les panneaux de côté jusqu'au pied milieu.

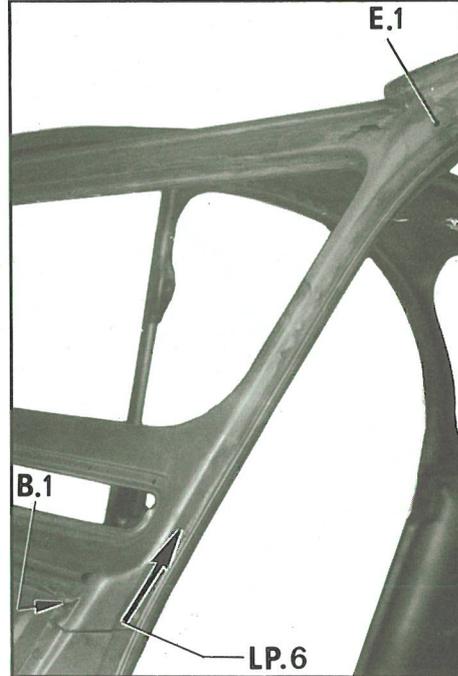
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder.

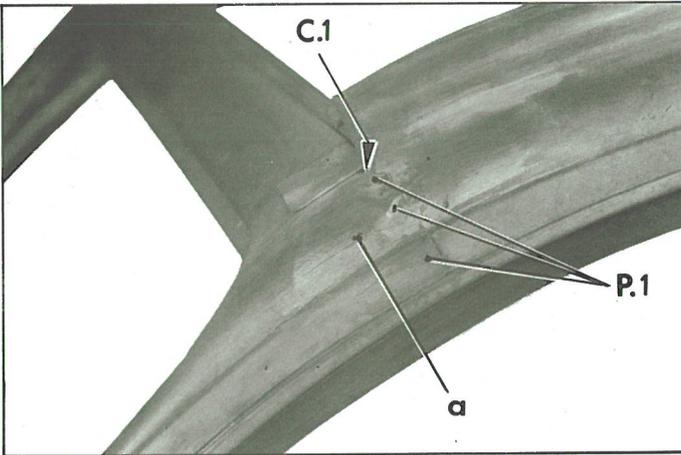
11 829



11 830



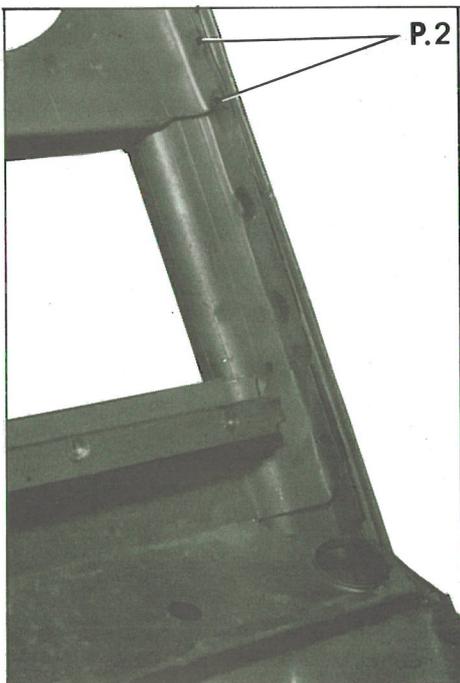
12 952



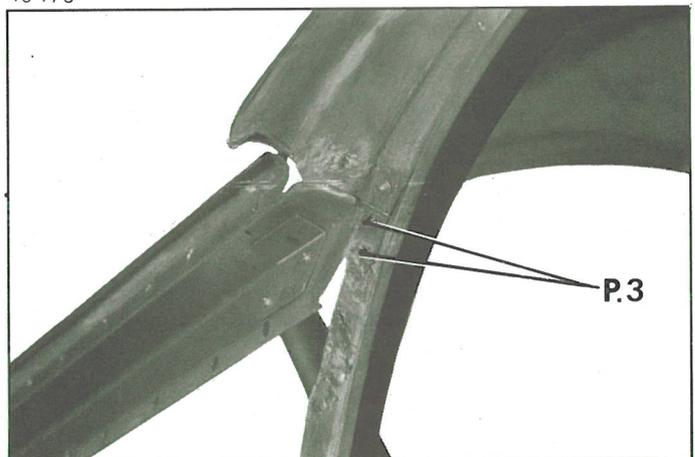
11 839



13 179



13 178



DEPOSE

1. Déposer la baie de pare-brise :

- a) Dégrafer (par perçage) les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP.1 (liaison avec tablier)
 - LP.2 (liaison avec traverse de tablier)
 - LP.3 (liaison avec traverse inférieure)
 - LP.4 (liaison avec traverse supérieure)
 - LP.5 (liaison avec traverse supérieure).

b) *De chaque côté :*

- Eliminer, en chauffant, l'étain E.1.
- Eliminer, en chauffant et en brossant, le point de brasure B.1.
- Couper à la scie le cordon de soudure autogène C.1.
- Dégrafer les points de soudure électrique suivant les points P.1.

c) Dégager la baie de pare-brise.

NOTA : Dans le cas du remplacement de la traverse inférieure de pare-brise, il n'est pas nécessaire de dégrafer la ligne LP. 3.

2. Si nécessaire :**Déposer la traverse inférieure de pare-brise**

De chaque côté :

- Couper le cordon de soudure autogène C.2.
- Dégrafer (par perçage) les points de soudure électrique P.2.

3. Si nécessaire :**Déposer la traverse supérieure de pare-brise :**

- Dégrafer les points de soudure électrique suivant :
- P.3 (*de chaque côté*).

PREPARATION

4. Reforme les tôles par planage, Planer, souder et meuler les bords déformés ou déchirés.
Décaper les zones de soudure des éléments neufs et de la caisse.

POSE.

5. Cas de remplacement de la traverse supérieure :

Mettre la traverse supérieure en place et la souder à la pince suivant P.3.

6. Cas de remplacement de la traverse inférieure :

Mettre la traverse inférieure en place et la souder à la pince suivant P.2 (*de chaque côté*).
Faire un cordon de soudure autogène suivant C.2. (*de chaque côté*).

7. Présenter la baie de pare-brise sur la caisse, la brider à l'aide de pinces serre-tôles.

8. Souder (pince à souder) les lignes de points suivant :

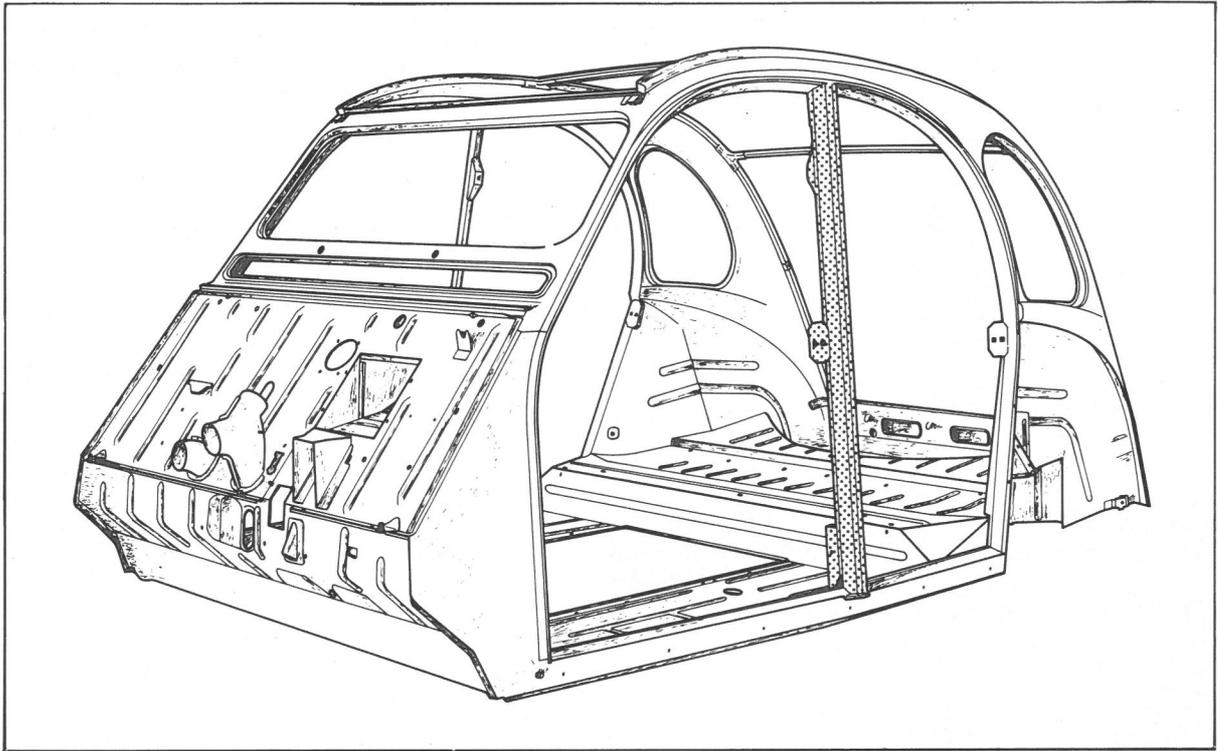
- LP. 6, (*de chaque côté*)
- LP. 1
- LP.2
- LP.3
- LP.4
- LP.5
- P. 1

et les points P. 1 (*de chaque côté*)

9. Exécuter une brasure suivant B. 1 (*de chaque côté*)
10. Souder, suivant C. 1, au chalumeau la liaison profilé de panneau de côté-baie de pare-brise (*de chaque côté*).
11. Faire une finition à l'étain dans la zone « a » (*de chaque côté*).
12. Faire l'étanchéité et peindre.
13. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PIED MILIEU

A. 80-75



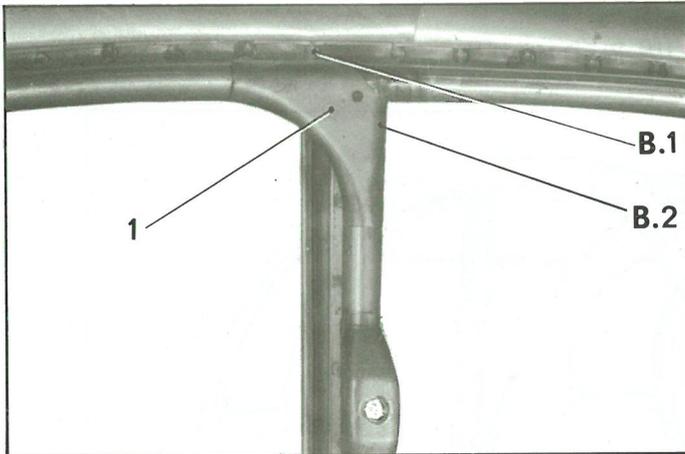
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la capote (partiellement)
 - les deux portes
 - la ceinture de sécurité
 - le siège avant
 - la banquette arrière
 - les tapis.
- } (du côté intéressé)

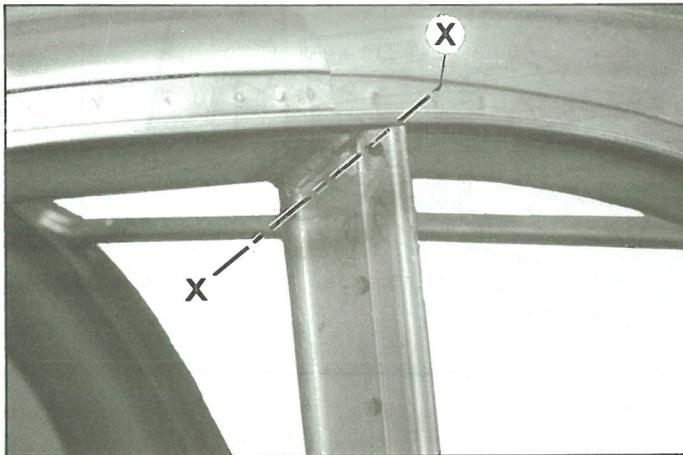
Outillage nécessaire :

- Perçeuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Appareil de soudage « MIG » ou « SAFERPOINT »
- Poste de soudure autogène.

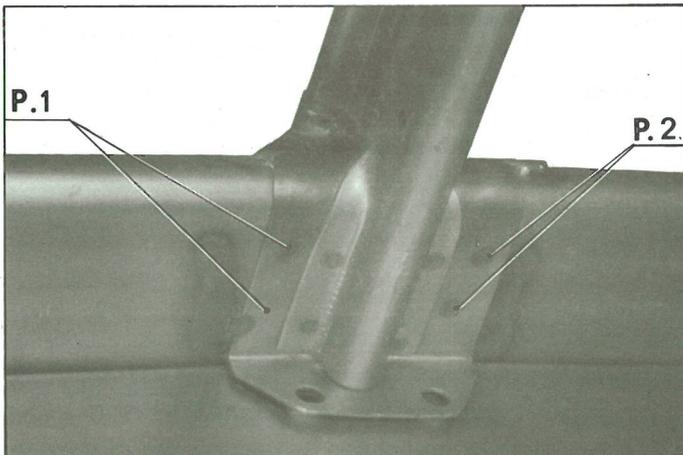
11 183



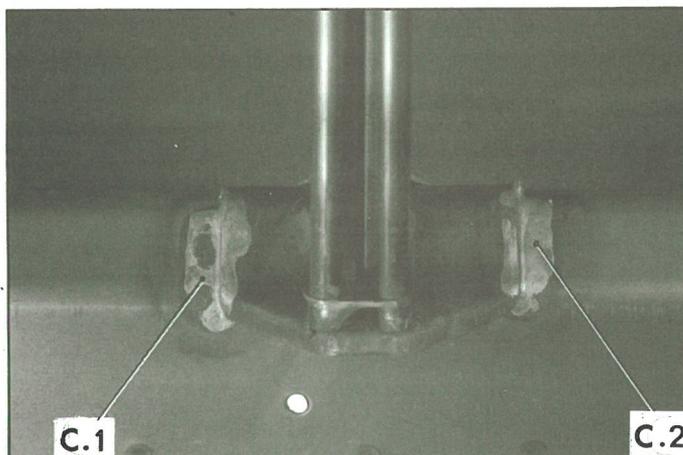
1910



224



244



DEPOSE

1. Eliminer au chalumeau et à la brosse métallique les brasures B.1 et B.2 du renfort supérieur (1) et le déposer.

2. Scier le pied milieu suivant X - X.

3. Dégraffer les points de soudure en P.1 et P.2.

4. Eliminer par meulage et burinage les cordons de soudure C.1 et C.2.

PREPARATION

5. Préparer les zones de dégraffage.

Meuler les parties de pied milieu restées accrochées au panneau de côté.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

6. Positionner le pied milieu; (utiliser les portes latérales comme gabarit).

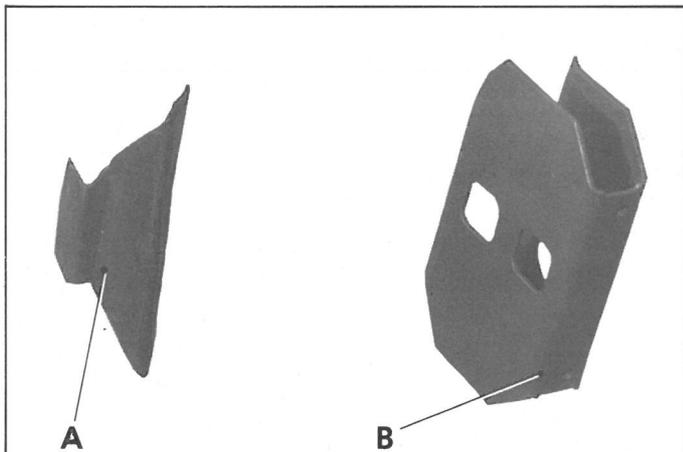
7. Assembler par soudure autogène :

- en X - X de chaque côté du pied,
- en C.1 et C.2.

8. Exécuter des points de soudure « bouchon » (MIG ou SAFERPOINT) en P.1 et P.2.

9. Positionner et brasier le renfort supérieur (1) en B.1 et B.2.

11184



NOTA : Le Service des Pièces de Rechange fournit les pieds milieux sans gâche soudée. Il est donc nécessaire, suivant la date de sortie des véhicules, de procéder à la pose, soit de la gâche A (*Véhicules sortis avant Septembre 1972*), soit du support de gâche B (*Véhicules sortis depuis Septembre 1972*).

10. Poser la gâche ou le support de gâche :

REMARQUE : Les opérations ci-dessous, valables pour le pied milieu sont également à faire, lors de l'échange d'un panneau de côté ou d'une caisse.

a) Pose d'une gâche (→ Septembre 1972) :

A l'aide de la porte comme gabarit, et à une cote «a» = 503 mm, positionner la gâche A. Repérer sa position et la fixer à l'aide d'une pince serre-tôles. Braser, par deux points, la gâche A en avant et en arrière du pied. S'assurer de l'engâchage correct de la porte après avoir déposé la pince serre-tôles. Terminer les brasures de chaque côté.

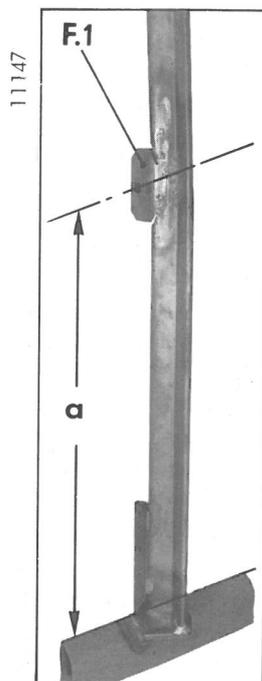
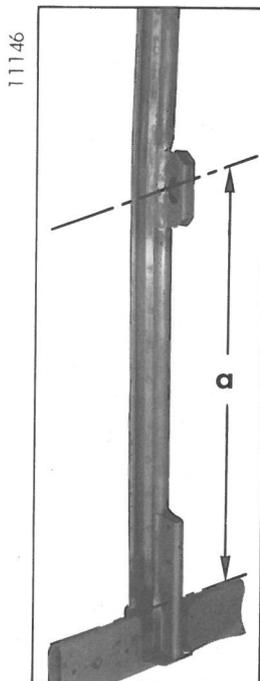
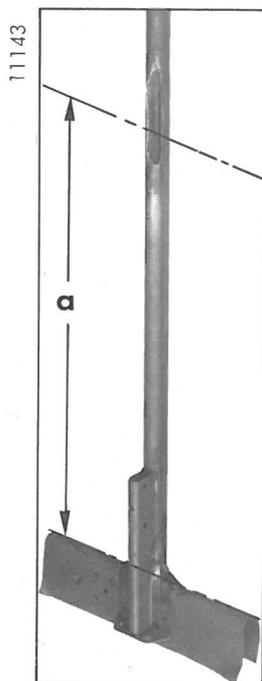
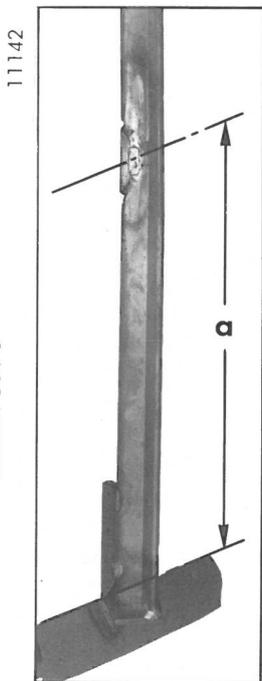
b) Pose d'un support de gâche (Septembre 1972 →) :

A l'aide de la porte comme gabarit, et à une cote «a» = 503 mm, positionner le support de gâche B. S'assurer que sa face F.1 est parallèle à la face de la serrure. Repérer la position du support de gâche sur le pied et le fixer à l'aide d'une pince serre-tôles. Braser aux quatre coins du support de gâche et contrôler sa position après avoir déposé la pince serre-tôles. Terminer les brasures de chaque côté.

11. Peindre.

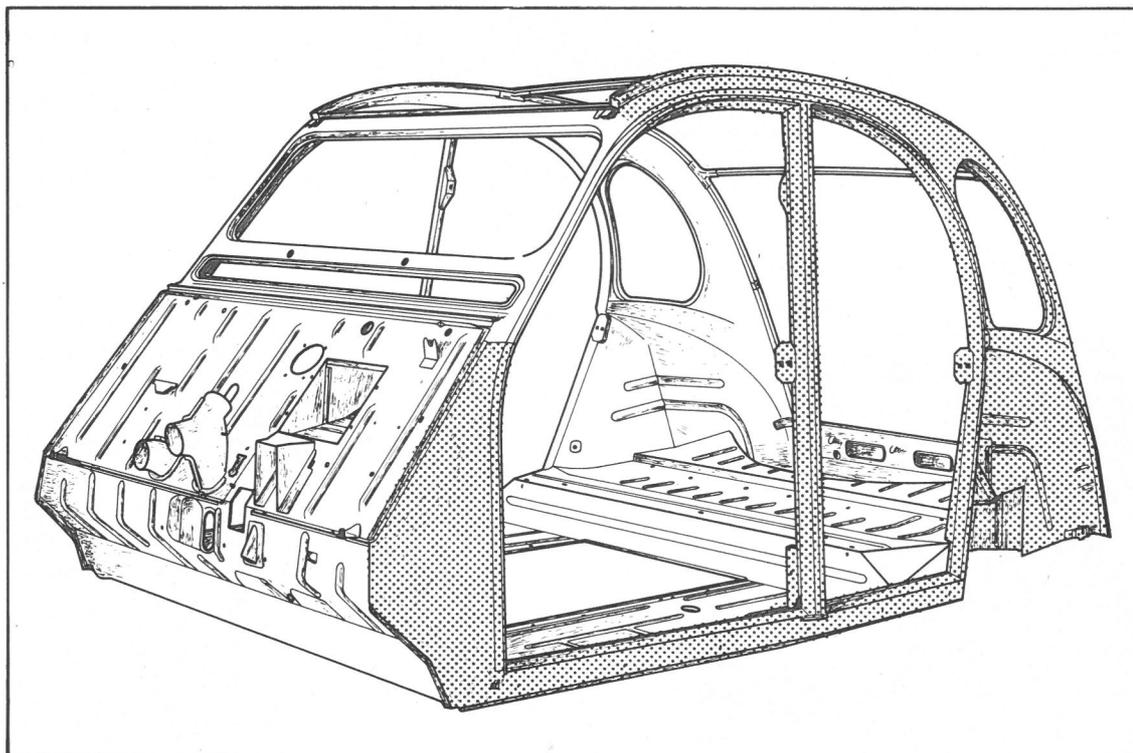
12. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

Manuel 854-5.



I. REMPLACEMENT D'UN PANNEAU DE CÔTE COMPLET

A. 80-75



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

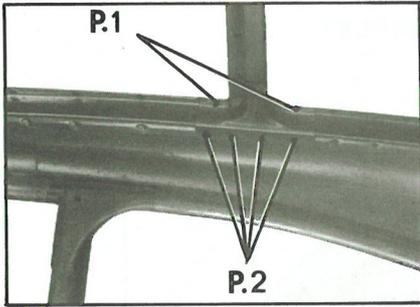
- le capot,
- l'aile avant,
- la joue d'aile,
- l'aile arrière,
- les deux portes,
- la ceinture de sécurité,
- la glace de custode,
- le pare-soleil,
- l'enjoliveur de brancard,
- les feux arrière,
- la garniture du panneau de côté,
- le pare-brise,
- le pare-chocs arrière,
- les sièges avant,
- la banquette arrière,
- les tapis,
- la capote,
- la porte de coffre.

(côté intéressé)

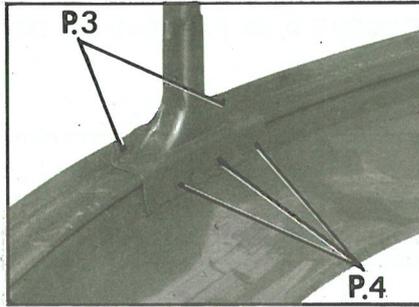
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T ou « PICKAVANT ».
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure auto-gène
- Pince à souder
- Disqueuse.

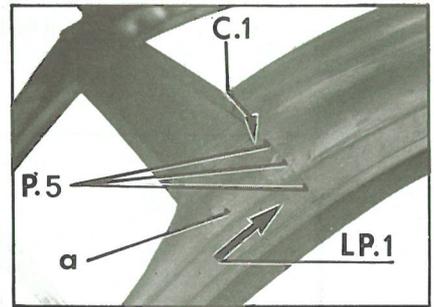
11838



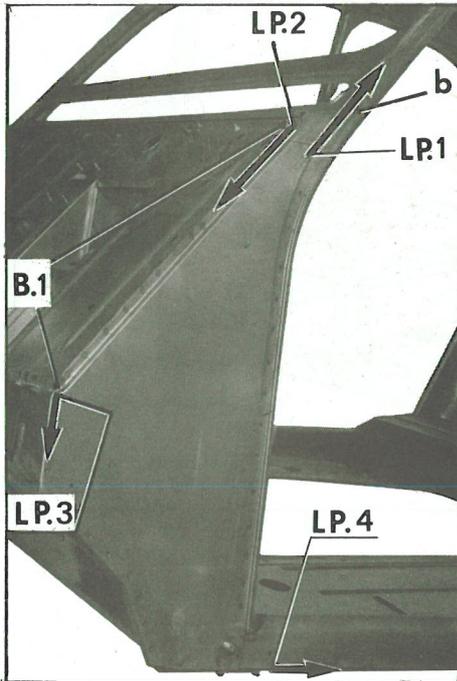
12953



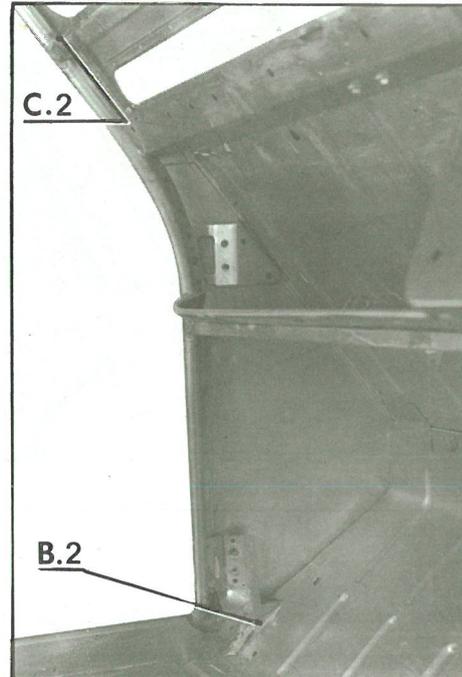
12952



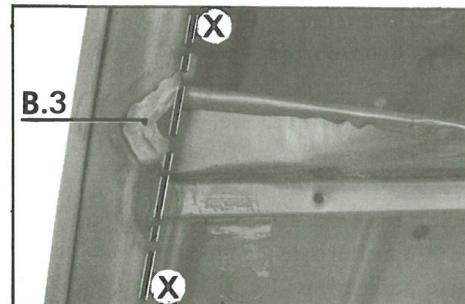
11831



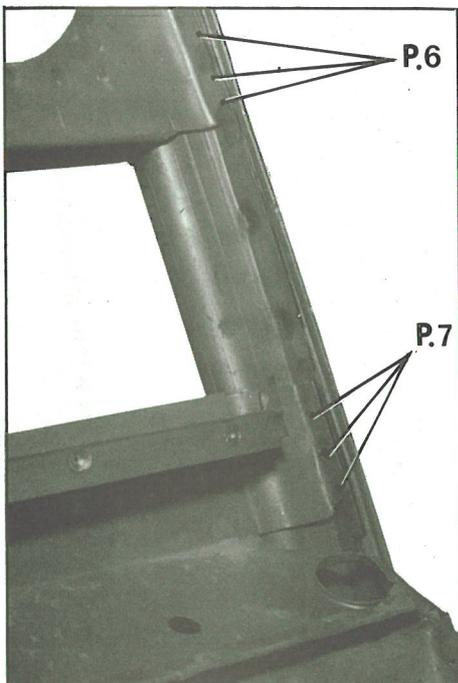
11840



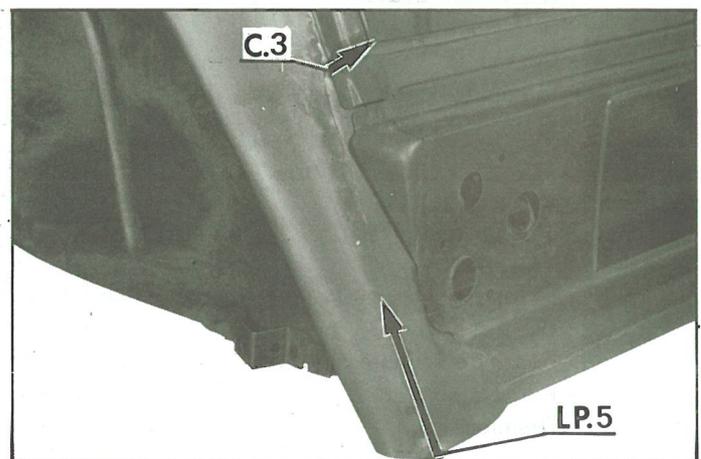
11841



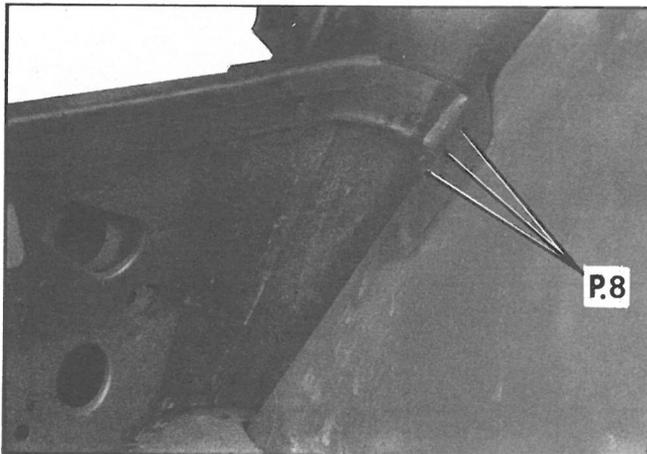
13179



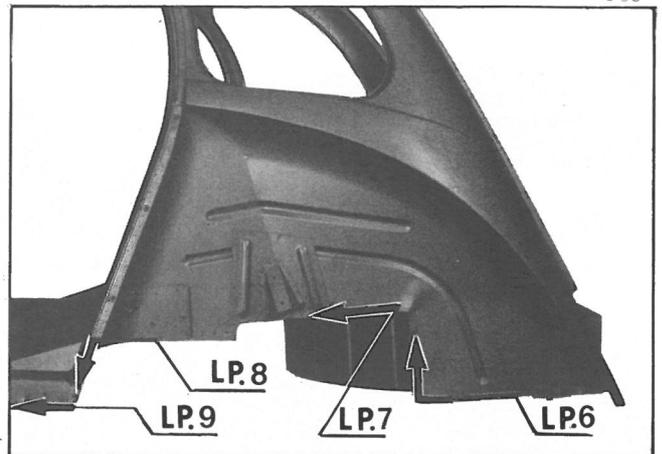
11835



12954



1 18 36



DEPOSE

1. Eliminer, en chauffant et brossant, l'étain en « a ».
2. A la scie :
 - couper les cordons de soudure autogène C.1 et C.3.
 - sectionner, au ras du montant, la traverse de tablette avant suivant X-X.
3. Au burin, couper (le plus près possible du montant) la soudure autogène C.2 (liaison entre traverse inférieure de pare-brise et panneau de côté).
4. Dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes ou points :
 - P.1
 - P.2
 - P.3
 - P.4
 (liaisons entre traverse intermédiaire et panneau de côté)
 - LP.1 (liaison entre panneau de côté et baie de pare-brise)
 - LP.2
 - LP.3
 - LP.4
 - LP.5
 - LP.6
 - LP.7
 - LP.8 (liaison entre planche à talon et panneau de côté)
 - LP.9
 - P.5 (liaison entre baie de pare-brise et panneau de côté).

5. Au niveau des traverses inférieures de baie de pare-brise, relever le bord soudé « b » de cette dernière et dégraffer par perçage les points de soudure électrique suivant P.6 et P.7 (liaisons entre les traverses et le panneau de côté).

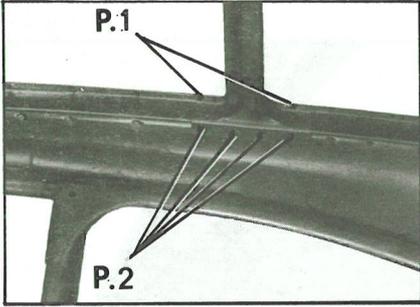
6. Eliminer en chauffant et brossant les points de brasure suivant :
 - B.1
 - B.2
 - B.3

7. Déposer le panneau de côté.

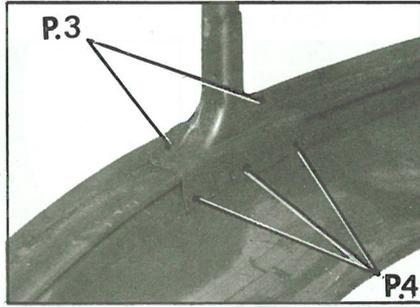
PREPARATION

8. Préparer les lignes de dégrafe. Reforme les tôles si nécessaire. Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

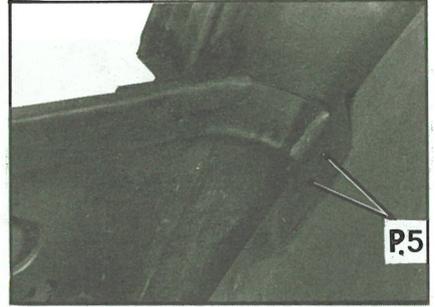
11838



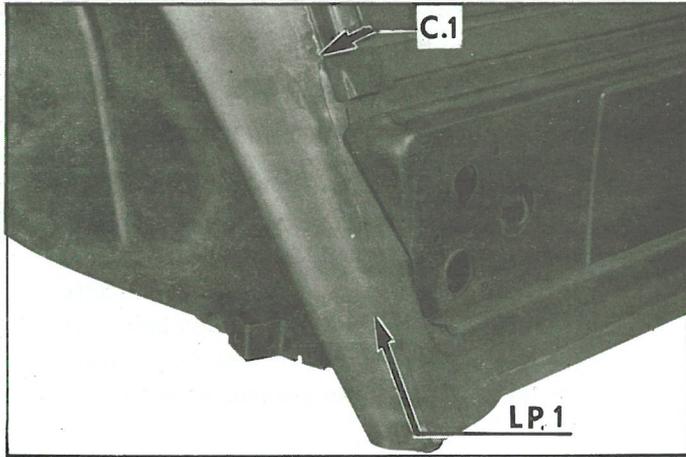
12953



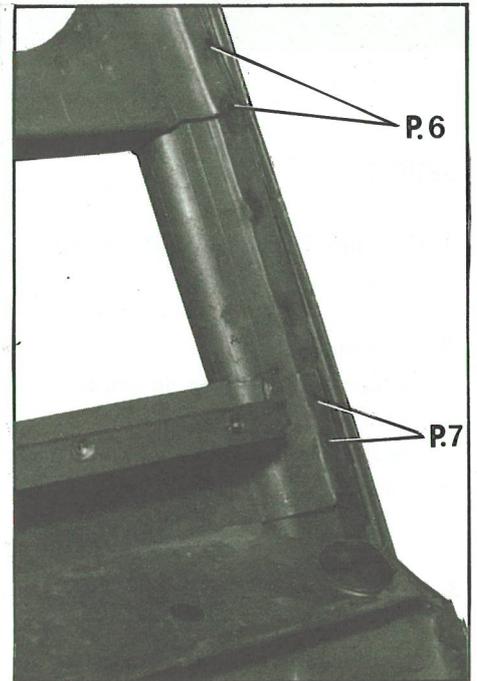
12954



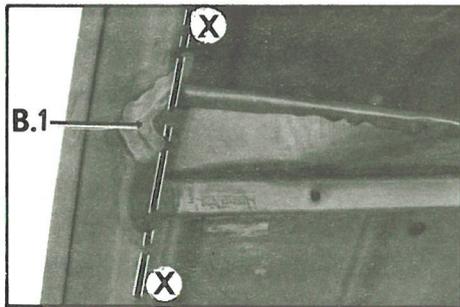
11835



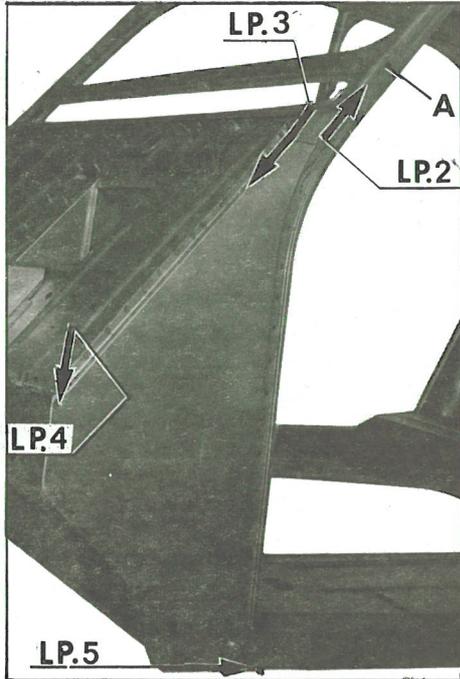
13179



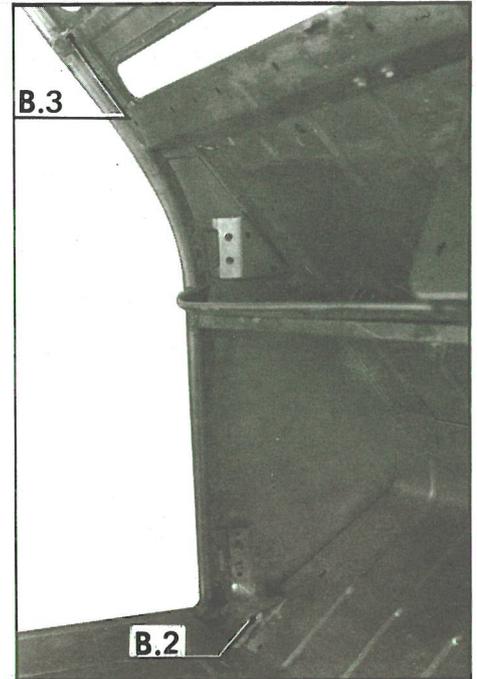
11841



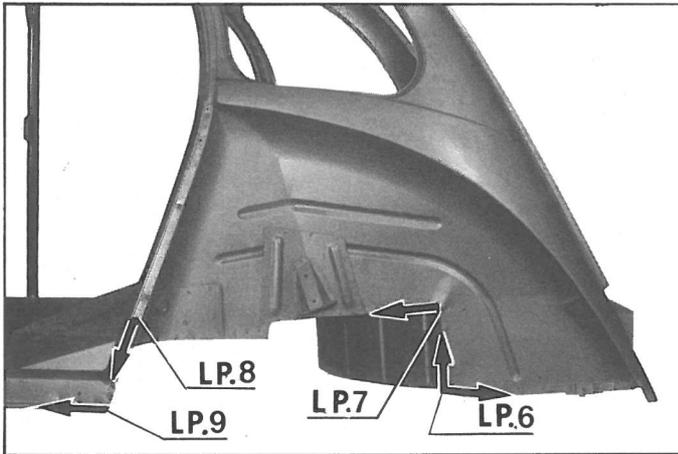
11831



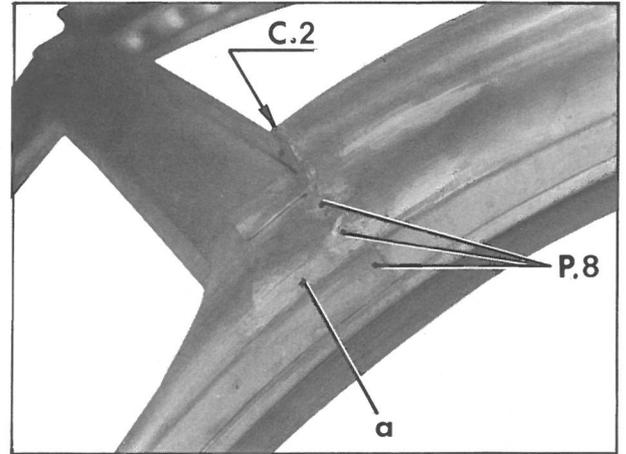
11840



11836



12952



POSE

9. Mettre le panneau en place sur la caisse.
Le brider à l'aide de pinces serre-tôles.

10. Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :
- LP. 8 (liaison panneau de côté-planche à talon)
 - LP. 5
 - LP. 3
 - LP. 4
 - LP. 6
 - LP. 7
 - LP. 1
 - LP. 9
- et les points :
- P. 6 } (liaisons traverses inférieures de baie
 - P. 7 } de pare-brise - panneau de côté)
 - P. 1
 - P. 2 } (liaisons traverses intermédiaires -
 - P. 3 } panneau de côté)
 - P. 4
 - P. 5
 - P. 8

11. Rabattre le bord A de la baie de pare-brise et exécuter à la pince la ligne de points LP. 2.

12. Exécuter les soudures autogènes, suivant :
- C. 1
 - C. 2
 - X-X (liaison entre la traverse de tablette avant et le panneau de côté.

13. Exécuter les brasures, suivant :

- B. 1
- B. 2
- B. 3

14. Meuler (si nécessaire) les soudures autogènes.
Faire une finition à l'étain en « α ».

15. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

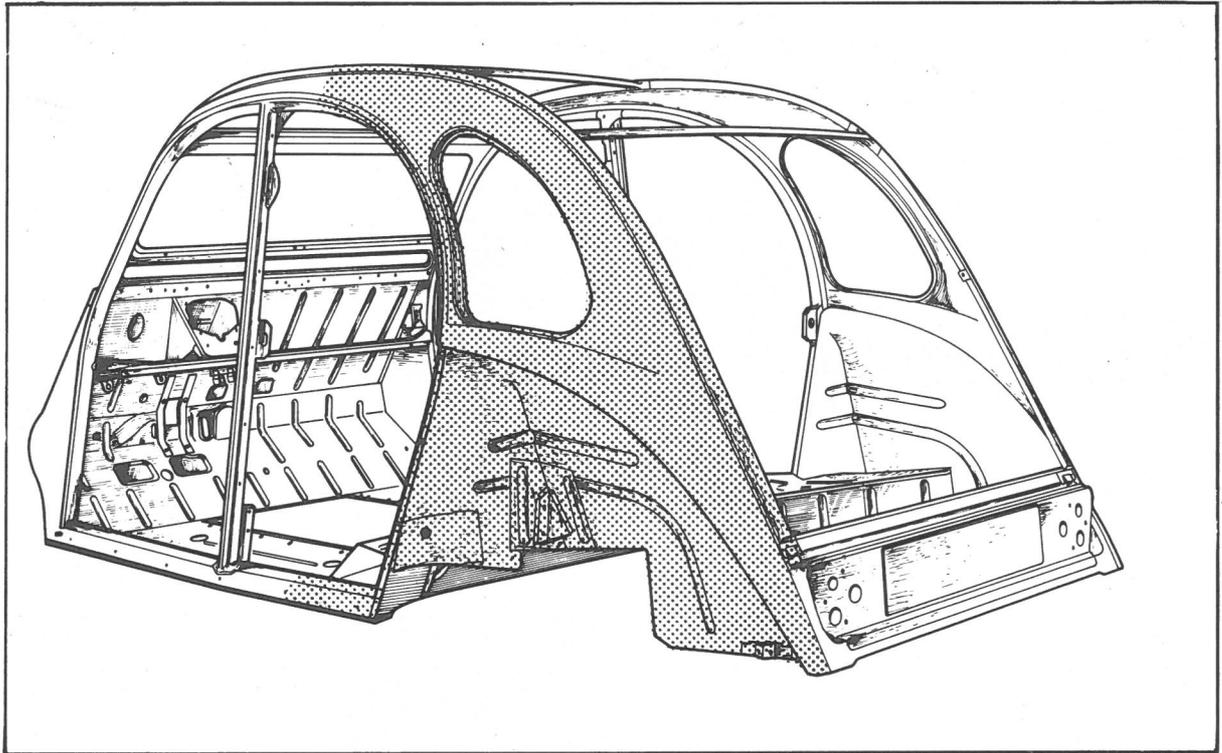
16. Peindre.

17. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.



II. REMPLACEMENT DE LA PARTIE ARRIERE D'UN PANNEAU DE COTE

A. 80-74



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

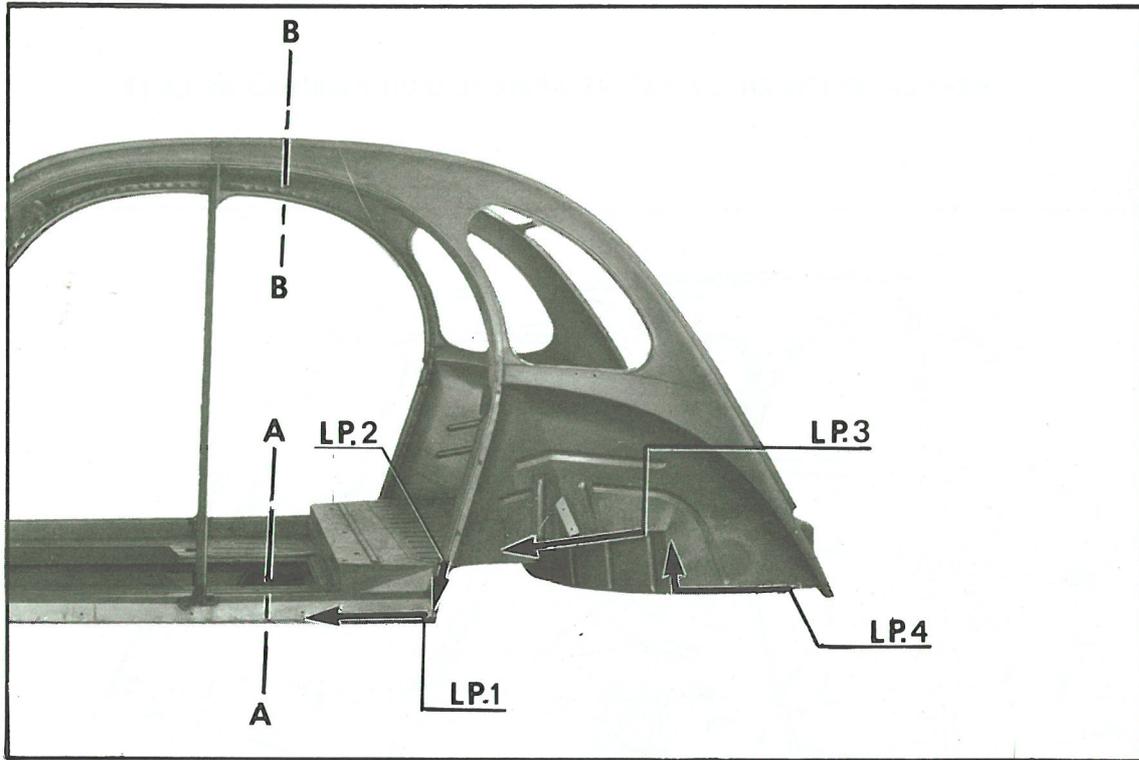
- la capote,
 - les deux portes,
 - l'aile arrière,
 - la glace de custode,
 - les feux arrière
 - la ceinture de sécurité,
 - la roue arrière,
 - l'enjoliveur sur brancard,
 - le pare-chocs arrière,
 - la porte de coffre,
 - les sièges avant,
 - la banquette arrière,
 - les tapis,
- } (côté intéressé)

Dégarnir le panneau de côté.

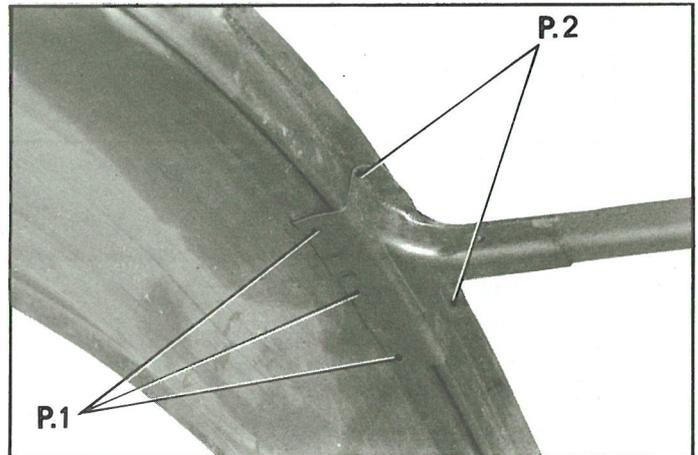
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pincettes serre-tôles
- Disqueuse.

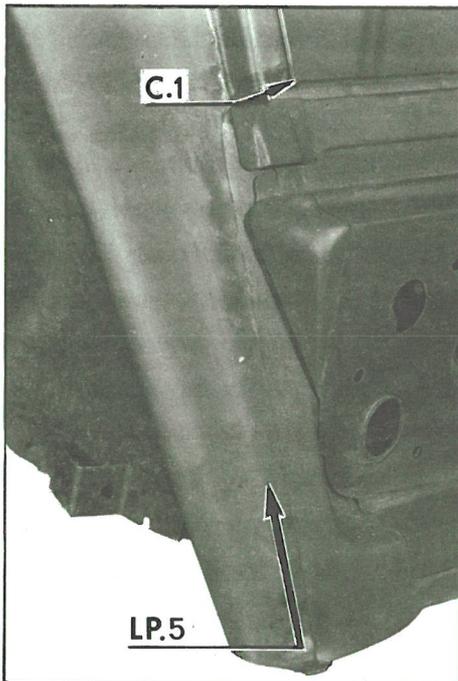
11826



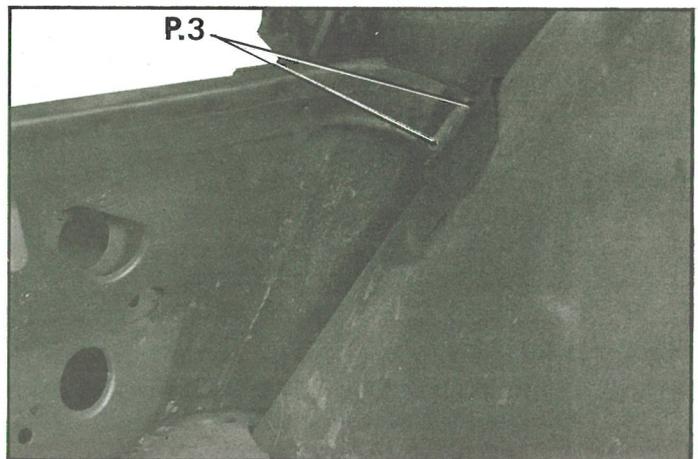
12953



11835



12954



DEPOSE

1. A la scie, sectionner perpendiculairement le brancard de bas de caisse (suivant A-A) et la partie supérieure du panneau de côté (suivant B-B) à 250 mm en arrière du pied milieu.

2. Dégraffer (par perçage de préférence) les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1 (jusqu'à la section A-A)
- LP. 2 (liaison entre la planche à talon et le panneau de côté)
- LP. 3
- LP. 4
- LP. 5

et les points :

- P. 1
- P. 2
- P. 3

3. A la scie, couper le cordon de soudure autogène C. 1.

4. Déposer la partie arrière du panneau de côté.

PREPARATION

5. Préparer (meuler, souder, planer) les lignes de dégrafage.

Redresser les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

6. Préparer la pièce neuve :

- Tracer les sections A-A et B-B sur le panneau de côté neuf.

ATTENTION : Reprendre exactement les mêmes côtes entre le pied milieu et les sections que lors de la dépose de la partie arrière du panneau de côté.

- Sectionner à la scie, la pièce neuve suivant le tracé.

POSE

7. Poser le panneau de côté :

Mettre le panneau en place sur la caisse (si nécessaire parfaire l'ajustage des sections à la lime) et le brider à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier l'encadrement de porte arrière (se servir de la porte comme gabarit).

8. Procéder au soudage du panneau de côté :

a) à la pince suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2
- LP. 3
- LP. 4
- LP. 5

et les points :

- P. 1
- P. 2
- P. 3

b) à l'autogène, exécuter les cordons de soudure, suivant :

- C. 1

et les sections :

- A-A
- B-B

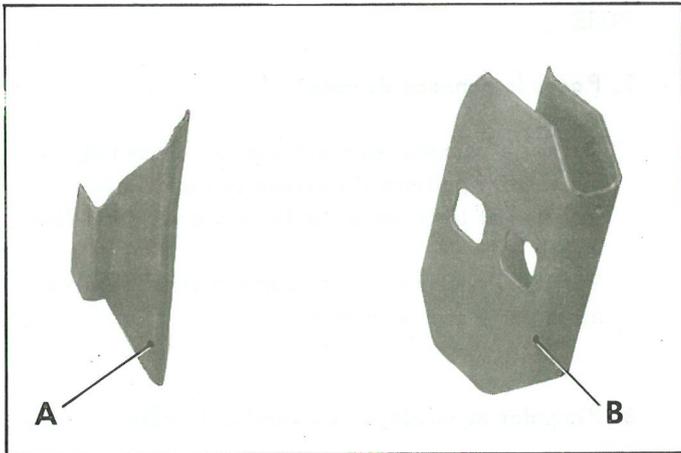
9. Planer et meuler les soudures suivant les deux sections et si nécessaire faire une finition à l'étain.

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange fournit les panneaux de côté et les caisses, sans gâche soudée. Il est donc nécessaire, suivant la date de sortie du véhicule, de procéder à la pose, soit de la gâche (*Véhicules sortis avant Septembre 1972*), soit du support de gâche (*Véhicules sortis depuis Septembre 1972*).

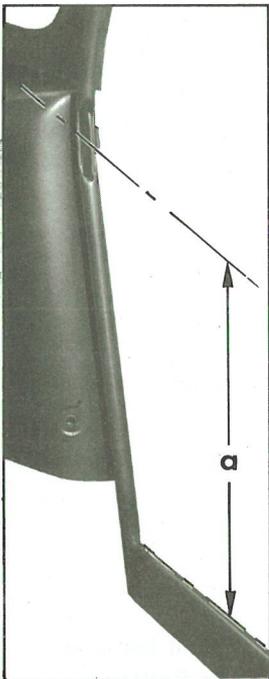
10. Poser la gâche ou le support de gâche (suivant le cas) sur le pied milieu.

(Voir Op. AZ. 821 - 1 page 3).

11.144



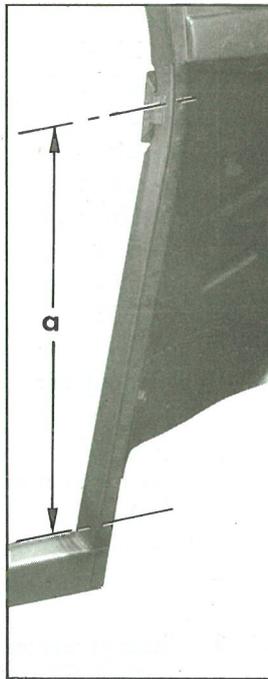
11.347



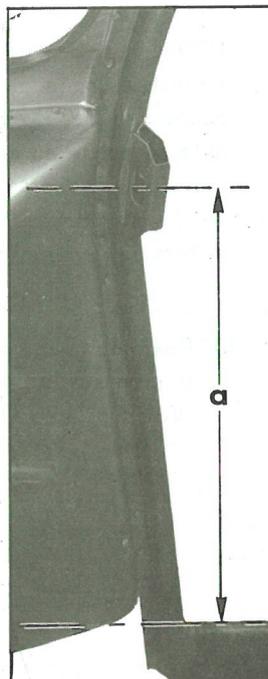
11.349



11.348



11.350



11. Poser la gâche ou le support de gâche (suivant le cas) sur le pied arrière.

a) Pose d'une gâche (→ 9/1972) :

- A l'aide de la porte comme gabarit et à une cote « a » = 464 mm, positionner la gâche (A). Repérer sa position et la fixer à l'aide d'une pince serre-tôles.
- Braser la gâche (A) par deux points, en avant et en arrière du pied.
- S'assurer de l'engâchage correct de la porte après avoir déposé la pince serre-tôles.
- Terminer les brasures de chaque côté.

b) Pose d'un support de gâche (9/1972 →) :

- A l'aide de la porte comme gabarit et à une cote « a » = 464 mm, positionner le support de gâche (B).
- S'assurer que sa face (F1) est parallèle à la face de la serrure.
- Repérer la position du support de gâche sur le pied et le fixer à l'aide d'une pince serre-tôles.
- Braser aux quatre coins du support de gâche et contrôler sa position après avoir déposé la pince serre-tôles.
- Terminer les brasures de chaque côté.

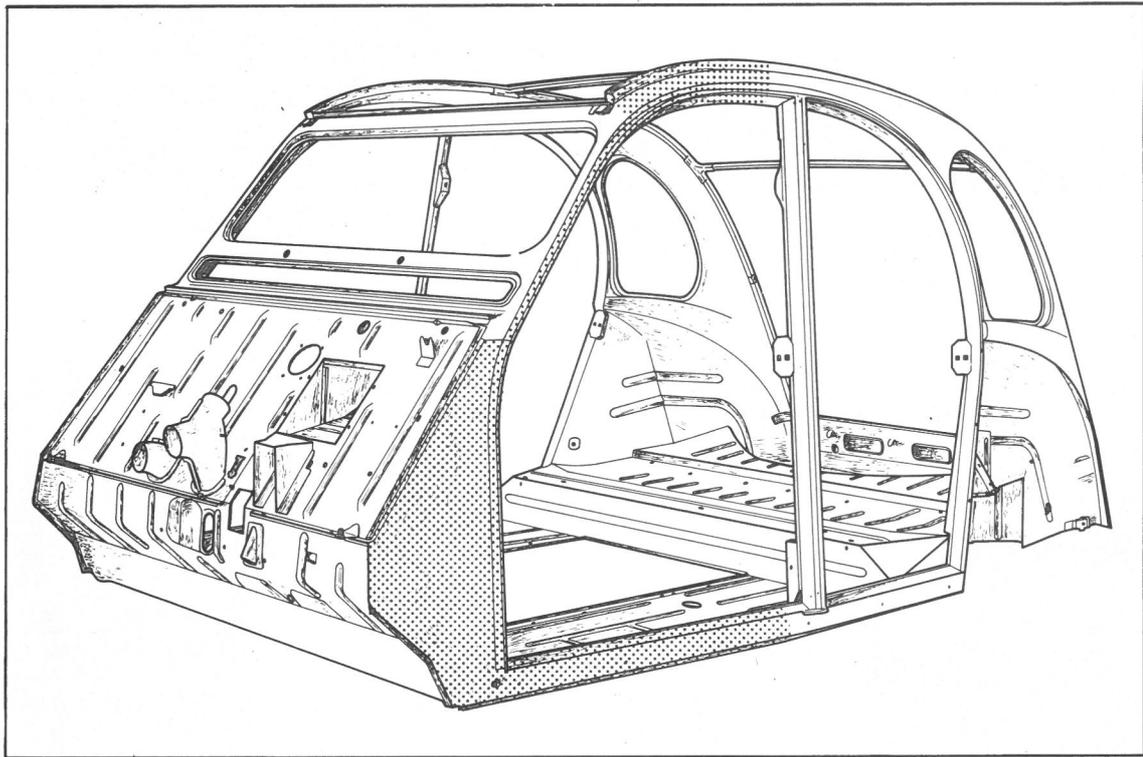
12. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

13. Peindre.

14. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

III. REMPLACEMENT DE LA PARTIE AVANT D'UN PANNEAU DE CÔTÉ

A.80-75



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

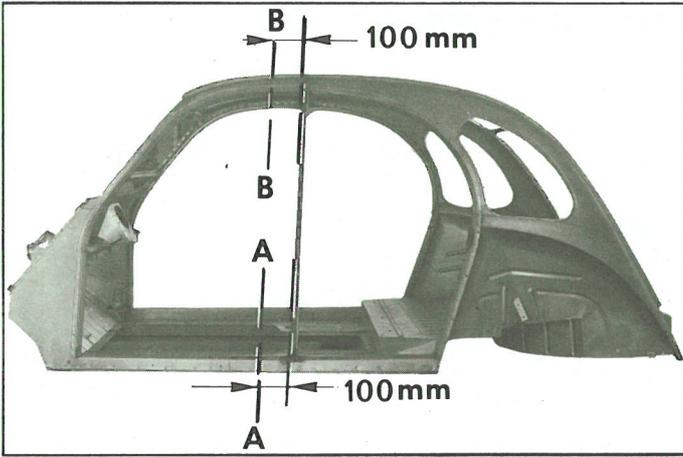
- la capote,
- le capot,
- le pare-brise,
- le bandeau,
- les deux portes,
- l'aile avant,
- la garniture intérieure du panneau de côté (partiellement)
- le pare soleil,
- la ceinture de sécurité,
- l'enjoliveur sur brancard,
- les sièges avant,
- la banquette arrière,
- les tapis,
- la planche de bord.

} (côté intéressé)

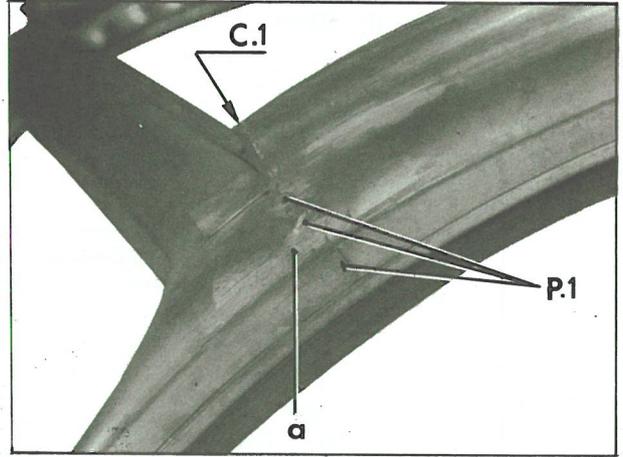
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pincés serre-tôles.
- Disqueuse.

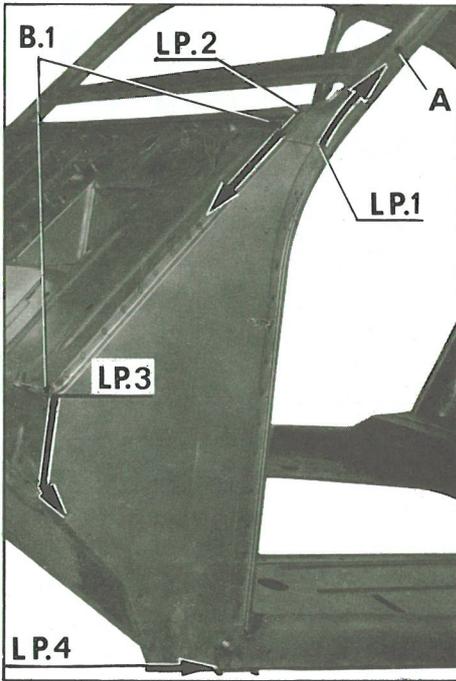
11826



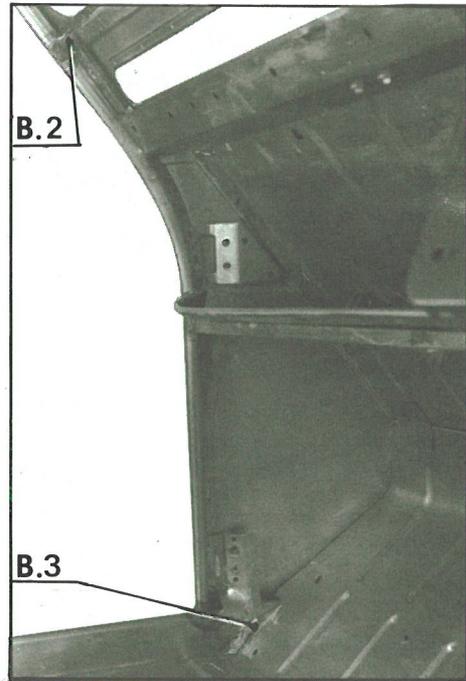
12952



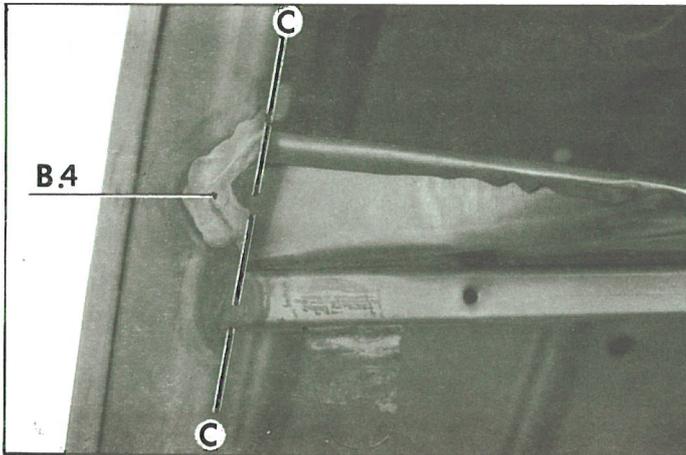
11831



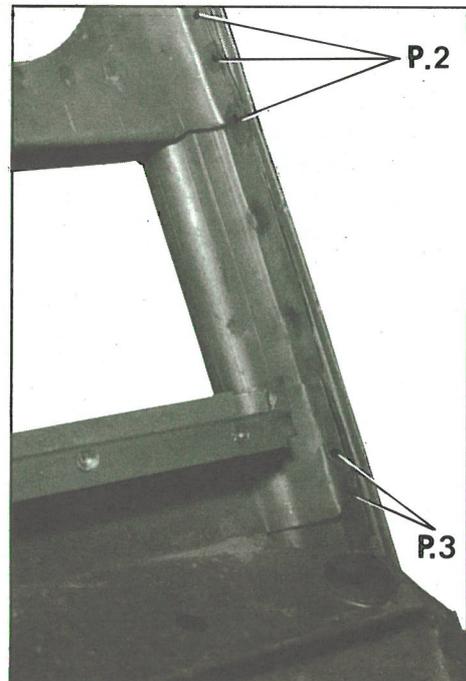
11840



11841



13179



DEPOSE

1. A la scie, sectionner perpendiculairement le panneau de côté suivant A-A (brancard de bas de caisse) et B - B (partie supérieure du panneau de côté) à 100 mm du pied milieu.

3. Eliminer en chauffant et brossant :

- l'étain en « a »,
- les points de brasure, suivant :
 - B. 1
 - B. 2
 - B. 3
 - B. 4

4. Dégraffer (par perçage de préférence) les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1 (jusqu'à P.1)
 - LP. 2
 - LP. 3
 - LP. 4 (jusqu'à A-A)
- et les points P. 1

Dans la zone des traverses inférieures de baie de pare-brise, relever le bord A de la tôle et dégraffer les points de soudure P. 2 et P. 3.

4. Couper à la scie (le plus près possible du montant) la traverse de tablette avant suivant C-C. Déposer le panneau de côté (partie avant).

PREPARATION

5. Préparer (meuler, souder, planer) les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur la caisse.

6. Préparer la pièce neuve :

Tracer sur le panneau neuf les sections A-A et B-B (respecter exactement les cotes utilisées sur la caisse lors de la dépose).

Effectuer ces coupes.

Décaper les zones de soudure.

POSE

7. Poser le panneau de côté :

Présenter la pièce neuve sur la caisse, la positionner et la brider à l'aide de pinces serre-tôles. Vérifier l'encadrement de porte avant (se servir de la porte comme gabarit).

Parfaire l'ajustage des sections, si nécessaire.

8. Procéder au soudage du panneau de côté :

a) à la pince suivant les lignes ou points :

- LP. 4
- LP. 2
- LP. 3
- P. 3
- P. 2
- P. 1

b) exécuter les cordons de soudure autogène suivant les sections :

- A-A
- B-B
- C-C (liaison entre traverse de tablette et montant avant).

c) rabattre le bord A et souder à la pince suivant LP. 1.

d) faire des brasures suivant :

- B. 1
- B. 2
- B. 3
- B. 4

9. Meuler les cordons de soudure suivant les deux sections A-A et B-B.

Faire une finition à l'étain en « a » et aux raccords A-A et B-B si nécessaire.

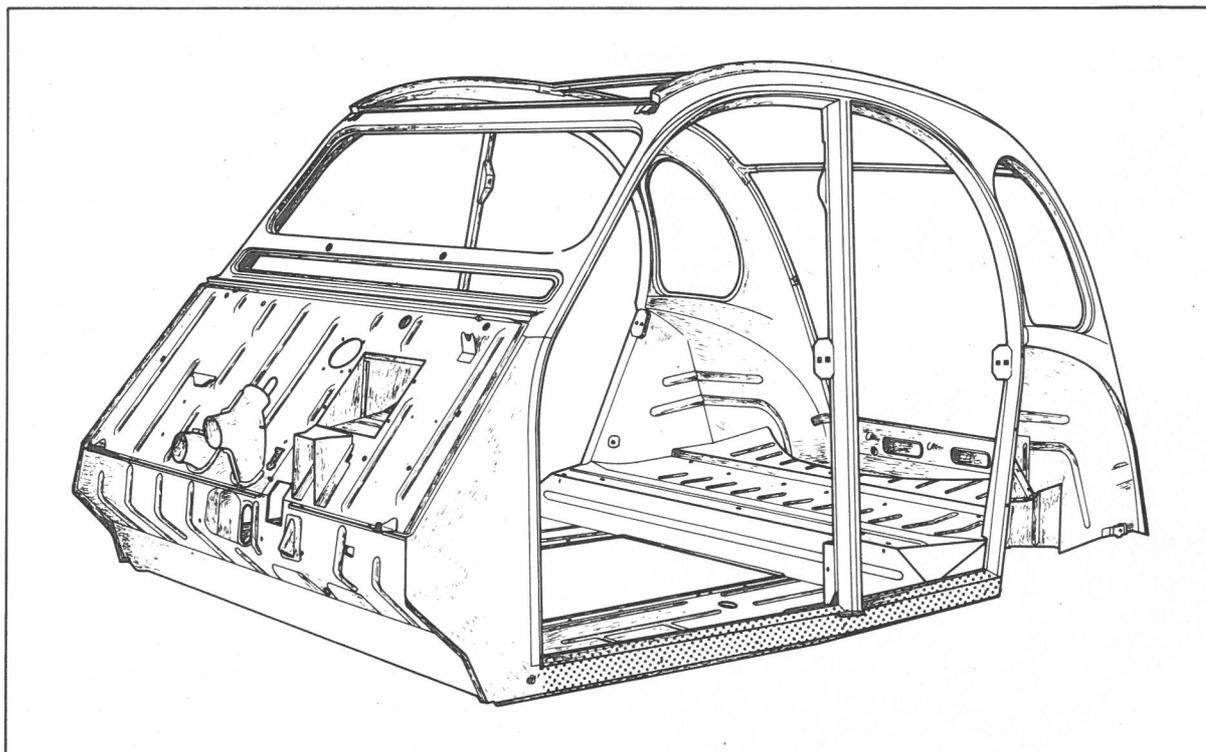
10. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

11. Peindre.

12. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN BRANCARD DE BAS DE CAISSE

A. 80-75



Manuel 854-5

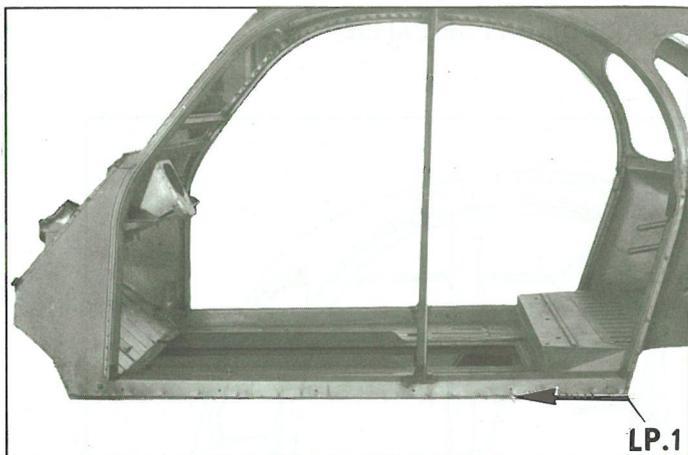
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- l'enjoliveur de brancard,
 - les deux portes,
 - l'aile avant,
 - l'aile arrière,
 - le siège avant,
 - la ceinture de sécurité,
 - la banquette arrière,
 - les tapis,
- } (du côté intéressé)
- Dégarnir le plancher des pédales (partiellement).

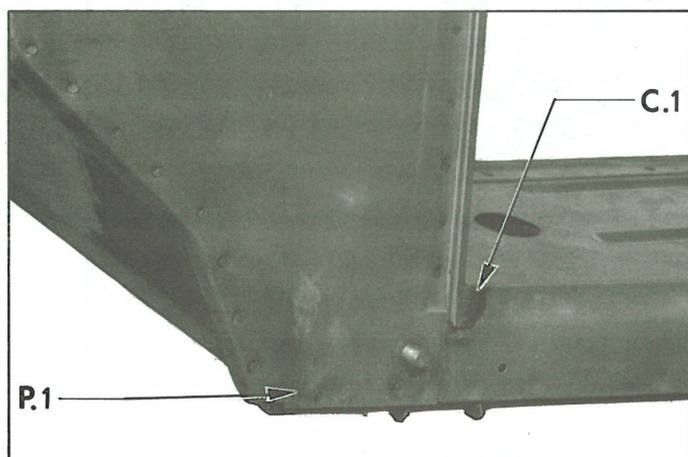
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Appareil de soudage « MIG » ou « SAFERPOINT »
- Pincés serre-tôles

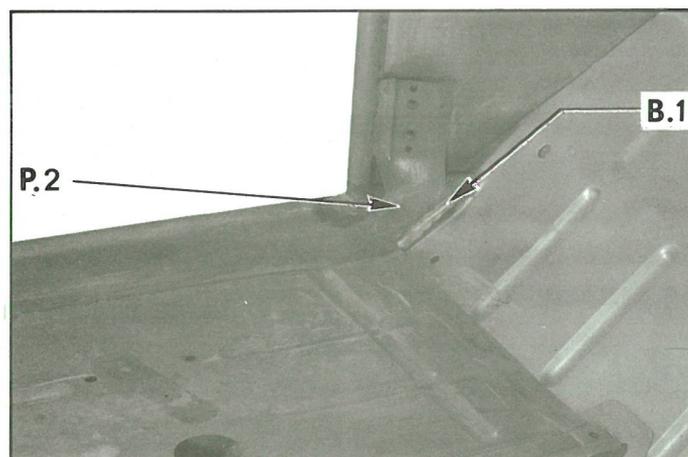
11 826



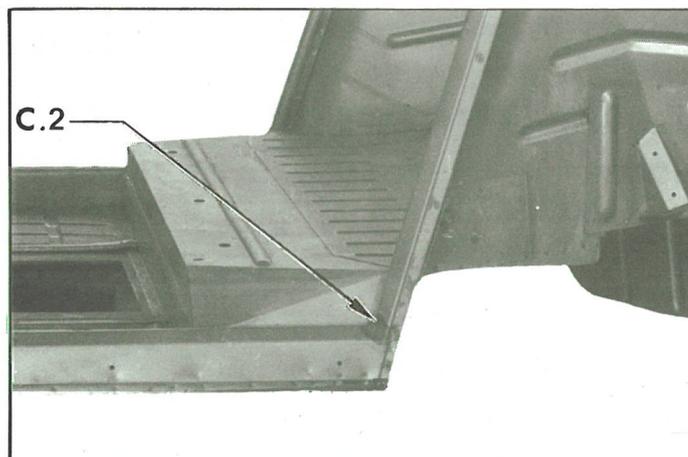
11 831



13 144



11 826



DEPOSE

1. Pointer et percer les lignes de points de soudure du brancard suivant les liaisons :
 - LP.1 (Tôle de fermeture - plancher latéral - plancher des pédales)
 - P.1 (Tôle latérale d'avent)
 - P.2 (Gousset de fixation de charnière inférieure)
2. Eliminer en chauffant le point de brasure B.1 (liaison brancard - plancher de pédales).
3. Couper les cordons de soudure autogène C.2 (liaison pied arrière-brancard) et C.1 (liaison pied avant - brancard)
4. Dessouder le pied milieu (Voir Op. AZ. 821-1).

PREPARATION

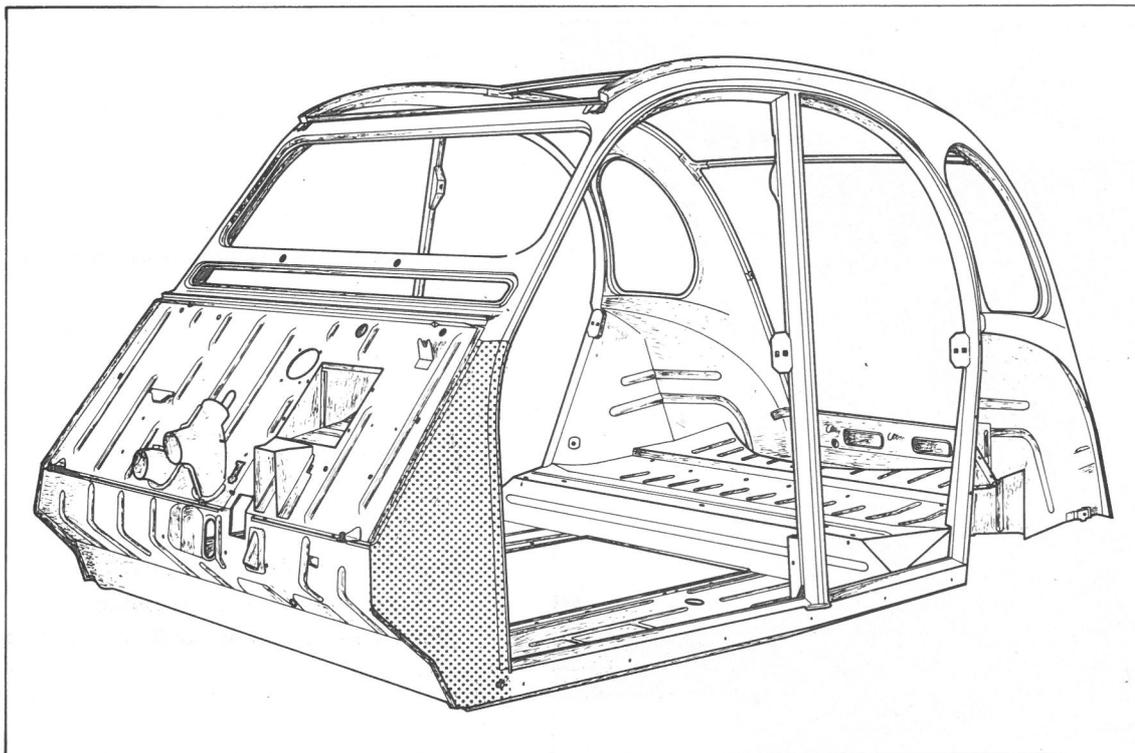
5. Préparer les lignes de dégrafage. Reformer les tôles, si nécessaire. Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

6. Présenter le brancard sur la caisse, le brider à l'aide de pinces serre-tôles.
7. Souder (soudure autogène) le pied avant suivant C.1 et le pied arrière suivant C.2.
8. Exécuter un cordon de brasure suivant B.1.
9. Souder (pince à souder) suivant la ligne :
 - LP.1
 et les points :
 - P.1.
10. Souder à l'autogène en bouchon («MIG» ou «SAFERPOINT») le renfort de charnière inférieur, suivant les points :
 - P.2.
11. Procéder au soudage du pied milieu sur le brancard (voir Op. AZ. 821-1).
12. Parfaire l'étanchéité et la protection sous caisse.
13. Peindre.
14. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE TOLE LATERALE D'AUVENT

A-80-75

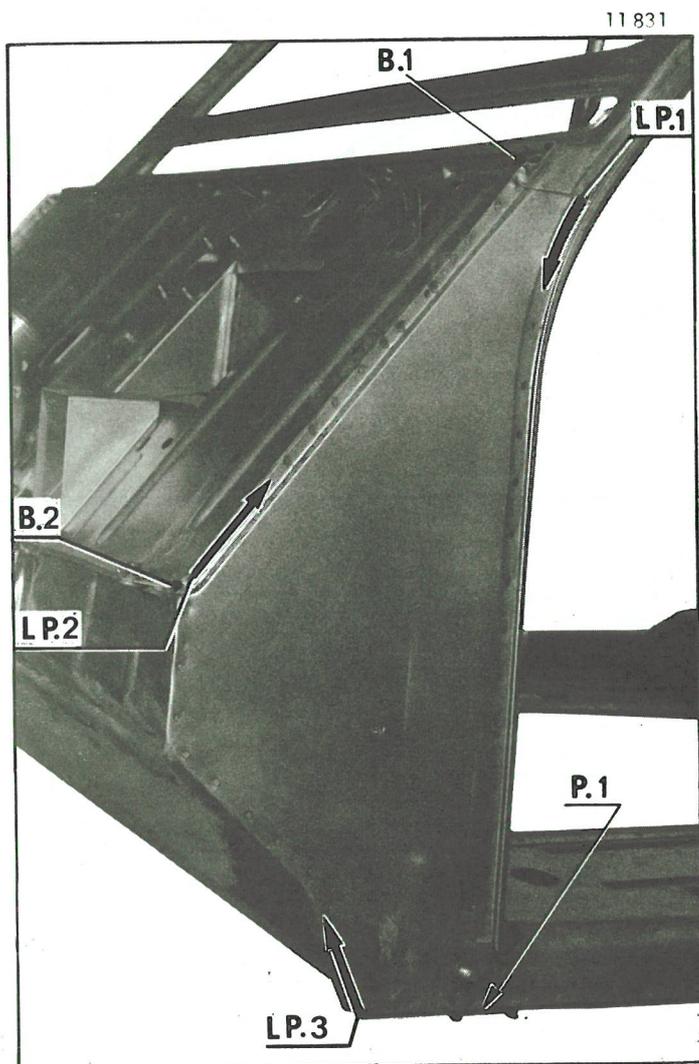


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le capot
 - l'aile avant
 - la joue d'aile
 - la porte avant
- } (côté intéressé)

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles
- Disqueuse.



DEPOSE

1. Pointer et percer la tôle latérale suivant les lignes et points :

- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3,
- P.1

2. Eliminer les points de brasure, suivant :

- B.1
- B.2

PREPARATION

3. Reformer les tôles, si nécessaire.

Préparer les lignes de dégrafage.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

4. Présenter la tôle latérale sur la caisse. Engager l'extrémité supérieure entre les tôles de la baie de pare-brise et du tablier.

Briquer la tôle latérale à l'aide de pinces serretôles.

5. Souder à la pince, suivant les lignes et points :

- LP. 1,
- LP.2,
- LP.3 ,
- P.1

6. Exécuter un point de brasure, suivant :

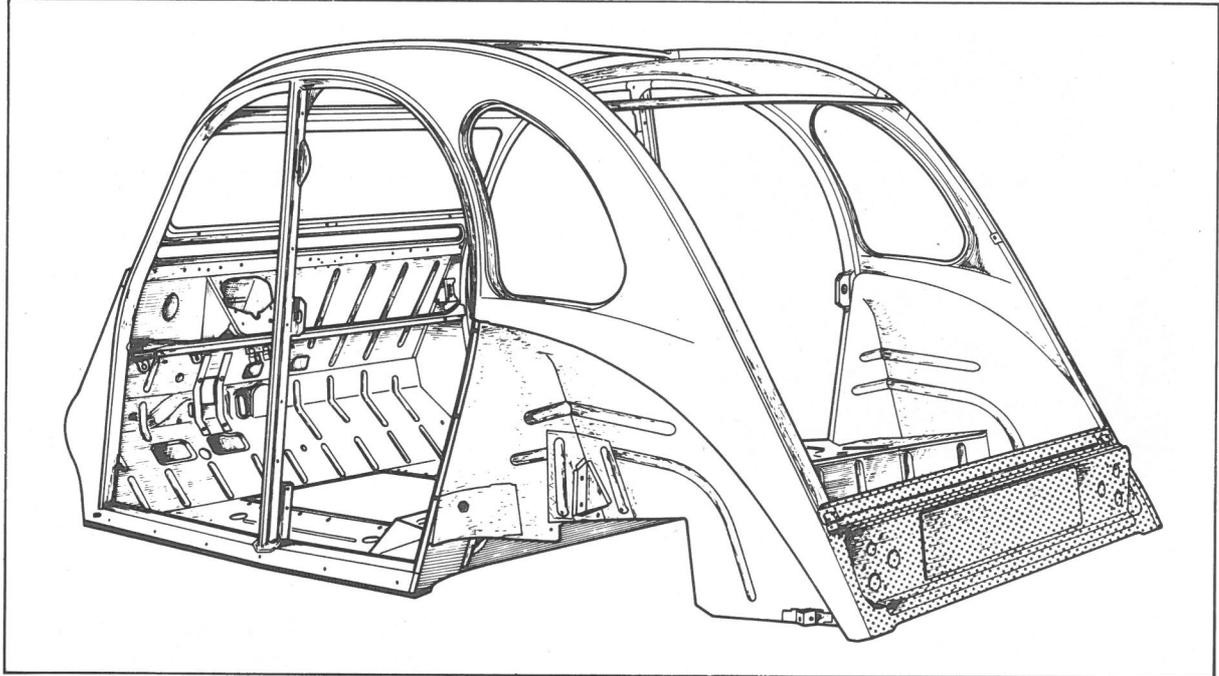
- B.1,
- B.2.

7. Parfaire l'étanchéité et peindre.

8. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIERE

A. 80-74

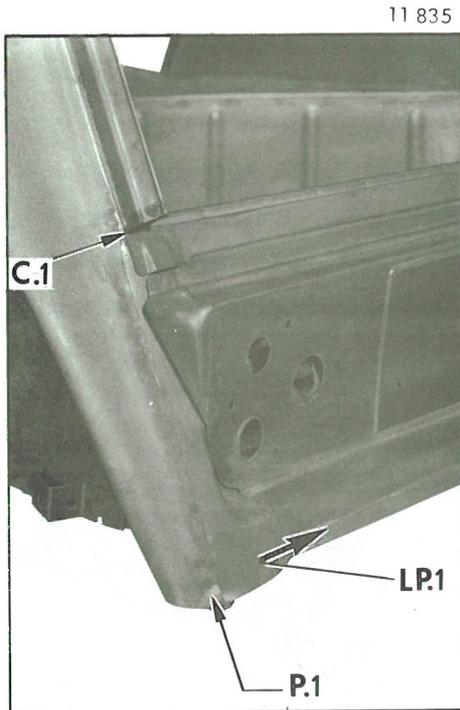


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le pare-chocs, arrière,
- les feux arrière,
- la gâche de porte de coffre
- les ailes arrière

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles



DEPOSE

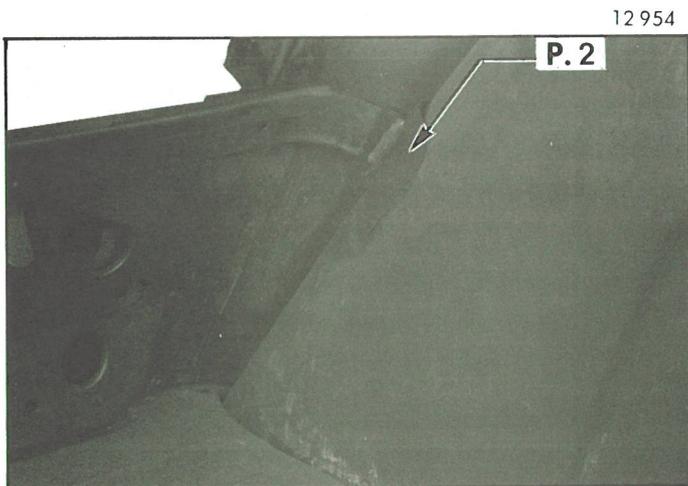
1. Pointer et percer la ligne de points de soudure (liaison panneau arrière - plancher de fond de coffre) suivant :
 - LP. 1
2. De chaque côté :
 - Pointer et percer les points de soudure suivant les liaisons :
 - P.1 (panneau arrière - passage de roue),
 - P.2 (traverse de panneau arrière - passage de roue)
3. Scier (de chaque côté) le cordon de soudure C. 1 (liaison panneau de côté-panneau arrière).

PREPARATION

4. Reforme les tôles par planage, meulage ou soudure des bords déformés ou déchirés. Décaper les zones de soudure de l'élément neuf.

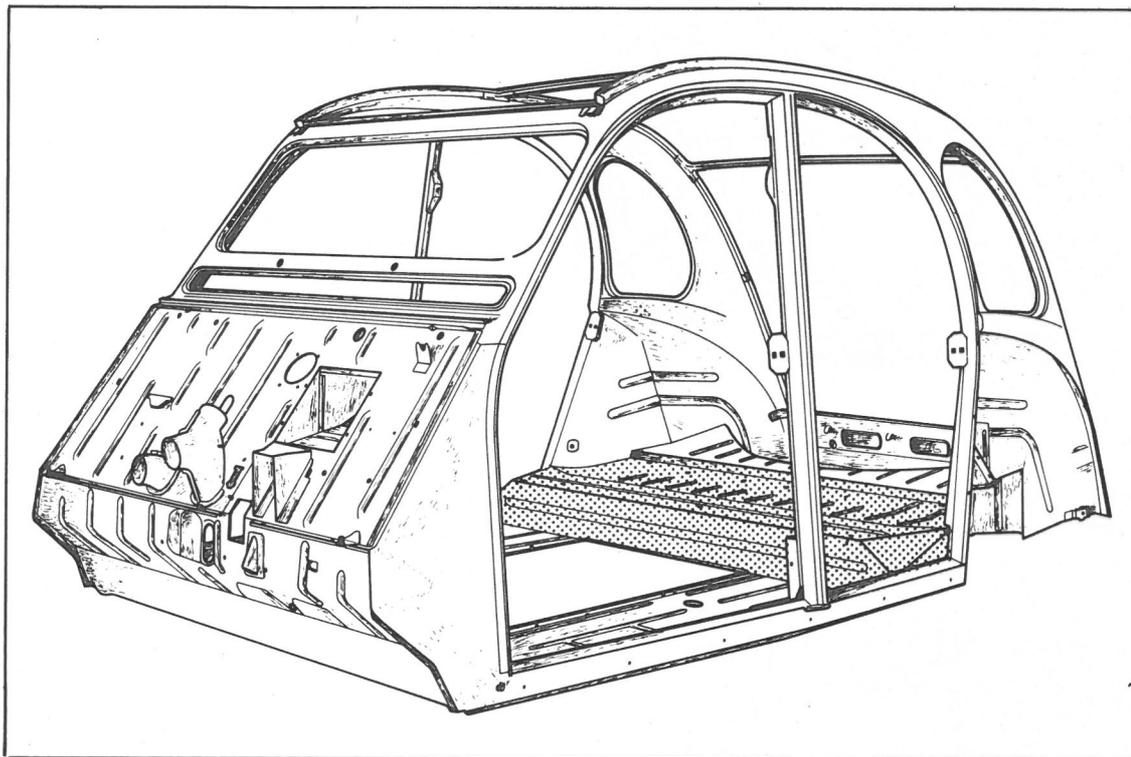
POSE

5. Présenter le panneau arrière sur la caisse, le brider à l'aide de pinces serre-tôles.
6. Souder (pince à souder) suivant les liaisons :
 - LP.1,
 - P.1
 - P.2
 } (de chaque côté)
7. Exécuter un cordon de soudure autogène (de chaque côté) suivant C. 1 (liaison panneau de côté-panneau arrière).
8. Parfaire l'étanchéité.
9. Peindre.
10. Poser :
 - les feux arrière,
 - le pare-chocs arrière,
 - la gâche de porte de coffre,
 - les ailes arrière.



REPLACEMENT D'UNE PLANCHE A TALON

A. 80-75



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

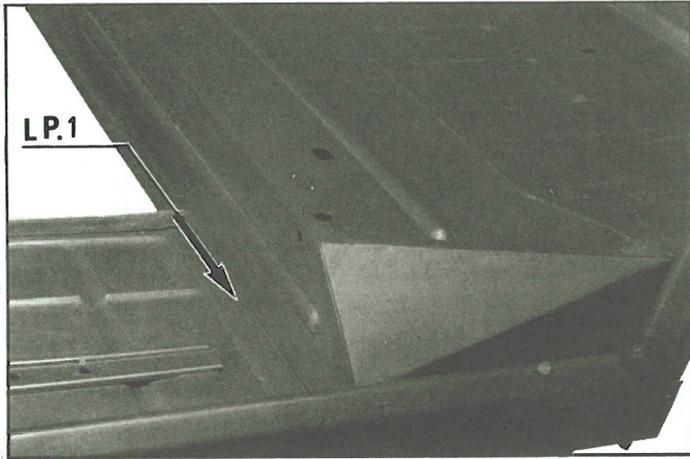
- les portes arrière,
- la banquette arrière,
- les sièges avant,
- les tapis,

Désaccoupler la caisse de la plate-forme (*partiellement*)

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder par points
- Appareil de soudage « MIG » ou « SAFERPOINT »
- Pincettes
- Disqueuse

11 837



DEPOSE

- Pointer et percer les lignes de points de soudure de la planche à talon, suivant :
 - LP. 1 (Plancher latéral) *de chaque côté* .
 - LP. 2 } Fond sous siège arrière
 - LP. 3 } (*De chaque côté*)
 - LP. 4 }
 - LP. 5 }
 - LP. 6 }
 - LP. 7 }

Déposer la planche à talon ainsi que la tôle de fermeture (1).

PREPARATION

- Reformer les tôles, si nécessaire.
Planer, meuler et souder si nécessaire, les bords après dégrafage.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE

- Poser la planche à talon :
Présenter et positionner la planche à talon sur la caisse.
La brider à l'aide de pinces serre-tôles.

- Procéder à son soudage :

- a) à la pince suivant les lignes :
 - LP. 1 } (*de chaque côté*)
 - LP. 6 }
 - LP. 7 }

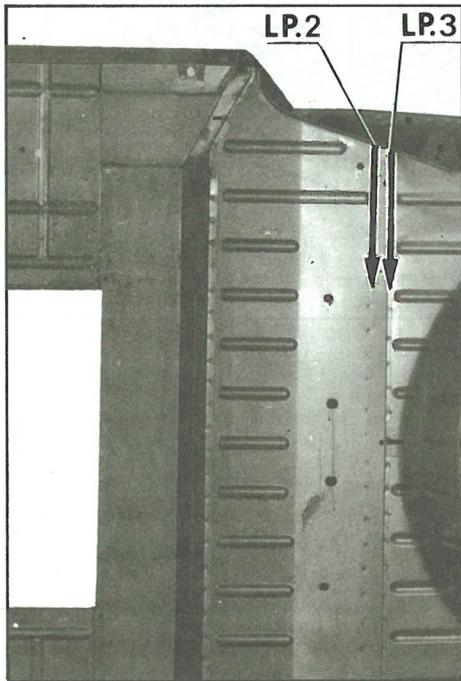
- b) à l'autogène en « bouchon » (« MIG » ou « SAFERPOINT ») suivant les lignes.
 - LP. 2
 - LP. 3

- Poser la tôle de fermeture (1) (*de chaque côté*)
Mettre la tôle de fermeture en place et la souder à la pince suivant les lignes :
 - LP. 4
 - LP. 5
 - LP. 8
 - LP. 9

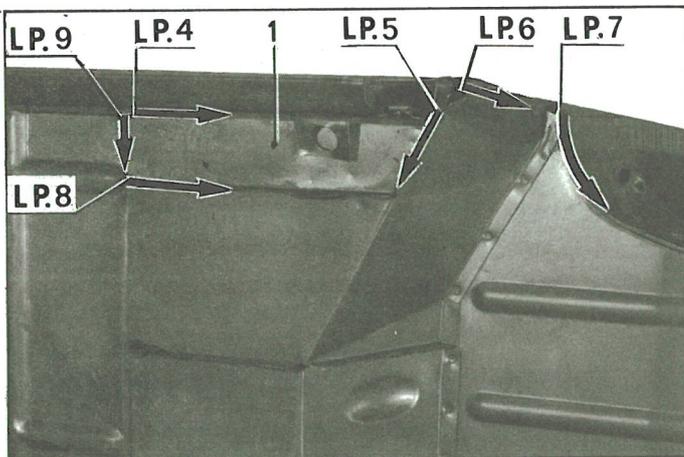
- Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.
- Peindre.

- Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

11 844

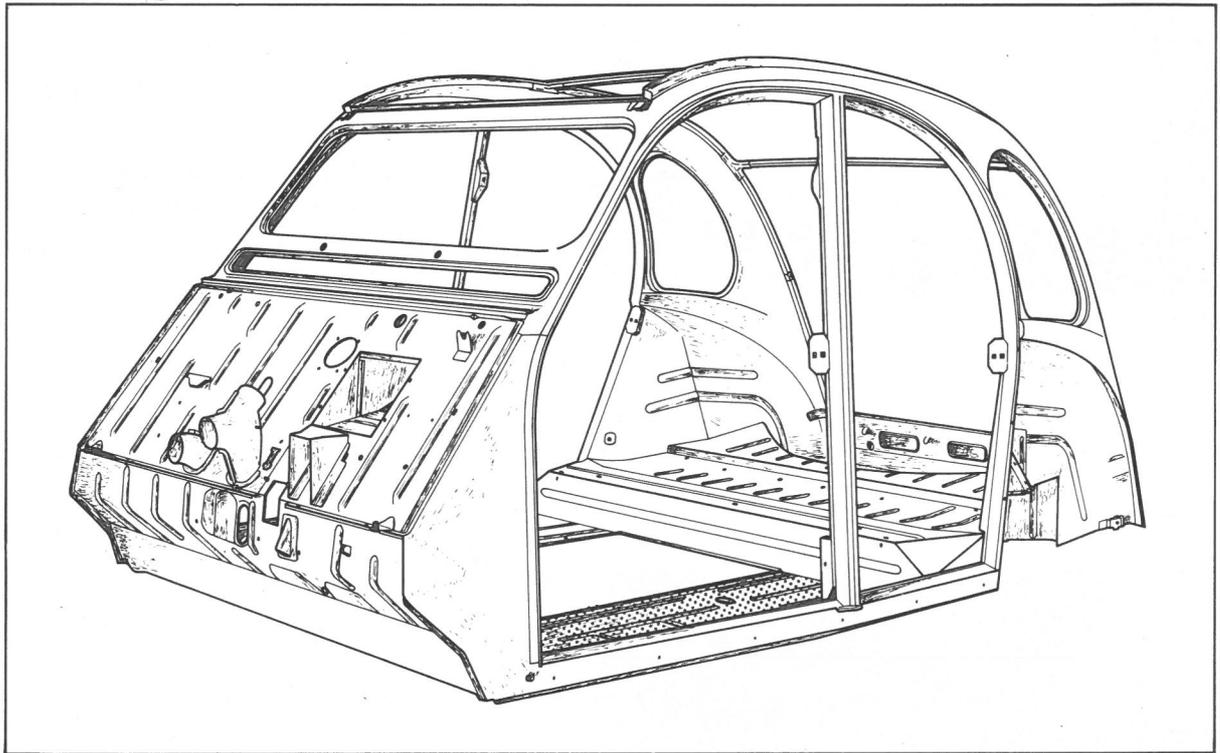


11 845



REPLACEMENT D'UN PLANCHER LATÉRAL

A. 80-75



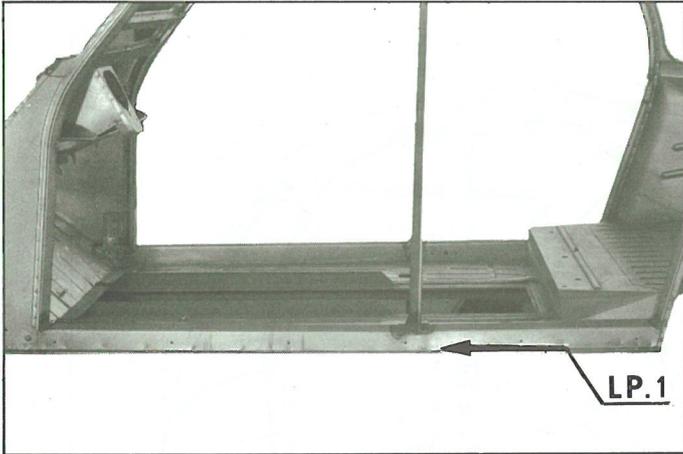
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte avant,
 - la porte arrière
 - le siège avant et ses glissières
 - la banquette arrière
 - les tapis,
 - la patte de fixation latérale de ceinture
- } (du côté intéressé)

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pincettes serre-tôles.

11 826



11 837



13 144



DEPOSE

1. Déposer les vis de fixation du plancher sur la plate-forme et le renfort inférieur de fixation de ceinture.
2. Pointer et percer les lignes de points de soudure du plancher latéral suivant les lignes :
 - LP. 1 (liaison avec brancard de bas de caisse),
 - LP. 2 (liaison avec planche à talon)
 - LP. 3 (liaison avec plancher des pédales).

PREPARATION

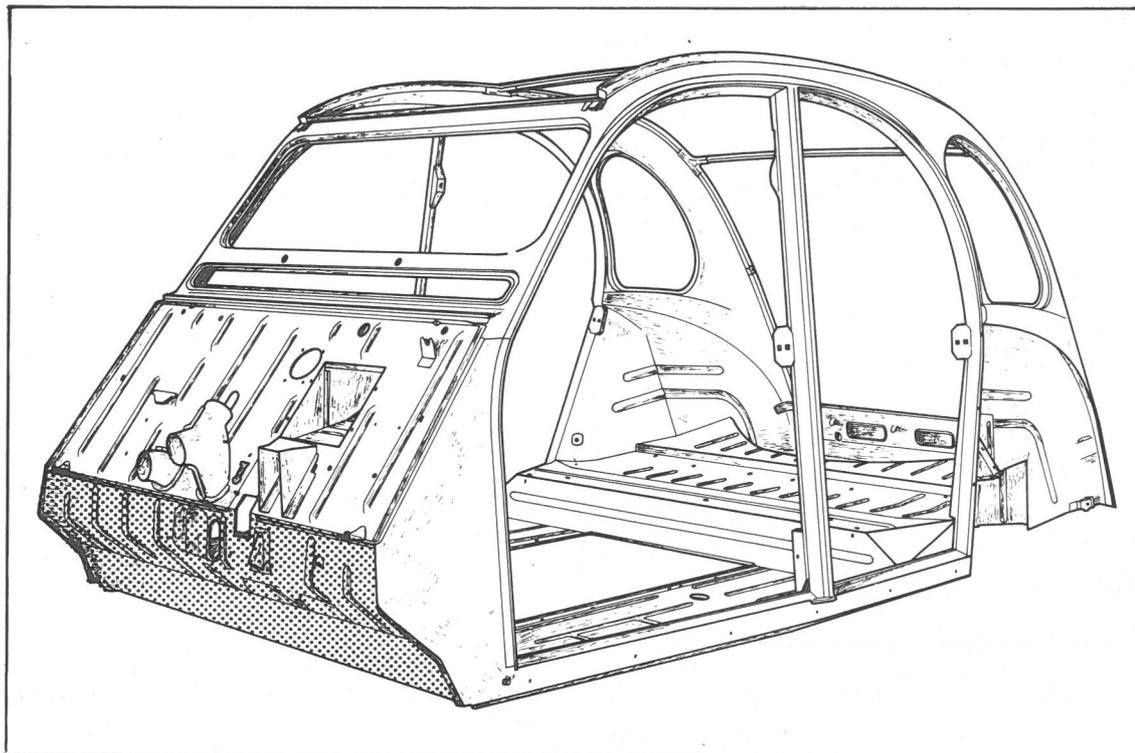
3. Reforme les tôles par planage , meulage et soudure des bords déformés ou déchirés. Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

4. Présenter le plancher latéral sur la caisse, le brider à l'aide de pinces serre-tôles.
5. Procéder à son soudage à la pince, suivant les lignes :
 - LP. 1,
 - LP. 2,
 - LP. 3
6. Exécuter un joint de mastic d'étanchéité entre :
 - Plancher latéral - Brancard
 - Plancher latéral - Plancher des pédales
 - Plancher latéral - Planche à talon
7. Poser :
 - les vis de fixation du plancher sur la plate-forme,
 - le renfort inférieur de ceinture.
8. Parfaire l'insonorisation sous caisse.
9. Peindre.
10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PLANCHER DE PEDALES

A.80-75



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

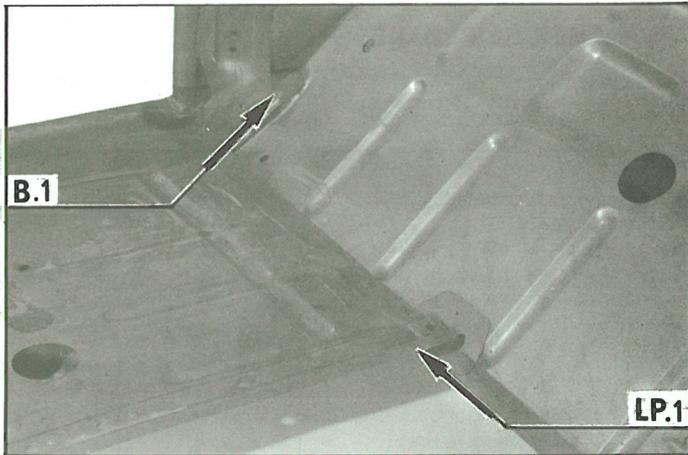
- la caisse,
- le capot,
- les joues d'aile,
- les ailes avant,
- les deux portes avant,
- les sièges avant,
- le tapis avant,
- le volant,
- le pédalier,

Dégarnir le plancher de pédales.

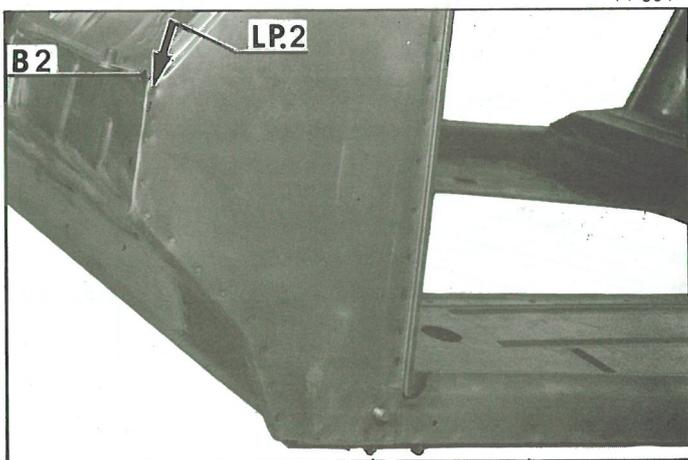
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Appareil de soudage « MIG » ou « SAFERPOINT »
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles

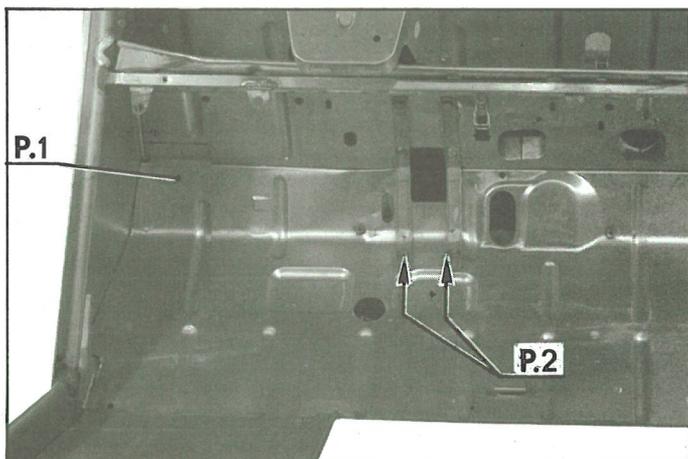
13 144



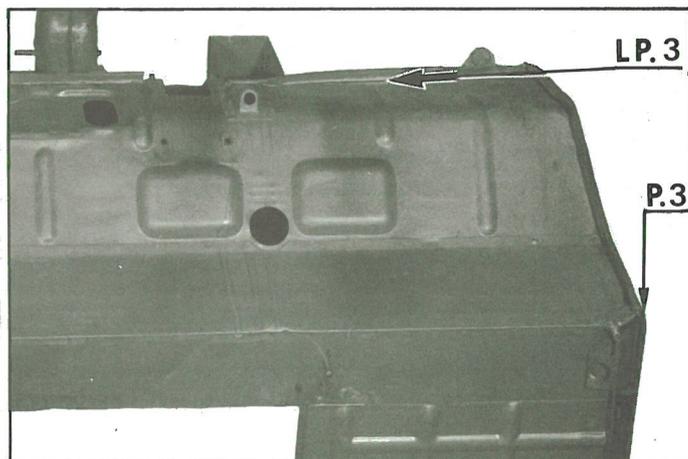
11 831



11 834



12 955



DEPOSE

1. De chaque côté :

Eliminer les brasures suivant :

- B.1
- B.2

2. Dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes ou points :

- P.2 (liaison avec renfort de pédalier)
 - P.1
 - P.3
 - LP.1
 - LP.2
 - LP.3
- } (de chaque côté)

PREPARATION

3. Reformier les tôles par planage, meulage et soudure des bords déformés ou déchirés.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

4. Présenter le plancher de pédales sur la caisse, le brider à l'aide de pinces serre-tôles.

5. Procéder au soudage à la pince suivant les lignes ou points :

- LP.3
 - LP.2
 - LP.1
 - P.3
- } (de chaque côté)

6. Souder à l' autogène en « bouchon » (« MIG » ou « SAFERPOINT ») suivant les points :

- P.2
- P.1 (de chaque côté)

7. Exécuter les brasures suivant :

- B.1 (un cordon de chaque côté)
- B.2 (un point de chaque côté)

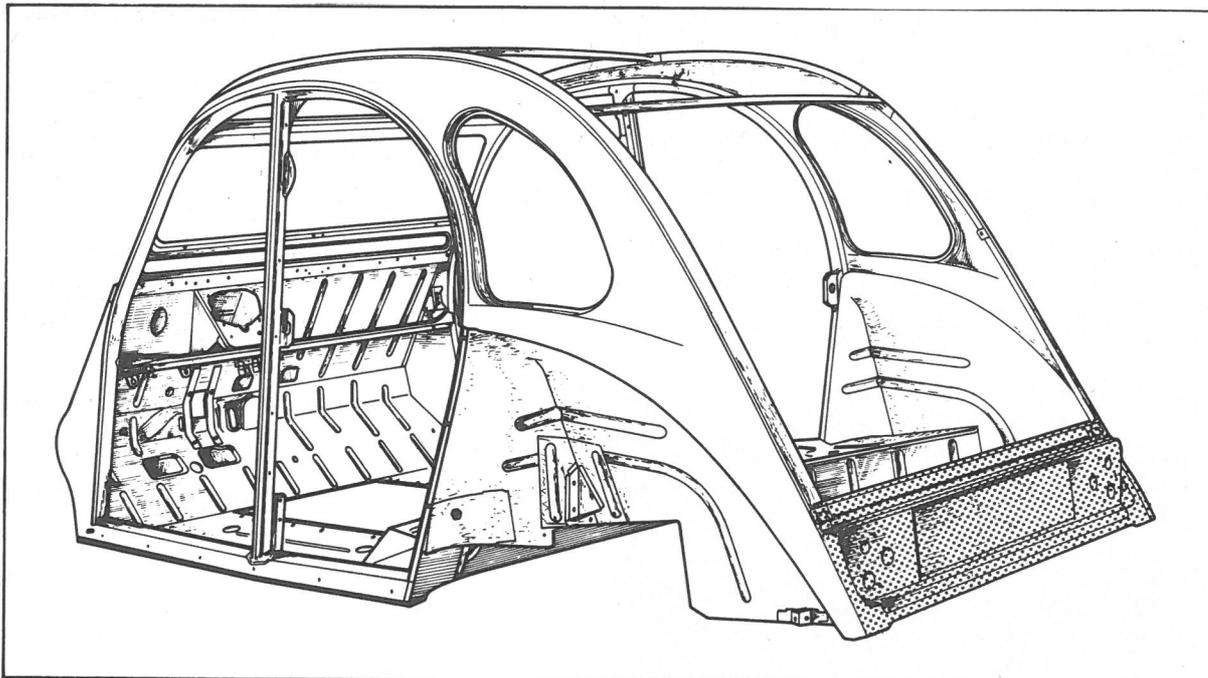
8. Parfaire l'étanchéité.

9. Peindre.

10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE TOLE DE FOND DE COFFRE

A. 80-14



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- les deux ailes arrière,
- les deux roues arrière,
- les feux arrière,
- le pare-chocs arrière.

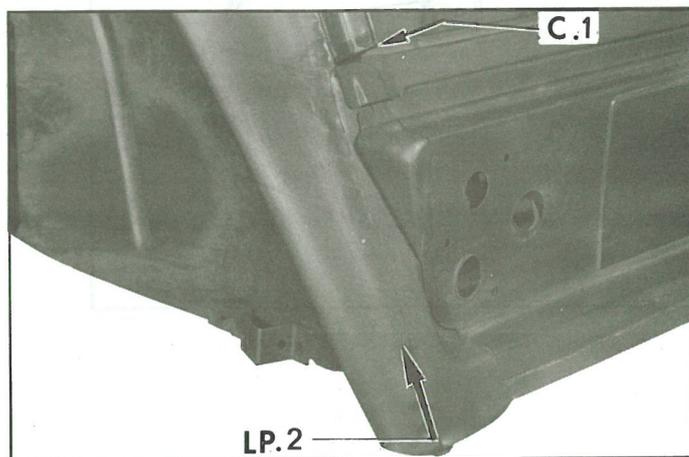
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Appareil de soudage « MIG » ou « SAFERPOINT »
- Pinces serre-tôles

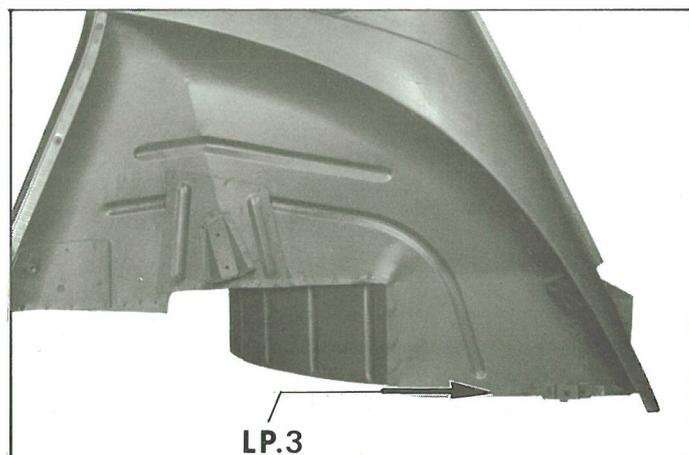
13 180



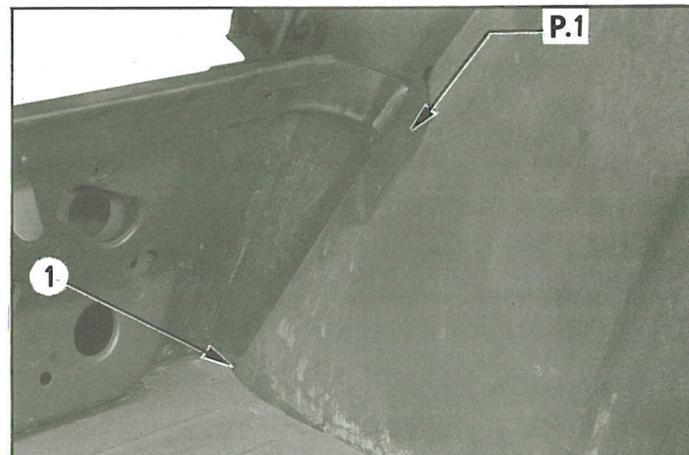
11 835



11 836



12 954



DÉPOSE

1. Déposer l'ensemble panneau arrière et plancher de coffre :

Pointer et percer les lignes de points de soudure suivant les liaisons :

- LP.1 : Tôle de fond de coffre-tôle sous siège arrière

De chaque côté :

- LP.2 : Panneau de côté - panneau arrière

- LP.3 : Tôle de fond de coffre-passage de roue

- P.1 : Traverse de panneau arrière-passage de roue

Couper à la scie le cordon de soudure autogène C.1 (liaison panneau arrière-panneau de côté).

Déposer l'ensemble panneau arrière-fond de coffre.

PRÉPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE

3. Poser l'ensemble fond de coffre-panneau arrière :

Présenter l'ensemble tôle de fond de coffre avec panneau arrière et gousset (1) sur la caisse, et le brider à l'aide de pinces serre-tôles.

Souder (pince à souder) suivant les liaisons :

De chaque côté :

- LP.2

- LP.3

- P.1

Souder à l'autogène en « bouchon » (« MIG » ou « SAFERPOINT ») suivant la ligne LP.1.

De chaque côté :

Exécuter un cordon de soudure autogène suivant C.1

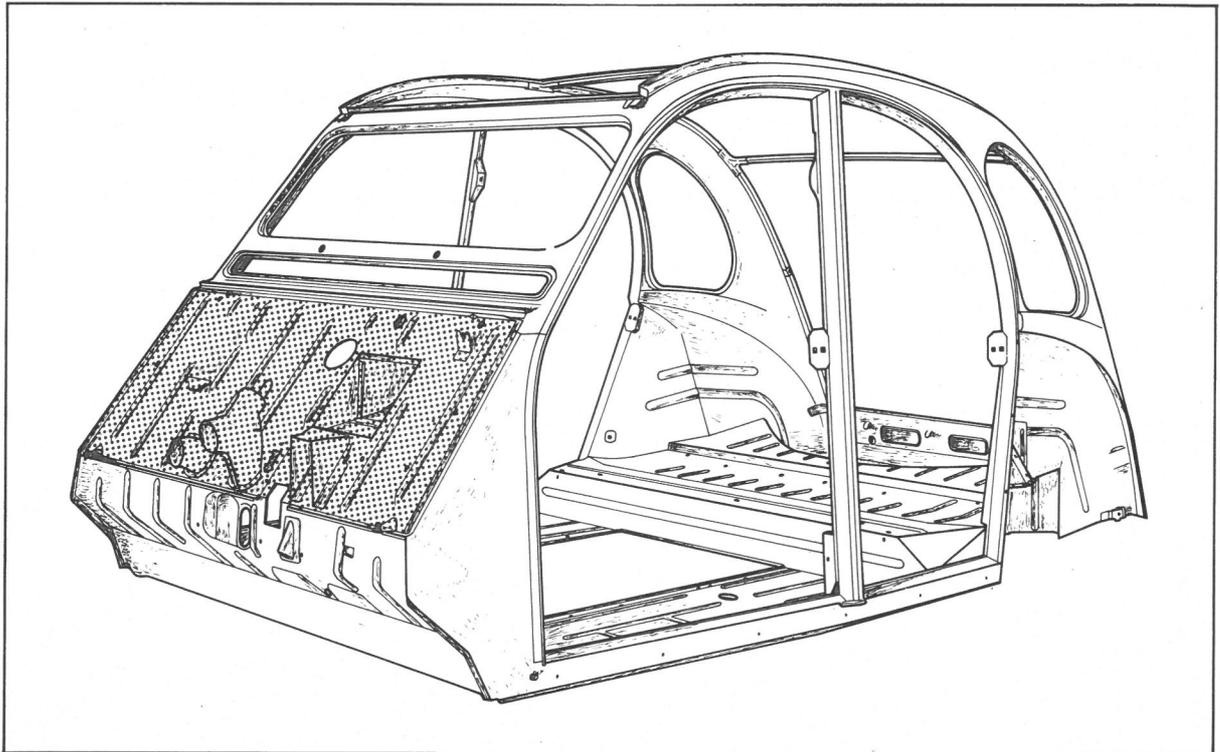
4. Parfaire l'étanchéité et la protection sous caisse.

5. Peindre.

6. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN TABLIER

A. 80-75



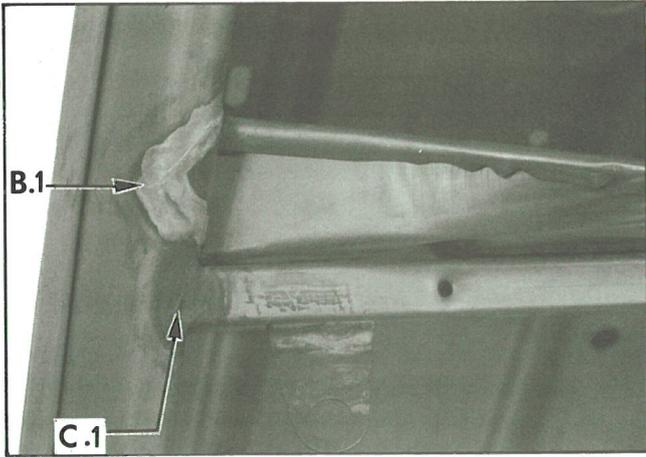
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le capot,
- les ailes avant,
- les joues d'ailes,
- les deux portes avant,
- la batterie,
- le volant,
- la planche de bord,
- la commande de boîte de vitesses,
- le moteur d'essuie-glace,
- le levier de frein à main,
- les conduits d'aération,
- le maître-cylindre.

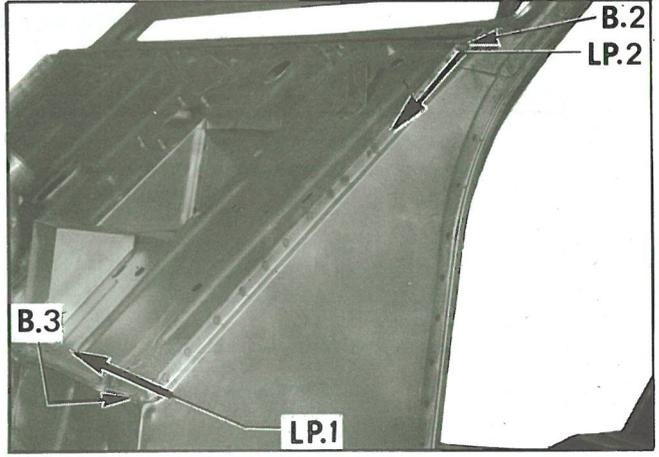
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Burin à dégraffer
- Poste de soudure auto-gène
- Appareil de soudage « MIG » ou « SAFERPOINT »
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles

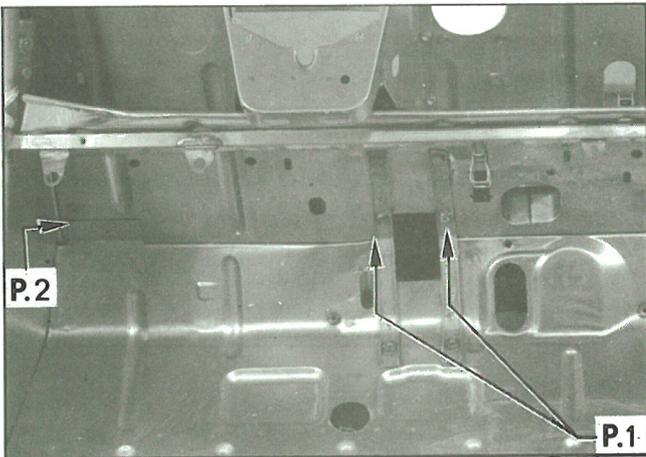
11 841



11 831



11 834



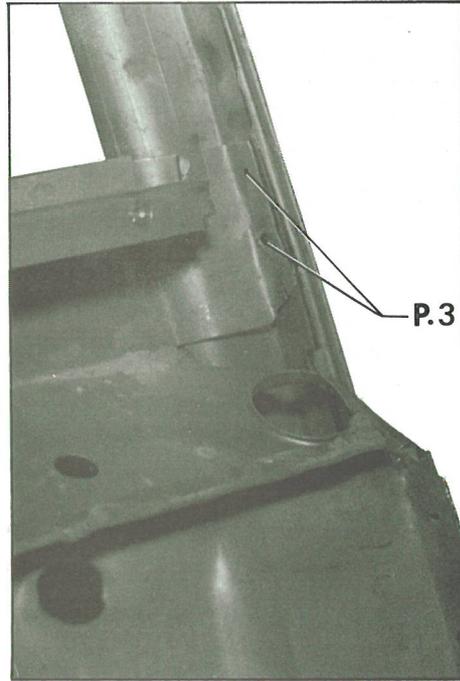
11 829



11 830



13179



DEPOSE

1. Découper au burin à dégraffer la traverse de maintien de planche de bord, suivant :
 - C. 1 (de chaque côté).

2. Eliminer, en chauffant et brossant, les brasures, suivant :
 - B. 1 } (de chaque côté)
 - B. 2 }
 - B. 3 }

4. Pointer et percer les lignes de points de soudure du tablier suivant les liaisons :
 - P.1 : Renfort de pédalier
 - P.2 : Plaquettes de renfort (de chaque côté)
 - LP.1 : Plancher des pédales
 - LP.2 : Tôle latérale d'auvent (de chaque côté)
 - LP.3 : Baie de pare-brise
 - LP.4 : Baie de pare-brise
 - LP.5 : Baie de pare-brise-panneau de côté (sur 15 cm environ) (de chaque côté)
 - P.3 : Traverse de tablier-panneau de côté. (de chaque côté).

5. Déposer le tablier.

PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage.
 Reforme les tôles, si nécessaire.
 Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf

POSE

6. Présenter le tablier sur la caisse, en engageant la partie supérieure sous la baie de pare-brise. Maintenir l'ensemble à l'aide de pinces serretôles.

7. Souder (soudure autogène) la traverse de maintien de planche de bord, suivant :
 - C. 1 (de chaque côté).

8. Braser suivant les points :
 - B.1 } (de chaque côté)
 - B.2 }
 - B.3 }

9. Souder, à la pince suivant les liaisons :
 - P.3 } (de chaque côté)
 - LP.5 }
 - LP.2 }
 - LP.3
 - LP.4
 - LP.1

10. Souder à l'autogène en « bouchon » (« MIG » ou « SAFERPOINT ») la plaquette renfort et les renforts de pédalier, suivant :
 - P.2 (de chaque côté)
 - P.1

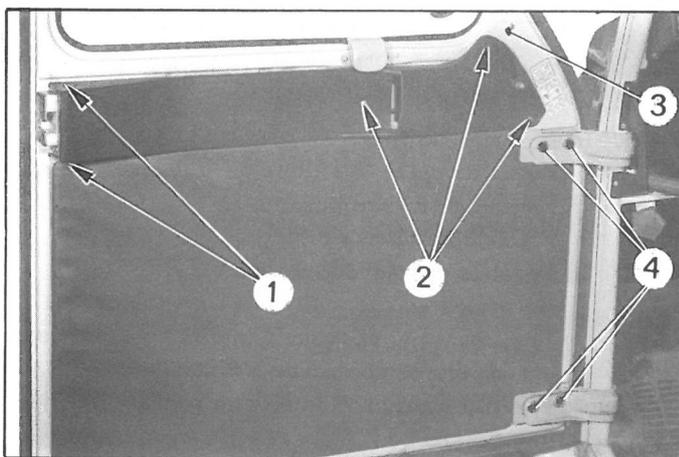
11. Parfaire l'étanchéité de la caisse

12. Peindre.

13. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE PORTE LATÉRALE AVANT (10/1976 →)

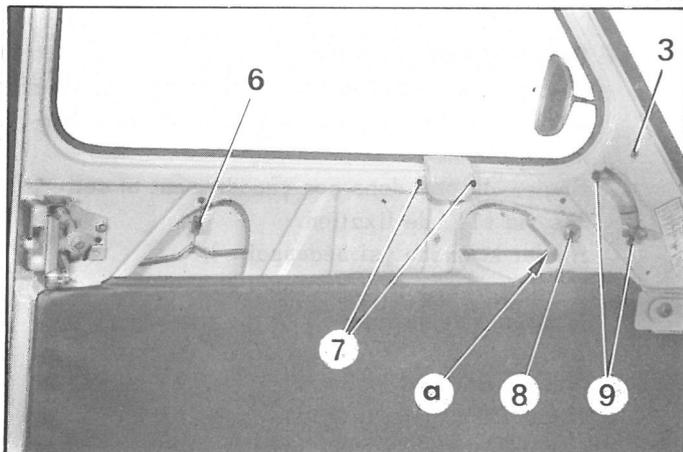
77-439



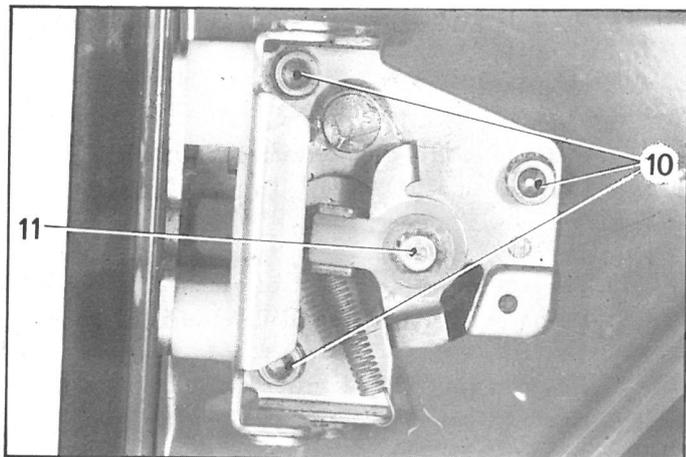
10 879



77-440



10 873



DESHABILLAGE.

1. Déposer le bandeau supérieur de la porte (vis (1) et (2)).

2. Déposer le panneau intérieur garni.

3. **Déposer le rétroviseur extérieur (porte gauche) :**
Déposer la vis intérieure (3).
Déposer la vis extérieure (5) et dégager le rétroviseur.

4. **Déposer la porte :**
Déposer les vis (4) ainsi que les cales de réglage sous charnières et retirer la porte.

5. **Déposer les glaces et la gâche d'accrochage**
(Voir Op. AZ. 961-8).

6. **Déposer le verrou de la glace mobile** (vis (7)).

7. **Déposer la serrure et ses commandes :**

a) **Déposer la commande extérieure :**
Déposer la vis (11) et retirer la commande extérieure ainsi que ses bagues d'étanchéité et son ressort.
Déposer le ressort de rappel (6) des commandes de serrure.

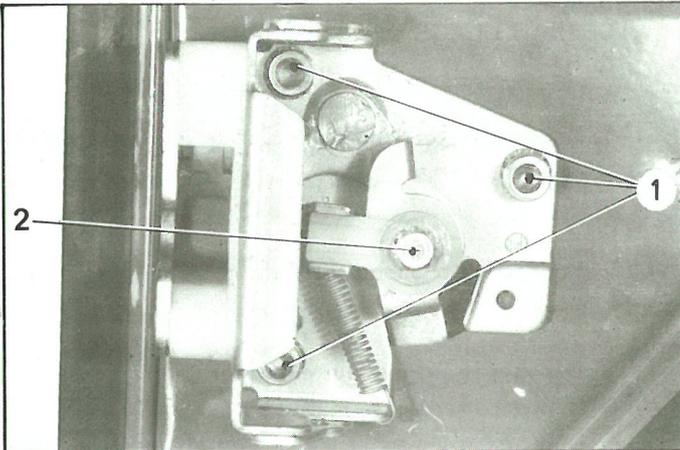
b) **Déposer la commande intérieure :**
Dévisser, en « a », la tige de liaison de la commande intérieure.
Déposer la vis (8) avec ses entretoises et retirer la commande intérieure.
Déposer les écrous « clips » (9).

c) **Déposer la serrure :**
Déposer les vis (10) et retirer la serrure avec la tige de commande à distance.
Déposer la plaquette intérieure de fixation de la serrure.

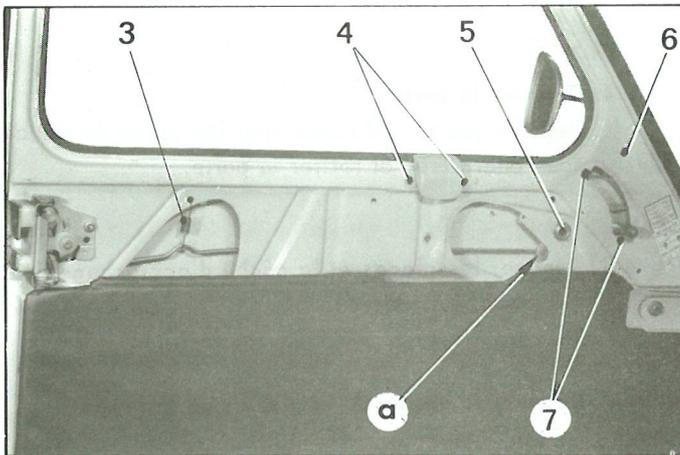
8. Déposer le caoutchouc d'étanchéité de la porte.

9. Déposer le profilé d'enjolivement extérieur de la porte (suivant le modèle du véhicule).

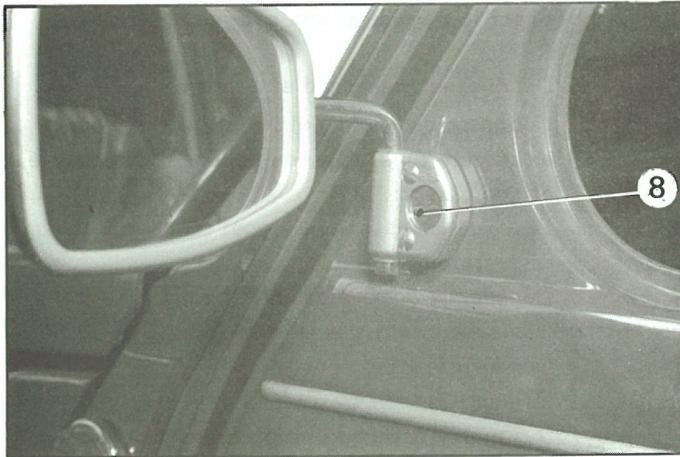
10 873



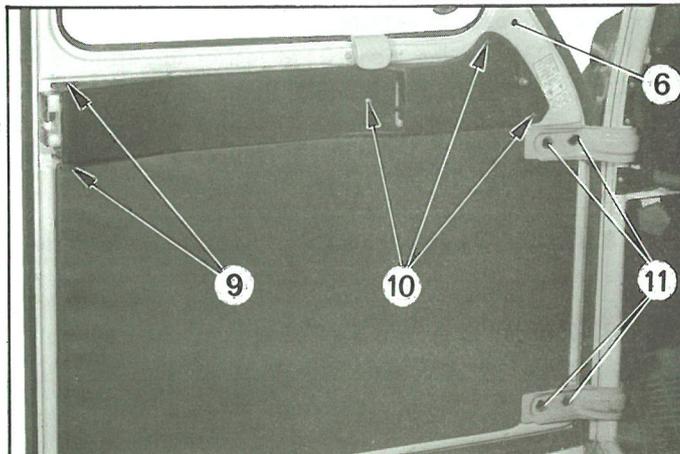
77-440



10 879



77-439



HABILLAGE.

10. Poser la serrure et ses commandes :

a) Poser la serrure :

Mettre en place la serrure et la plaquette taraudée servant à sa fixation.

Fixer la serrure (vis (1)).

b) Poser la commande intérieure :

Mettre les écrous « clips » (7) en place.

Positionner la commande intérieure et la visser sur la tige de commande à distance en « a ».

Fixer la commande intérieure par la vis et les entretoises (5).

c) Poser la commande extérieure :

Mettre en place la commande extérieure avec ses baguettes d'étanchéité et son ressort (3).

Fixer l'ensemble par la vis (2).

11. Poser les glaces et la gâche d'accrochage de glace mobile :

(Voir Op. AZ. 961-8).

12. Poser le verrou de glace mobile (vis (4)).

13. Poser le profilé d'étanchéité de la porte.

14. Poser et régler la porte :

Mettre la porte en place et la fixer par les vis (11) en interposant une cale sous chacune des charnières.

Régler la porte dans son encadrement et serrer les vis (11) de fixation.

Régler la gâche (si nécessaire).

Vérifier et régler, si nécessaire, la commande intérieure de serrure.

15. Poser le panneau intérieur garni.

16. Poser le bandeau supérieur de porte (vis (9) et (10)).

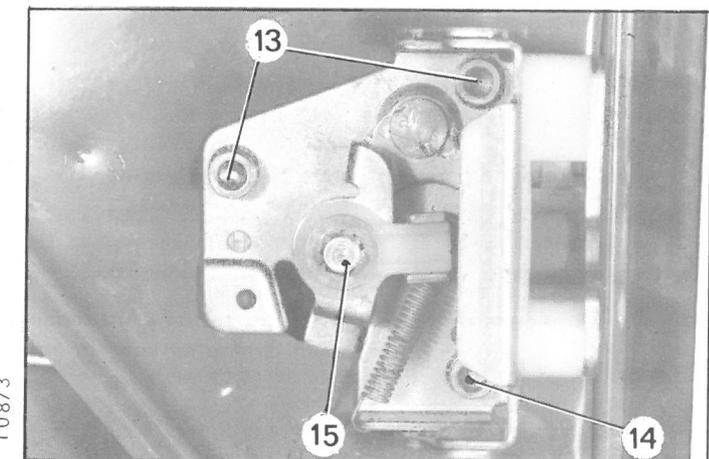
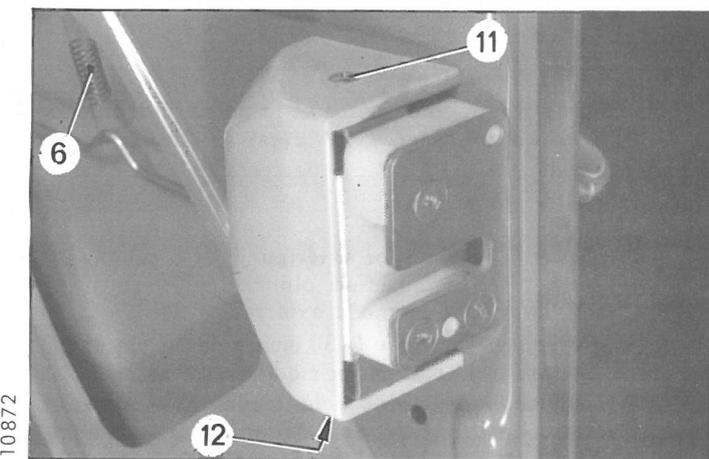
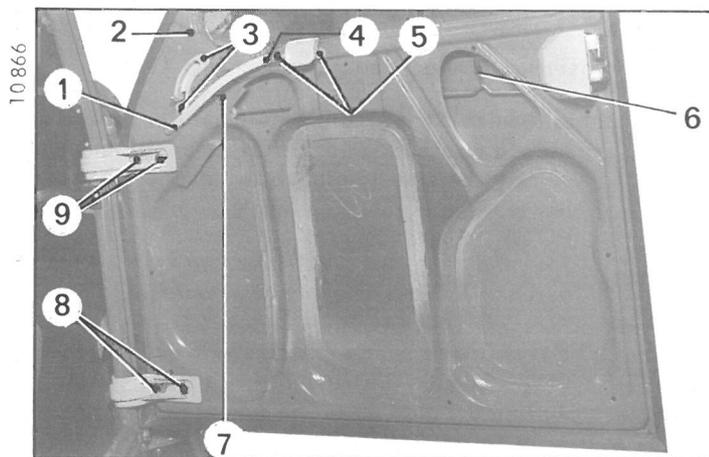
17. Poser le profilé d'enjolivement de la porte (suivant modèle).

18. Poser le rétroviseur : (porte gauche)

Mettre le rétroviseur en place et le fixer par la vis (8).

Poser la vis (6) de fixation sur la doublure intérieure de porte.

DESHABILLAGE ET HABILLAGE D'UNE PORTE LATÉRALE
(Véhicules AZ depuis Septembre 1972 et AZU - AK depuis Octobre 1976)



DESHABILLAGE

1. Dégrafer le panneau de garniture intérieur.
2. **Déposer le rétroviseur extérieur** (porte gauche) :
Déposer la vis (2) à l'intérieur.
Déposer la vis (10) à l'extérieur (s'assurer que la platine porte-écrou ne tourne pas) et déposer le rétroviseur extérieur.
3. **Déposer la porte** :
Déposer les vis (8) et (9) et déposer la porte.
4. Déposer les glaces et la gâche d'accrochage (porte avant seulement).
5. **Déposer la poignée intérieure** :
Déposer les deux vis (1) et (4) et déposer la poignée.
6. **Déposer le verrou de glace** (porte avant seulement):
Déposer les deux vis (5) et déposer le verrou de glace.
7. Déposer les deux vis (3) et déposer l'applique de poignée.
8. **Déposer la serrure et ses commandes** :
 - a) Déposer les vis (11) partie supérieure, (12) partie inférieure et déposer le boîtier de platine.

NOTA : Toutes les vis de fixation de la serrure et du boîtier sont treinées à l'aide de Loctite Frénétanch appliqué dans le taraudage.

 - b) Déposer la commande extérieure :
Déposer la vis (15) et déposer la commande ainsi que ses bagues d'étanchéité et son ressort. Décrocher le ressort (6) de la commande intérieure et le déposer.
 - c) Déposer la commande intérieure :
Dévisser la tige de liaison du levier de commande.
Déposer la vis (7), ses rondelles entretoises et déposer la commande intérieure.
 - d) Déposer les vis (13) et (14) ; déposer la serrure et sa tige de liaison.
 - e) Déposer la plaquette de fixation.
9. Déposer le caoutchouc d'étanchéité.

HABILLAGE

10. Poser la serrure et ses commandes :

a) Introduire par l'ajour de la doublure, la tige de liaison montée sur la serrure et positionner la serrure. Glisser la plaquette taraudée, et poser les vis (1) et (2); les serrer (rondelle plate).
 NOTA : Ne pas omettre de déposer du Loctite Frénétanch dans chaque taraudage afin d'assurer le freinage des vis, au montage.

b) Poser la commande extérieure avec son ressort et ses baques d'étanchéité. La fixer sur la serrure à l'aide de la vis (3) (rondelle plate).

c) Poser la commande intérieure. La fixer à l'aide de la vis (9) (rondelle entretoise). Visser la tige de liaison sur la commande intérieure après s'être assuré de la présence de la rondelle anti-bruit.

Laisser un jeu de 2 mm avant l'attaque de la serrure. Poser le ressort (8) et l'accrocher à la doublure.

d) Présenter le boîtier de serrure et poser les vis (12) dessus et dessous; les serrer.

11. Poser l'applique de la commande intérieure. Serrer les vis (5).

12. Poser la poignée intérieure. Serrer les vis (4) et (7).

13. Poser la glace de porte et la gâche d'accrochage (porte avant seulement) ainsi que le verrou intérieur.

14. Poser le rétroviseur extérieur (porte gauche): Introduire l'écrou et sa plaque-renfort entre la doublure et le panneau extérieur.

Présenter l'embase (13) munie de sa vis extérieure (14) et la serrer modérément.

Engager le rétroviseur dans son palier nylon et serrer les vis (15) de blocage du palier.

Serrer la vis (14) à l'extérieur.

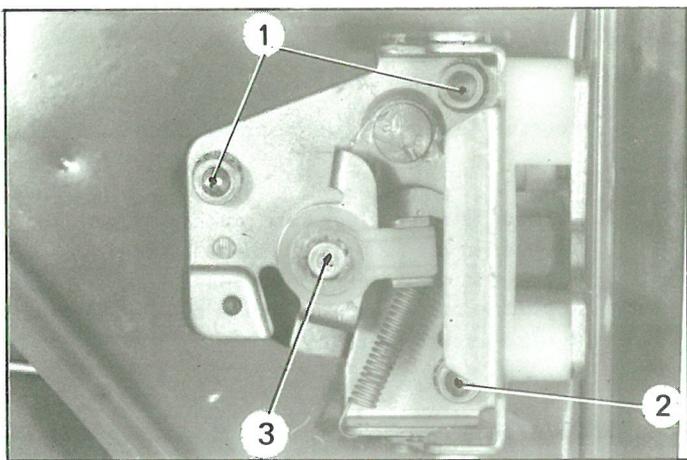
Poser et serrer la vis (6) à l'intérieur.

15. Poser les caoutchoucs d'étanchéité.

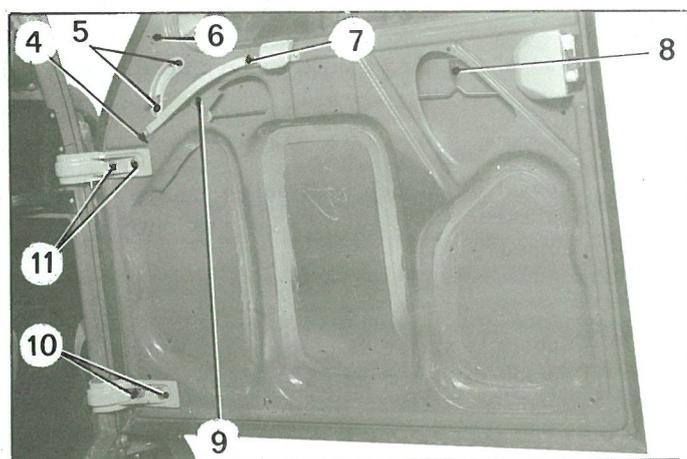
16. Agraffer le panneau de garnissage intérieur.

17. Poser et régler la porte à l'aide des vis (10) et (11). Si nécessaire, il est possible de régler la fermeture de la porte en interposant des cales sous la gâche.

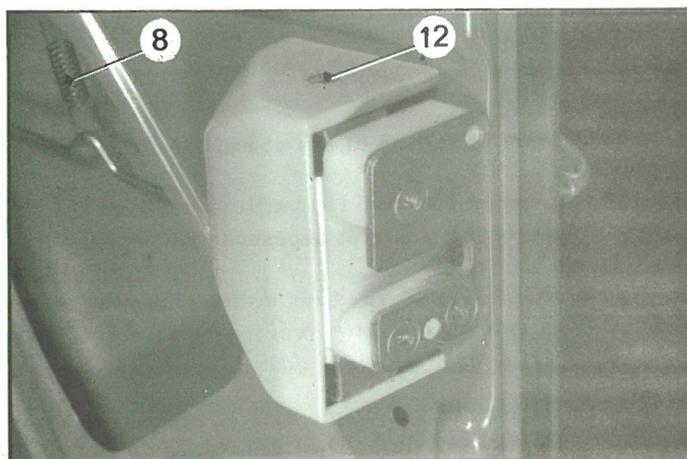
10873



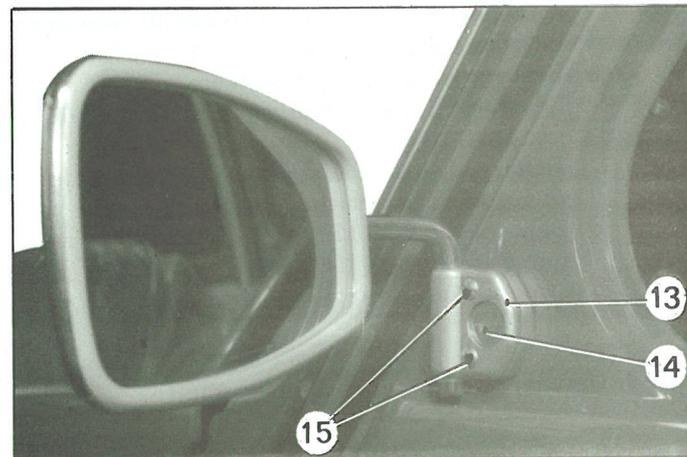
10866



10872



10879



REPLACEMENT D'UNE PORTE LATERALE ARRIERE

77 - 485

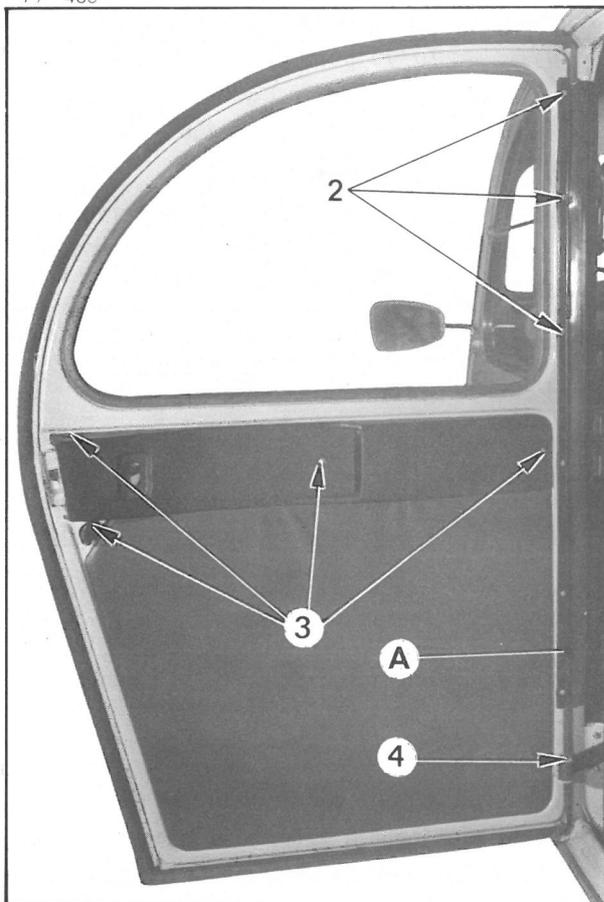


DEPOSE

1. Déposer la porte :

- Déposer la vis (1) et retirer l'arrêtoir de porte.
- Déposer l'axe (4) du tirant de porte.
- Déposer les agrafes en plastique (2) (ou vis suivant le modèle du véhicule) servant à fixer le profilé A sur la porte.
- Déposer la porte en la faisant coulisser (grande ouverte) vers le haut.

77 - 486



DESABILLAGE

- 2. Déposer le bandeau supérieur de la porte (vis (3)).

- 3. Déposer le panneau intérieur garni.

4. Déposer la commande extérieure de serrure :

- Déposer la vis (6) et dégager la commande extérieure avec ses coupelles et rondelles.

5. Déposer la serrure :

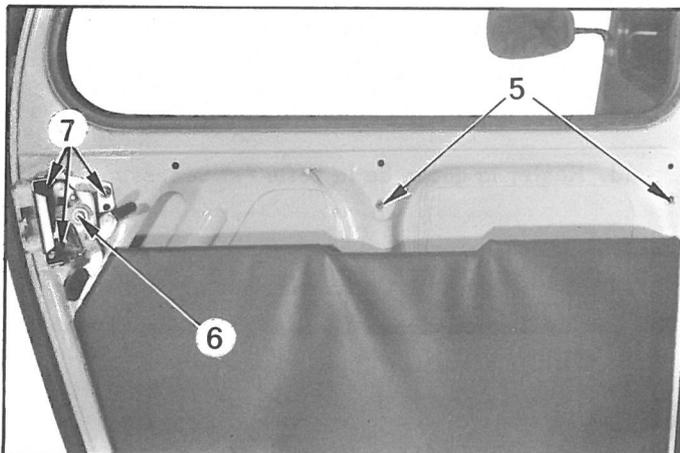
- Déposer les vis (7) et retirer la serrure et la plaque taraudée intérieure servant à sa fixation.

6. Déposer :

- les écrous en cage (5),
- le joint d'étanchéité,
- la glace et son scellement (Voir Op. AZ. 961-6),
- le profilé d'enjolivement extérieur de la porte.

HABILLAGE

77 - 487



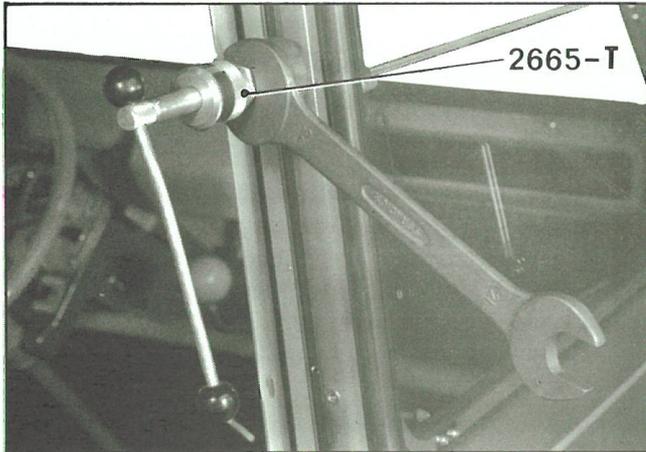
7. Poser :

- les écrous en cage (5),
- le joint d'étanchéité de la porte,
- la glace (voir Op. AZ. 961-6).

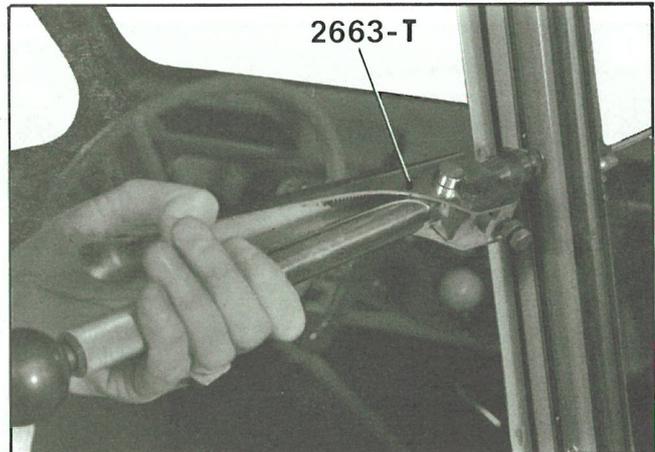
8. Poser la serrure :

- Mettre en place la serrure avec la plaque taraudée servant à sa fixation.
- La fixer par les vis (7).
- Mettre en place la commande extérieure avec ses coupelles et rondelles et fixer l'ensemble à l'aide de la vis (6).

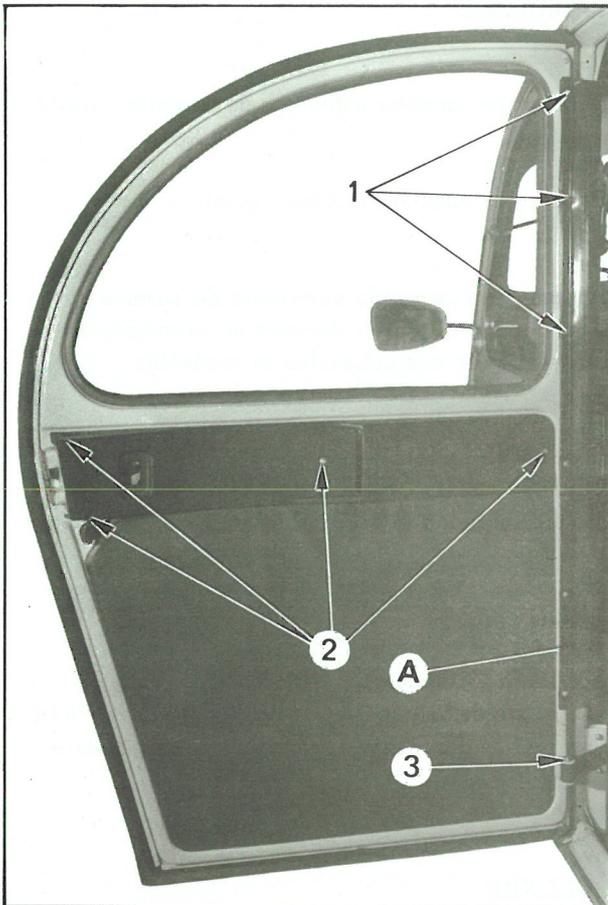
1939



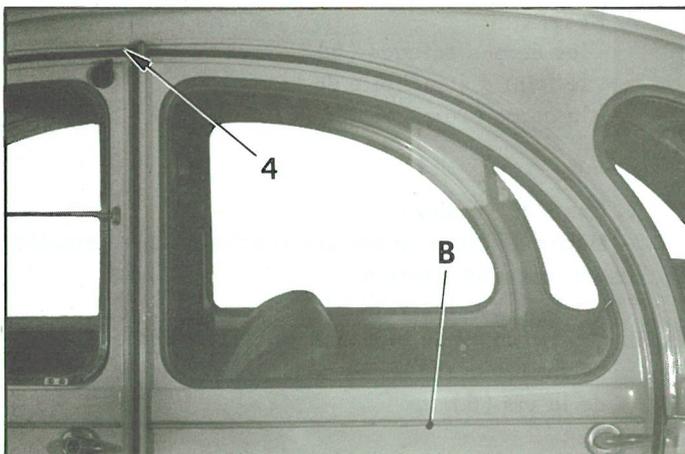
1941



77 - 486



77 - 485



9. Poser les rivets «OTALU» sur la porte

(—→ 10/1976) :

Monter les six rivets à l'aide de l'outil riveur «2665-T» ou avec la pince «2663-T».

NOTA : Les rivets OTALU et vis servant à fixer le profilé A sur la porte peuvent être remplacés par les agrafes en plastique (1).

10. Poser le panneau intérieur garni.

11. Poser le bandeau supérieur de la porte (vis (2)).

POSE

12. Poser la porte :

Engager la porte sur sa charnière et la faire coulisser jusqu'à la butée inférieure.

Poser l'arrêt de porte sur la charnière et le fixer par la vis (4).

Fixer le tirant de retenue à l'aide de son axe (3).

Fixer le profilé A par les agrafes (6) (ou vis suivant le modèle de véhicule).

13. Régler la gâche de la porte (si nécessaire).

14. Tracer les trous de fixation des agrafes du profilé d'enjolivement B.

Percer suivant le tracé (diamètre = 3 mm).

Poser le profilé d'enjolivement.

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE PARE-BRISE

77-444



Manuel 854-5

DEPOSE.

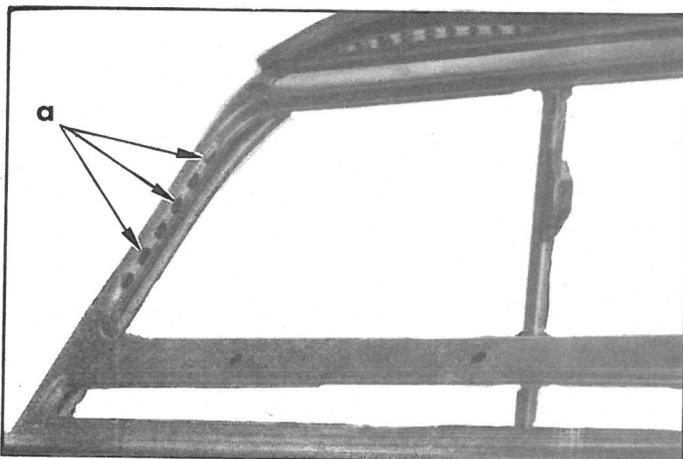
1. Relever les balais d'essuie-glace.

2. Déposer le pare-brise :

De l'intérieur du véhicule, exercer une pression sur la face intérieure de la glace et dégager (en commençant par les angles supérieurs) la lèvres intérieure du scellement de glace.

Retirer l'ensemble glace-scellement.

11 824



PREPARATION.

3. De chaque côté, coller une bande de ruban « BARNADER » sur les montants de baie de pare-brise afin d'obturer les ajours « a ».
4. Poser le scellement sur la glace de pare-brise. Introduire dans la gorge intérieure du scellement, une ficelle ($\phi = 4$ mm environ) préalablement suiffée ou savonnée et faire croiser les extrémités dans la zone inférieure du pare-brise.

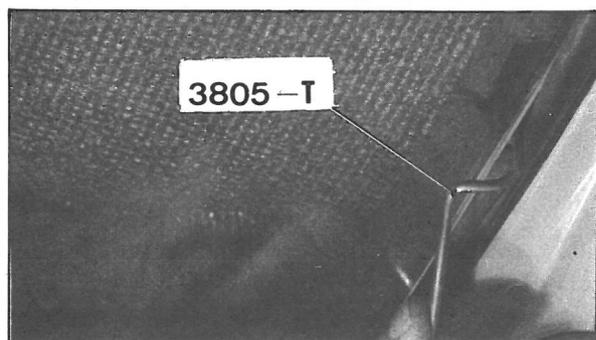
POSE.

5. Présenter le pare-brise sur son encadrement (les extrémités de la ficelle se trouvant côté intérieur du véhicule). Maintenir la glace plaquée pendant qu'un aide tire sur les extrémités de la ficelle afin d'engager la lèvres du caoutchouc sur la feuillure. A l'aide d'un maillet en cuir (ou avec la paume de main) frapper sur la périphérie de la glace afin de parfaire sa mise en place.
6. Nettoyer la glace et rabattre les balais d'essuie-glace.

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE LUNETTE ARRIERE

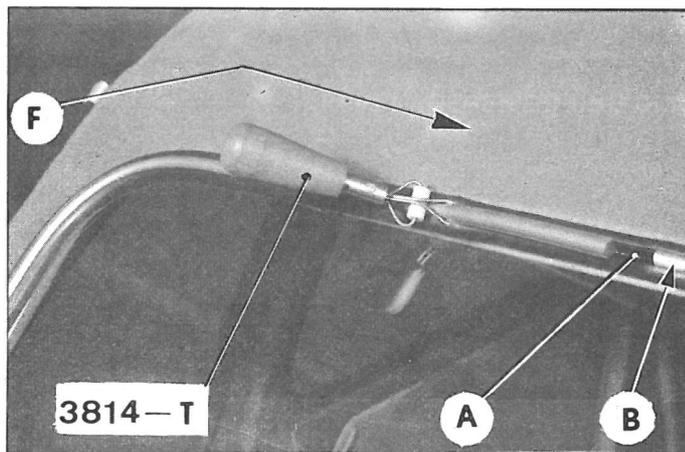
DEPOSE :

1. Déposer la clé du scellement de glace.
2. Exercer une pression sur la face intérieure de la glace et la dégager de son scellement.
3. Déposer le scellement de glace.



POSE.

4. Mettre le scellement en place sur la caisse.
5. Présenter la glace et engager sa partie inférieure dans la gorge du caoutchouc à l'aide de l'outil 3805-T.
Poursuivre l'opération sur le pourtour complet de la glace.
6. Passer le bout de la clé dans le bec de l'outil 3814-T et introduire l'extrémité de cette clé dans le logement A à la partie supérieure dans l'axe de la voiture en B.
Introduire le bec de l'outil entre les lèvres du caoutchouc et pousser l'outil dans le sens de la flèche F.



1932

7. Nettoyer la glace.

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE PORTE ARRIERE

77 - 443



Manuel 854-5

DEPOSE.

1. Exercer une pression sur la face intérieure de la glace et aider la lèvre du scellement à se dégager de la feuillure à l'aide d'une chasse en bois.

Dégager la glace et son scellement.

2. Déposer le scellement de la glace.

PREPARATION.

3. Poser le scellement sur la glace neuve.
4. Introduire dans la gorge du scellement une ficelle de $\phi = 4$ mm environ et faire croiser les extrémités de la ficelle dans la partie inférieure de la glace.

POSE.

5. Présenter la glace sur son encadrement (les extrémités de la ficelle se trouvant côté intérieur du véhicule).

Maintenir la glace plaquée sur son encadrement et procéder à la mise en place de la lèvre intérieure du scellement en tirant sur les extrémités de la ficelle.

Achever la mise en place de la glace en frappant sur sa périphérie avec la paume de la main.

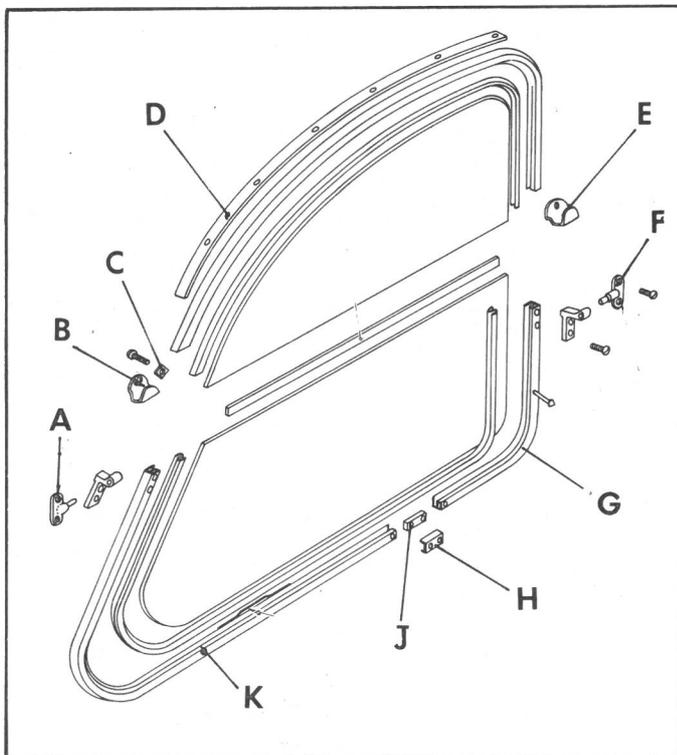
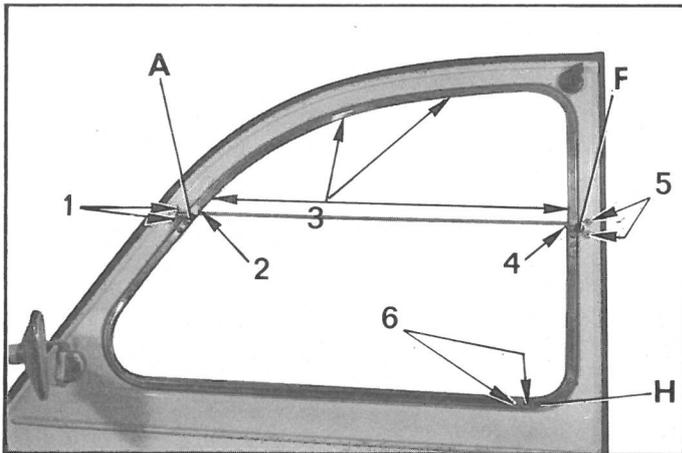
6. Nettoyer la glace.

NOTA : Pour le remplacement d'une glace de custode, procéder de façon identique que ci-dessus.

REPLACEMENT DES GLACES DE PORTE AVANT.

77-442

DESHABILLAGE.



Manuel 854-5

DEPOSE.

1. Déposer la glace mobile :

Déposer les vis (1) et (5) et retirer les axes A et F de retenue de la glace mobile.
Dégager la glace mobile avec son encadrement.

2. Déposer la glace fixe :

Déposer les vis (2) et (4) (côté intérieur de la porte) et les vis (3).
Retirer la glace avec son encadrement et le joint d'étanchéité.

3. Déposer l'encadrement de la glace mobile :

Déposer les vis (6) et dégager à l'aide d'une chasse en bois et d'un marteau, les deux parties G et K de l'encadrement.
Retirer la plaquette taraudée J.

4. Déposer l'encadrement de la glace fixe :

Dégager les pattes B et E de l'encadrement et les plaquettes-écrous C.
Dégager l'encadrement à l'aide d'une chasse en bois et d'un marteau.

HABILLAGE.

5. Pose de l'encadrement de la glace fixe :

Mettre le joint d'étanchéité en place sur la glace.
Engager l'encadrement sur la glace à l'aide d'un maillet.

6. Poser l'encadrement de la glace mobile :

Mettre le joint d'étanchéité en place sur la glace.
Engager au maillet l'élément K de l'encadrement sur la glace.
Mettre en place sur la partie K de l'encadrement la plaquette J et le couvre-joint H et les fixer par une vis (6).
Engager au maillet la partie G d'encadrement sur la glace.
Poser la deuxième vis (6)

POSE.

7. Poser la glace fixe :

Mettre la glace fixe en place avec son joint d'étanchéité D.
Fixer l'ensemble par les vis (3).
Fixer la glace dans ses coins inférieurs à l'aide des plaquettes-écrous C, des pattes B et E et des vis (2) et (4).

8. Poser la glace mobile :

Coller la bande d'étanchéité supérieure sur la glace.
Fixer l'axe A sur la porte par les vis (1).
Mettre la glace mobile en place.
Poser l'axe F et le fixer par les vis (5).
Si nécessaire, régler le crochet de fermeture de la glace.

NOTA : Dans le cas du remplacement de la porte, il sera nécessaire de procéder au perçage pour la pose des vis (2), (3) et (4).

**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 854**

AY

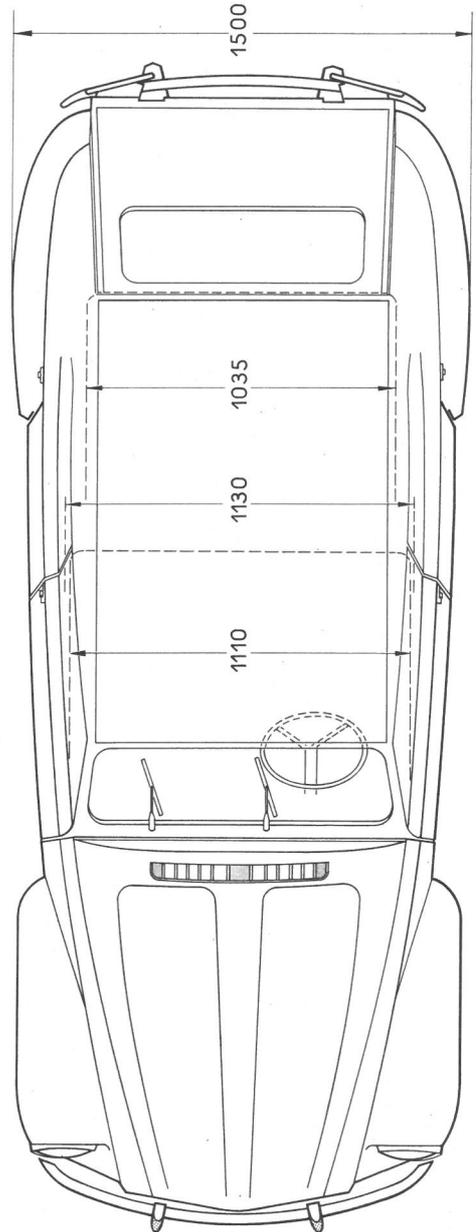
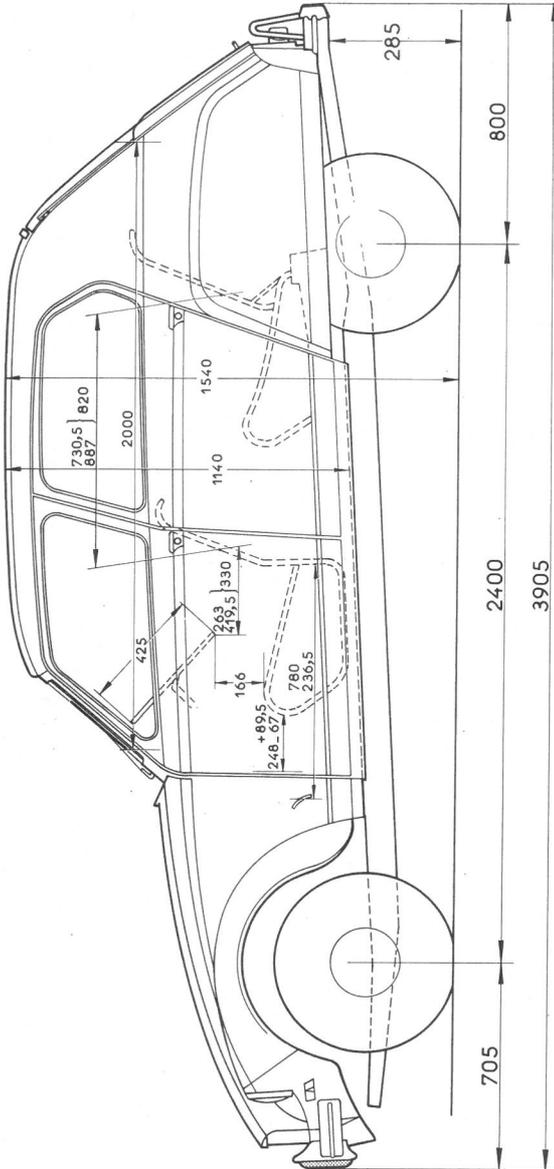
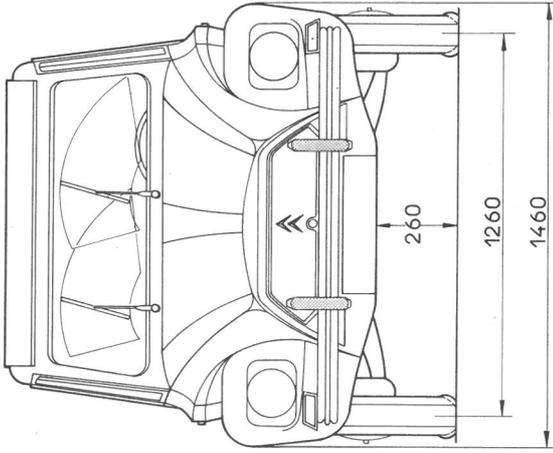
Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	GENERALITES
AY. 00-800	Cotes d'encombrement et d'habitabilité
	TOLERIE
AY. 721-0	Contrôle d'une plate-forme (<i>Voir Op. AZ. 721-0</i>)
AY. 721-3	Redressage et renforcement des longerons de plate-forme (<i>Voir Op. 721-3</i>)
AY. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse
AY. 800-00	Préparation d'une caisse : <ul style="list-style-type: none"> - Etanchéité par masticage - Protection du soubassement
	Travaux sur unit avant :
AY. 801-1	Remplacement d'une baie de pare-brise
AY. 801-4	Remplacement d'un tablier avant
AY. 801-7	Remplacement d'un plancher de pédales
AY. 801-10	Remplacement d'une tôle latérale d'auvent
AY. 812-4	Remplacement d'un pied milieu
AY. 813-1	Remplacement d'une traverse intermédiaire de pavillon
	Travaux sur panneaux de côté :
AY. 821-1	Remplacement d'un panneau de côté complet
AY. 821-4	Remplacement d'un panneau de custode
AY. 821-7	Remplacement d'un brancard de caisse
AY. 821-10	Remplacement d'un passage de roue arrière
AY. 822-1	Remplacement d'une partie avant de panneau de côté
AY. 822-4	Remplacement d'une partie arrière de panneau de côté
AY. 823-1	Remplacement d'un panneau arrière
AY. 823-4	Remplacement d'une tôle de fond de coffre
AY. 831-4	Remplacement d'un plancher latéral
AY. 831-7	Remplacement d'une planche à talon

**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 854**

AY

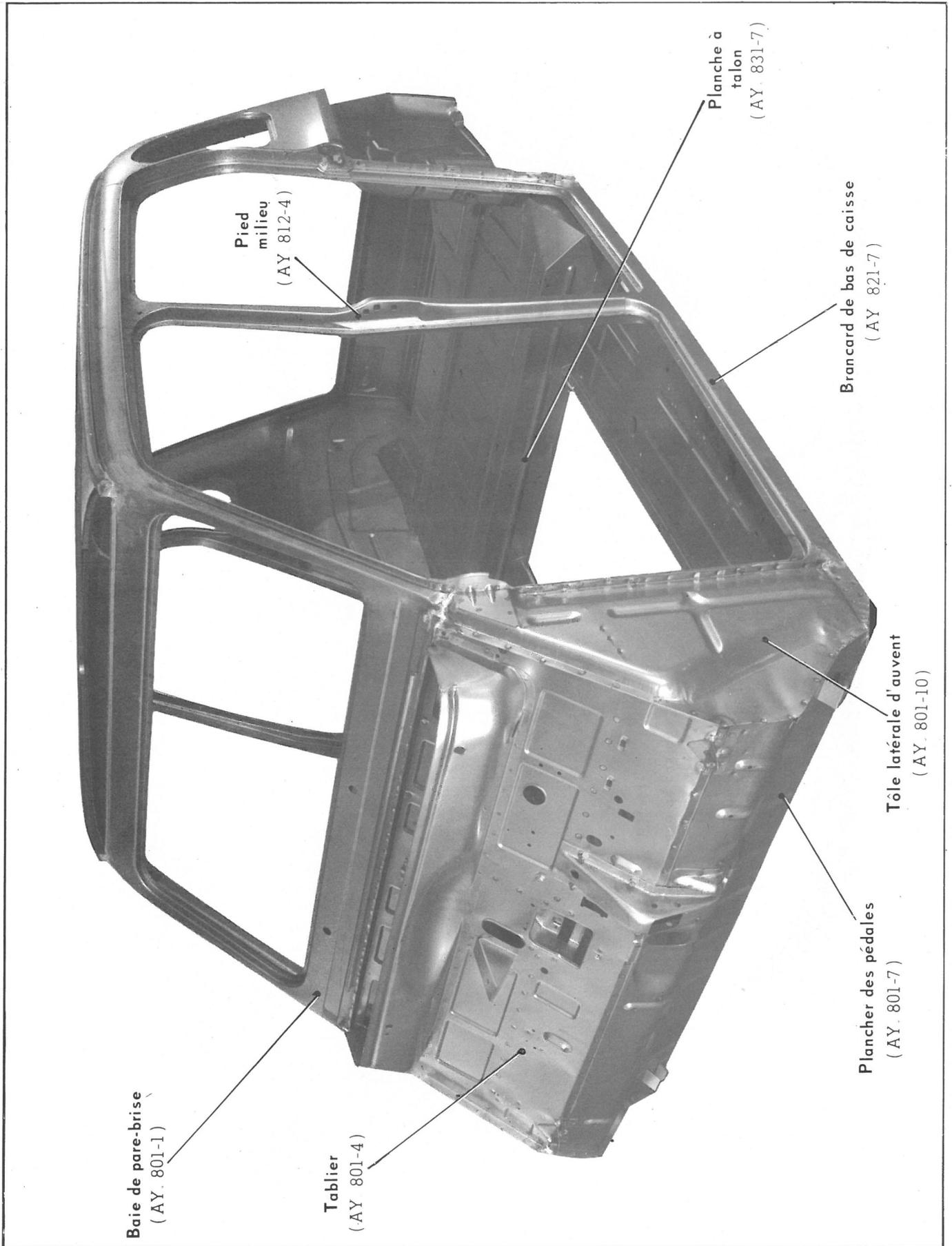
Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	FERRAGE
AY. 840-0	Montage et réglage des éléments d'habillage
AY. 841-1	Remplacement des portes latérales et de la porte de coffre arrière : <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement des portes latérales - Remplacement d'une porte de coffre arrière
AY. 851-1	Remplacement d'une aile avant
AY. 851-2	Déshabillage et habillage d'un ensemble aile avant - passage de roue, joue d'aile
AY. 851-4	Remplacement d'une aile arrière
AY. 852-1	Remplacement d'un capot
AY. 852-7	Remplacement d'une joue d'aile avant
AY. 853-1	Remplacement d'une tôle d'habillage
AY. 853-7	Remplacement d'un ensemble pare-chocs - tôle d'habillage et support d'habillage
AY. 854-2	Pose d'un profilé d'enjolivement sur jet d'eau
AY. 861-1	Remplacement des commandes et serrures des portes latérales avant et arrière
AY. 861-4	Remplacement d'une serrure de hayon arrière
AY. 961-1	Travaux sur glaces de portes avant
AY. 961-4	Remplacement d'une glace de custode ou de porte latérale arrière ou de hayon
AY. 961-7	Remplacement d'une glace de pare-brise
AY. 971-1	Travaux sur capote : <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement d'une capote - Remplacement d'un portique mobile de capote - Remplacement d'un caoutchouc d'étanchéité de capote sur baie de pare-brise.

COTES D'ENCOMBREMENT ET D'HABITABILITE.



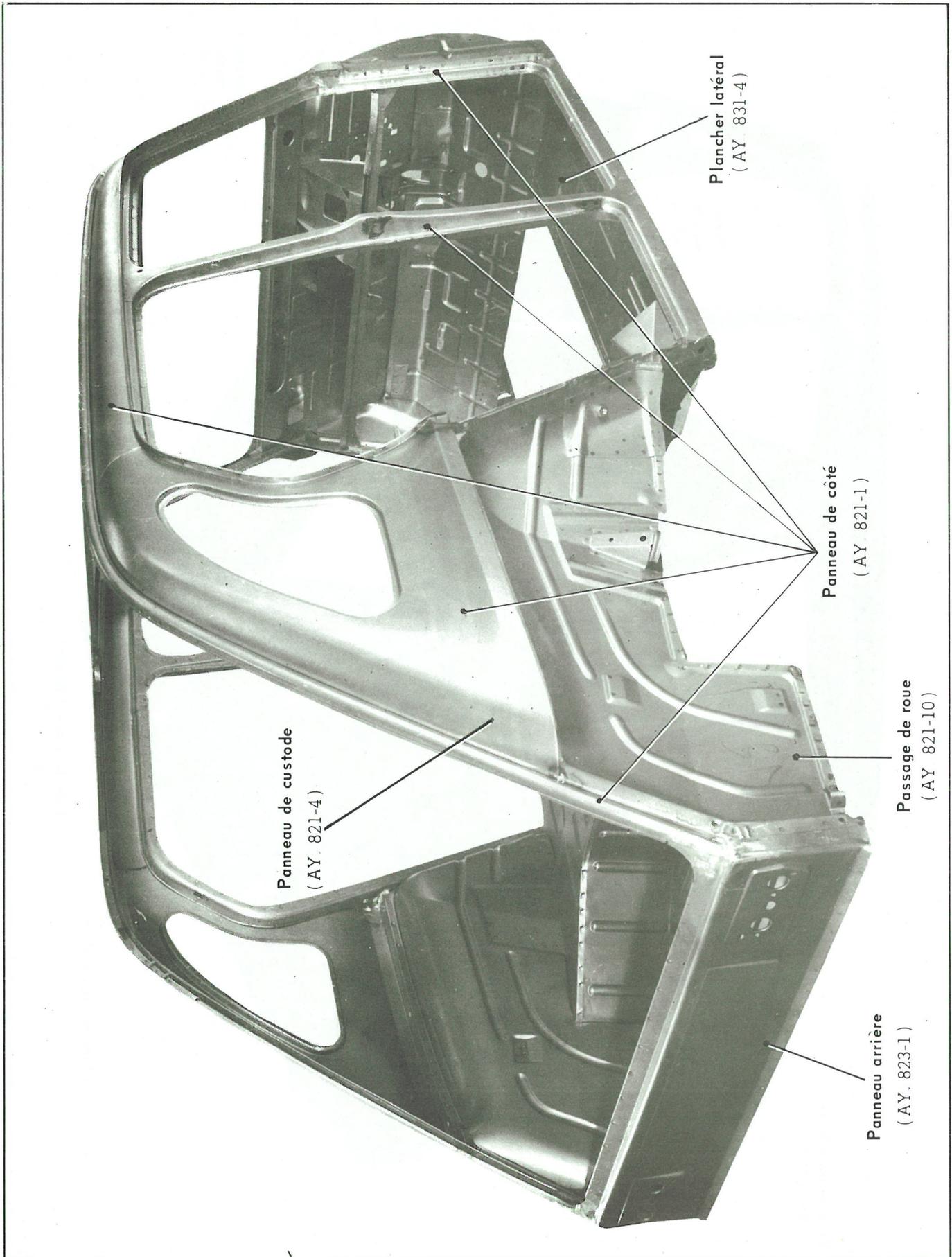
ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

76-765



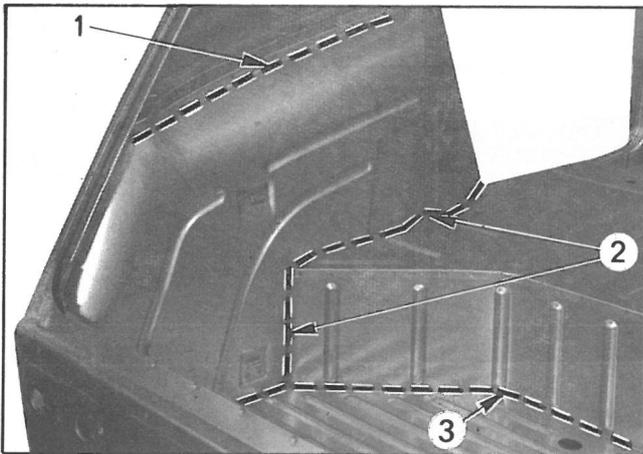
ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

76-760

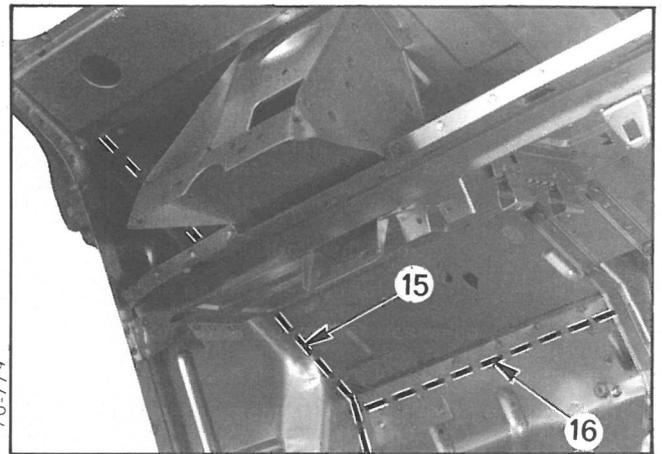


I. ETANCHEITE PAR MASTICAGE.

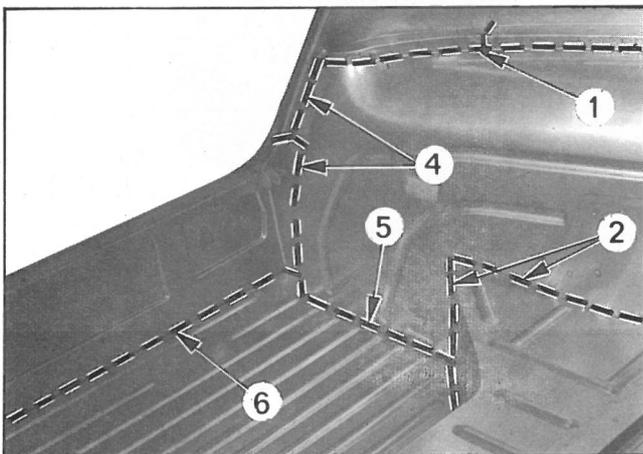
76-767



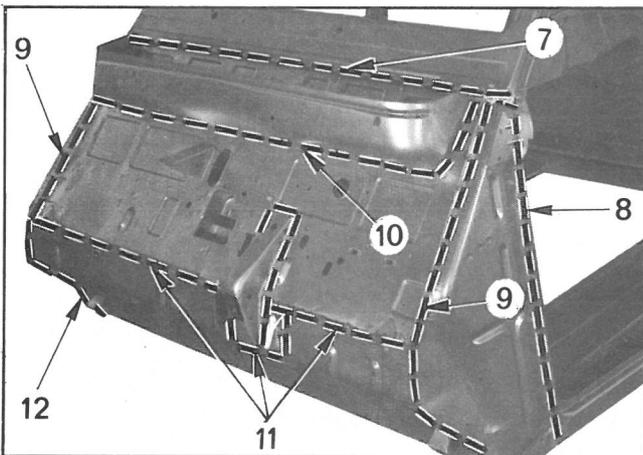
76-779



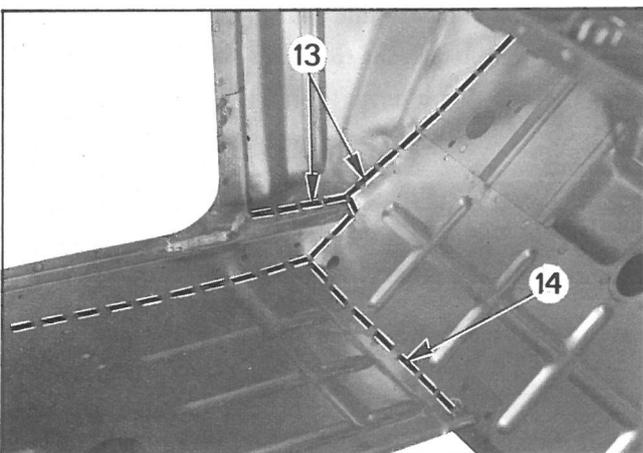
76-762



Manuel 854-5



76-765



76-763

Procéder au masticage des lignes et points indiqués :

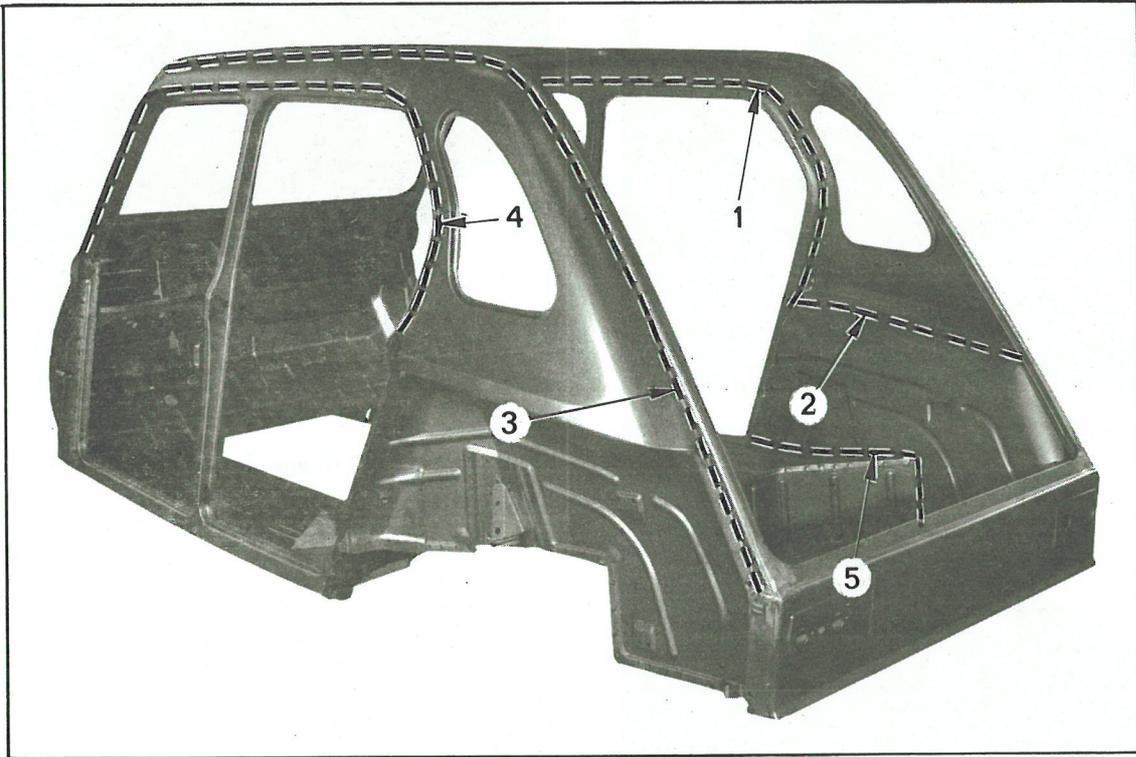
A - UNIT ARRIERE

- 1 - Liaison passage de roue-panneau de custode
- 2 - Liaison passage de roue-plancher
- 3 - Liaison entre tôles du plancher
- 4 - Liaison passage de roue-jupe arrière
- 5 - Liaison plancher-passage de roue
- 6 - Liaison jupe arrière-plancher

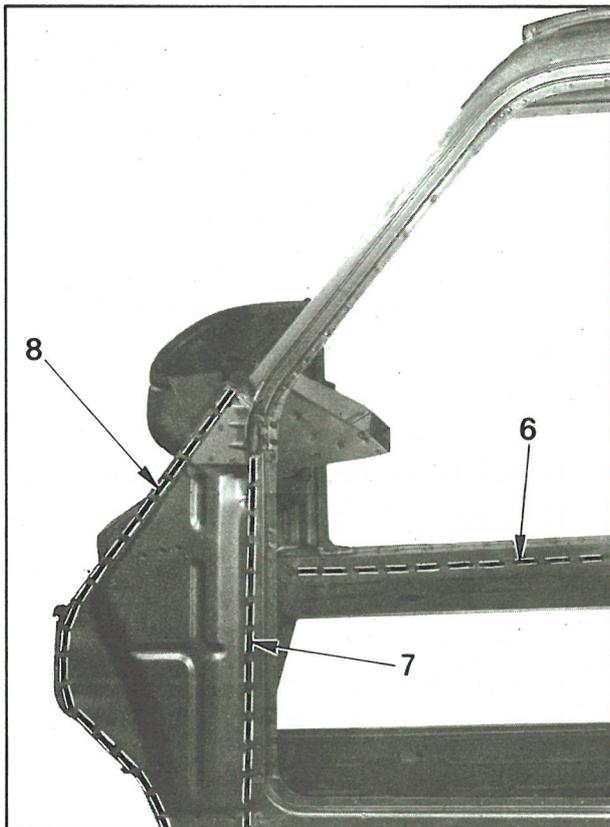
B - UNIT AVANT

- 7 - Liaison tablier-baie de pare-brise
- 8 - Liaison pied avant-tôle d'auvent
- 9 - Liaisons tôles d'auvent-tablier
- 10 - Liaison entre tôles du tablier
- 11 - Liaison tablier-plancher des pédales
- 12 - Liaison tôles d'auvent-plancher des pédales
- 13 - Liaisons plancher des pédales-tôles d'auvent
- 14 - Liaisons plancher des pédales-planchers de caisse
- 15 - Liaisons intérieures tôles d'auvent-tablier
- 16 - Liaison tablier-plancher des pédales

76-760



76-766

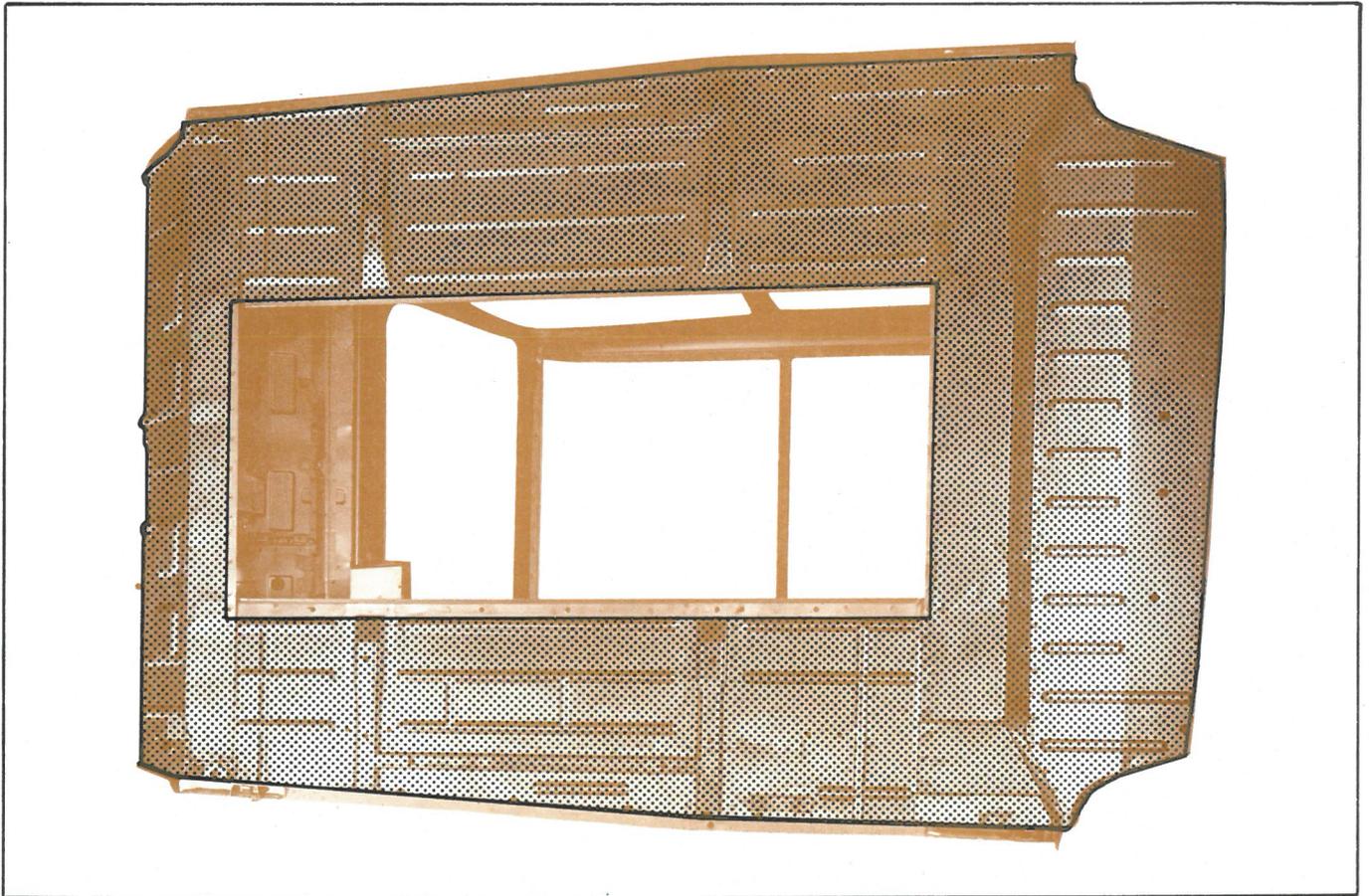


C. PANNEAU DE COTE

- 1 - Liaison entrées de portes-panneau de côté
- 2 - Liaison passage de roue-panneau de custode
- 3 - Liaison brancard pavillon-panneau de côté
- 4 - Liaison gouttière-panneau de côté
- 5 - Liaison passage de roue-plancher de coffre
- 6 - Liaison brancard inférieur-plancher
- 7 - Liaison pied avant-tôle d'auvent
- 8 - Liaison tôle d'auvent-tablier

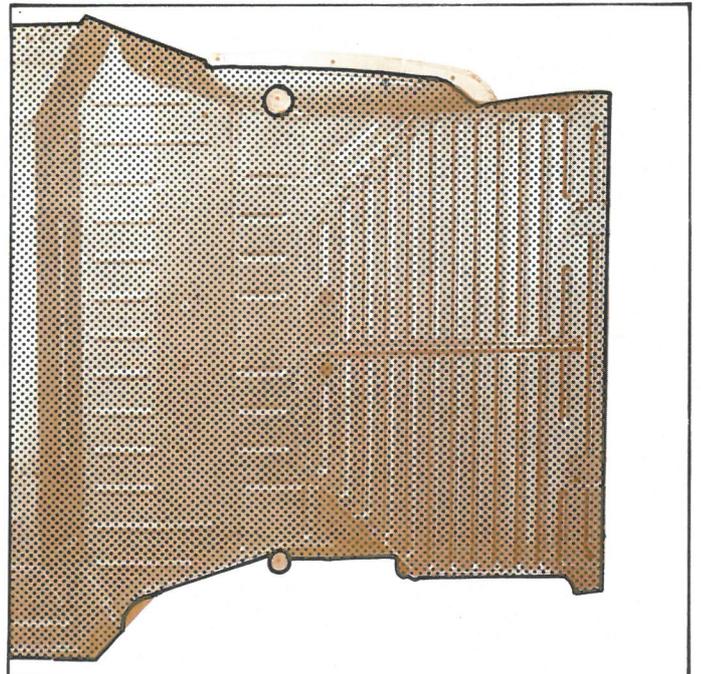
II. PROTECTION DU SOUBASSEMENT.

76-794

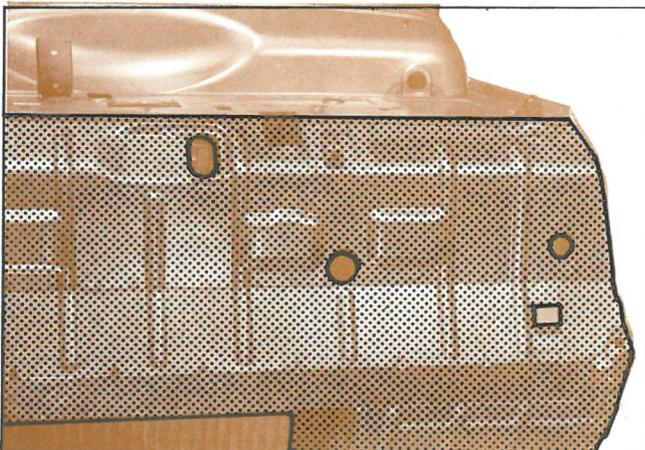


Manuel 854-5

76-795



3500-1

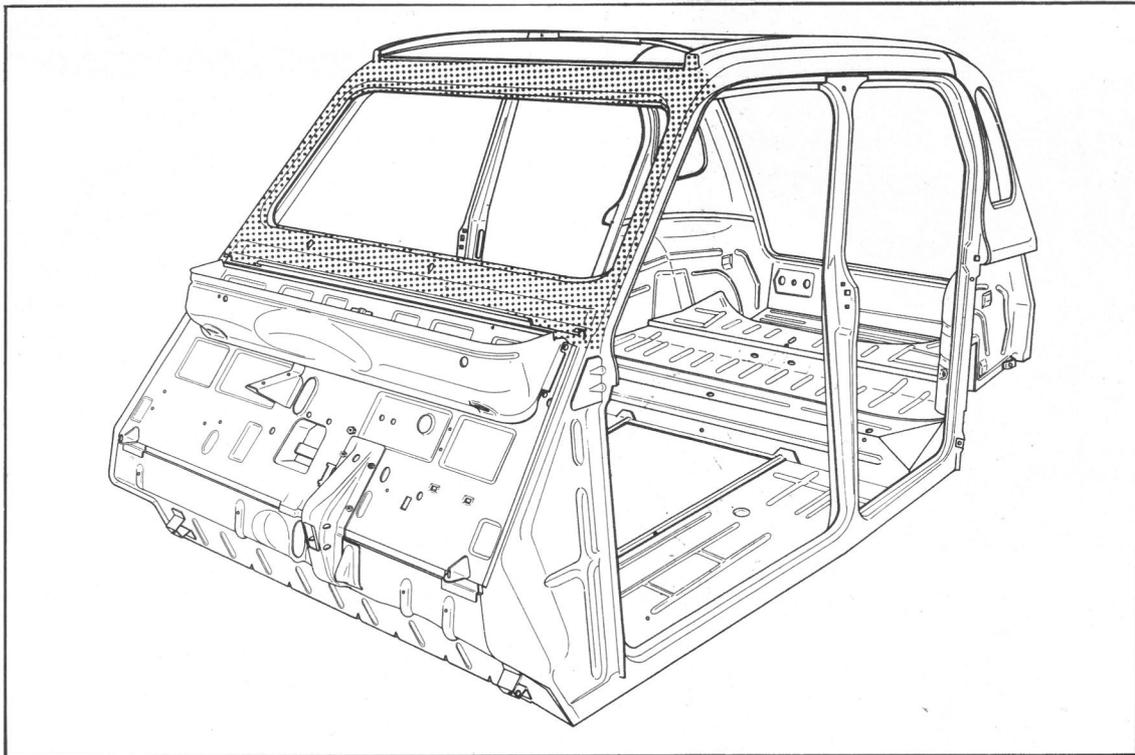
**Revêtement insonorisant et protecteur semi-liquide :**

Appliquer le produit protecteur et insonorisant sur toutes les zones ombrées indiquées sur les figures ci-dessus (dessous de caisse, passages de roues arrière, plancher des pédales).

NOTA : Pour cette opération utiliser les produits préconisés.

REPLACEMENT D'UNE BAIE DE PARE-BRISE

A 80-77



Manuel 854-5

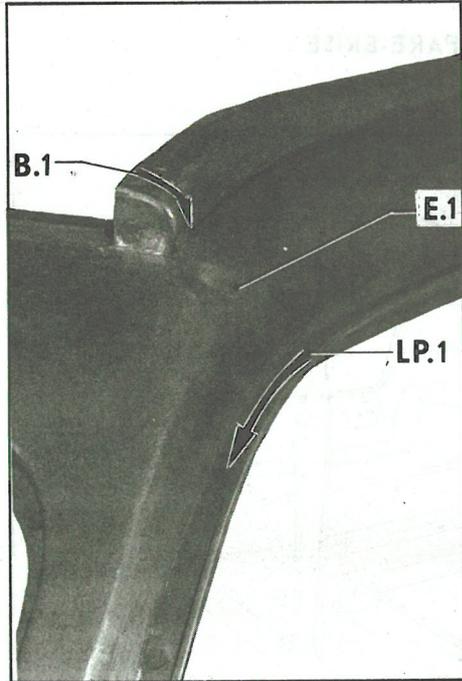
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la capote, (partiellement),
- le pare-brise,
- les essuie-glace,
- le capot moteur,
- les portes avant,
- les joues d'ailes,
- les pare-soleil,
- le rétroviseur intérieur,
- la planche de bord,
- le moteur d'essuie-glace,
- les garnitures d'étanchéité de portes,
- les profilés de gouttières.

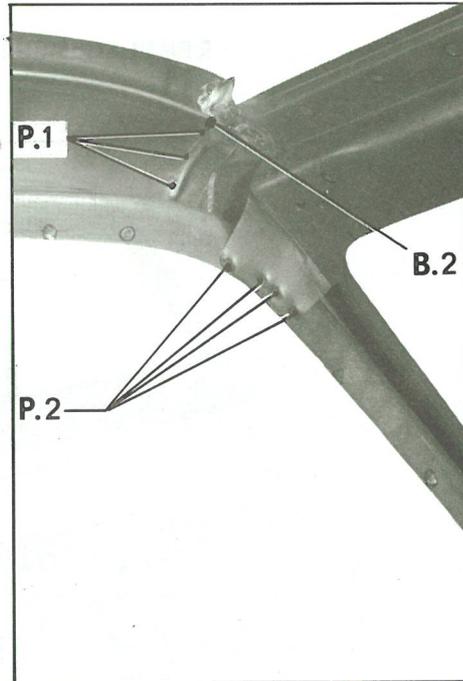
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pincettes serre-tôles.

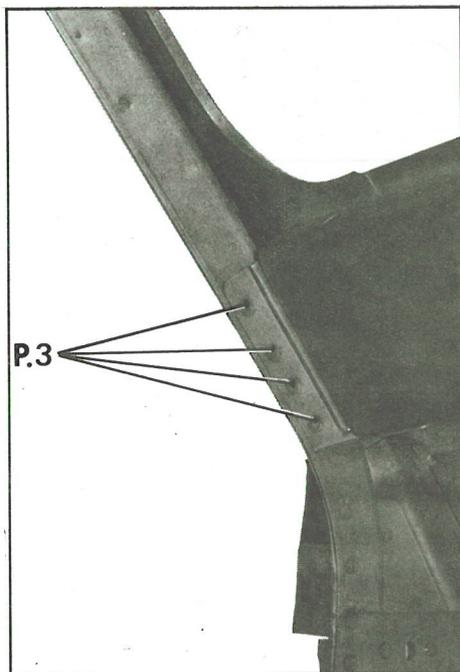
2904



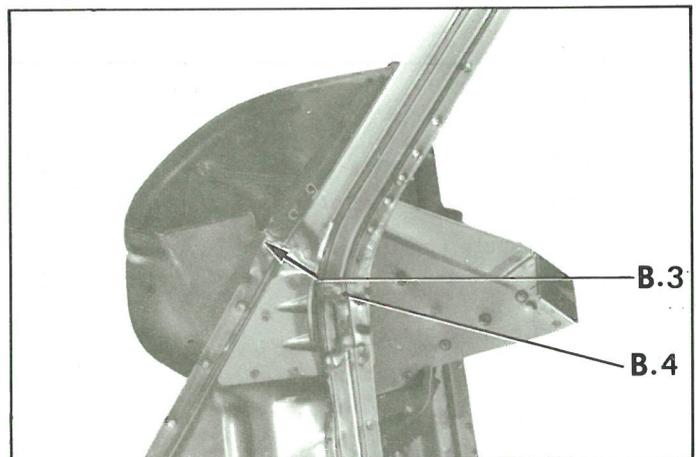
76-778



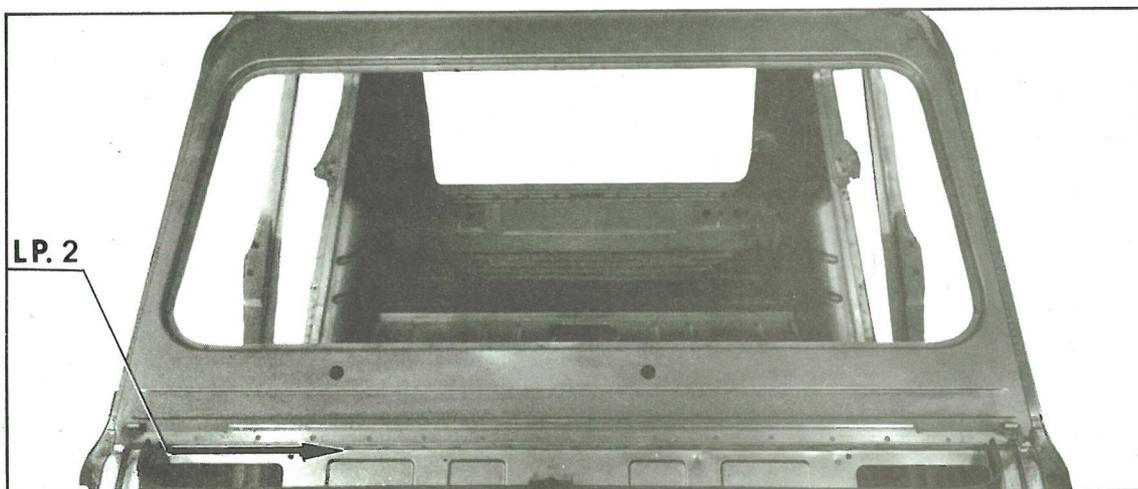
2941



76-766



3511



DEPOSE

1. A l'aide d'un chalumeau, éliminer l'étain **E1** à la jonction : panneau de côté-montant de pare-brise (de chaque côté).

2. Eliminer les brasures, suivant :

- B.1
 - B.2
 - B.3
 - B.4
- } (de chaque côté)

3. Pointer et percer les points de soudure de fixation des traverses supérieure et inférieure de la baie de pare-brise suivant :

- P.1
 - P.2
 - P.3.
- } (de chaque côté)

4. Pointer et percer les lignes de points de soudure suivant les liaisons :

- LP.1 (de chaque côté)
- LP.2 (traverse inférieure-tablier).

5. Déposer la baie de pare-brise.

PREPARATION

Reformer les tôles, si nécessaire.

Planer, meuler et souder les bords après dégrafage.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

6. Présenter la baie de pare-brise sur la caisse et la brider à l'aide des pinces serre-tôles.

7. Procéder au soudage à la pince suivant les liaisons et les points :

- LP.2
 - LP.1
 - P.1
 - P.2
 - P.3
- } (de chaque côté)

8. Exécuter les brasures suivant :

- B.1
 - B.2
 - E.3
 - B.4
- } (de chaque côté)

Meuler la brasure B.1 (si nécessaire).

9. Faire une finition à l'étain (de chaque côté) en **E.1**.

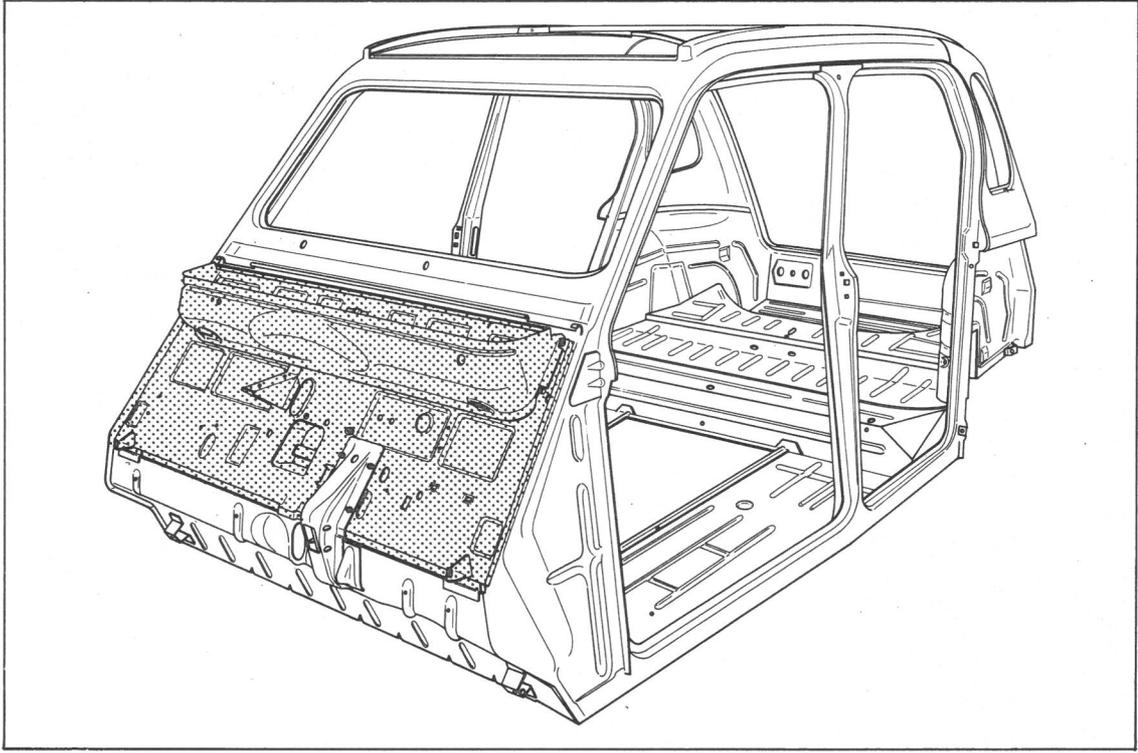
10. Parfaire l'étanchéité de la caisse.

11. Peindre.

12. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN TABLIER

A 80-77

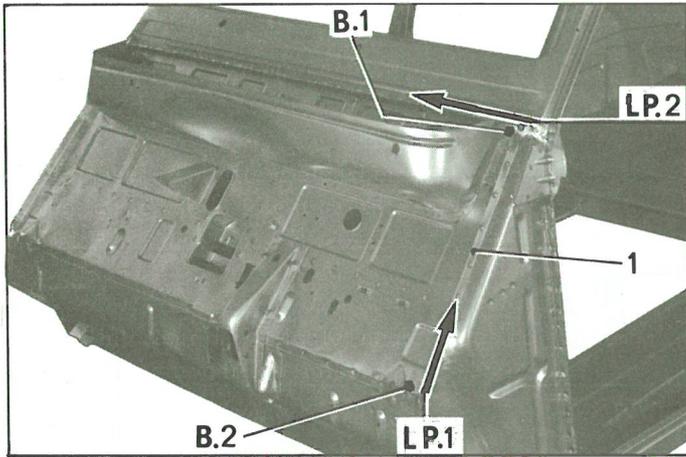


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

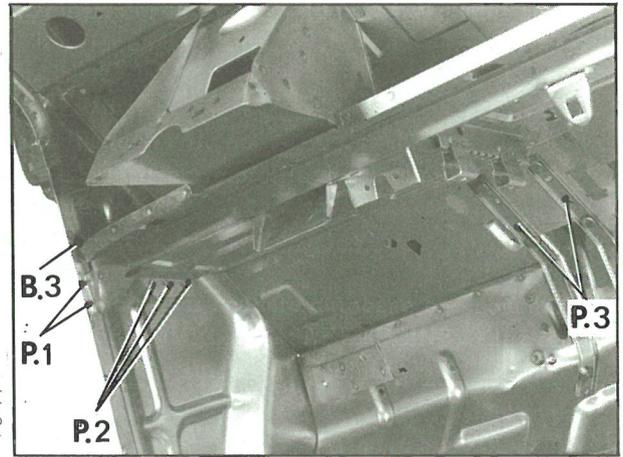
- le capot,
- les ailes avant,
- les passages de roue avant,
- les portes avant,
- l'ensemble pédalier-maître-cylindre,
- l'ensemble direction,
- la caisse, de la plate-forme,
- les sièges avant,
- le garnissage de la planche de bord.

Outillage nécessaire :

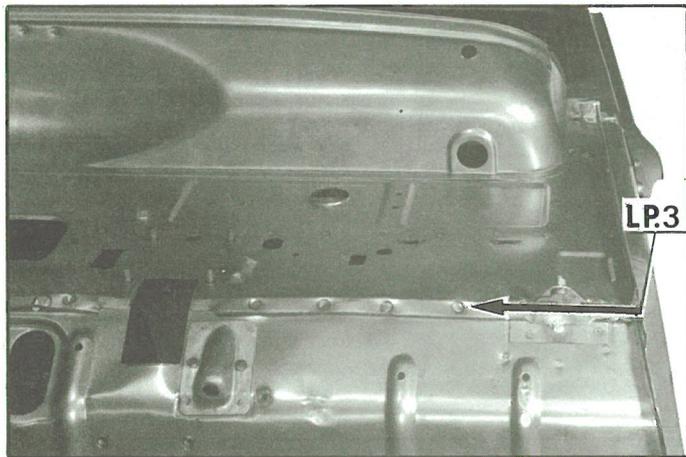
- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste de soudure autogène
- Appareil de soudage « MIG » ou « SAFERPOINT »
- Pince à souder
- Pincés serre-tôles.



76-765



76-770



76-764

DEPOSE

1. Eliminer, en chauffant et brossant, les brasures, suivant :
 - B.1
 - B.2
 - B.3
 } (de chaque côté)
2. Déposer le profilé d'étanchéité (1) et dégraffer le tablier de la tôle d'auvent, suivant :
 - LP.1 (de chaque côté).
3. A l'intérieur du véhicule, dégraffer les points de soudure suivant les liaisons :
 - P.1
 - P.2
 - P.3
 } (de chaque côté)
4. Dégraffer le tablier suivant les liaisons :
 - LP.2 (baie de pare-brise)
 - LP.3 (plancher de pédales)
5. Déposer le tablier.

PREPARATION

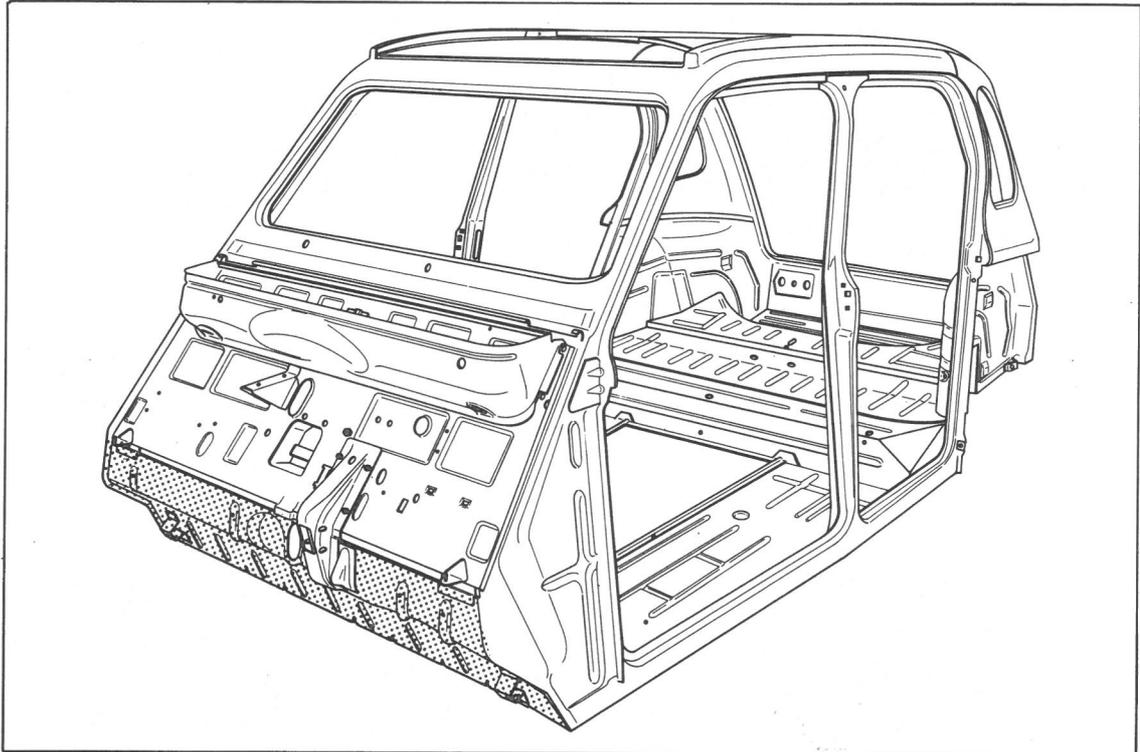
- Préparer les lignes de dégrafage.
- Reformer les tôles, si nécessaire.
- Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

6. Présenter le tablier sur la caisse et le brider à l'aide de pinces serre-tôles.
7. Assembler, par brasure, la tablette sur l'entrée de porte suivant :
 - B.3 (de chaque côté).
8. Assembler le tablier à la pince à souder suivant les lignes de points :
 - LP.2
 - LP.3.
 De chaque côté :
 - LP.1 (avec le profilé d'étanchéité (1))
 et les points :
 - P.1 - P.2.
9. Assembler par soudure autogène en « bouchon » (appareil «MIG» ou «SAFERPOINT») les renforts de pédalier suivant les points :
 - P.3.
10. Exécuter un point de brasure (de chaque côté), suivant :
 - B.1 (tôle d'auvent)
 - B.2 (plancher de pédales).
11. Procéder à l'étanchéité des jonctions de l'élément remplacé.
12. Peindre.
13. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PLANCHER DE PEDALES

A 80-77



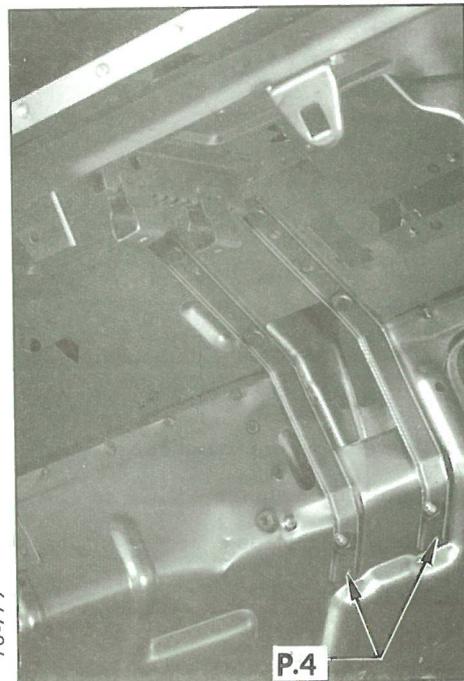
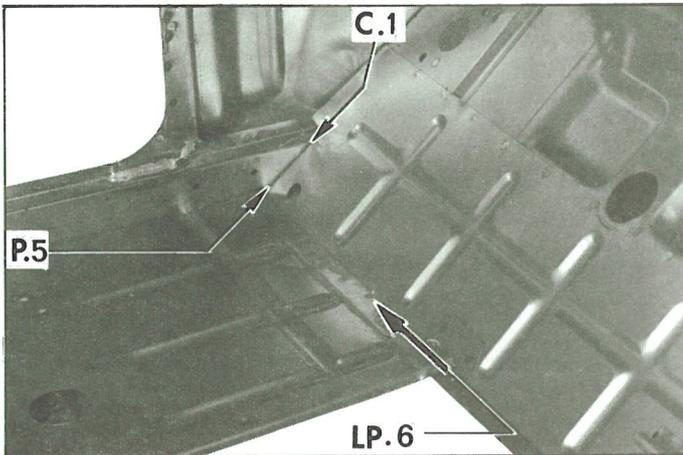
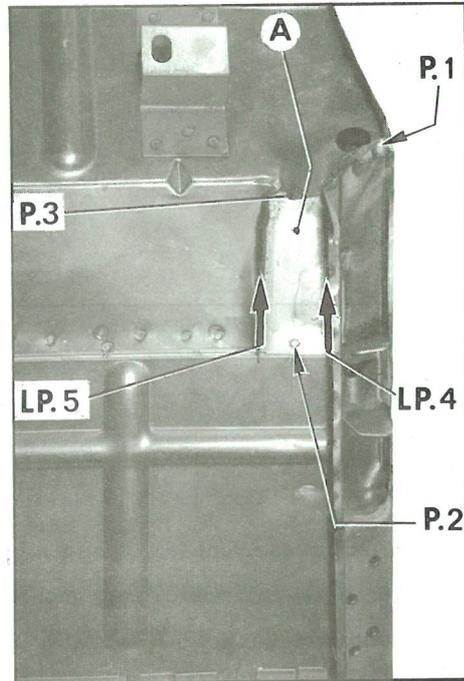
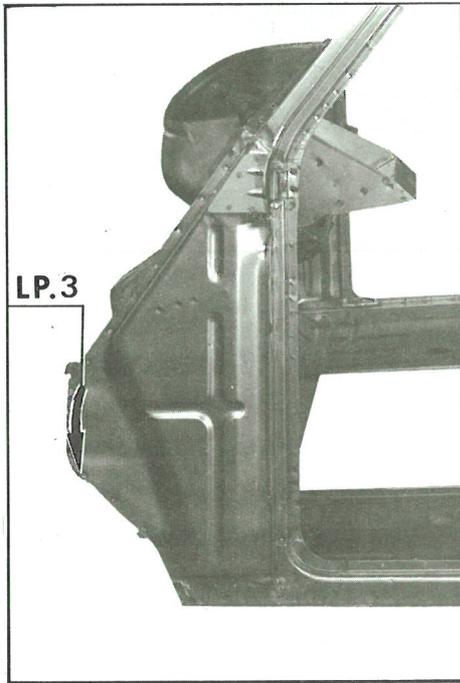
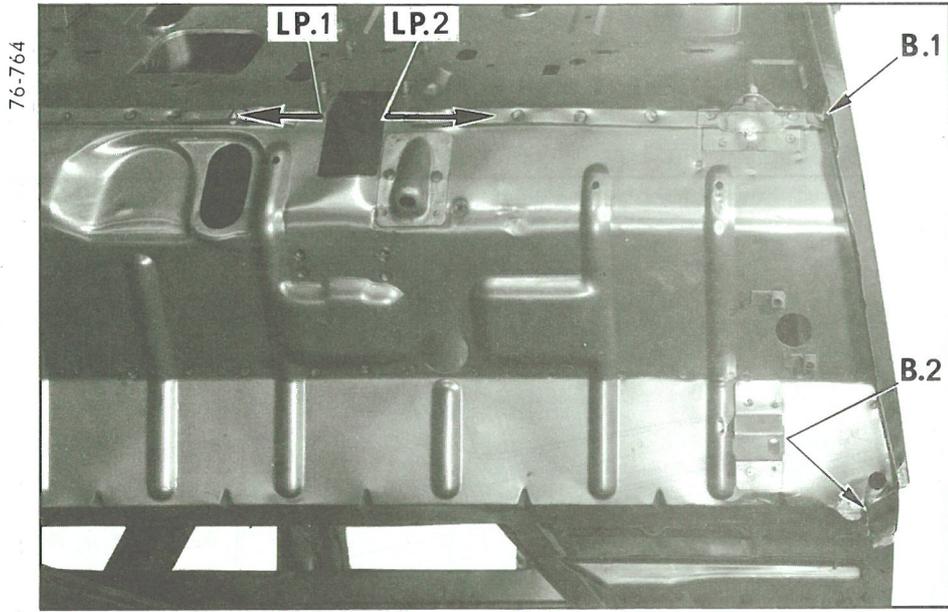
Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- Désaccoupler la caisse de la plate-forme,
- les deux portes avant,
- les garnitures intérieures de plancher,
- les garnitures des tôles d'auvent,
- le pédalier et son support,
- le maître-cylindre.

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Pince à souder
- Poste de soudure autogène
- Appareil de soudage «MIG» ou «SAFERPOINT»
- Pinces serre-tôles
- Disqueuse.



DEPOSE

1. Eliminer les points de brasure du plancher de pédales, suivant les liaisons :
 - B.1 } (de chaque côté)
 - B.2 }
2. De chaque côté :

Dégrafer les lignes de points de soudure, suivant les liaisons :

 - LP.3 (tôle d'auvent)
 - LP.4 (tôle de fermeture)
 - LP.6 (plancher latéral)
 - P.5 (tôle de fermeture)
 - P.2 (plancher de pédales).
3. Dégrafer les lignes de points de soudure de liaison plancher de pédales-tablier, suivant :
 - LP.1
 - LP.2
 et les points :
 - P.4 (liaison entre renfort de pédalier et plancher).
4. Déposer le plancher de pédales (avec les tôles de fermeture **A**).

PREPARATION

5. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

6. Présenter le plancher de pédales sur la caisse et le brider à l'aide de pinces serre-tôles.
7. Assembler par soudage à l'autogène en « bouchon » («MIG» ou «SAFERPOINT») le plancher de pédales, suivant les liaisons :
 - LP.1 } (tôle de tablier)
 - LP.2 }
 - P.4 (renforts de pédalier).
8. De chaque côté :

Assembler à la pince à souder, suivant les liaisons :

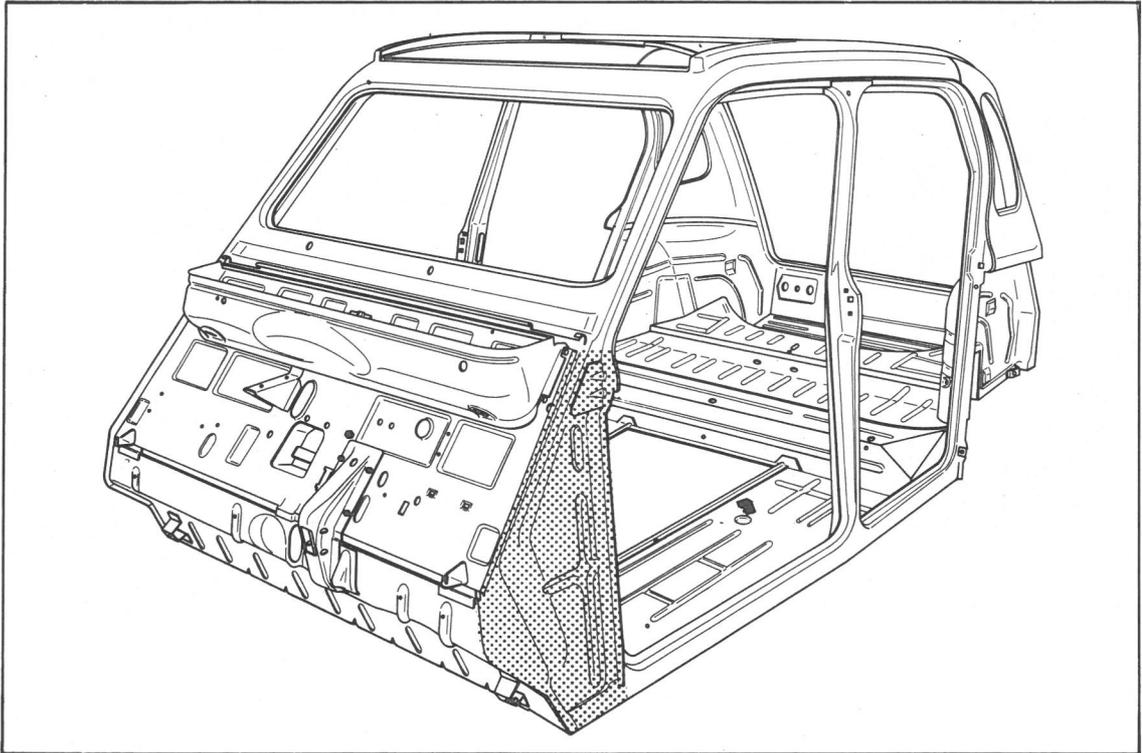
 - LP.3 (tôle d'auvent)
 - LP.6 (plancher latéral)
 - P.1 (tôle de fermeture).
9. De chaque côté :

Présenter et assembler la tôle de fermeture **A** à la pince à souder, suivant les lignes et points :

 - LP.4 (tôle d'auvent)
 - LP.5 (plancher de pédales)
 - P.2 (plancher de pédales).
10. Assembler au «SAFERPOINT ou MIG» la tôle de fermeture avec le plancher, suivant :
 - P.3.
11. Effectuer les cordons et points de brasure, suivant :
 - C.1 (brancard de caisse)
 - B.1 (tablier)
 - B.2 (tôle de fermeture).
 - P.5 (brancard de caisse).
12. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.
13. Peindre.
14. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE TÔLE LATÉRALE D'AUVENT

A 80-77

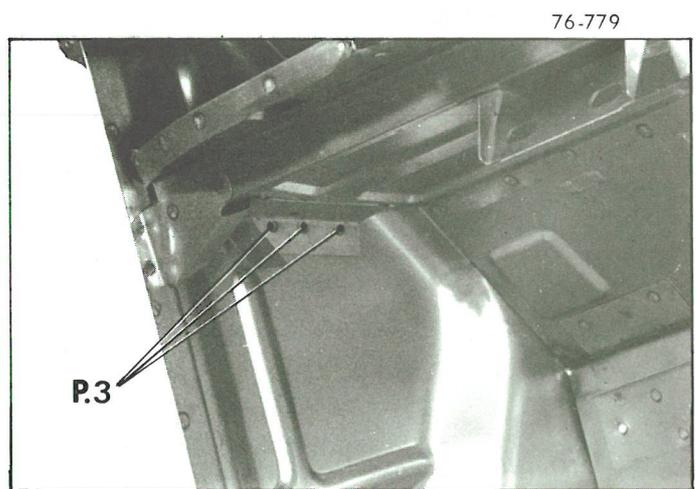
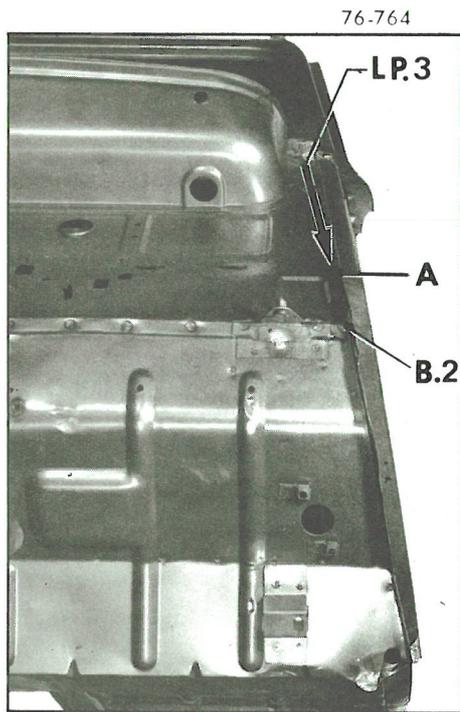
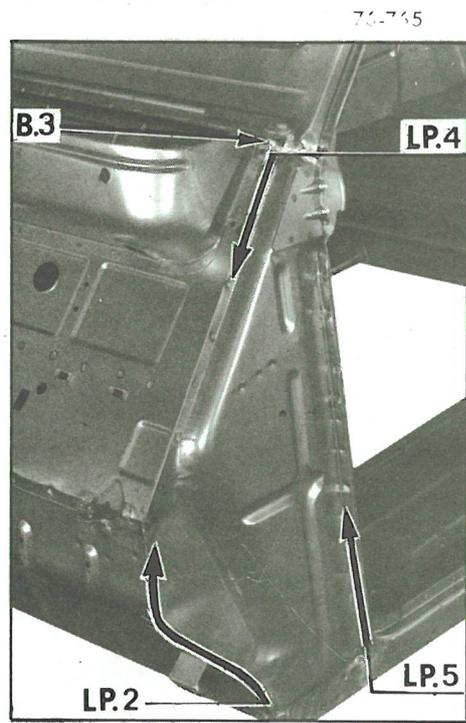
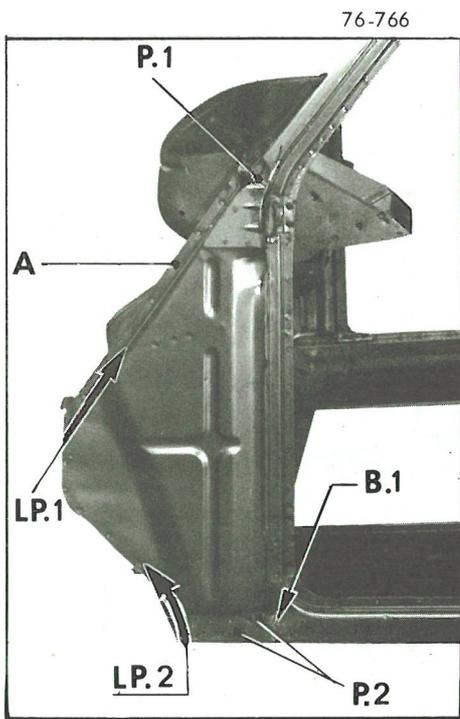


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la planche de bord,
 - le capot,
 - l'aile avant,
 - la joue d'aile,
 - le passage de roue avant,
 - la porte avant,
 - le siège avant,
 - le garnissage de la tôle latérale
- } (côté intéressé)

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles



DEPOSE

1. Déposer le couvre-joint A de la ligne d'assemblage entre le tablier et tôle d'auvent :

Dégrafer (percer la première tôle) les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1,
- LP.3.

2. Déposer la tôle d'auvent :

a) Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes ou points :

- LP.2
- LP.4
- LP.5
- P.1
- P.3

b) Eliminer, en chauffant et brossant, les brasures, suivant :

- B.1
- B.2
- B.3.

c) Déposer la tôle d'auvent.

PREPARATION

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

4. Poser la tôle d'auvent :

Présenter la tôle latérale d'auvent sur la caisse, la brider à l'aide de pinces serre-tôles.

5. Procéder à l'assemblage de la tôle d'auvent :

a) par soudage par points à la pince suivant les lignes :

- LP.4,
- LP.2,
- LP.5

et les points :

- P.1
- P.3
- P.2

b) Par brasage, suivant :

- B.1
- B.2
- B.3.

6. Poser le couvre-joint A :

Mettre le couvre-joint en place et procéder à son soudage à la pince suivant la ligne :

- LP.1.

7. Planer et meuler les soudures (si nécessaire).

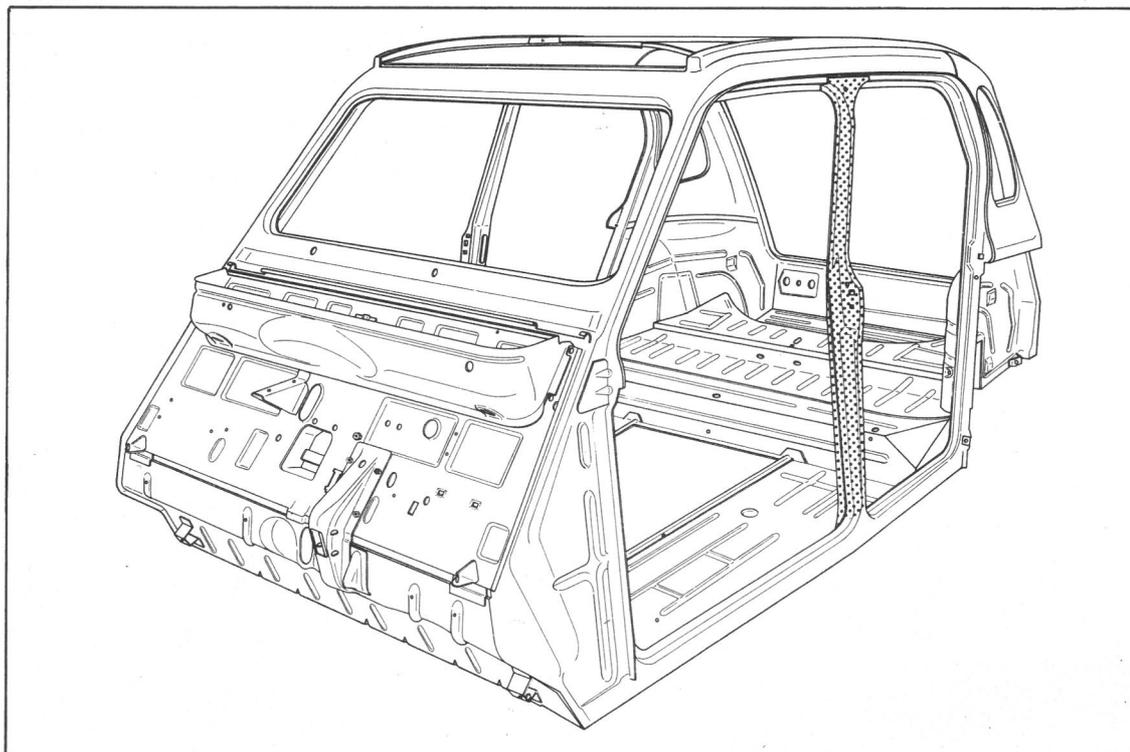
8. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.
(Voir Op. AY. 980-2).

9. Peindre.

10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PIED MILIEU

A 80-77



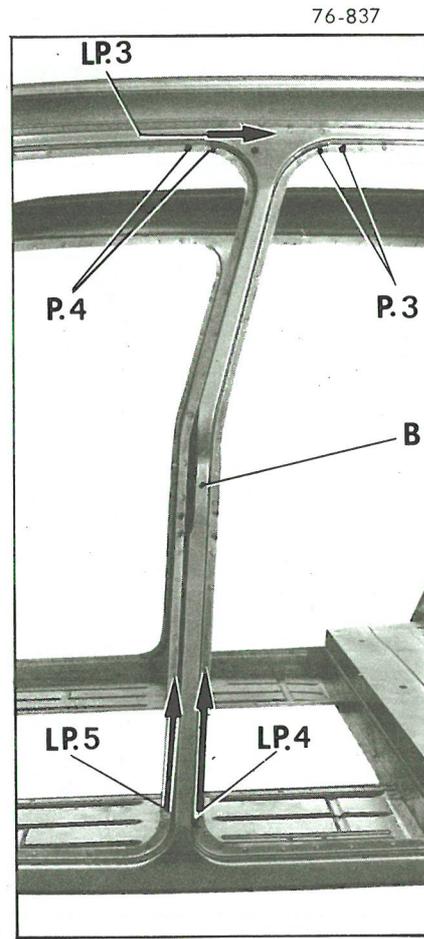
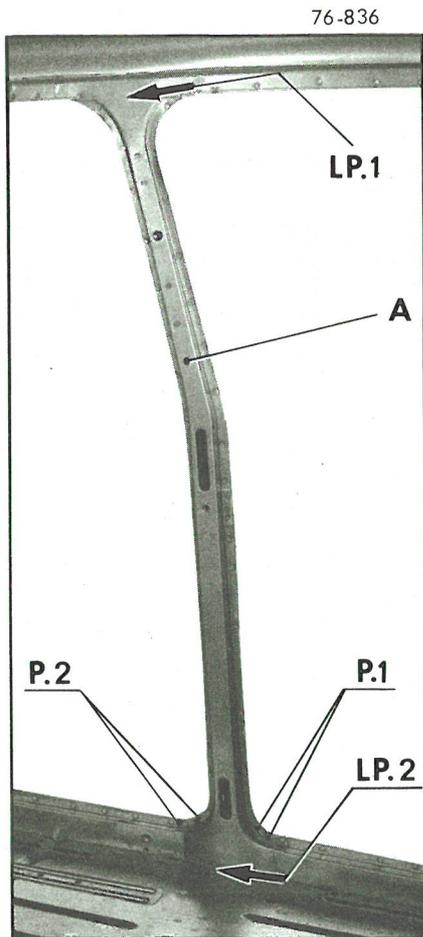
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la capote
- la garniture de bancard
- le profilé de protection
- le plafonnier
- la ceinture de sécurité
- la porte avant
- la porte arrière
- le siège avant
- la banquette arrière.

(côté intéressé)

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pincés serre-tôles.



DEPOSE

1. Dégraffer, par perçage, les points de soudure d'assemblage du pied milieu sur le panneau de côté, suivant les points :

- P.1
- P.2
- P.3
- P.4

et les lignes :

- LP.1
- LP.2
- LP.3

2. Déposer le pied milieu.

PREPARATION

3. Préparer les lignes de dégrafaçe.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

4. Présenter et positionner la doublure **A** du pied milieu sur la caisse.

(Vérifier sa position en se servant des portes comme gabarit).

Maintenir la doublure à l'aide de pinces serre-tôles et la souder à la pince, suivant :

- LP.1
- LP.2
- P.1
- P.2 } (un point provisoire seulement)

5. Présenter et positionner le pied milieu **B**.
Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder à son soudage à la pince suivant :

- P.1
- P.2
- P.3
- P.4
- LP.4
- LP.5

Souder à l'autogène en « bouchon », suivant :

- LP.3

Meuler les points en « bouchon ».

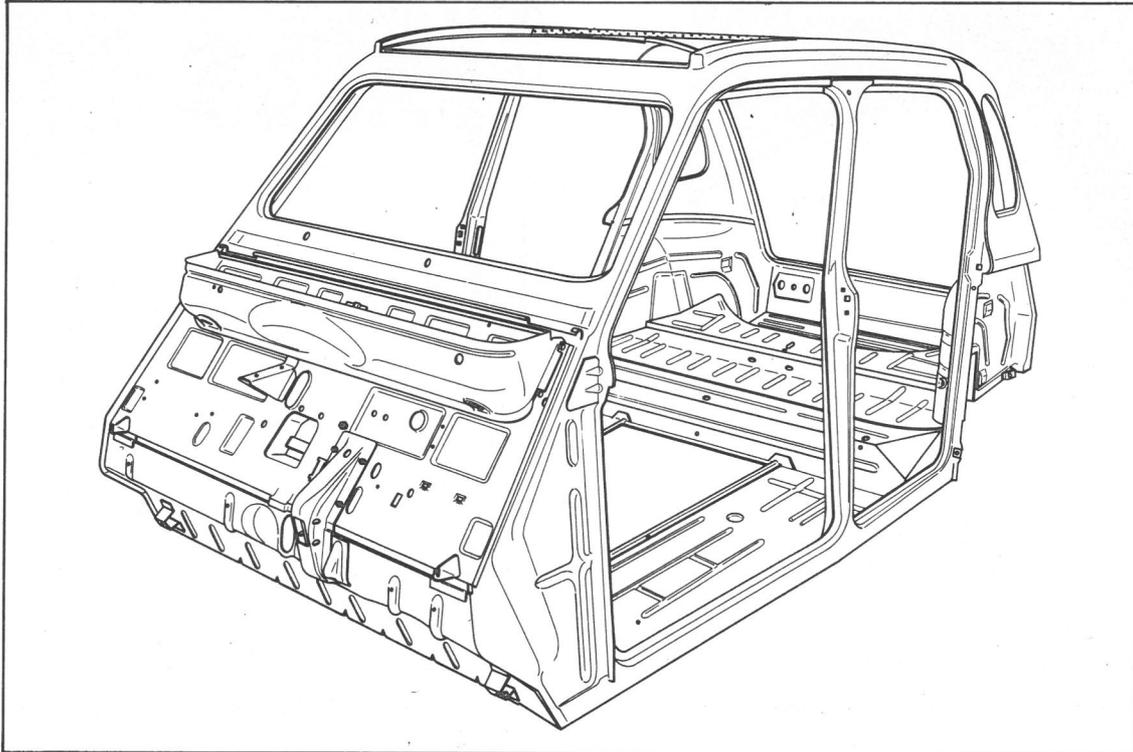
6. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse

7. Peindre.

8. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INTERMEDIAIRE DE CAISSE

A 80-77

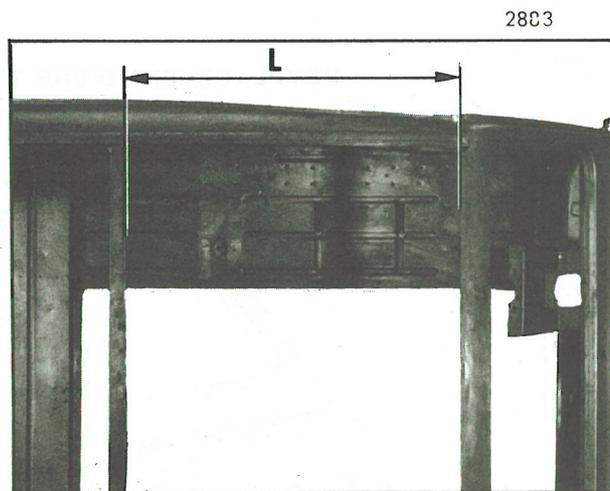
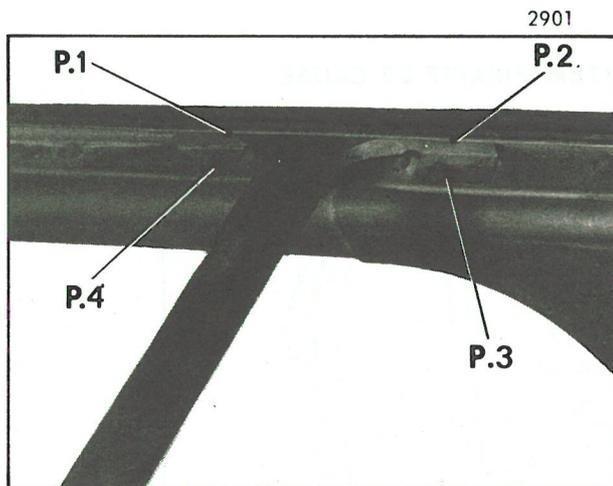


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la capote,
- les profilés de protection,
- le plafonnier,
- les garnitures de brancards de pavillon.

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Appareil de soudage «MIG» ou «SAFERPOINT»
- Pinces serre-tôles.



DEPOSE

De chaque côté :

1. Dégraffer les points de soudure de liaison traverse intermédiaire-brancard de pavillon, suivant les

points :

- P.1,
- P.2,
- P.3,
- P.4.

2. Déposer la traverse.

PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

3. Présenter et positionner la traverse sur le panneau (respecter la distance $L = 594$ mm entre la traverse et la baie de pare-brise).

La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

4. Procéder à son soudage à la pince suivant les points :

- P.1,
- P.2.

5. La souder à l'autogène en « bouchon » (MIG ou SAFERPOINT) suivant les points :

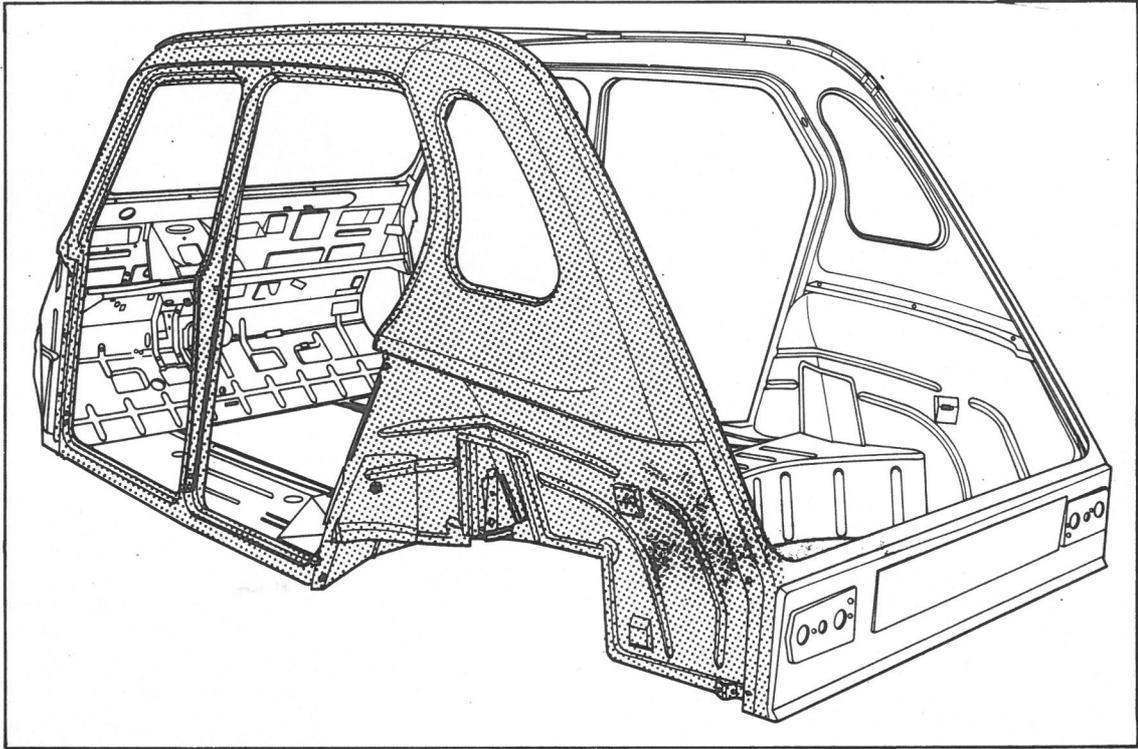
- P.3,
- P.4.

6. Mastiquer et peindre.

7. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PANNEAU DE CÔTÉ COMPLET

A 80-78



Manuel 854-5

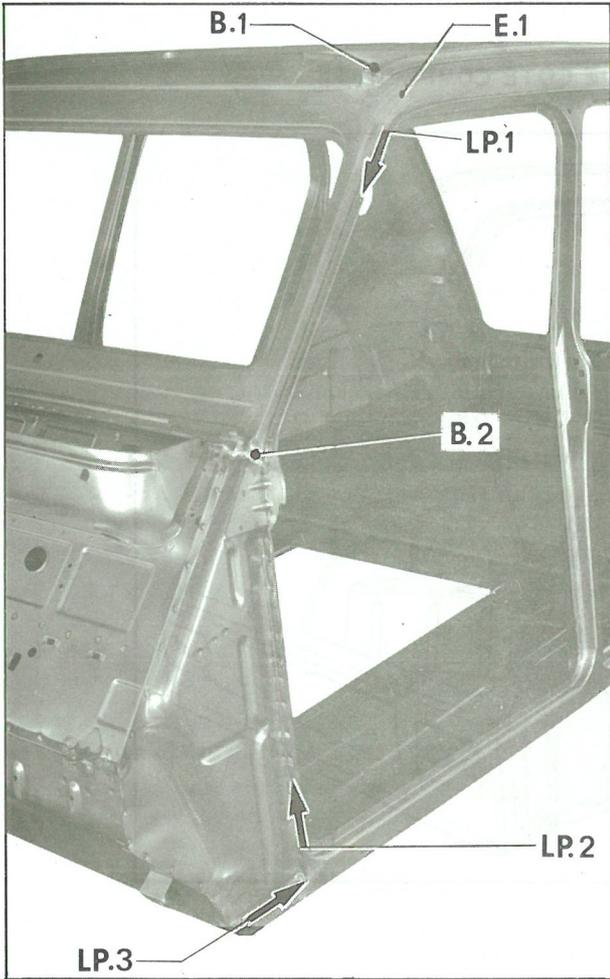
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte de coffre
 - la capote avec son portique
 - la banquette arrière
 - le siège avant
 - la ceinture de sécurité
 - la garniture de tôle d'auvent
 - la porte avant
 - la porte arrière
 - les caoutchoucs d'étanchéité de porte
 - l'aile avant
 - la joue d'aile
 - l'aile arrière
 - la glace de custode
 - le capot
 - le pare-brise
 - les tapis de plancher
 - la tablette arrière
 - la planche de bord
 - le plafonnier côté gauche.
- } (côté intéressé)

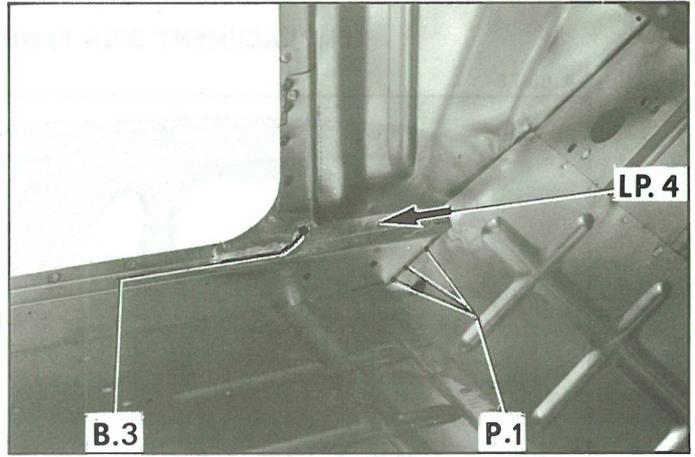
Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Appareil de soudage «SAFERPOINT» ou «MIG»
- Pinces serre-tôles.

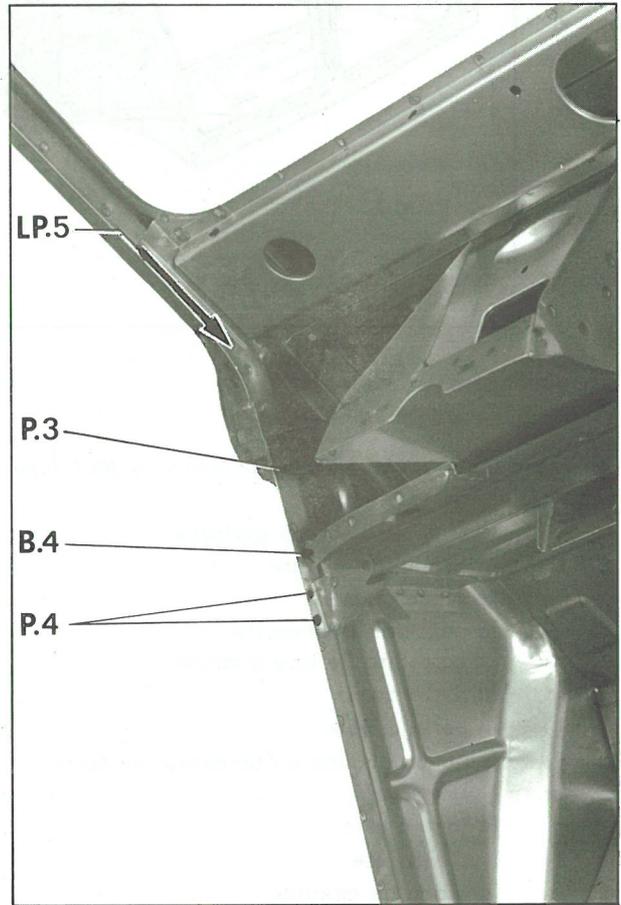
76-765



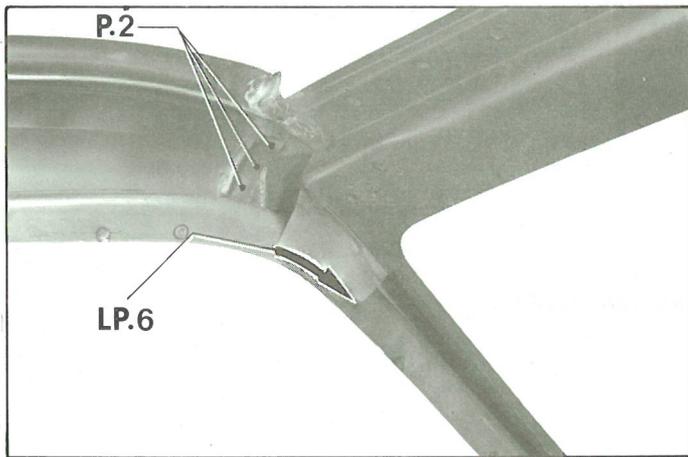
76-763



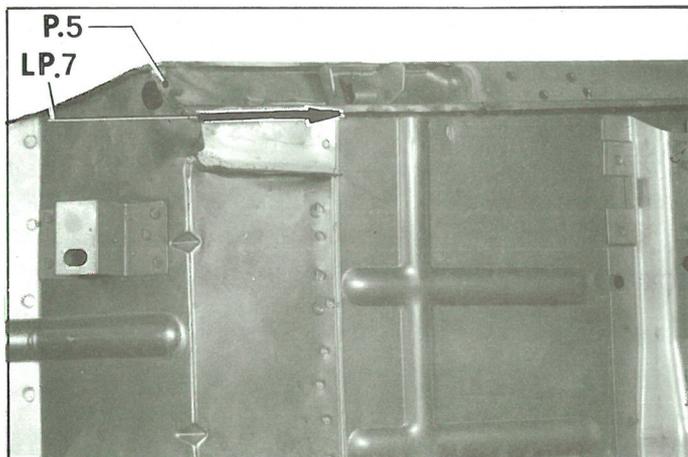
76-779



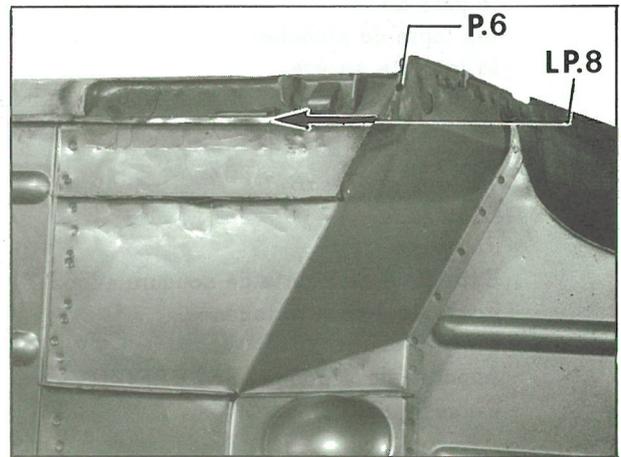
76-778



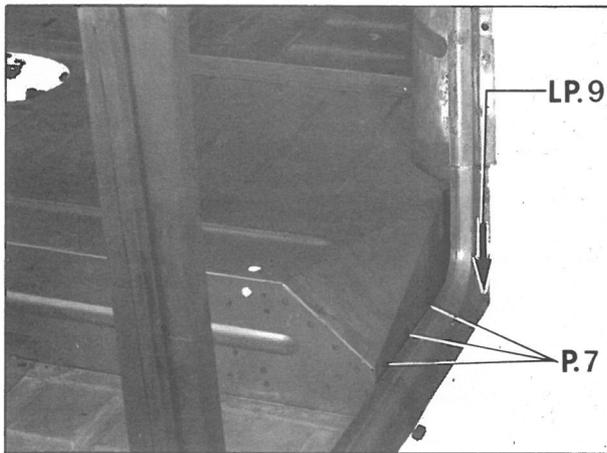
3499



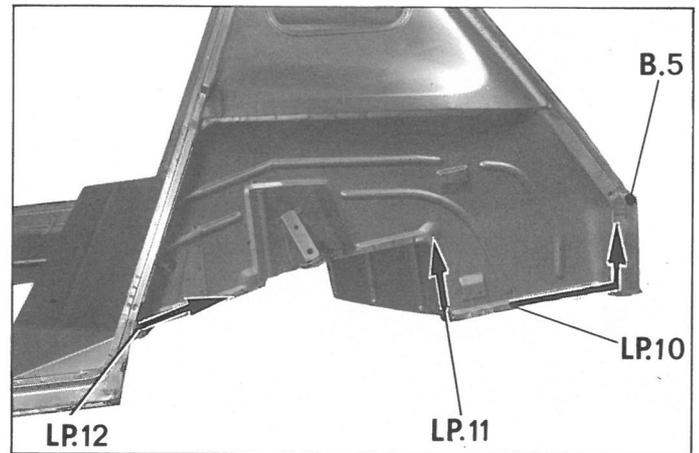
3498



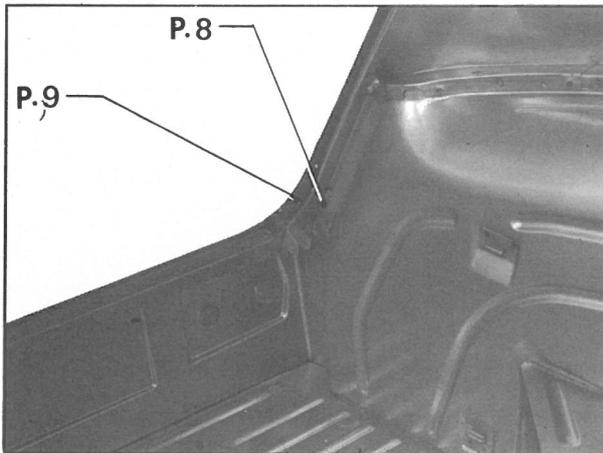
2920



76-761



76-762



Manuel 854-5

DEPOSE

1. Eliminer, en chauffant et brossant, l'étain **E.1**.
2. Dégraffer les lignes de points de soudure du panneau de côté suivant les liaisons :
 - LP.1 (montant de baie de pare-brise)
 - LP.2
 - LP.3 } (tôle d'auvent)
 - LP.4 }
 - LP.6 (traverse supérieure de baie de pare-brise)
 - LP.5 (traverse inférieure de baie de pare-brise)
 - LP.7 (plancher de caisse et de pédales)
 - P.3 (renfort de pied avant)
 - P.4 (renfort de tablette)
 - P.1 (plancher de pédales)
 - P.2 (brancard supérieur - baie de pare-brise)
 - P.5 (tôle de cric avant)
3. Dégraffer la traverse intermédiaire de pavillon (côté intéressé).
(Voir Opération AY. 813-1).

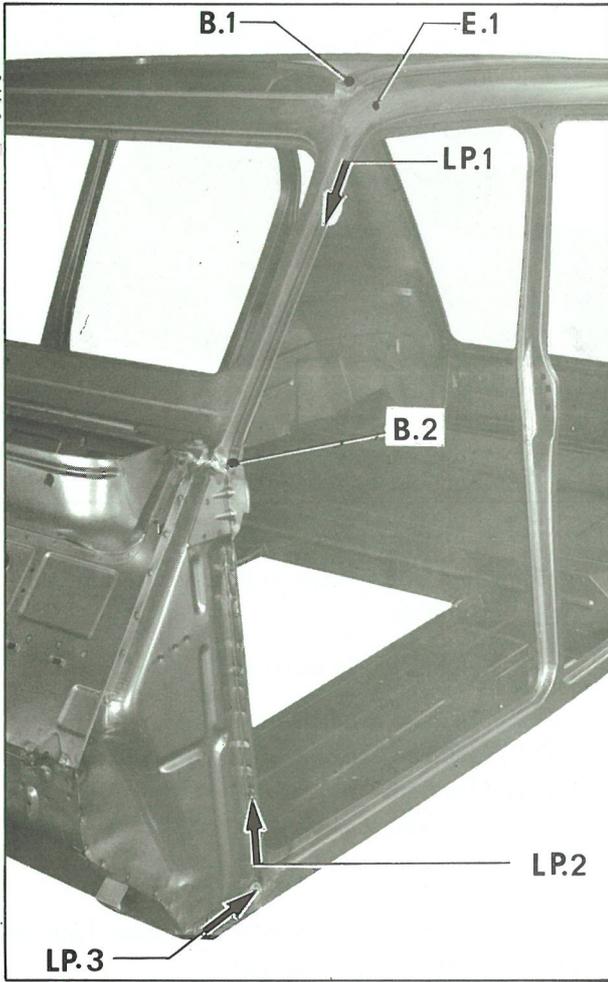
4. Dégraffer la partie arrière du panneau de côté suivant les liaisons :
 - LP.8 } (tôle de cric arrière)
 - P.6 }
 - LP.9 (plancher assemblé)
 - LP.10 (fond de coffre)
 - LP.11 (fond sous siège)
 - LP.12 (plancher arrière)
5. Dégraffer les points de soudure de liaison fond de coffre-passage de roue, suivant :
 - P.9
 - P.8
 - P.7

6. Eliminer les points et cordons de brasure, suivant :
 - B.1
 - B.2
 - B.3
 - B.4
 - B.5.
7. Déposer le panneau de côté.

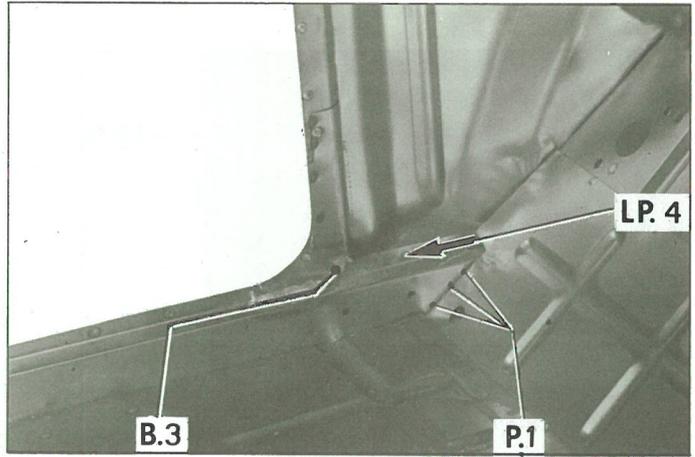
PREPARATION

Préparer les lignes de dégrafage
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

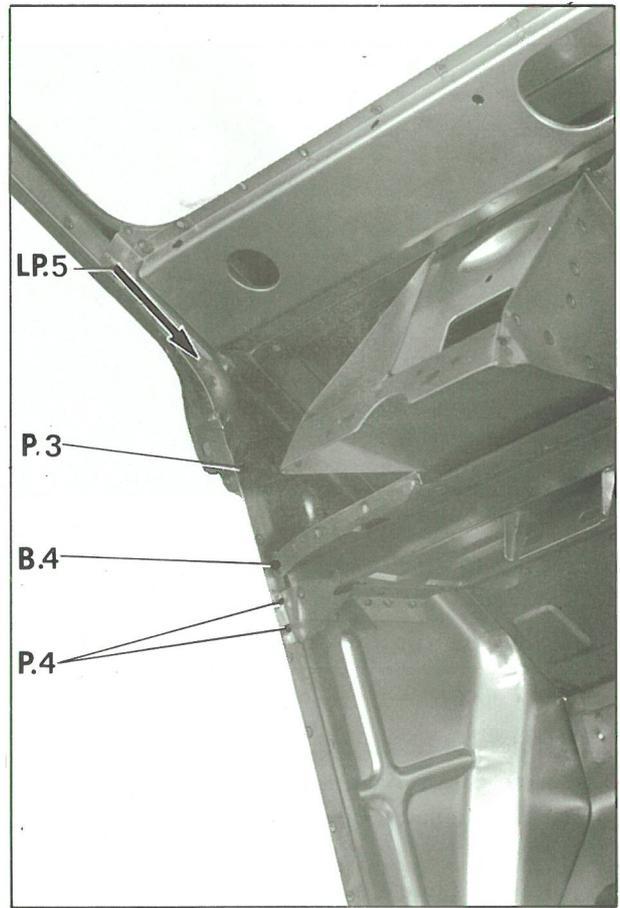
3-498



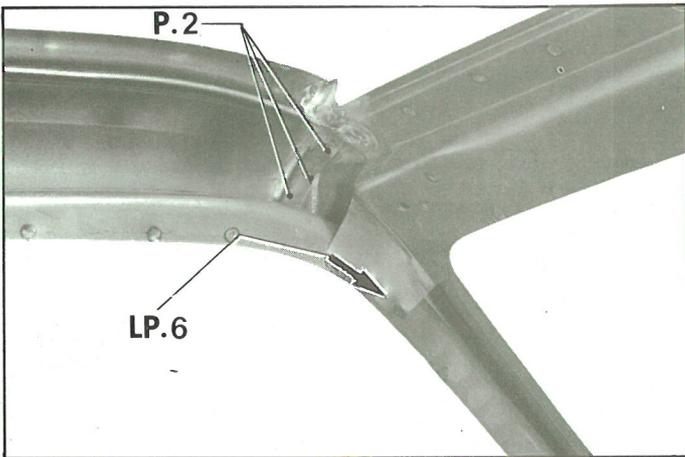
76-763



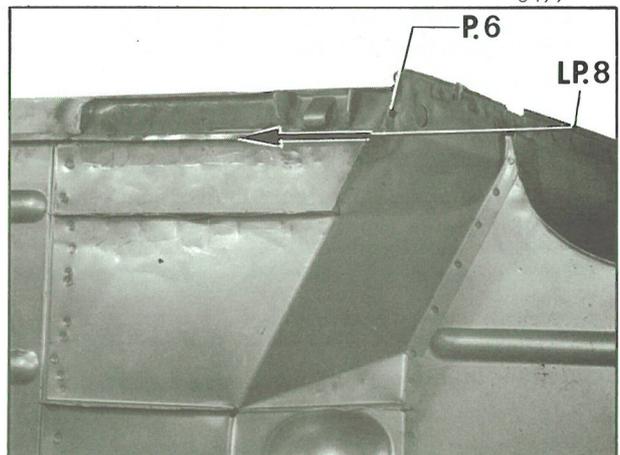
76-779



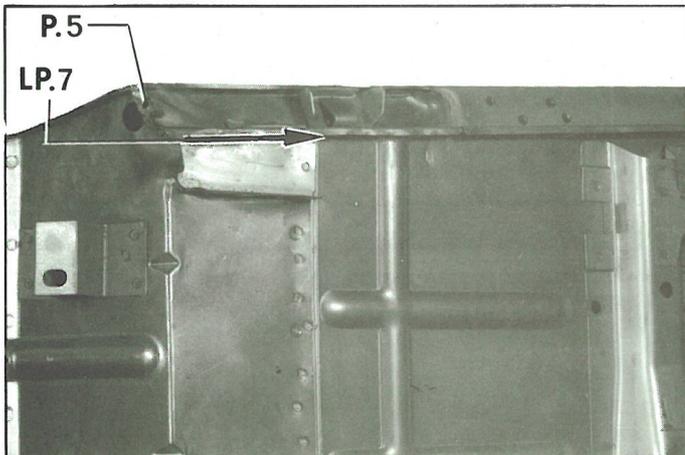
76-778



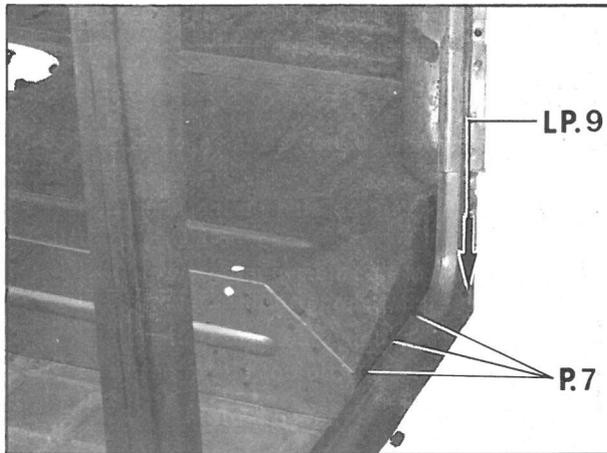
3499



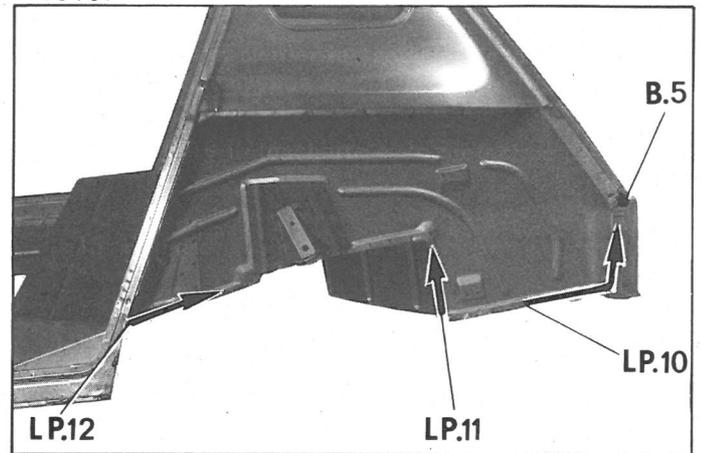
76-765



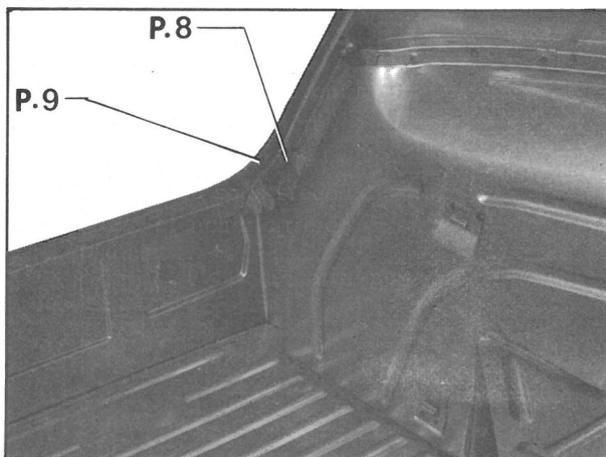
2920



76-761



76-762



Manuel 854-5

POSE

8. Présenter et positionner le panneau de côté sur la caisse, le brider à l'aide de pinces serre-tôles.
9. Souder le panneau de côté à la pince à souder suivant les liaisons :
 - LP.1 (montant de baie de pare-brise)
 - LP.2 (tôle d'auvent)
 - LP.6 (traverse supérieure de baie de pare-brise)
 - LP.5 (traverse inférieure de baie de pare-brise)
 - P.3 (renfort de pied avant)
 - P.4 (renfort de tablette)
 - LP.3 } (tôle d'auvent)
 - LP.4 }
 - P.2 (baie de pare-brise)
 - LP.7 (plancher de caisse et plancher de pédales)
 - LP.8 } (tôle de cric arrière)
 - P.6 }
 - P.5 (tôle de cric avant)
 - LP.9 (plancher arrière)
 - LP.10 (fond de coffre)
 - LP.11 (fond sous siège)
 - LP.12 (plancher arrière)
 - P.9 } (fond de coffre-passage de roue)
 - P.8 }

10. Souder la traverse intermédiaire.
(Voir Opération AY. 813-1).

11. Exécuter les brasures suivant les liaisons :
 - P.7 (planche à talon-brancard)
 - P.1 (trois points entre brancard et plancher de pédales)
 - B.1 (traverse supérieure de baie de pare-brise)
 - B.2 (montant de baie de pare-brise - tôle d'auvent)
 - B.4 (tablette)
 - B.3 (brancard de bas de caisse)
 - B.5 (panneau arrière)

12. Exécuter une finition à l'étain suivant E.1.

13. Planer et meuler les soudures apparentes.

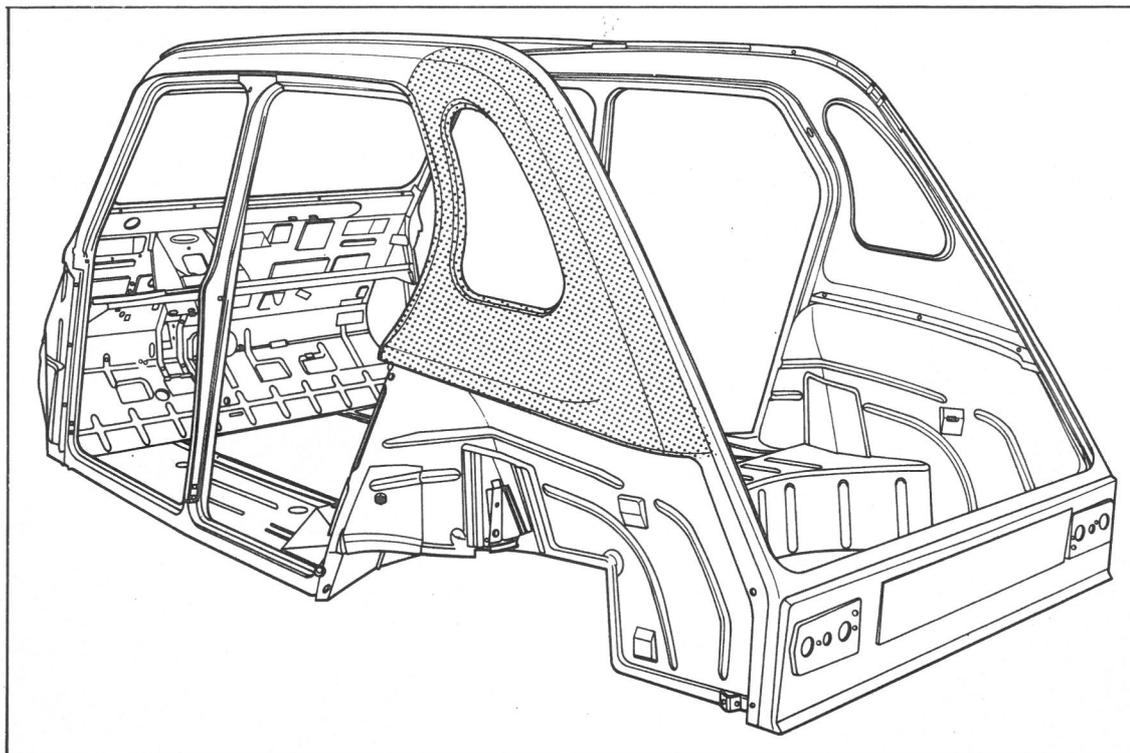
14. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

15. Peindre.

16. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PANNEAU DE CUSTODE

A 80-78



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

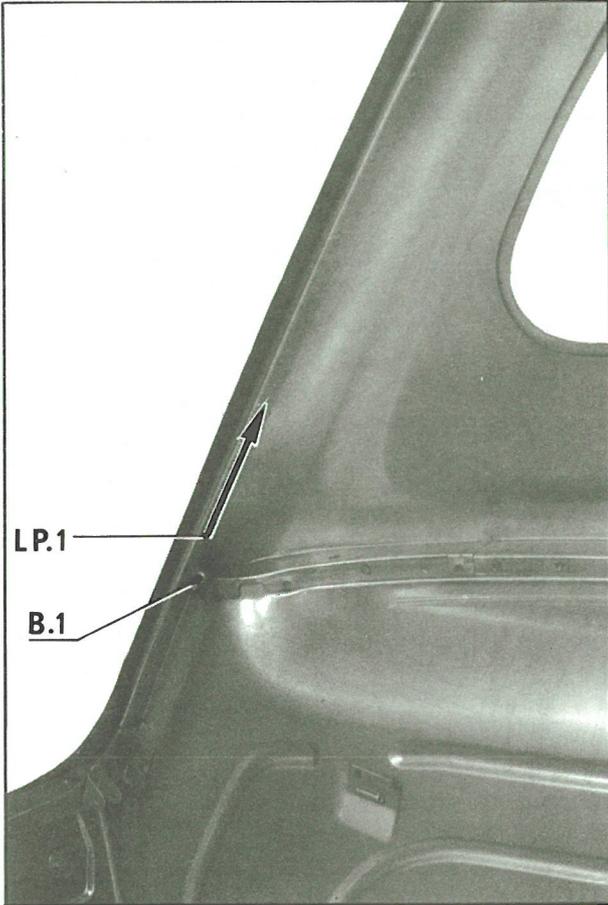
- la capote
- la porte de coffre
- la banquette arrière
- Dégarnir l'intérieur du panneau de côté (partie arrière)
- l'aile arrière
- la glace de custode
- la gâche de serrure
- le caoutchouc d'entrée de porte
- le profilé de jet d'eau.

} (côté intéressé)

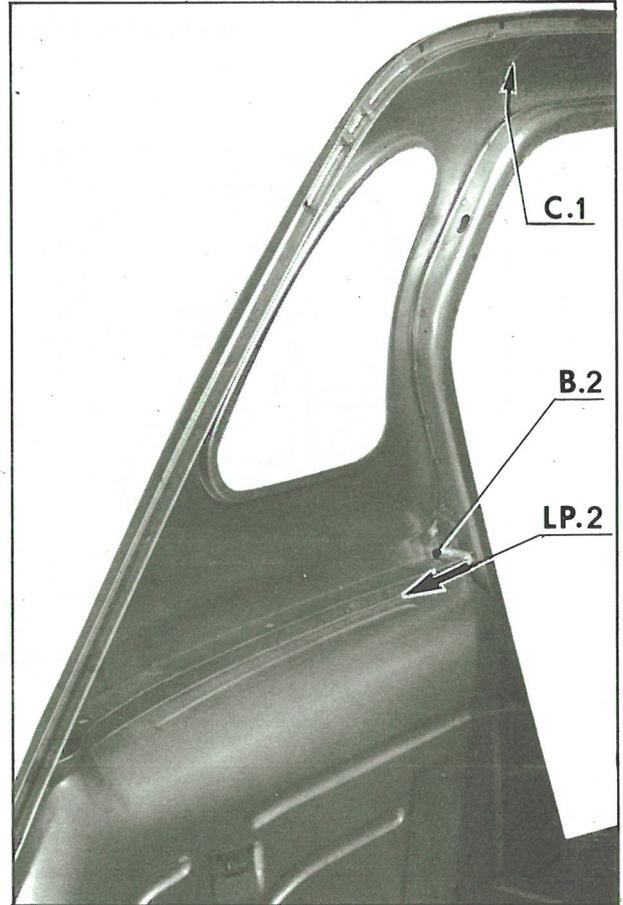
Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Pincés serre-tôles.

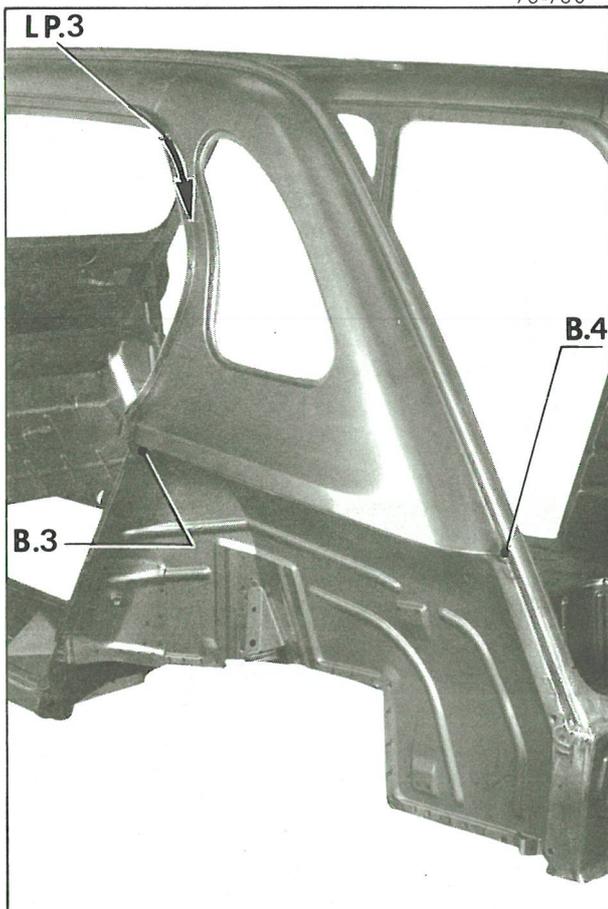
76-762



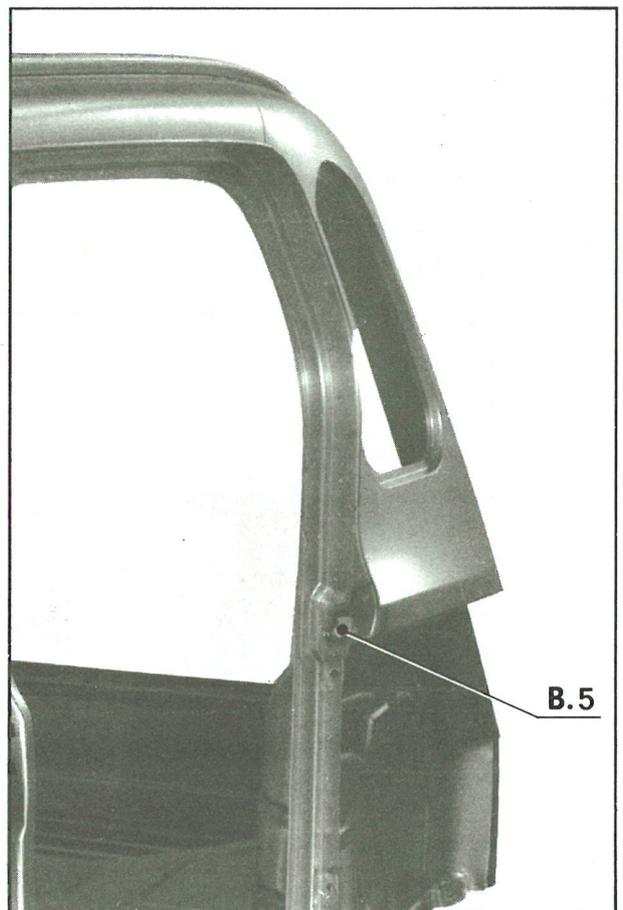
76-767



76-760



76-765



DEPOSE

1. Pointer et percer les lignes de points de soudure suivant les liaisons :
 - LP.1 (brancard de pavillon)
 - LP.2 (passage de roue)
 - LP.3 (entrée de porte)
2. Meuler le cordon de soudure autogène, suivant :
 - C.1.
3. Eliminer les points de brasure suivant les liaisons :
 - B.1 (passage de roue)
 - B.2 (entrée de porte)
 - B.3 (passage de roue)
 - B.4 (passage de roue)
 - B.5 (entrée de porte)

Déposer le panneau de custode (par l'intérieur du véhicule)

PREPARATION

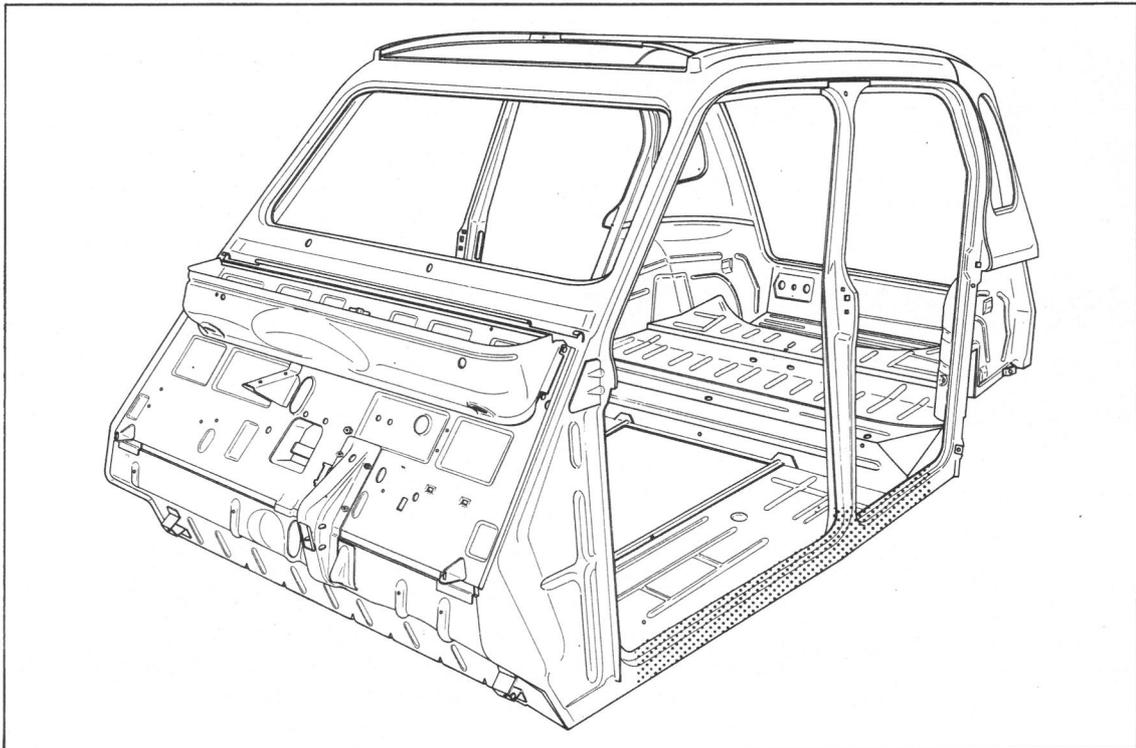
4. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

5. Présenter, puis brider le panneau de custode sur le véhicule à l'aide de pinces serre-tôles.
6. Assembler à la pince à souder suivant les liaisons :
 - LP.1 (brancard de pavillon)
 - LP.2 (passage de roue)
 - LP.3 (entrée de porte)
7. Exécuter un cordon de soudure autogène suivant :
 - C.1.
8. Exécuter des points de brasure suivant les liaisons :
 - B.1 (passage de roue)
 - B.2 (entrée de porte)
 - B.3 (passage de roue)
 - B.4 (passage de roue)
 - B.5 (entrée de porte)
9. Planer et meuler les soudures.
10. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.
11. Peindre.
12. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN BRANCARD DE CAISSE

A 80-77



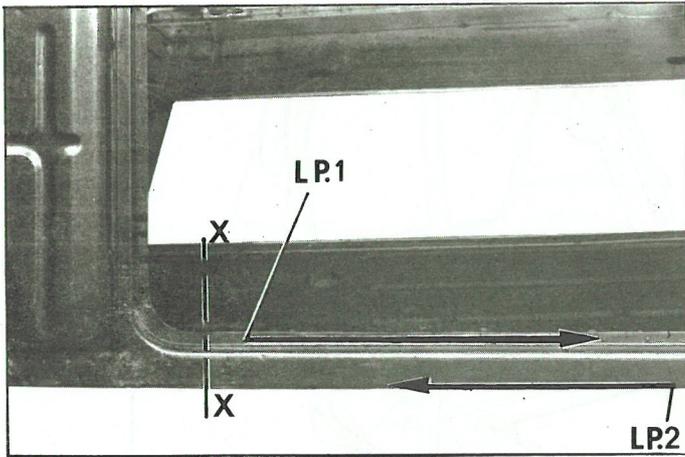
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte avant,
 - la porte arrière,
 - le siège avant,
 - la banquette arrière,
 - le garnissage de plancher
- } (côté intéressé)

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Poste de soudure autogène
- Pince à souder
- Disqueuse
- Pincés serre-tôles.

76-766



DEPOSE

1. Déposer le brancard de caisse :

Pour cela :

- a) Percer et dégraffer les points de soudure suivant les lignes :
 - LP.1
 - LP.2 (de X-X jusqu'à Y-Y)
 - LP.3
 et les points :
 - P.1
 - P.2.
- b) Couper le brancard de caisse suivant les axes :
 - X-X et Y-Y.

PREPARATION

2. Préparer les zones de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure.
Couper le brancard neuf en fonction des sections effectuées sur la caisse.

POSE

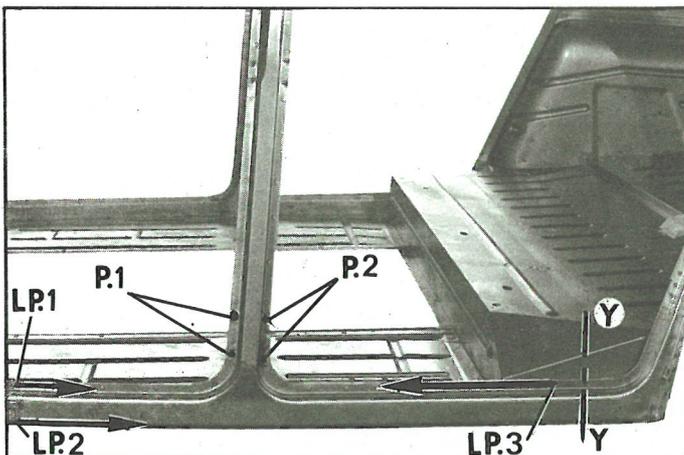
3. Poser le brancard de caisse :

Le fixer à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage :

- a) à la pince suivant les lignes :
 - LP.1
 - LP.2
 - LP.3
 et les points :
 - P.1
 - P.2.
- b) à l'autogène, faire des points « bouchon » (MIG) en P.1 - P.2 et exécuter des cordons suivant les sections X-X et Y-Y du brancard.
Meuler ces cordons.
Parfaire la finition des lignes de soudure X-X et Y-Y par un étain.

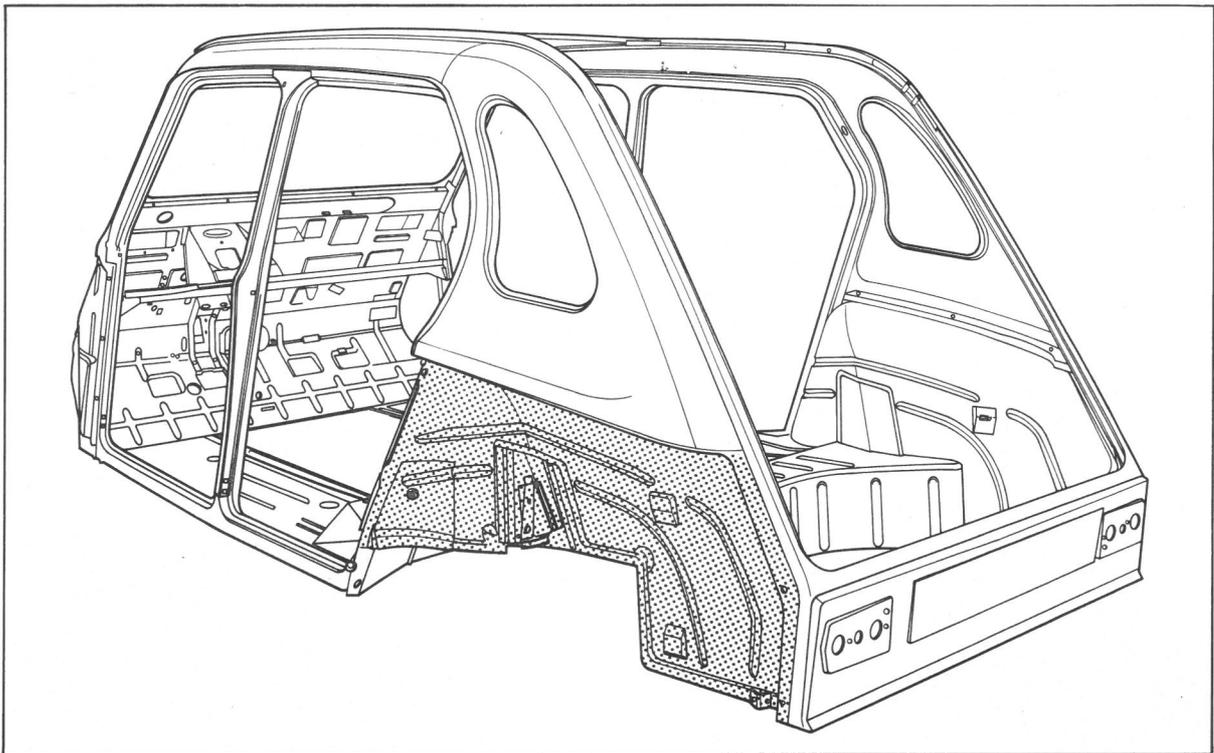
76-837



4. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.
5. Peindre.
6. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE ARRIERE

A 80-78

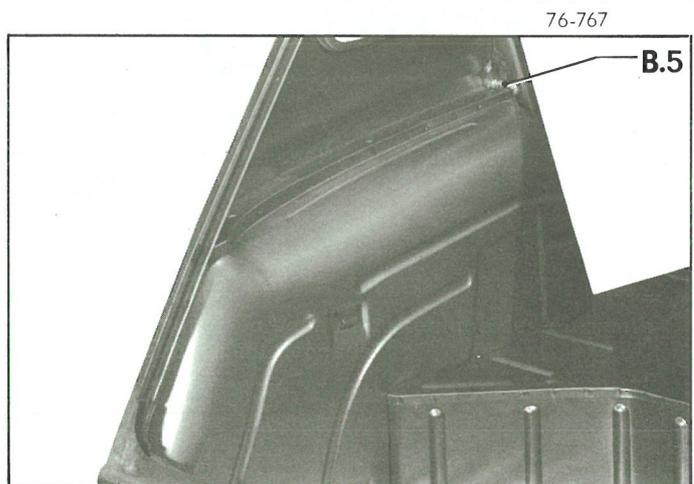
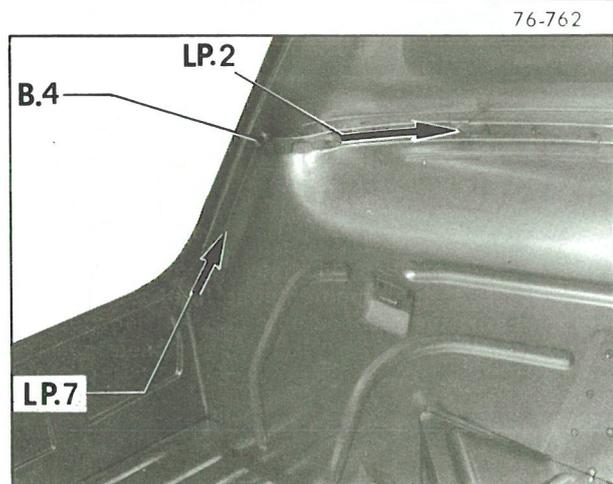
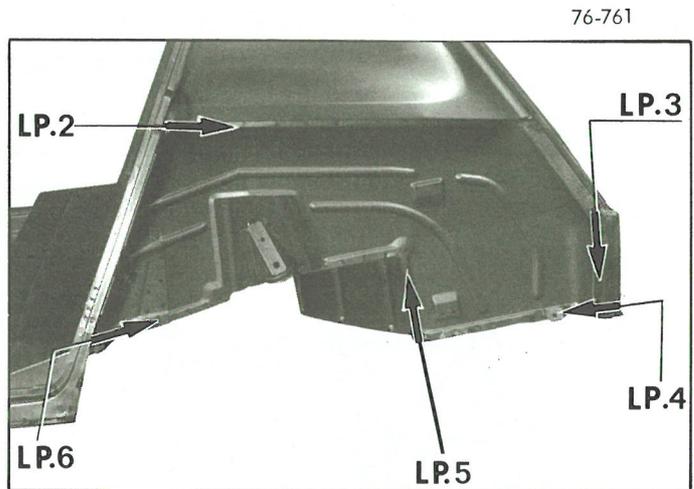
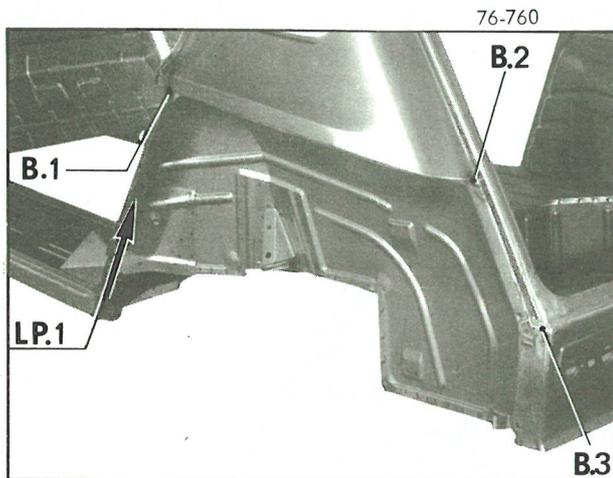


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la tablette arrière,
 - la banquette,
 - la béquille de porte de coffre,
 - le feu arrière,
 - l'aile arrière,
 - la roue arrière,
 - la gâche de serrure arrière,
 - le caoutchouc d'entrée de porte arrière,
 - la garniture du passage de roue,
 - le pare-chocs arrière,
 - le caoutchouc d'entrée de porte de coffre,
 - Ecarter le faisceau électrique (côté gauche)
- } (côté intéressé)

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste de soudure autogène
- Pinces serre-tôles.



DEPOSE

- Dégrafer les points de soudure du passage de roue, suivant les liaisons :
 - LP.1 (entrée de porte),
 - LP.2 (panneau de custode),
 - LP.3 (panneau arrière),
 - LP.4 (fond de coffre),
 - LP.5 (fond de coffre),
 - LP.6 (fond sous siège),
 - LP.7 (brancard de pavillon).
- Eliminer les points de brasure suivant les jonctions :
 - B.1 (entrée de porte),
 - B.2 (brancard de pavillon),
 - B.3 (panneau arrière),
 - B.4 (panneau de custode),
 - B.5 (entrée de porte).
- Déposer le passage de roue.

PREPARATION

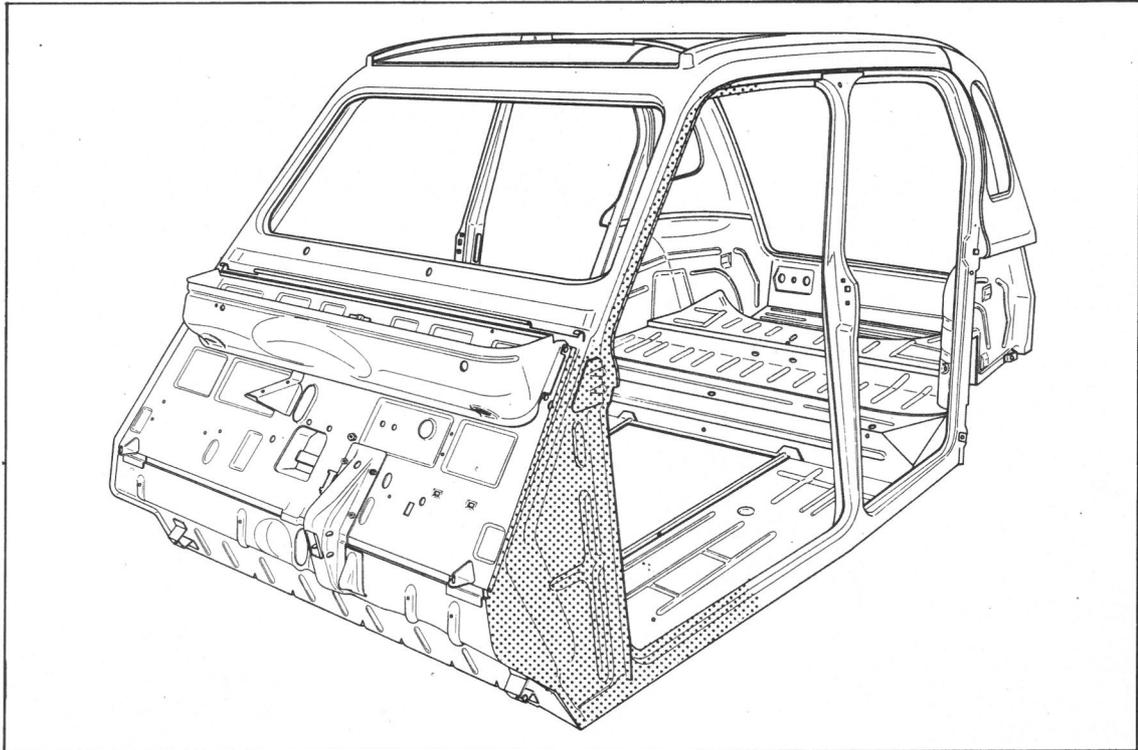
Reformer les tôles, si nécessaire.
Préparer les lignes de dégrafage.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

- Présenter le passage de roue sur la caisse et le brider à l'aide de pinces serre-tôles.
- Assembler à la pince à souder suivant les liaisons :
 - LP.4 (fond de coffre),
 - LP.5 (fond de coffre),
 - LP.6 (fond sous siège),
 - LP.1 (entrée de porte),
 - LP.2 (panneau de custode),
 - LP.3 (panneau arrière),
 - LP.7 (brancard de pavillon).
- Exécuter des points de brasure suivant les liaisons :
 - B.1 (entrée de porte),
 - B.2 (brancard de pavillon),
 - B.3 (panneau arrière),
 - B.4 (panneau de custode),
 - B.5 (entrée de porte).
- Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.
- Peindre.
- Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE PARTIE AVANT DE PANNEAU DE CÔTÉ

A 80-77



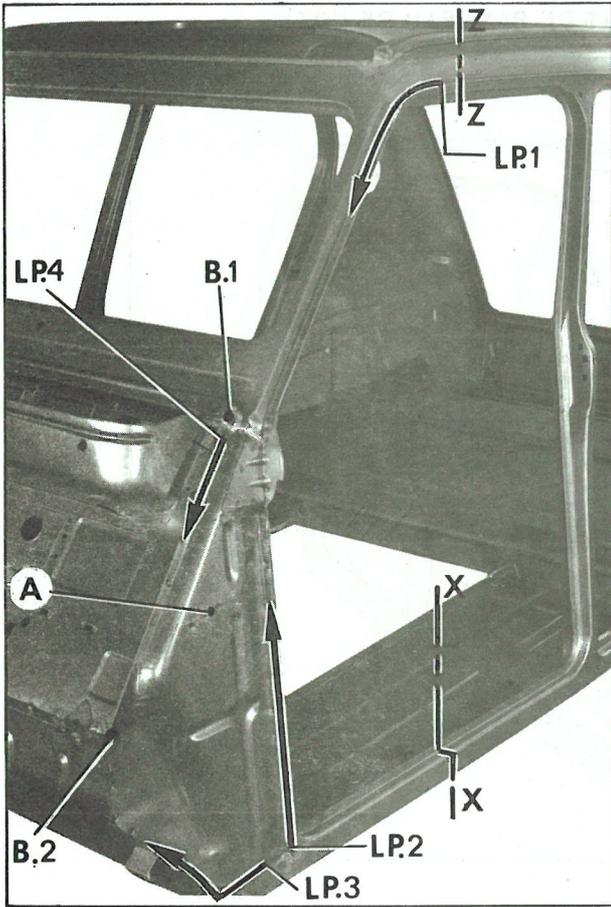
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la capote (partiellement)
 - le capot
 - le pare-brise
 - la planche de bord
 - les pare-soleil
 - le siège avant
 - l'aile avant
 - la joue d'aile
 - le passage de roue avant
 - la porte avant
 - le caoutchoucs d'étanchéité de porte avant
- Dégarnir partiellement le plancher
Dégarnir partiellement le panneau de côté.
- } (côté intéressé)

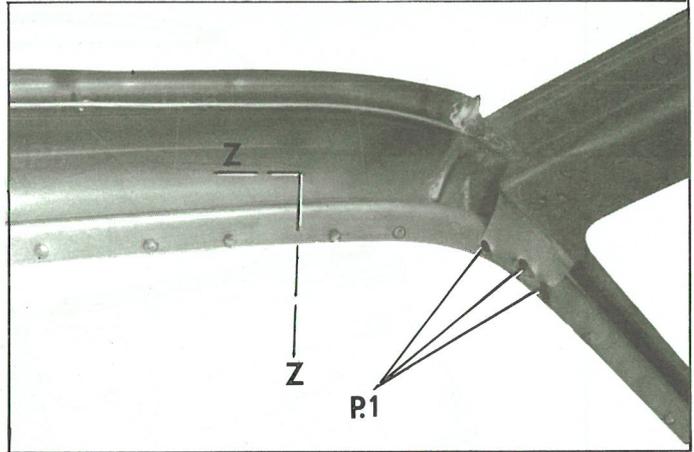
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste de soudure autogène
- Appareil de soudage « MIG »
- Disqueuse
- Pince à souder par points
- Pincettes serre-tôles.

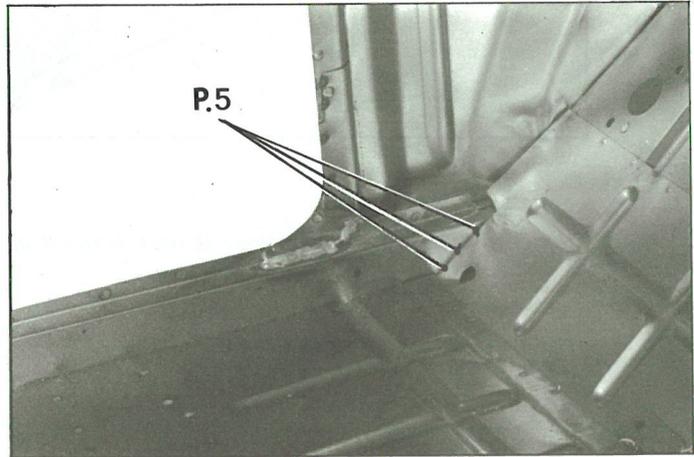
76-765



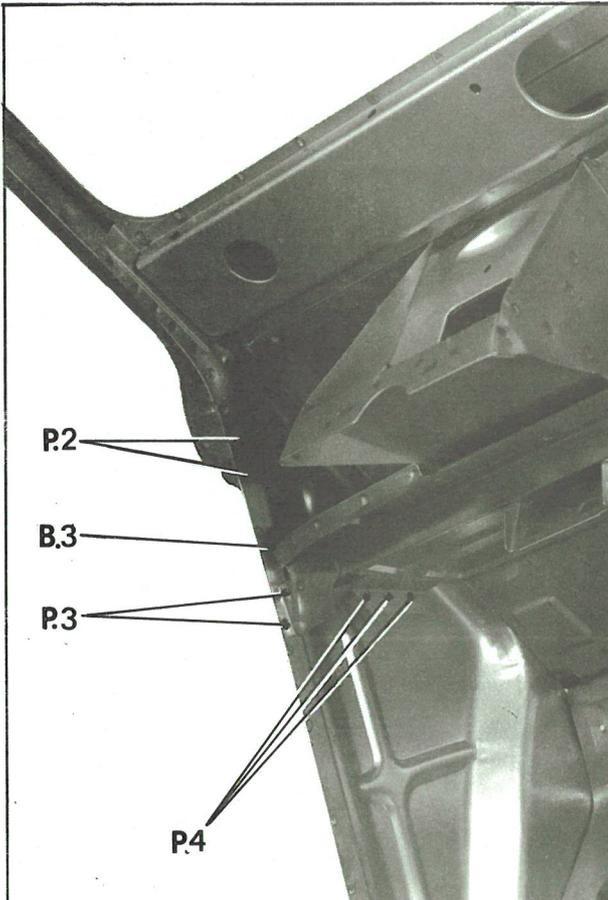
76-778



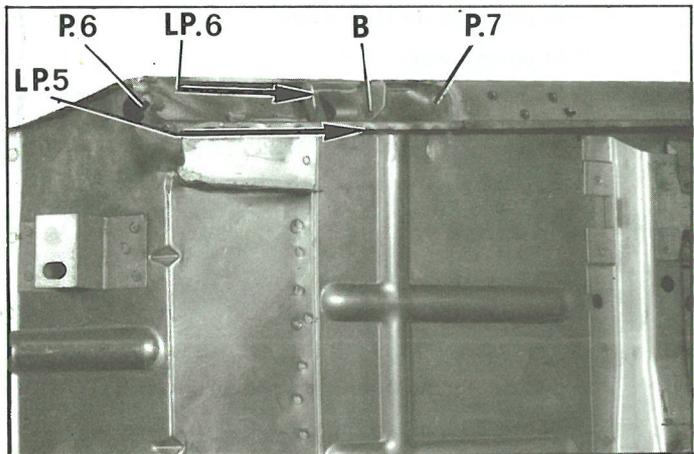
76-763



76-779



3498



DEPOSE

1. Déposer l'ensemble panneau avant-tôle d'auvent :

a) Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
- LP.3
- LP.4
- LP.5 (jusqu'à la section X-X)
- LP.6

et les points :

- P.1 - P.2 - P.3 - P.4 - P.5.

b) Scier l'encadrement de porte suivant : **X-X** et **Z-Z**.

c) Eliminer les brasures suivant :

- B.1
- B.2
- B.3.

d) Déposer la partie avant du panneau de côté.

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

3. Préparer la partie avant de panneau :

Présenter le panneau neuf sur la caisse.

Tracer les sections **X-X** et **Z-Z**.

Déposer et couper le panneau à la scie suivant le tracé.

4. Exécuter un renfort de 60 mm de longueur à l'aide d'une chute de brancard pour la section **X-X**.

Poser le renfort sur la caisse et le souder à la pince sur le brancard.

POSE

5. Poser le panneau (partie avant) :

Mettre le panneau en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier l'encadrement de la porte et rectifier la position du panneau neuf, si nécessaire (utiliser la porte comme gabarit).

6. Procéder à son soudage :

α) à la pince suivant les lignes et points :

- LP.5
- P.1
- P.2
- P.3
- LP.1.

b) Exécuter des cordons de soudure autogène suivant les sections **X-X** et **Z-Z**.

Meuler ces cordons de soudure.

Exécuter sur chaque face du brancard quelques points de soudure autogène en « bouchon » entre le gousset mis au droit de la section **X-X** et le brancard neuf.

c) Exécuter trois points de brasure suivant :

- P.5.

7. Poser la tôle latérale A d'auvent :

(Voir Op. AY. 801-10).

8. Poser la tôle B de fermeture de brancard :

La mettre en place et la souder à la pince suivant les lignes :

- LP.5
- LP.6

et les points :

- P.6
- P.7.

9. Faire une finition à l'étain sur les sections de brancard (si nécessaire).

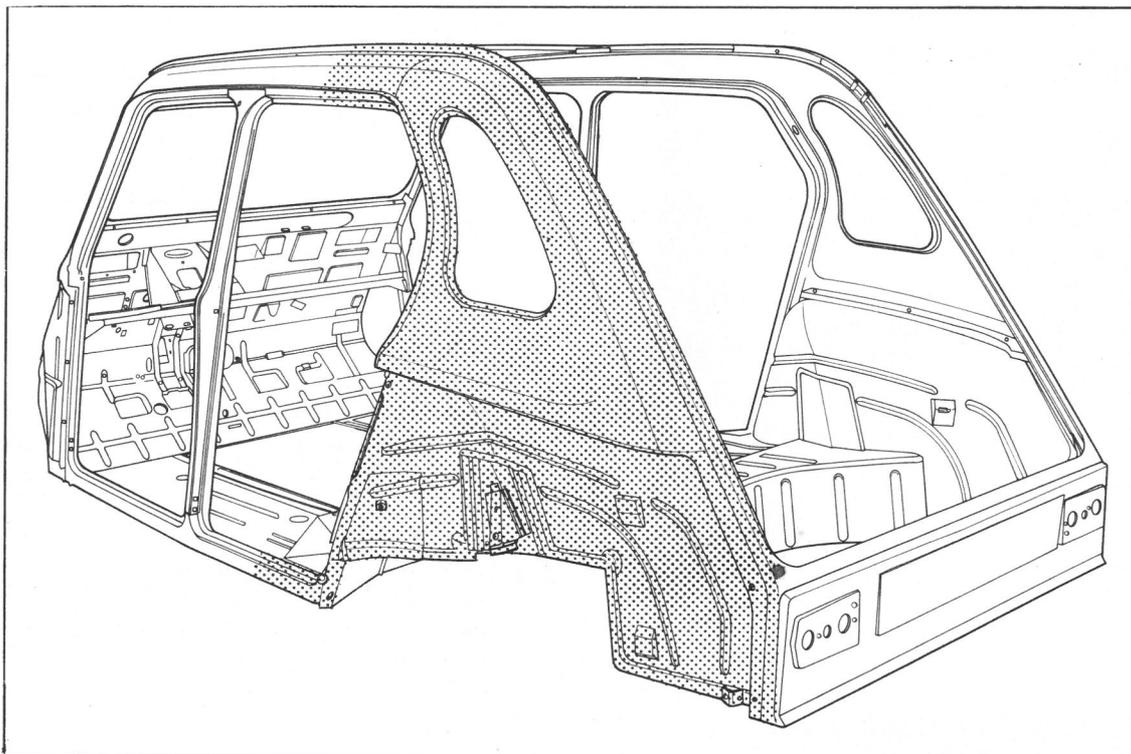
10. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

11. Peindre.

12. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT DE LA PARTIE ARRIERE D'UN PANNEAU DE CÔTÉ.

A 80-78



Manuel 854-5

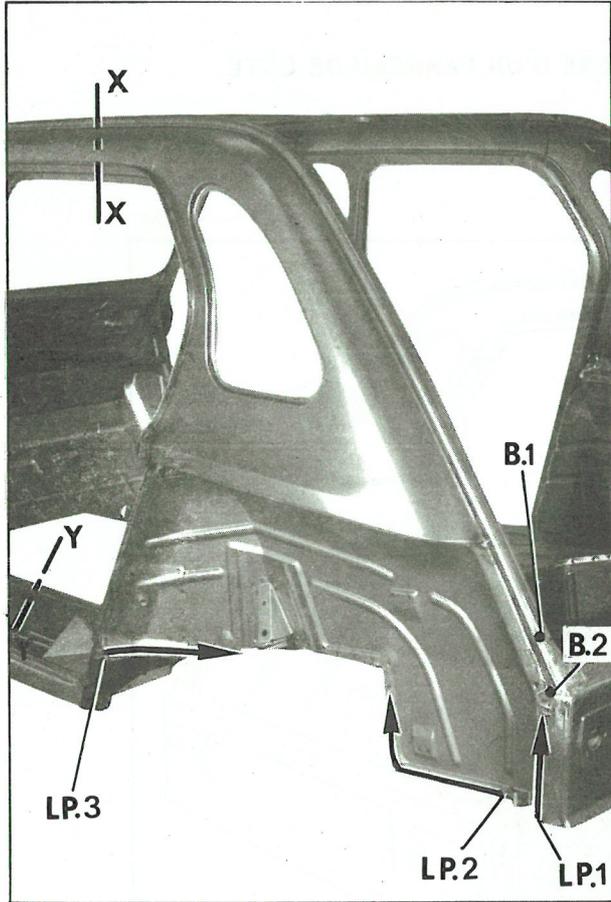
Pour effectuer cette opération il faut déposer, au préalable :

- l'aile arrière,
- la porte arrière, } (du côté intéressé)
- la roue arrière,
- la porte de coffre,
- le pare-chocs arrière,
- la banquette arrière,
- le réservoir à essence,
- la capote,
- la glace de custode,
- la garniture du panneau de côté.

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Burin
- Pincés à souder
- Pincés serre-tôles
- Poste de soudure autogène
- Disqueuse

76-760



DEPOSE.

1. Déposer la partie arrière du panneau de côté :

- a) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 1
 - LP. 2
 - LP. 3
 - LP. 4
 - LP. 5
- b) Dégraffer au burin les points : P. 1.
- c) Eliminer les points de brasure suivant :
 - B. 1
 - B. 2
- d) Couper le panneau suivant les axes :
 - X-X (à 200 mm environ du pied milieu),
 - Y-Y (à 200 mm environ du pied milieu)
 Déposer la partie arrière du panneau de côté.

PREPARATION.

2. Préparer le panneau neuf :

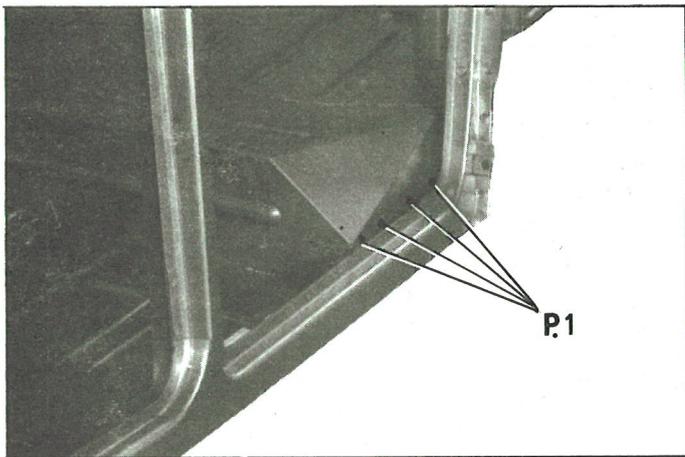
Tracer les coupes X-X et Y-Y sur le panneau neuf en fonction de celles effectuées sur la caisse. Couper, suivant tracé, le panneau à l'aide d'une scie.

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

76-765



POSE.

4. Poser la partie arrière du panneau :

Positionner la partie arrière du panneau sur la caisse et vérifier l'encadrement de porte arrière (utiliser la porte comme gabarit).

Maintenir le panneau à l'aide de pinces serre-tôles.

5. Procéder au soudage du panneau :

- a) A la pince suivant les lignes :
 - LP. 1
 - LP. 2
 - LP. 3
 - LP. 4
 - LP. 5

- LP. 1
- LP. 2
- LP. 3
- LP. 4
- LP. 5

- LP. 2
- LP. 3
- LP. 4
- LP. 5

- LP. 4
- LP. 5

- LP. 5

- LP. 5

- b) Exécuter des points de brasure suivant :
 - B. 1
 - B. 2

- B. 1
- B. 2

- et aux emplacements des points P. 1.

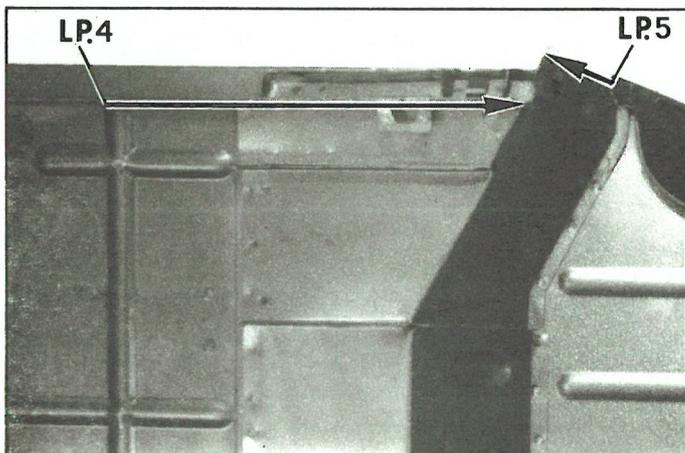
- c) A l'autogène, effectuer un cordon suivant X-X et Y-Y.

6. Meuler les cordons de soudure suivant X-X et Y-Y

Faire une finition à l'étain si nécessaire.

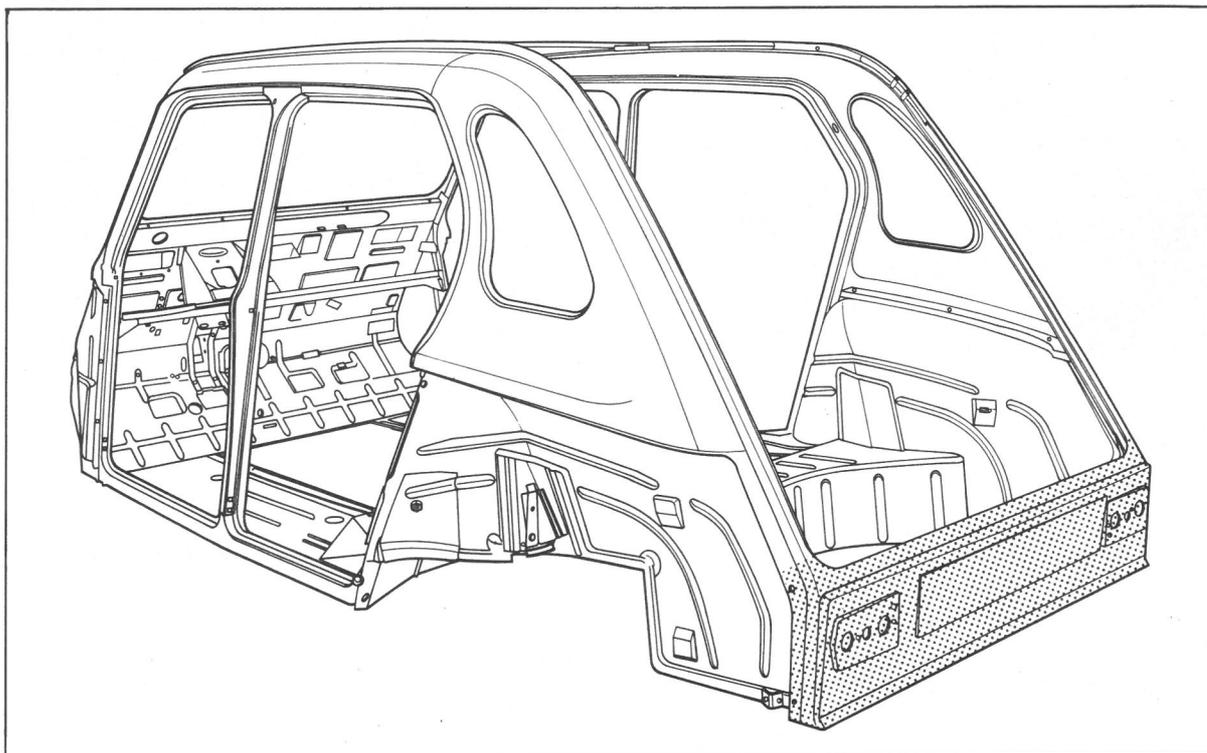
7. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.**8. Peindre.****9. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

76-795



REPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIERE

A 80-78



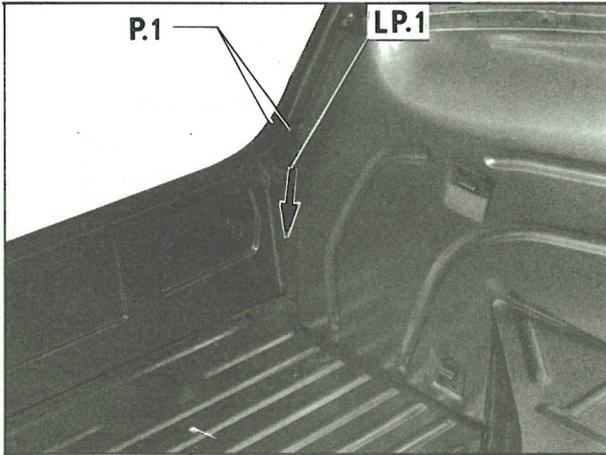
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le pare-chocs arrière,
- les feux arrière,
- les ailes arrière,
- la béquille de porte de coffre,
- le faisceau électrique (*le dégager partiellement*),
- le caoutchouc d'étanchéité de porte de coffre (*partiellement*).

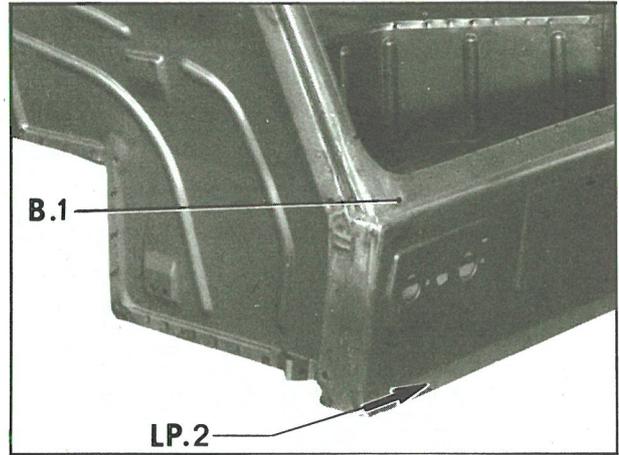
Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste de soudure autogène
- Pincés serre-tôles.

76-762



76-760



DEPOSE

1. *De chaque côté :*
Éliminer les points de brasure suivant les liaisons :
- B.1 (brancard de pavillon et passage de roue).
2. *De chaque côté :*
Dégraffer les points de soudure suivant les liaisons :
- LP.1 (passage de roue)
- P.1 (brancard de pavillon).
3. Dégraffer le panneau arrière de la tôle de fond de coffre suivant la ligne de points :
LP.2.
4. Déposer le panneau arrière.

PREPARATION

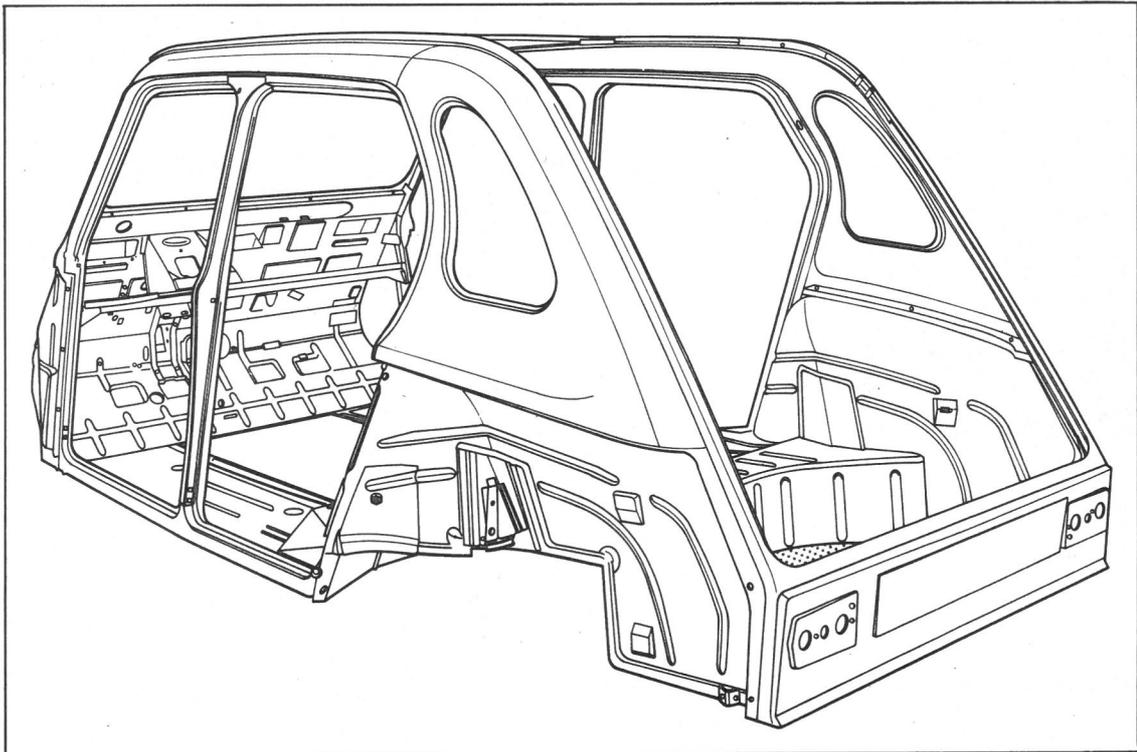
Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

5. Présenter le panneau arrière sur la caisse, le brider à l'aide de pinces serre-tôles.
6. *De chaque côté :*
Assembler à la pince à souder suivant les liaisons :
- LP.1 (passage de roue)
- P.1 (brancard de pavillon).
7. Assembler le panneau arrière avec la tôle de fond de coffre suivant la ligne :
- LP.2.
8. *De chaque côté :*
Exécuter un point de brasure suivant :
- B.1.
9. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.
10. Peindre.
11. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE TÔLE DE FOND DE COFFRE

A 80-78



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

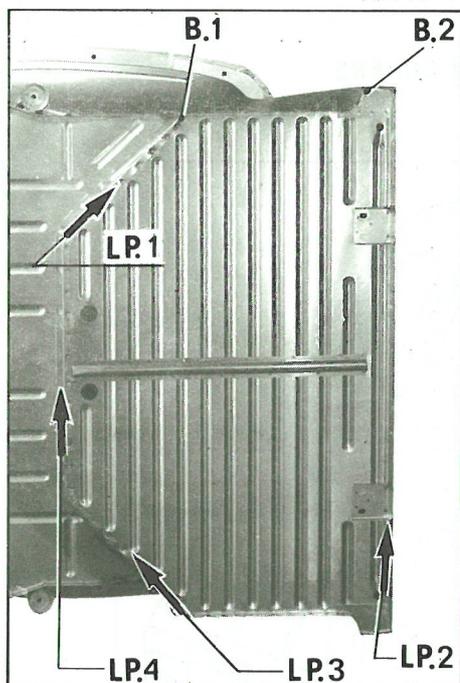
- le pare-chocs arrière,
- les feux arrière,
- les ailes arrière,
- la tubulure de remplissage du réservoir d'essence,
- les bouchons de fond de coffre,

Désaccoupler la caisse de la plate-forme (partiellement).

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste de soudure autogène
- Appareil de soudage « MIG » ou « SAFERPOINT »
- Pinces serre-tôles.

76-795



DEPOSE

1. Déposer le panneau arrière (si nécessaire) (voir Opération AY. 823-1).

2. Déposer la tôle de fond de coffre :

- Dégraffer les lignes de points de soudure suivant les liaisons :

- LP 3
 - LP 4
 - LP 1
- } (fond sous siège)
- LP 2 (panneau arrière).

De chaque côté :

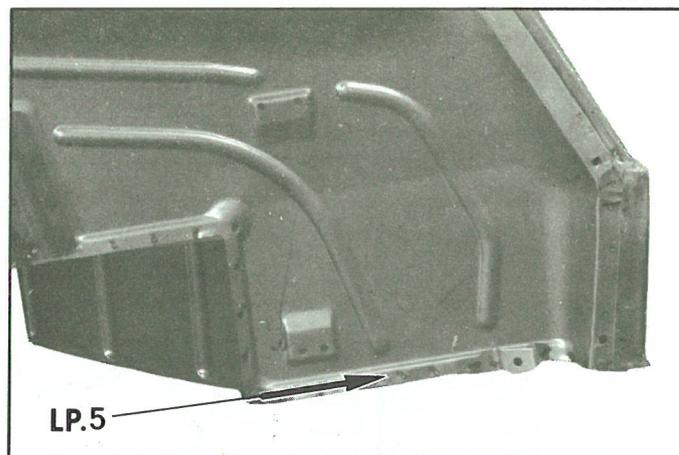
- LP 5 (passage de roue).
- Eliminer les points de brasure de chaque côté suivant :
- B.1
- B.2.
- Déposer la tôle de fond de coffre.

NOTA : En cas de remplacement du panneau arrière, il n'est pas utile de dégraffer la ligne de points LP.2.

PREPARATION

- ### 3. Préparer les lignes de dégrafage.
- Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

76-761



POSE

4. Poser la tôle de fond de coffre :

- Présenter la tôle de fond de coffre sur la caisse, la brider à l'aide de pinces serre-tôles.
- L'assembler à la pince à souder suivant les liaisons :
 - LP.5 (de chaque côté)
 - LP.3
 - LP.1
 - LP.2 (dans le cas où l'on ne remplace pas le panneau arrière).
- La souder à l'autogène en « bouchon » (MIG ou SAFERPOINT) suivant les lignes :
 - LP.3
 - LP.1
 - LP.4
 } (parties non accessibles à la pince)

5. Exécuter les points de brasure suivant :

- B.1
 - B.2
- } (de chaque côté)

6. Poser le panneau arrière (voir Op. AY. 823-1).

7. Planer et meuler les soudures autogène en « bouchon ».

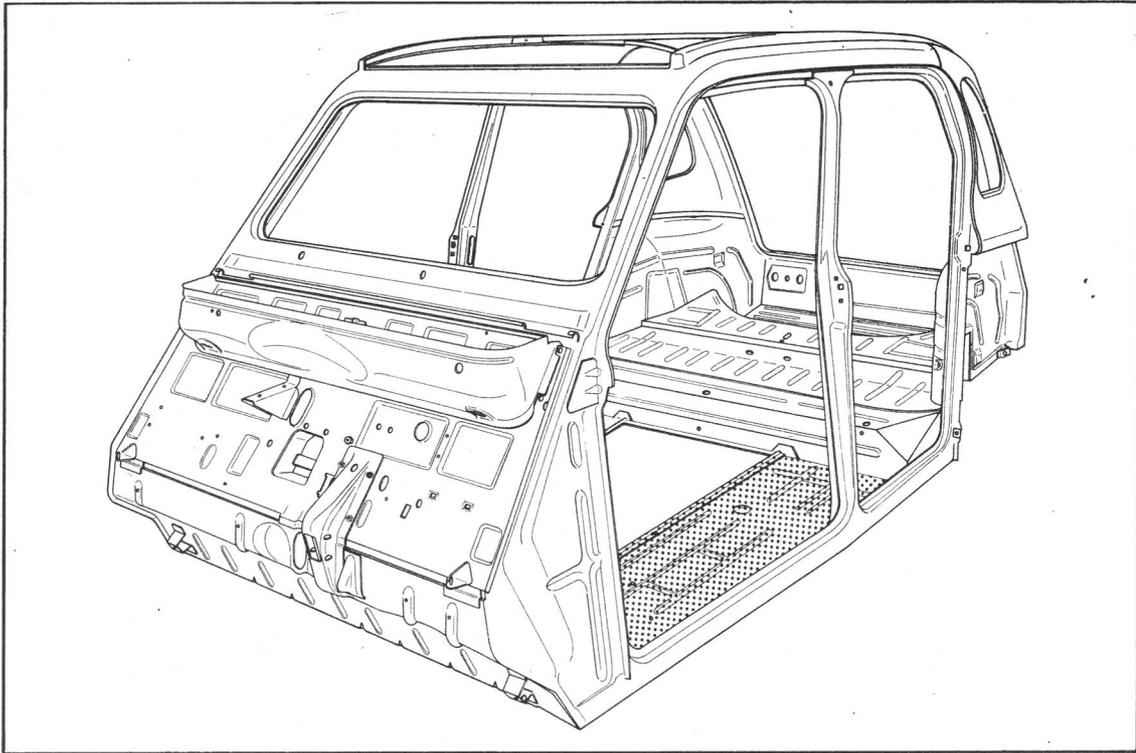
8. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

9. Peindre.

10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PLANCHER LATÉRAL

A 80-77



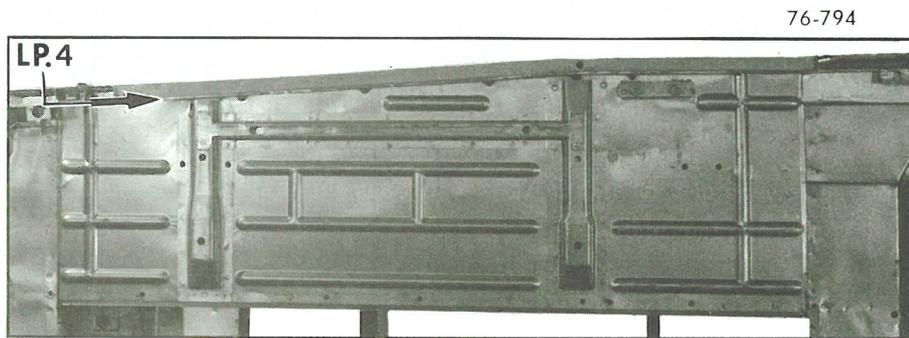
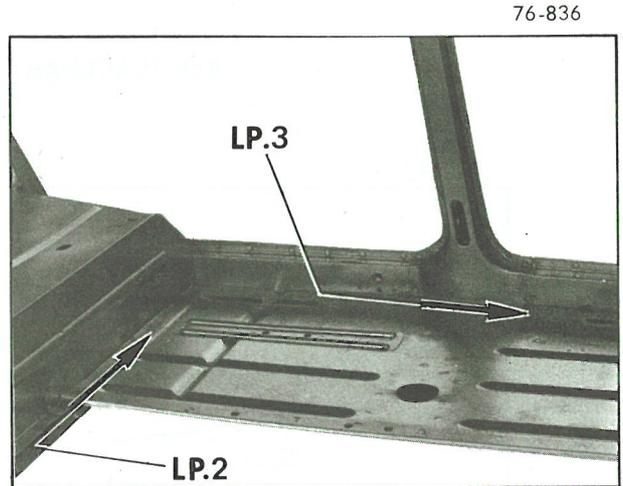
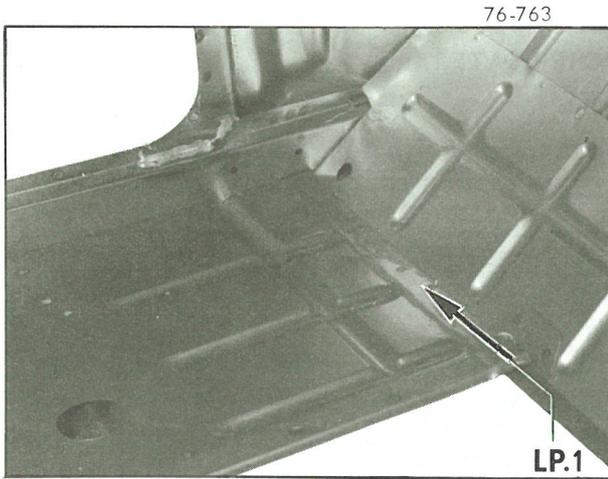
Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la banquette arrière,
 - les tapis,
 - les sièges avant,
 - le support latéral de siège avant
 - la ceinture de sécurité et le renfort
- } (côté intéressé)
- Désaccoupler la caisse de la plate-forme (partiellement).

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste de soudure autogène
- Pinces serre-tôles.



DEPOSE

1. Dégraffer les lignes de points de soudure suivant les liaisons :
 - LP.1 (plancher de pédales)
 - LP.2 (planche à talon)
 - LP.4 (brancard de bas de caisse)
 - LP.3 (pied milieu).
2. Déposer le plancher latéral.

PREPARATION

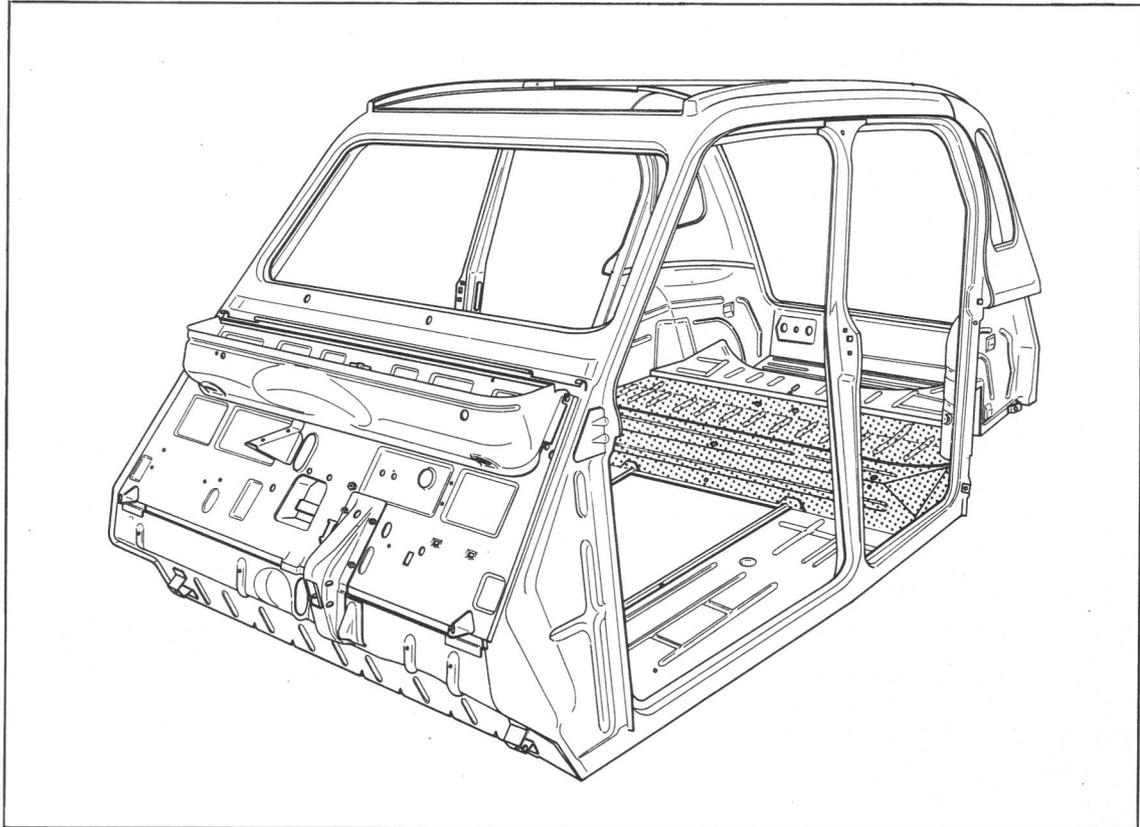
Préparer les lignes de dégrafage.
 Reforme les tôles, si nécessaire.
 Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

3. Présenter le plancher latéral sur la caisse, le brider à l'aide de pinces serre-tôles.
4. Assembler à la pince à souder suivant les liaisons :
 - LP.4 (brancard de bas de caisse)
 - LP.1 (plancher de pédales)
 - LP.2 (planche à talon)
 - LP.3 (pied milieu).
5. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.
6. Peindre.
7. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE PLANCHE A TALON

A 80-77



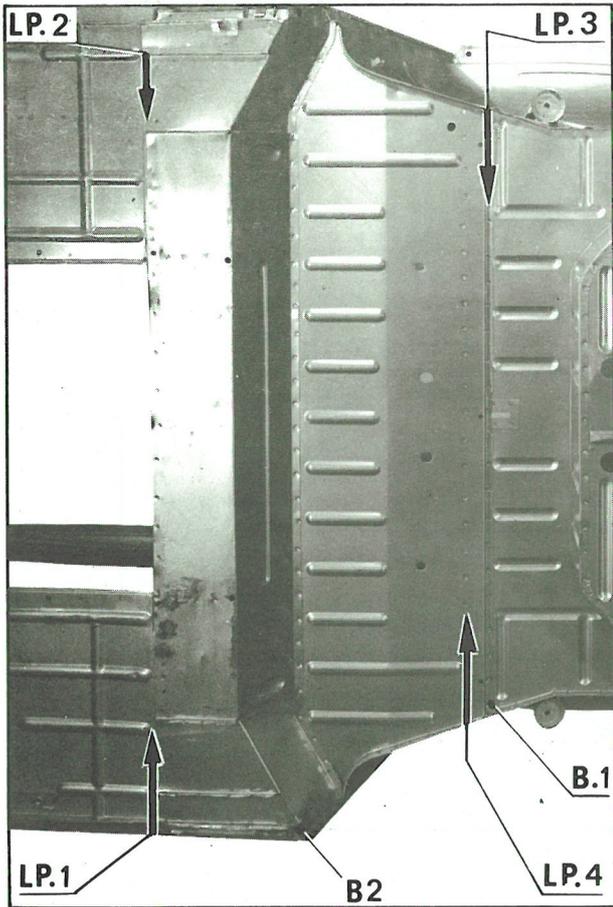
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la banquette arrière,
- les ailes arrière,
- le tapis arrière,
- les garnitures de passages de roue arrière,
- Désolidariser la caisse de la plate-forme et la soulever à l'arrière.

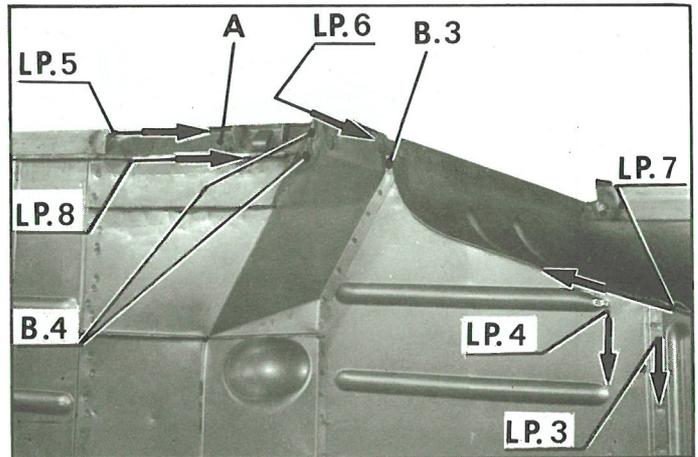
Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste de soudure autogène
- Appareil de soudage « MIG » ou « SAFERPOINT »
- Pincettes serre-tôles.

76-795



3499



2918



DEPOSE

1. Déposer la tôle de fermeture A :

(De chaque côté) :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.5 (tôle de fermeture)
- LP.8 (brancard de caisse).

Eliminer les brasures suivant les points B.4.

2. Déposer la planche à talon .

Dégrafer les points de soudure de la planche à talon suivant les liaisons :

- LP.1 } (plancher latéral)
- LP.2 } (plancher latéral)
- LP.3 } (fond sous siège)
- LP.4 } (fond sous siège)
- P.1 } (de chaque côté)
- LP.7 } (de chaque côté)
- LP.6 } (de chaque côté)
- LP.8 } (de chaque côté)

Eliminer les brasures suivant les points :

- B.1 } (de chaque côté)
- B.2 } (de chaque côté)
- B.3 } (de chaque côté)

Déposer la planche à talon.

PREPARATION

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE

4. Poser la planche à talon :

Présenter la planche à talon sur la caisse et la brider à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince à souder suivant les liaisons :

- LP.1 } (plancher latéral)
- LP.2 } (plancher latéral)

De chaque côté :

- LP.8 } (brancard de caisse)
- LP.6 } (brancard de caisse)
- LP.7 (passage de roue).

Procéder à son soudage à l'autogène en « bouchon » (MIG ou SAFERPOINT) suivant les lignes :

- LP.3 } (fond sous siège arrière)
- LP.4 } (fond sous siège arrière)

5. Poser la tôle de fermeture A :

(De chaque côté) :

Présenter la tôle A de fermeture du brancard sur la caisse et l'assembler à la pince à souder suivant les lignes et points :

- LP.5 } (brancard de caisse)
- LP.8 } (brancard de caisse)
- P.1 } (brancard de caisse)

6. Exécuter quelques points de brasure suivant :

- B.1 (fond sous siège)
- B.2 (passage de roue)
- B.3 } (de chaque côté)
- B.4 } (tôle de fermeture)

7. Planer et meuler les soudures autogène en « bouchon »

8. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

9. Peindre.

10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

MONTAGE ET REGLAGE DES ELEMENTS D'HABILLAGE.

REMARQUE : Il est conseillé de procéder dans l'ordre suivant :

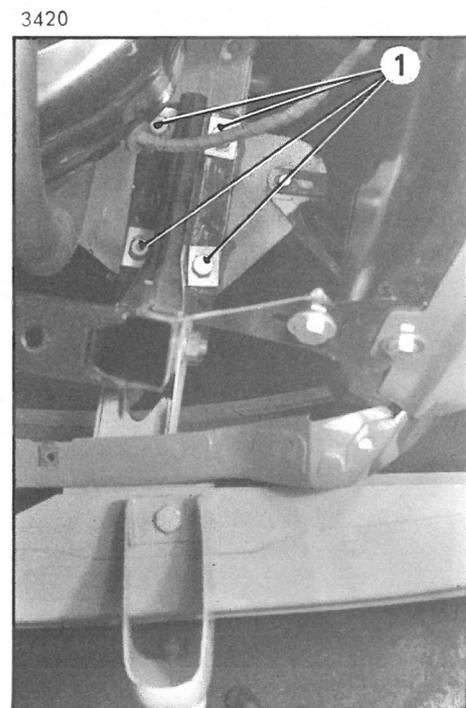
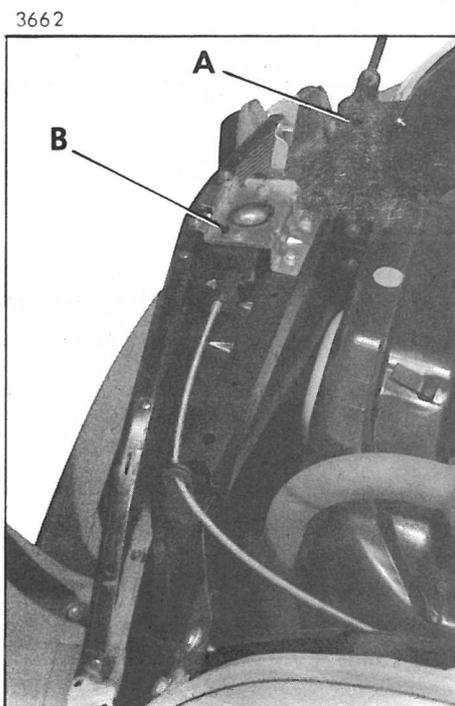
Régler l'ensemble avant, support d'habillage, tôle d'habillage, calandre.

Régler les ailes avant, passages de roues et joues d'ailes.

Monter les ailes arrière et la porte de coffre arrière.

Régler les portes latérales avant.

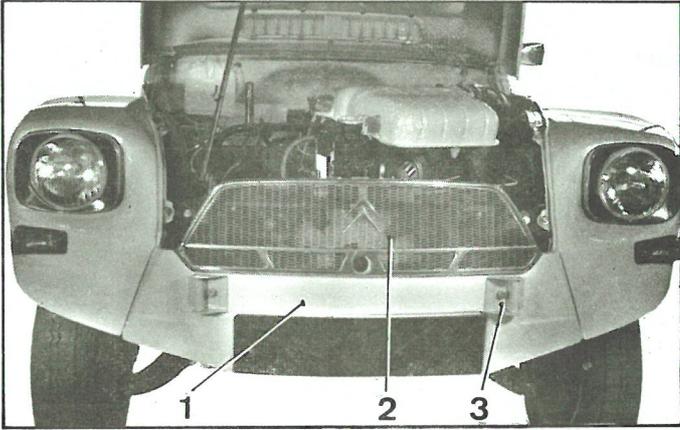
Régler les portes latérales arrière.

I. REGLAGE DE L'HABILLAGE AVANT.

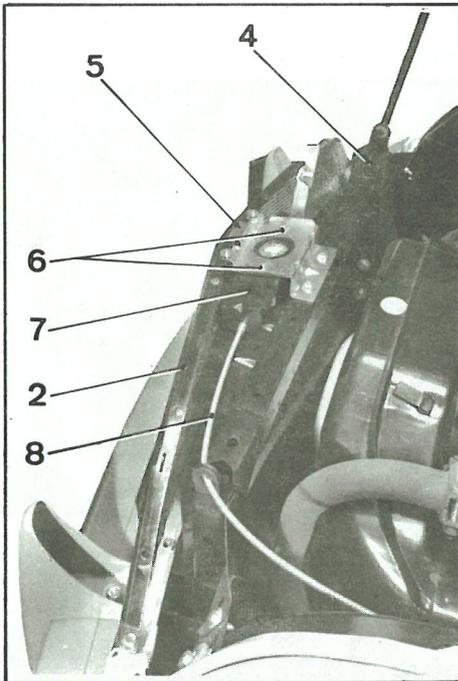
1. Présenter le support d'habillage avant A muni du support de serrure B sur la plate-forme.

2. Approcher les huit vis (1) d'assemblage du cadre sur la plate-forme sans les serrer.

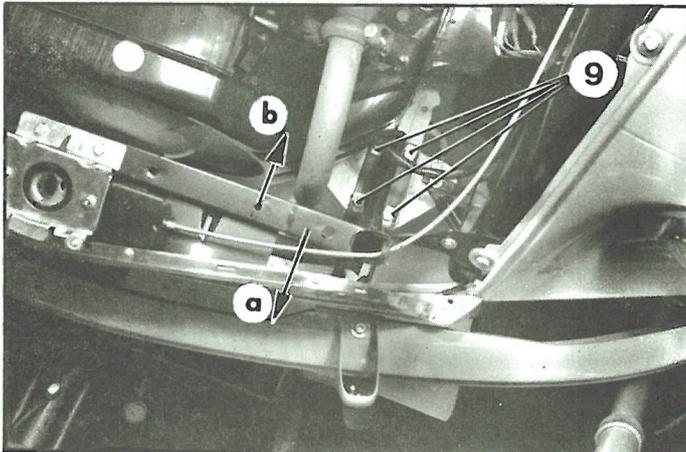
3664



3662



3658



3. Préparer l'ensemble d'habillage avant :

Assembler :

- a) la tôle d'habillage (1) avec ses pattes de liaison à la plate-forme.
- b) la calandre (2) avec enjoliveur et grillage pare-insectes.
- c) les supports intermédiaires (3) de pare-chocs.

4. Présenter cet ensemble, sur le support d'habillage (4) et le fixer sans bloquer les vis d'assemblage.

5. Monter le support de serrure (5) sur la calandre (2) sans bloquer les vis.

6. Monter la serrure (7) de verrouillage du capot sur son support (5) sans bloquer les vis de fixation (6)

Accoupler le câble (8) de tirette.

7. Aligner le capot :

Monter le capot (Voir Op. AY. 852-1).

Fermer le capot.

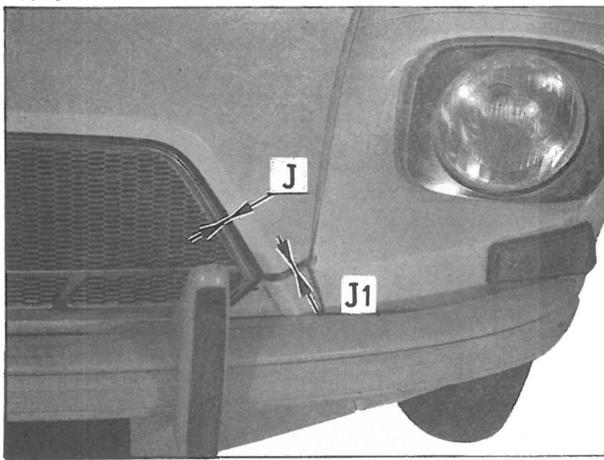
Aligner la face avant à environ 1 mm de la face avant de la tôle d'habillage.

S'assurer que le verrouillage du capot s'effectue normalement.

Pour obtenir ces résultats, déplacer le support d'habillage vers l'avant (flèche « a ») ou vers l'arrière (flèche « b »).

Serrer les vis (9).

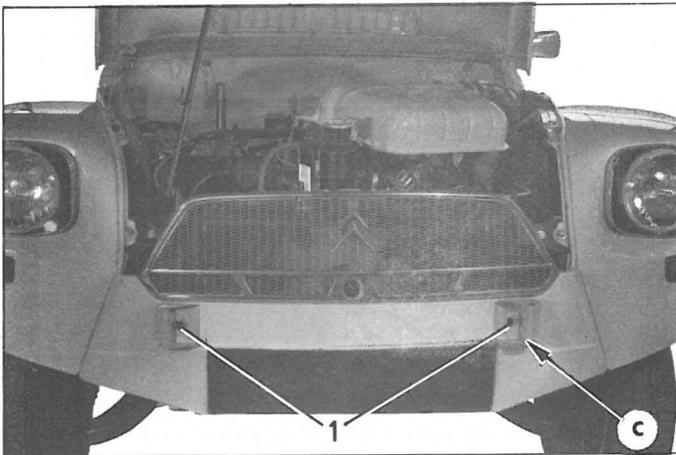
4515



8. Centrer la calandre dans l'ouverture du capot, afin d'obtenir un jeu « J » de 6 mm environ, constant à 2 mm près, entre le capot et la calandre.

Pour cela, agir latéralement sur la tôle d'habillage en la déplaçant dans la mesure permise par les boutonnières « c ».

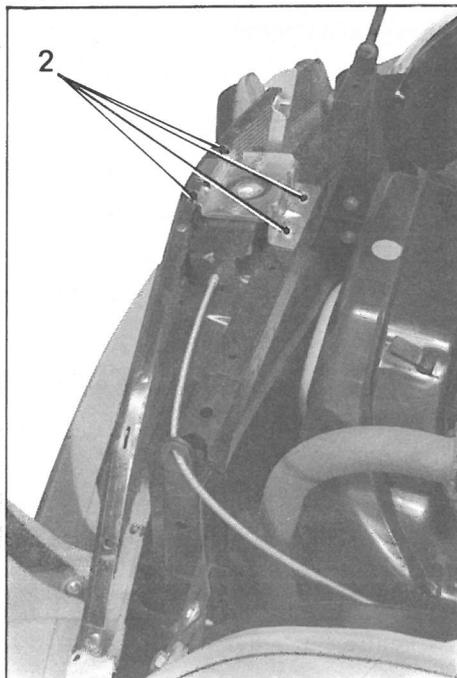
3661



9. Bloquer les vis (2) de fixation de serrure et les vis (1) des supports de pare-chocs.

Manuel 854-5

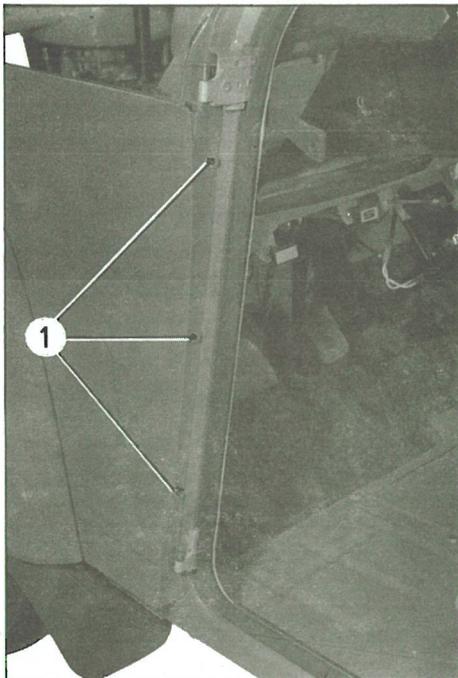
3662



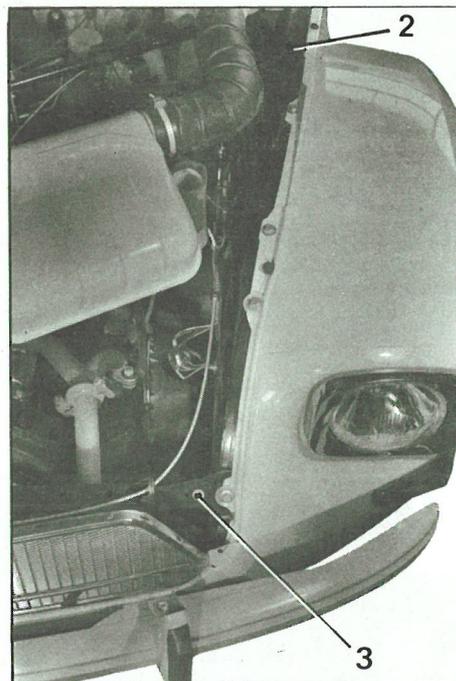
10. S'assurer que, capot fermé, le jeu « J1 » entre capot et tôle d'habillage est de 4 ± 1 mm. Sinon, déplacer le doigt de verrouillage pour obtenir cette cote.

II. REGLAGE DES AILES AVANT.

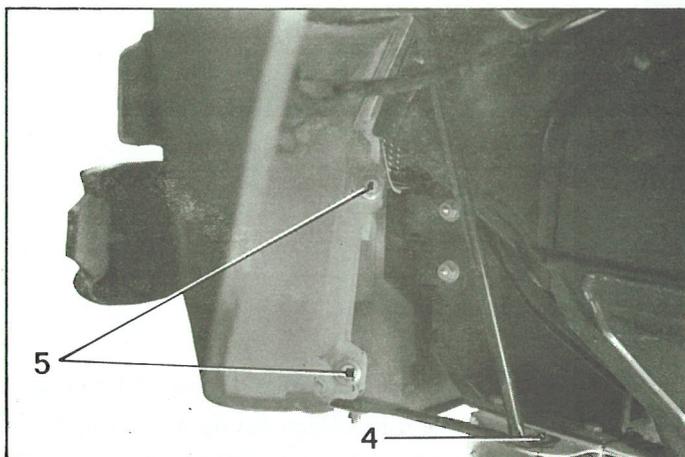
3618



3657



3659



1. Assembler l'aile avant, le passage de roue et la joue d'aile.

2. Présenter cet ensemble sur le véhicule en ayant soin de positionner le passage de roue entre ses butées.

3. Poser sans serrer :

- la vis (3),
- la vis (2) (sur l'auvent),
- les trois vis (1),
- les deux vis (5),
- la vis (4), après avoir orienté correctement la patte de liaison tôle d'habillage-plate-forme,
- la vis (6).

4. Régler la position de l'aile et de la tôle d'habillage par les vis (5).

Régler cet ensemble pour obtenir un jeu constant :

- a) entre la joue d'aile et la porte avant,
- b) entre la joue d'aile et le capot,
- c) entre l'aile avant et le capot (à l'avant).

Pour cela agir :

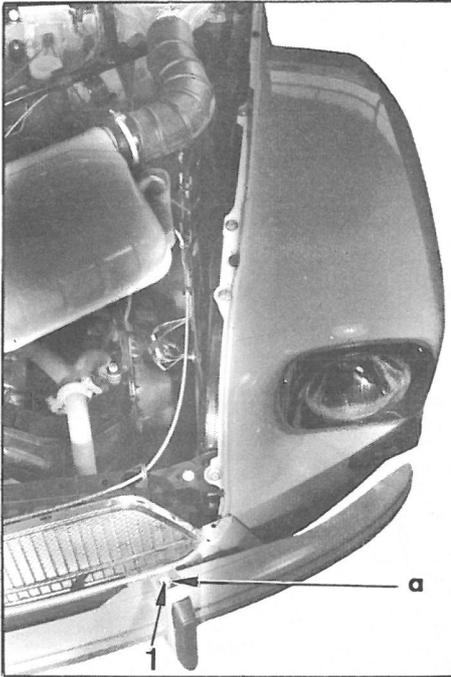
- dans le sens latéral par les vis : (3)-(1)-(4)-(6),
- dans le sens vertical par les vis : (1)-(6).

Bloquer les vis.

3660



3657



5. Présenter le pare-chocs sur les supports intermédiaires et poser les vis (1) sans les bloquer.

6. Régler le pare-chocs latéralement en utilisant les boutonnières « a ».

7. Bloquer les vis (1).

8. Accrocher les câbles de réglage des phares

9. Connecter les fiches du faisceau.

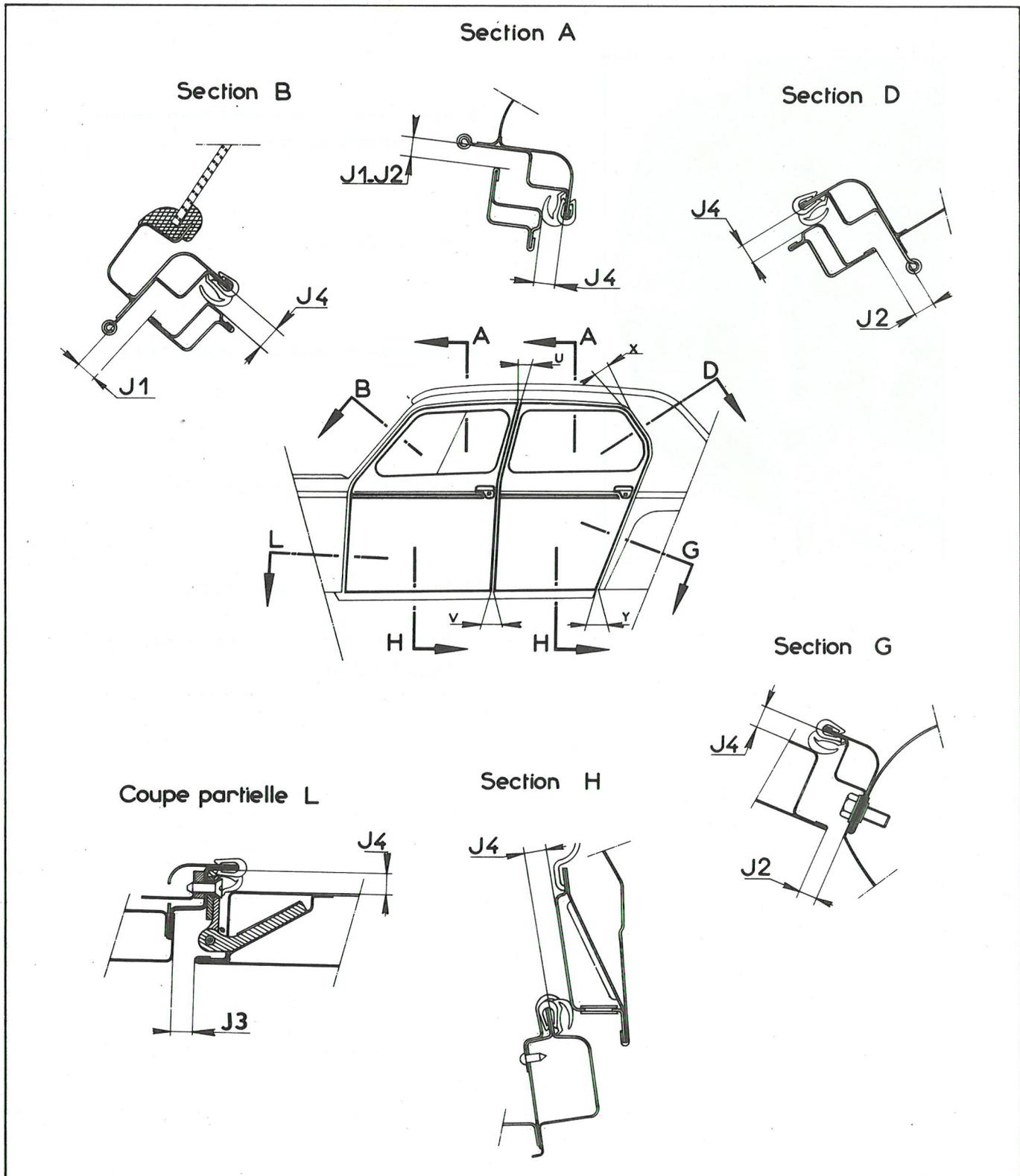
10. Procéder de même pour l'autre côté.

Régler les phares (Voir Op. A. 540-0 du Manuel 008544).

III. REGLAGE DES PORTES LATÉRALES.

1. Conditions de réglage des portes latérales :

A 80.50



a) Jeux :

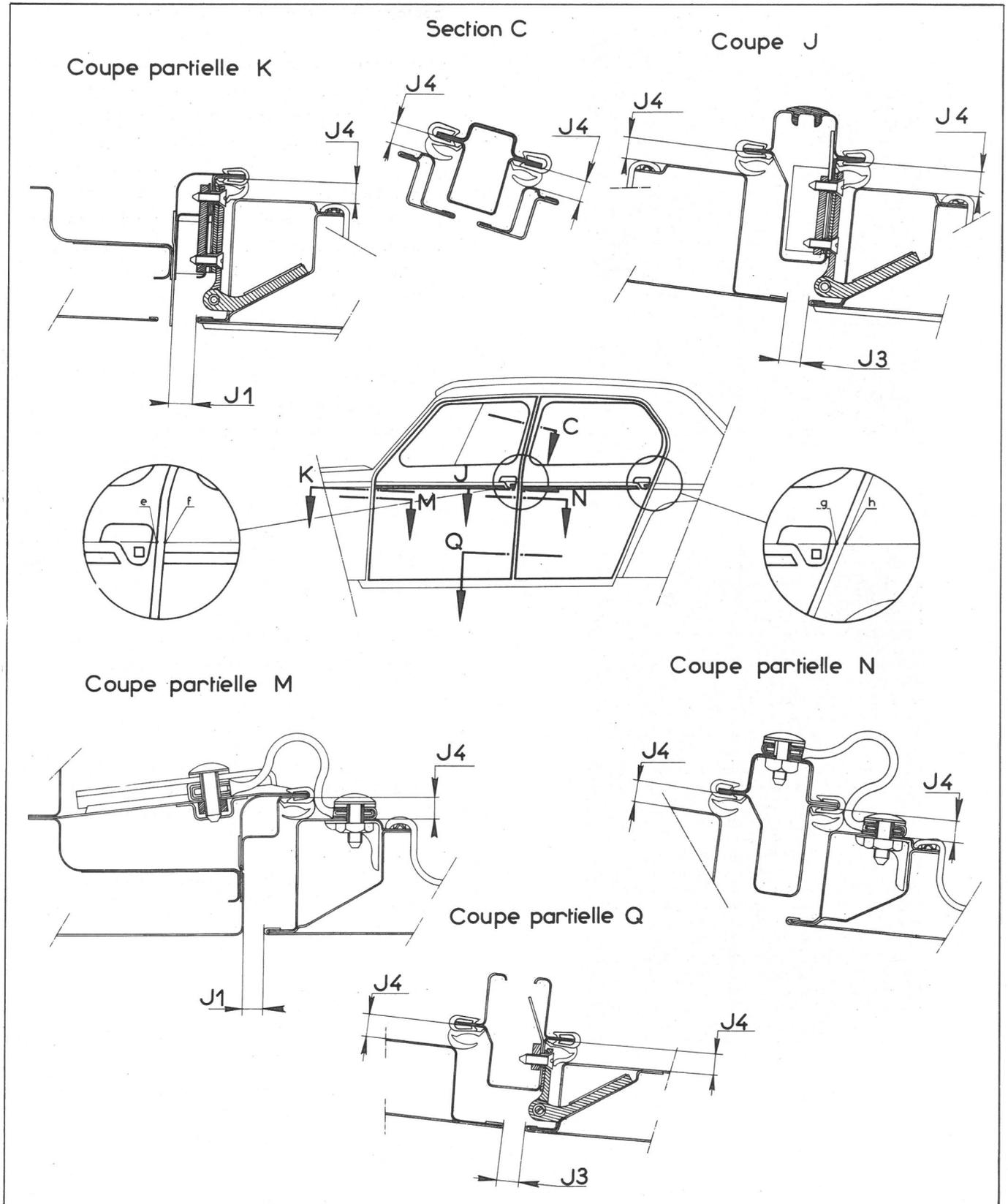
$J1 = 9,5 \pm 2 \text{ mm}$ $J2 = 9,5 \pm 2 \text{ mm}$ $J3 = 9,5 \pm 2 \text{ mm}$ $J4 = 13 \pm 2 \text{ mm}$

La différence entre les jeux U et V d'une part, et X et Y d'autre part, doit être de 3 mm maximum.

b) Désaffleurement :

Le bord avant de porte arrière doit être en retrait de 2 à 4 mm par rapport au bord arrière de porte avant.

A 80-50

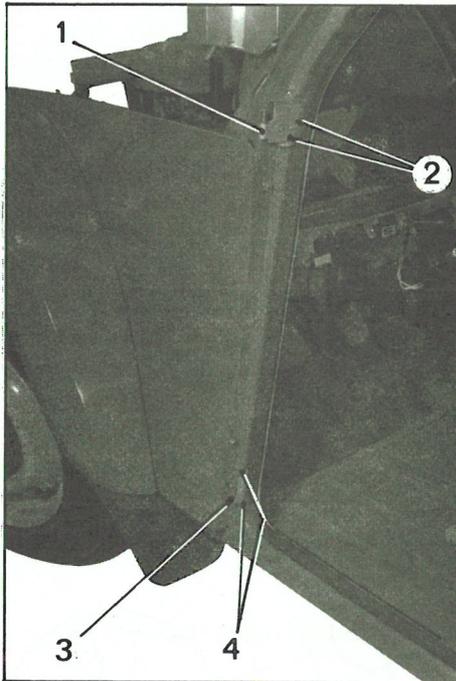


Manuel 854-5

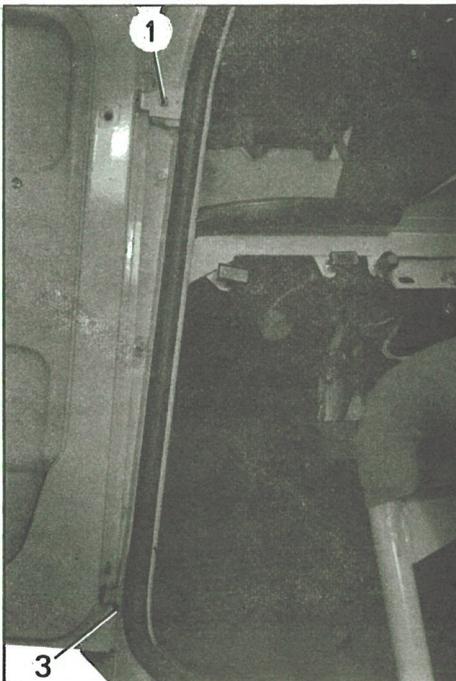
c) Alignement :

- la différence de hauteur entre les points « e » et « f » ne doit pas dépasser 2 mm.
- la différence de hauteur entre les points « g » et « h » ne doit pas dépasser 2 mm..

3418



3661



2. Réglage des portes latérales avant :

- a) Présenter sur la baie de porte, la charnière supérieure (1) munie d'un ensemble de cales de réglage d'une épaisseur de 4 mm environ. Approcher les deux vis (2) sans les serrer.
- b) Présenter sur la baie de porte, la charnière inférieure (3) munie d'un ensemble de cales de réglage d'une épaisseur de 2 mm environ. Approcher les deux vis (4) sans les serrer.
- c) Monter la porte sur ses charnières.
- d) Contrôler le centrage de la porte dans son encadrement (voir § 1).
Si nécessaire, modifier le nombre des cales de réglage placées sous les charnières.
- e) Contrôler le placage de la porte sur son encadrement et si nécessaire le modifier en faisant glisser vers l'intérieur ou l'extérieur les charnières et la gâche.
- f) Contrôler l'engâchage de la porte (s'assurer qu'elle ferme bien au deuxième cran).

3. Régler les portes latérales arrière :

(Opérer suivant le même principe que pour les portes avant).

NOTA : Pour les portes arrière, l'épaisseur correcte des cales à mettre sous les charnières sera en principe de 2 mm en haut et de 2 mm en bas.

I - REMPLACEMENT DES PORTES LATÉRALES

Portes latérales avant et arrière

DEPOSE

1. Déposer les vis (1) de fixation de tirant de porte.
2. Déposer les goupilles (2) de verrouillage et leurs rondelles (3) sur les charnières inférieures.
3. Déposer les portes en les soulevant.

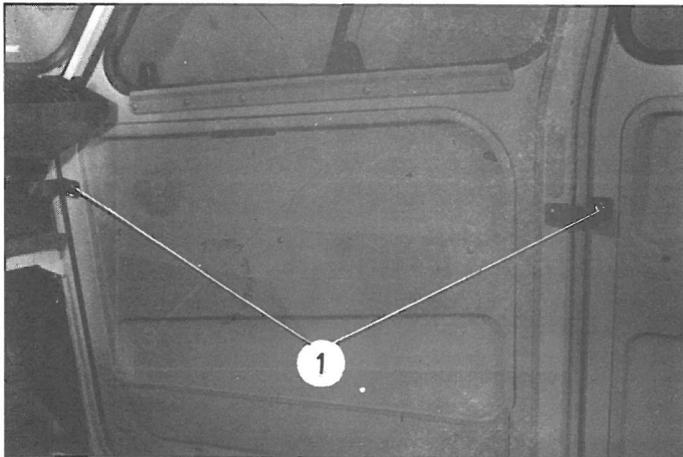
IMPORTANT :

Après avoir désaccouplé les tirants de portes, ne pas laisser celles-ci s'ouvrir totalement afin qu'elles ne viennent pas en contact avec la joue d'aile ou la porte avant, ce qui risquerait de les détériorer.

POSE

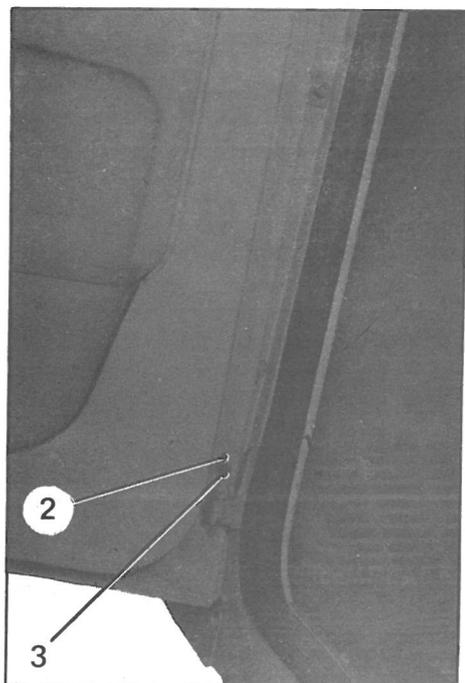
4. Présenter les portes sur leurs axes (4).
5. Poser les goupilles de verrouillage (2) munies de leurs rondelles (3) sur les charnières inférieures et ouvrir les branches des goupilles.
6. Poser les vis (1) de fixation des tirants de porte.

3849

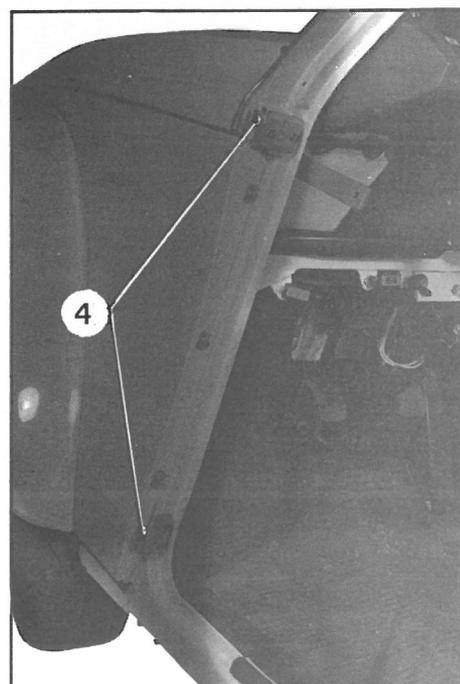


Manuel 854-5

3661



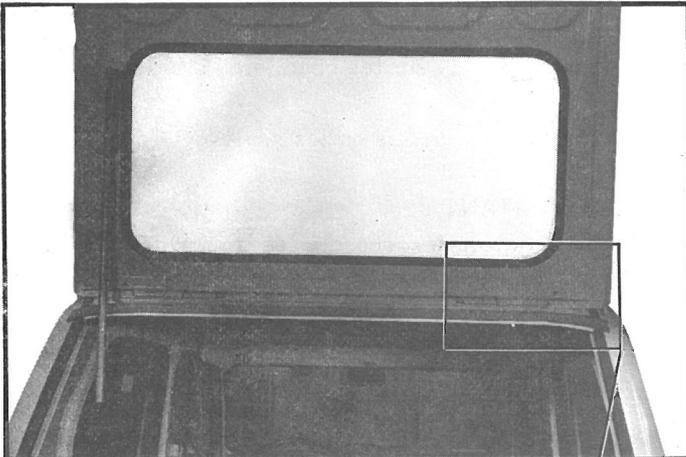
3855



II - REMPLACEMENT DE LA PORTE DE COFFRE ARRIERE

DEPOSE

3852



7. Lever la porte comme indiqué sur la figure.

8. Rabattre les pattes (5) de maintien des axes (6).

9. Déposer les axes (6).

Déposer la porte.

POSE

10. Introduire les axes (6) dans les charnières de traverse arrière sans qu'ils dépassent.

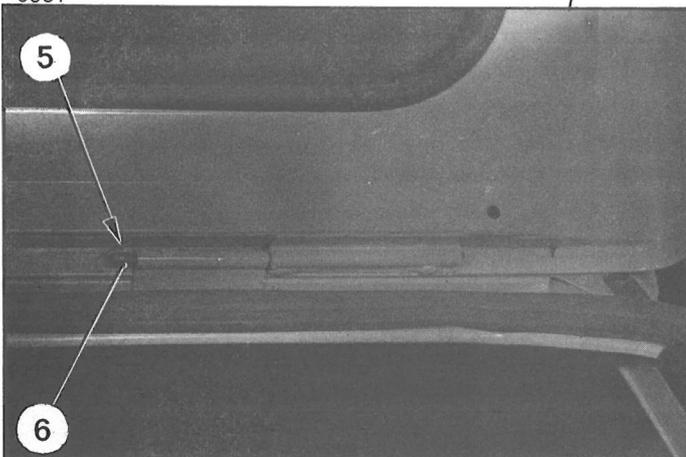
11. Présenter la porte.

12. Introduire les axes (6) dans les charnières de porte.

13. Relever les pattes (5) de maintien des axes.

14. Fermer la porte tout en accouplant la béquille.

3851



REPLACEMENT D'UNE AILE AVANT

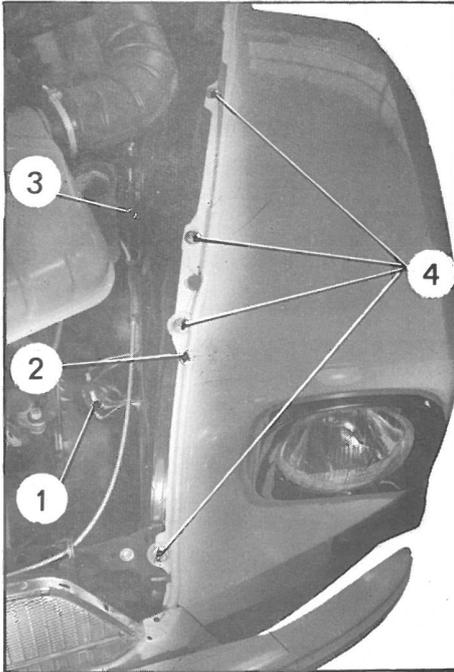
DEPOSE

1. Déconnecter le faisceau (1).
2. Déposer le flexible (3) de réglage des phares.
3. Déposer les sept vis (4) de fixation de l'aile et de la joue d'aile sur le passage de roue.
4. Dégager l'agrafe (5) de fixation de la bavette sur l'aile.
5. Déposer la vis (6) de fixation de la bavette sur le passage de roue et l'aile.
6. Déposer les deux vis (7) de fixation de l'aile sur la tôle d'habillage.
7. Déposer la vis (8) de fixation de la tôle de liaison sur la plate-forme.
8. Déposer l'aile avant.

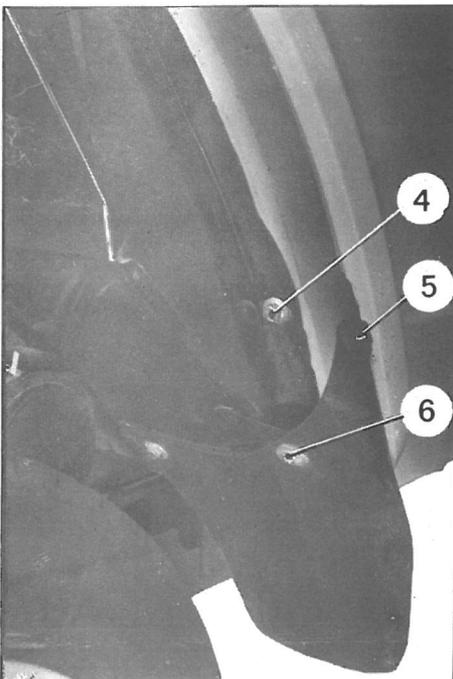
POSE

9. Présenter l'aile avant et positionner le profilé de finition (2).
10. Poser sans les serrer les sept vis (4), les deux vis (7), la vis (8), la vis (6).
11. Régler l'aile avant (Voir Op. AY. 840-0).
12. Serrer les vis.
13. Poser l'agrafe (5) de fixation de la bavette.
14. Connecter le faisceau (1).
15. Poser le flexible (3) de réglage des phares.

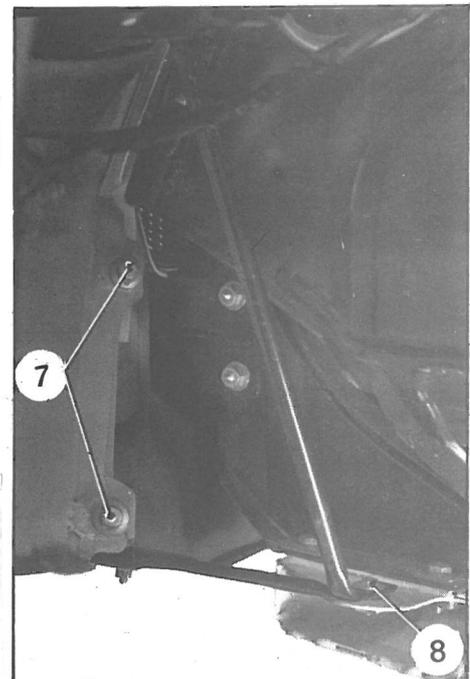
3657



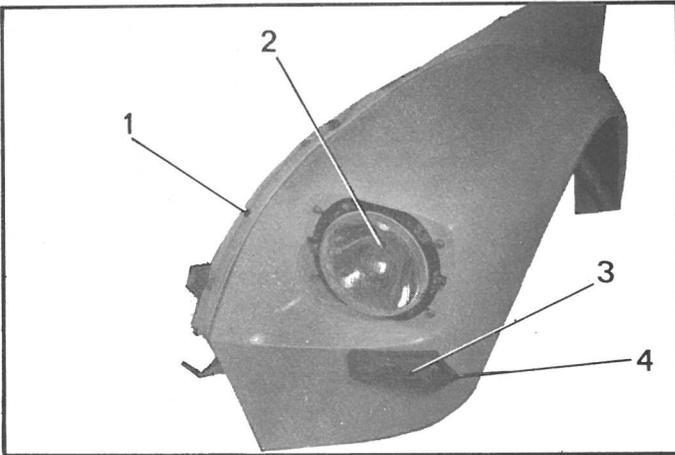
3660



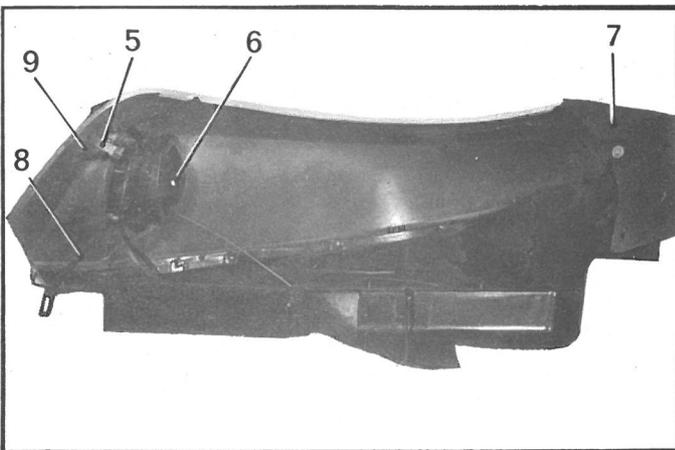
3659



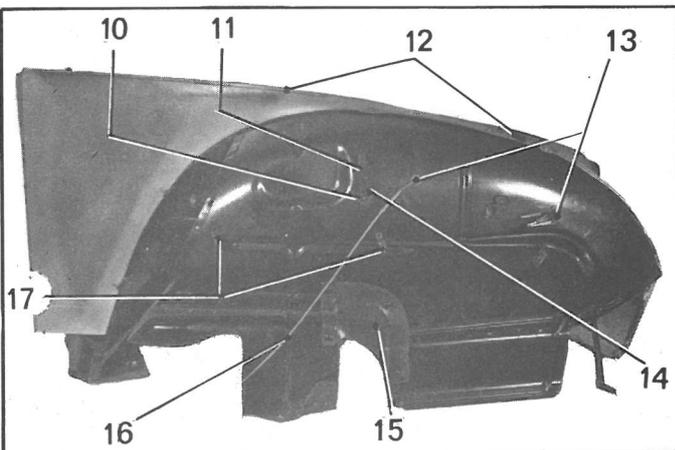
3952



3951



3950



Manuel 854-5

DESHABILLAGE

1. Déposer :

- l'enjoliveur de phares muni de son joint,
- le bloc optique (2) muni de son câble (16) de commande de réglage des phares,
- le tirant (8) de fixation d'aile,
- le support (6) de bloc optique,
- le couvercle (3) de feu indicateur muni de son joint d'étanchéité (4),
- l'étrier (5) de fixation du feu indicateur,
- le feu (9) indicateur de direction,
- la bavette (7) d'aile,
- la garniture (15) d'étanchéité de passage de roue,
- les colliers caoutchouc (17) de fixation du faisceau,
- les œillets caoutchouc (13),
- les butées caoutchouc (12),
- le profilé de finition (1)

2. Déposer (sur le passage de roue gauche seulement),

- la pincette (10) de fixation de levier,
- le levier (11) de verrouillage du capot,
- la rondelle (14) d'appui de levier.

HABILLAGE

3. Monter :

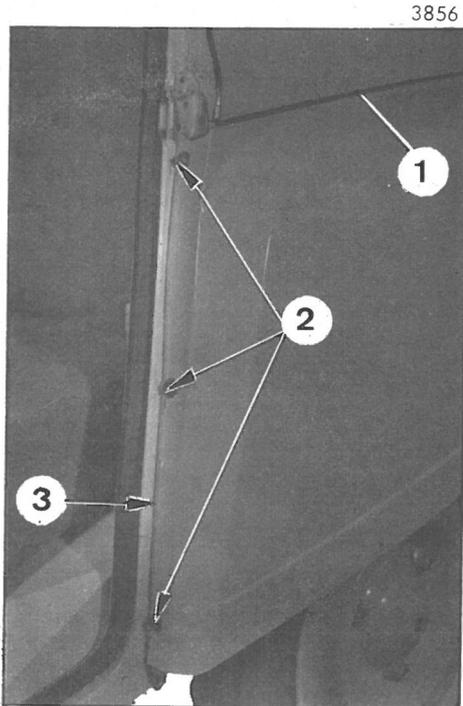
- le profilé de finition (1),
- les butées caoutchouc (12),
- les œillets caoutchouc (13),
- les colliers caoutchouc (17) de finition du faisceau,
- la garniture d'étanchéité (15),
- la bavette d'aile (7),
- le feu (9) indicateur de direction,
- l'étrier (5) de fixation du feu,
- le couvercle (3) de feu muni de son joint (4) d'étanchéité,
- le support (6) de bloc optique,
- le tirant (8) de fixation d'aile,
- le bloc optique (2) muni de son câble (16) de commande,
- l'enjoliveur de phares muni de son joint.

4. Monter (sur le passage de roue gauche seulement) :

- la rondelle (14) d'appui,
- le levier (11) de verrouillage de capot,
- la pincette (10) de fixation de levier.

REPLACEMENT D'UNE AILE ARRIERE

DEPOSE.



3856

1. Déposer :

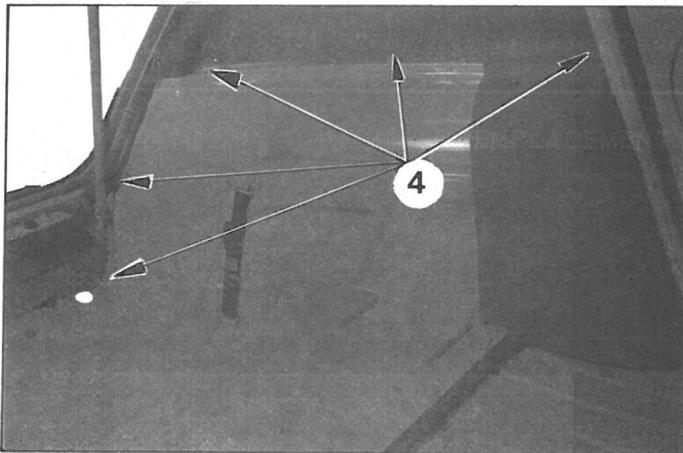
- les trois vis (2),
- les cinq vis (4),
- la vis (5).

2. Déposer l'aile arrière.

IMPORTANT : Les vis (2) sont munies de rondelles caoutchouc d'étanchéité. Il est recommandé de les changer après chaque dépose.

POSE.

3. S'assurer que les écrous clips sont bien positionnés sur l'entrée de porte et sur l'aile arrière.



3901

4. Présenter l'aile arrière munie de sa garniture (3) d'étanchéité.

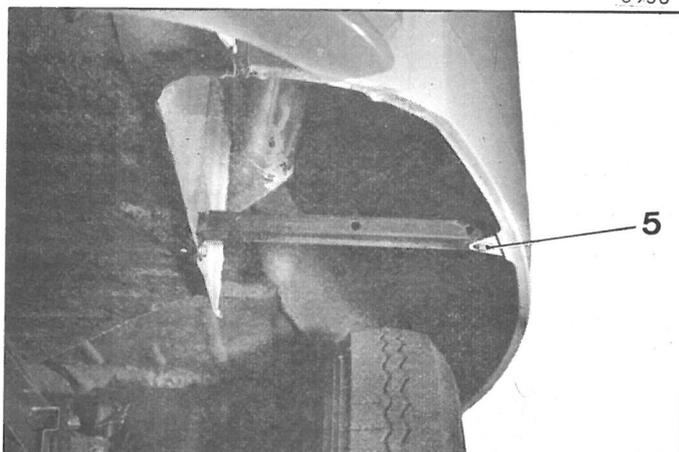
5. Poser sans les serrer :

- les trois vis (2),
- les cinq vis (4).

6. Présenter et positionner :

- le jonc supérieur (1),
- le jonc arrière.

7. Serrer les trois vis (2) et les cinq vis (4).

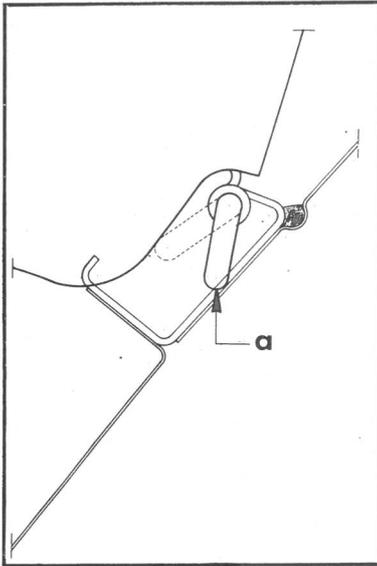


3938

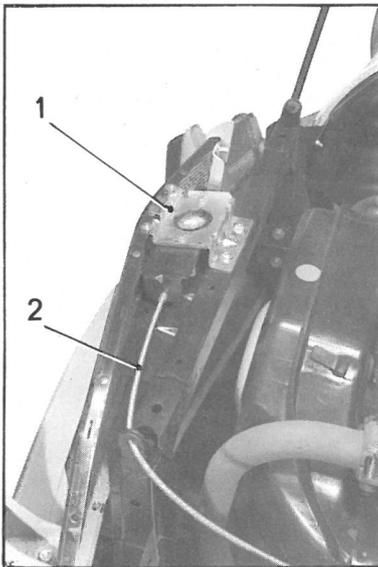
8. Poser et serrer la vis (5).

REPLACEMENT D'UN CAPOT

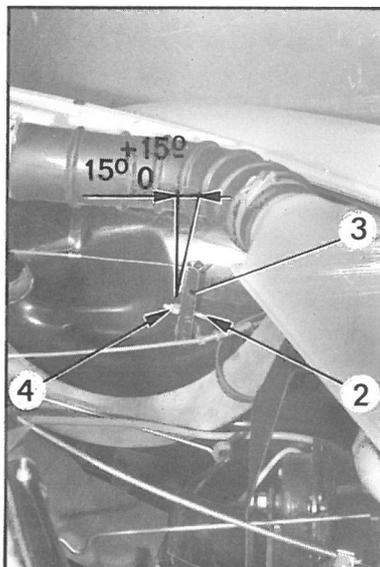
A 84-1



3662



3898



1. Déposer le capot :

Maintenir le capot ouvert par un aide, afin d'éviter de buter contre les porte-balis d'essuie-glace. Dégager l'axe de charnière et déposer le capot (protéger le pourtour de la charnière et le bord du capot afin de ne pas rayer la peinture).

2. Poser le capot :

Effectuer les opérations dans l'ordre inverse de la dépose. Après mise en place, tourner les axes de charnière pour les amener à la position « a » avant de fermer le capot.

REGLAGE

3. Régler le levier de verrouillage (3).

Augmenter (ou diminuer) la longueur, du câble de commande (2) en vissant (ou dévissant) l'écrou de réglage (4) afin d'obtenir un angle de $15^{\circ} \pm 15^{\circ}_0$ avec la verticale (levier incliné vers l'avant).

4. Régler le verrouillage du capot.

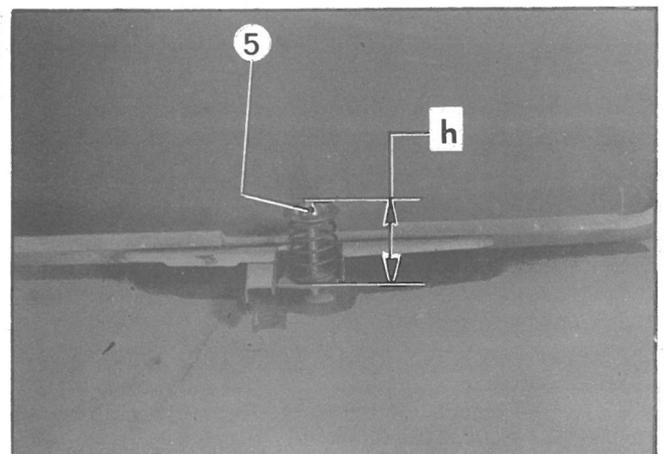
IMPORTANT : Avant d'effectuer toutes opérations, s'assurer du bon fonctionnement de la commande de verrouillage du capot.

Lorsque l'engâchage est correct, le capot doit se verrouiller en tombant d'une hauteur de 250 mm, ne doit pas avoir de jeu verticalement lorsqu'on tente de le soulever et le déverrouillage doit se faire sans difficulté.

Régler l'engâchage :

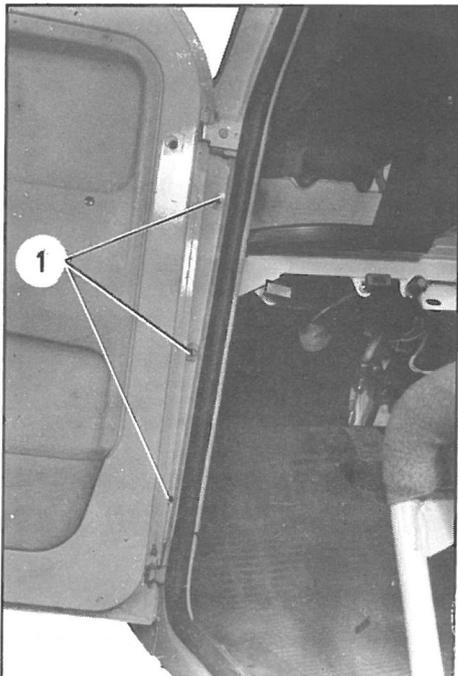
- dans le sens longitudinal en déplaçant la serrure (1) dans ses boutonnières
- dans le sens transversal en déplaçant le doigt (5) de fermeture dans sa boutonnière
- dans le sens vertical en augmentant ou diminuant la cote « h » du doigt de fermeture

3947



REPLACEMENT D'UNE JOUE D'AILE

3661



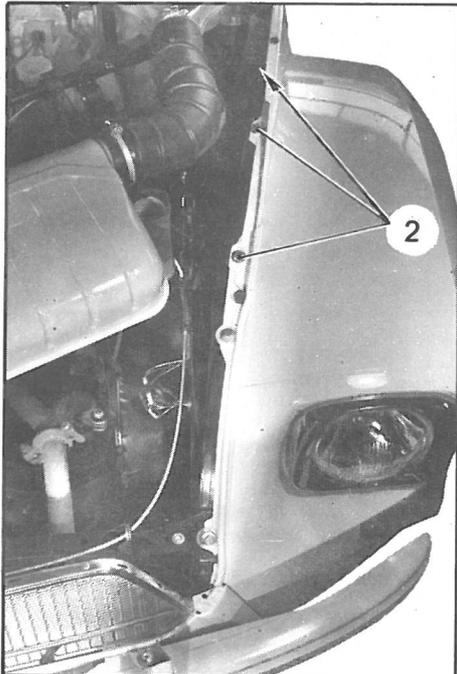
DEPOSE

1. Déposer les trois vis (1).
2. Déposer les cinq vis (2).
3. Déposer la joue d'aile.

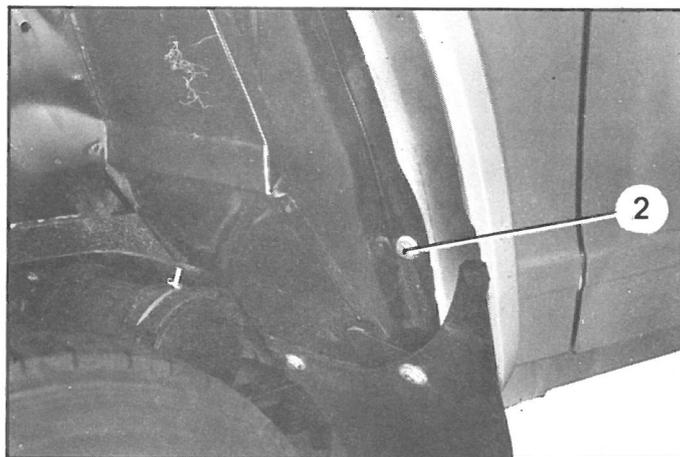
POSE

4. Présenter la joue d'aile et la maintenir à l'aide de quelques vis.
5. Approcher les trois vis (1) sans les serrer.
6. Approcher les cinq vis (2) sans les serrer.
7. Régler la joue d'aile (Voir Op. AY. 840-0).
8. Serrer les trois vis (1).
9. Serrer les cinq vis (2).

3657

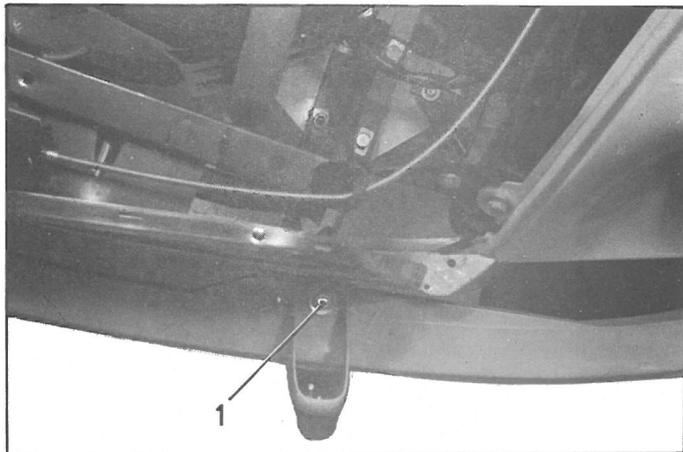


3660

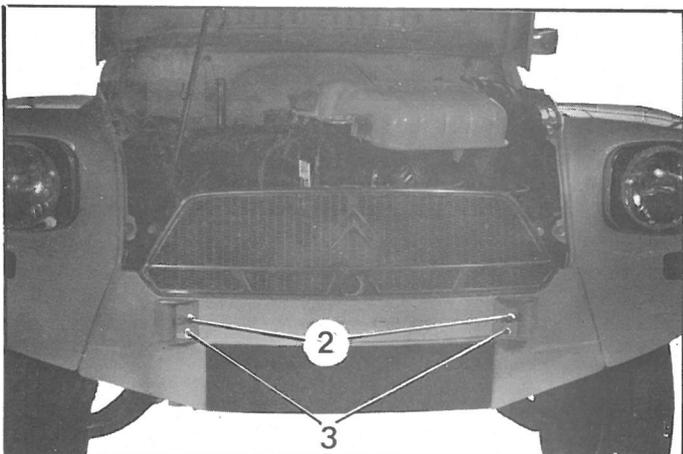


REPLACEMENT D'UNE TÔLE D'HABILLAGE

36 58

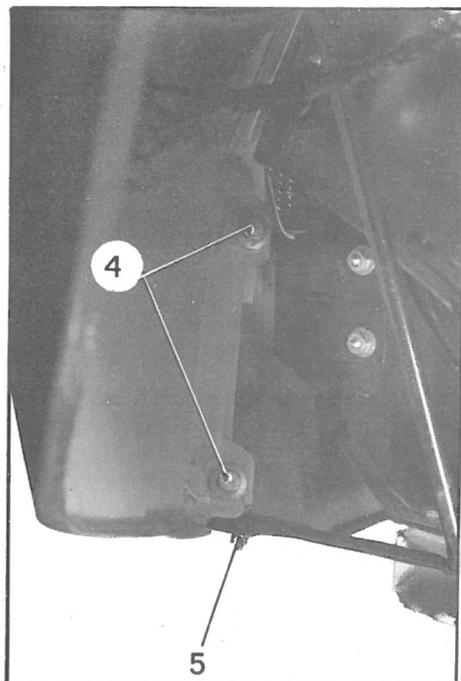


36 64



Manuel 854-5

36 59



DEPOSE

1. Déposer la calandre.
2. Déposer les deux vis (1) de fixation du pare-chocs et dégager le pare-chocs.
3. Déposer les deux vis (2) et dégager les supports (3) de pare-chocs
4. Déposer les quatre vis (4), les deux vis (5) et dégager la tôle d'habillage.

POSE

5. Présenter la tôle d'habillage et les supports (3) de pare-chocs.
Approcher les vis (2).
6. Poser sans les serrer les deux vis (5) et les quatre vis (4).
7. Régler l'ensemble d'habillage avant, si nécessaire (Voir Op. AY. 840-0).
8. Serrer les vis (5).
Serrer les vis (4).
9. Positionner les deux supports (3) et serrer les vis (2).
10. Présenter le pare-chocs, serrer les vis (1).
11. Poser la calandre.

REPLACEMENT D'UN ENSEMBLE PARE-CHOC, TOLE D'HABILLAGE ET SUPPORT D'HABILLAGE

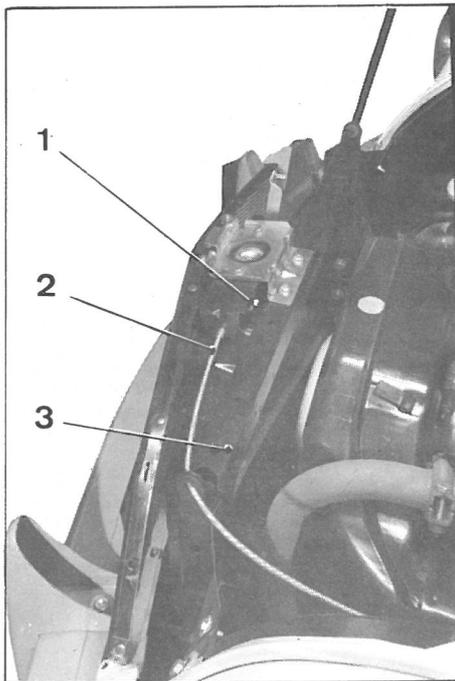
DEPOSE

1. Maintenir le capot ouvert à l'aide d'une cordelette.
2. Déposer la béquille de capot.
3. Dégager le câble de tirette de la serrure (1) de capot.
Dégager le câble de tirette (2) du support d'habillage (3).
- Sur AYA seulement : déconnecter les fils, de la bobine.*
4. Déposer les deux vis (4) de fixation des ailes avant au support d'habillage
5. Déposer les huit vis (5) de fixation du support d'habillage, à la plate-forme.
6. Déposer les quatre vis (6) de fixation de la tôle d'habillage aux ailes avant.
7. Déposer les deux vis (7) de fixation de la tôle de liaison de tôle d'habillage à la plate-forme.
8. Déposer l'ensemble pare-chocs, tôle d'habillage, calandre et support d'habillage

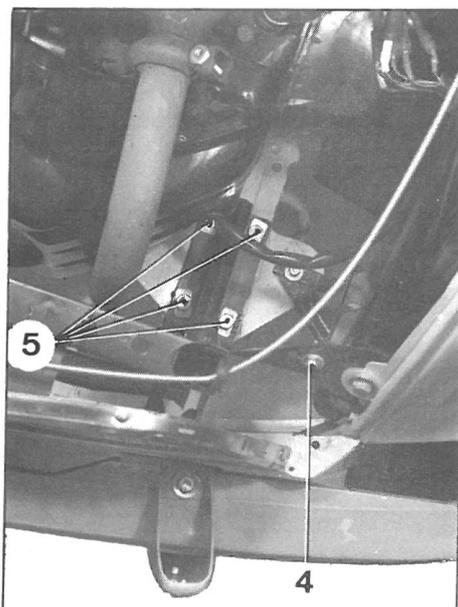
POSE

9. Présenter l'ensemble pare-chocs, tôle d'habillage calandre, et support et le maintenir par les huit vis (5).
10. Poser sans les serrer les deux vis (4), les quatre vis (6), les deux vis (7).
11. Régler l'ensemble d'habillage (Voir Op. AY. 840-0).
12. Serrer les vis (5).
13. Engager le câble (2) de tirette dans sa patte sur le support d'habillage (3).
14. Engager le câble dans le doigt de serrure (1) de capot.
15. Régler la commande de fermeture du capot si nécessaire (Voir Op. AY. 840-0)
16. Poser la béquille de capot.

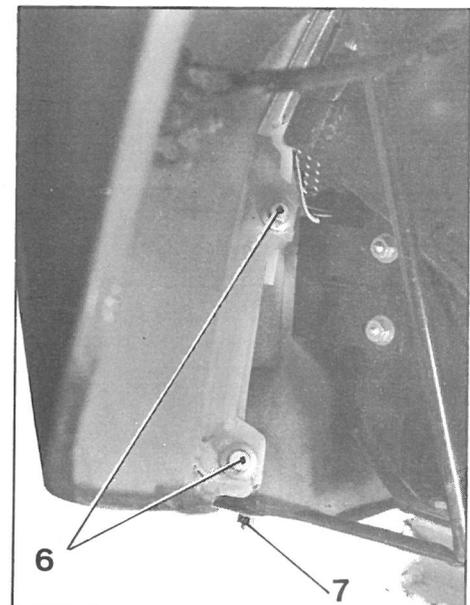
3662



3658

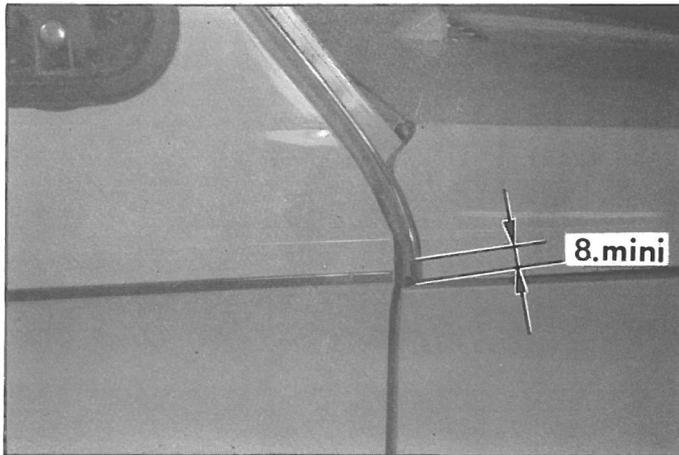


3659



POSE D'UN PROFILÉ D'ENJOLIVEMENT SUR JET D'EAU.

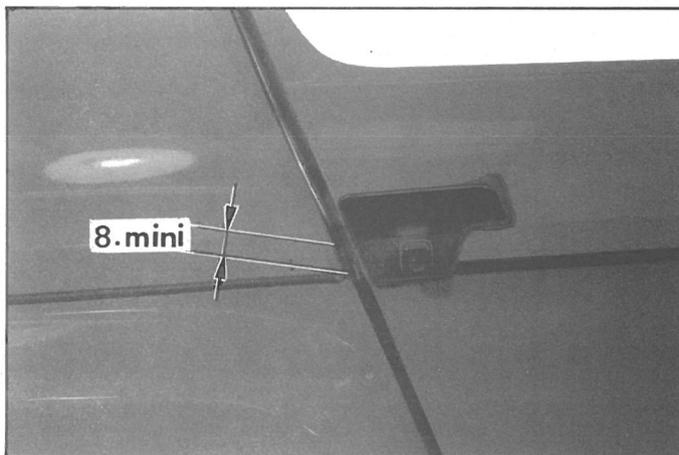
3906



1. Présenter le profilé d'enjolivement à l'avant, en positionnant celui-ci, 2 à 3 mm en retrait de l'extrémité du jet d'eau.

2. Introduire à la main, ce profilé sur toute la longueur du jet d'eau.

3905



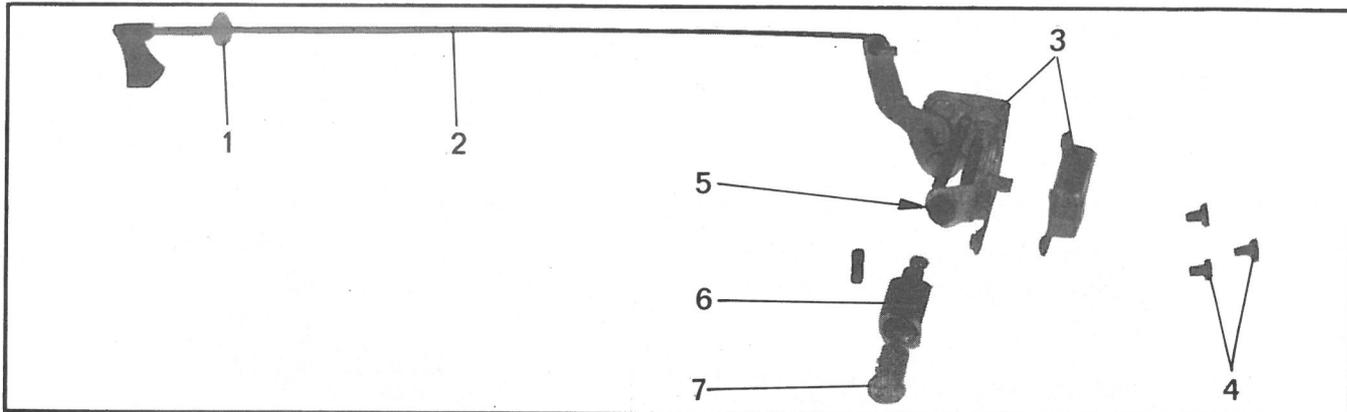
3. Présenter les embouts (inox) à l'avant et à l'arrière.

NOTA : L'embout inox doit recouvrir le profilé de 8 mm mini, à l'avant comme à l'arrière.

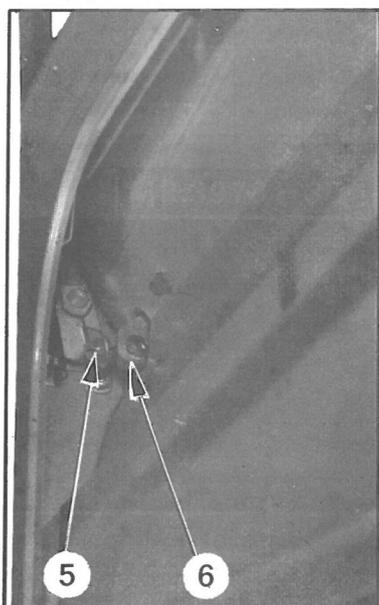
4. Sertir soigneusement les embouts, sur le profilé à l'aide d'une pince multiprise.

REPLACEMENT DES COMMANDES ET SERRURES DE PORTES LATERALES AVANT OU ARRIERE

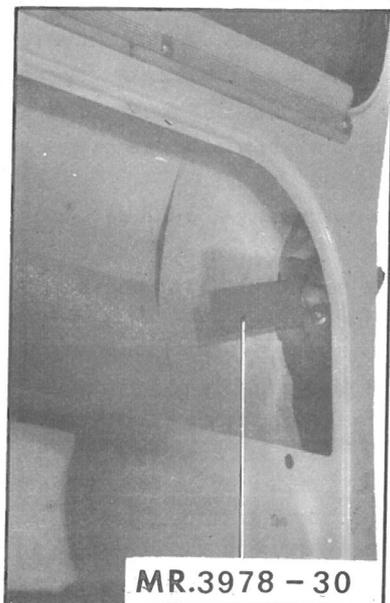
3271



3882



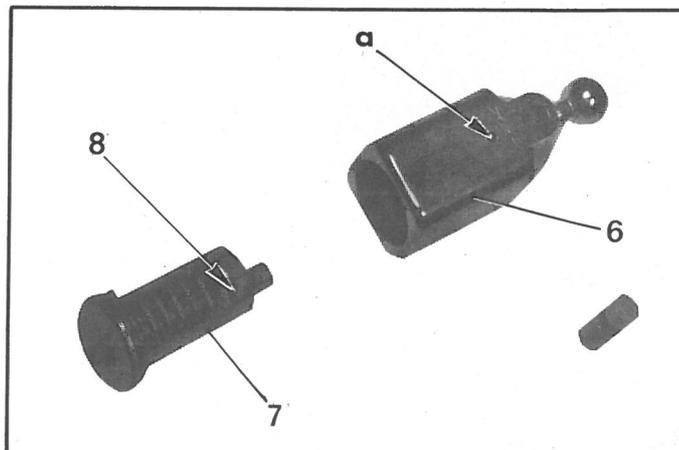
3995



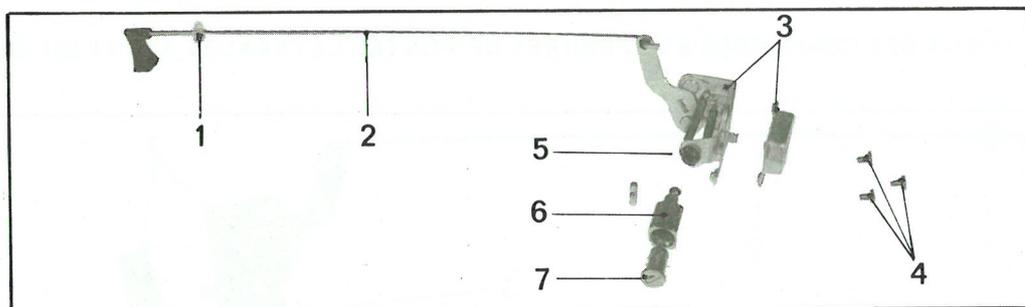
DEPOSE

1. Déposer les vis de fixation du panneau de porte.
 2. Déposer le panneau de porte.
Pour la dépose, décoller légèrement le panneau à la partie inférieure et le tirer vers le bas.
 3. Extraire le bouton-poussoir (6), de la capsule (5) de retenue de serrure, à l'aide de l'outil MR. 3978-30.
- NOTA : Le bouton-poussoir doit résister à un effort de traction de 20 kg mini.
Si l'extraction du bouton-poussoir se fait facilement, remplacer la capsule de retenue qui est déformée.
4. Pour déposer le barillet (7), appuyer par le trou « a » sur la lamelle de retenue (8).
 5. Dégrafer le coussinet (1) de passage de tige (2) de commande.

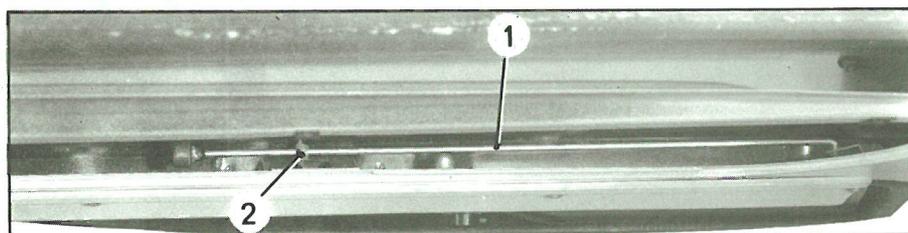
3300



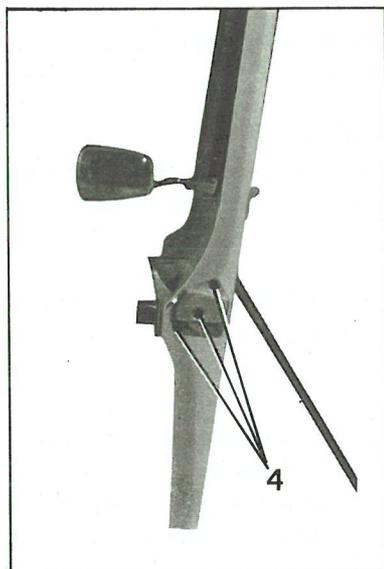
3271



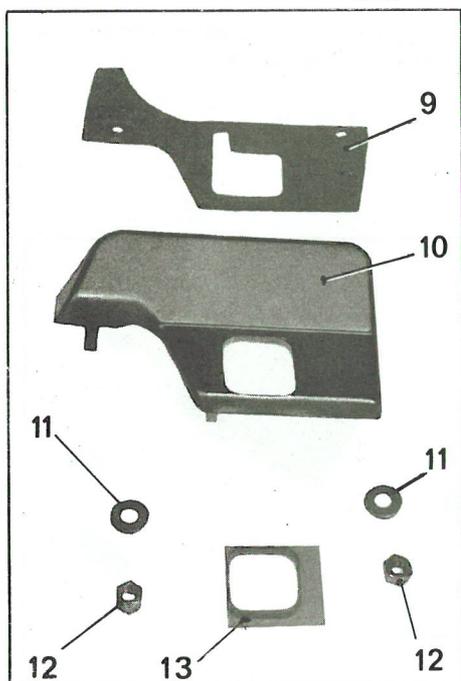
3881



3885



3886



6. Déposer les trois vis (4) de fixation de serrure.
7. Déposer la commande à distance (2) et la serrure (3).
8. Déposer les deux écrous (12) de fixation de poignée extérieure (10).
9. Déposer la poignée extérieure (10), le guide (13) de bouton-poussoir et la semelle (9) d'étanchéité.

POSE

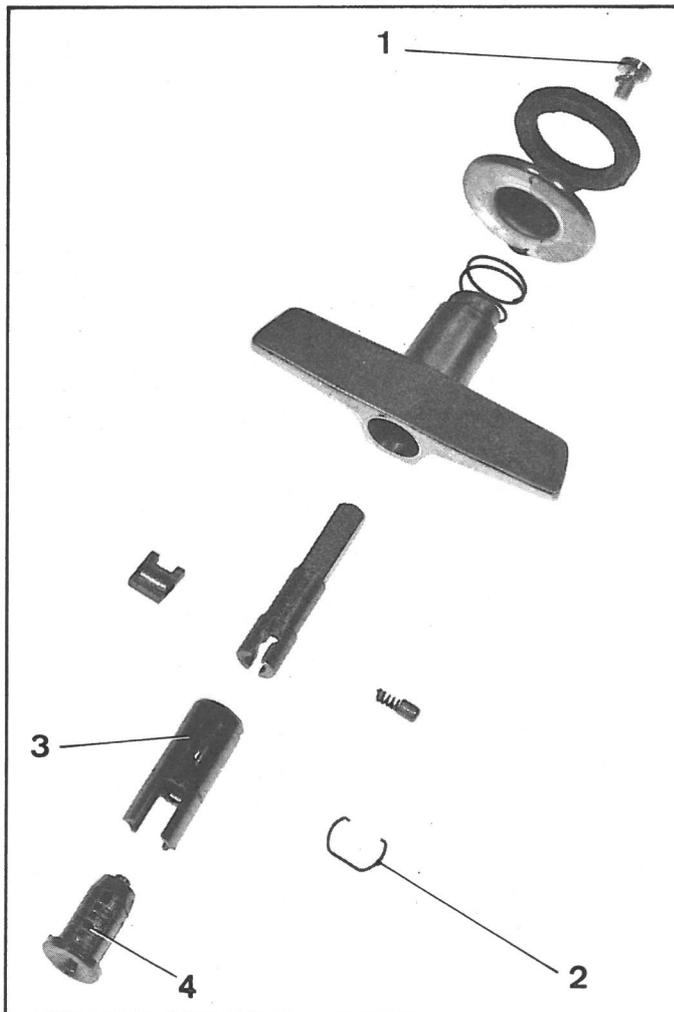
10. Présenter sur la porte, la semelle (9) d'étanchéité, la poignée extérieure (10) munie de son guide (13) de bouton-poussoir, et les fixer par les écrous (12) munis des rondelles (11).
 11. Serrer les écrous (12).
 12. Présenter sur la porte, la partie intérieure (3) de serrure munie de sa tige (2) de commande, puis la partie extérieure (3) de serrure et les trois vis (4) munies de leurs rondelles.
 13. Serrer les trois vis (4) à **0,3 da Nm**.
 14. Agraffer le coussinet (1) de passage de tige (2) de commande.
 15. Présenter et engager le bouton-poussoir (6) dans la capsule (5) de retenue.
- IMPORTANT** : Le trou «a» du bouton-poussoir de serrure à condamnation doit être positionné vers l'avant du véhicule.
16. Poser et fixer le panneau de porte.

REPLACEMENT D'UNE SERRURE DE HAYON ARRIERE

Le montage ou le démontage des serrures ne présente pas de difficulté.

Nous attirons seulement votre attention sur les points suivants.

3277



1. Au montage de la serrure, ne pas bloquer la vis (1) de serrage de poignée. Serrer cette vis modérément de telle sorte que le pêne tourne sans point dur.

2. Pour déposer le barillet (4) desserrer la vis (1) et retirer le jonc (2).

ATTENTION : Le jonc doit être remplacé à chaque démontage.

Nettoyer la broche (3) et le barillet (4).

Vérifier le bon coulisement du barillet dans la broche.

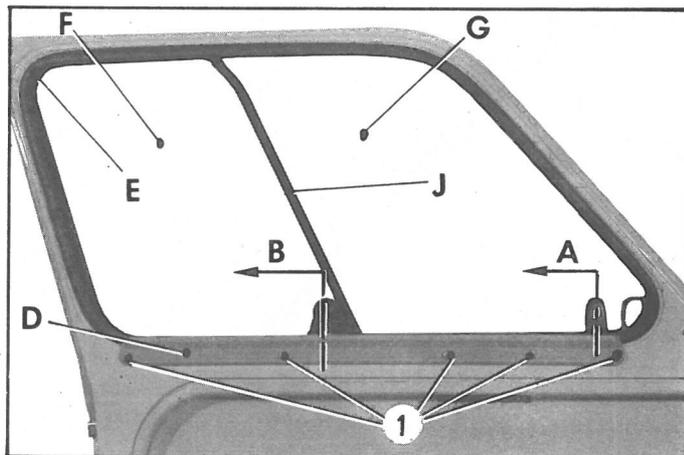
Lubrifier très légèrement avec de l'huile de vaseline et remonter l'ensemble.

REMARQUE :

Le réglage de la contrainte des caoutchoucs pour réaliser l'étanchéité de la porte, se fait par le déplacement de la gâche sur la traverse de panneau arrière.

REPLACEMENT DES GLACES DE PORTE AVANT

3887



DEPOSE

1. Déposer les vis (1) de fixation de guide-glaces. Déposer le guide-glaces D de porte.
2. Déposer les vis de fixation de coulisse E de glaces (trois vis situées au fond de la gorge de coulisse).
3. Chasser la lèvre intérieure de la coulisse et dégager l'ensemble coulisse-glaces.
4. Retirer les glaces F et G de la coulisse.

DESHABILLAGE

5. Déposer le bouton de manœuvre H de la glace G : Déposer la vis (4), la rondelle (5), la bague (3), le bouton de manœuvre H et la cale caoutchouc (2).

6. Déposer le bouton de blocage (6) de la glace F : Déposer :
 - a) - l'écrou (11) à l'aide de l'outil MR.630-84/19.

ATTENTION : L'écrou (11) est taraudé à gauche.

- b) - la douille (10) de manœuvre.
- c) - l'écrou (9) à l'aide d'une clé à ergots.
- d) - la patte (8) de guidage, le bouton (6) de blocage et sa rondelle anti-dérappante (7).

7. Déposer la garniture d'étanchéité J.

HABILLAGE

8. Poser le bouton de manœuvre H sur la glace G : Mettre en place la bague d'étanchéité (3), la cale caoutchouc (2), le bouton de manœuvre H et la vis (4) munie de sa rondelle (5). Serrer la vis (4).

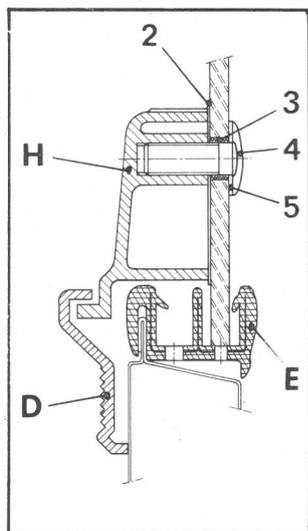
9. Poser le bouton de blocage (6) sur la glace F : Mettre en place la patte de guidage (8), le bouton (6) de blocage muni de sa rondelle (7) et l'écrou (9).

Présenter sur le bouton de blocage (6) la douille (10) de manœuvre et l'écrou (11).

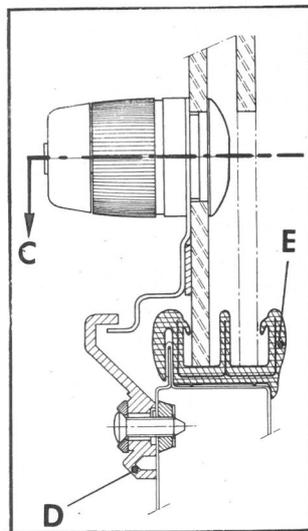
Serrer l'ensemble et vérifier le fonctionnement.

10. Fixer la garniture d'étanchéité J sur la glace F.

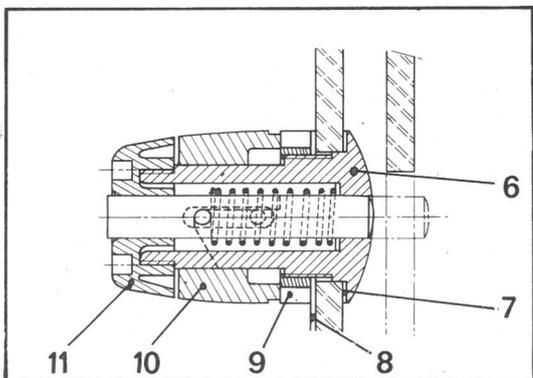
Section A



Section B



Section C

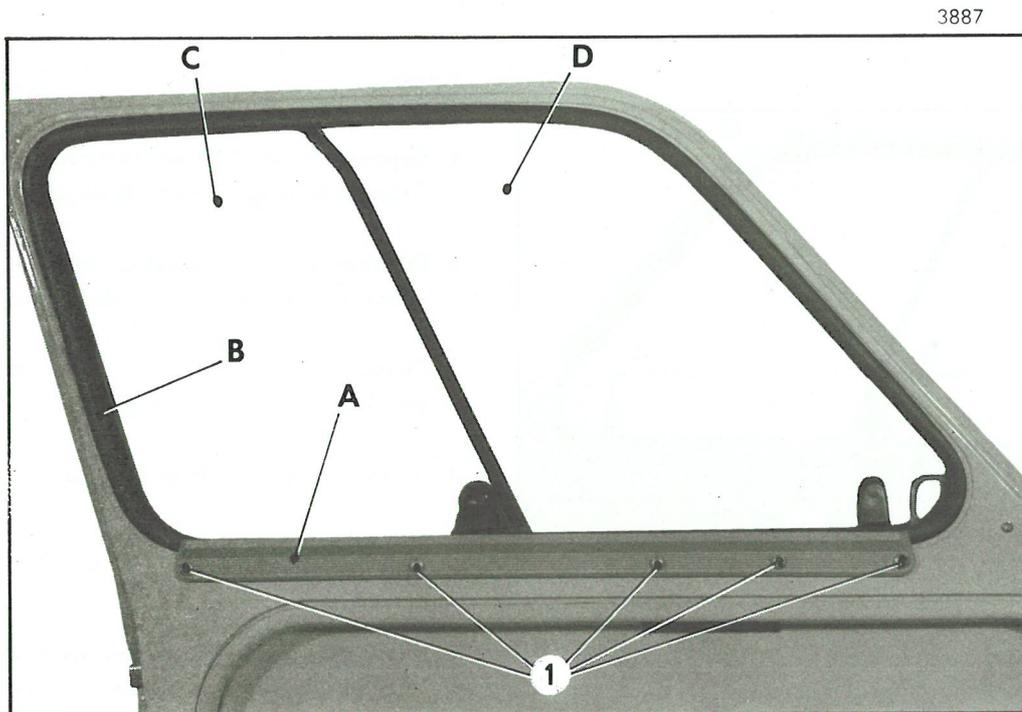


Manuel 854-5

A. 96-1

A. 96-1

A. 96-1



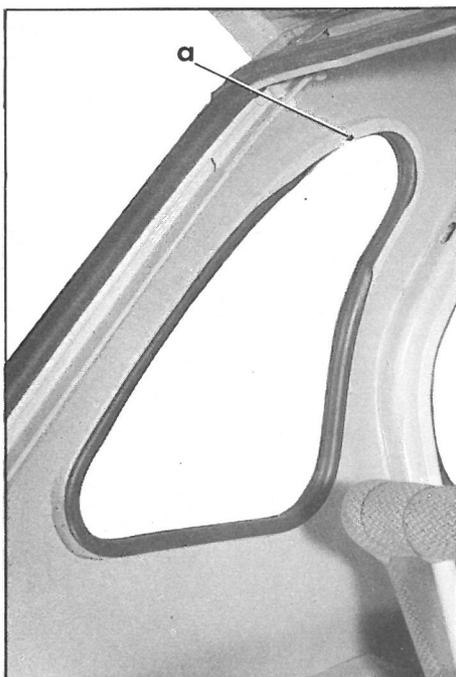
3887

POSE

11. Chausser les glaces **C** et **D** dans la coulisse **B**.
12. Engager une cordelette dans la gorge extérieure de la coulisse de glaces.
Croiser les extrémités de la cordelette au centre de la partie inférieure.
13. Présenter l'ensemble glaces et coulisse dans la baie de porte avant.
Engager le coutchouc à la partie inférieure, la cordelette sortant côté intérieur.
14. Tirer la cordelette pendant qu'un aide frappe extérieurement avec un maillet en cuir pour mettre la coulisse **B** en place à mesure de l'avancement du travail.
15. Poser les trois vis de fixation dans la gorge de la coulisse.
16. Présenter le guide-glaces **A** et le fixer par les cinq vis (1) munies de leurs rondelles.

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE CUSTODE

5436



DEPOSE

1. Déposer la glace de custode et son caoutchouc de scellement :

Faire échapper en « a » le caoutchouc de scellement de la glace en exerçant une pression de l'intérieur vers l'extérieur sur le haut de la glace.

Déposer ensuite la glace de custode et son caoutchouc de scellement.

POSE

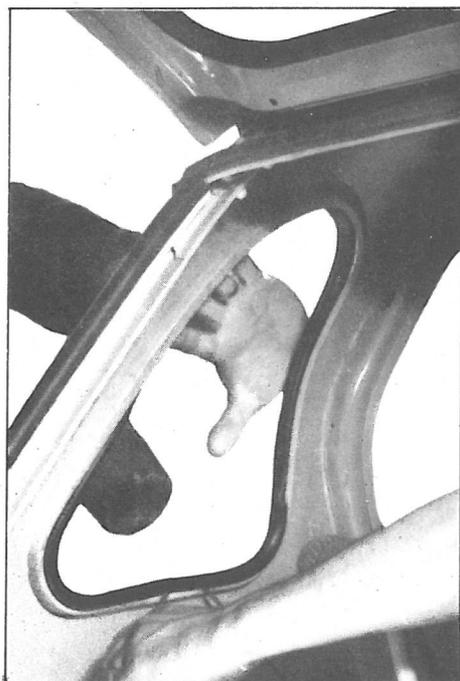
2. Chausser la glace dans son caoutchouc de scellement.
3. Placer une cordelette dans le caoutchouc de scellement. Croiser les extrémités de celle-ci au centre de la partie inférieure de la glace.
4. Présenter et poser la glace de custode dans la baie :

Engager le caoutchouc à la partie inférieure en plaçant les extrémités de la cordelette à l'intérieur de la caisse.

Tirer sur celle-ci pendant qu'un aide frappe extérieurement avec un maillet en cuir pour mettre le caoutchouc en place à mesure de l'avancement du travail.

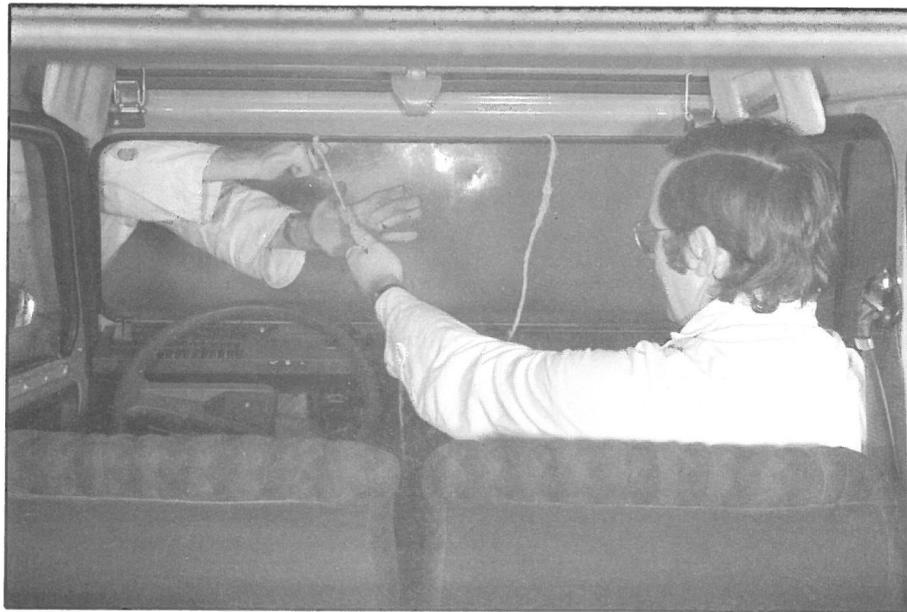
NOTA : Pour le remplacement d'une glace de porte latérale arrière ou de hayon, procéder de façon identique que ci-dessus.

5437



REPLACEMENT D'UNE GLACE DE PARE-BRISE.

77-706



DEPOSE.

1. Relever les balais d'essuie-glace.
Déposer le rétroviseur intérieur.
2. **Déposer la glace de pare-brise et son scellement :**
S'asseoir dans le véhicule et exercer une pression sur la face intérieure du pare-brise.
Aider le dégagement du scellement à l'aide d'un coin de bois en commençant par les angles intérieurs.
Poursuivre le dégagement sur toute la partie supérieure et les montants.
Dégager le pare-brise de sa baie avec le scellement.

PRÉPARATION.

3. **Contrôler la baie de pare-brise :**
Redresser, si nécessaire, la feuillure de la baie de pare-brise.
Ebavurer soigneusement les picots de soudure.
Vérifier le galbe de la baie de pare-brise.
(Utiliser le pare-brise comme gabarit).
Rectifier la feuillure si nécessaire.
4. **Poser le scellement sur la glace :**
Enduire de savon liquide les gorges du scellement.
Chausser la glace de son scellement. La jonction du caoutchouc doit être située au centre de la partie supérieure du pare-brise.
(Maintenir le caoutchouc en place si nécessaire avec du papier adhésif).
5. Placer une cordelette dans la gorge du scellement.

POSE.

6. Présenter le pare-brise sur la baie :

Vérifier son centrage de l'intérieur du véhicule.

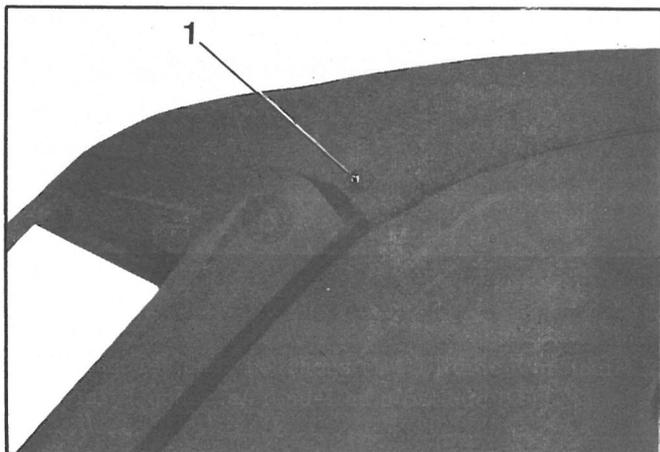
7. Poser le pare-brise :

Pendant qu'un aide exerce une légère pression de l'extérieur sur le pare-brise, tirer sur la cordelette parallèlement à la glace de façon à soulever la lèvre intérieure du caoutchouc et permettre la mise en place de celui-ci sur la feuillure.

8. Terminer la pose en frappant avec la paume de la main sur le scellement pour l'aider à se mettre en place.
9. Vérifier le positionnement du scellement sur le pourtour de la baie à l'intérieur et à l'extérieur.
10. Poser le rétroviseur intérieur.
Remettre en place les balais d'essuie-glace.

I - REMPLACEMENT D'UNE CAPOTE

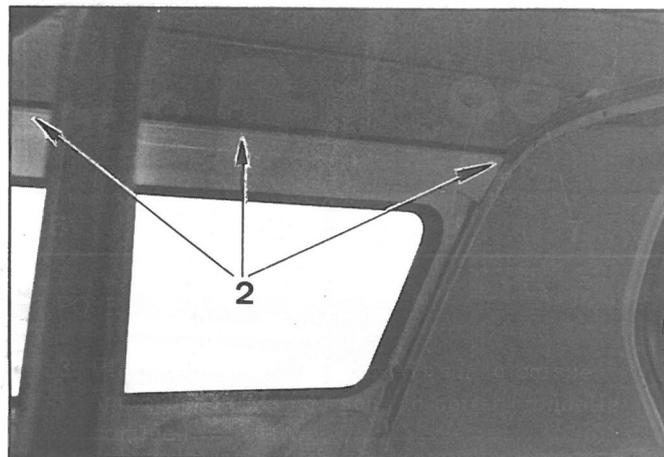
3904



DEPOSE

1. Ouvrir la capote totalement.
2. Déposer les deux vis (1) et les trois vis (2).
3. Dégager la capote.

3903

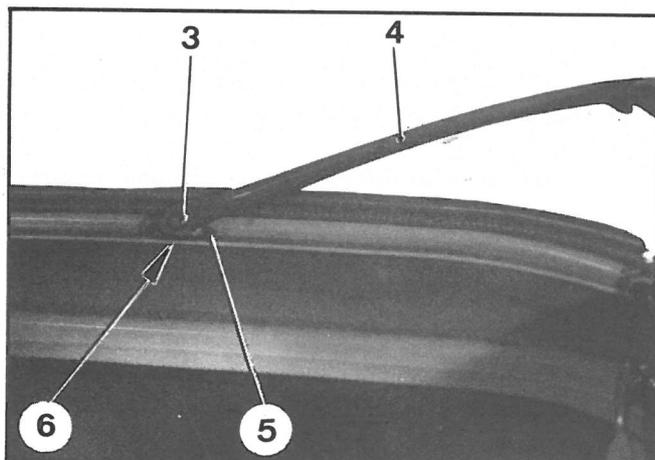


POSE

4. Appliquer un cordon de mastic (Voir Op. AY. 800-00) sur la traverse arrière.
5. Poser la capote. Serrer les trois vis (2) et les deux vis (1).
6. Refermer la capote.

II - REMPLACEMENT D'UN PORTIQUE MOBILE DE CAPOTE

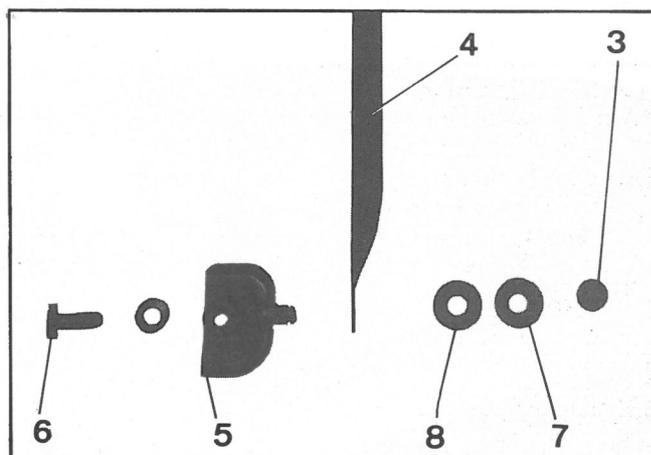
3940



DEPOSE

1. Déposer les deux bouchons (3) à l'aide d'un tournevis. Dégager les rondelles plastique (7).
2. Déposer les vis (6) de fixation des supports (5). Dégager le portique (4), les supports (5) et les rondelles plastique (8).

3944

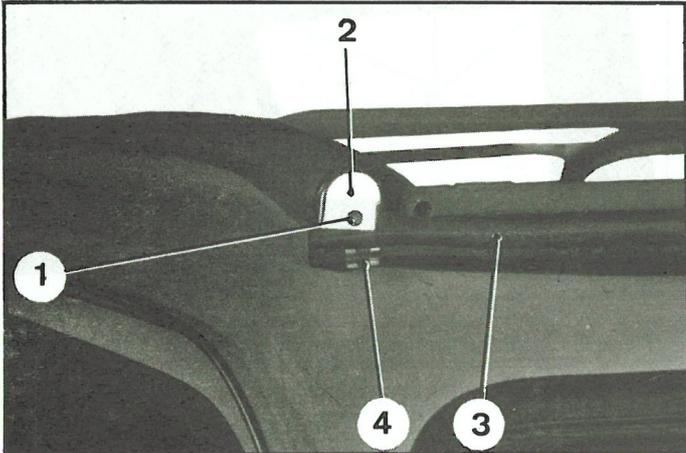


POSE

3. Placer l'un des supports (5) sur la caisse. Approcher la vis (6) sans la serrer (rondelle crantée).
4. Placer une rondelle plastique (8) sur l'axe du support. Mettre le portique (4) en place. Présenter l'autre support muni d'une rondelle plastique et le fixer. Dégauchir les supports. Serrer les vis.
5. Mettre en place les rondelles plastique (7) et les bouchons (3). Appuyer fortement sur ces derniers, jusqu'à ce qu'il soient verrouillés dans la gorge des axes.

III - REMPLACEMENT D'UN CAOUTCHOUC D'ETANCHEITE DE CAPOTE SUR BAIE DE PARE-BRISE

3939



DEPOSE

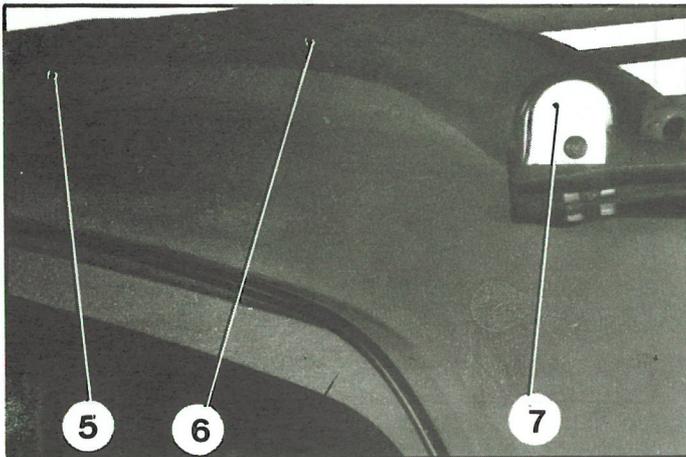
1. Déposer les vis (1) de fixation des enjoliveurs de brancard. Déposer les enjoliveurs (2).
2. Déposer les vis (4) de maintien de caoutchouc.
3. Décoller le caoutchouc (3).

POSE

4. Coller le caoutchouc (3) sur la baie de pare-brise (utiliser les produits préconisés).
5. Monter les vis de maintien du caoutchouc.
6. Monter les enjoliveurs (2), serrer les vis (1).

IV - REMPLACEMENT D'UN CAOUTCHOUC D'ETANCHEITE ENTRE CAPOTE ET BRANCARD

3939



DEPOSE

1. Déposer l'enjoliveur (7) de brancard de pavillon et la vis (5) de bouton-pression.
2. Tirer sur le profilé caoutchouc (6) pour le dégager du brancard.

POSE

3. Engager à fond, à la main, le profilé caoutchouc (6) sur le brancard de pavillon.
4. Monter l'enjoliveur (7). Monter le bouton-pression, serrer la vis (5).

Mise à jour N° 1 au Manuel 854-5 (Correctif)

AM

LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 854

AM (BERLINE)

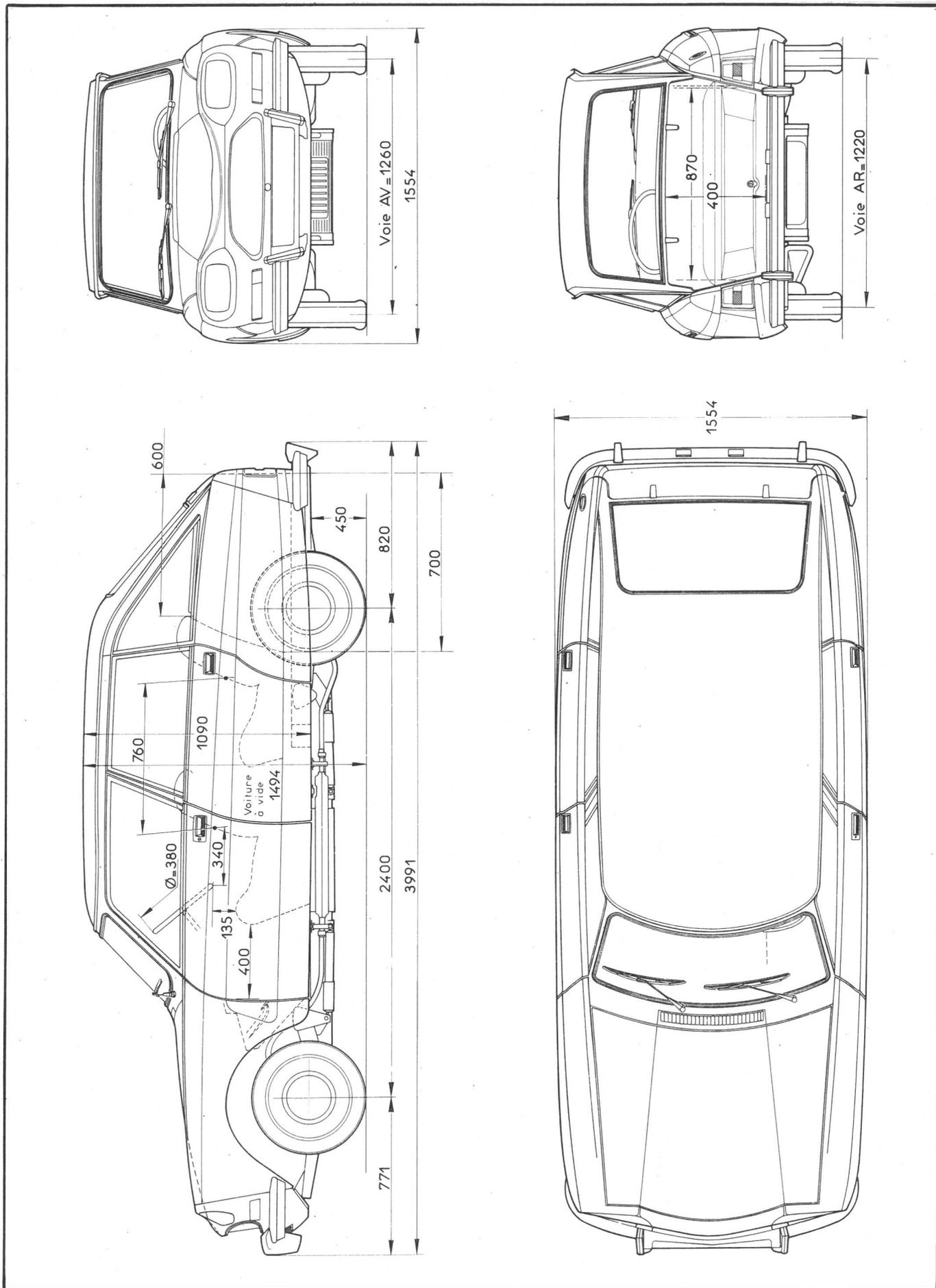
Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	GENERALITES
AM. 00-800	Cotes d'encombrement et d'habitabilité
	TOLERIE
AM. 721-0	Contrôle d'une plate-forme
AM. 721-3	Redressage et renforcement des longerons de plate-forme (<i>Voir Op. AZ. 721-3</i>)
AM. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse
AM. 800-00	Préparation d'une caisse - Etanchéité et insonorisation
	Travaux sur unit avant :
AM. 801-1	Remplacement d'un ensemble unit avant - baie de pare-brise
AM. 801-4	Remplacement d'un unit avant sans baie de pare-brise
AM. 801-7	Remplacement d'un ensemble tablette d'auvent et plancher des pédales
	Travaux sur unit arrière :
AM. 802-4	Remplacement de l'unit inférieur arrière
AM. 811-1	Remplacement d'un brancard de bas de caisse et d'un plancher latéral
AM. 812-1	Remplacement d'un pied milieu
AM. 812-4	Remplacement d'un pied arrière
AM. 813-1	Remplacement d'une baie de pare-brise
AM. 821-1	Remplacement d'un panneau de côté
AM. 821-4	Remplacement des tôles de custode
AM. 821-7	Remplacement d'un passage de roue arrière
AM. 822-1	Remplacement d'une tôle latérale d'auvent
AM. 823-1	Remplacement d'un montant de coffre arrière
AM. 825-1	Remplacement d'un pavillon
AM. 825-4	Remplacement d'une tôle de baie de lunette arrière
AM. 832-1	Remplacement d'une traverse inférieure arrière
AM. 832-4	Remplacement d'un plancher de coffre arrière
AM. 832-7	Remplacement d'une planche à talon et de sa doublure
	FERRAGE
AM. 841-0	Réglage d'une porte latérale avant
AM. 841-1	Remplacement des portes latérales avant
AM. 841-2	Déshabillage et habillage d'une porte latérale

LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 854

AM (BERLINE)

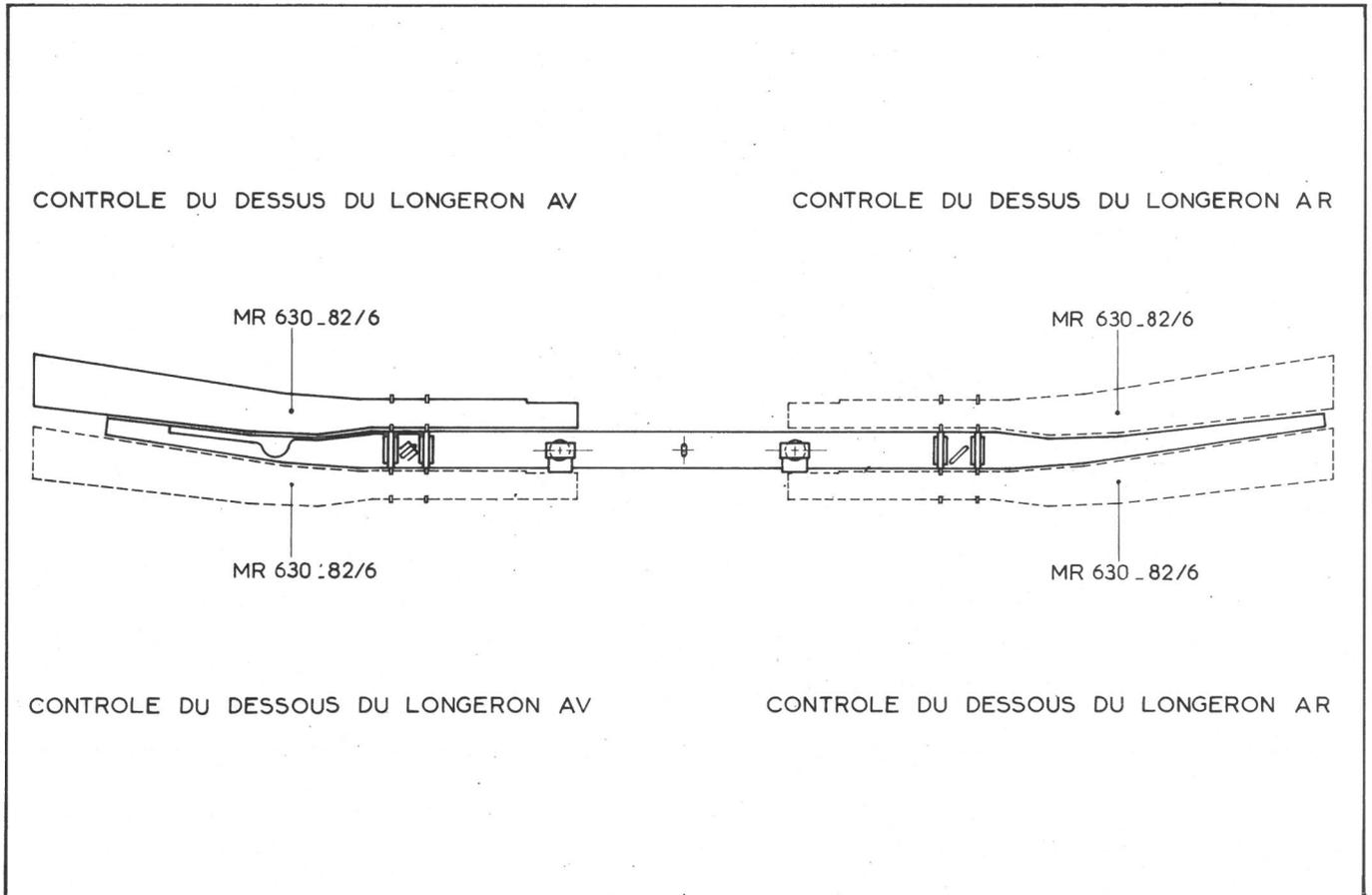
Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	FERRAGE (suite)
AM. 842-0	Réglage d'une porte latérale arrière
AM. 842-1	Remplacement d'une porte latérale arrière
AM. 844-0	Réglage d'une porte de coffre arrière
AM. 844-1	Remplacement d'une porte de coffre arrière
AM. 851-0	Réglage des ailes avant et arrière
AM. 851-1	Remplacement d'une aile avant
AM. 851-4	Remplacement d'une aile arrière
AM. 852-0	Réglage d'un capot
AM. 853-1	Remplacement d'une tôle d'habillage
AM. 853-2	Déshabillage et habillage d'une tôle d'habillage avant
AM. 853-4	Travaux sur pare-chocs avant et arrière : <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement d'un pare-chocs avant - Remplacement d'un pare-chocs arrière
AM. 961-1	Remplacement d'une glace de pare-brise
AM. 961-4	Travaux sur glaces latérales : <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement des glaces de porte latérale avant ou arrière - Remplacement d'une glace de custode - Remplacement d'un bouton de manœuvre - Remplacement d'un bouton de blocage
AM. 961-4 a	Travaux sur glaces de portes latérales avant (<i>véhicules sortis depuis Juin 1970</i>)
AM. 961-7	Remplacement d'une glace de lunette arrière
AM. 988-1	Remplacement d'une garniture de pavillon

Manuel 854-5



I. CONTROLE D'UNE PLATE-FORME SUR VEHICULE.

A. 72-56

**Contrôle de la plate-forme sur le véhicule :**

Vérifier s'il existe des plis dus à l'accident sur la plate-forme.

Placer le gabarit « MR. 630-82/6 » sous les longerons à l'avant et à l'arrière du véhicule.

S'il y a un jeu supérieur à 10 mm entre le gabarit et l'extrémité des longerons, il faut redresser et renforcer les longerons (Voir Op. AZ. 721-3).

S'il s'agit d'un accident plus sérieux, il faut faire un contrôle complet de la plate-forme.

II. CONTROLE D'UNE PLATE-FORME NUE.

1. Contrôle visuel :

S'il existe un (ou plusieurs) pli (s) situé (s) entre les points de fixation des essieux, il faut remplacer la plate-forme.

2. Contrôle des longerons :

Placer le gabarit « MR. 630-82/6 » sur les longerons à l'avant et à l'arrière de la plate-forme.

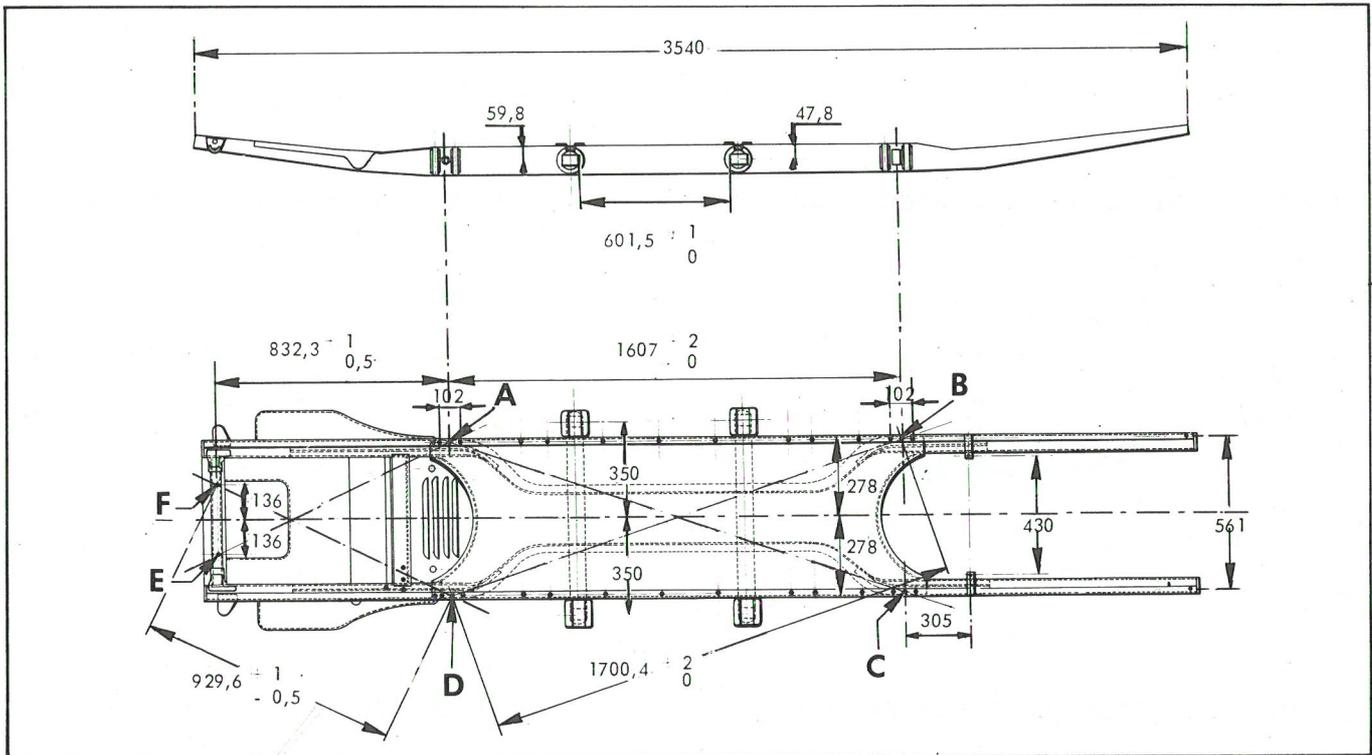
S'il existe du jeu entre le longeron et la partie centrale du gabarit, il faut redresser et renforcer la plate-forme (Voir Op. AZ. 721-3).

S'il existe un jeu supérieur à 10 mm entre les extrémités du longeron et du gabarit, il faut redresser et renforcer la plate-forme (Voir Op. AZ. 721-3).

3. Contrôle dimensionnel d'une plate-forme (voir cotes ci-dessous) :

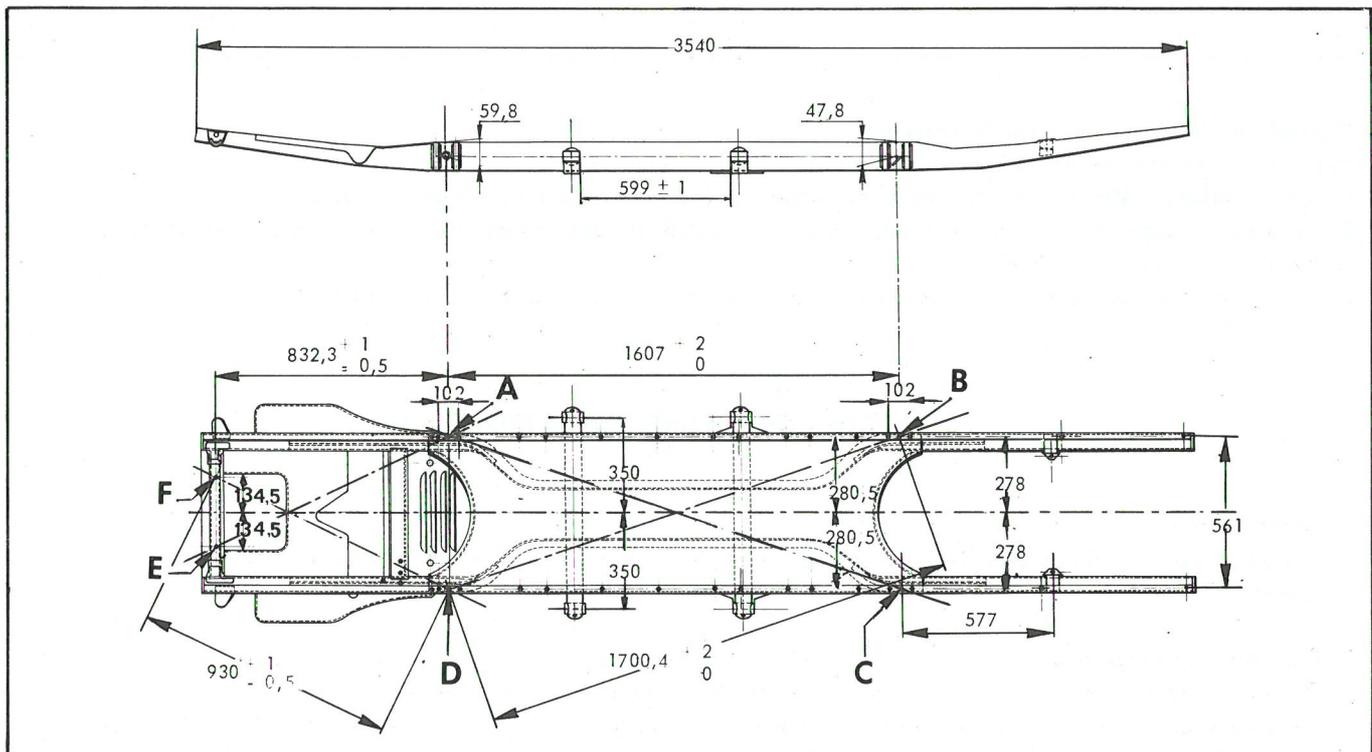
a) Véhicules équipés de freins à tambour à l'avant :

A. 72-55



b) Véhicules équipés de freins à disque à l'avant :

A. 72-57



4. Vérifier la planéité de la plate-forme :

Utiliser deux règles d'environ un mètre, placées transversalement sur la plate-forme aux points de fixation des essieux.

Contrôler à vue que les règles sont dans un même plan.

5. Vérifier l'équerrage de la plate-forme :

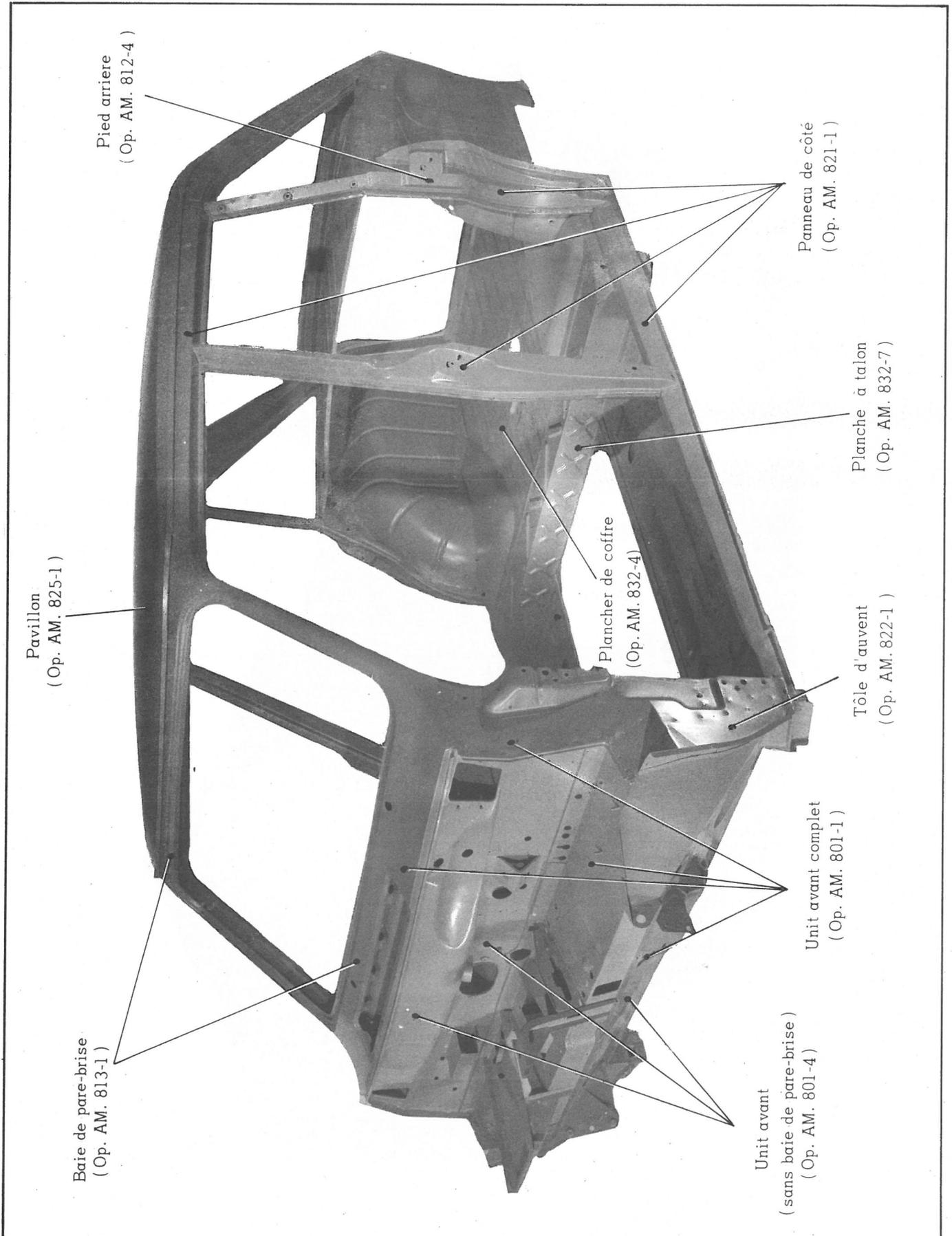
Les diagonales AC et BD doivent être égales à 1,5 mm près et se couper en leur milieu.

Les diagonales FD et AE doivent être égales à 1,5 mm près et se couper en leur milieu.

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

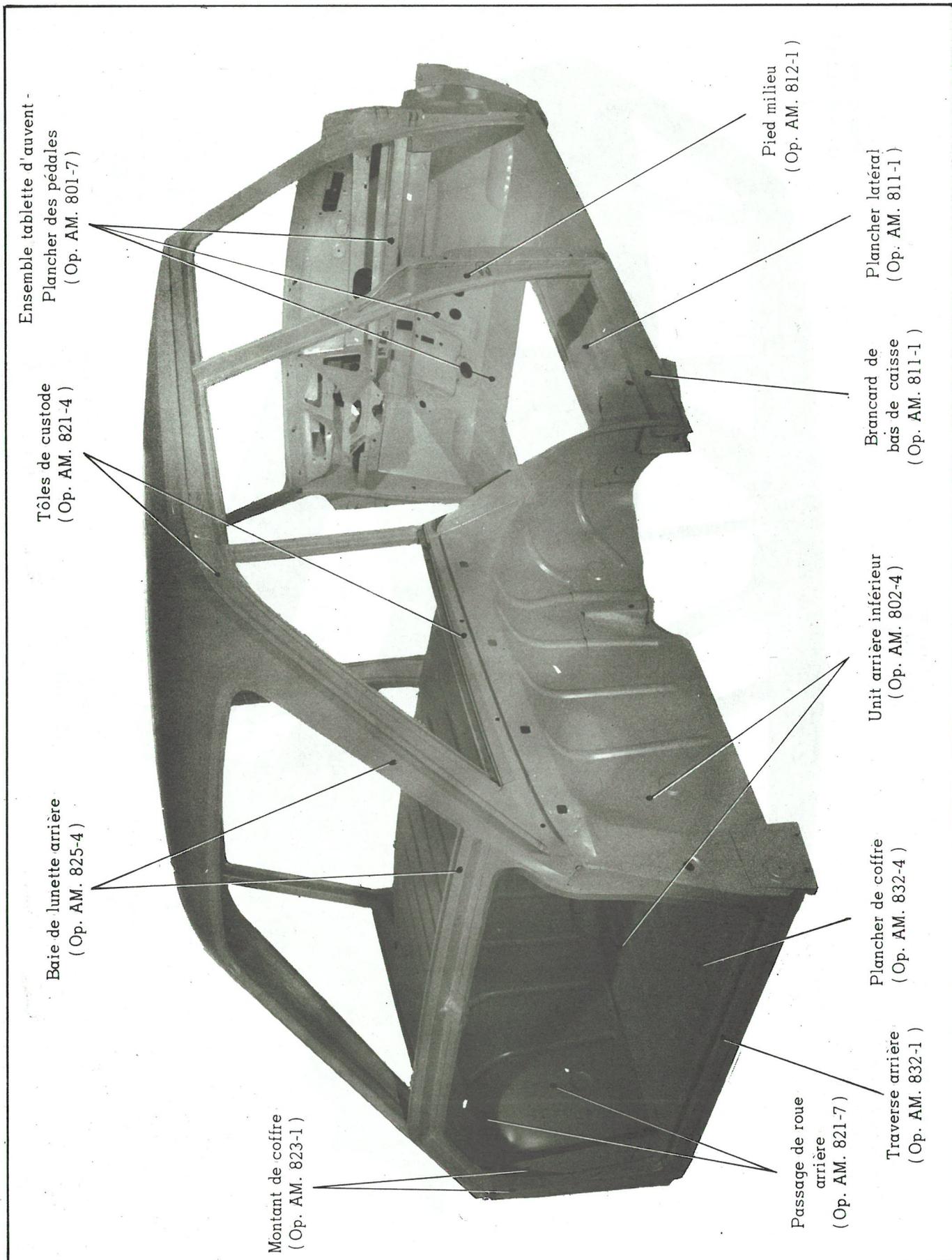
5005

Manuel 854-5



ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

5003



MASTICAGE

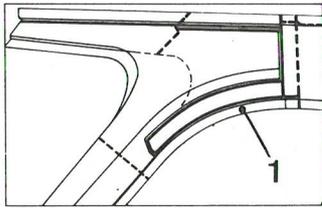
(Voir tableau des produits préconisés)

Appliquer du mastic aux points suivants (Voir repères sur les figures des pages 2 - 3 et 4) :

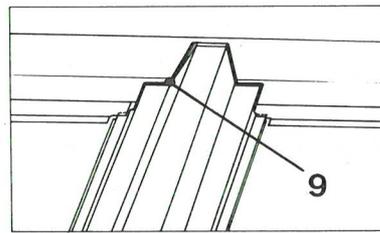
1. Liaison montant de pare-brise - brancard de pavillon
2. Liaison tôle latérale d'auvent-entrées de portes
3. Liaison auvent-tôles latérales d'auvent
4. Liaison pavillon-brancard de pavillon
5. Liaison tôle de fermeture extérieure et intérieure de pied milieu
6. Liaison tôle de fermeture extérieure et intérieure de pied supérieur avant (montant de pare-brise)
7. Liaison tablier d'auvent-dôme d'auvent
8. Liaison supérieure du tablier d'auvent
9. Liaison pied milieu (partie supérieure)-brancard de pavillon
10. Liaison pavillon-brancard de pavillon (partie avant)
11. Liaison brancard de bas de caisse - plancher de caisse
12. Liaison partie inférieure de montant de custode
13. Liaison montant de custode et de lunette arrière
14. Liaison brancard de pavillon et panneau de custode
15. Liaison passage de roue et fond de coffre
16. Liaison brancard de bas de caisse-planche à talon
17. Liaison partie inférieure de pied arrière - passage de roue
18. Liaison encadrement inférieur de coffre
19. Liaison traverse inférieure de lunette arrière

A 98-55

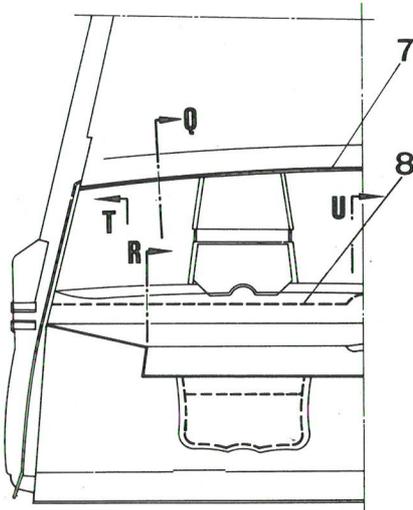
Détail a



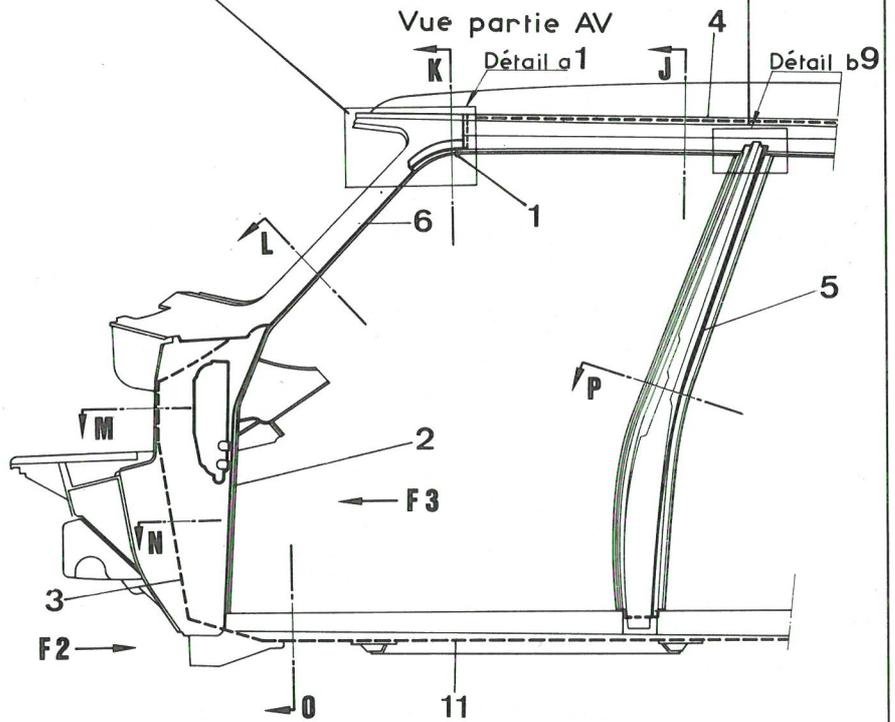
Détail b



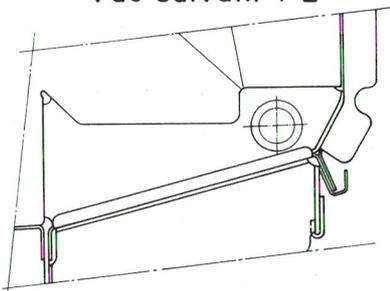
Vue suivant F3



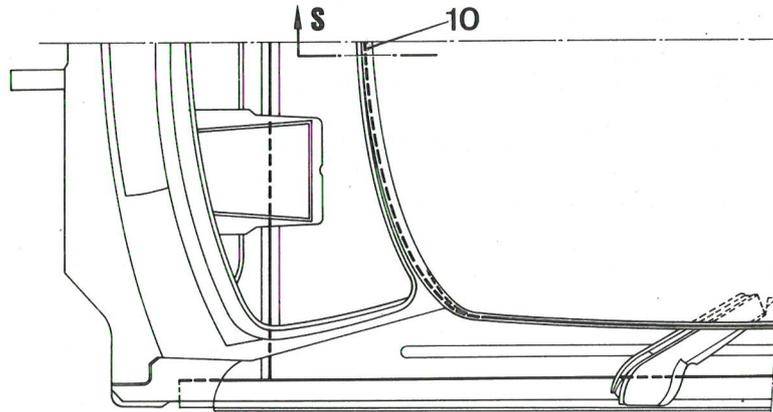
Vue partie AV



Vue suivant F2



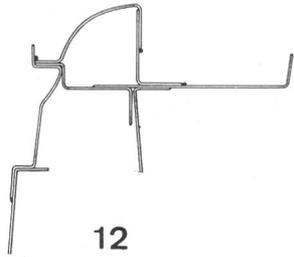
S 10



A 98-56

Manuel 854-5

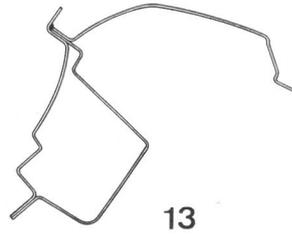
Section G



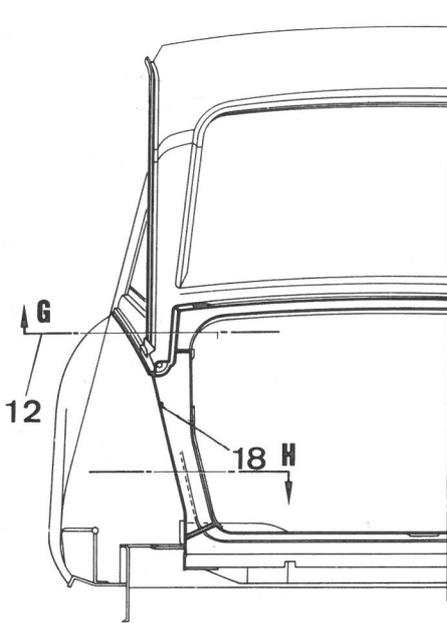
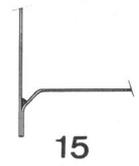
Section A



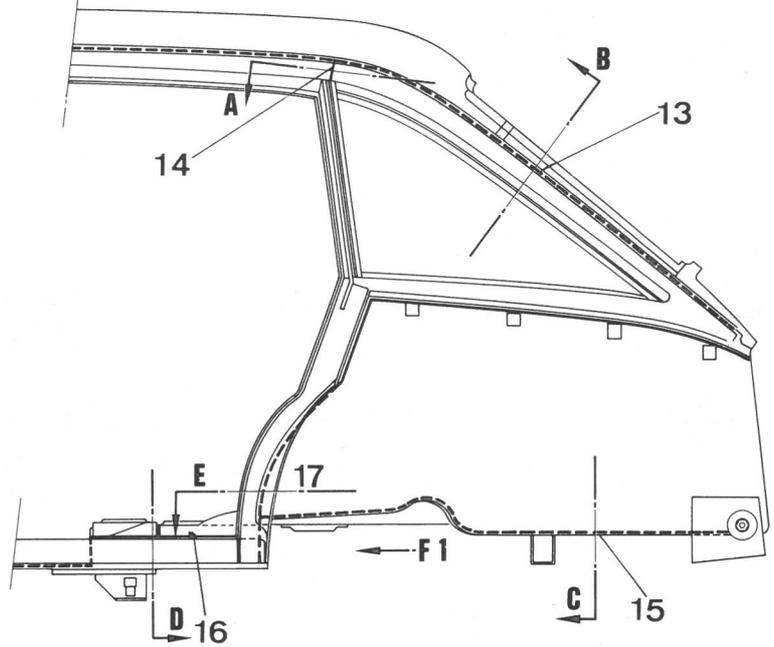
Section B



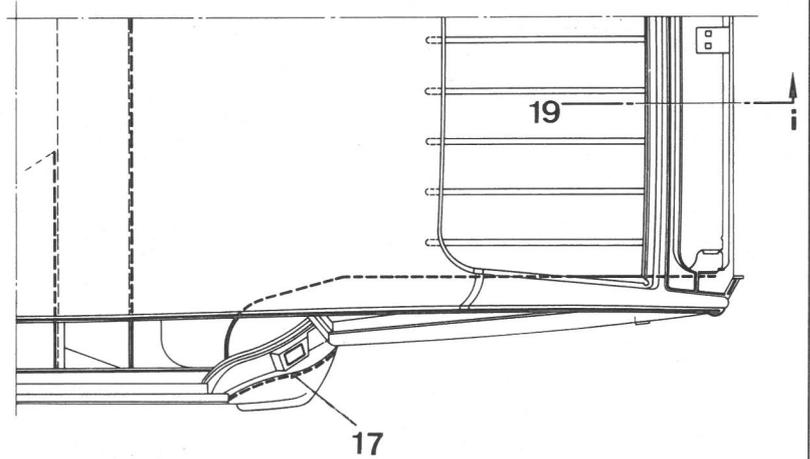
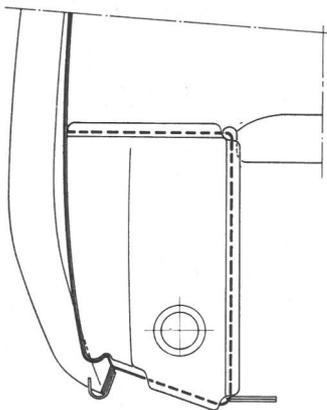
Section C



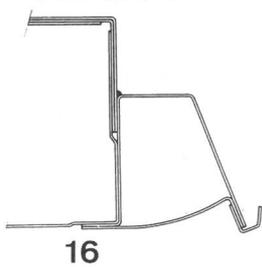
Vue partie AR



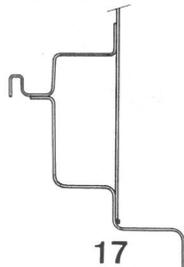
Vue suivant F1



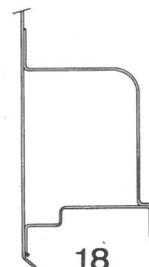
Section D



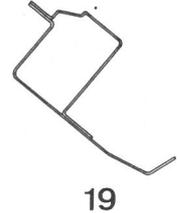
Section E



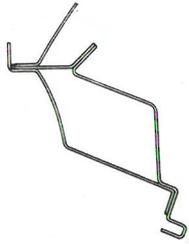
Section H



Section I



Section J



4

Section K



1

Section P



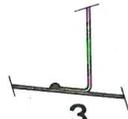
5

Section M



3

Section N



3

Section O



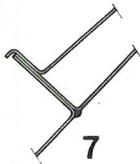
11

Section L



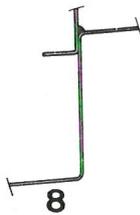
6

Section Q



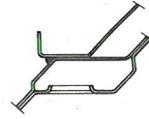
7

Section R



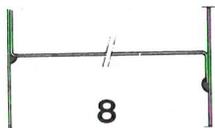
8

Section S



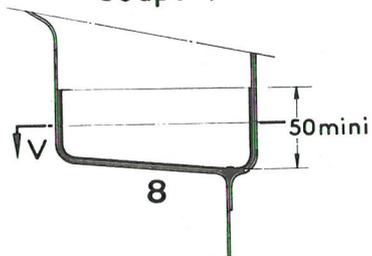
10

Section V



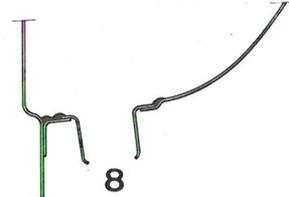
8

Coupe T



8

Section U



8

INSONORISATION

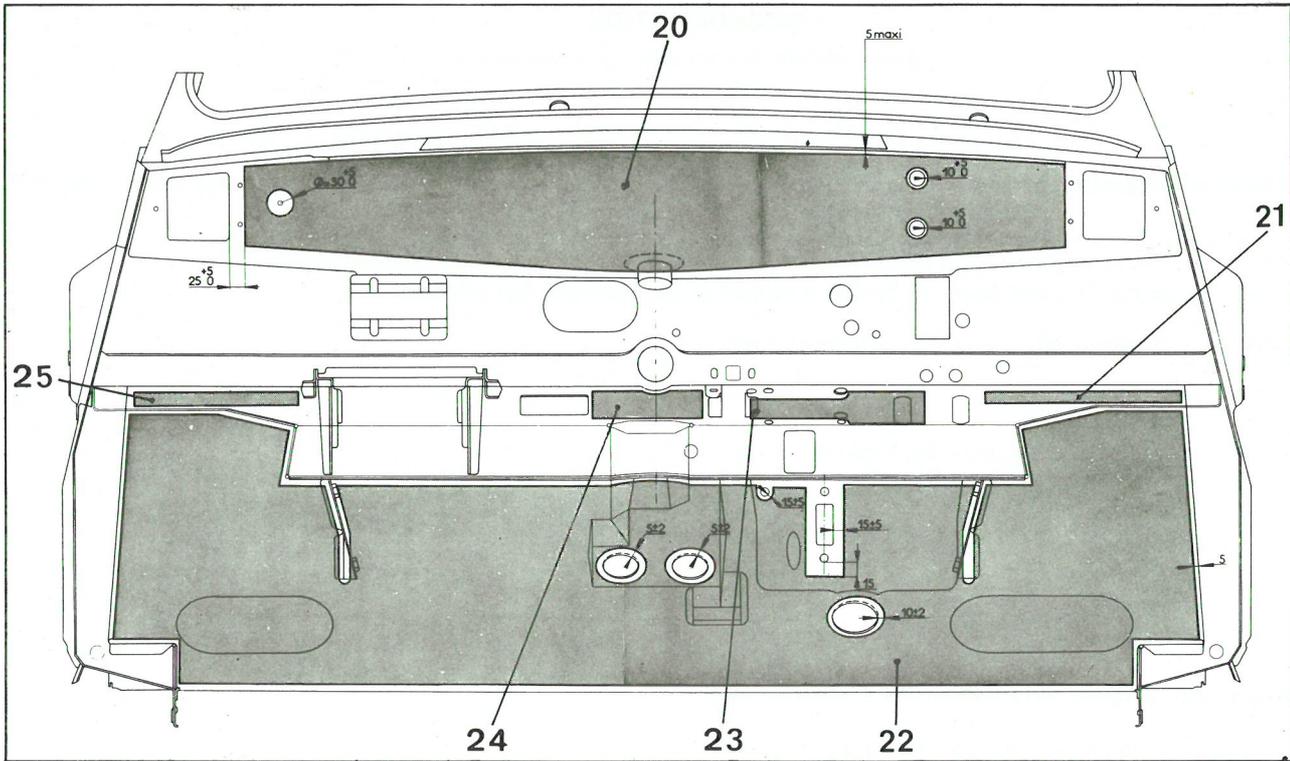
(Voir tableau des produits préconisés)

a) **Appliquer un produit de protection insonorisant** aux points suivants (Voir repères sur les figures des pages 6 et 7) :

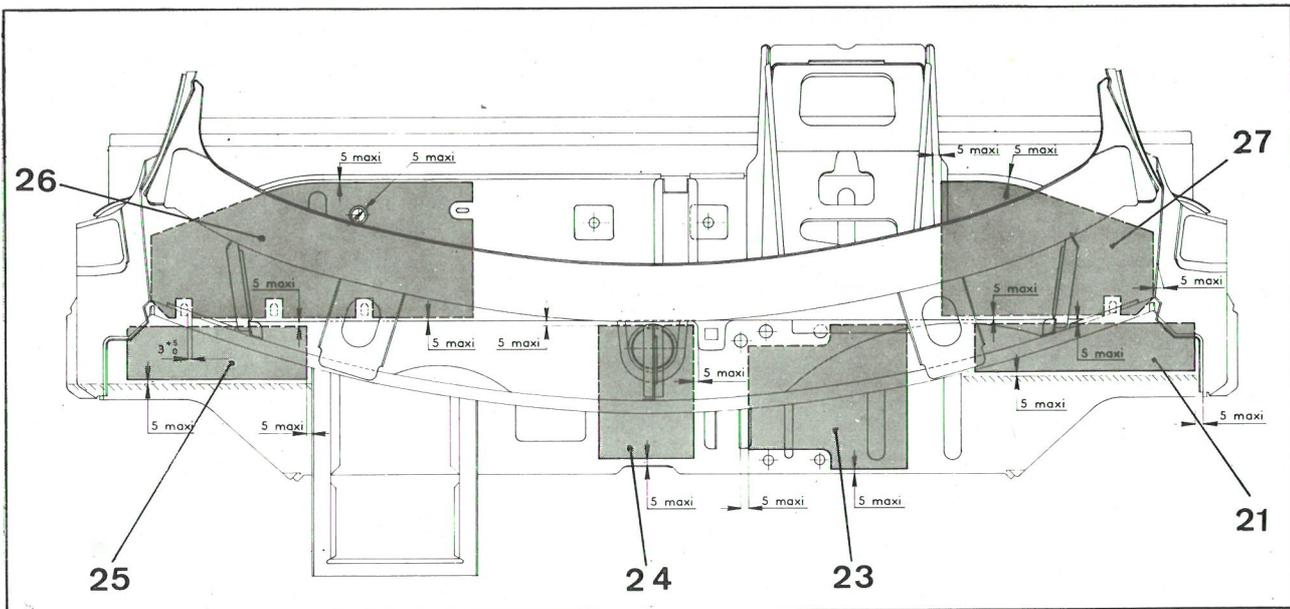
- 20 - sur la partie extérieure du collecteur d'air
- 22 - sur la partie extérieure de la tôle d'auvent et du plancher des pédales
- 28 - sur la partie intérieure du collecteur d'air
- 32 - sur la partie extérieure du passage de roue
- 33 - sur la partie extérieure du fond de caisse.

b) **Appliquer des plaques auto-adhésives d'insonorisant**

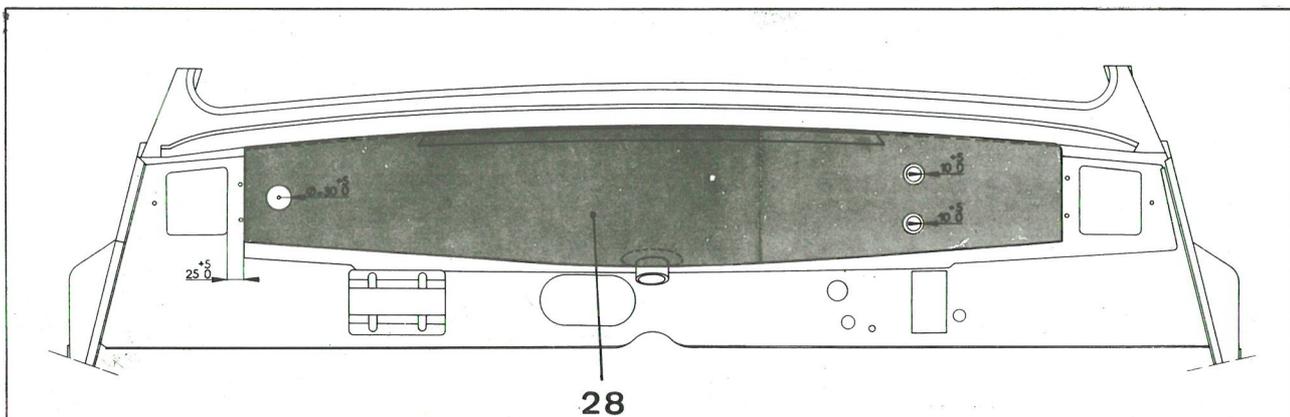
- 21 - sur la tablette d'auvent partie gauche (côté moteur)
- 23 - sur la tablette d'auvent partie centrale gauche (côté moteur)
- 24 - sur la tablette d'auvent partie centrale droite (côté moteur)
- 25 - sur la tablette d'auvent partie droite (côté moteur).
- 26 - sur la tablette d'auvent partie droite (côté habitacle)
- 27 - sur la tablette d'auvent partie gauche (côté habitacle)
- 29 - sur les planchers latéraux arrière gauche et droit (intérieur)
- 30 - sur les planchers latéraux avant gauche et droit (intérieur)
- 31 - sur le plancher central avant.



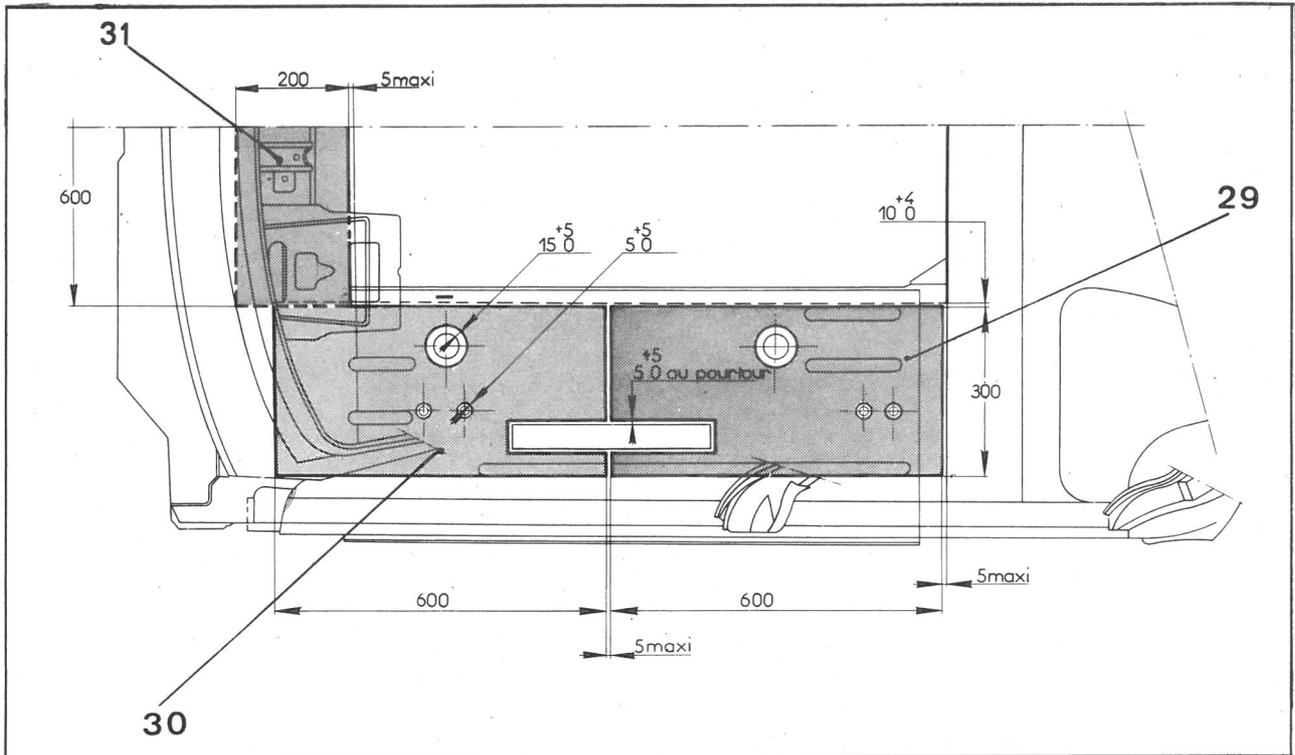
A. 98-60



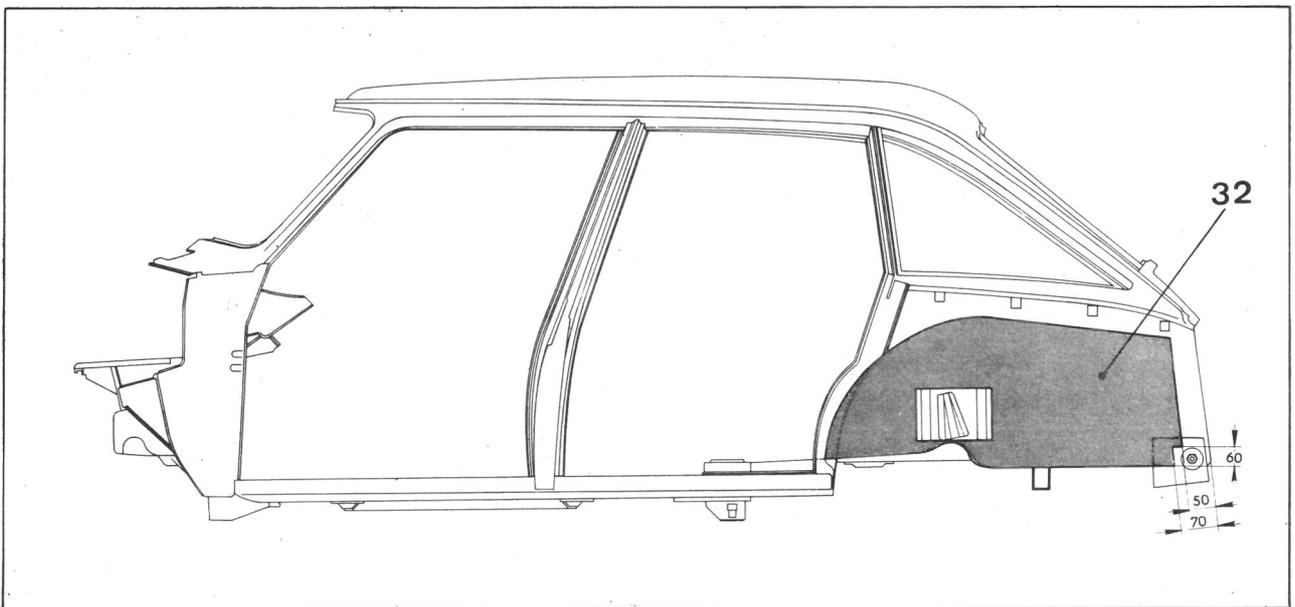
A. 98-58



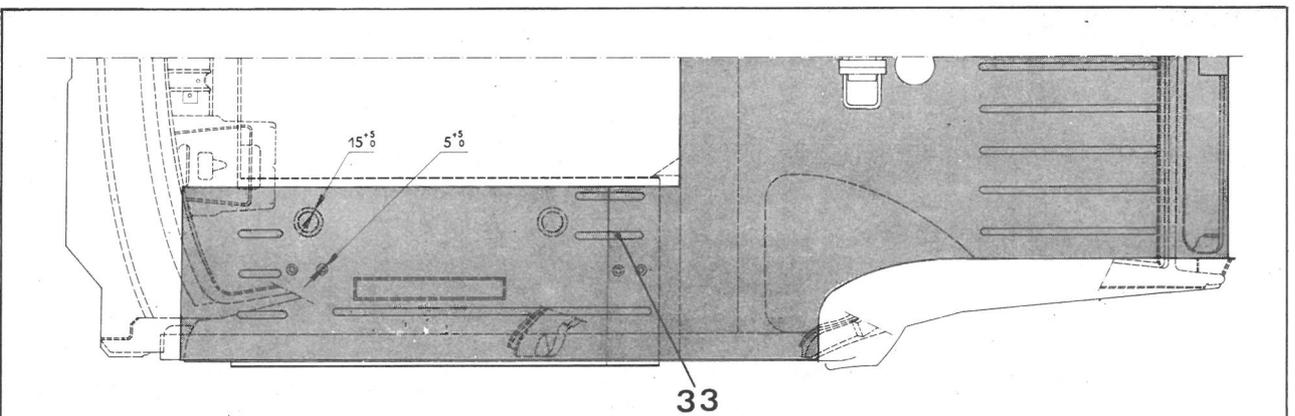
A. 98-62



A. 98-57

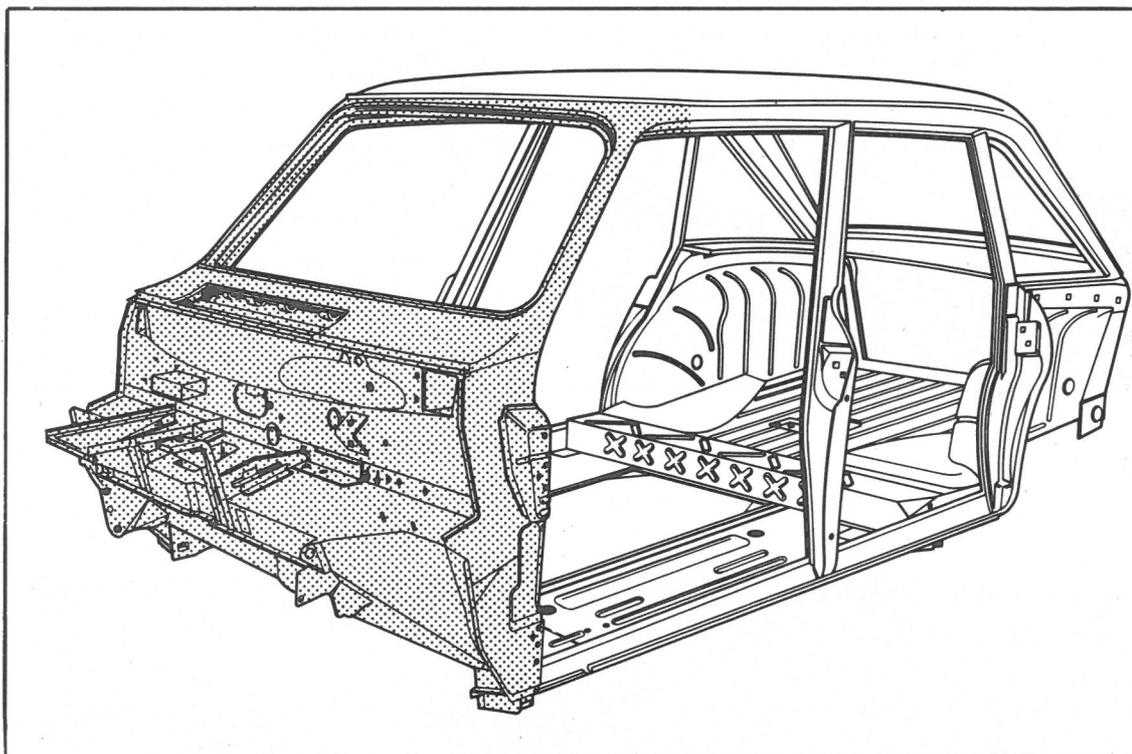


A. 98-59



REPLACEMENT D'UN ENSEMBLE UNIT AVANT ET BAIE DE PARE-BRISE

A. 80-54



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

Déposer la caisse de la plate-forme,

- les portes avant,
- le pare-brise,
- le pédalier et le maître-cylindre,
- la direction,
- le boîtier support de commutateurs,
- la planche de bord,
- les commandes de chauffage,
- la garniture de pavillon.

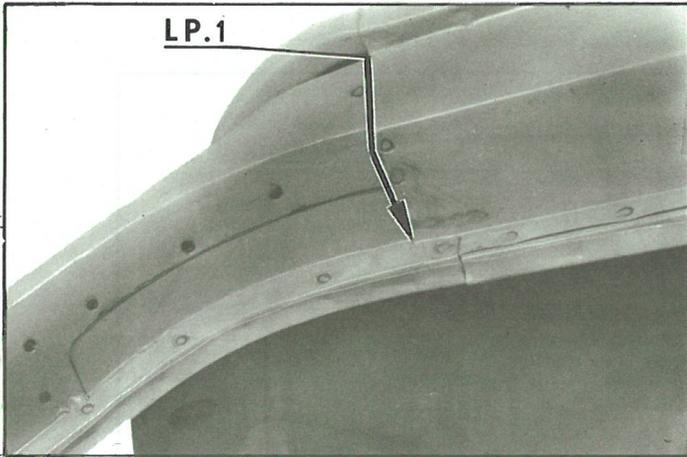
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste oxyacétylénique
- Poste de soudage « MIG »
- Disqueuse
- Pincés serre-tôles,

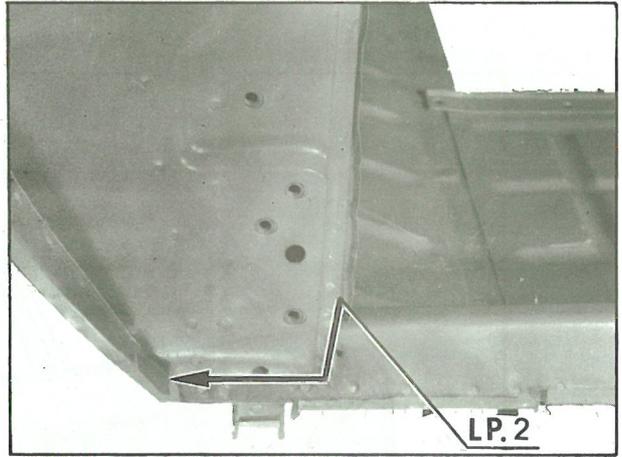
Outillage spécial :

- Marbre « 2600-T »
- Gabarit « 3804-T » (à défaut de marbre, utiliser une plate-forme comme gabarit)

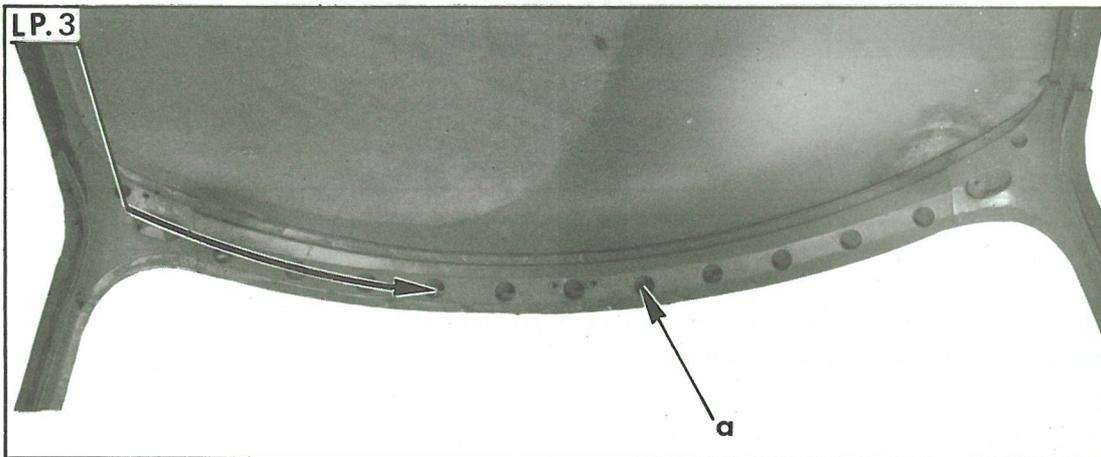
5015



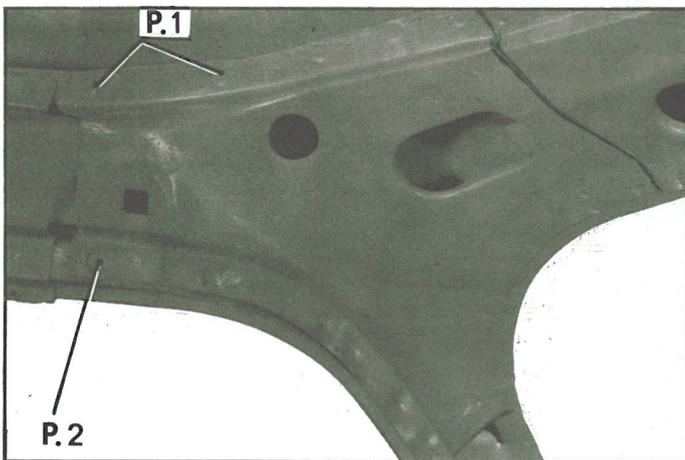
5014



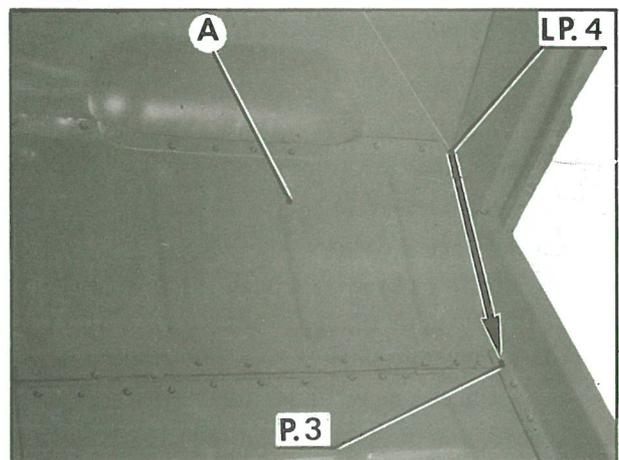
5090



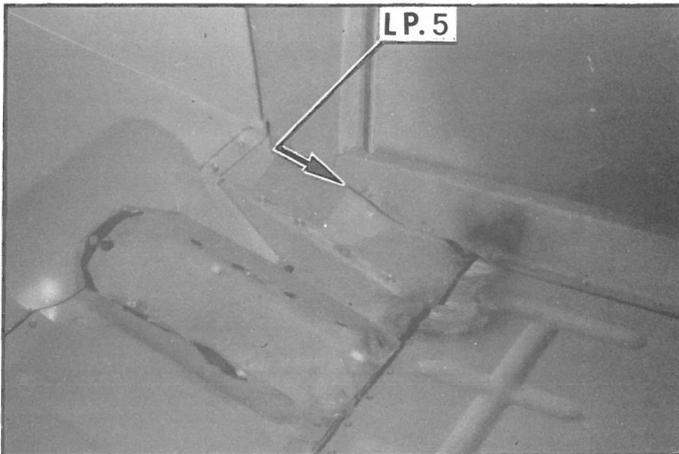
5012



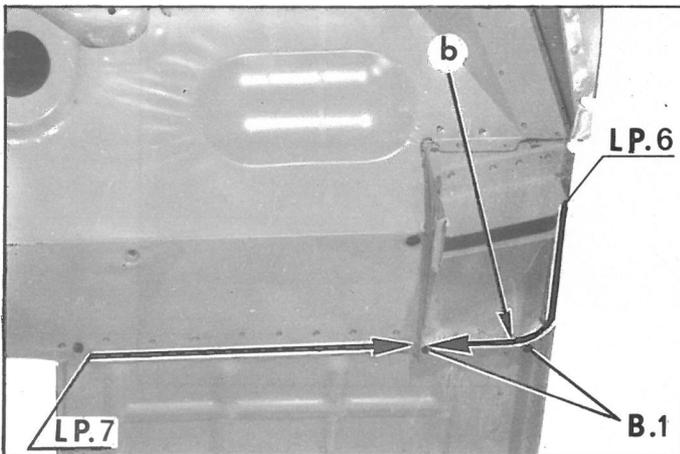
5054



5091

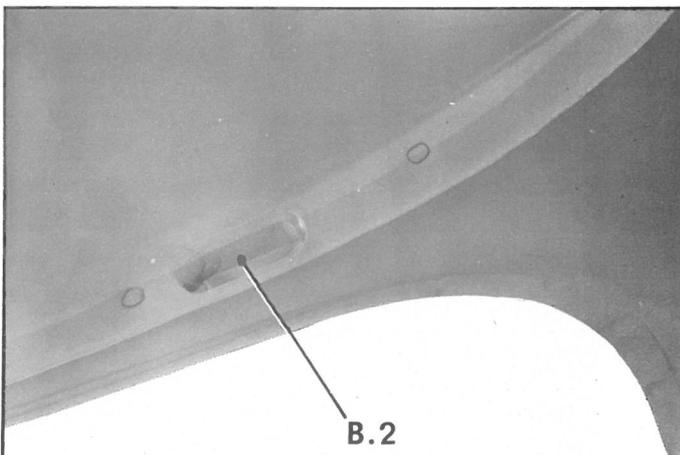


5075



Manuel 854-5

5013



DEPOSE

1. Déposer l'unit avant avec la baie de pare-brise :

De chaque côté :

Eliminer les brasures B.1 et B.2.

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2
- LP.3 (une tôle seulement à percer par les ajours « a »)
- LP.4 (au burin à dégraffer)
- LP.5 (après avoir relevé l'extrémité de la tôle A)

- LP.6

- LP.7

et les points :

- P.1
- P.2
- P.3

Déposer l'unit avant.

PREPARATION

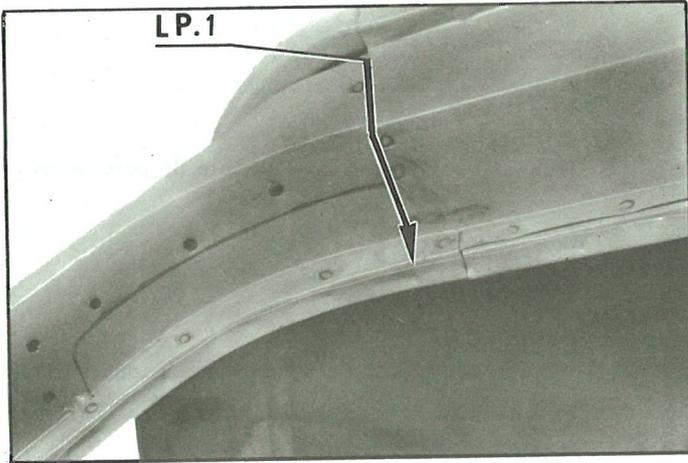
2. Couper le bord tombé « b » de la tôle de plancher sur la pièce neuve.

3. Préparer les lignes de dégrafage.

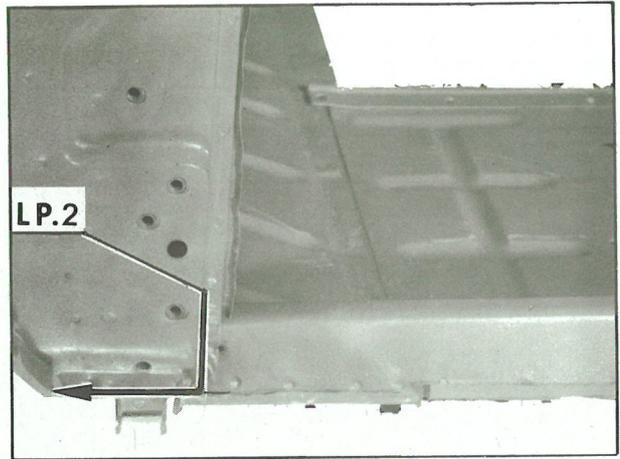
Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

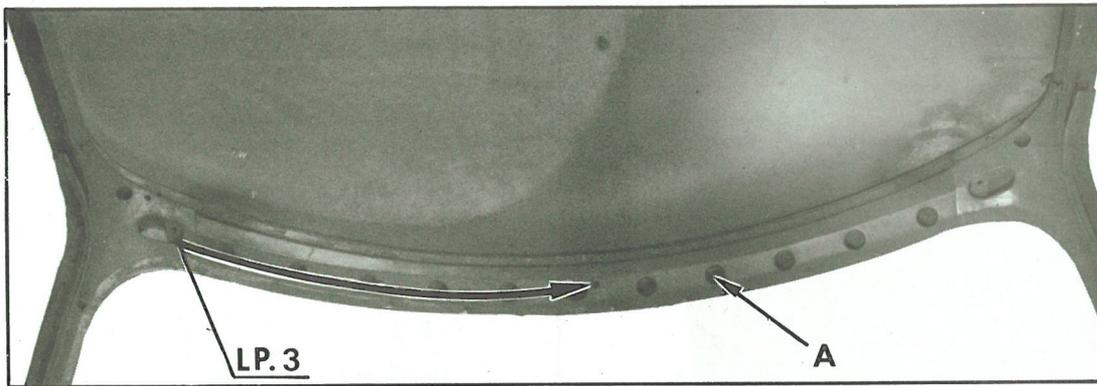
5015



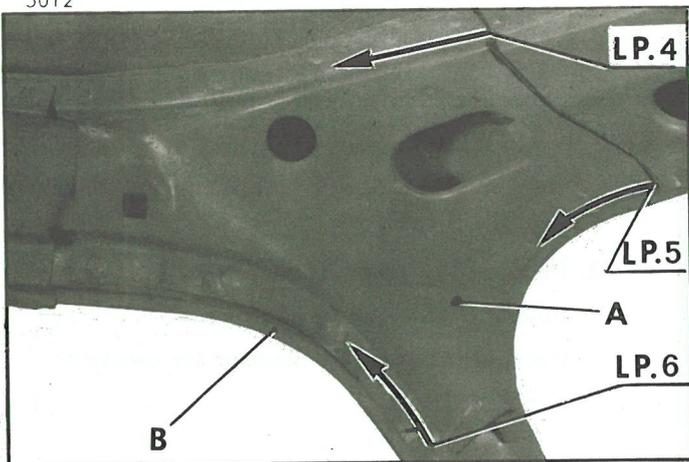
5014



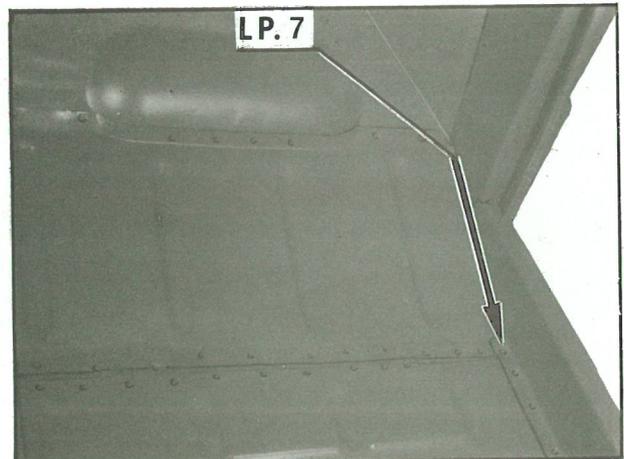
5090

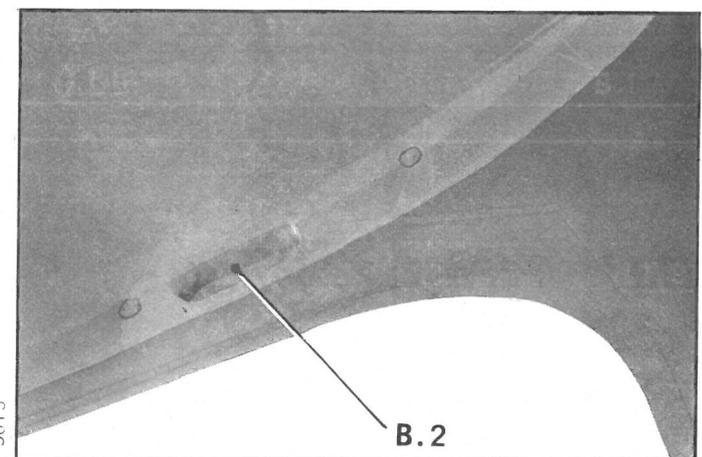
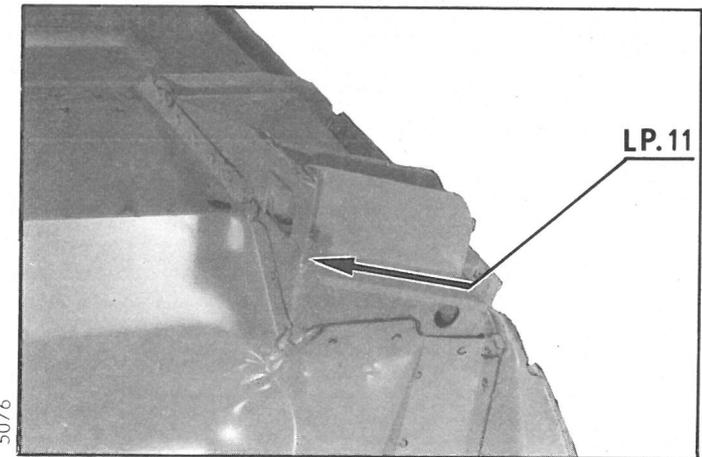
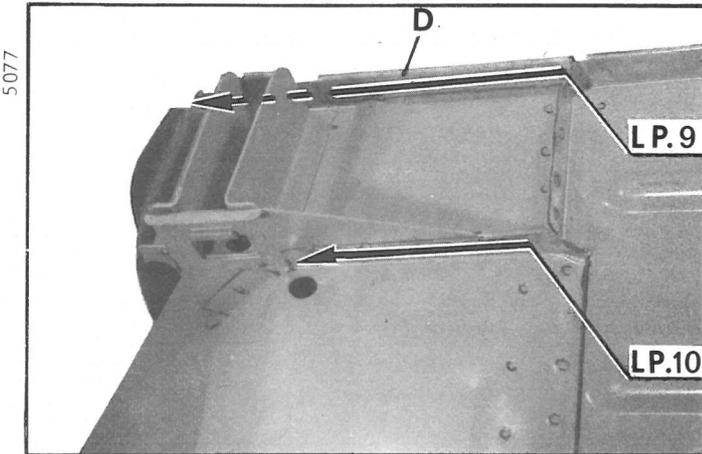
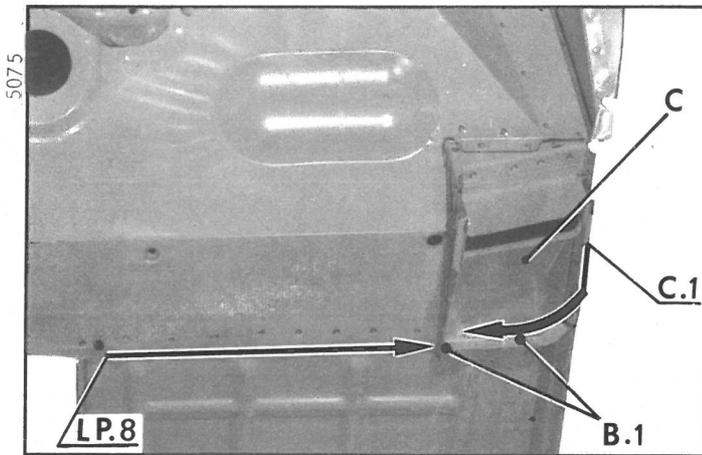


5012



5054





POSE

4. Fixer la caisse sur le marbre (ou la plate-forme qui servira de gabarit).

5. Poser l'unit avant :

Mettre l'unit avant en place.

Le positionner sur la caisse et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Le fixer sur le gabarit « 3804-T » à l'aide de boulons.

Vérifier les encadrements de portes avant (utiliser les portes comme gabarit).

Souder l'unit à la pince suivant les lignes :

- LP.1
 - LP.2
 - LP.8
 - LP.7
- } (de chaque côté)
- LP.3 (passer les électrodes par les ajours « a »).
- Exécuter de chaque côté, un point de brasure suivant B.2.

6. Poser le gousset A et le sertissage B :

De chaque côté :

Mettre en place le gousset et le sertissage.

Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :

- LP.5
- LP.6

Souder à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant la ligne : LP.4

7. Poser le support de cric C :

De chaque côté :

Mettre le support en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :

- LP.9
- LP.10
- LP.11

Faire un cordon de soudure autogène suivant C.1 et des points de brasure suivant B.1.

Poser le profilé D et le fixer par quelques points à la pince suivant la ligne : LP.9.

8. Déposer la caisse du marbre.

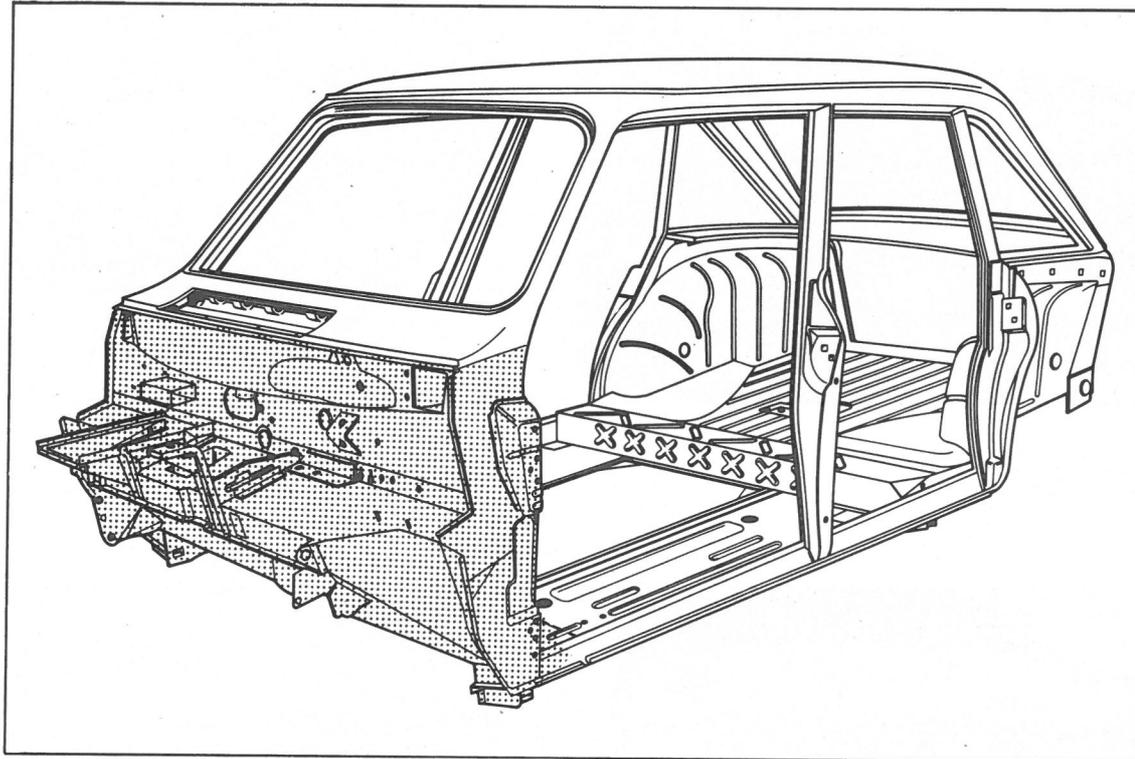
9. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

10. Peindre.

11. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN UNIT AVANT SANS BAIE DE PARE-BRISE

A 80-54



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la caisse de la plate-forme,
- le capot,
- les ailes avant,
- les deux portes avant,
- le pare-brise,
- la planche de bord,
- le pédalier,
- le faisceau électrique,
- la climatisation,
- le système d'essuie-glace.

Outillage nécessaire :

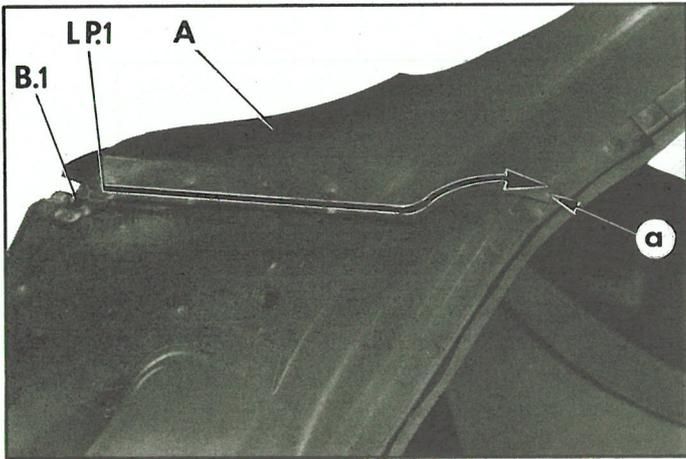
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste de soudage « MIG »
- Pinces serre-tôles.

Outillage spécial :

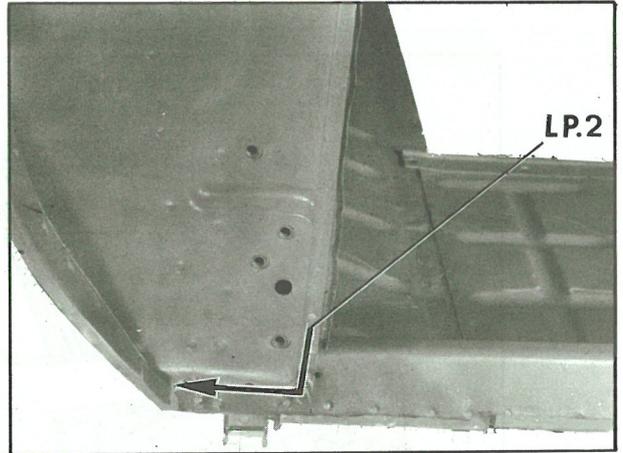
- Marbre « 2600-T »
- Support de caisse « 3804-T ».

NOTA : Si l'atelier n'est pas équipé de marbre, il est recommandé d'utiliser la plate-forme du véhicule comme gabarit.

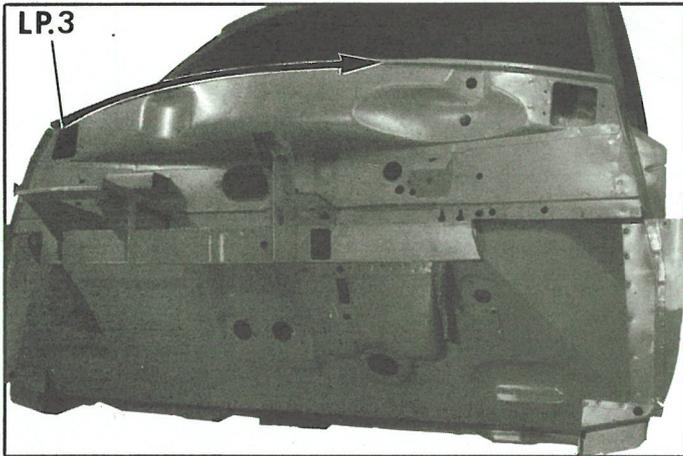
5016



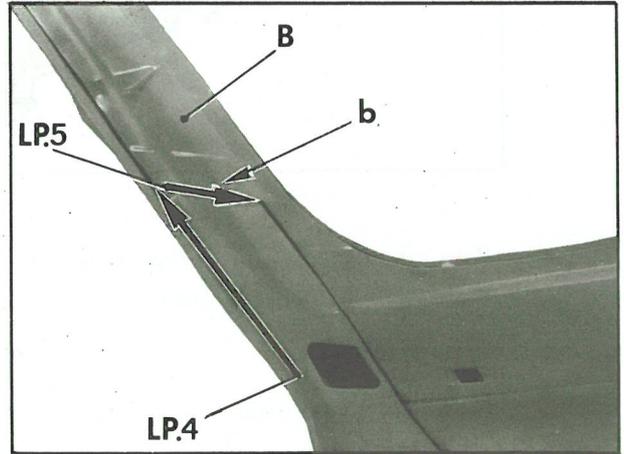
5014



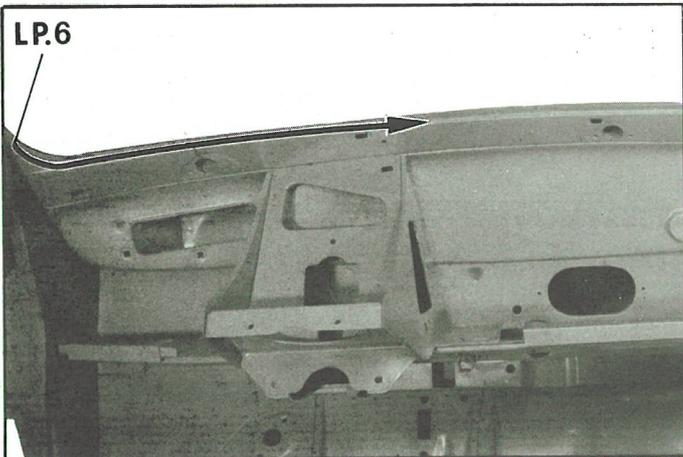
5083



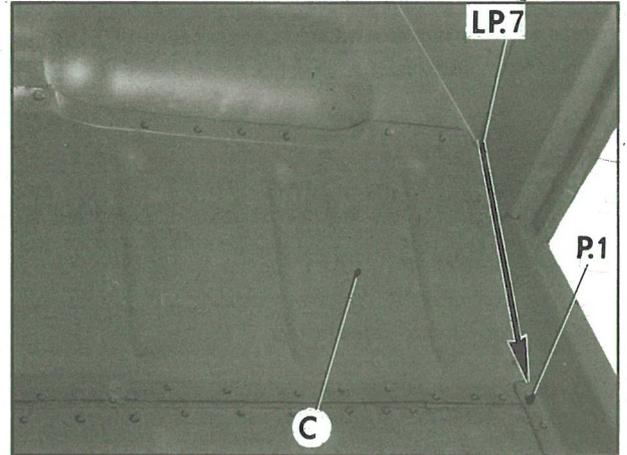
5010



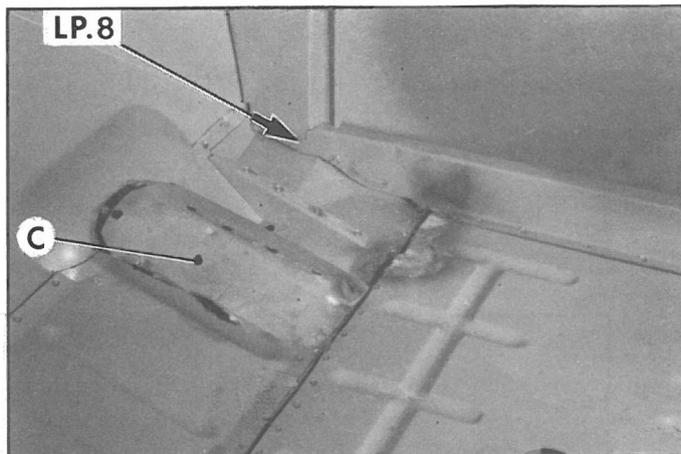
5057



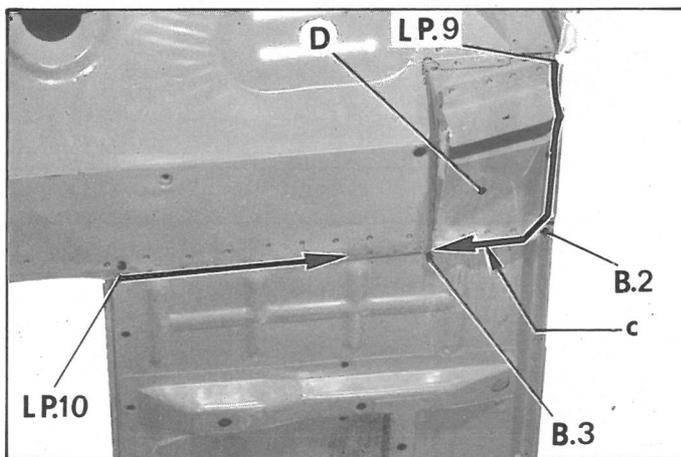
5054



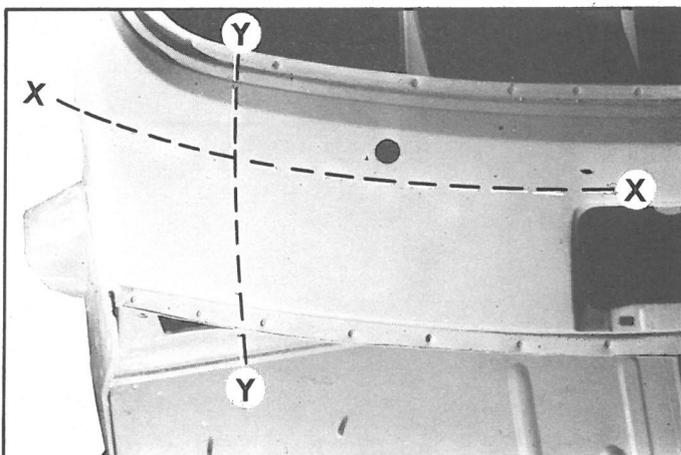
5091



5075



5009



DEPOSE

1. Déposer l'unit avant :

Dégrafer les lignes de soudure électrique (de chaque côté) :

- LP.1
- LP.2
- LP.3 (par le dessous)
- LP.4 (une seule tôle)
- LP.5 (deux tôles)
- LP.6 (une tôle par l'intérieur)
- LP.9
- LP.10

et les points :

- P.1.

Remarques : La tôle de fermeture **D** est déposée avec l'unit.

De chaque côté, dégrafer à l'aide d'un burin la ligne de soudure suivant LP.7 entre la tôle **C** et le brancard.

Soulever l'extrémité de la tôle **C** et dégrafer au burin suivant la ligne LP.8.

Eliminer les brasures suivant :

- B.1
 - B.2
 - B.3
- } (et symétriquement)

De chaque côté, écarter légèrement :

- la tôle de baie **A** en «a»,
- la tôle de doublure **B** en «b».

Dégager l'unit des brancards de bas de caisse, puis de la baie de pare-brise.

Déposer l'unit avant.

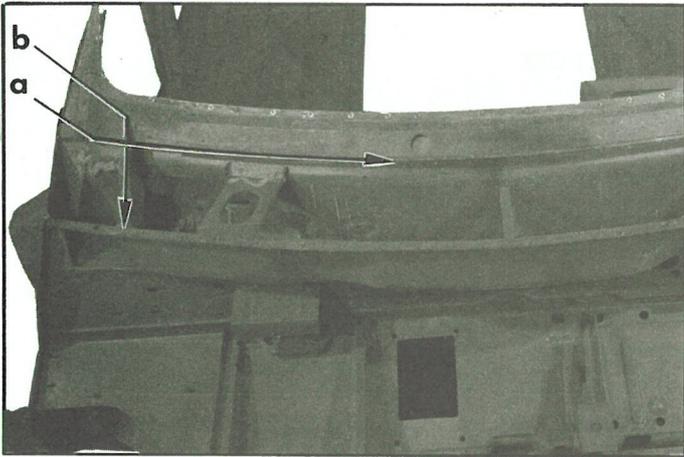
NOTA : La tôle de baie **A** est collée à l'aide de mastic sur les rebords des cloisons intérieures du tablier.

Pour faciliter la dépose, il est parfois nécessaire de chauffer la tôle de baie **A** suivant les axes **X-X** et **Y-Y**.

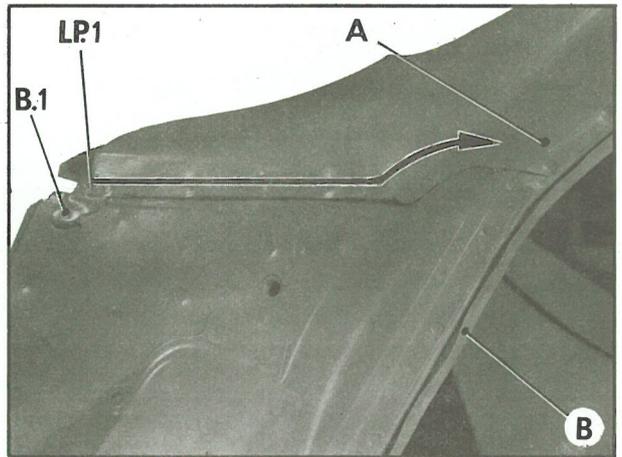
PREPARATION

2. Afin d'avoir un bord droit, couper légèrement l'extrémité dégrafée de la tôle de doublure **B** en «b» (et symétriquement).
Couper les bords tombés «c» du plancher latéral (et symétriquement).
3. Eliminer le mastic sur la face interne de la tôle de baie **A**.
4. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

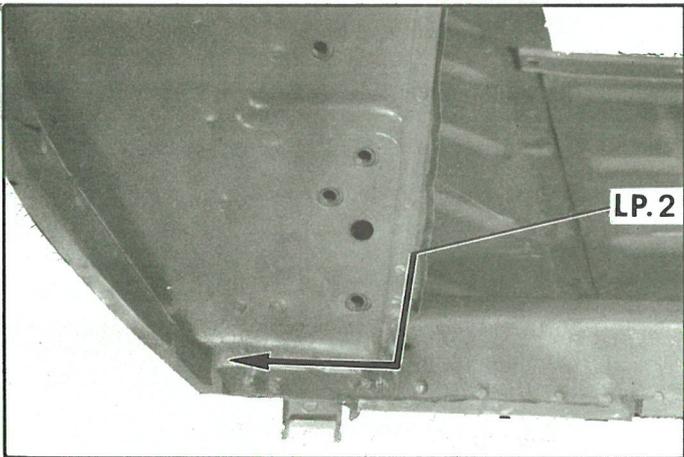
5093



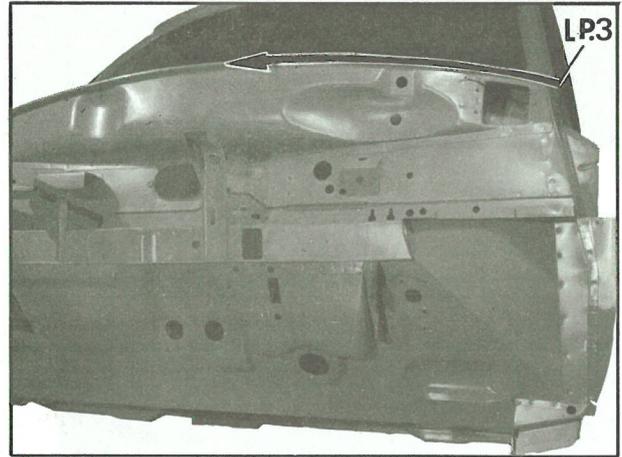
5016



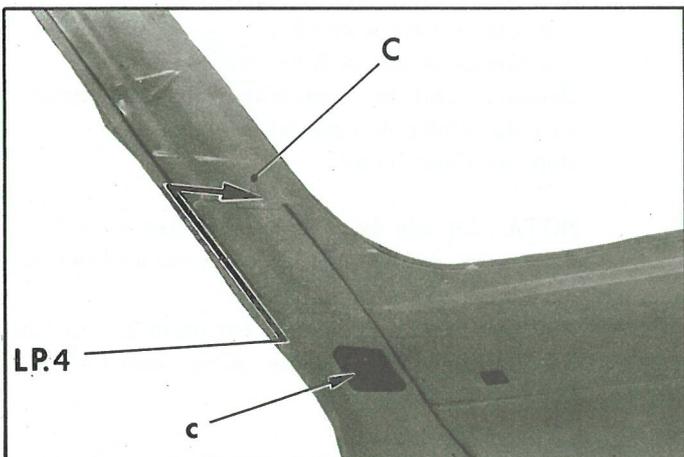
5014



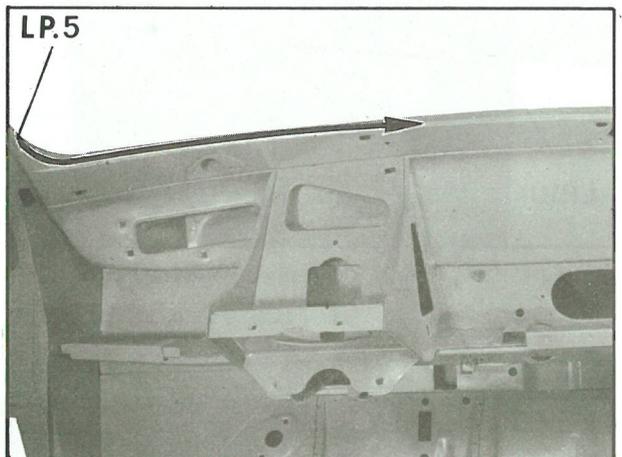
5083



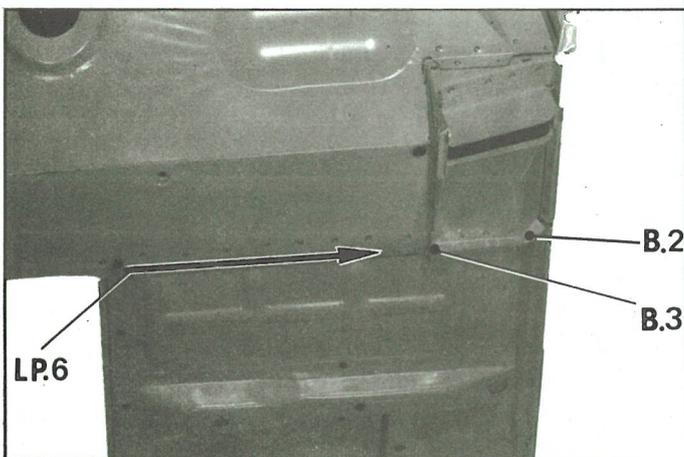
5010



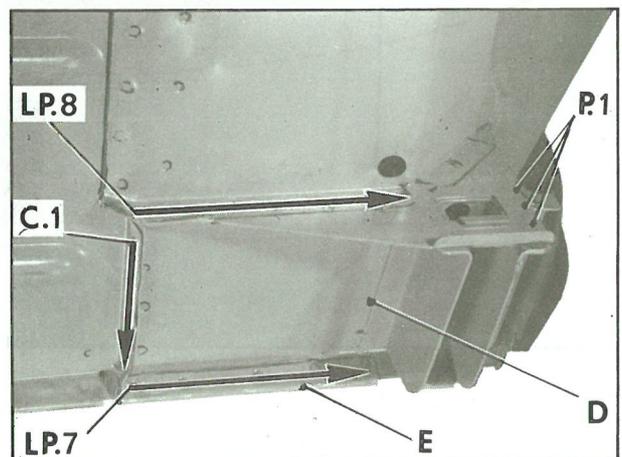
5057



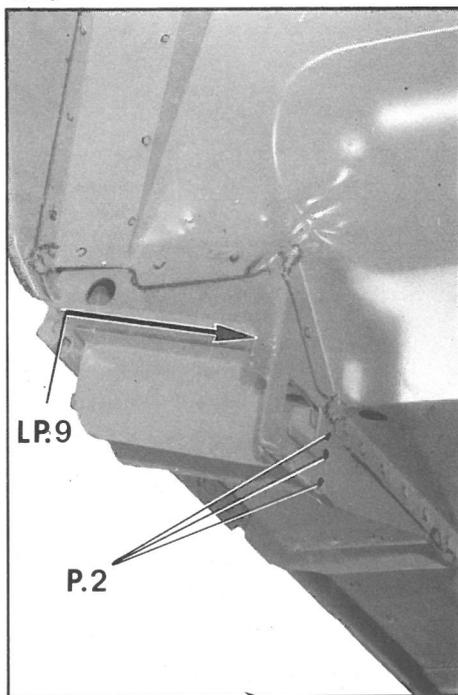
5075



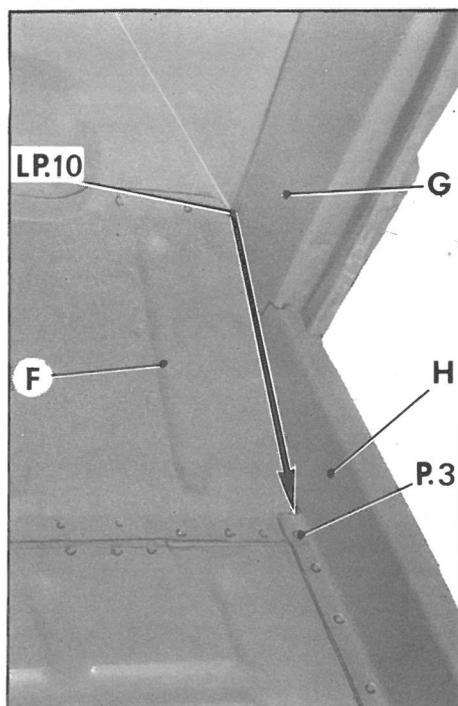
5077



5076



5054



5. Appliquer un cordon de mastic sur les bords des cloisons du tablier suivant les lignes :
 - « a »
 - « b » (de chaque côté)
6. Assembler la caisse sur le gabarit de contrôle (ou à défaut sur la plate-forme du véhicule).

POSE

7. Présenter l'unit sur la caisse :

Engager la partie supérieure dans les montants de baie de pare-brise puis la partie inférieure sur les brancards de bas de caisse.

Fixer l'unit sur le gabarit par boulonnage et l'assembler sur la caisse à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier le positionnement de l'unit en présentant les portes avant dans leurs encadrements. Rectifier la position de l'unit, si nécessaire. Remettre en position initiale, les tôles **A** et **C** écartées lors de la dépose.

8. Assembler l'unit à la caisse :

A la pince suivant les lignes et points :

- | | |
|--|--------------------|
| - LP.1 (passer les électrodes par l'orifice « c ») | } (de chaque côté) |
| - LP.2 - LP.4 - LP.5 | |
| - LP.3 | |
| - LP.10 (assembler les tôles F-G-H) | } (de chaque côté) |
| - P.3 | |
| - LP.6 | |

9. Poser les tôles de fermeture **D** :

Mettre en place les tôles de fermeture et les maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Les assembler à la pince suivant les lignes :

- | | |
|-----------------|--------------------|
| - LP.7 | } (de chaque côté) |
| - LP.8 | |
| - LP.9 | |
| et les points : | } |
| - P.1 | |
| - P.2 | |

Exécuter un cordon de soudure autogène (MIG) entre le plancher latéral et la tôle **D** suivant C.1.

10. Exécuter des brasures suivant :

- B.1
- B.2
- B.3.

11. Mettre en place les tôles de sertissage **B** et **E**

Les assembler par quelques points à la pince suivant la ligne LP.7.

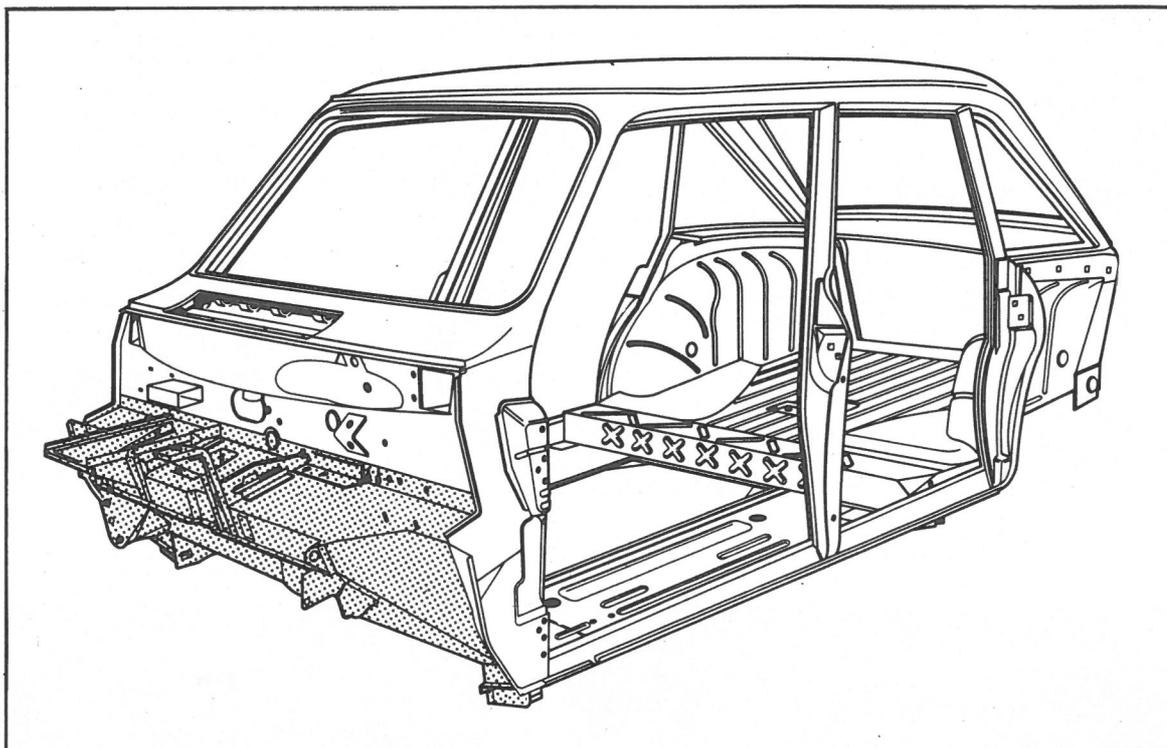
12. Procéder au masticage et à l'étanchéité de la caisse.

13. Peindre.

14. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN ENSEMBLE TABLETTE D'AUVENT ET PLANCHER DES PÉDALES

A.80-54



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la tôle d'habillage,
- le capot,
- les ailes et passages de roue avant,
- la caisse,
- la planche de bord,
- le faisceau électrique,
- la colonne de direction,
- le pédalier,
- les garnitures de tablier.

Outillage nécessaire :

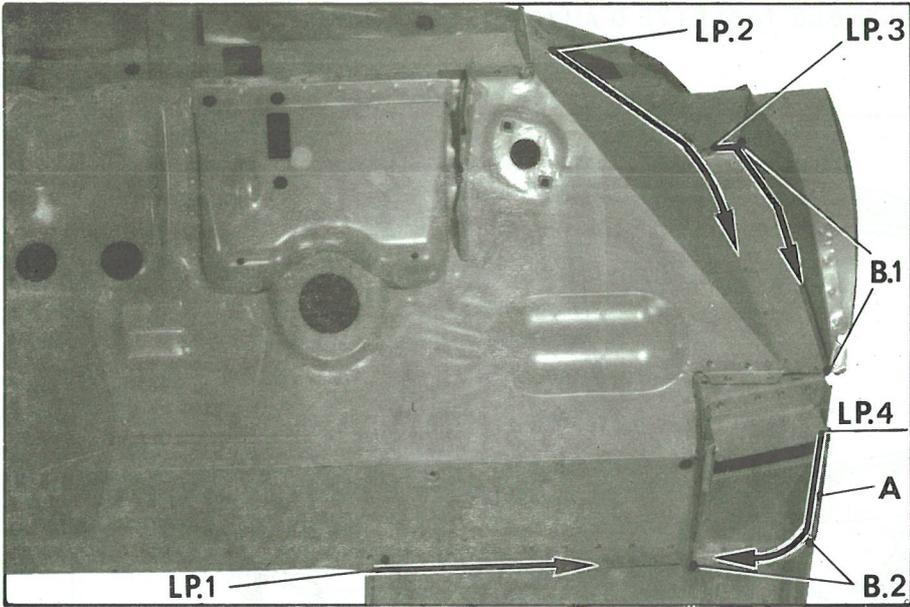
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Disqueuse
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage «MIG»
- Pinces serre-tôles

Outillage spécial :

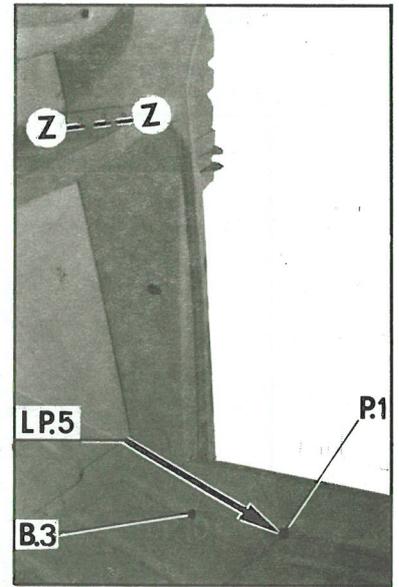
- Marbre «2600-T»
- Support de caisse «3804-T».

NOTA : Si l'atelier n'est pas équipé de marbre, il est recommandé d'utiliser la plateforme du véhicule comme gabarit.

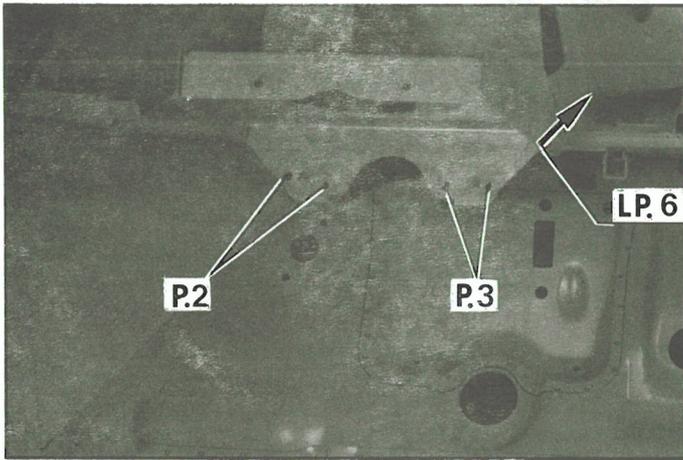
5075



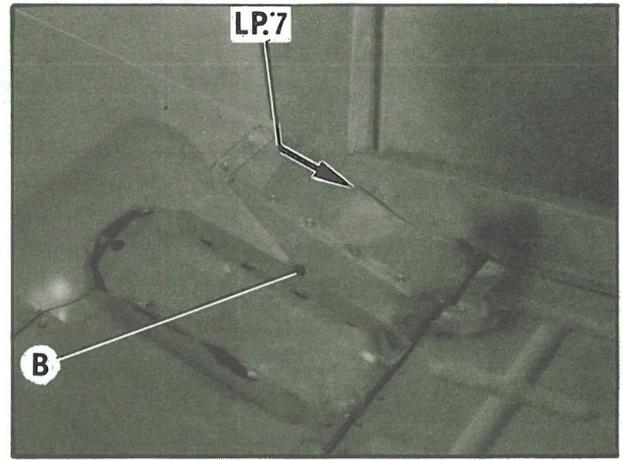
5061



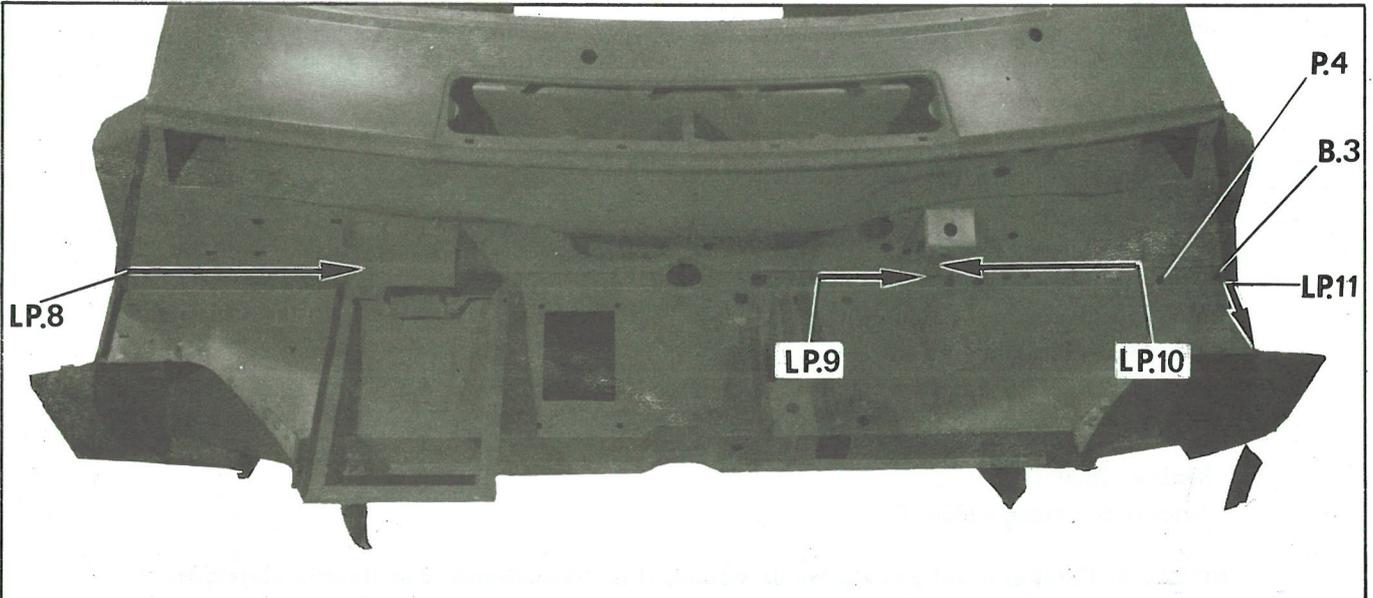
5056



5091



5082



DEPOSE

PREPARATION

1. Déposer le sertissage A (de chaque côté).
2. Déposer l'unit avant (partie inférieure) avec les supports avant de cric :

a) Dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
 - LP.2
 - LP.3
 - LP.4
 - LP.5
 - LP.11
- } (de chaque côté)

- LP.8
- LP.9
- LP.10
- LP.6 (de part et d'autre du support de colonne de direction)

et les points :

- P.2
 - P.3
 - P.1
 - P.4
- } (de chaque côté)

- b) Relever l'extrémité B de plancher et dégraffer les points suivant la ligne LP.1 (de chaque côté).
- c) Eliminer, en chauffant et brossant, les brasures suivant les points :
 - B 1
 - B 2
 - B 3

} (de chaque côté)
- d) A l'aide d'un burin, couper la tablette suivant Z-Z au ras du bord soudé (de chaque côté).

Déposer l'unit avant inférieur.

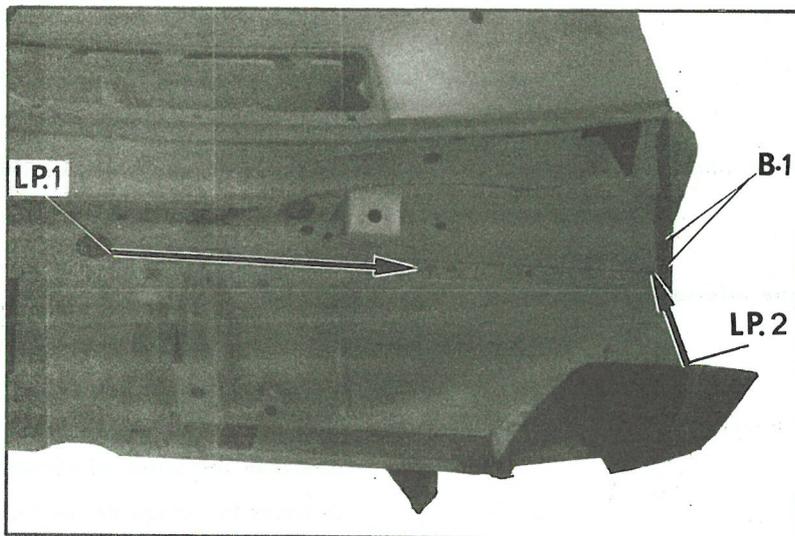
3. Dégraffer les bords soudés restant sur la caisse en Z-Z (de chaque côté).

4. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

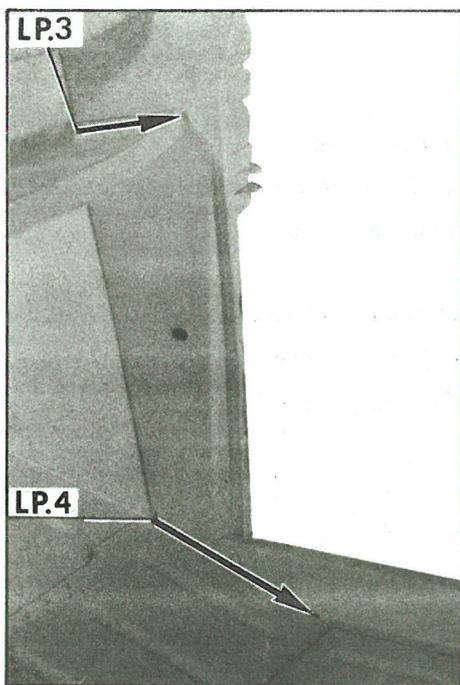
5. Préparer la pièce neuve :
De chaque côté, sur le bord soudé suivant LP.2, percer des trous de $\phi = 6$ mm en vue du soudage en bouchon.
Sur les bords soudés suivant les lignes LP 8 - LP 9 et LP.10, percer des trous de $\phi = 6$ mm en vue du soudage en bouchon.

6. Mettre la caisse en place sur le gabarit de marbre (ou à défaut sur la plate-forme) et la fixer par boulonnage.

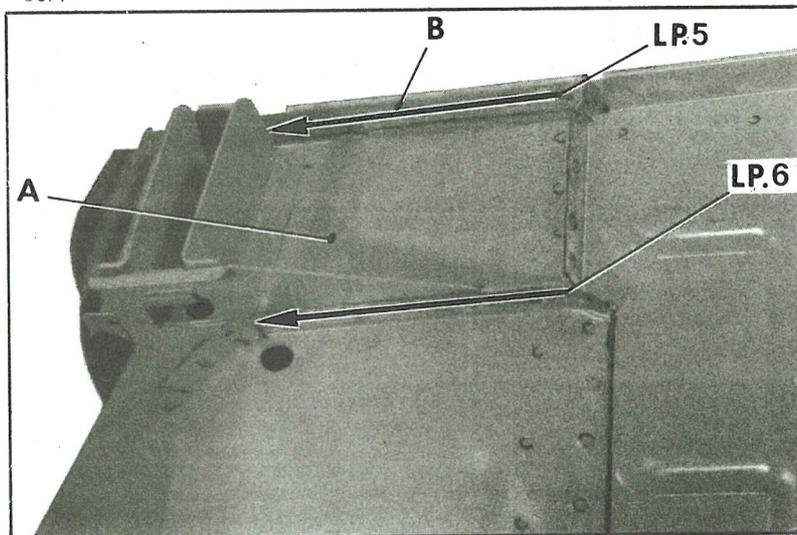
5082



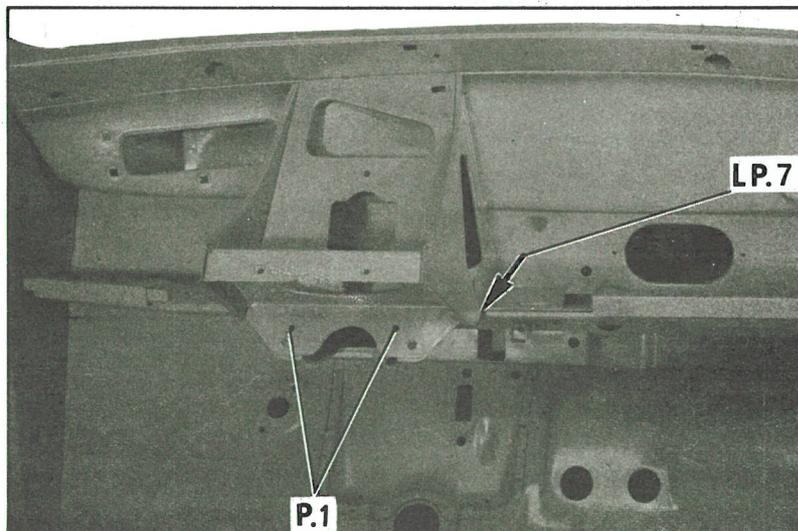
5061



5077

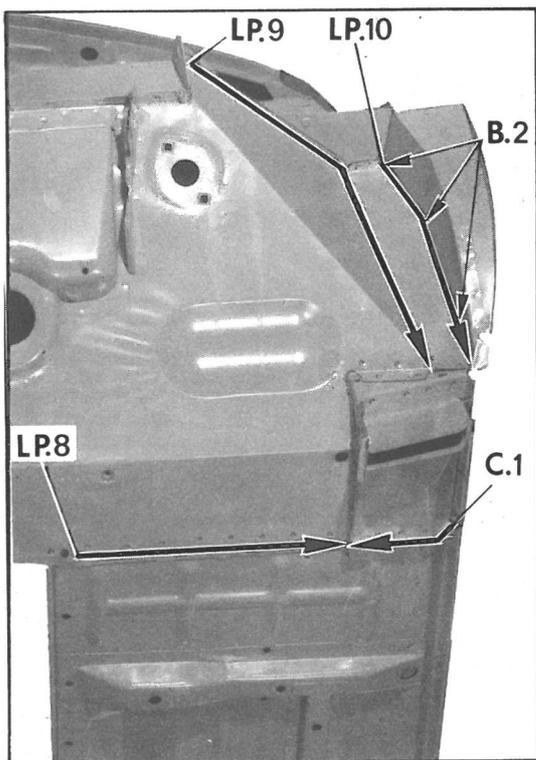


5057

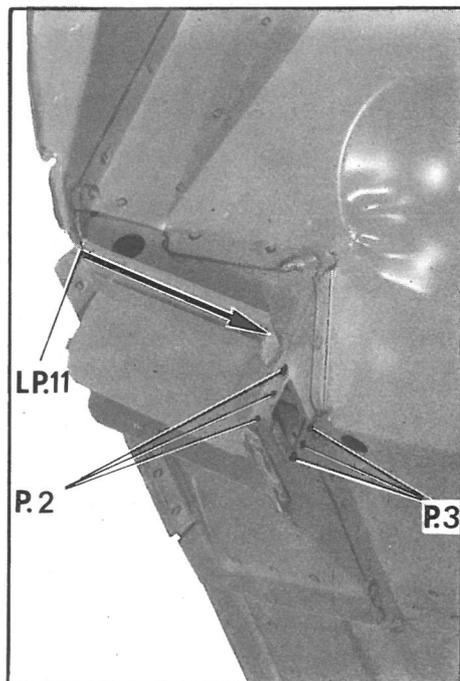


POSE

5075



5084



7. Poser la tablette d'auvent et le plancher des pédales :

Mettre en place l'ensemble tablette d'auvent-plan-cher des pédales

Le fixer à l'aide de pinces serre-tôles et par boulonnage sur le gabarit.

Vérifier les encadrements de portes avant et les retoucher, si nécessaire.

Parfaire le positionnement des pièces, si néces-saire.

Pointer provisoirement les éléments neufs sur la caisse suivant les lignes :

- LP.7, LP.10, LP.8 (de chaque côté).

8. Déposer la caisse du gabarit de contrôle.

9. Assembler l'ensemble plancher des pédales-ta-blette d'auvent sur la caisse :

a) Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :

- LP.8
 - LP.10
 - LP.2
 - LP.4
 - LP.7 (de chaque côté du support de tableau de bord)
- et les points : P.1.

b) Procéder au soudage à l'autogène en « bou-chon » (MIG) suivant les lignes :

- LP.3
- LP.9
- LP.1 (liaison entre les parties supérieure et inférieure du tablier).

c) Exécuter les points de brasure suivant :

- B.1
- B.2

10. Poser l'ensemble tôle de fermeture-support de cric A (de chaque côté) :

Mettre en place la tôle de fermeture et la main-tenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :

- LP.5
- LP.6
- LP.11

et les points : P.2 et P.3

Exécuter un cordon de soudure autogène suivant C.1.

Poser le sertissage B et le souder à la pince suivant la ligne : LP.5

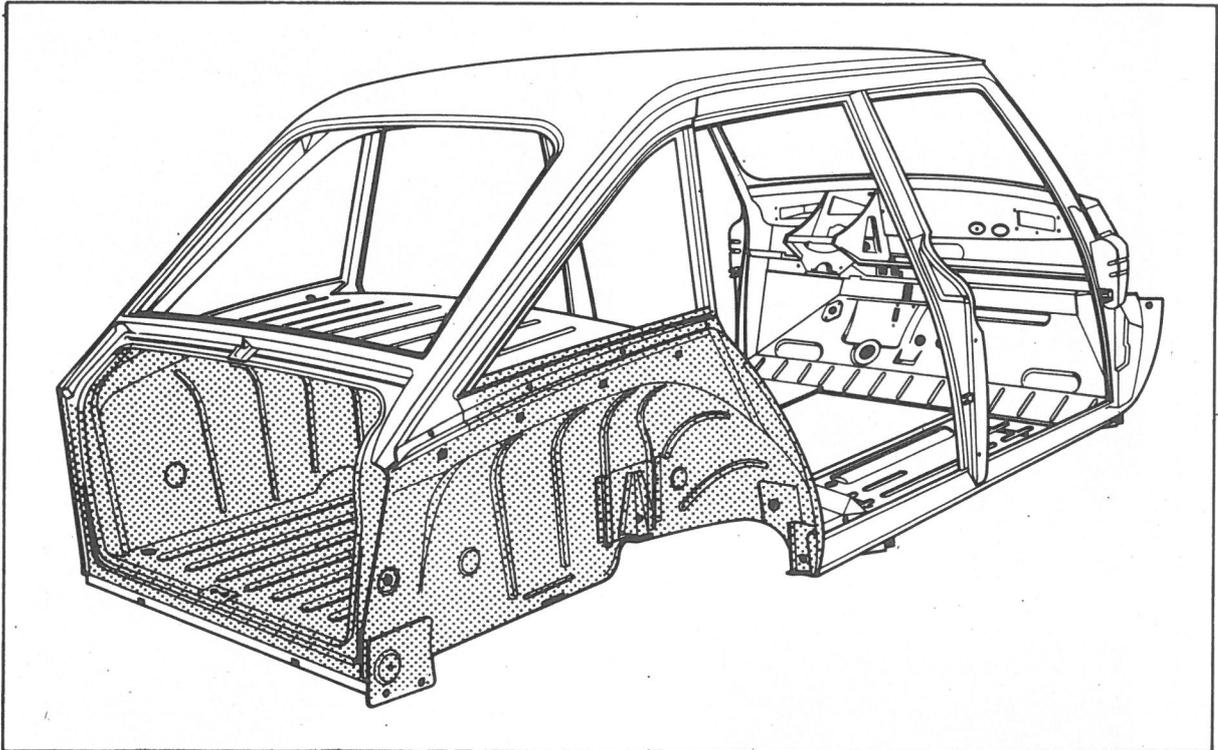
11. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

12. Peindre.

13. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT DE L'UNIT INFERIEUR ARRIERE.

A. 80-55



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération il faut déposer, au préalable :

- la caisse,
- les ailes arrière,
- les portes arrière,
- la porte de coffre,
- le pare-chocs arrière,
- les glaces de custode,
- la lunette arrière,
- les garnitures de coffre.

Outillage nécessaire :

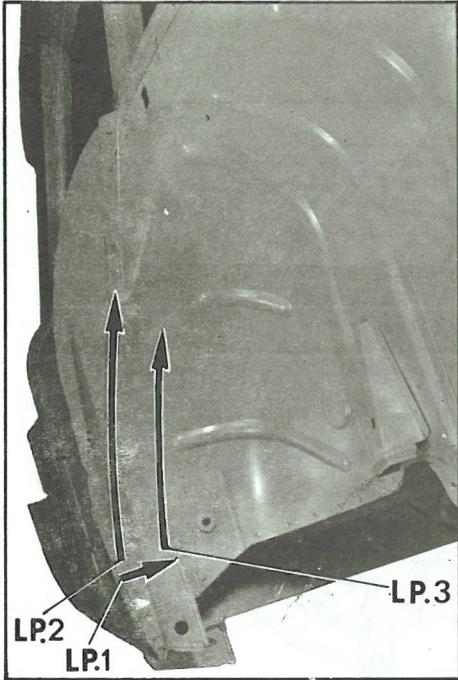
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Pincés à souder
- Poste oxyacétylénique
- Poste de soudage MIG
- Pincés serre-tôles

Outillage spécial :

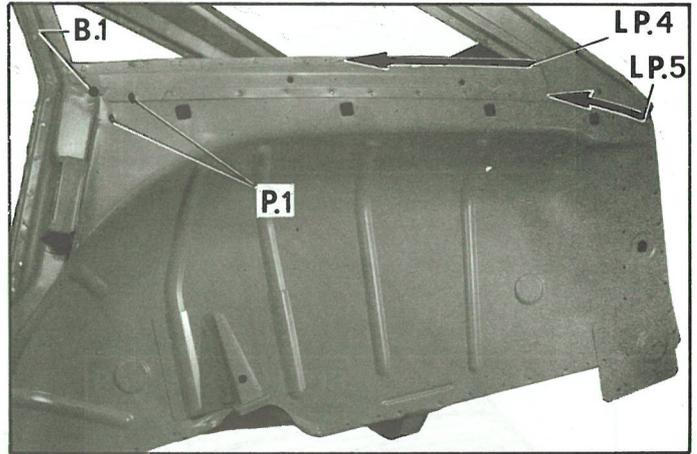
- Marbre 2600-T
- Gabarit 3804-T

NOTA : A défaut de marbre, utiliser une plate-forme comme gabarit.

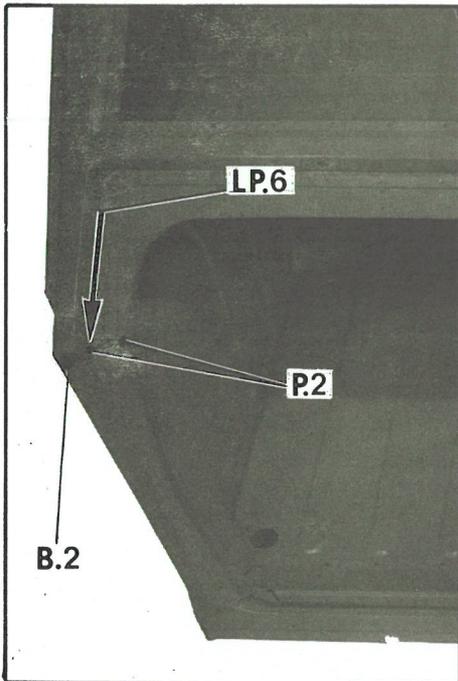
5069



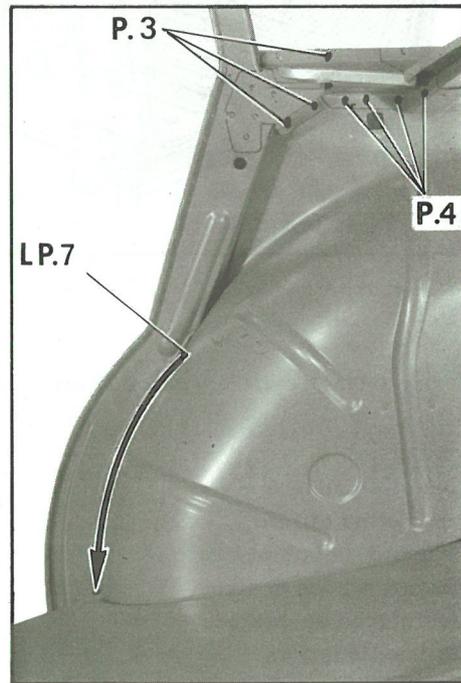
5070



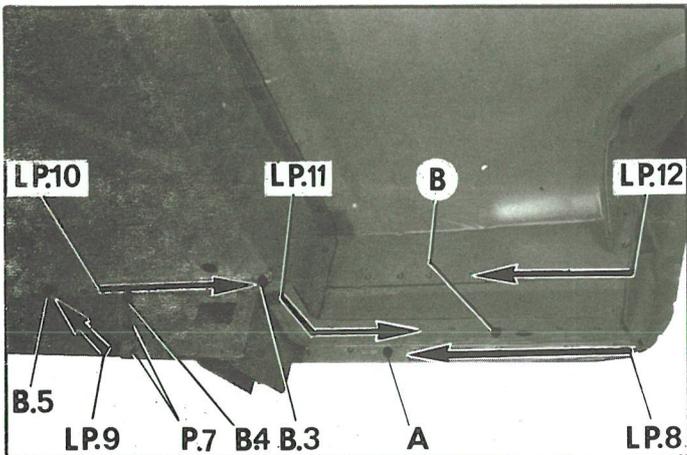
5089



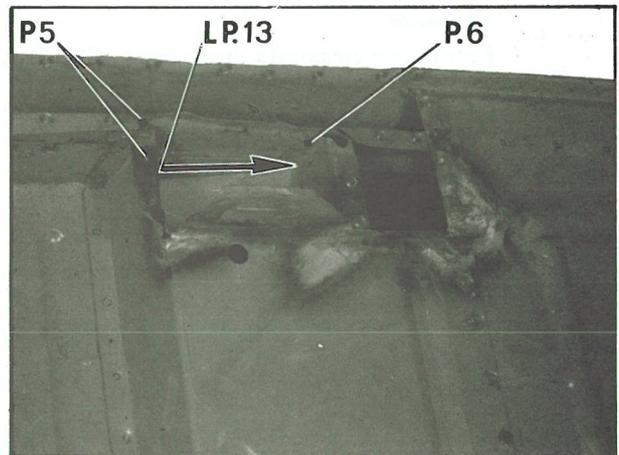
5047



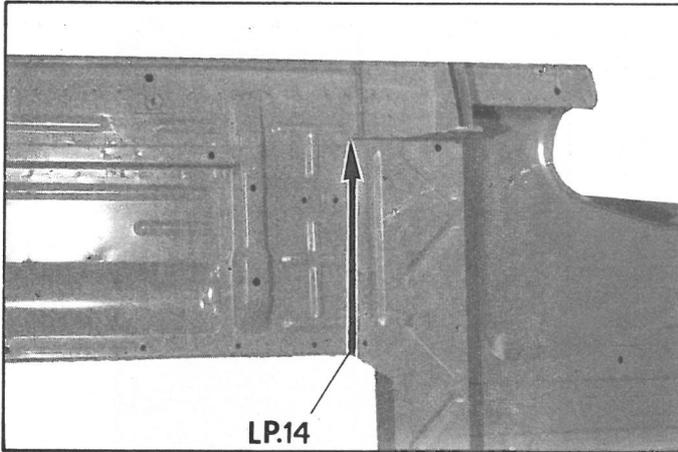
5078



5106



5074



DEPOSE.

1. Dégraffer le passage de roue du pied arrière et de la tablette de lunette arrière :

Dégraffer de chaque côté, les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2
- LP. 3
- LP. 4
- LP. 5
- LP. 6
- LP. 7

et les points :

- P. 1 - P. 2 - P. 3 - P. 4.

2. Dégraffer le soubassement des brancards de bas de caisse et des planchers latéraux :

a) Dégraffer de chaque côté les lignes et points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 8
- LP. 9
- LP. 10
- LP. 11
- LP. 12

et les points :

- P. 7

Eliminer les brasures suivant :

- B. 3
- B. 4
- B. 5

Déposer les tôles de fermeture de brancard de bas de caisse **B** et la bordure de sertissage **A**.

b) Dégraffer de chaque côté suivant les lignes :

- LP. 13
- LP. 14

et les points :

- P. 5 - P. 6.

Eliminer les brasures suivant :

- B. 1
- B. 2

c) Déposer la partie inférieure de l'unité arrière.

PREPARATION.

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE.

4. Poser l'unité inférieure arrière :

Présenter l'unité inférieure arrière.

Le positionner sur la caisse et le fixer sur le gabarit de contrôle 3804-T ou à défaut sur la platé-forme.

Présenter la glace de custode et la porte arrière et s'en servir comme gabarit pour positionner l'unité arrière.

Fixer l'ensemble à l'aide de pinces serre-tôles.

5. Assembler l'unité arrière aux pieds arrière, aux planchers latéraux et aux brancards de bas de caisse :

Procéder au soudage électrique à la pince suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2
- LP. 3
- LP. 7
- LP. 12
- LP. 13
- LP. 14

et les points :

- P. 5 - P. 6 - P. 3 - P. 4

(de chaque côté)

6. Poser la tôle de fermeture de brancard de bas de caisse **B** et la bordure de sertissage **A** (de chaque côté) :

Mettre la tôle de fermeture **B** en place et l'assembler par points à la pince suivant les lignes

- LP. 8
- LP. 9
- LP. 10
- LP. 11

et les points :

- P. 7.

Poser le sertissage **A** et le souder à la pince suivant la ligne : LP. 8.

7. Assembler l'unité arrière à la tablette de lunette arrière et à la traverse supérieure de coffre :

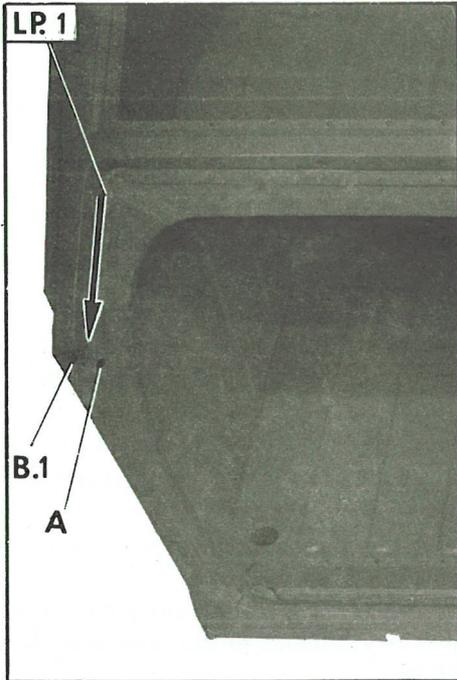
Souder par points (de chaque côté) suivant les lignes :

- LP. 4
- LP. 5

et les points :

- P. 1
- P. 2

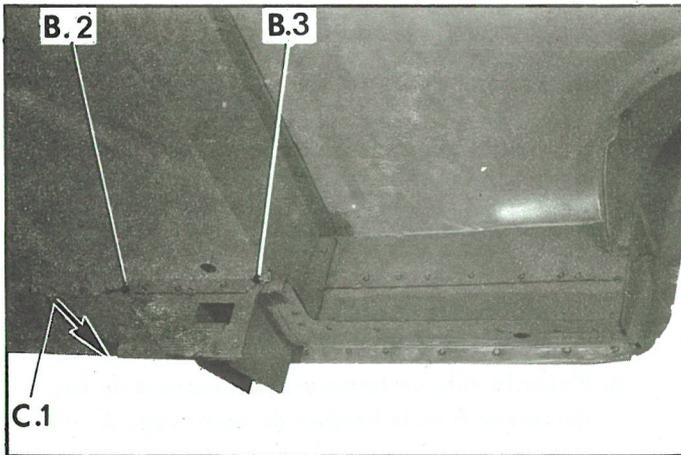
5089



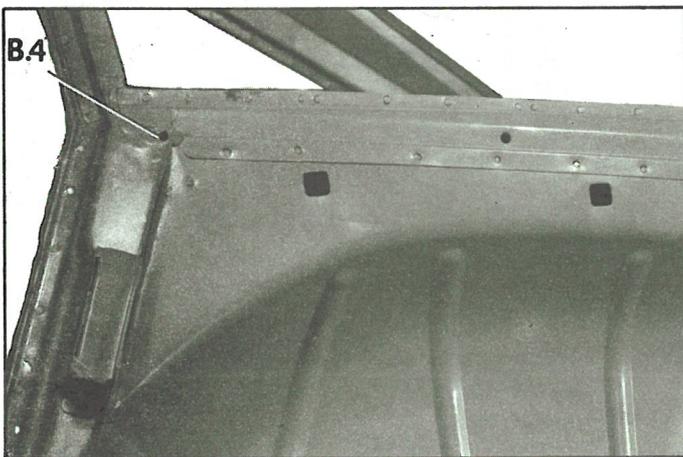
5047



5078



5070



8. Achever l'assemblage de l'unit arrière :

- a) Exécuter les points de soudure autogène en « bouchon » (« MIG ») suivant la ligne :
 - LP. 1
 et les points :
 - P. 1 (deux points non accessibles à la pince)
 - P. 2
- b) Souder bord à bord à l'autogène (« MIG ») suivant le cordon : C. 1.
- c) Exécuter des brasures suivant :
 - B. 1
 - B. 2
 - B. 3
 - B. 4

9. Déposer la caisse de son gabarit de contrôle.

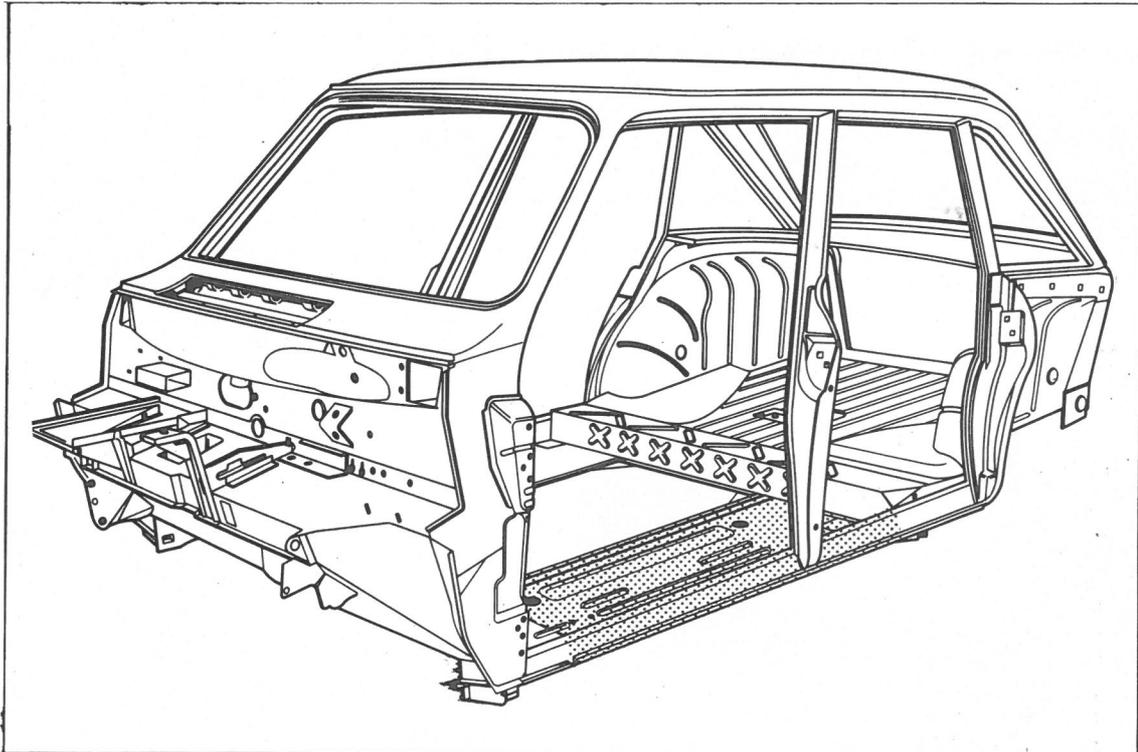
10. Réaliser l'étanchéité et la protection sous caisse.

11. Peindre.

12. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN BRANCARD DE BAS DE CAISSE ET D'UN PLANCHER LATÉRAL.

A. 80-54



Manuel 854-5

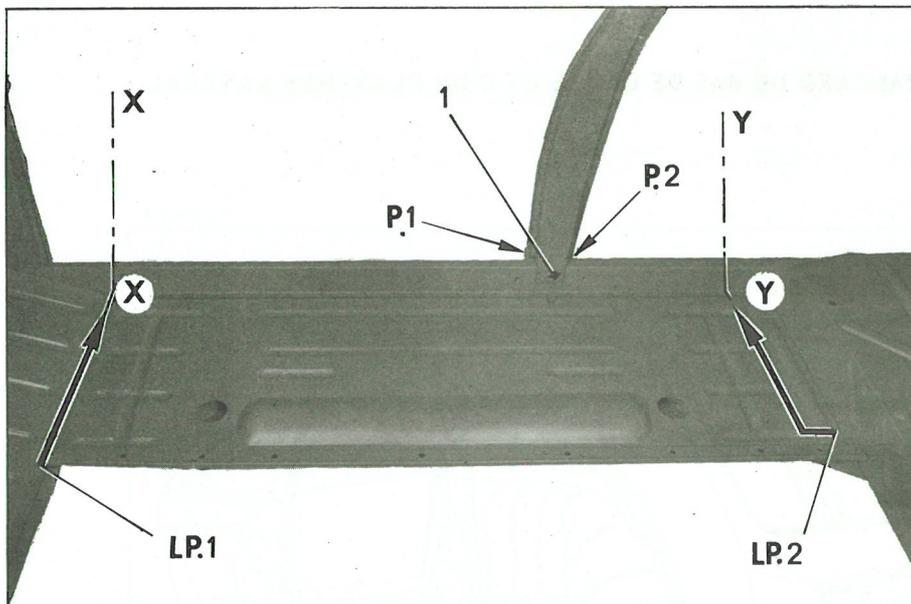
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- les portes avant et arrière,
 - les sièges avant et la banquette arrière,
 - le brin latéral de ceinture de sécurité,
 - le tapis de sol.
- } (du côté intéressé)

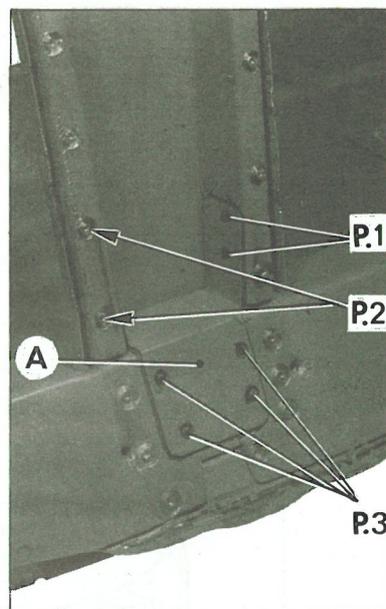
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Appareil de soudage « MIG »
- Pincé à souder par points
- Pincés serre-tôles
- Disqueuse

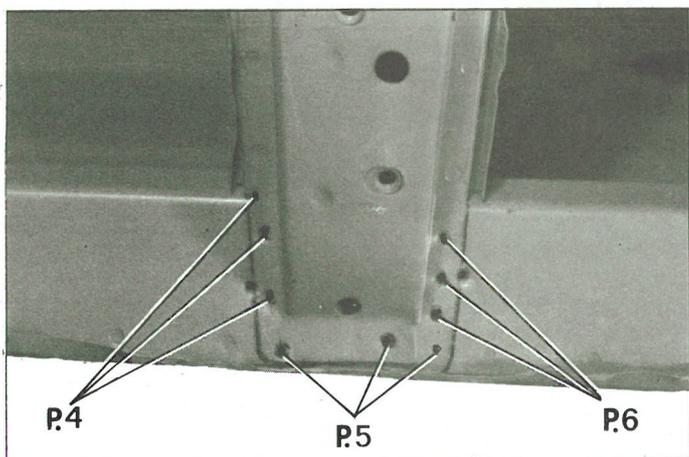
5071



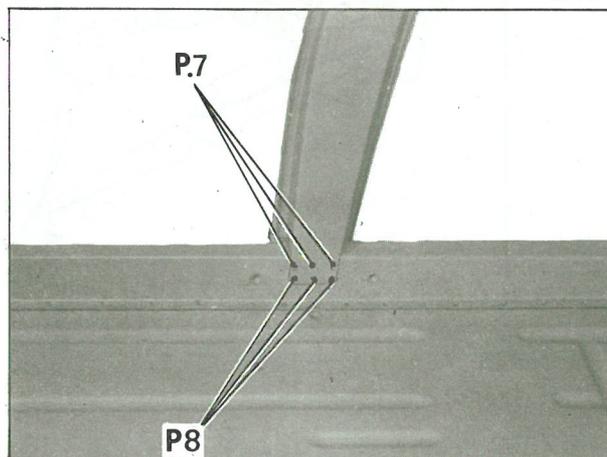
5101



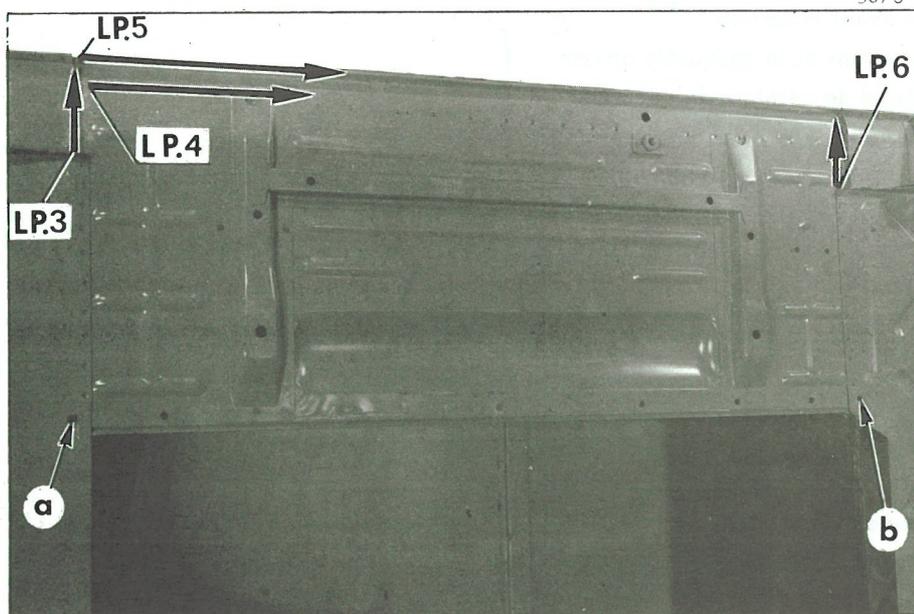
5049



5071



5073



DEPOSE.

NOTA : Si les parties avant et arrière du brancard de bas de caisse n'ont pas été détériorées, il est préférable de scier ce brancard au droit des lignes de soudure du plancher latéral.

1. Dégrafer le brancard de bas de caisse et le plancher latéral :

Dégrafer les lignes et points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1 - LP. 2

et les points :

- P. 1
 - P. 2
 - P. 8
 - P. 4
 - P. 5
 - P. 6
 - P. 7
- } (liaison du pied milieu avec le gousset A)

Scier le brancard de bas de caisse et le plancher latéral :

- au droit du plancher des pédales suivant X-X,
- au droit de la planche à talon suivant Y-Y.

Déposer l'ensemble plancher latéral et brancard de bas de caisse.

PREPARATION.

2. Préparer le bas de caisse neuf :

Présenter, tracer et couper le bas de caisse neuf en se servant des coupes effectuées sur le véhicule comme référence.

Ajuster les sections X-X et Y-Y à la lime, si nécessaire.

3. Préparer deux manchons de renfort :

Se servir des chutes du brancard de bas de caisse neuf pour confectionner deux renforts d'une longueur de 100 mm chacun.

4. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE

5. Poser le gousset A sur le brancard neuf :

Mettre le gousset en place à l'intérieur du pied milieu et positionner provisoirement le brancard sur la caisse.

Maintenir l'ensemble à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier les encadrements des portes avant et arrière (utiliser les portes comme gabarit).

Tracer la position du pied milieu et du gousset A sur le brancard neuf.

Déposer les éléments neufs de la caisse.

Mettre le gousset A en place sur le brancard (suivant le tracé) et le souder à la pince suivant les points P. 3.

6. Poser le brancard :

Engager le gousset A dans le pied milieu et positionner le brancard sur la caisse.

Mettre en place les deux manchons préalablement préparés au droit des sections X-X et Y-Y

Maintenir l'ensemble à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage du brancard :

a) A la pince suivant les points :

- P. 4
- P. 5
- P. 6
- P. 7
- P. 8

b) Assembler, à la pince à souder les manchons au droit des sections X-X et Y-Y.

c) Exécuter un cordon de soudure autogène (« MIG ») sur ces sections.

d) Souder à l'autogène en bouchon (« MIG ») suivant les points :

- P. 1
- P. 2

7. Poser le plancher latéral :

Mettre le plancher latéral en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Le boulonner sur la plate-forme en « a » et « b ».

Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2
- LP. 3
- LP. 4
- LP. 5
- LP. 6

Exécuter quelques points de soudure autogène en bouchon (« MIG ») suivant les lignes LP. 3 et LP. 6 (parties inaccessibles à la pince).

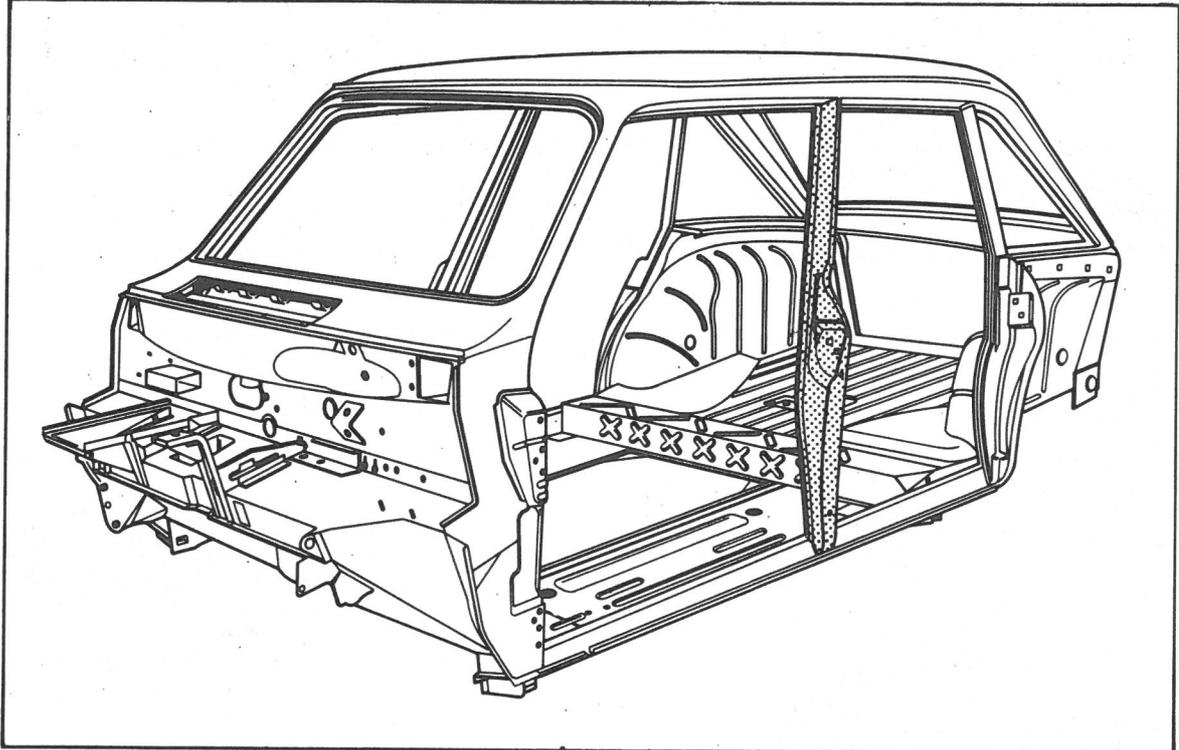
8. Peindre.

9. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PIED MILIEU

A.80-54



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte arrière
- le siège avant
- la ceinture de sécurité
- la gâche de porte avant
- les charnières de porte arrière

Dégager les caoutchoucs d'étanchéité de porte

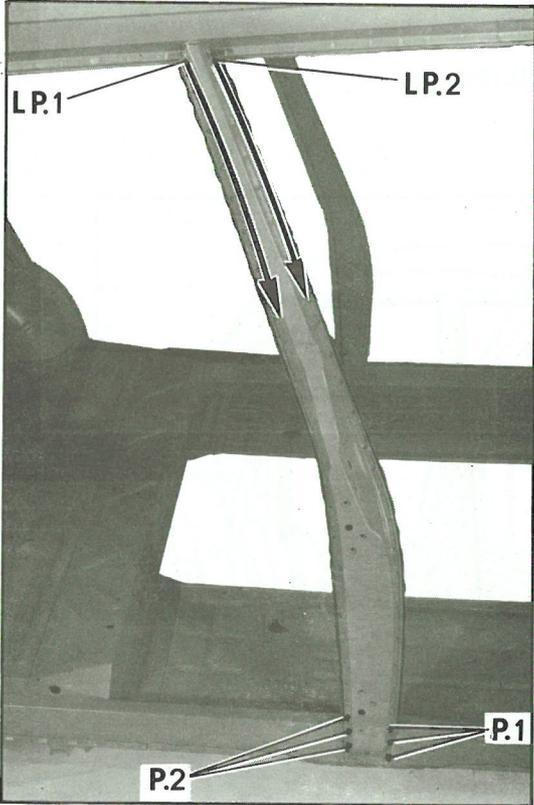
Dégager le faisceau électrique.

(côté intéressé)

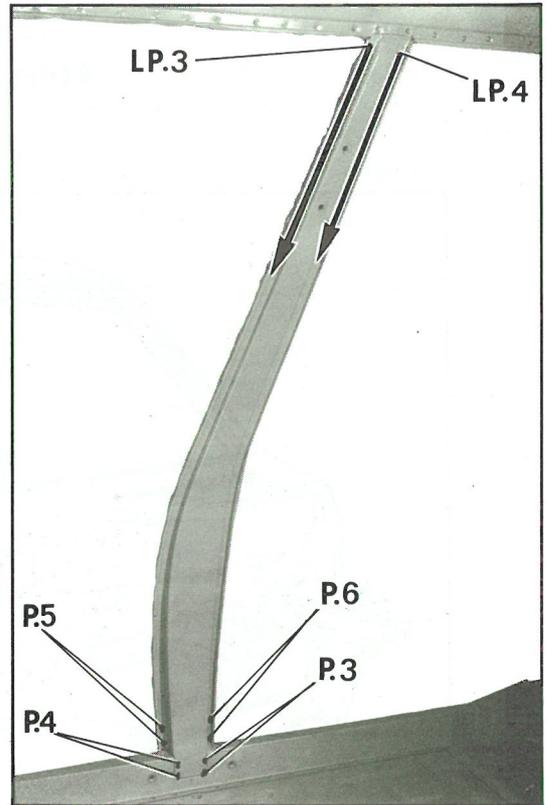
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pinces serre-tôles
- Disqueuse.

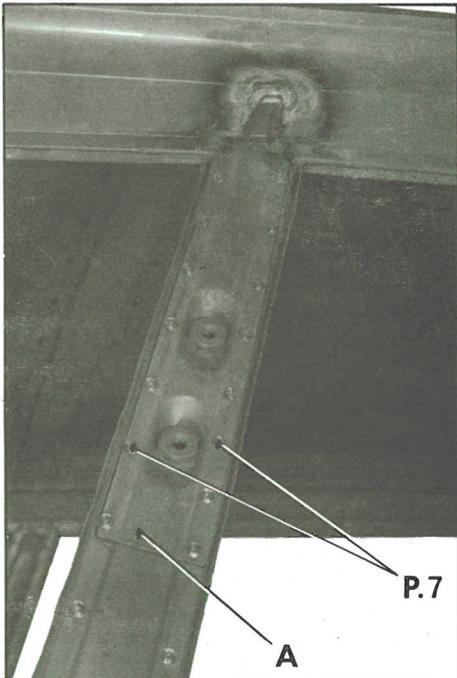
5087



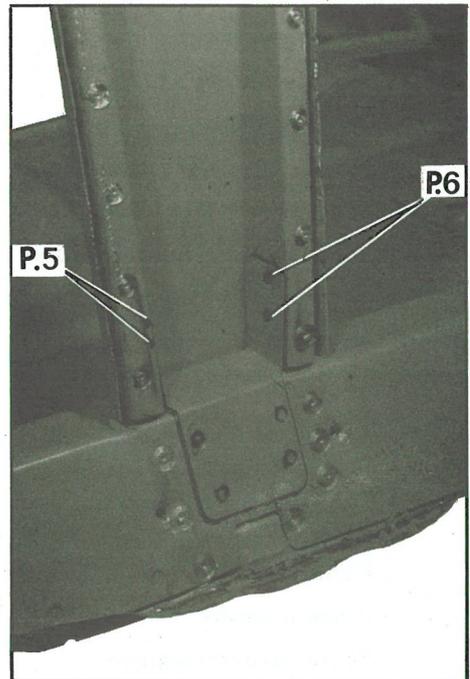
5059



5101



5102



5018



DEPOSE

1. Déposer le pied milieu :

Eliminer la brasure suivant B.1.

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
 - LP.2
 - LP.3
 - LP.4
- } (jusqu'à l'extrémité du renfort A)

et les points :

- P.1
- P.2
- P.3
- P.4
- P.5
- P.6

Déposer le pied milieu et sa doublure (si nécessaire pour faciliter la dépose, scier le pied et sa doublure en leur milieu).

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

3. Percer quatre trous à $\phi = 6$ mm sur le pied milieu à l'emplacement des points P.3 et P.4.

POSE

4. Poser le pied milieu :

Mettre en place la doublure, puis le pied milieu et maintenir l'ensemble à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier la position de l'ensemble en se servant des portes comme gabarit.

Souder la doublure du pied milieu à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points :

- P.3
- P.4

Déposer les portes et le pied milieu.

Procéder au soudage de la doublure dans sa partie supérieure (quelques points suivant LP.3 et LP.4).

La souder à la pince suivant les points :

- P.5, P.6 et P.7.

5. Assembler le pied milieu :

Mettre en place le pied milieu et le souder à la pince suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2

Le souder à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points :

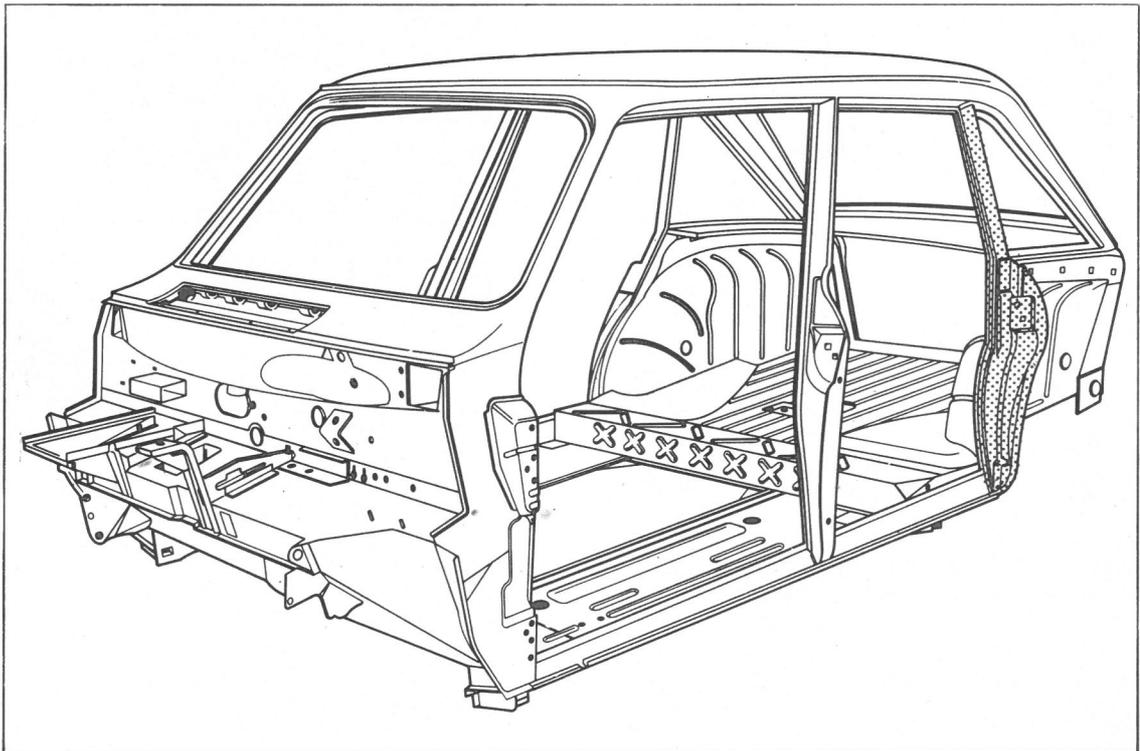
- P.1
- P.2

Exécuter un cordon de brasure suivant B.1.

6. Procéder à l'étanchéité par masticage.**7. Peindre.****8. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UN PIED ARRIERE

A 80-54



Manuel 854-5

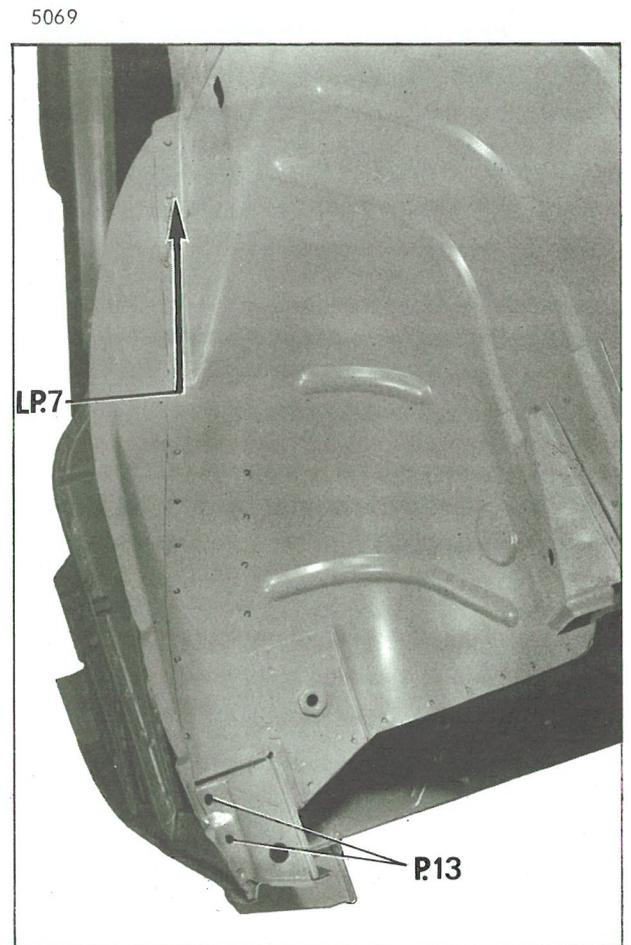
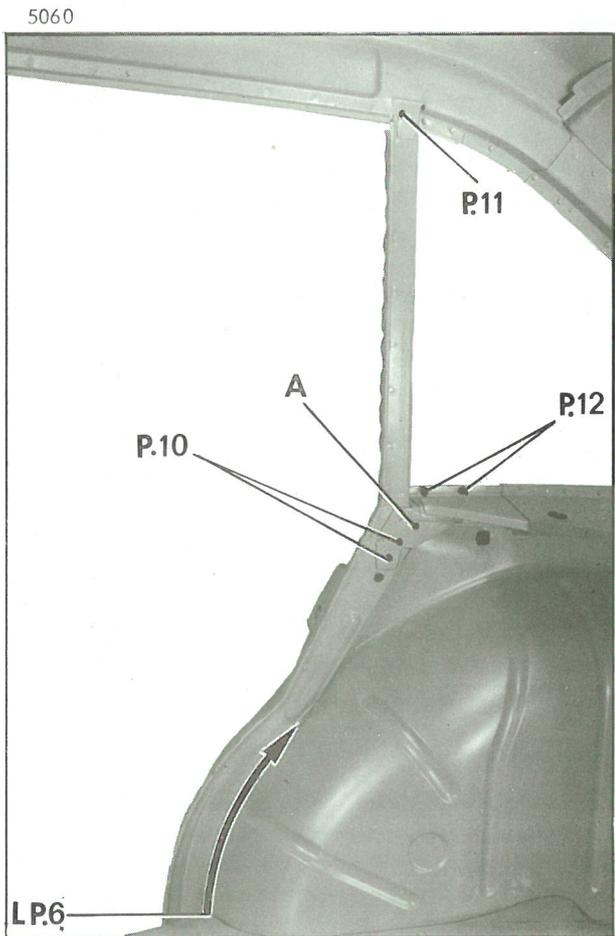
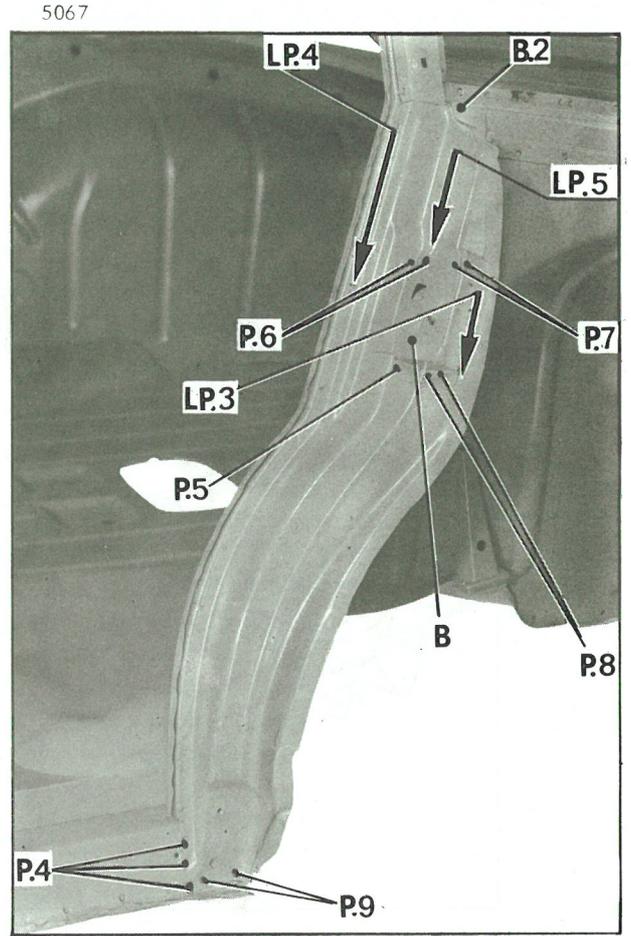
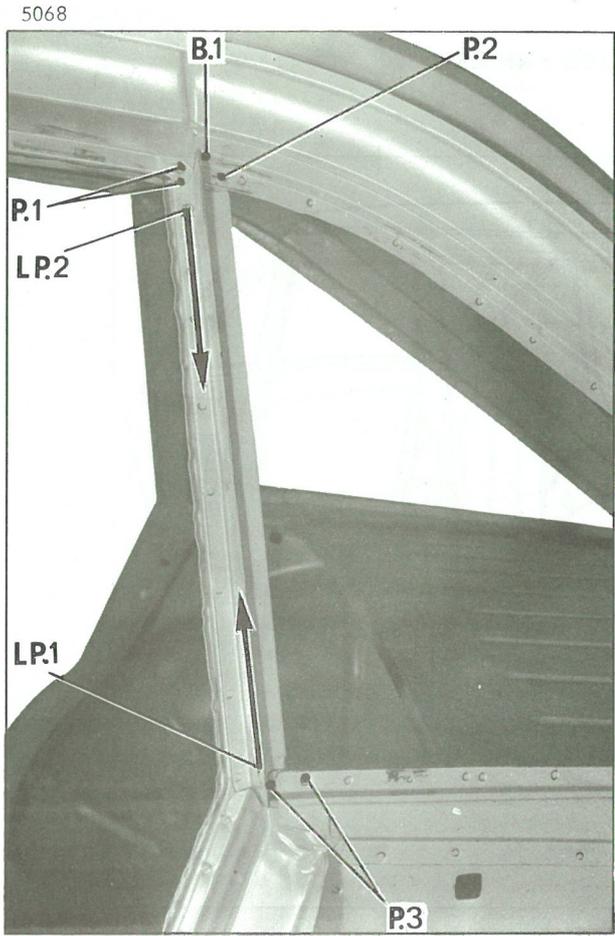
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- l'aile arrière
 - le feu arrière
 - la porte arrière
 - la banquette arrière
 - la glace de custode
 - la roue arrière
- } (côté intéressé)

Dégager le faisceau électrique (côté gauche).

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pincés serre-tôles.



DEPOSE

1. Déposer le pied arrière et sa doublure :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.7
- LP.5 (jusqu'à P. 9)
- LP.6

et les points :

- P.1
- P.2
- P.3
- P.4
- P.9
- P.10
- P.11
- P.12
- P.13

Eliminer les brasures suivant les points :

- B.1 et B.2.

Déposer le pied de caisse complet.

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

3. Préparer le pied de caisse neuf :

Positionner le support **B** de la gâche sur le montant neuf et le souder à la pince suivant les lignes et points :

- P. 6
- P. 7
- P. 5
- P. 8
- LP.3.

POSE

4. Poser la doublure de pied arrière :

Mettre en place le gousset **A**.

Engager le haut de la doublure dans le brancard de pavillon et la positionner sur la caisse.

Mettre en place le pied de caisse et vérifier l'encadrement en se servant de la porte comme gabarit. Fixer la doublure à l'aide de pinces serre-tôles et déposer le pied.

Procéder au soudage de la doublure, à la pince suivant :

- P.10
- P.12
- LP.6
- P.11.

5. Poser le pied de caisse :

Mettre en place le pied et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier la position du pied en se servant de la porte comme gabarit.

Procéder au soudage :

a) à la pince suivant les lignes :

- LP.5
- LP.4
- LP.2
- LP.1

et les points :

- P.2
- P.3
- P.9
- P.13
- P.1

b) à l'autogène en points « bouchon » (MIG) suivant la ligne :

- LP.7 (quatre points).

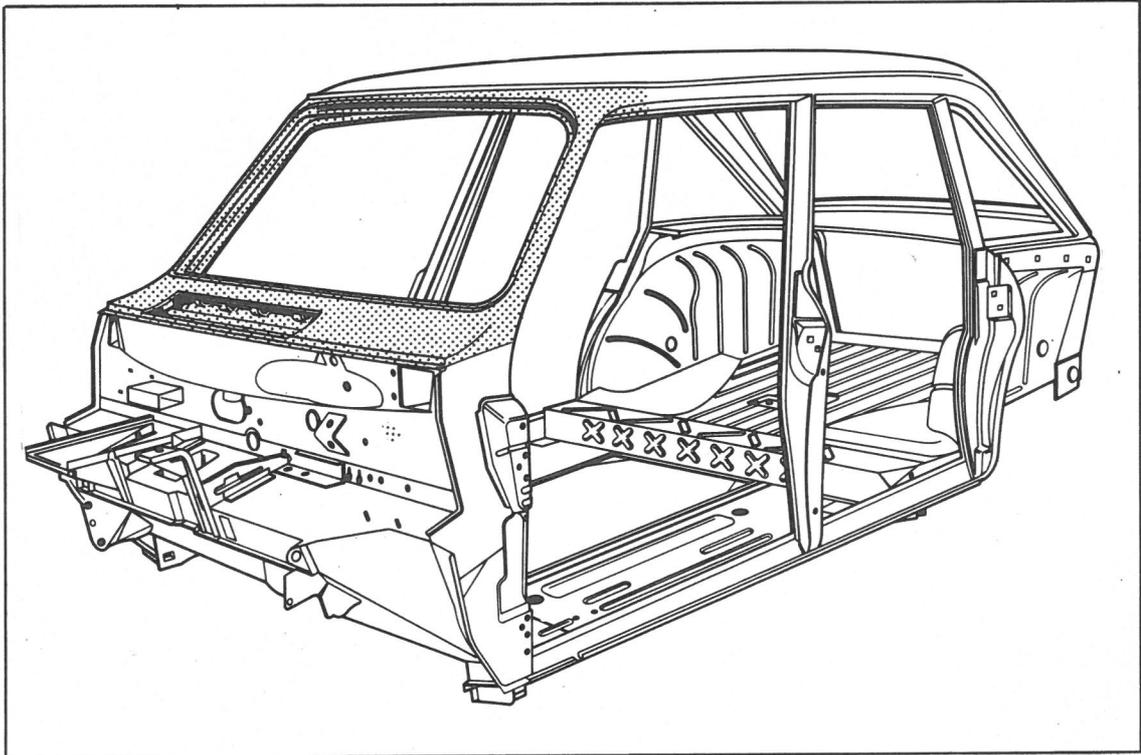
c) Exécuter des points de brasure suivant :

- B.1 et B.2.

6. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.**7. Peindre.****8. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UNE BAIE DE PARE-BRISE

A 80-54



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

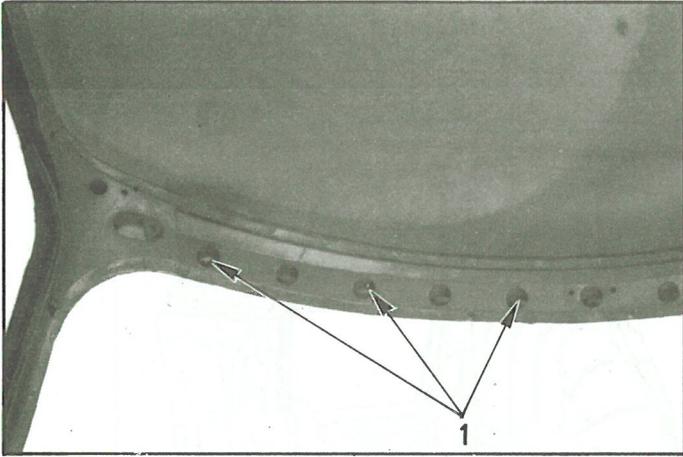
- le capot,
- les ailes avant,
- les portes avant,
- le pare-brise,
- la planche de bord,
- l'ensemble moteur-commandes d'essuie-glace,
- la batterie,
- le faisceau électrique et la garniture de pavillon (partiellement).

Protéger les sièges avant.

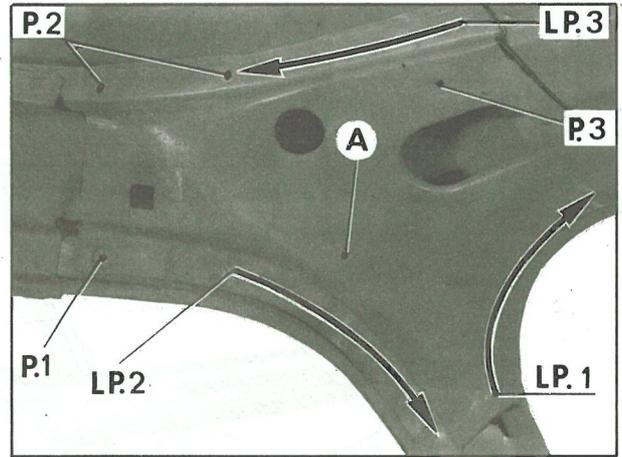
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Disqueuse
- Pinces serre-tôles.

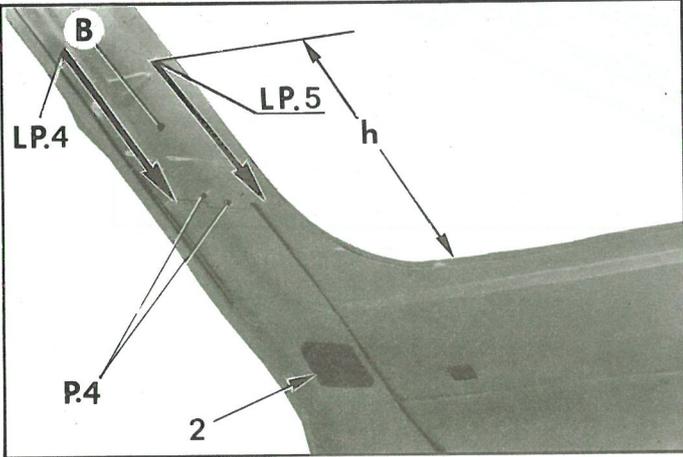
5090



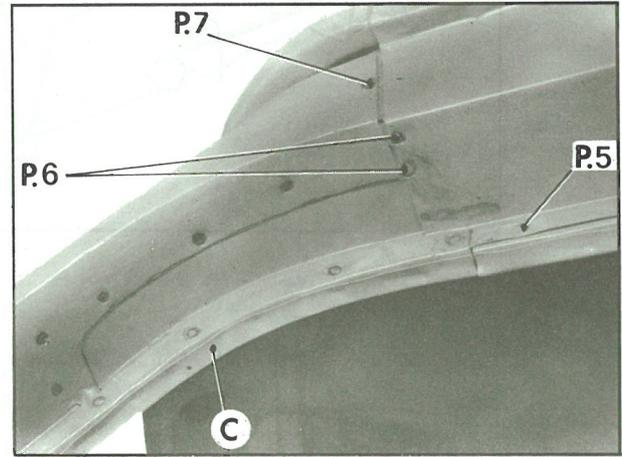
5012



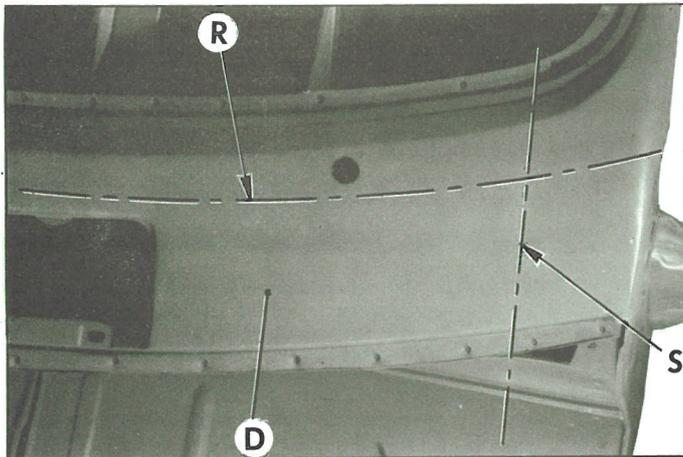
5010



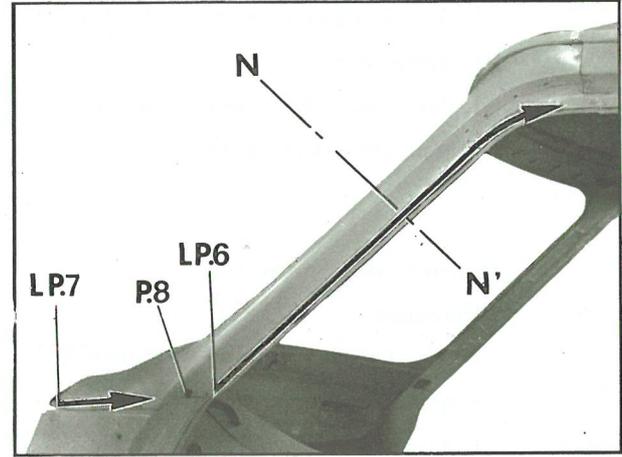
5015

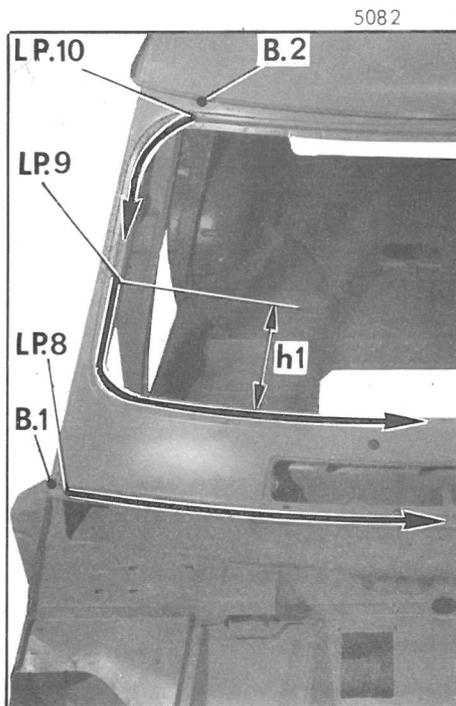


5009



5066





DEPOSE

1. Déposer la tôle de baie de pare-brise (avec les goussets A et les montants B) :

- Percer et dégraffer les points de fixation de la traverse sur le pavillon (passer par les ajours (1)).
- Percer et dégraffer par l'intérieur de la caisse et (de chaque côté) suivant les lignes et points :
 - P.1 - P.2 - P.4 - LP.4 (LP 5 de façon que « h » = 120 à 130 mm)
- Percer et dégraffer par l'extérieur de la caisse et de chaque côté suivant les lignes et points :
 - P.5 - P.6 - P.7 - P.8 - LP.6 - LP.7 - LP.8 (LP.9 de façon que « h1 » = 150 mm)
- Eliminer la brasure de chaque côté :
 - en B.1 et B.2.
- Scier les deux montants de baie de pare-brise selon : - N-N'.
- Déposer séparément les deux parties de la baie de pare-brise.

REMARQUES :

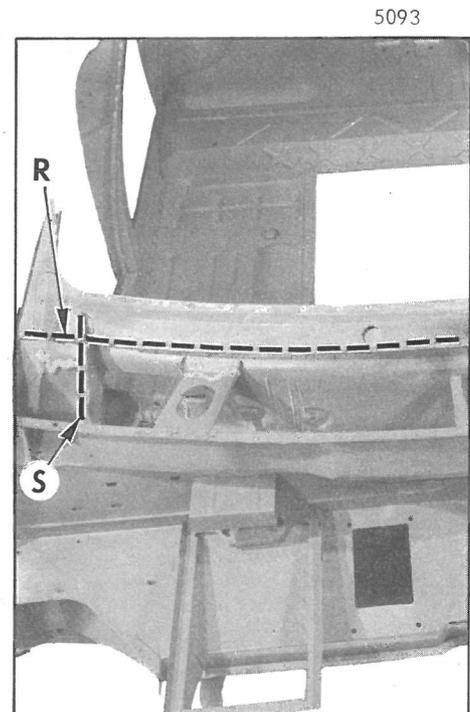
Il est parfois difficile d'arracher la partie inférieure D, qui est collée par du « mastic » aux rebords des cloisons intérieures du tablier.

Pour faciliter l'opération, chauffer la tôle de baie suivant les lignes :

- R et symétriquement,
- S et symétriquement.

PREPARATION

- Préparer les lignes de dégrafeage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure des éléments à assembler.
- Gratter le mastic adhérent aux rebords des cloisons du tablier suivant :
 - R et S et symétriquement.
 Le remplacer par un épais cordon de mastic.



POSE

4. Poser la baie de pare-brise :

- La mettre en place et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
- Présenter la porte avant, de chaque côté, qui servira de gabarit.
- Rectifier la position de la baie, si nécessaire.

5. Assembler la baie de pare-brise :

- Souder le pavillon, par points, sur la traverse supérieure à travers chacun des trous d'accès (1)

Souder à la pince de chaque côté suivant :

- LP.7 - LP.8 - P.8 (à travers le trou d'accès (2))
- Souder à l'autogène en points « bouchon » (MIG) suivant les points :
 - P.6 et P.7.

6. Poser le montant de pare-brise B, le gousset A et la tôle de sertissage C :

Les assembler :

- à la pince suivant les lignes :
 - LP.1 - LP.2 - LP.6 (jusqu'à P.5) - LP.9 - LP.10
- en points « bouchon » suivant les lignes et points :
 - LP.3 - P.2 - P.4 - P.3
- faire des points de brasure en :
 - B.1 et B.2 et symétriquement.

7. Réaliser l'étanchéité par masticage.

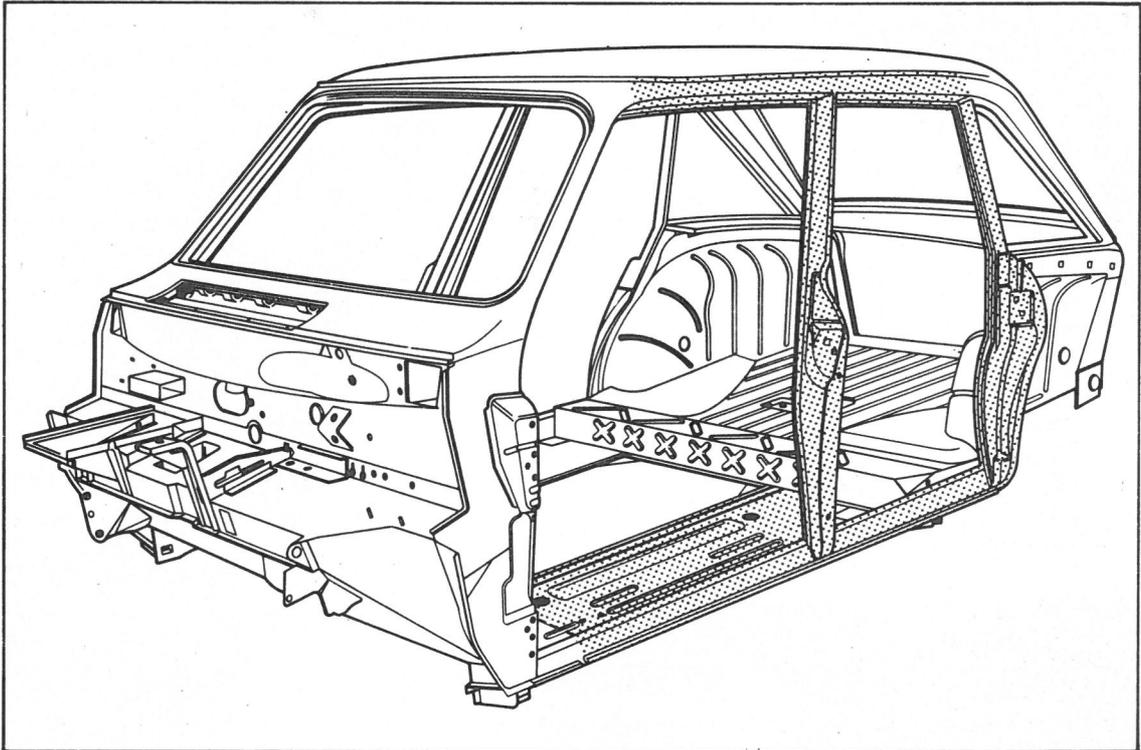
8. Peindre.

9. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PANNEAU DE COTE

(Ensemble brancards de pavillon et de bas de caisse, pied milieu et arrière)

A 80-54



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte de coffre,
 - la glace de pare-brise,
 - la glace de lunette arrière,
 - les portes avant et arrière,
 - l'aile arrière
 - le siège avant,
 - la ceinture de sécurité,
 - la banquette arrière.
- } (côté intéressé)

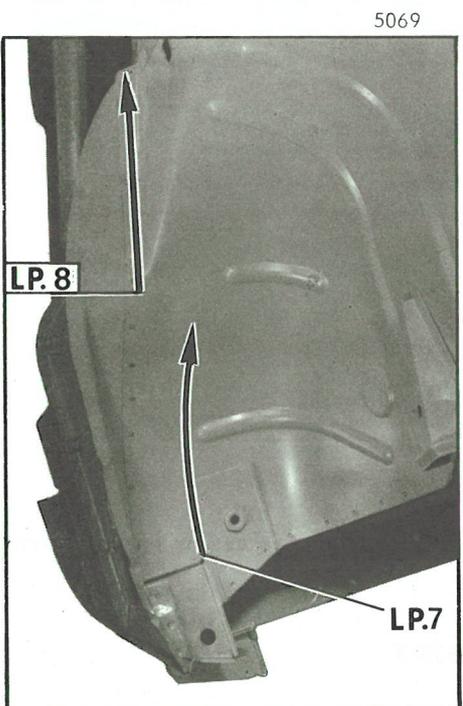
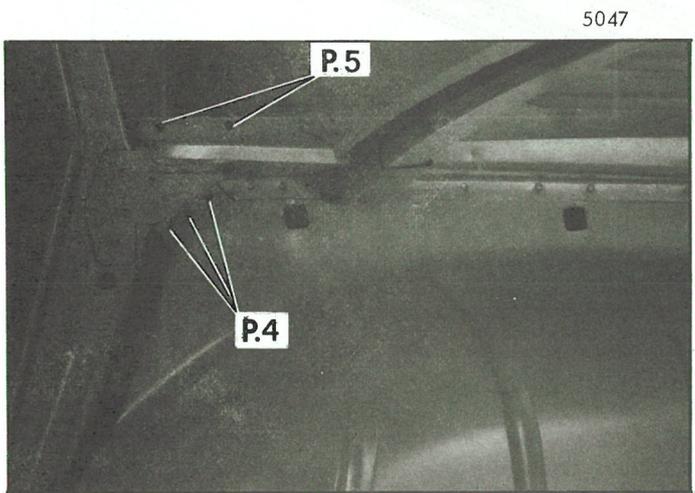
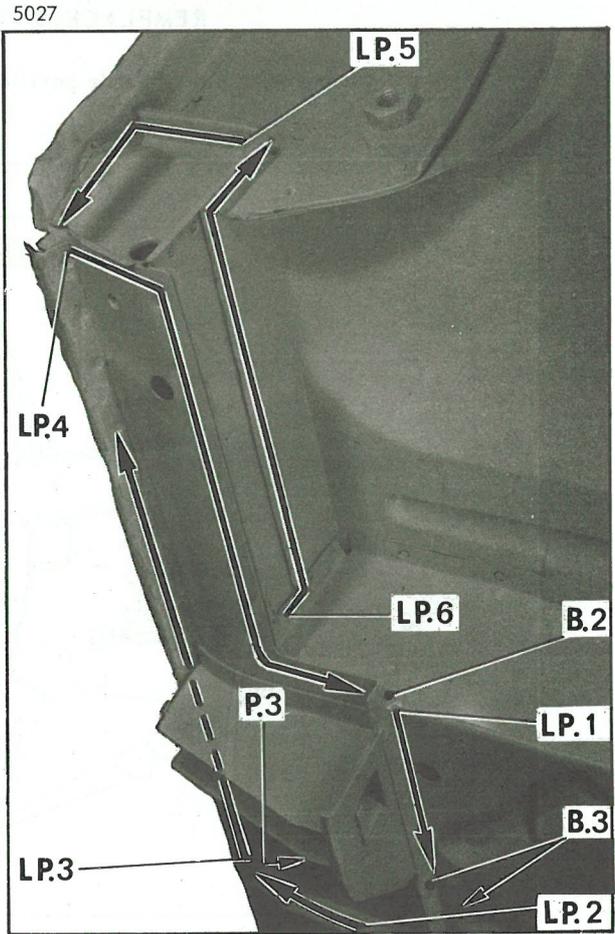
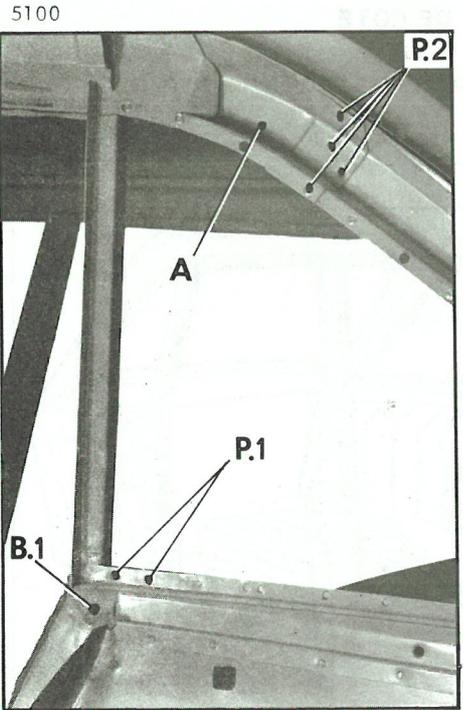
Dégarnir le pied milieu (côté intéressé).

Outillage nécessaire :

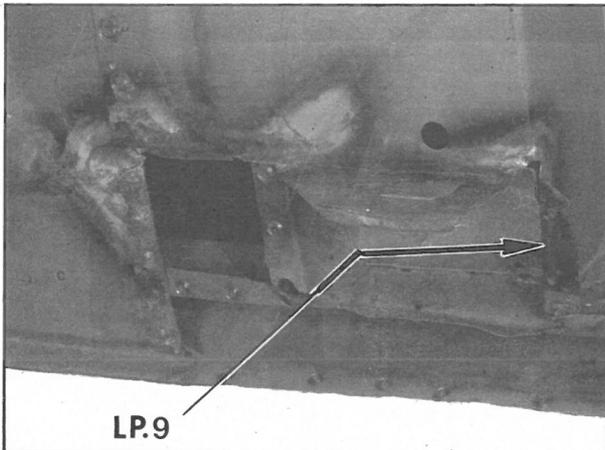
- Perceuse
- Outil à dégraver « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste de soudage « MIG »
- Poste oxyacétylénique
- Disqueuse
- Pincettes serre-tôles.

NOTA : Dans le cas où cette opération serait faite caisse déposée (en cas de remplacement de la plate-forme), il sera nécessaire d'utiliser :

- soit une plate-forme neuve qui servira de gabarit,
- soit les supports « 3804-T » posés sur le marbre « 2600-T ».

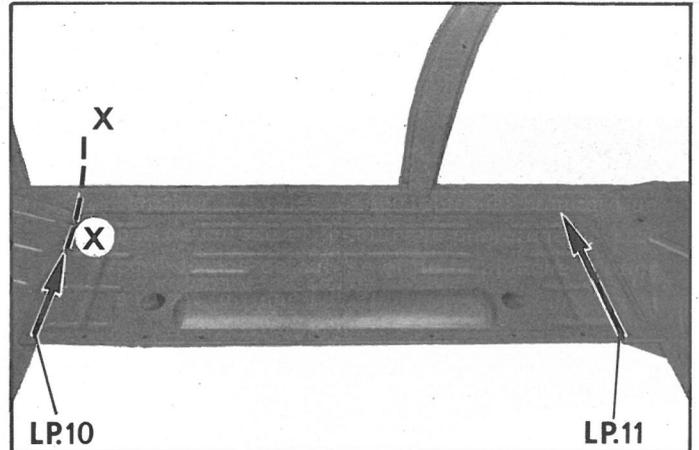


5106



LP.9

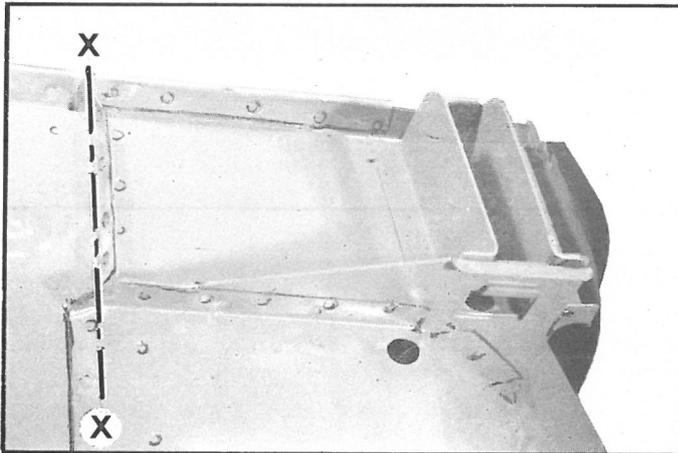
5071



LP.10

LP.11

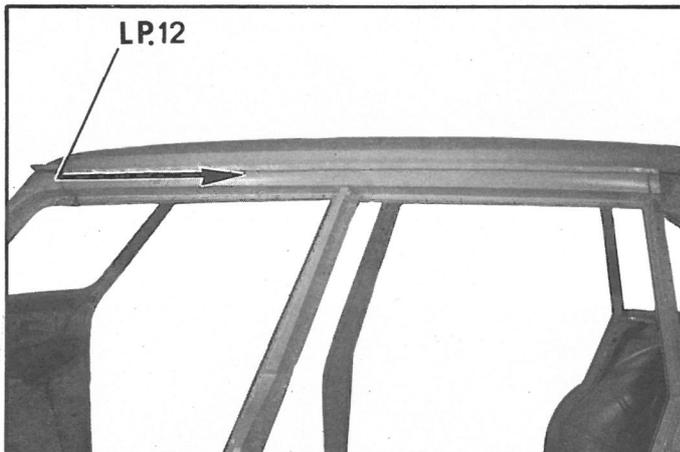
5077



X

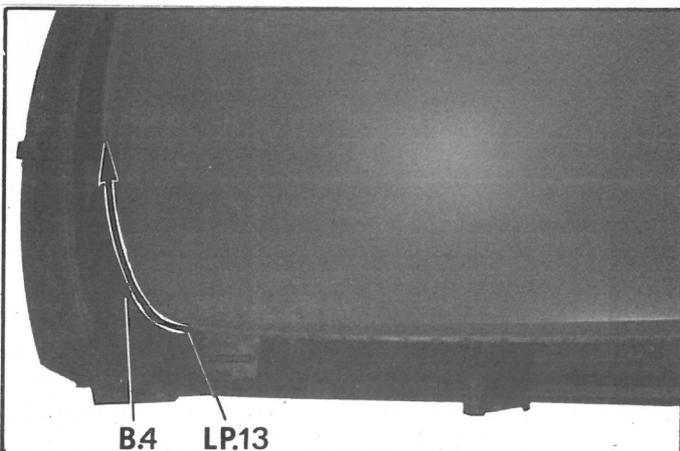
X

5107



LP.12

5085



B.4 LP.13

DEPOSE

1. Déposer le panneau supérieur de custode :
(Voir Opération AM. 821-4).

2. Dégrafer le panneau de côté :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2
- LP.3
- LP.4
- LP.5
- LP.6
- LP.7
- LP.8

et les points :

- P.1
- P.2
- P.3
- P.4
- P.5.

Eliminer les brasures : B.1, B.2 et B.3.

Déposer les tôles de fermeture du brancard de bas de caisse et terminer le dégrafage du brancard de bas de caisse et de la planche à talon suivant la ligne LP.9.

3. Dégrafer le plancher latéral :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.10 - LP.11.

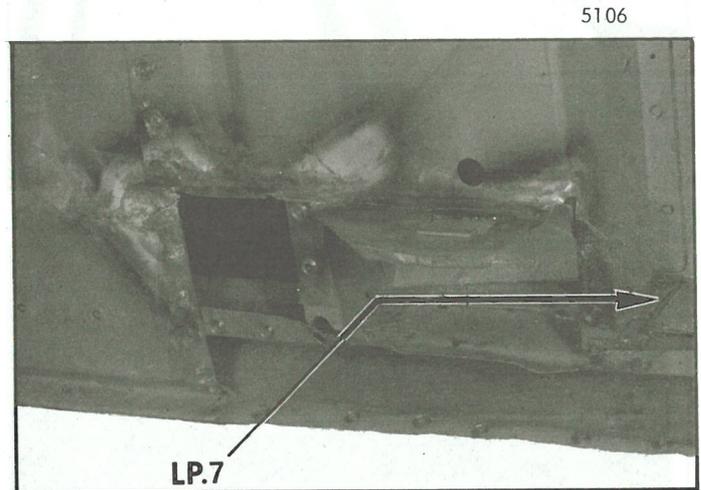
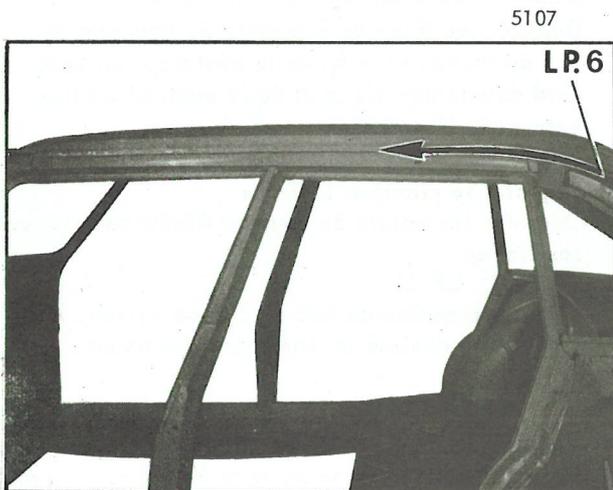
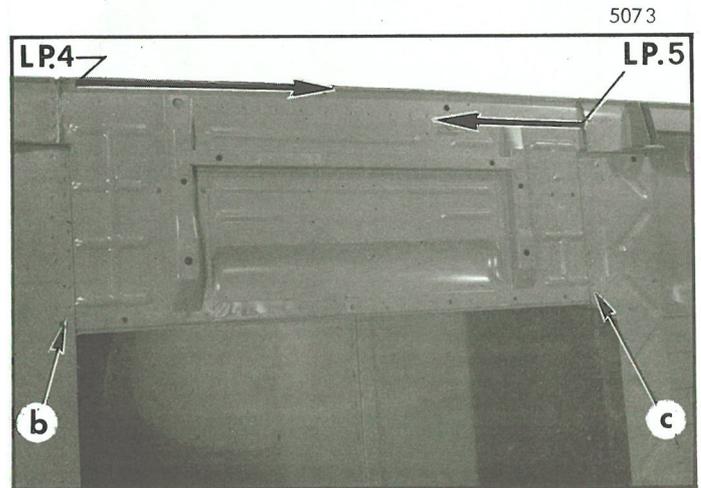
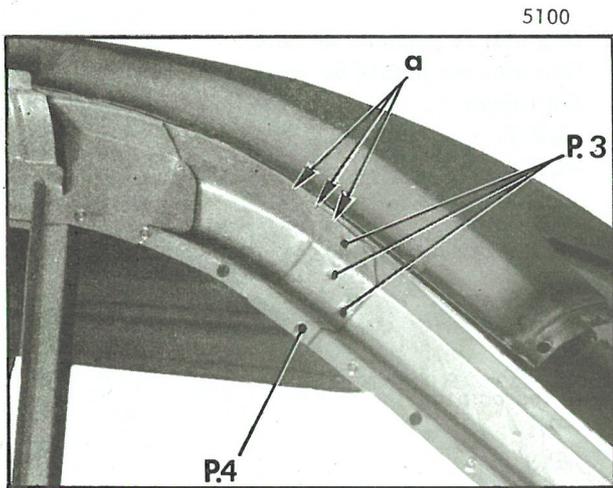
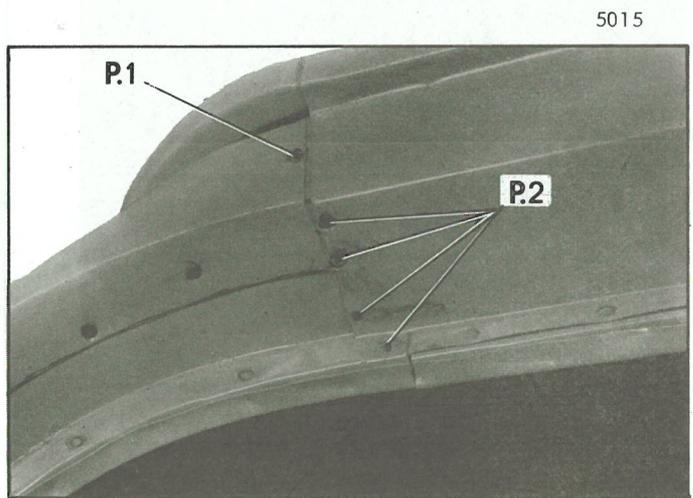
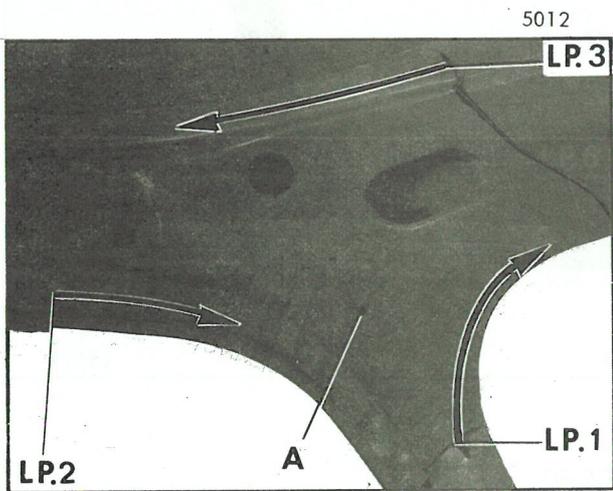
Scier le brancard de bas de caisse suivant X-X (à 175 mm environ de son extrémité avant).

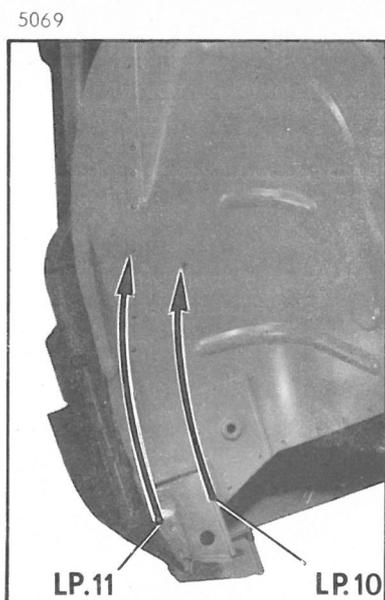
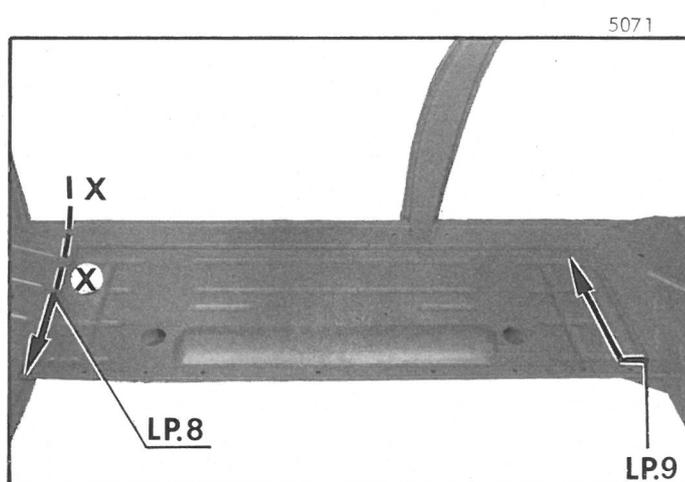
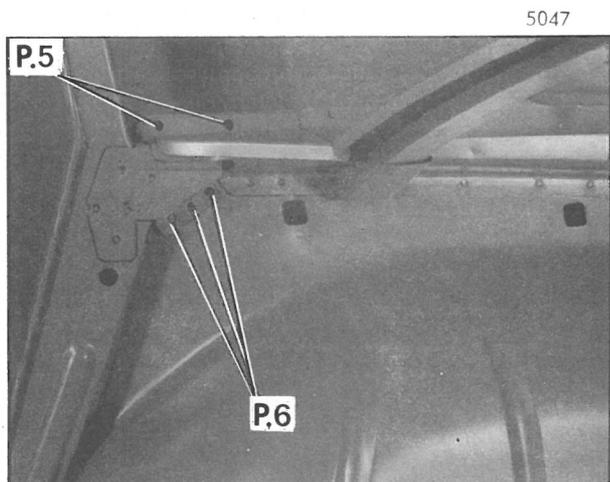
4. Dégrafer le brancard de pavillon :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.12
- LP.13 (dégrafer un peu plus loin que l'extrémité du brancard afin de faciliter le dégagement du panneau de côté).

Eliminer la brasure B.4.





Dégrafer le brancard de pavillon de la baie de pare-brise suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2
- LP.3

et les points :

- P.1
- P.2

Déposer le panneau de côté.

PREPARATION

5. Préparer le panneau de côté neuf :

Effectuer la coupe suivant X-X telle que celle effectuée sur la caisse.

Préparer un fourreau de longueur 100 mm afin de renforcer la section X-X (utiliser une chute de brancard).

En vue du soudage en « bouchon », percer trois trous de ϕ 6 en « a ».

6. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE

7. Poser le panneau de côté :

Mettre le panneau de côté neuf en place.

Présenter le manchon de renfort dans le brancard de bas de caisse, partie avant.

Mettre en place le gousset de pied arrière entre la tôle de custode inférieure et sa doublure.

Fixer le panneau de côté à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier le positionnement du panneau de côté en utilisant la porte avant et la glace de custode comme gabarits.

8. Assembler le panneau de côté :

a) par soudage à la pince suivant les lignes et points :

- P.1
- P.2
- P.3
- P.4

- LP.6 (jusqu'à la limite avant de dégrafage du pavillon)

- LP.11
- LP.10
- P.5
- P.6

b) Poser le fourreau (préparé au préalable) et le mettre en place dans le brancard au droit de la section X-X.

Le souder à la pince de part et d'autre de la coupe.

Exécuter un cordon de soudure autogène (MIG) suivant X-X et le meuler.

Faire trois points de soudure en « bouchon » (MIG) en « a ».

9. Poser le plancher de caisse :

Mettre le plancher en place et le positionner par rapport aux trous « b » et « c ».

Le souder à la pince suivant les lignes :

- LP.4
- LP.5
- LP.9
- LP.10

10. Poser le gousset A :

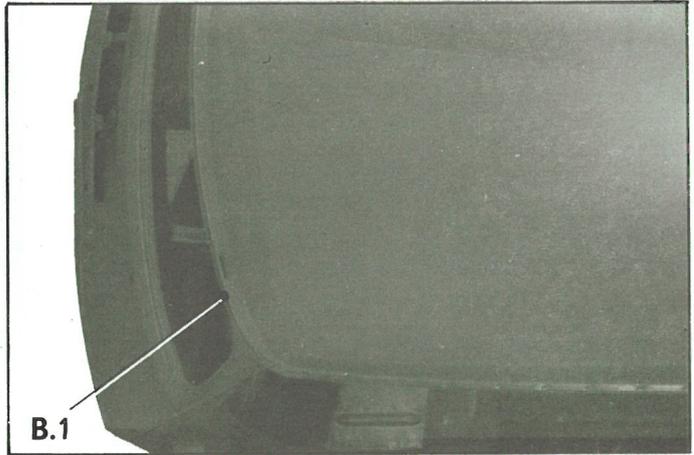
Mettre le gousset en place et le souder :

a) à la pince suivant les lignes :

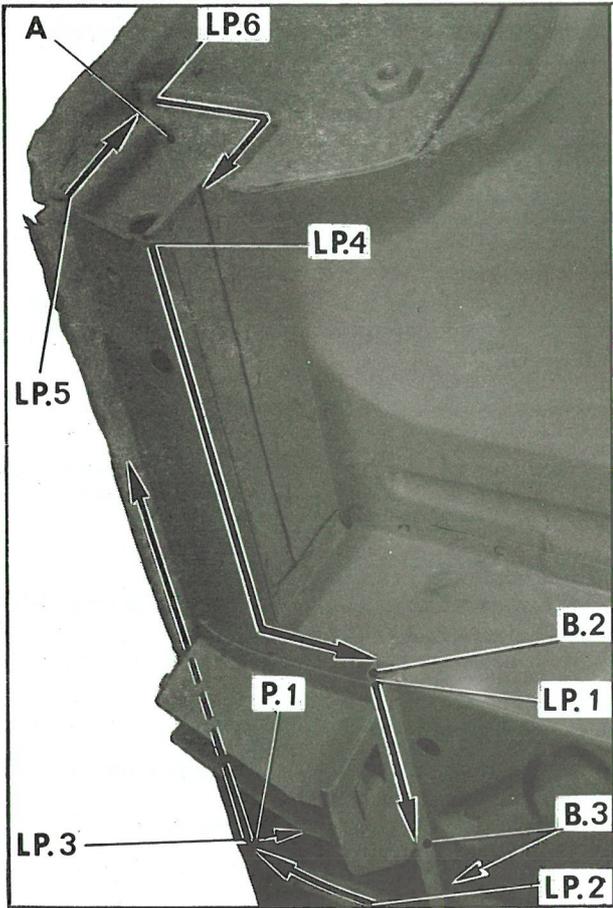
- LP.1
- LP.2

b) à l'autogène en points « bouchon » (MIG) suivant la ligne LP.3.

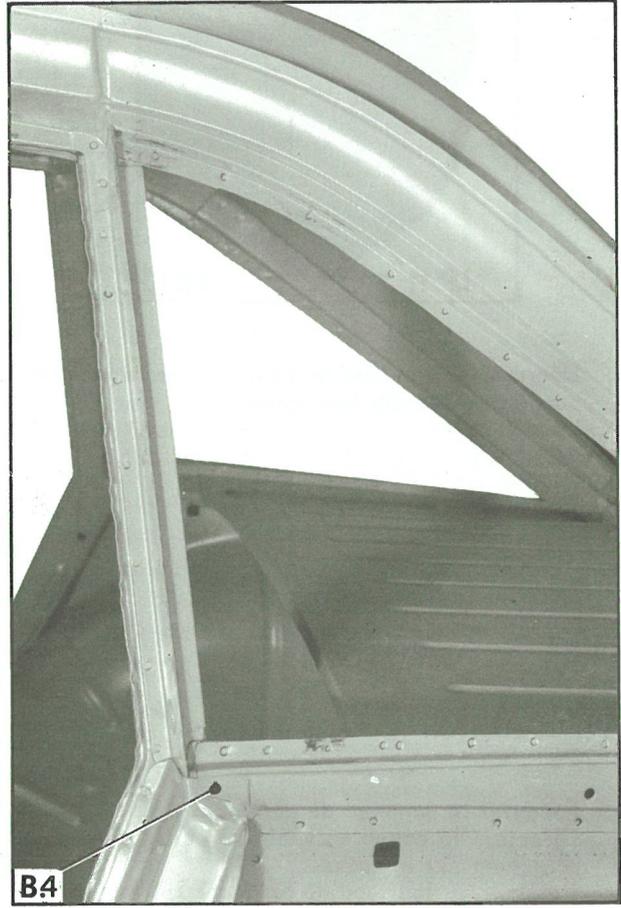
5085



5027



5068



11. Assembler la tôle support de cric :

a) Mettre en place la tôle de fermeture - support de cric et la souder à la pince suivant les lignes :

- LP.1

- LP.2

- LP.3

- LP.4

et les points :

- P.1.

b) Mettre en place la tôle de fermeture **A** et la souder par points sur son pourtour suivant les lignes :

- LP.5

- LP.6.

12. Exécuter les points de brasure suivant :

- B.1

- B.2

- B.3

- B.4.

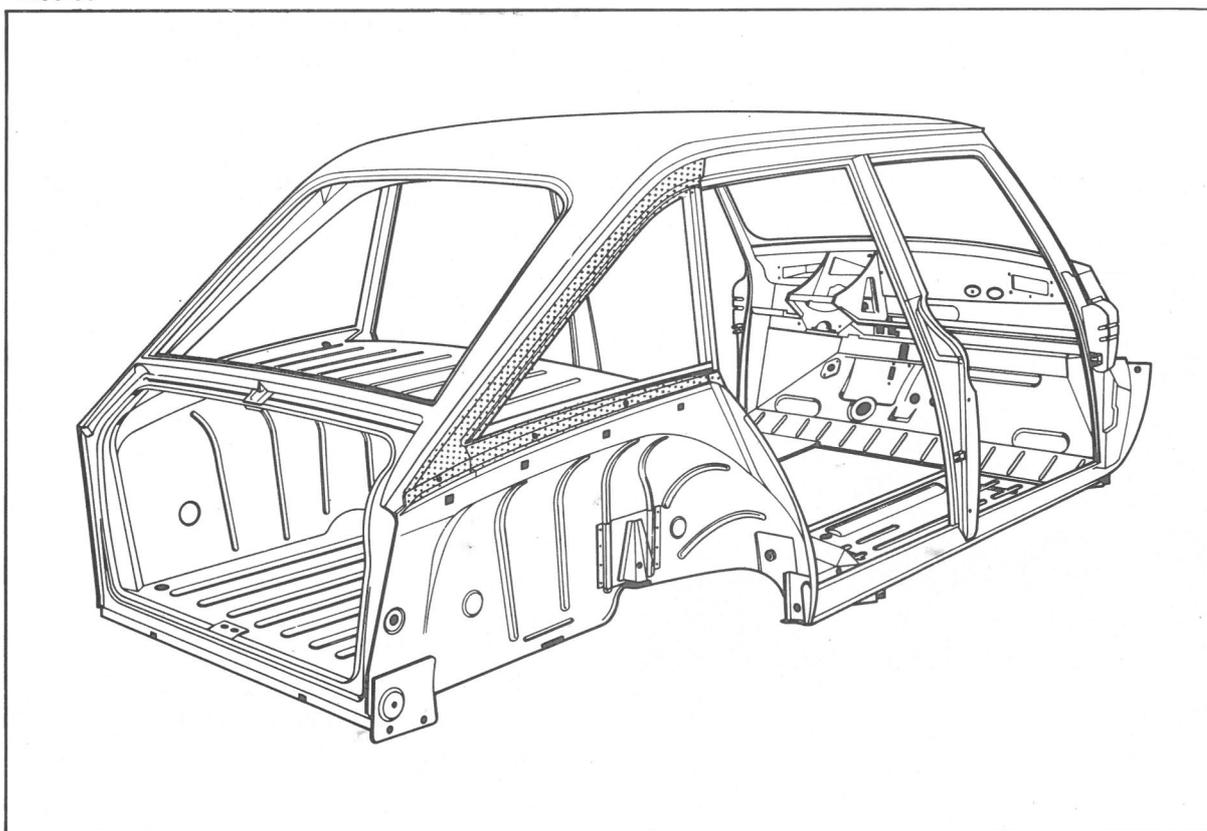
13. Assembler la tôle supérieure de custode :

(Voir Opération AM. 821-4).

14. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.**15. Peindre.****16. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT DES TOLES DE CUSTODE

A.80-55



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- l'aile arrière
 - le feu arrière
 - la glace de custode
 - Dégager le faisceau électrique
 - la porte de coffre
 - la glace de lunette arrière
 - la banquette arrière.
- } (côté intéressé)

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste oxyacétylénique
- Pinces serre-tôles.

DEPOSE

1. Déposer les tôles A et B de custode :

Eliminer en chauffant et brossant les points de brasure suivant :

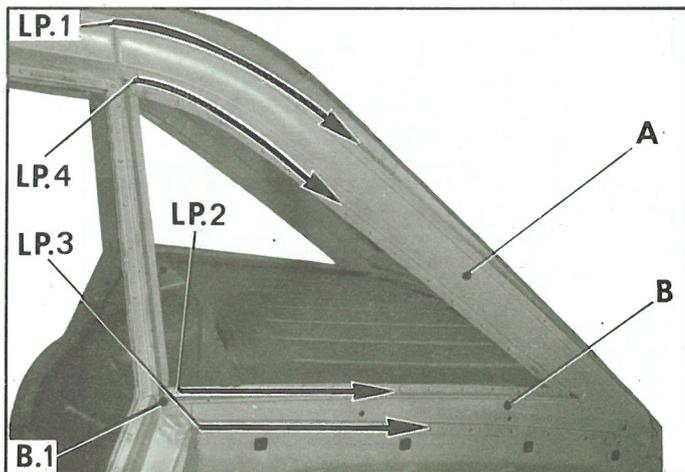
- B.1
- B.2.

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.3
- LP.2
- LP.4
- LP.1.

Déposer les deux tôles A et B.

5068



PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE

3. Poser les deux tôles A et B :

Les mettre en place et les maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Assembler les tôles à la pince suivant les lignes :

- LP.3
- LP.2
- LP.4
- LP.1

Exécuter des points de brasure suivant :

- B.1
- B.2.

4. Réaliser l'étanchéité par masticage.

5. Peindre

6. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

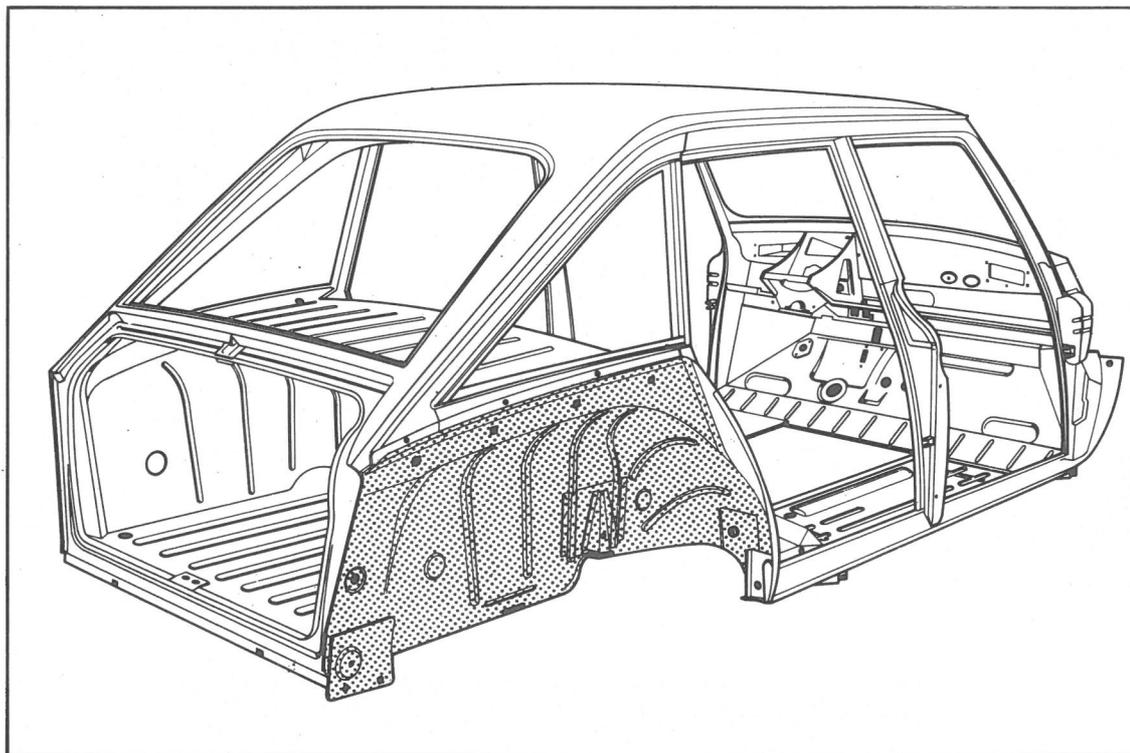
NOTA : Il est possible de changer uniquement la tôle B sans déposer la tôle A, il suffit de dégrafer les deux tôles suivant la ligne LP.5 et de dégager la tôle B.

5024



REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE ARRIERE

A 80-55



Manuel 854-5

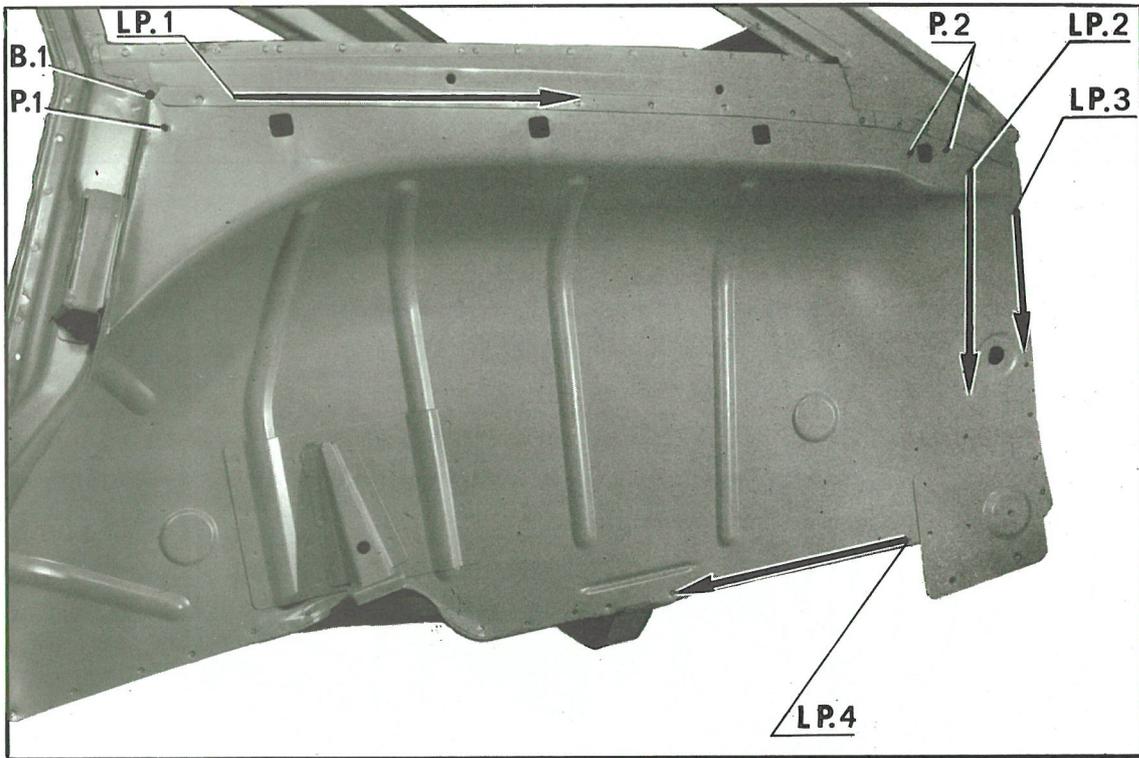
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- l'aile arrière,
- la porte arrière,
- la porte de coffre,
- le pare-chocs arrière,
- la banquette arrière,
- la glace de custode,
- la glace de lunette arrière,
- la roue arrière,
- le réservoir d'essence.

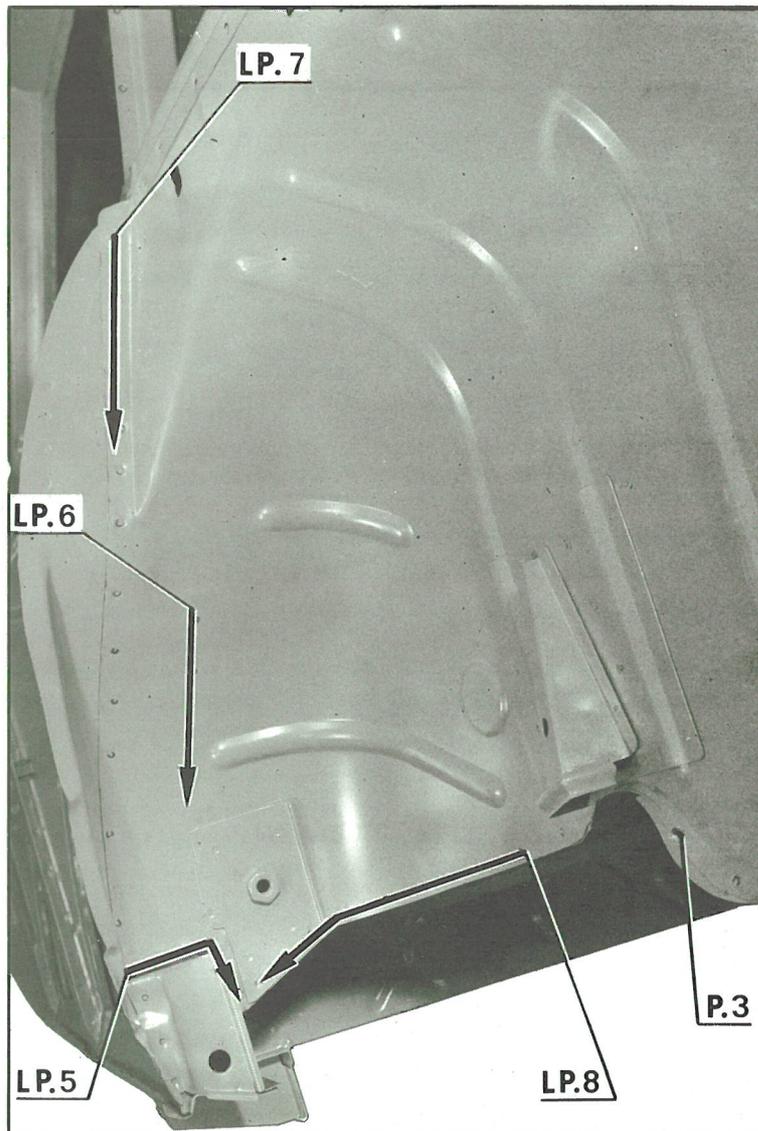
Outils nécessaires :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Disqueuse
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pinces serre-tôles.

5070



5069



DEPOSE

1. Déposer le passage de roue :

a) Percer et dégraffer les points de soudure suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2
- LP.3
- LP.4
- LP.5
- LP.6
- LP.7
- LP.8

et les points :

- P.1
- P.2
- P.3.

b) Eliminer le point de brasure B.1.

2. Dégager le passage de roue en le tirant vers le bas.

PREPARATION

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure des éléments à assembler.

POSÉ

4. Poser le passage de roue :

Mettre le passage de roue en place.

Le fixer à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2
- LP.3
- LP.4
- LP.5
- LP.6
- LP.7
- LP.8

et les points :

- P.1
- P.2
- P.3

5. Reboucher à l'autogène en « bouchon » les trous de dégrafage suivant la ligne LP.1.

Exécuter un point de brasure en B.1.

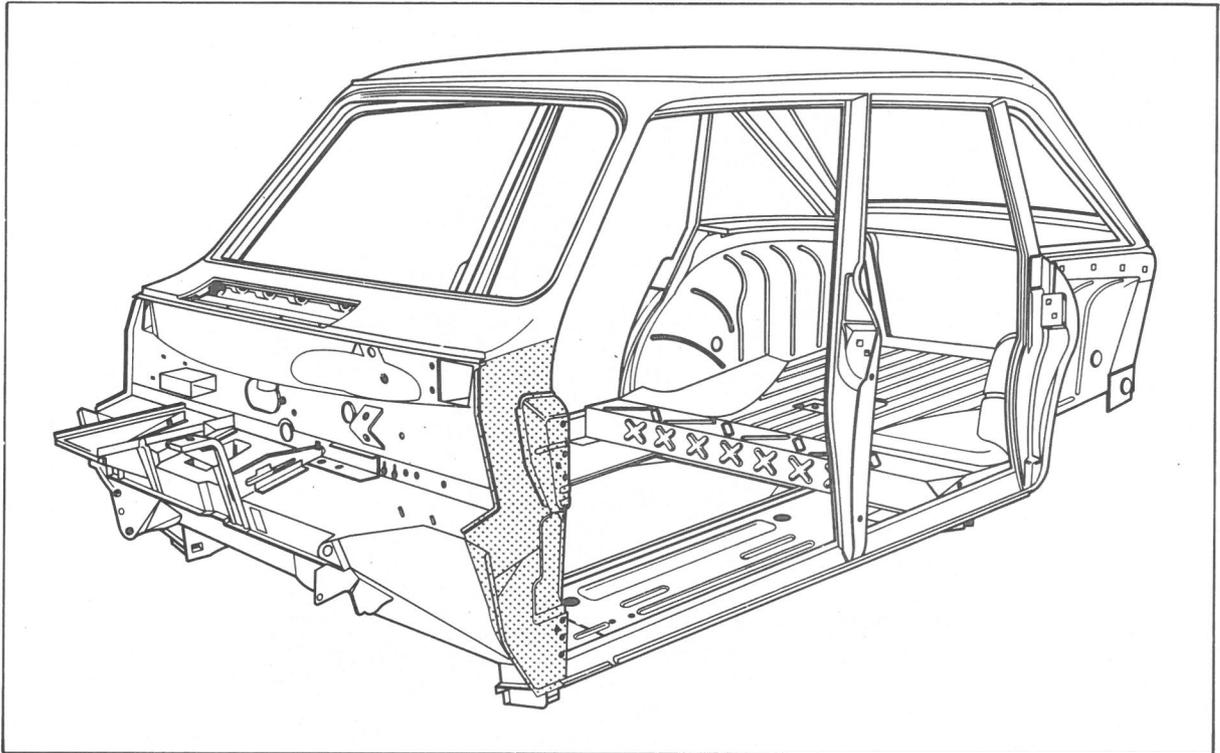
6. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

7. Peindre.

8. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE TOLE LATERALE D'AUVENT.

A. 80-54



Manuel 854-5

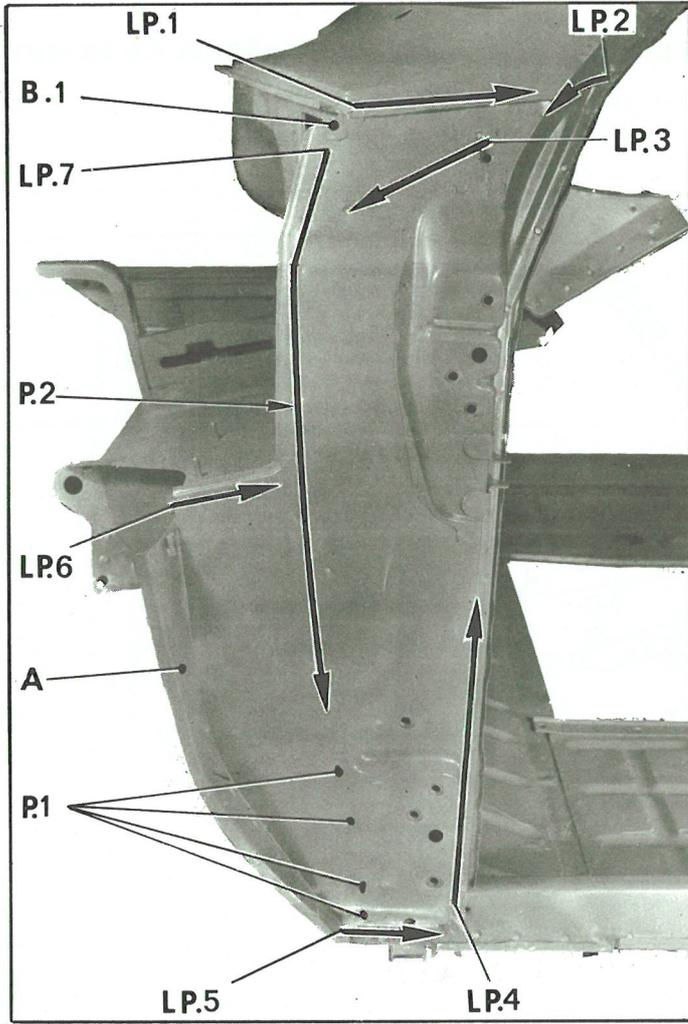
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte avant,.....
- les garnitures latérales d'auvent, } (du côté intéressé)
- l'aile avant,
- le capot.

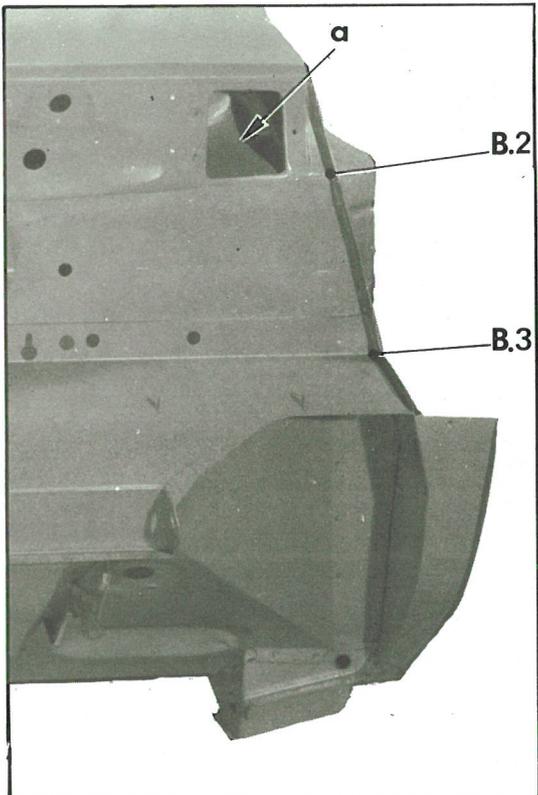
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Pincettes serre-tôles
- Disqueuse
- Poste oxyacétylénique

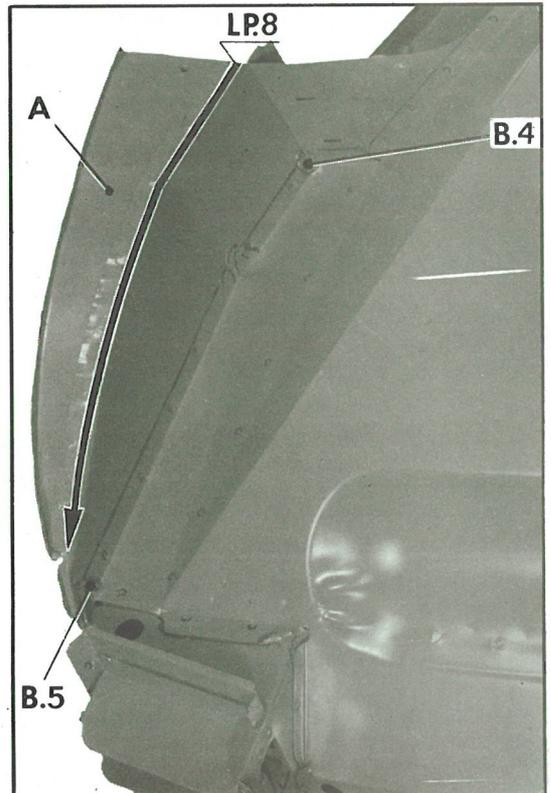
5014



5081



5084



DEPOSE.

1. Déposer la tôle d'auvent (avec la tôle de protection **A**) :

a) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 4
- LP. 5
- LP. 6
- LP. 7
- LP. 1
- LP. 2
- LP. 3

et les points :

- P. 1
- P. 2 (deux tôles à dégraffer)

b) Eliminer les points de brasure suivant :

- B. 1
- B. 2
- B. 3
- B. 4
- B. 5

PREPARATION.

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure des éléments à assembler.

POSE.

3. Poser la tôle d'auvent :

Mettre en place la tôle latérale d'auvent.
La fixer à l'aide de pinces serre-tôles.
Présenter la porte qui servira de gabarit de réglage.
Rectifier la position de la tôle, si nécessaire.

4. Assembler la tôle d'auvent :

a) La souder par points à la pince suivant les lignes :

- LP. 4
- LP. 5
- LP. 6
- LP. 7
- LP. 1 (passer par l'ajour « a »)
- LP. 2
- LP. 3

et les points : P. 1.

b) Faire des points « bouchon » dans les trous de dégrafage suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2

Meuler les points de soudure apparents.

c) Exécuter les brasures suivant les points :

- B. 1 - B. 2 - B. 3 - B. 4.

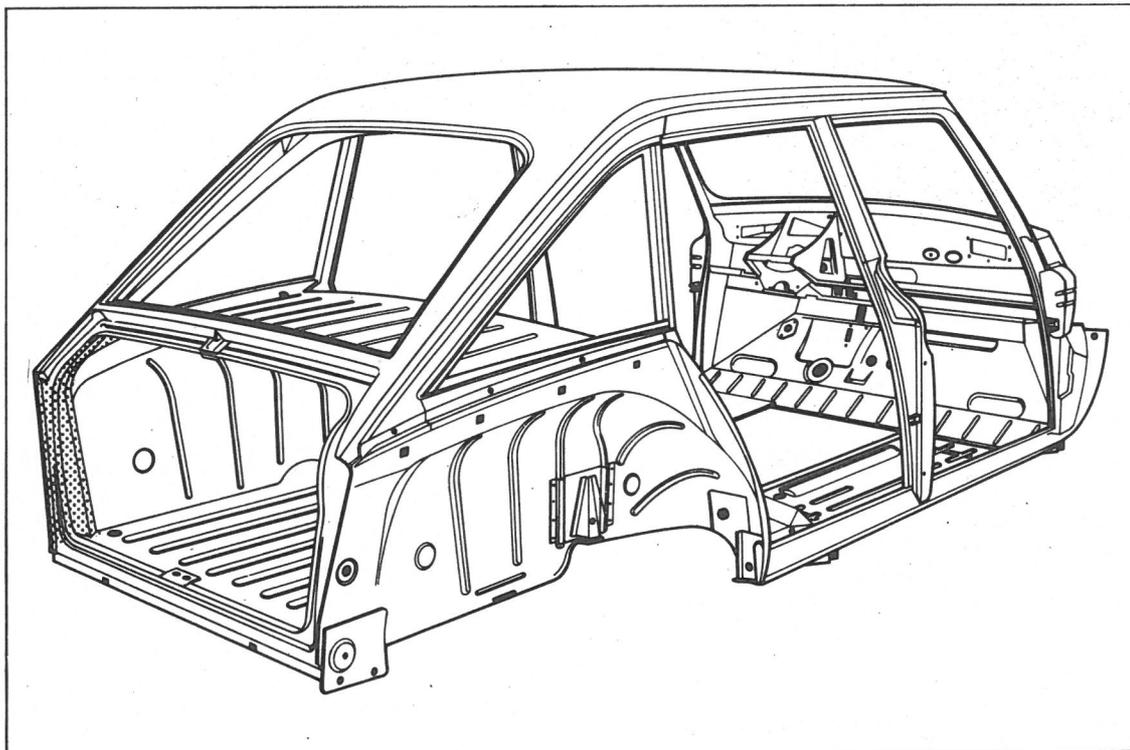
5. Mettre en place la tôle A.

La souder par points suivant la ligne :
- LP. 8.

6. Réaliser l'étanchéité par masticage :**7. Peindre.****8. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UN MONTANT DE COFFRE ARRIERE.
(Ensemble de la tôle de gouttière de coffre et de sa doublure)

A. 80-55



Manuel 854-5

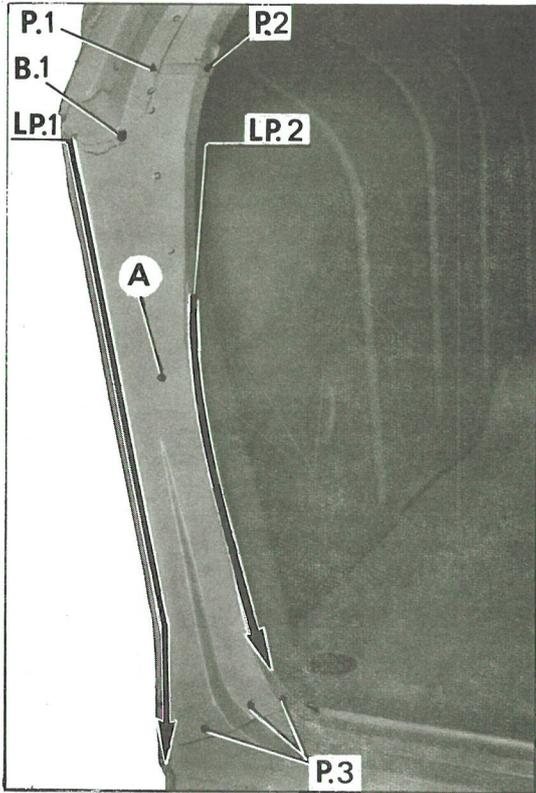
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte de coffre,
 - le pare-chocs arrière,
 - la garniture de coffre (partiellement),
 - l'aile arrière.....
- } (du côté intéressé)

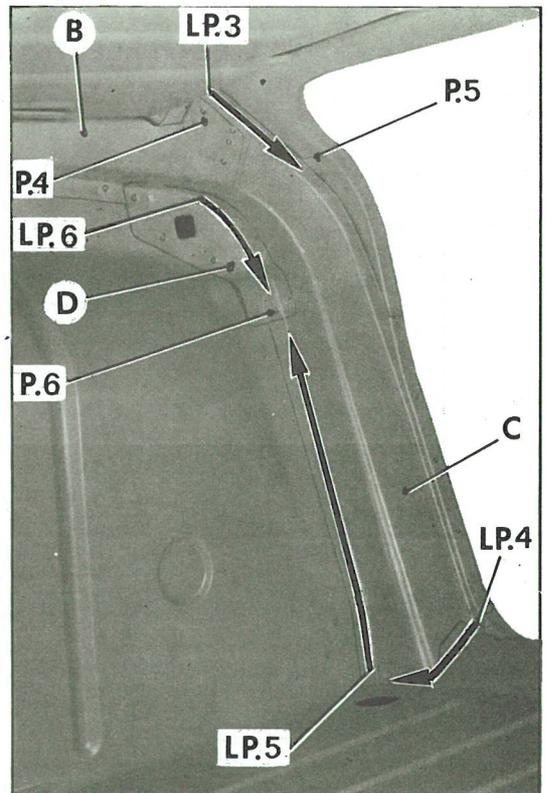
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Pinces serre-tôles
- Disqueuse
- Poste oxyacétylénique

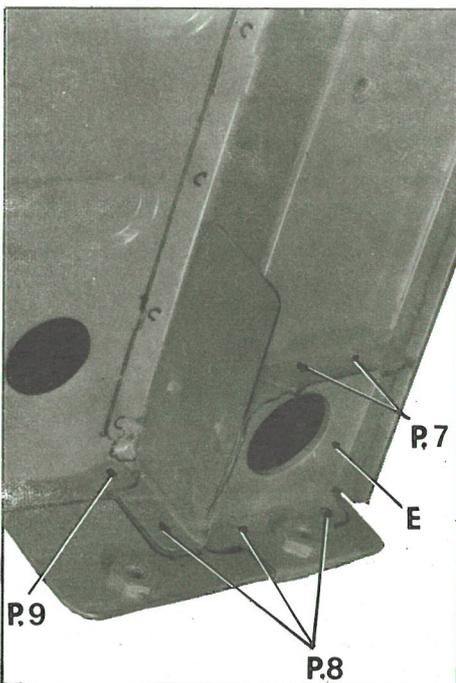
5031



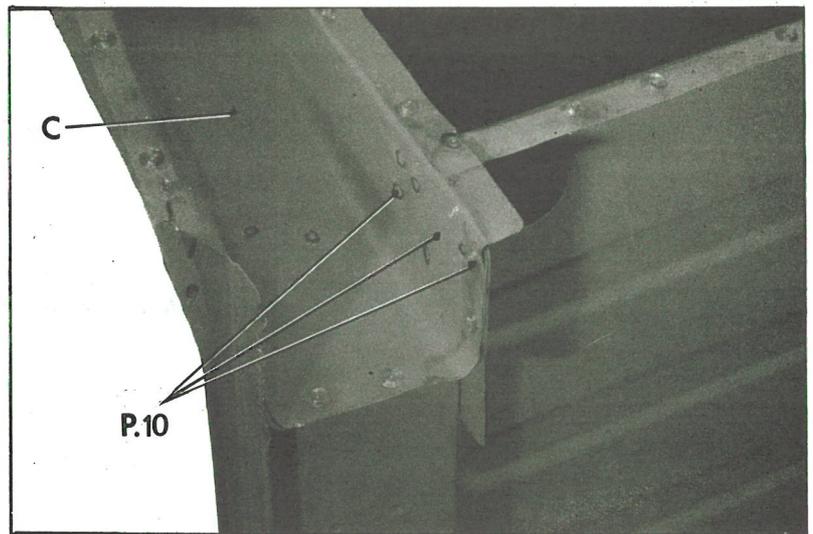
5048



5079



5103



DEPOSE.

1. Déposer la tôle de gouttière A :

- a) Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes ou points :
 - LP. 1
 - LP. 2
 - P. 1
 - P. 2
 - P. 3
 - P. 5 (trois points)
- b) Eliminer les points de brasure B.1
Dégager la tôle de gouttière en tirant vers le bas.

2. Déposer le montant arrière C de coffre :

- a) Dégrafer les points de soudure électrique P. 4 (quatre points) et relever l'extrémité arrière de la doublure inférieure **B** de custode.
- b) Dégrafer les points de soudure électrique suivant la ligne :
 - LP. 6
 et le point : P.6.
Relever l'extrémité inférieure du gousset **D**.
- c) A l'aide d'un burin, couper les bords tombés du gousset **E** et déposer ce dernier.
- d) Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 5
 - LP. 4
 - LP. 3
 et les points :
 - P.7
 - P.8
 - P.9
 - P.10 (environ six points)
 Dégager le montant **C** en tirant vers le bas.

PREPARATION.

3. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE.

4. Poser le montant arrière :

- a) Mettre le montant arrière **C** en place en l'en-
gageant par le bas
Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :
 - LP. 5
 - LP. 4
 et les points :
 - P. 10
- b) Rabattre l'extrémité de la doublure inférieure **B** de custode et la souder à la pince suivant P.4.
- c) Faire plaquer le gousset **D** sur le montant et le souder à la pince suivant la ligne LP. 6 et le point P.6.
- d) Mettre le gousset **E** en place et le souder à la pince suivant les points :
 - P.7
 - P.8
 - P.9.

5. Poser la tôle de gouttière A :

- Mettre la tôle de gouttière en place et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :
- LP. 2
 - LP. 1
- et les points :
- P.2
 - P.5
 - P.1
 - P.3 (passer par l'ajour du gousset **E**).

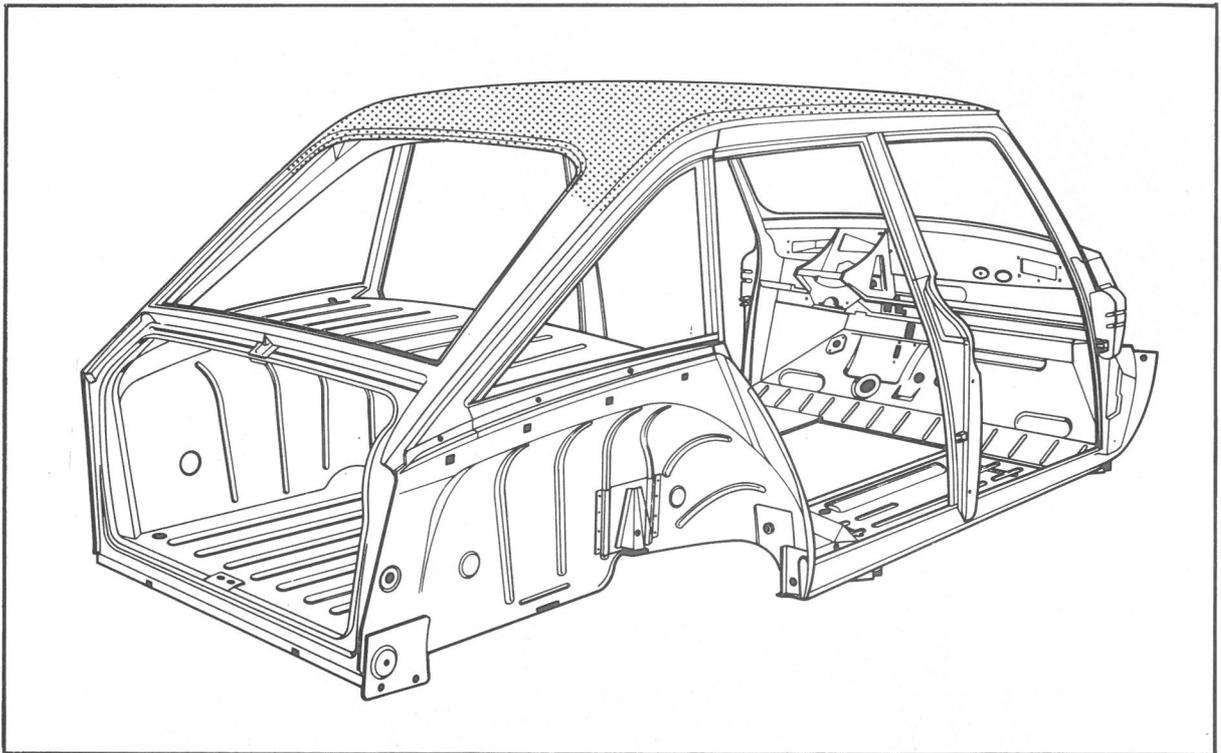
6. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

7. Peindre.

8. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PAVILLON

A 80-55



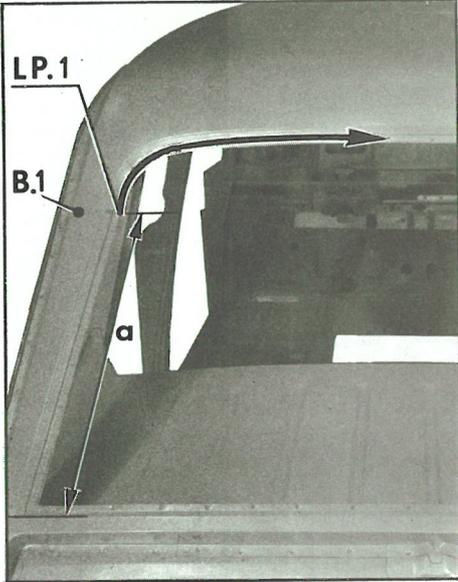
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- les portes avant,
- les portes arrière,
- les sièges avant,
- la banquette arrière,
- le pare-brise,
- la lunette arrière,
- les glaces de custodes,
- la garniture de pavillon.

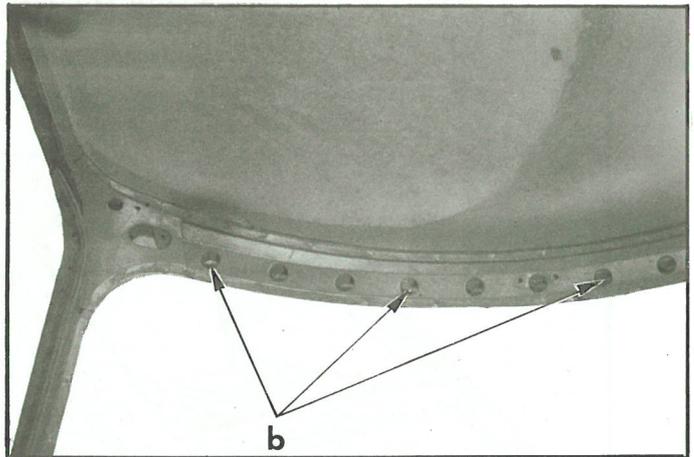
Outils nécessaires :

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Appareil de soudage « MIG »
- Poste oxyacétylénique
- Pinces serre-tôles.

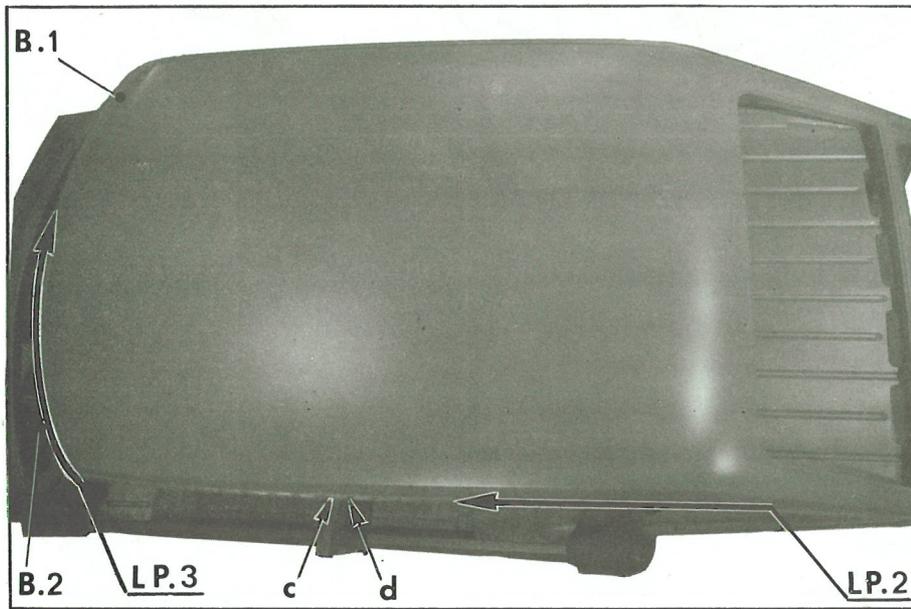
5037



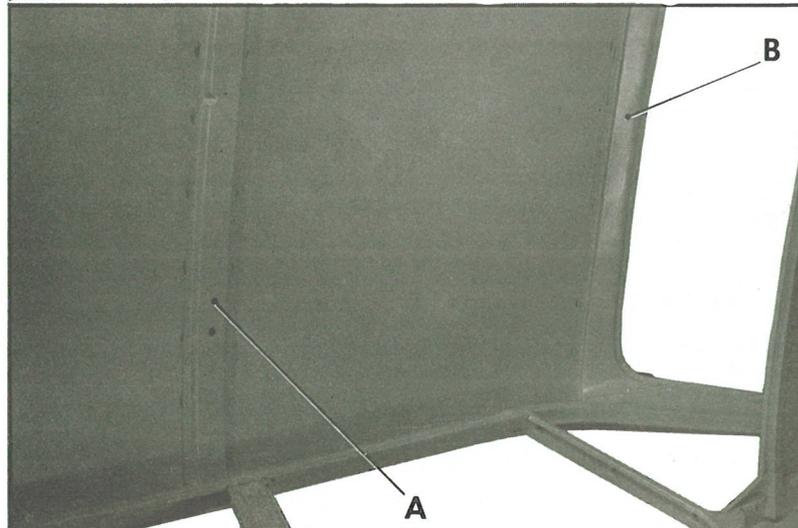
5090



5085



5080



DEPOSE

1. Eliminer en chauffant et brossant l'étain E.1
(de chaque côté) situé à une distance « a »
= 450 mm de la traverse inférieure.
2. Eliminer les brasures suivant les points :
 - B.1
 - B.2.
3. **Dégrafer le pavillon sur son pourtour :**
Perçer et dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP.1
 - LP.2 (de chaque côté)
 - LP.3 (en passant par les ajours « b »)
 - Quelques points (de chaque côté) accessibles seulement après l'élimination de l'étain E. 1.
4. A l'intérieur de la caisse :
A l'aide d'une lame tranchante décoller le mastic interposé entre les traverses **A** et **B** et le pavillon.
5. **Déposer la tôle de pavillon :**
6. Déposer, si nécessaire la traverse centrale **A** en la dégrafant des brancards latéraux en « c » et « d ».

PREPARATION

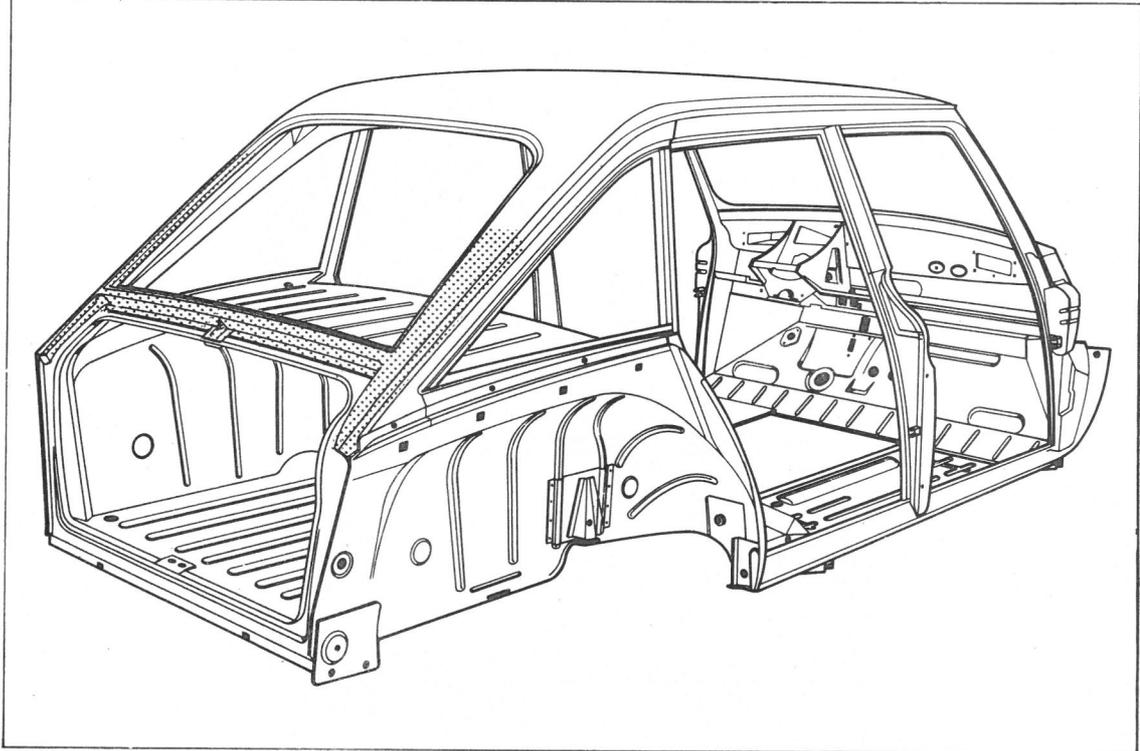
7. Enduire, d'un cordon de mastic, les faces d'appui de la traverse centrale **A** et de la traverse arrière **B** sur la tôle de pavillon.
8. Dans le cas du remplacement de la traverse centrale **A**, l'assembler au pavillon avant montage de celui-ci.
Placer les deux extrémités dans les empreintes formées sur le bord de tôle et la souder en « c » et « d » de chaque côté.
9. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure des éléments à assembler.
10. Enduire de mastic (genre « électroplastique ») les zones d'appui du pavillon suivant les lignes de soudure :
 - LP.1, LP.2 et LP.3.

POSE

11. **Poser le pavillon :**
Mettre en place le pavillon.
Le fixer à l'aide de pinces serre-tôles.
12. **Assembler le pavillon :**
 - a) Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :
 - LP.1
 - LP.2 (de chaque côté)
 - LP.3 (en passant par les ajours « b »).
 - b) Exécuter quelques points de soudure autogène (MIG) (de chaque côté) à l'emplacement de l'étain E.1 avant l'exécution de celui-ci.
13. Etamer et surfacer (de chaque côté) suivant :
E.1.
14. Parfaire l'étanchéité de la caisse.
15. Peindre.
16. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE TOLE DE BAIE DE LUNETTE ARRIERE

A 80-55



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

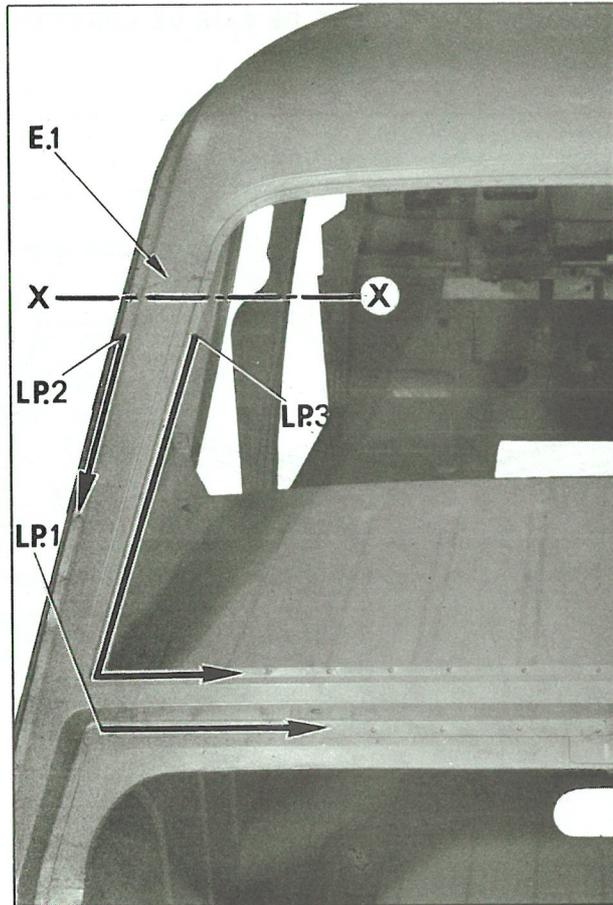
- les ailes arrière,
- les feux arrière,
- la porte de coffre,
- les glaces de custode,
- la glace de lunette arrière,
- la banquette arrière,
- la garniture de pavillon,
- la garniture de tablette arrière.

Dégager partiellement le faisceau électrique.

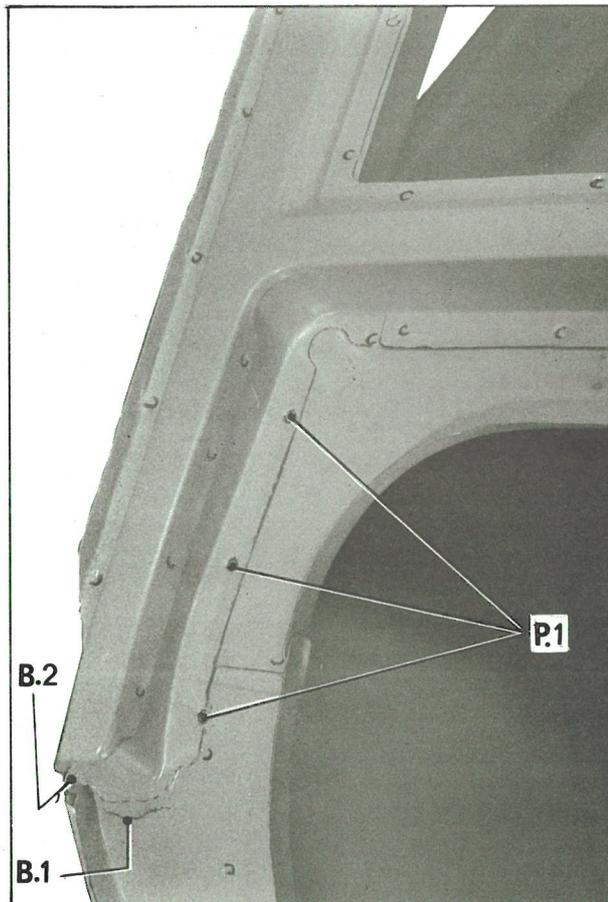
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Pince à souder
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage «MIG»
- Pincés serre-tôles.

5037



5030



DEPOSE

1. Déposer la tôle de baie de lunette arrière :

De chaque côté :

Éliminer l'étain suivant E.1.

En chauffant et brossant, éliminer la brasure suivant :

- B.1

- B.2

A 20 mm environ plus bas que l'accostage du pavillon avec la tôle de baie, couper celle-ci suivant **X-X** (sans détériorer la tôle de doublure en dessous).

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1

- LP.2

- LP.3

et les points :

- P.1.

Déposer la tôle de baie de lunette arrière.

POSE

4. Poser la tôle de baie de lunette arrière :

Mettre en place la tôle de baie de lunette arrière et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

5. Assembler la tôle de baie de lunette :

De chaque côté :

Souder à la pince suivant les lignes :

- LP.1

- LP.2

- LP.3

et les points :

- P.1.

Exécuter un cordon de soudure autogène (MIG) suivant **X-X**.

Faire un point de brasure suivant :

- B.1

- B.2

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

3. Préparer la tôle de baie de lunette arrière neuve :

La mettre en place sur la caisse et se servir de celle-ci pour tracer (de chaque côté) la coupe **X-X** sur la tôle de baie neuve.

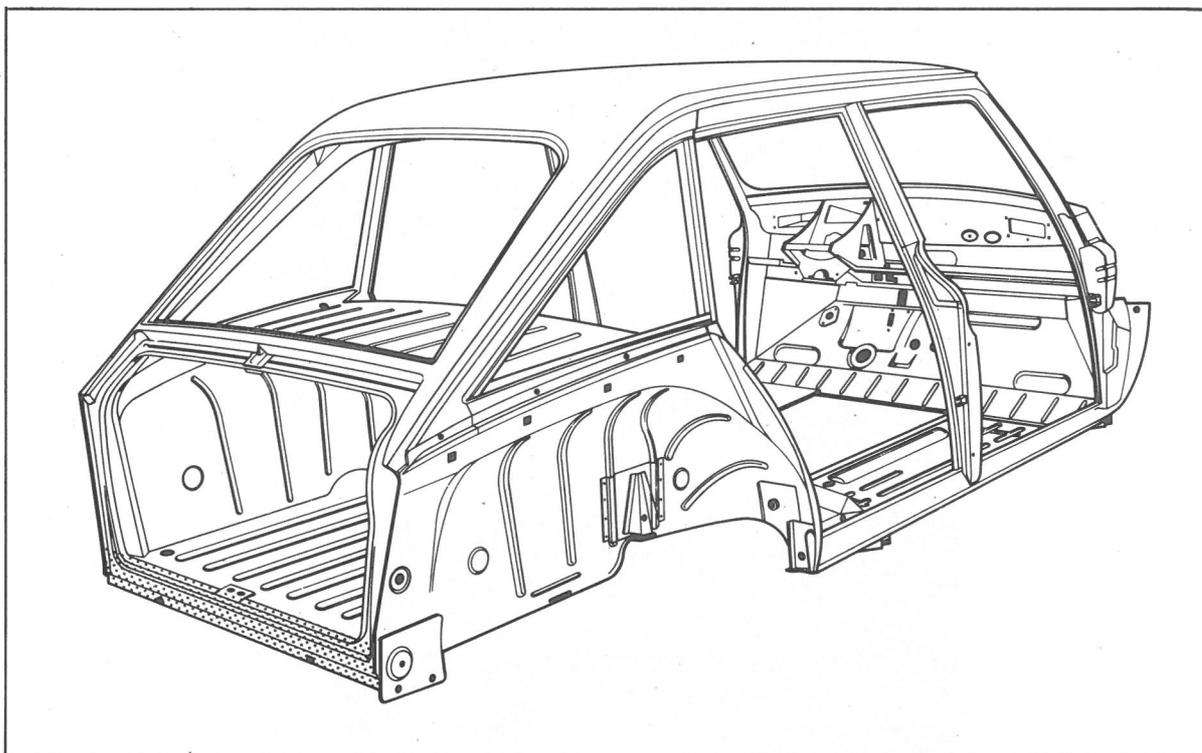
La déposer et effectuer les coupes suivant le tracé.

6. Etamer et surfacer en E.1 (et symétriquement).**7. Réaliser l'étanchéité par masticage.****8. Peindre.****9. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

REMARQUE : Il est possible, lors d'une déformation locale de faire une section au centre de la baie de lunette arrière et de ne remplacer que la moitié de celle-ci.

REPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INFÉRIEURE ARRIÈRE.

A. 80-55



Manuel 854-5

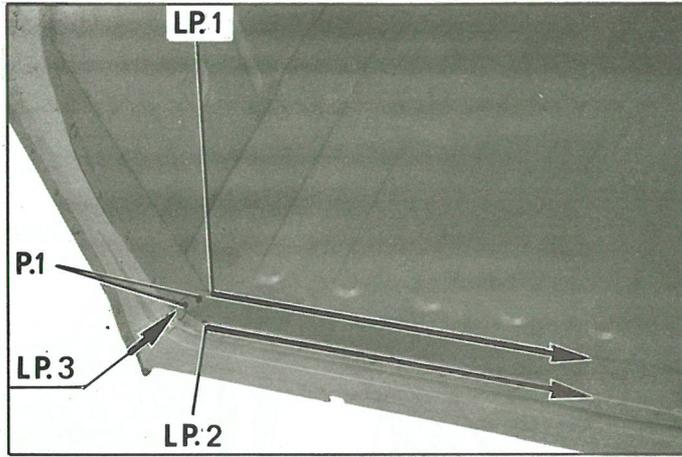
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le pare-chocs arrière,
- les ailes arrière,
- la porte de coffre et son joint d'étanchéité,
- la garniture de fond de coffre.

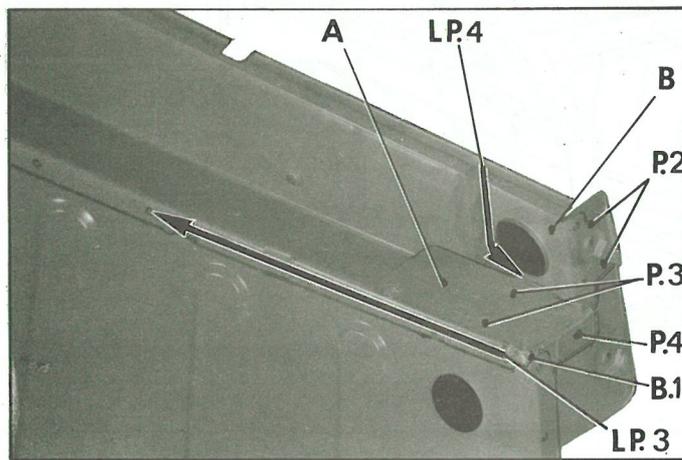
Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Pincettes serre-tôles

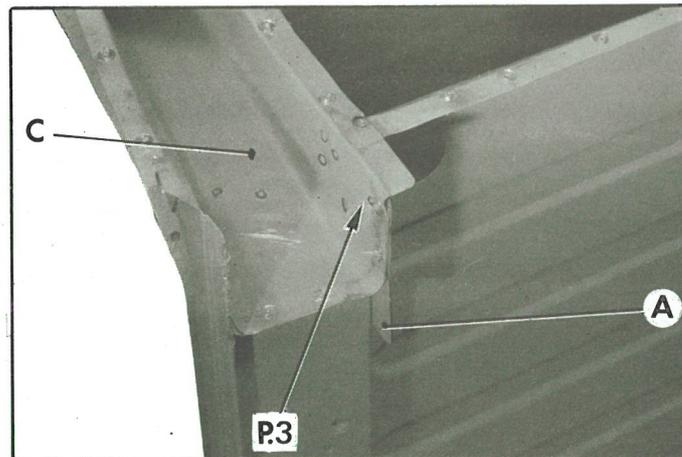
5041



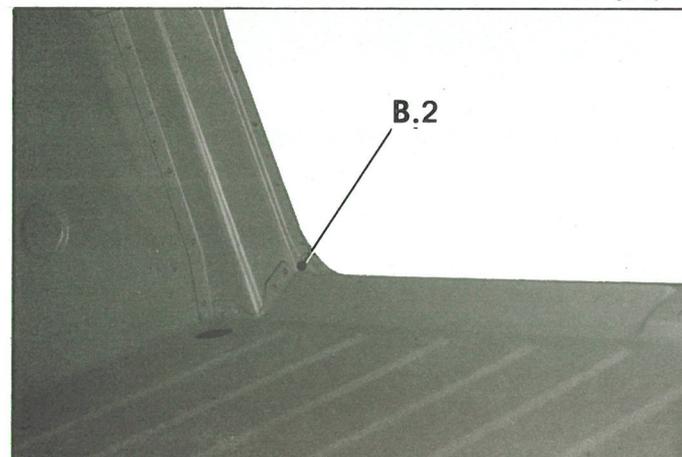
5079



5103



5048



DEPOSE.

1. Déposer la traverse arrière avec les goussets A et B :

a) Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 2
- LP. 3 (de chaque côté)
- LP. 1
- LP. 4
- P. 1 } (de chaque côté)
- P. 2 }
- P. 3 (liaison avec le montant arrière C)

b) Eliminer les points de brasure en :

- B. 1 (de chaque côté)

c) Déposer la traverse (la dégager en tirant vers le bas).

PREPARATION.

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure des éléments à assembler.

NOTA : Avant la pose de la traverse neuve, vérifier que la plaquette de fixation de la porte de coffre est en place.

POSE.

3. Poser la traverse arrière :

Mettre en place la traverse en l'engageant par le dessous du coffre.

La fixer à l'aide de pinces serre-tôles.

4. Assembler la traverse :

Procéder au soudage :

a) A la pince suivant les lignes et points :

- LP. 2
- LP. 1
- LP. 3 } (de chaque côté)
- P. 3 }
- P. 4 }

b) Par points en « bouchon » (« MIG ») suivant :

- P. 1 (de chaque côté).

c) Par brasage suivant :

- B. 1 et B. 2 (de chaque côté).

5. Poser le gousset de fermeture B (de chaque côté).

Mettre le gousset en place et le souder à la pince sur son pourtour suivant la ligne :

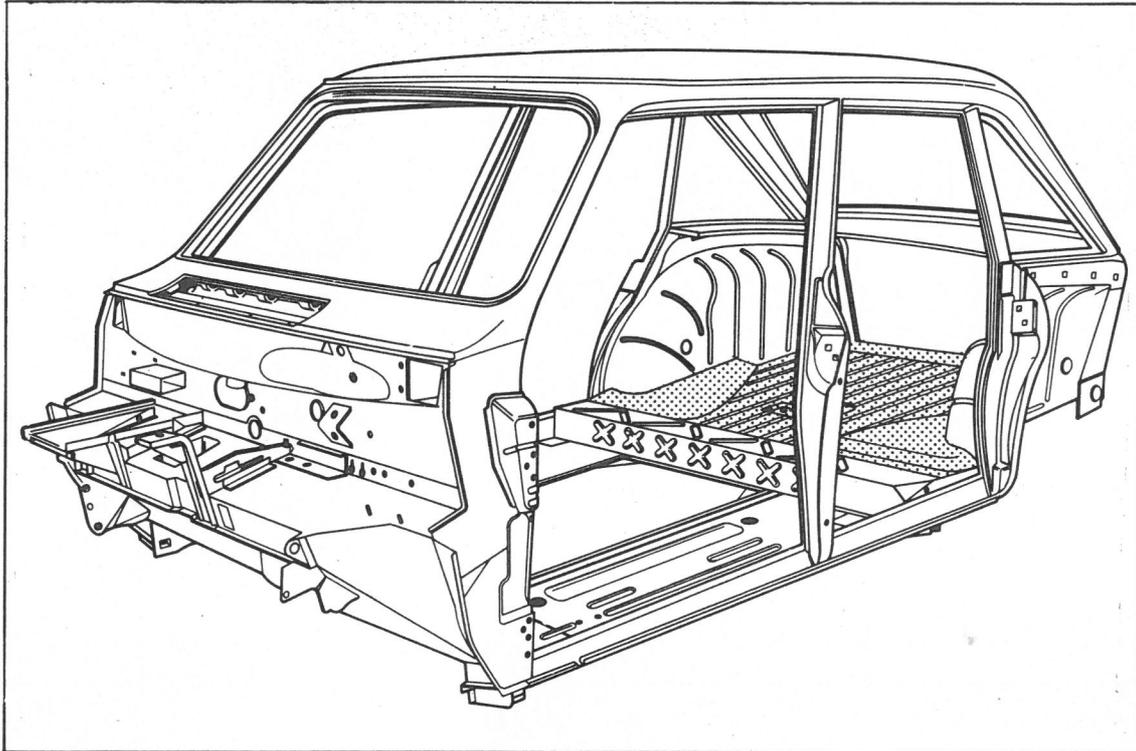
- LP. 4

et les points : P. 2.

6. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.**7. Peindre.****8. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UN PLANCHER DE COFFRE ARRIERE

A 80-54

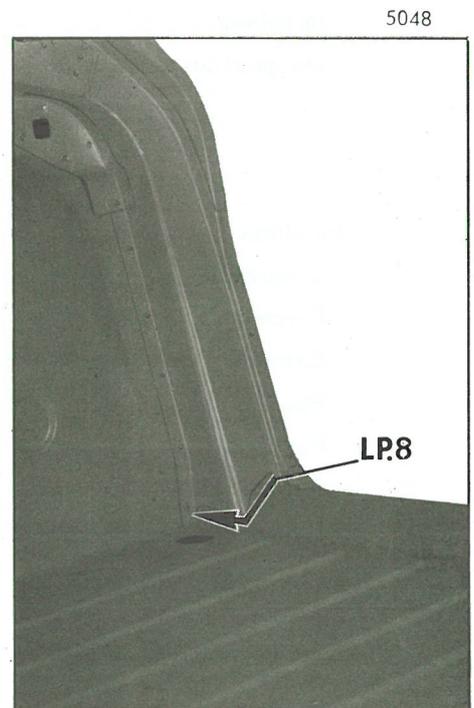
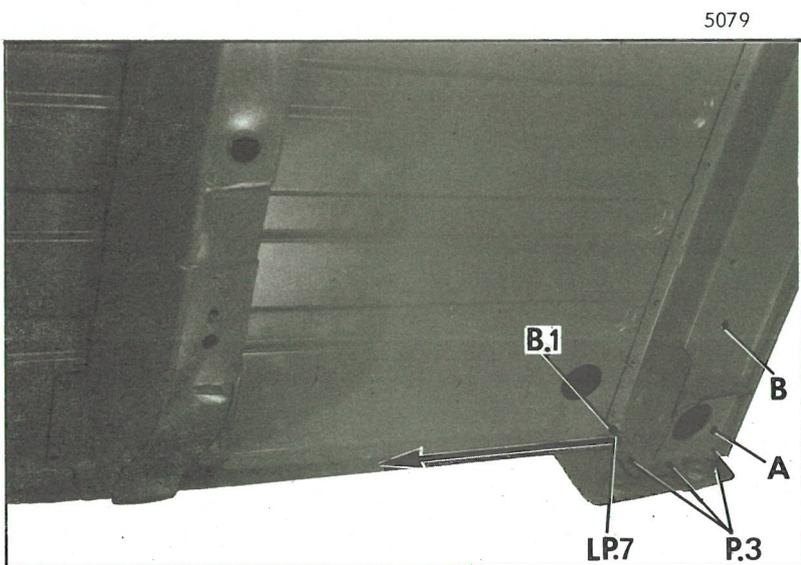
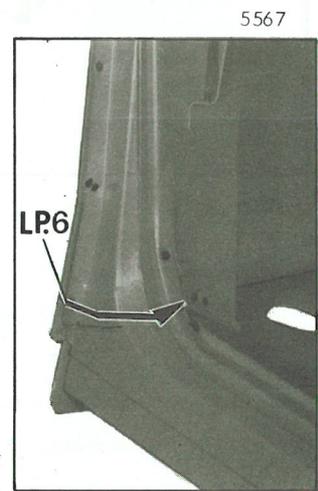
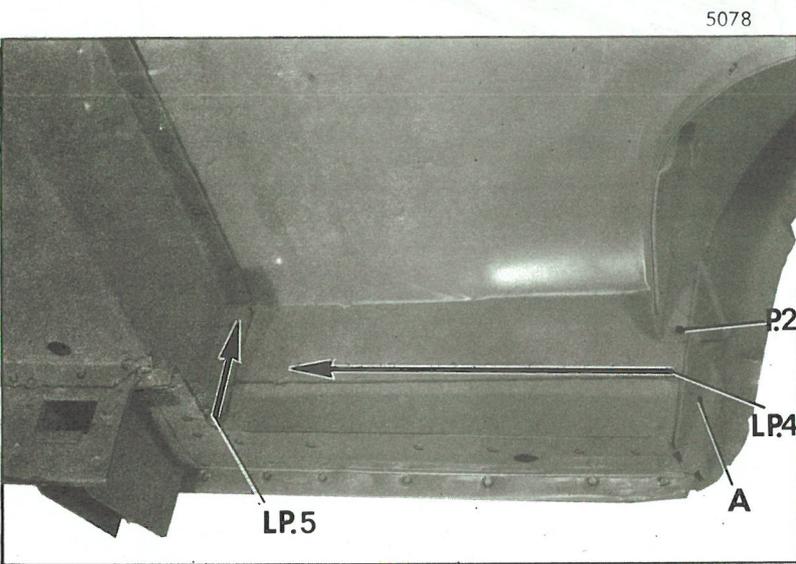
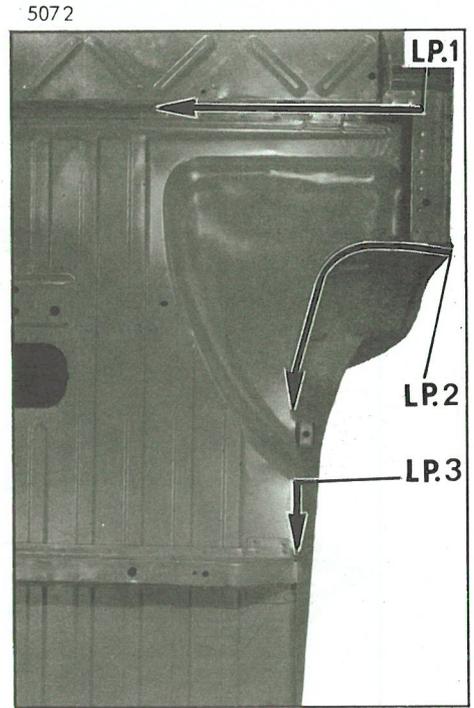
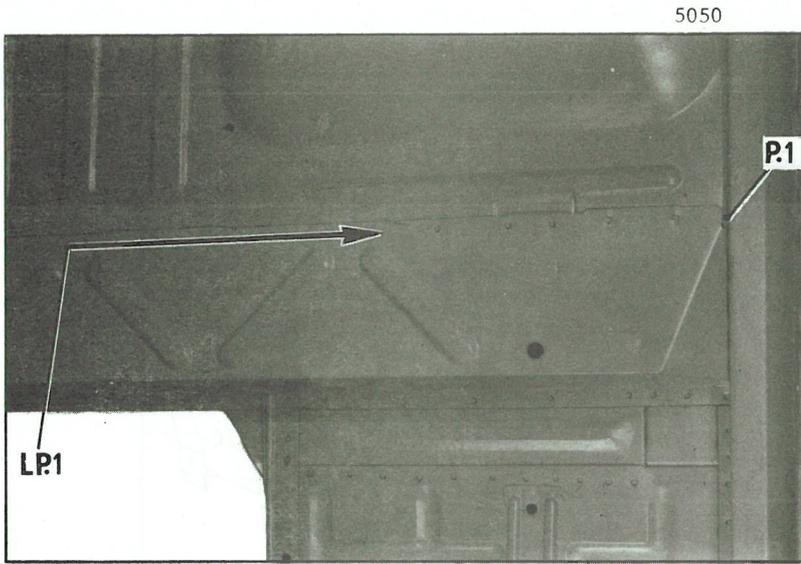


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte de coffre,
- le pare-chocs arrière,
- les portes arrière,
- les ailes arrière,
- la caisse,
- les garnitures de coffre.

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT».
- Pince à souder
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage «MIG»
- Pinces serre-tôles.



DEPOSE

1. Déposer le plancher de coffre (avec la traverse inférieure arrière) :

a) Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1 (percer les trois tôles)
- LP.2
- LP.3
- LP.4
- LP.5
- LP.6
- LP.7
- LP.8

} (de chaque côté)

et les points :

- P.1
- P.2
- P.3.

b) Eliminer la brasure en :

- B.1.

2. Couper les bords tombés de la tôle de fermeture arrière A et la déposer (de chaque côté).

PREPARATION

3. Préparer les pièces neuves :

Sur le plancher neuf :

Percer à $\phi = 6$ mm, de chaque côté, suivant la ligne :

- LP.8 (quatre trous).

4. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure des éléments à assembler.

POSE

5. Poser le plancher arrière :

Présenter le plancher par le dessous de la caisse et engager le bord avant du plancher entre la planche à talon et sa doublure.

Achever le positionnement du plancher et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier son positionnement en posant la caisse sur la plate-forme du véhicule.

Pointer le plancher sur la caisse et la déposer de la plate-forme.

6. Procéder à l'assemblage du plancher :

a) par soudage à la pince suivant les lignes :

- LP.1

- LP.2

- LP.3

- LP.7.

} (de chaque côté)

b) par soudage à l'autogène « bouchon » (MIG) suivant les lignes et points :

- LP.4

- LP.5

- P.2

7. Poser la traverse arrière B et les tôles latérales de fermeture A :

(Voir Opération AM. 832-1).

8. Achever le soudage du plancher par points à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant la ligne :

- LP.8 (de chaque côté)

Exécuter les points de brasure suivant :

- B.1

- P.1

} (de chaque côté)

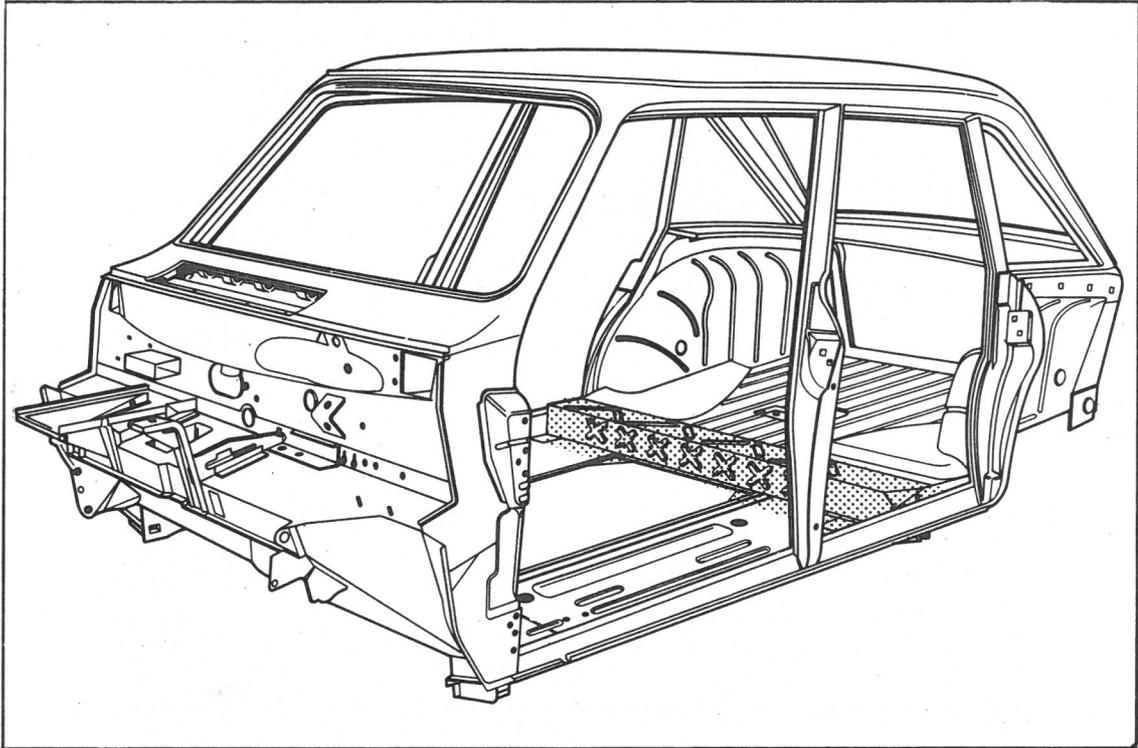
9. Parfaire l'étanchéité et la protection sous caisse.

10. Peindre.

11. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE PLANCHE A TALON ET DE SA DOUBLURE

A 80-54



Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- les portes arrière,
- les ailes arrière,
- la caisse,
- les sièges avant et arrière,
- les tapis de sol.

Outillage nécessaire :

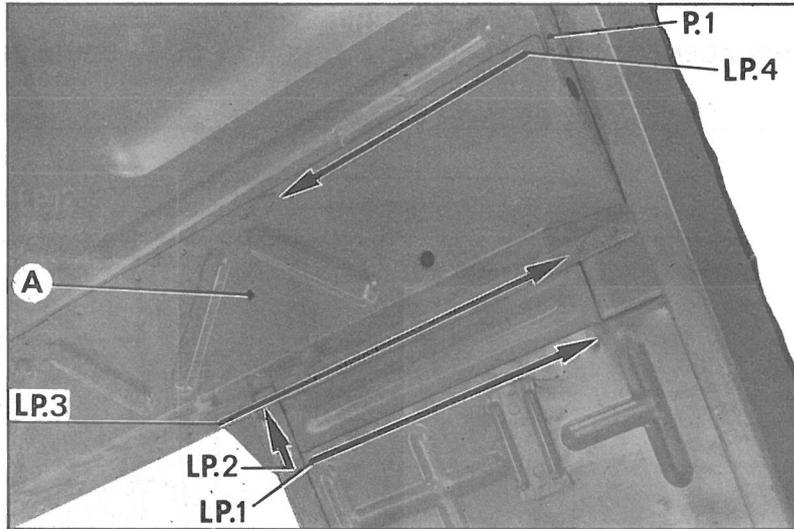
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Disqueuse
- Poste oxyacétylénique
- Pincés serre-tôles.

Outillage spécial :

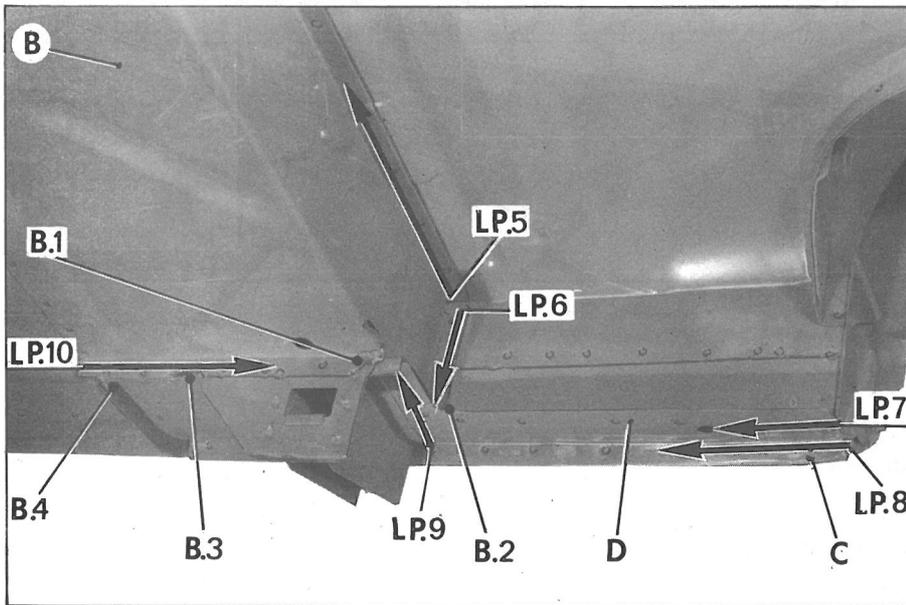
- Marbre « 2600-T »
- Support de caisse « 3804-T ».

NOTA : Si l'atelier n'est pas équipé de marbre, il est recommandé d'utiliser la plate-forme du véhicule comme gabarit.

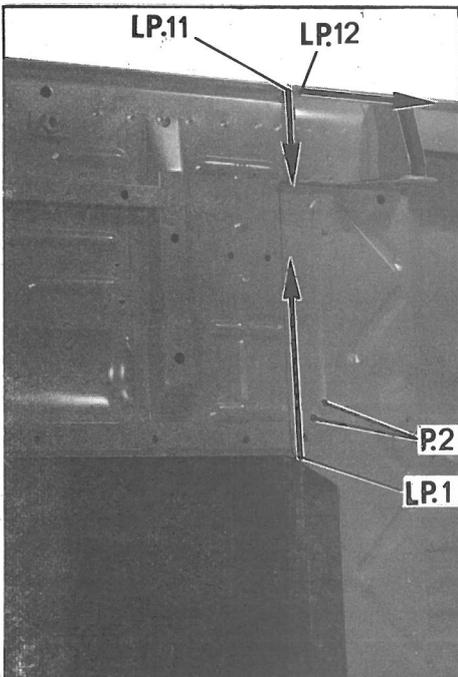
5051



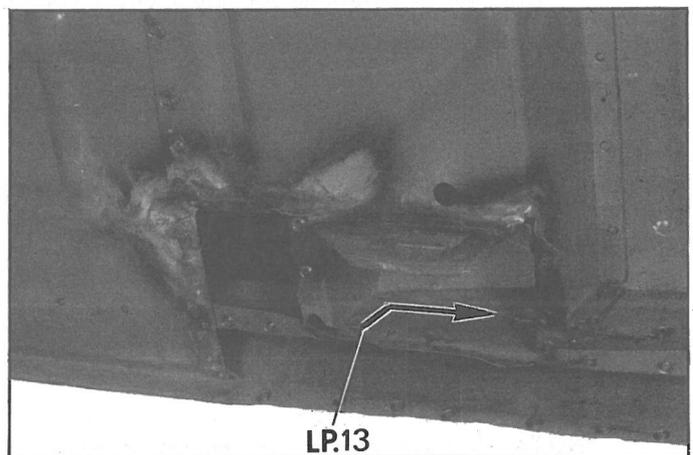
5078



5073



5106



DEPOSE

1. Déposer l'ensemble planche à talon A, doublure B et tôles D de supports de cric :

- a) A l'aide d'un burin, couper les bords tombés des pièces à déposer suivant les lignes :
- LP.4 (deux tôles à couper)
 - LP.7
 - LP.12
 - LP.11
 - LP.13 (par l'intérieur de la caisse)
 - P.1
 - LP.6.
- } (de chaque côté)

b) Dégrafer les points de soudure électrique suivant :

- LP.1
 - LP.2
 - P.2
- } (de chaque côté)

c) Eliminer les brasures suivant :

- B.4
 - B.2
- } (de chaque côté)

d) Dégager, par dessous la caisse, les tôles de planche à talon et supports de cric.

e) Dégrafer les bords tombés restés sur la caisse suivant les lignes :

- LP.11
 - LP.7
 - LP.8
 - LP.4
 - LP.5
 - LP.6
 - LP.13
 - P.1
- } (de chaque côté)

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE

3. Poser et fixer la caisse sur le marbre ou à défaut sur une plate-forme qui servira de gabarit.**4. Poser la doublure B de planche à talon :**

Mettre en place la doublure et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Exécuter quelques points à la pince suivant les lignes :

- LP.5
- LP.1 (de chaque côté)

5. Poser la planche à talon A :

La mettre en place et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier sa position en posant provisoirement les tôles D de support de cric.

Procéder au soudage à la pince suivant :

- LP.4
 - LP.13
 - LP.2
 - LP.6
 - P.2
 - P.1
- } (de chaque côté)

6. Poser la tôle D de support de cric (de chaque côté) :

Mettre en place la tôle D et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :

- LP.11
- LP.12
- LP.9
- LP.10
- LP.7
- LP.3.

7. Poser le sertissage C (de chaque côté) :

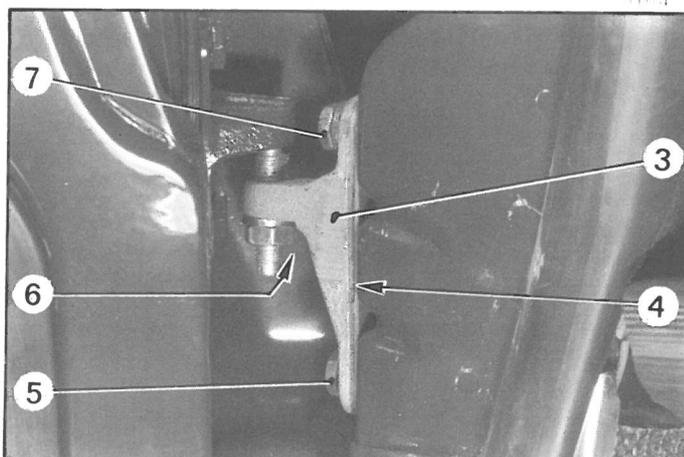
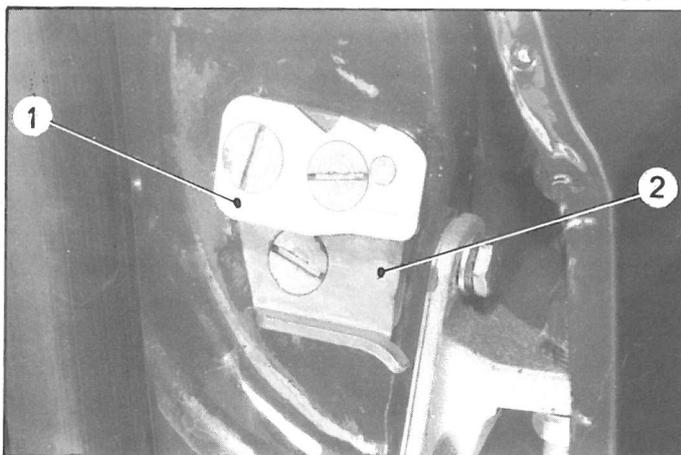
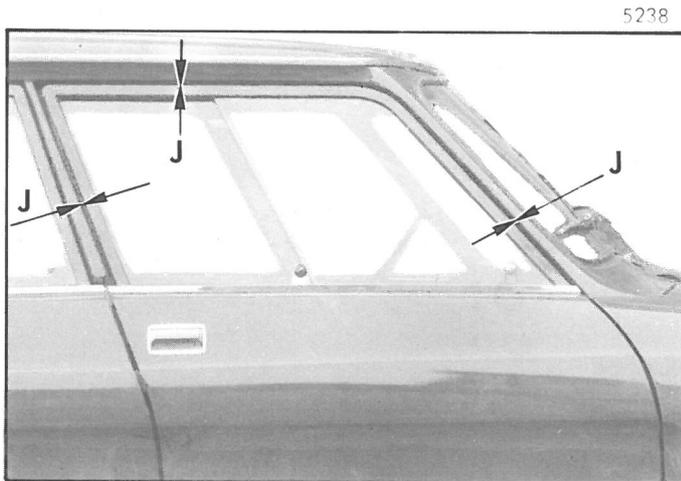
Mettre en place le sertissage et le fixer par quelques points de soudure à la pince suivant LP.8.

8. Exécuter les brasures suivant :

- B.1
 - B.4
 - B.2
 - B.3
- } (de chaque côté)

9. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.**10. Peindre.****11. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.**

REGLAGE D'UNE PORTE LATÉRALE AVANT.



1. Desserrer les vis de fixation de la gâche (2).

2. Monter les supports (3) de vis de pivot.
Interposer entre la tôle latérale d'auvent et les pivots une cale de réglage (4) de 2 mm d'épaisseur.
Poser les vis de fixation (5), (6) et (7) *sans les serrer* (rondelles plates sous tête).

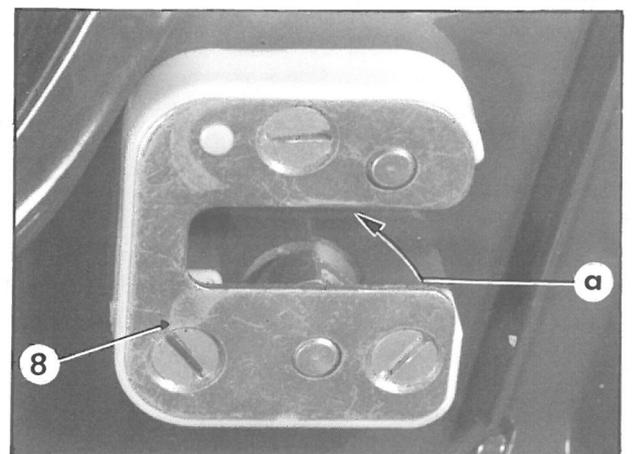
3. Mettre la porte en place sur les pivots préalablement graissés.

4. **Régler la porte longitudinalement.**
Déplacer, d'avant en arrière, les supports de pivot pour obtenir entre la contreplaque (1) de gâche et la plaque de boîtier de serrure (8) un jeu de 2 mm en « a », tout en conservant un jeu (J) constant entre l'encadrement et la porte.
Si nécessaire, placer des cales de réglage sous la gâche (2).
Serrer les vis de fixation (5), (6) et (7).

5. **Régler la hauteur de la porte :**
Agir sur les vis de pivot pour obtenir un jeu (J) entre le haut de porte et la rallonge de custode.

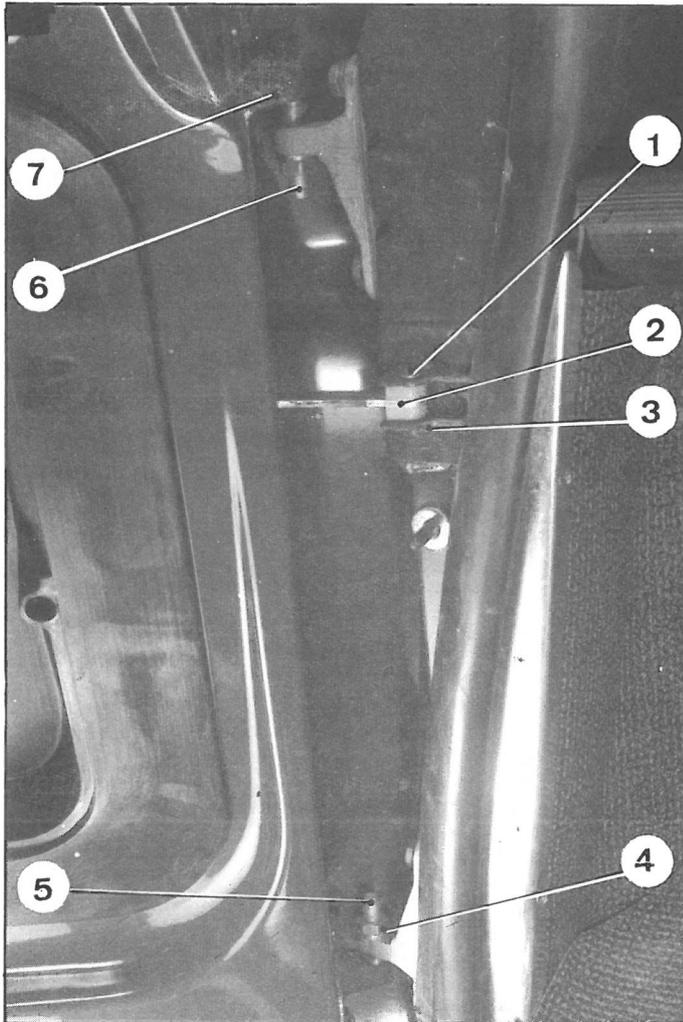
6. **Régler la porte latéralement :**
Si au montage de l'aile avant la porte se trouve en retrait, il est possible d'interposer entre la tôle latérale d'auvent et les supports (3) des vis de pivot des cales de réglage (4) supplémentaires.

7. Serrer les vis de fixation de la gâche (2) après s'être assuré du bon fonctionnement de la serrure.



REPLACEMENT DES PORTES LATÉRALES AVANT

5164



DEPOSE.

1. Déposer l'axe (1) du tirant de porte (2). Dégager le tirant de porte de la chape (3).
2. Desserrer l'écrou (4) du pivot inférieur.
3. Desserrer la vis (5) de façon à la dégager du pivot inférieur.
4. Déposer la porte en la faisant basculer du bas et en la soulevant.

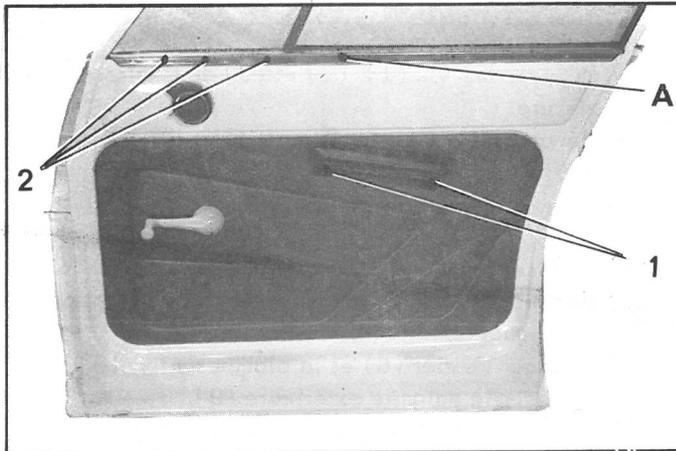
ATTENTION : Protéger la peinture de l'aile avant à l'aide d'un chiffon.

POSE.

5. Engager le pivot supérieur (7) de la porte sur la vis (6).
6. Serrer la vis (5) de façon à supprimer le jeu de la porte.
7. Serrer l'écrou (4).
8. Engager le tirant (2) dans la chape (3).
9. Monter l'axe (1).
10. Régler la porte (voir Opération AM. 841-0).

DESHABILLAGE ET HABILLAGE D'UNE PORTE LATÉRALE

8629



1. Déposer la porte :
(Voir Op. AM. 841-1).

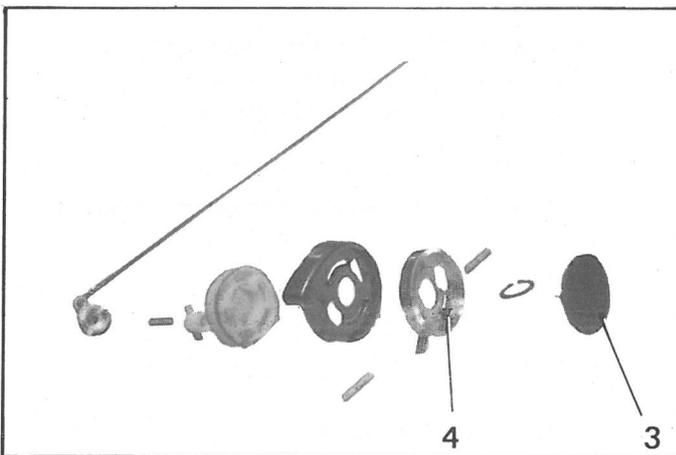
DESHABILLAGE

2. Déposer le rétroviseur extérieur (côté gauche).

3. Déposer le panneau garni intérieur :

- a) Déposer l'accoudoir (vis (1)).
- b) Déposer la manivelle de lève-glace.
Plaquer la coupelle de lève-glace contre la garniture et chasser l'axe de verrouillage de la manivelle à l'aide d'un chasse-goupille.
Déposer la manivelle, la coupelle et le ressort B.
- c) Déposer le panneau garni et les feuilles d'étanchéité.

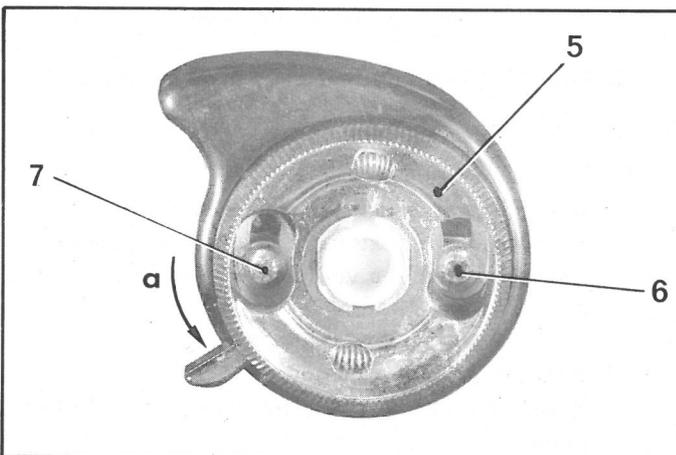
5197



4. Déposer les lèche-glaces intérieur et extérieur :
Percer les rivets « POP » (2) et déposer le lèche-glace-intérieur A.
Déposer le lèche-glace extérieur.

Manuel 854-5

515E



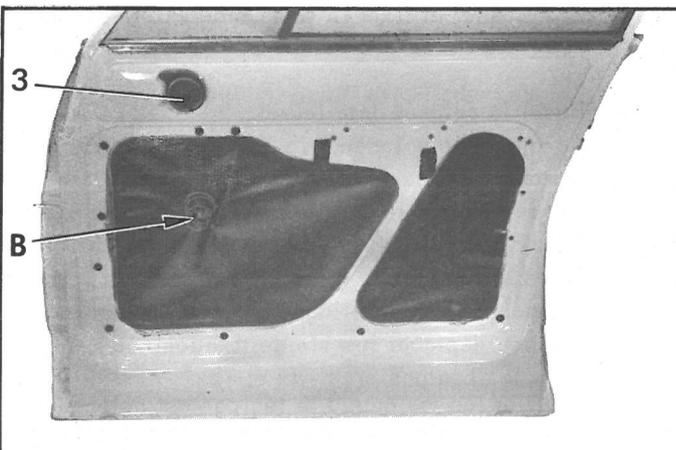
5. Déposer les glaces de porte :
(Voir Op. AM. 961-4 et AM. 961-4 a).

6. Déposer les coulisses de glace.

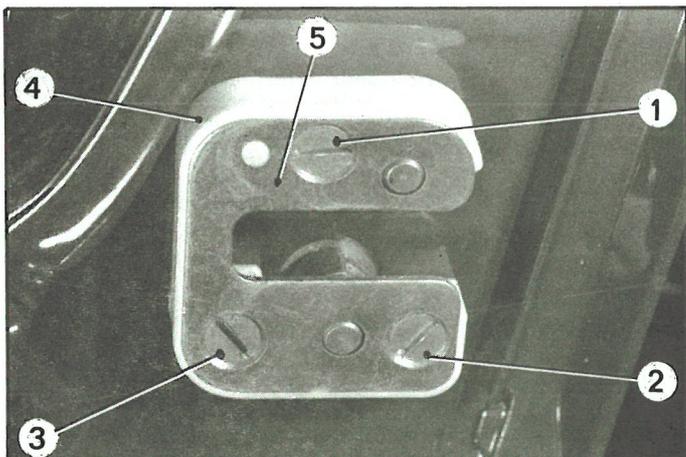
7. Déposer la poignée intérieure :

- a) Déposer le bouton de commande de déverrouillage (3), pour cela :
 - Tourner à fond le bouton de commande de verrouillage (4) dans le sens de la flèche « a »
 - Appuyer sur le bord du bouton et le faire basculer.
 - Glisser un reglet sous le bouton du côté opposé. Faire levier et dégager le bouton (3).
- b) Déposer les vis (6) et (7) et leurs rondelles plates.
Désaccoupler la poignée de la tige de commande à distance.
Déposer la poignée intérieure.

8630



5161

**8. Déposer la serrure :**

Déposer les vis (1), (2) et (3) de fixation de la serrure.

Déposer le boîtier extérieur (4) et la plaque de boîtier extérieur (5).

Dégager la serrure de la porte.

9. Déposer la poignée extérieure (9) :

Déposer les écrous et rondelles (7) de fixation de la poignée extérieure.

Dégager l'étrier (6) et la plaque renfort (8).

Déposer la poignée extérieure (9).

10. Déposer le pivot supérieur et le pivot inférieur de porte.

Déposer les vis de fixation des pivots.

(Ne pas égarer les cales de réglage).

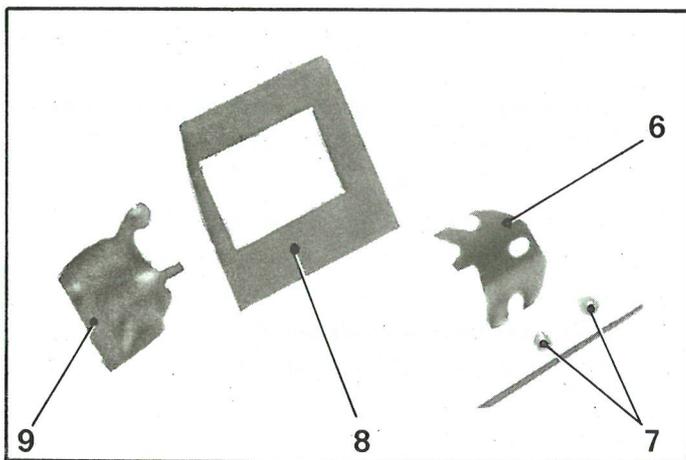
Repérer le calage sous les pivots.

11. Déposer le tirant de porte.

Déposer les deux écrous de fixation et leurs rondelles.

Déposer le tirant.

5197

**HABILLAGE****12. Poser le tirant de porte.**

Mettre le tirant en place.

Serrer les deux écrous de fixation.

13. Poser le pivot inférieur et le pivot supérieur de porte.**14. Poser la serrure :**

Mettre la serrure en place dans la porte.

Poser le boîtier extérieur (4) avec sa plaque (5). Poser et serrer les vis (1), (2) et (3) de fixation de la serrure.

15. Poser la poignée extérieure :

Mettre la commande extérieure de serrure (9) en place.

Poser le renfort intérieur (8) et l'étrier (6).

Positionner et fixer la commande extérieure de serrure à l'aide des écrous (7) (rondelle plate).

16. Poser la poignée intérieure :

Accoupler la poignée à la tige de commande à distance.

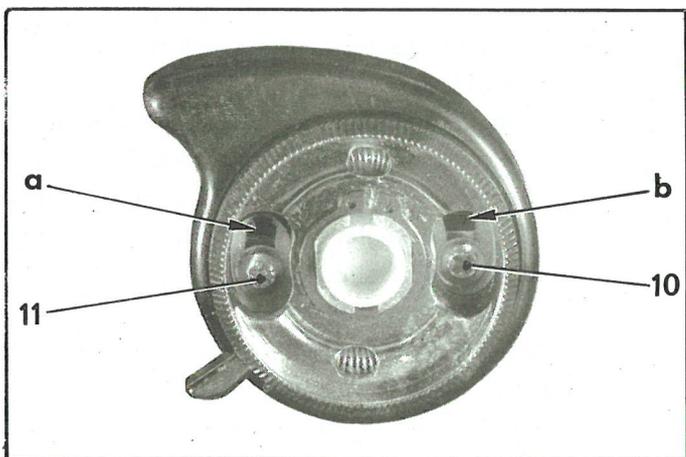
Mettre la poignée en place sur la porte, et la fixer à l'aide des deux vis (10) et (11).

Orienter la poignée de façon à obtenir un verrouillage et un déverrouillage correct de la porte. S'il y a lieu déplacer les vis de fixation (10) et (11) dans les boutonnières «a» et «b».

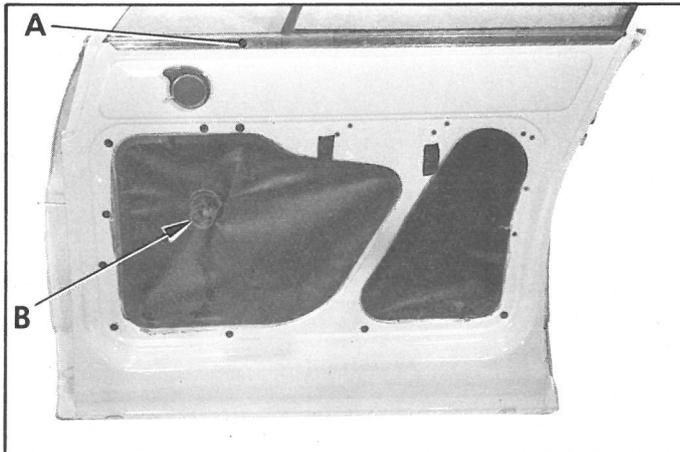
Bloquer les vis quand le réglage est obtenu.

Poser le bouton de commande de déverrouillage (il suffit de l'enfoncer dans son logement).

5158



8630



17. Poser les coulisses en feutre.

18. Poser les glaces de porte :

(Voir Op. AM. 961-4 et AM. 961-4α).

19. Poser les lèche-glaces intérieur et extérieur :

A l'aide de rivets «POP» fixer le lèche-glace intérieur **A**.

Poser la baguette extérieure avec ses agrafes.

20. Poser le panneau garni intérieur :

a) Poser les bouchons d'étanchéité des agrafes de fixation du panneau.

Coller les feuilles d'étanchéité.

Mettre en place le ressort **B**.

Présenter la garniture intérieure et l'agrafer sur la portière.

b) Poser l'accoudoir (vis (1)).

c) Poser la coupelle de lève-glace et fixer (en l'orientant correctement) la manivelle de lève-glace à l'aide de sa goupille de fixation.

21. Poser le rétroviseur extérieur (côté gauche).

22. Poser la porte sur le véhicule :

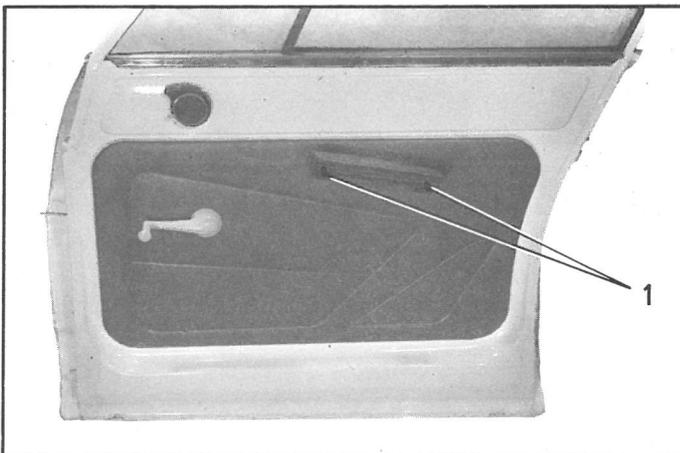
(Voir Op. AM. 841-1).

23. Régler la porte :

(Voir Op. AM. 841-0).

Manuel 854-5

8629



REGLAGE D'UNE PORTE LATÉRALE ARRIÈRE.

1. Desserrer les vis de fixation de la gâche.

2. Monter les supports (1) de vis de pivot :

Interposer entre le pied milieu et les supports de pivot une cale de réglage (2) de 2 mm d'épaisseur. Poser les vis de fixation (3), (4) et (5) *sans les serrer* (rondelle plate sous tête).

3. Mettre la porte en place sur les pivots préalablement graissés.

4. Régler la porte longitudinalement :

Déplacer d'avant en arrière les supports de pivot pour obtenir entre la contreplaque de la gâche et la plaque de boîtier de serrure un jeu de 2 mm tout en conservant un jeu ($J = 8 \pm 2$ mm) constant entre l'encadrement et la porte. Si nécessaire placer des cales de réglage sous la gâche.

Le bord avant de la porte arrière doit être parallèle à celui de la porte avant à 2 mm près, sinon déplacer l'un des supports de pivot.

Serrer les vis de fixation (3), (4) et (5).

5. Régler la hauteur :

Agir sur les vis de pivot pour obtenir un jeu ($J = 8 \pm 2$ mm) entre le bord supérieur de la porte et la rallonge de custode.

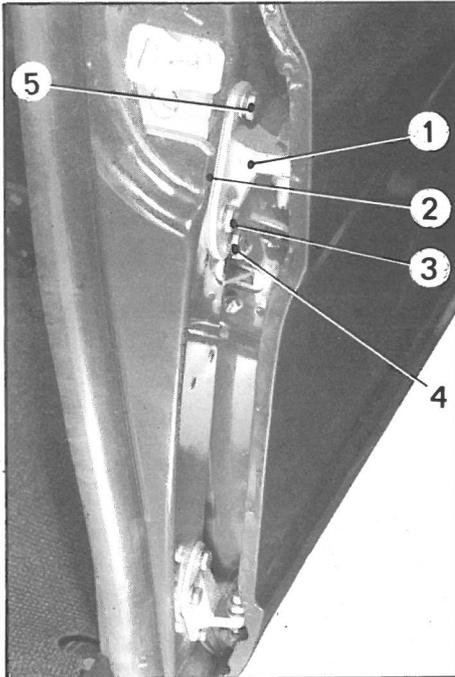
Le bord supérieur de la porte et la ligne de lumière doivent être alignés sur ceux de la porte avant à 1 mm près.

6. Régler la porte latéralement :

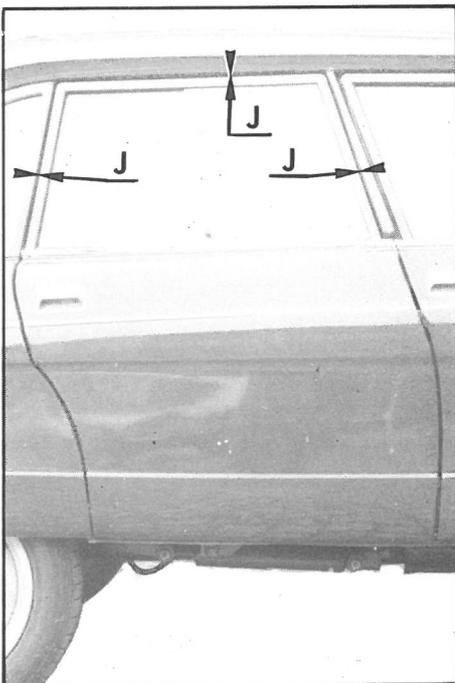
La porte arrière doit être dans le même plan que la porte avant ou en retrait de 1 mm maxi. Si nécessaire interposer des cales de réglage (2) entre le pied milieu et les supports de pivots.

7. Régler la gâche de porte et vérifier le fonctionnement de la serrure.

5163

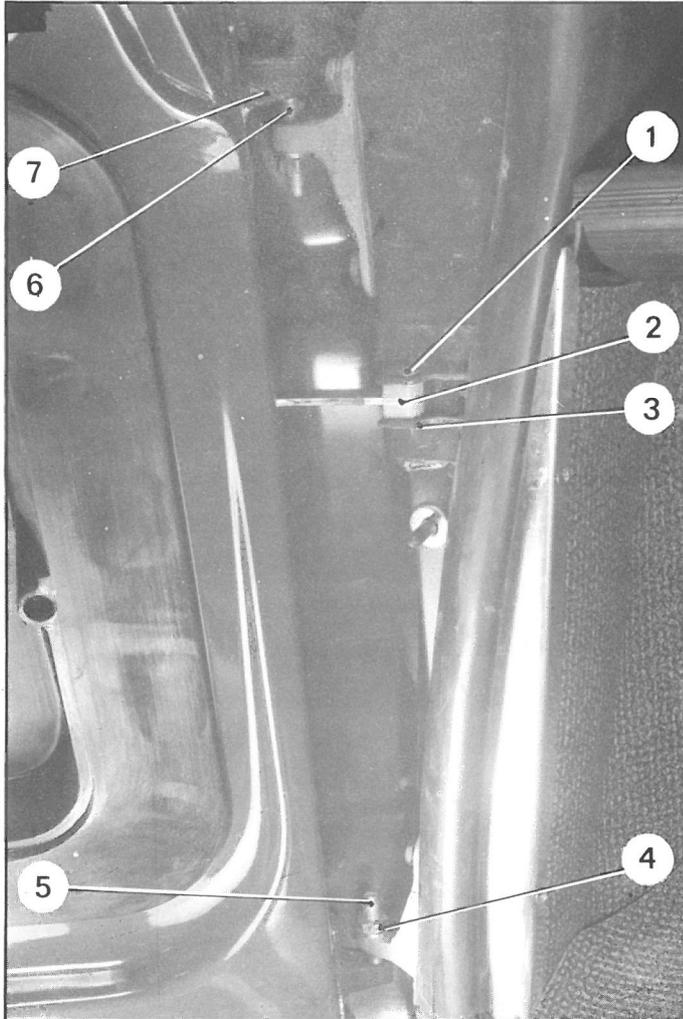


5238



REPLACEMENT D'UNE PORTE LATÉRALE ARRIÈRE

5164



DEPOSE.

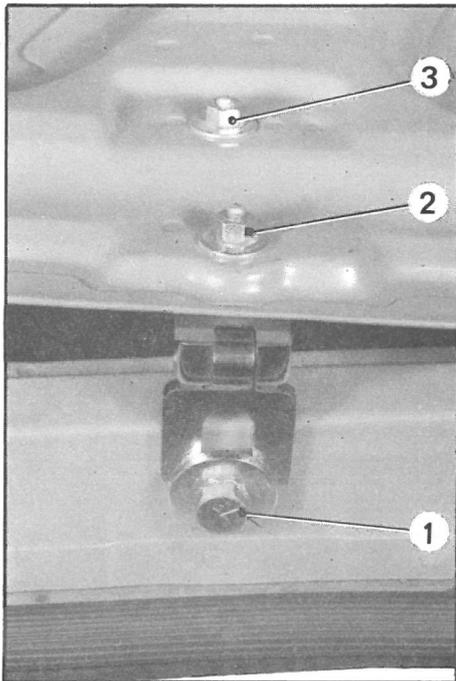
1. Déposer l'axe (1) du tirant de porte (2).
Dégager le tirant de porte de la chape (3).
2. Desserrer l'écrou (4) du pivot inférieur.
3. Desserrer la vis (5) de façon à la dégager du pivot inférieur.
4. Déposer la porte arrière en la faisant basculer et en la soulevant.

POSE.

5. Engager le pivot supérieur (7) de la porte sur la vis (6).
6. Serrer la vis (5) de façon à supprimer le jeu de la porte.
7. Serrer l'écrou (4).
8. Engager le tirant (2) dans la chape (3) et monter l'axe (1).
9. Régler la porte (voir Opération AM. 842-0).

REGLAGE DE LA PORTE DE COFFRE ARRIERE.

5002



1. Régler la porte de coffre en hauteur :

Débloquer de chaque côté la vis (1) de fixation de charnière sur la caisse.

Le désaffleurement de la porte de coffre par rapport à la baie de lunette arrière doit être nul (à 1 mm près).

Serrer la vis (1) de fixation de charnière.

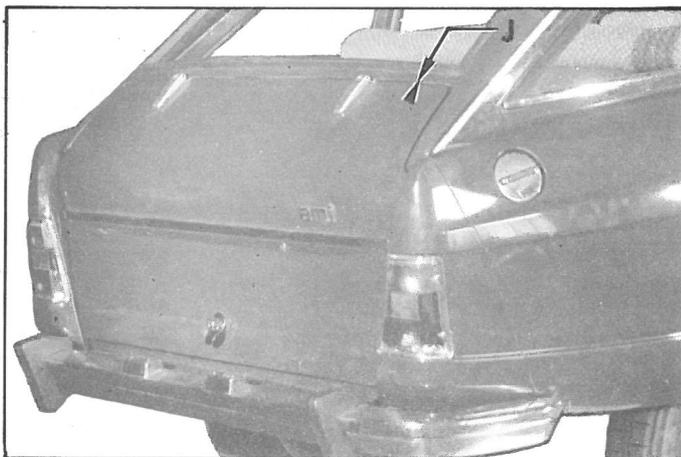
2. Régler la porte de coffre latéralement :

Débloquer de chaque côté les écrous (2) et (3) de fixation de charnière sur la porte.

Répartir les jeux entre ailes et porte de coffre, tout en conservant un jeu ($J = 8 \pm 2$ mm) sur toute la longueur de la porte.

Serrer les écrous (2) et (3).

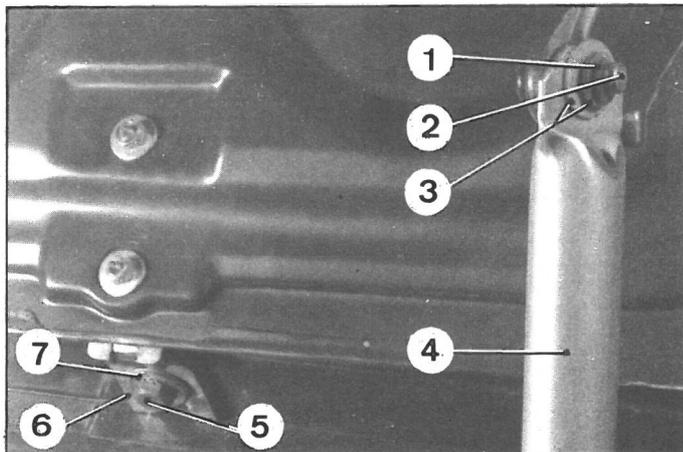
5233



3. Régler l'engâchage de la serrure de porte de coffre en déplaçant la serrure ou la gâche dans leurs boutonnières.

REPLACEMENT D'UNE PORTE DE COFFRE ARRIERE

5168



DEPOSE.

1. Dégager le circlips (1) et les deux rondelles plates (3) de l'axe d'articulation (2).
2. Dégager la béquille (4) de porte de coffre de son axe (2).
3. Desserrer de chaque côté, la vis (5) de fixation des charnières (6) sur la caisse.
4. Déposer la porte de coffre en la soulevant.

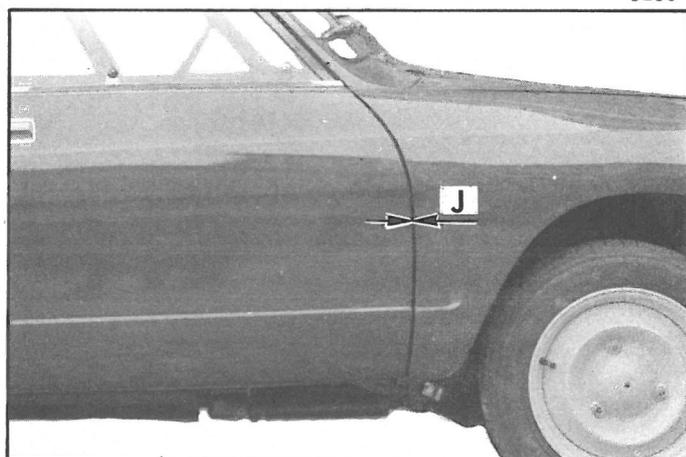
POSE.

5. Présenter la porte de coffre, engager les charnières (6) sur la vis (5) et sous la rondelle (7) de chaque côté.
6. Serrer les vis (5).
7. Monter la béquille (4) de porte de coffre, les deux rondelles plates (3), le circlips (1) sur l'axe (2).
8. Régler la porte de coffre. (Voir Op. AM. 844-0).

REGLAGE DES AILES AVANT ET ARRIERE.

REGLAGE D'UNE AILE AVANT.

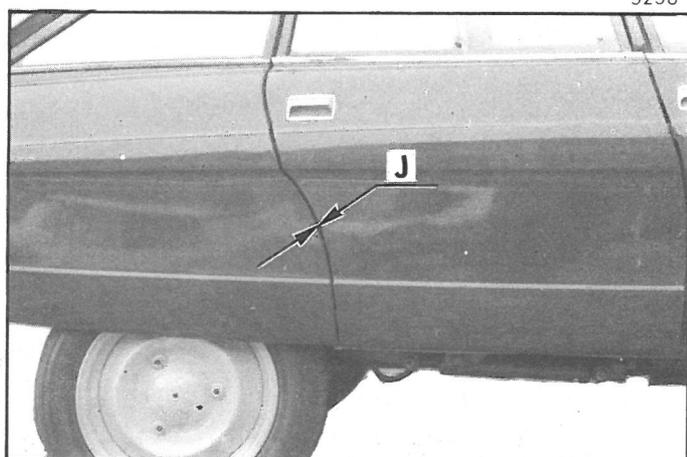
1. Le jeu **J** entre aile et porte avant doit être régulier sur toute la hauteur.
2. La ligne de lumière doit se trouver à 1 mm près à la même hauteur que celle de la porte avant.
3. S'assurer que la porte avant est en retrait de 1 mm par rapport aux ailes avant.
4. Ces divers réglages sont obtenus en utilisant les boutonnières de fixation de l'aile. Toutefois on peut être amené à modifier le retrait de la porte avant en modifiant le calage sous les supports de vis de pivot (Voir Op. AM. 841-0).
5. Bloquer les vis de fixation de l'aile après réglage.



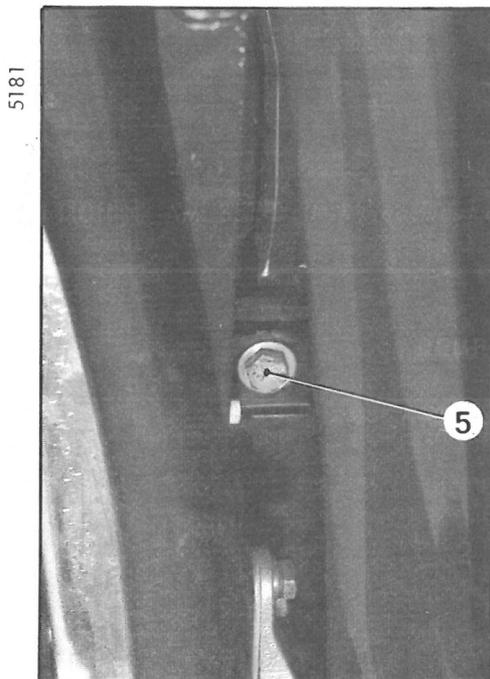
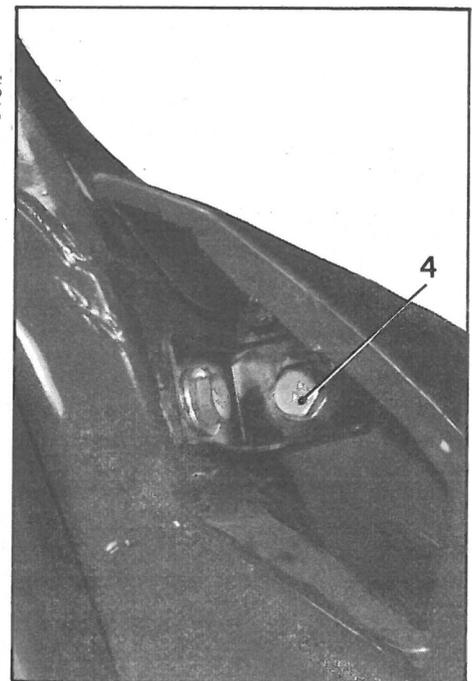
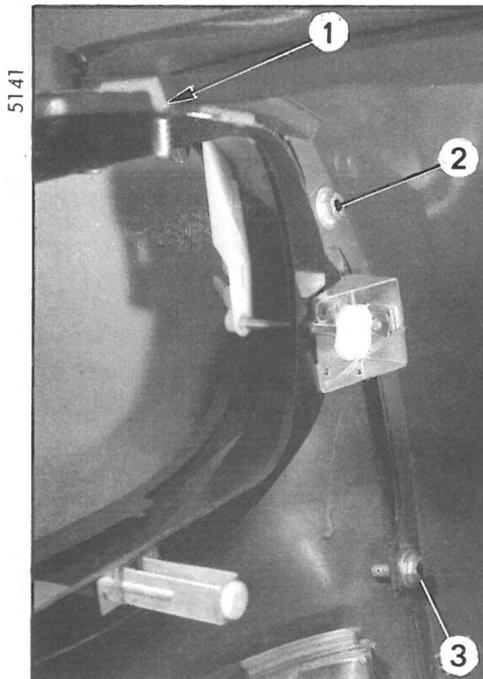
Manuel 854-5

REGLAGE D'UNE AILE ARRIERE.

6. Régler la hauteur à l'avant de l'aile arrière :
Le bord supérieur de l'aile arrière doit se trouver à 1 mm près dans le prolongement du bord supérieur de la porte arrière ou à la rigueur légèrement en retrait.
7. Régler l'aile arrière de façon à obtenir un jeu **J** régulier.
Le retrait de l'aile arrière par rapport à la porte arrière ne doit pas excéder 2 mm.
Ces divers réglages sont obtenus en utilisant les boutonnières de fixation de l'aile.
8. Bloquer les vis de fixation de l'aile après réglage.



REPLACEMENT D'UNE AILE AVANT



Manuel 854-5

5181

5182

POSE

4. Présenter l'aile avant, porte avant ouverte.
Prendre soin de ne pas abimer la peinture sur la tôle d'habillage et sur la porte avant.
5. Accoupler l'aile avant sur l'unit avant.
Poser et serrer les deux vis (4) et (5)
(rondelle plate large sous tête).
6. Accoupler l'aile avant sur la tôle d'habillage.
Poser et serrer :
 - la vis (1) sur le dessus,
 - les vis (2) et (3) à l'intérieur.
7. Régler la position de l'aile (Voir Op. AM. 851-0).

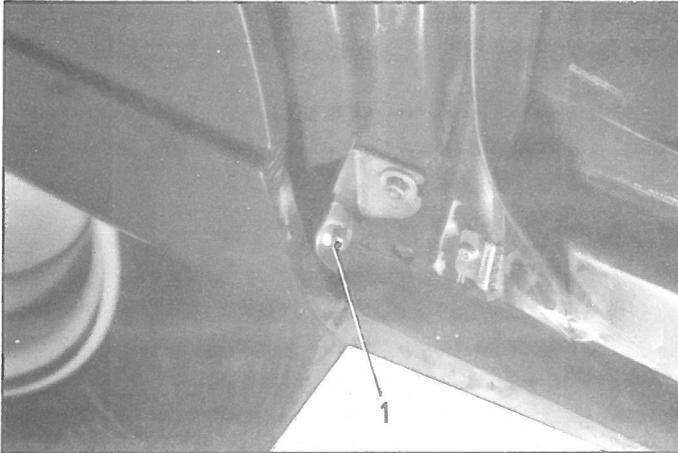
POSE

1. Désaccoupler l'aile avant de la tôle d'habillage.
Déposer les vis (1) sur le dessus et les vis (2)
et (3) à l'intérieur.
2. Désaccoupler l'aile avant de l'unit avant.
Ouvrir la porte avant pour avoir accès aux deux
vis de fixation sur l'unit avant.
Déposer la vis (4) en haut et la vis (5) en bas.
3. Déposer l'aile avant.

REPLACEMENT D'UNE AILE ARRIERE

DEPOSE

5172

**1. Déposer le feu arrière :**

Déposer les quatre vis de fixation du couvercle de feu arrière.

Déposer le couvercle de feu arrière et son joint. Déposer les vis (5) et (6) de la platine de feu arrière.

Déconnecter les trois fils d'alimentation du feu arrière.

Déposer la platine de feu arrière.

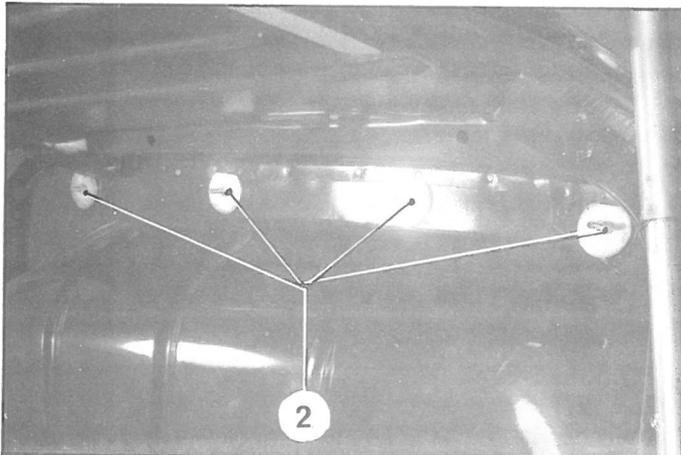
2. Sur l'aile droite seulement :

Désaccoupler la tubulure de remplissage d'essence, pour cela :

Déposer le bouchon de la tubulure afin d'avoir accès aux vis de fixation sur l'aile arrière.

Déposer les trois vis et leurs rondelles plates.

5169

**3. Désaccoupler l'aile arrière :**

- du pied arrière :

Déposer la vis (1).

- du passage de roue :

A l'intérieur du coffre, déposer les écrous et les rondelles (2).

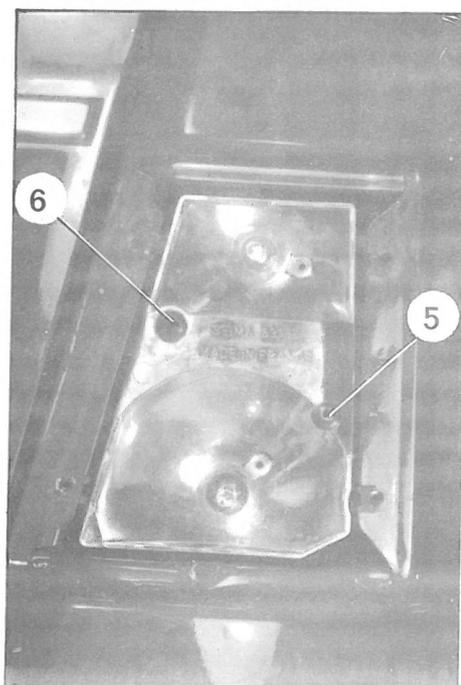
- en dessous :

Déposer :

- la vis (3) et sa rondelle,

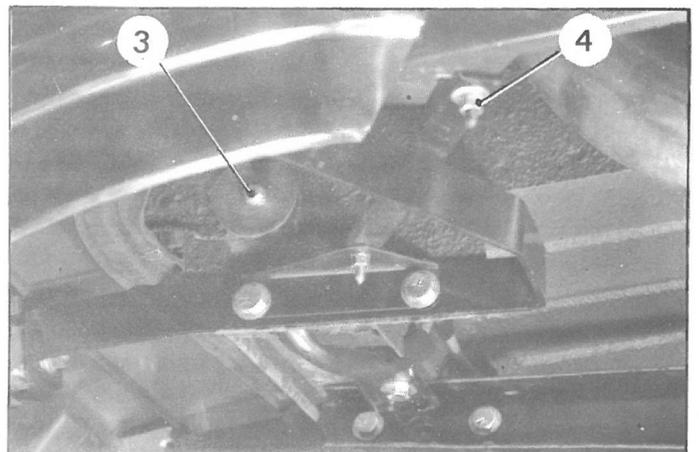
- l'écrou (4) et sa rondelle.

5171

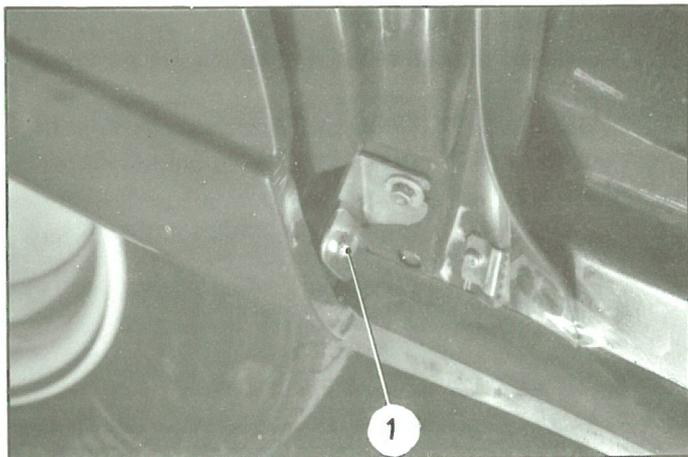
**4. Déposer l'aile arrière.**

ATTENTION : Protéger la peinture de l'aile arrière en interposant un chiffon entre l'angle du pare-chocs et l'aile arrière.

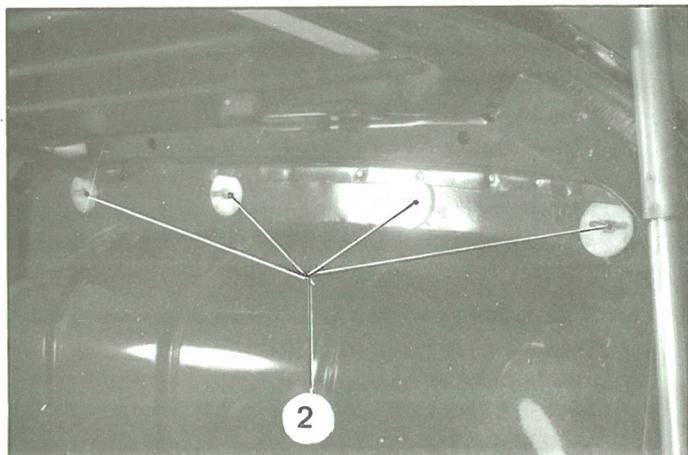
5170



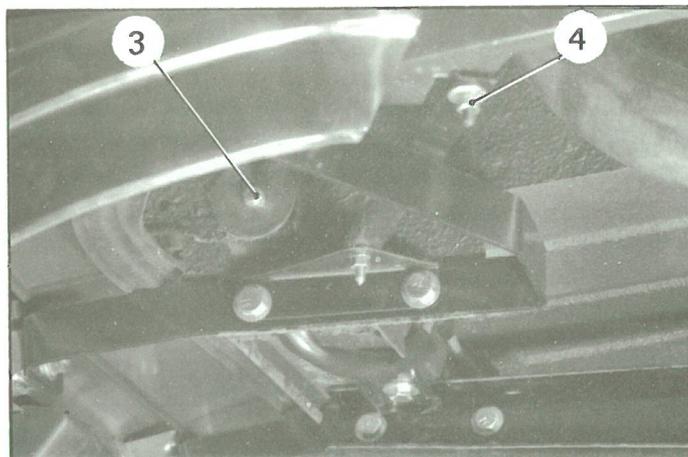
5172



5169



5171



POSE

5. Présenter l'aile arrière

Engager le faisceau du feu arrière dans le trou de l'aile.

Poser et serrer les écrous (2) à l'intérieur du coffre (rondelle plate large sous tête).

Poser et serrer en dessous la vis (3) et l'écrou (4) (rondelles plates).

6. Sur l'aile arrière droite :

Accoupler la tubulure de remplissage d'essence.

Poser et serrer les trois vis de fixation (rondelle plate sous tête).

Poser le bouchon de remplissage.

7. Poser le feu arrière :

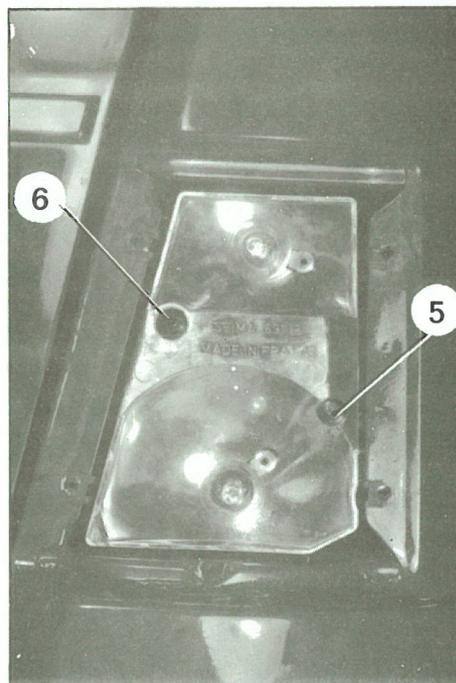
Connecter les fils du faisceau sur la platine.

Fixer la platine à l'aide des vis (5) et (6).

Poser le couvercle de feu arrière. Le fixer à l'aide de ses quatre vis.

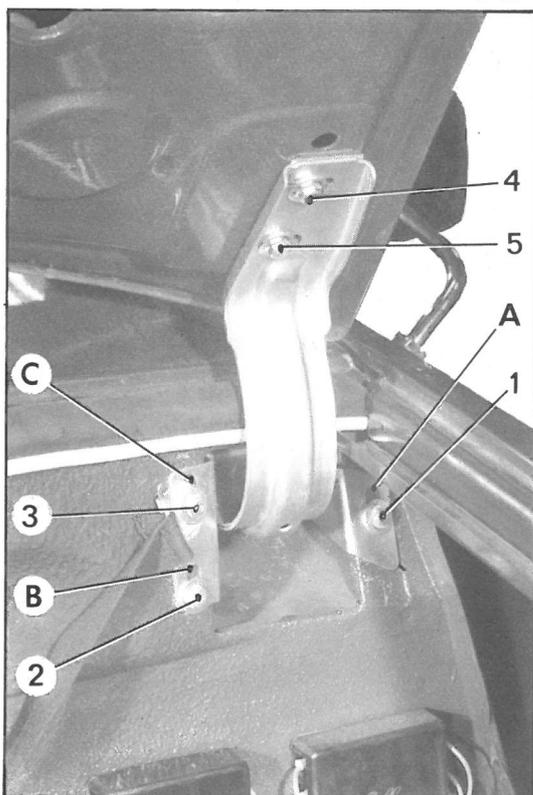
8. Régler l'aile arrière (Voir Op. AM. 851-0).

5170



REGLAGE D'UN CAPOT.

5125



1. Desserrer les vis de fixation (1), (2) et (3) du support de charnière et régler la hauteur du capot, par rapport au bord supérieur de l'aile avant, en utilisant les boutonnières (A), (B) et (C).

2. Bloquer les vis de fixation (1), (2) et (3).

3. Régler l'autre côté du capot.

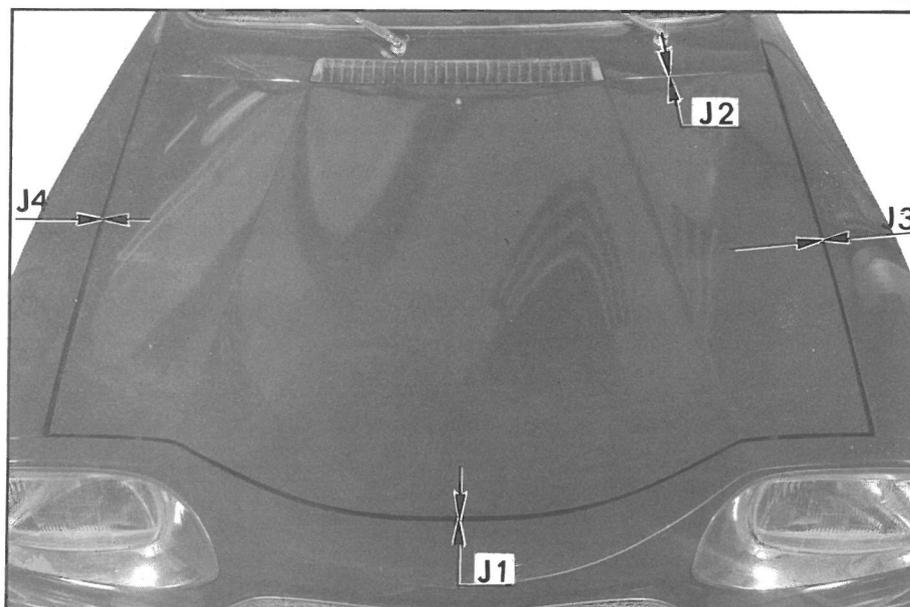
4. Desserrer les vis (4) et (5) de la charnière, des deux côtés du capot.

Régler le capot pour obtenir un jeu régulier et sensiblement égal entre (J1) et (J2) d'une part, et (J3) et (J4) d'autre part, en utilisant les boutonnières du capot pour (J1) et (J2) et les boutonnières de la charnière pour (J3) et (J4).

5. Bloquer les vis de fixation (4) et (5).

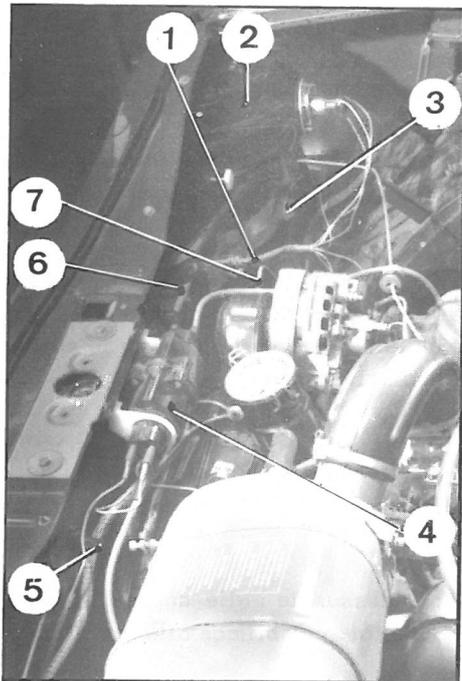
Manuel 854-5

4923



REPLACEMENT D'UNE TOLE D'HABILLAGE

5131



5130

DEPOSE.

1. Maintenir le capot ouvert à l'aide d'une cordelette en évitant de venir buter sur l'auvent supérieur de caisse.
2. Déposer la béquille de capot.
3. Déconnecter le câble de masse de la borne négative de la batterie.
4. Déconnecter le faisceau électrique (1),
 - des phares (2)
 - de la bobine (4)
 - de l'avertisseur (7)
 - des lanternes et clignotants (3).

Déconnecter le fil de masse sur le demi-carter de ventilation.

Détacher les colliers plastique (5) et (6) de fixation du faisceau sur la tôle de recyclage.

Déconnecter le fil de masse des lanternes et clignotants.

Poser le faisceau sur le passage de roue gauche.

5. Déconnecter de la bobine (4),

- les fils de bougies,
- le fil de l'allumeur.

6. Désaccoupler les commandes,

- a) d'ouverture de capot.

Retirer l'épingle de l'axe d'articulation de la biellette (8).

Dégager la biellette de son axe, la faire pivoter autour de la tige de commande (9) dans le sens de la flèche (α) de façon à amener la fente de la biellette en face du cran de la tige de commande (9).

Dégager la biellette (8) de la tige de commande (9).

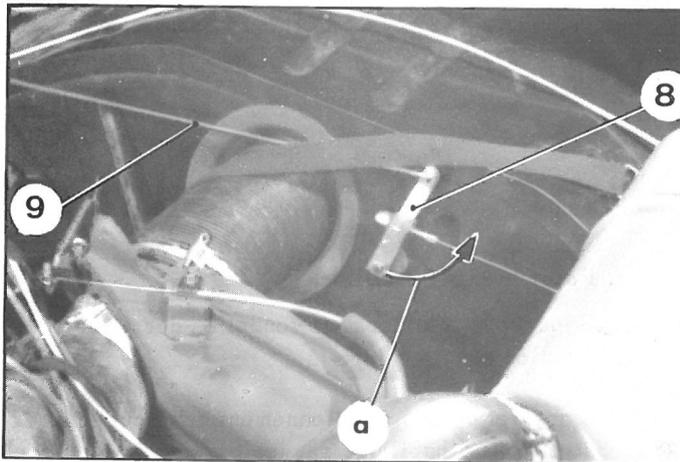
Dégager le câble de la patte d'arrêt sur le passage de roue et le rabattre sur la tôle d'habillage.

- b) de réglage des phares.

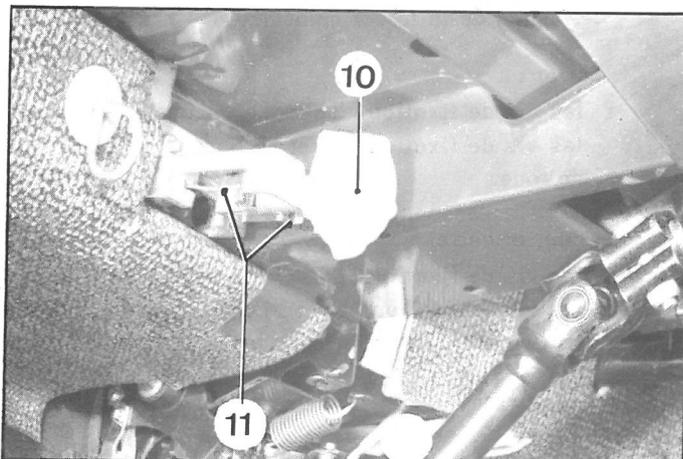
A l'intérieur du véhicule, sous la tablette d'auvent, desserrer le bouton de commande (10) de façon à dégager les câbles de commande (11).

Dégager le câble de commande de la tôle d'auvent et les rabattre sur la tôle d'habillage.

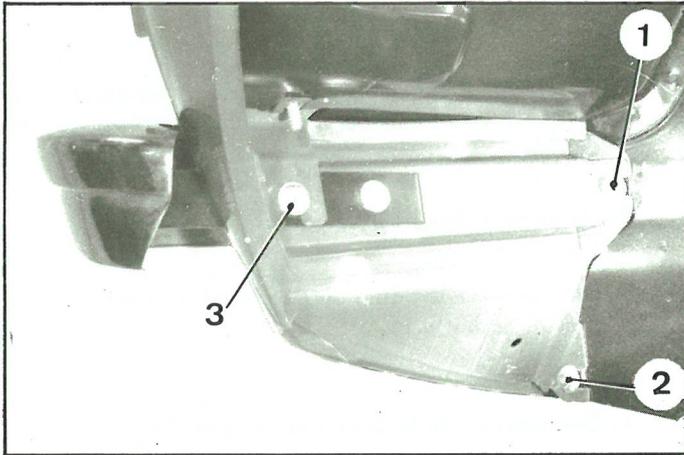
Manuel 854-5



5143



5118



7. Déposer la tôle d'habillage.

A l'extérieur et à l'intérieur du passage de roue, desserrer de chaque côté les deux vis (1) et (2) et déposer la vis (3) de liaison passage de roue-tôle d'habillage.

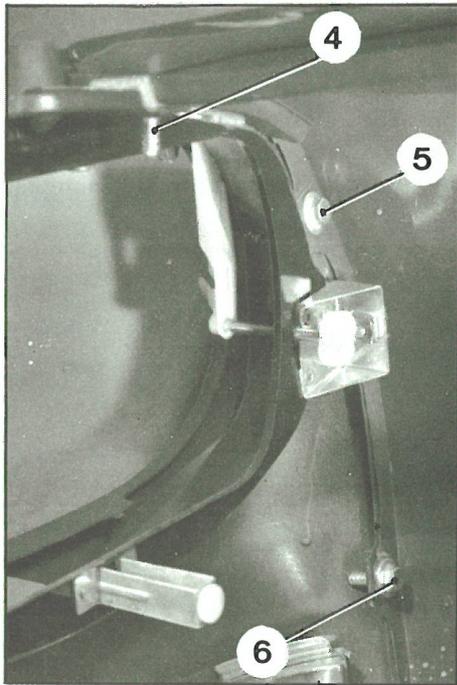
A l'intérieur, et de chaque côté, déposer les vis (5) et (6) de liaison tôle d'habillage-aile avant ainsi que la vis (7) sur le support de tôle d'habillage.

Desserrer la vis (8) sur le support de la tôle d'habillage.

Sur le dessus de l'aile, déposer la vis (4) de liaison tôle d'habillage-aile

Déposer la tôle d'habillage.

5141



POSE.

8. Poser la tôle d'habillage.

Engager la tôle sous les rondelles des vis (8) de fixation sur les supports.

S'assurer du bon positionnement des boutonnières de la tôle d'habillage sur les passages de roue avant (rondelle sous tête de vis).

Régler la position des ailes. Elles doivent affleurer les bords de la tôle d'habillage.

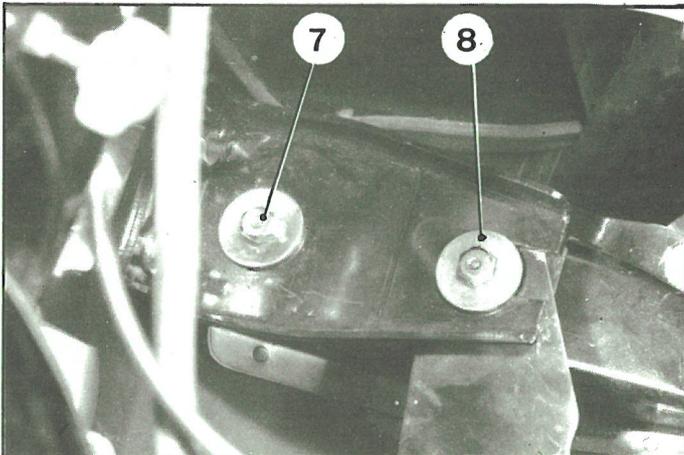
Serrer :

- les vis de fixation (8) sur les supports,
- les vis de fixation (1) et (2) sur le passage de roue.

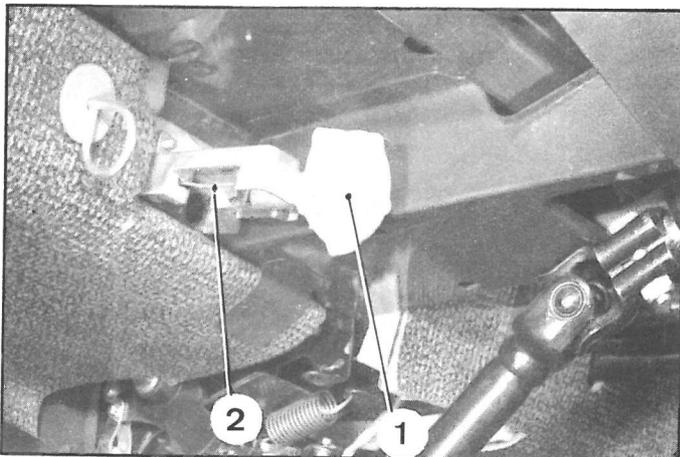
Poser et serrer :

- les vis de fixation (3) sur le passage de roue,
- les vis de fixation (4), (5) et (6) sur les ailes,
- les vis de fixation (7) sur les supports.

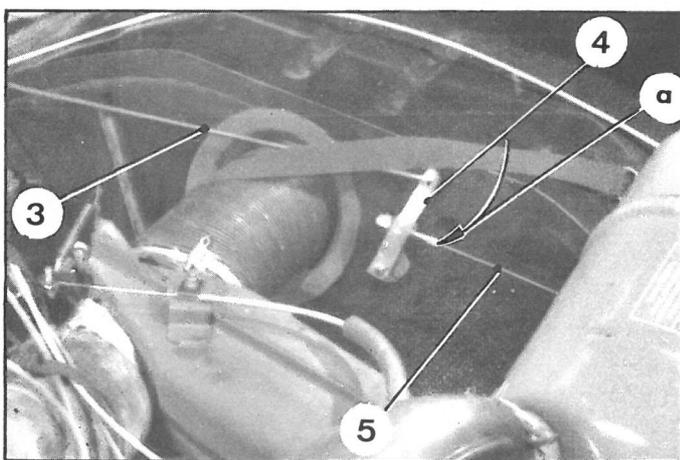
5140



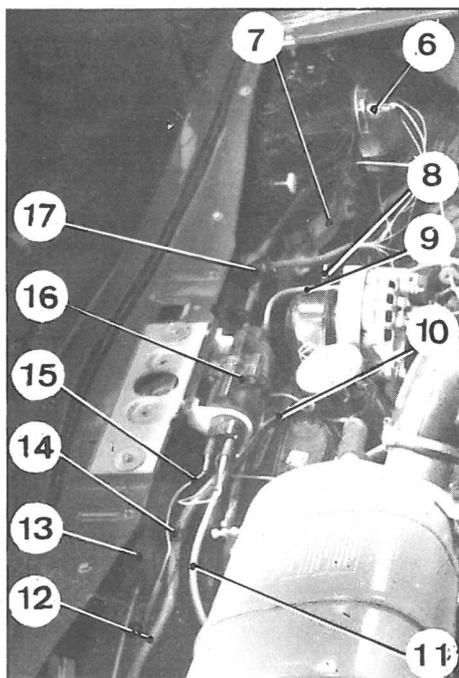
5143



5130



5131



9. Monter les commandes.

a) de phares : Engager les câbles de commandes (2) par les trous pratiqués dans l'auvent, les accoupler au bouton de manoeuvre (1).

Tendre les câbles. Faire glisser sur la caisse les caoutchoucs d'étanchéité et les mettre en place dans les trous de l'auvent.

b) d'ouverture de capot : Monter la biellette (4) sur la tige de commande (3), la faire pivoter dans le sens de la flèche (a).

Engager le câble d'ouverture (5) du capot sur la patte d'arrêt de gaine prévue sur le passage de roue.

Monter la biellette sur son axe. Poser l'épingle d'arrêt de biellette.

10. Connecter le faisceau électrique.

Fixer le faisceau (12) sur la tôle de recyclage (13) à l'aide des deux colliers (14) et (17).

Connecter les fils sur :

- les phares (6),
- les lanternes et clignotants (7),
- l'avertisseur (8),
- la bobine (16).

Connecter le fil de masse (10) sur la tôle de recyclage (13) et le fil de masse sur les lanternes et clignotants.

11. Connecter sur la bobine,

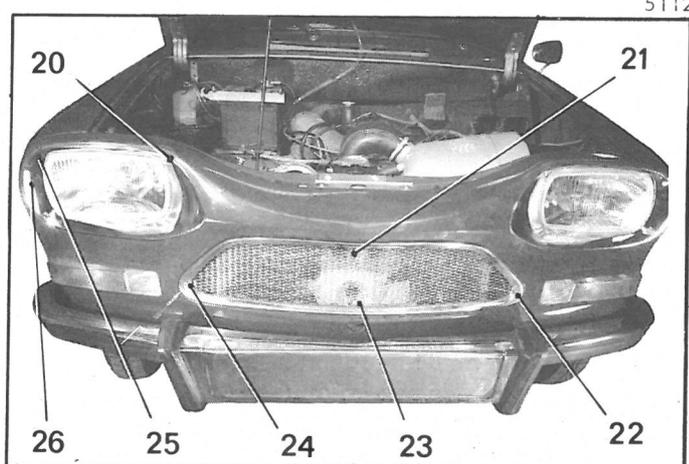
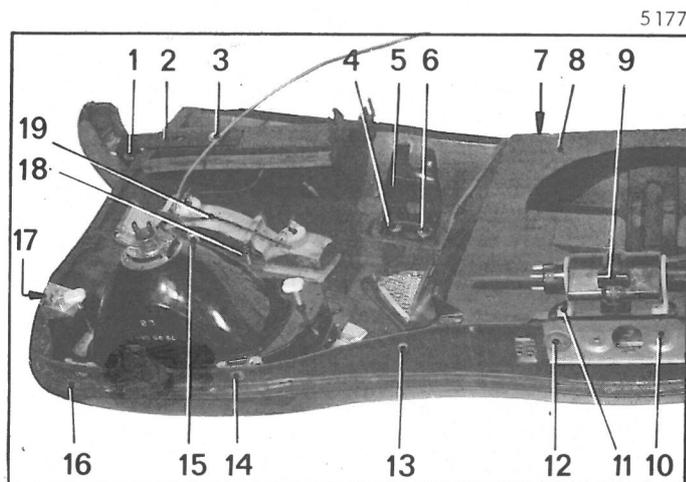
- les fils des bougies (14) et (9),
- le fil de l'allumeur (15).

12. Poser la béquille de capot.

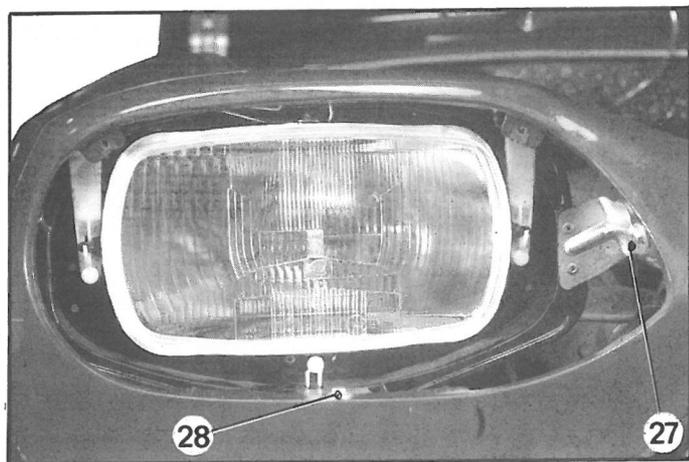
13. Connecter le câble à la borne de la batterie.

14. Régler le capot et sa fermeture (Voir Opération correspondante).

DESHABILLAGE ET HABILLAGE D'UNE TOILE D'HABILLAGE



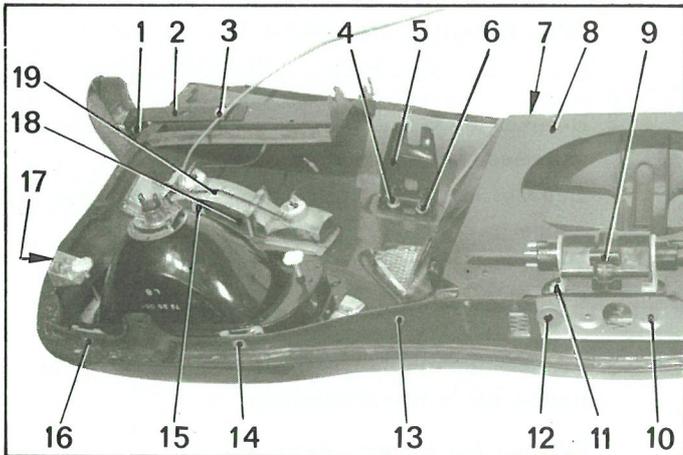
Manuel 854-5



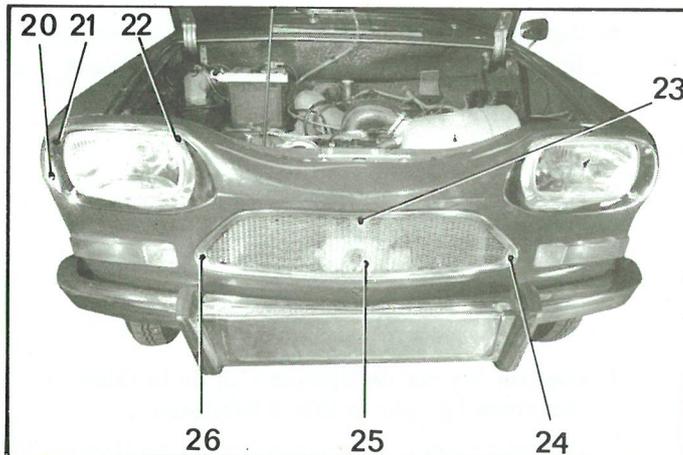
DESHABILLAGE.

1. Déposer la tôle d'habillage :
(Voir Opération AM. 853-1)
2. Déposer les vis de fixation (1) sur les supports extrêmes (2) de pare-chocs avant.
Déposer les écrous de fixation (4) et (6) sur les supports.
Déposer le pare-chocs et les deux supports avant (5).
3. Déposer les vis de fixation (3) des supports extrêmes sur la tôle d'habillage.
Déposer les supports extrêmes (2).
4. Dégager les ressorts (15) (18) et déposer les feux indicateurs de direction (19).
5. Déposer les vis de fixation (11) des supports de bobine d'allumage (9) sur la tôle d'habillage.
Déposer la bobine d'allumage et ses supports.
6. Déposer les vis de fixation (10) et (12) et dégager la serrure de capot.
7. Déposer les vis de fixation (13) de la tôle anti-recyclage (8) sur la tôle d'habillage.
Desserrer sans les déposer les vis de fixation (7) sur la tôle d'habillage (partie inférieure).
Déposer la tôle antirecyclage (8).
8. Déposer les portes de phares (26).
Déposer les vis de fixation (25) et (20) de la porte de phare sur la tôle d'habillage.
9. Déposer les vis de fixation (14) (16) (17) (27) et (28) du support de phares sur la tôle d'habillage
Déposer les supports de phares et les phares.
10. Dégager le cache-calandre plastique en le tirant.
Déposer les vis Parker de fixation (21), (22), (23) et (24) de la grille de calandre sur la tôle d'habillage.
Déposer la grille de calandre.
11. Déposer le caoutchouc d'étanchéité, du support inférieur.

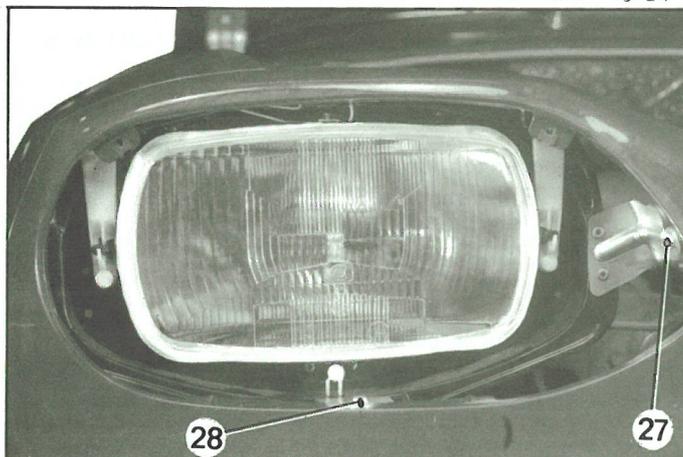
5177



5112



5124

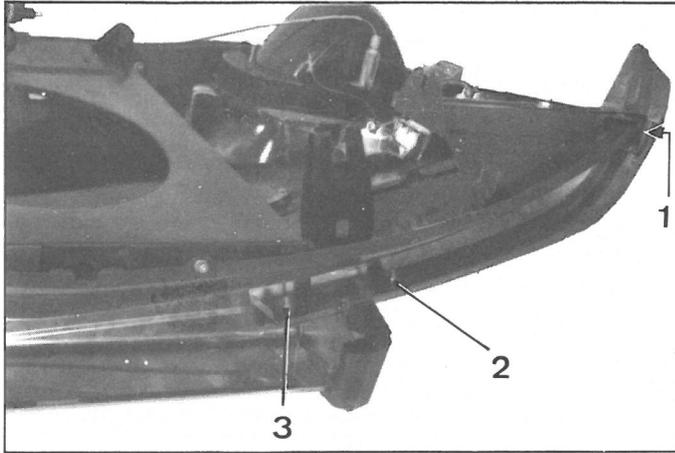


HABILLAGE.

12. Poser la tôle antirecyclage (8).
Engager les vis de fixation (7) dans leurs boutonsnières (rondelle éventail). Serrer les vis.
Poser et serrer les vis de fixation (13).
13. Poser la bobine d'allumage (9) et ses supports :
Poser le support droit. Mettre en place la bobine dans le support droit et monter le support gauche.
Serrer les vis de fixation (11) des supports.
14. Poser la serrure de capot :
Poser sans les serrer les vis de fixation (12) et (10) de la serrure.
15. Poser les feux indicateurs de direction (19) :
Présenter les feux par l'intérieur. Les fixer par leurs ressorts (15) et (18).
16. Poser les phares et leurs supports :
Présenter les phares et leurs supports.
Poser et serrer les vis de fixation (14), (16), (17), (27) et (28).
17. Poser de chaque côté les portes de phares (20).
Poser et serrer les vis de fixation (21) et (22).
18. Poser les supports extrêmes de fixation de pare-chocs avant (2).
Poser la vis de fixation (3) sans la serrer.
19. Poser le pare-chocs avant :
Présenter le pare-chocs.
Poser les supports avant (5).
Poser et serrer les écrous (4) et (6) (rondelle plate).
Poser les vis de fixation (1) sur les supports extrêmes (2) de pare-chocs.
Serrer les vis de fixation (1) et (3).
20. Coller le caoutchouc d'étanchéité sur le support inférieur.
21. Poser la tôle d'habillage :
(Voir Opération AM. 853-1).
22. Effectuer les réglages de fermeture du capot et des phares.
23. Poser la grille de calandre.
Engager la grille de calandre dans son logement.
Poser les vis Parker de fixation (23), (24), (25) et (26) et les serrer.
Poser le cache calandre.

I. REMPLACEMENT D'UN PARE-CHOC AVANT.

5178.



DEPOSE.

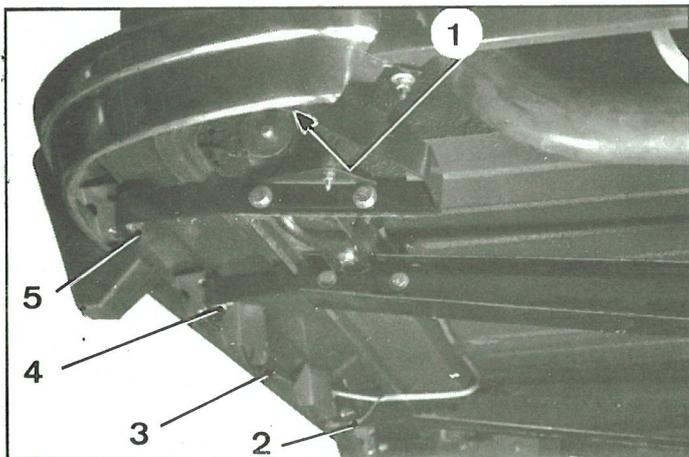
1. Déposer, de chaque côté la vis (1) de fixation du pare-chocs sur les supports extrêmes.
2. Déposer, de chaque côté les écrous (2) et (3) de fixation sur les contre-lames de pare-chocs.
3. Déposer l'ensemble pare-chocs avant.

POSE.

4. Présenter et positionner le pare-chocs avant.
5. Poser et serrer, de chaque côté, les écrous (2) et (3) de fixation sur les contre-lames de pare-chocs (rondelles plates sous les écrous).
6. Poser et serrer, de chaque côté, les vis (1) de fixation du pare-chocs sur les supports extrêmes (rondelles plates sous tête).

II. REMPLACEMENT D'UN PARE-CHOCS ARRIERE.

5170



DEPOSE.

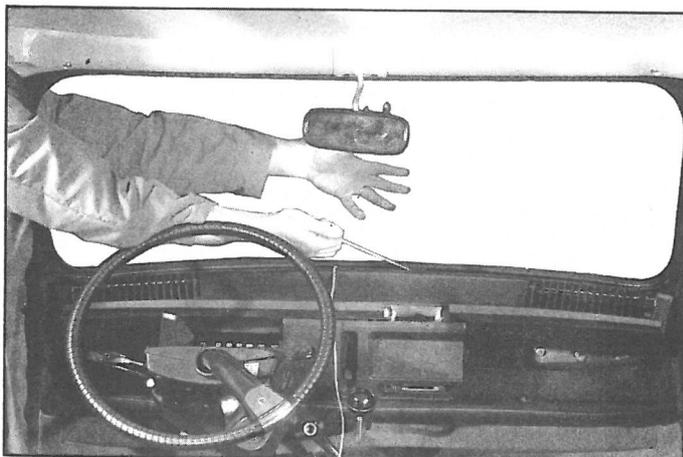
1. Déconnecter les fils d'alimentation (2) et (3) des feux éclairateurs de plaque de police.
2. Déposer, de chaque côté les écrous (4) et (5) et leurs rondelles plates.
3. Déposer, de chaque côté, les vis (1) de fixation sur les supports extrêmes.
4. Déposer le pare-chocs arrière et la tôle de finition de pare-chocs arrière.

POSE.

5. Présenter et positionner le pare-chocs arrière et la tôle de finition de pare-chocs arrière.
6. Poser et serrer, de chaque côté les vis (1) de fixation sur les supports extrêmes.
7. Poser et serrer, de chaque côté les écrous (4) et (5) de fixation sur les supports arrière (rondelles plates sous tête).
8. Connecter les fils (2) et (3) sur les feux éclairateurs de plaque de police.

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE PARE-BRISE.

5186



DEPOSE.

1. Déposer les balais d'essuie-glaces.
2. Dégager, à l'aide d'un tournevis l'extrémité du jonc d'enjolivement. Tirer sur le jonc pour le déposer.
3. Déposer la glace de pare-brise.
Couper la lèvre intérieure du caoutchouc de scellement avec un tranchet.
Déposer la glace de pare-brise en la poussant vers l'extérieur.

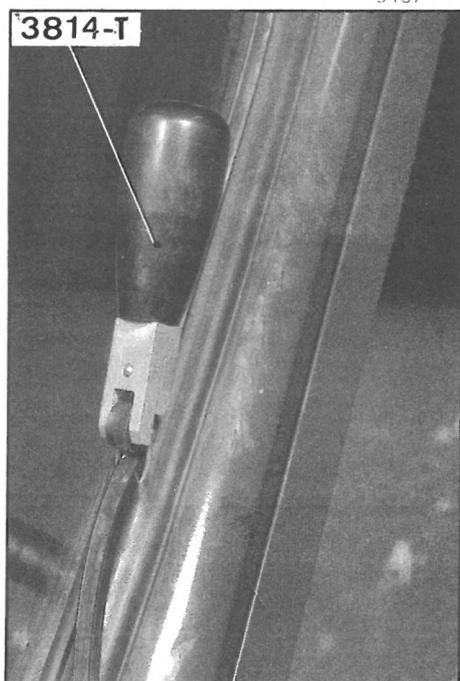
POSE.

4. Monter le caoutchouc de scellement sur le pare-brise.
5. Monter une cordelette dans la gorge du caoutchouc de scellement devant se monter sur la baie de pare-brise (les extrémités de la cordelette devront se croiser dans la partie inférieure du pare-brise).
6. Présenter le pare-brise muni de son scellement sur la baie de pare-brise par l'extérieur et faire ressortir les extrémités de la cordelette à l'intérieur.
7. Appuyer de l'extérieur sur le pare-brise tout en tirant à l'intérieur la cordelette.

NOTA : Pour éviter de déchirer la lèvre du caoutchouc de scellement, tirer la cordelette le plus près possible de la glace et parallèlement à celle-ci.

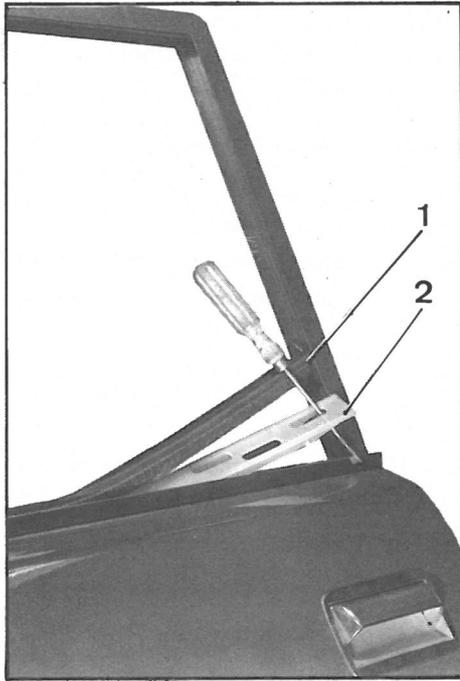
8. Finir la mise en place de la glace du pare-brise en frappant sur celle-ci de l'extérieur à l'aide d'un maillet en caoutchouc.
9. Poser le jonc d'enjolivement à l'aide de l'outil 3814-T, la jonction s'effectue en haut et au milieu de la glace de pare-brise.
10. Poser les balais d'essuie-glace.

5187



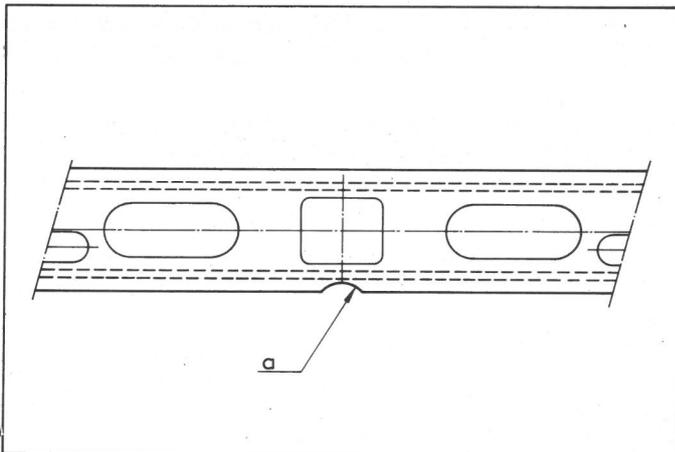
I. REMPLACEMENT DES GLACES DE PORTE LATÉRALE AVANT ET ARRIÈRE.

5210



Manuel 854-5

A 96-50



DEPOSE.

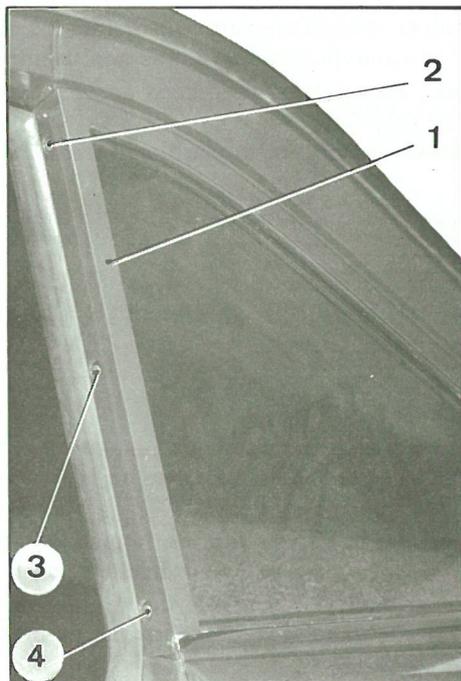
1. Glisser les deux glaces vers l'avant de la porte.
2. Déposer la coulisse verticale arrière à l'aide d'un petit tournevis (les coulisses sont maintenues dans l'encadrement de glaces par des agrafes).
3. Soulever à l'arrière la coulisse inférieure (1).
4. Déposer la cale plastique (2) en la tirant vers l'arrière.
5. Remettre la coulisse inférieure (1) à sa place dans l'encadrement.
6. **Déposer les glaces :**
 - de la porte latérale avant (→ 6/1970) :
Positionner les deux glaces au milieu de la coulisse inférieure (1).
Dégager la glace avant en l'appuyant sur la coulisse inférieure (1) pour échapper de la coulisse supérieure.
Déposer ensuite la glace arrière en procédant de la même façon.
 - de la porte arrière :
Procéder de la même façon mais en commençant par la glace arrière.
7. Déposer :
 - la coulisse inférieure (1),
 - la coulisse supérieure,
 - la coulisse verticale avant.

POSE.

8. Poser :
 - la coulisse verticale avant,
 - la coulisse supérieure,
 - la coulisse inférieure (1).
9. **Poser les glaces :**
 - Pour la porte avant (→ 6/1970) :
Placer la glace arrière au milieu de la coulisse inférieure et l'engager dans la coulisse supérieure.
Engager ensuite la glace avant.
 - Pour la porte arrière : Procéder de la même façon en commençant par la glace avant.
Faire glisser les deux glaces vers l'avant.
10. Présenter de biais la cale plastique (2) sous la coulisse inférieure (1) l'encolure centrale « a » dirigée vers l'extérieur.
11. Pousser la cale sous la coulisse. Elle se logera dans l'embouti de la porte prévue à cet effet.
12. S'assurer du coulisement correct de la glace.
13. Monter la coulisse verticale arrière.

II. REMPLACEMENT D'UNE GLACE DE CUSTODE.

5209



DEPOSE.

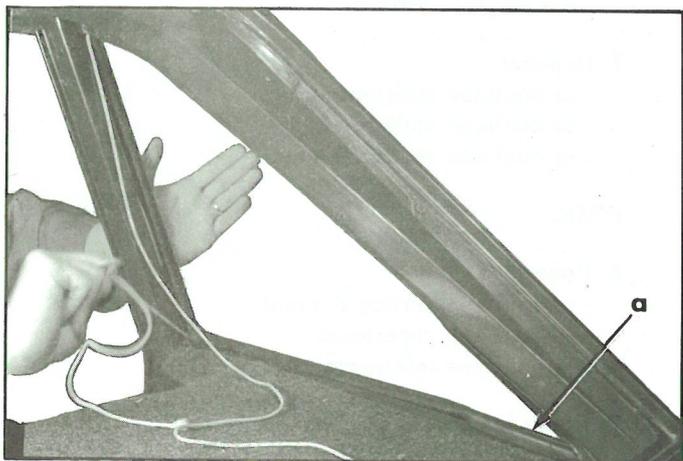
1. Déposer le profilé d'enjolivement avant de glace de custode (1); pour cela déposer :
- les vis (2), (3) et (4)
2. Déposer la glace de custode.
Exercer une pression sur la glace de l'intérieur du véhicule et à l'avant.
Dégager le caoutchouc de scellement vers le haut.
Déposer la glace de custode en la tirant vers l'avant.

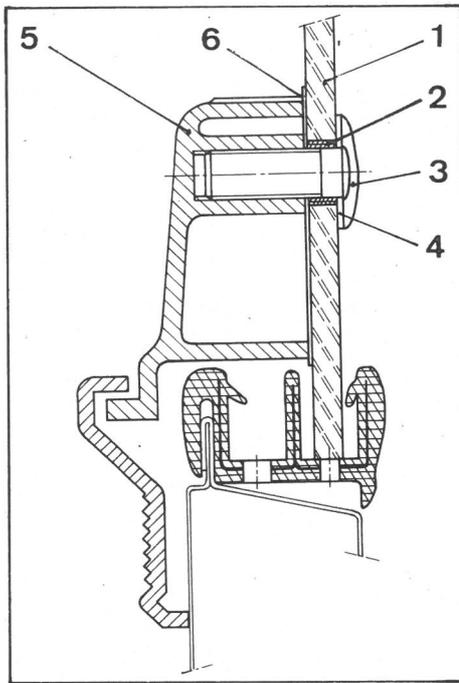
POSE.

ATTENTION : La pose de la glace de custode s'effectue avec les joncs d'enjolivements supérieur et inférieur montés sur le caoutchouc de scellement.

3. Introduire une cordelette dans la gorge du caoutchouc de scellement.
4. Présenter la glace de custode.
Engager la pointe « a » du scellement sur la baie, la cordelette à l'intérieur du véhicule.
5. Exercer une poussée, sur la glace de l'extérieur et à l'arrière.
6. Mettre le scellement en place en tirant sur la cordelette du bas puis sur la cordelette du haut.
7. Finir la mise en place de la glace de custode en frappant avec un maillet en caoutchouc.
8. Poser le profilé d'enjolivement avant (1).
Serrer les vis (2), (3) et (4).

5185





III. REMPLACEMENT D'UN BOUTON DE MANOEUVRE.

DEPOSE :

1. Déposer la vis (3), la rondelle (4), la bague d'étanchéité (2), le bouton de manoeuvre (5) et la cale caoutchouc (6).

POSE :

2. Présenter sur la glace avant (1) :
 - la bague d'étanchéité (2),
 - la cale caoutchouc (6),
 - le bouton de manoeuvre (5),
 - la vis (3) munie de sa rondelle (4)
3. Serrer la vis (3).

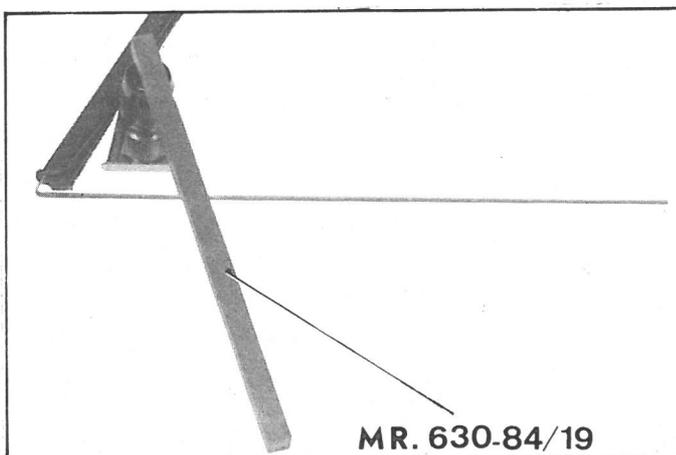
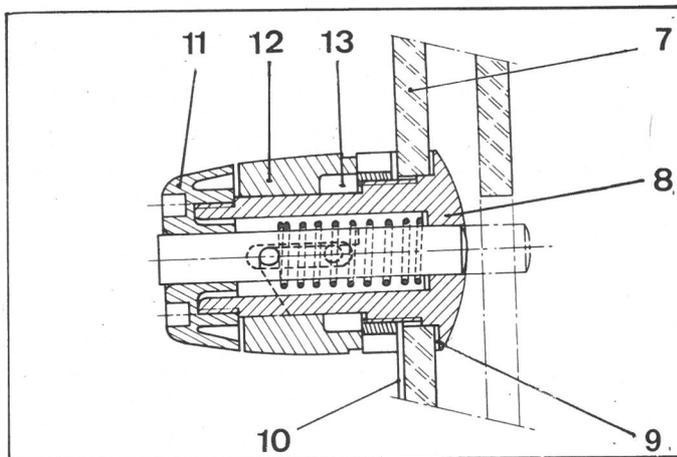
IV. REMPLACEMENT D'UN BOUTON DE BLOCAGE.

DEPOSE :

1. Déposer l'écrou (11) à l'aide de l'outil MR. 630-84/19.
- ATTENTION : L'écrou (11) possède un pas à gauche.
2. Déposer la douille de manoeuvre (12).
 3. Déposer l'écrou (13) à l'aide d'une clé à ergots.
 4. Déposer la patte de guidage (10), le bouton de blocage (8) et la rondelle antidérapante (9).

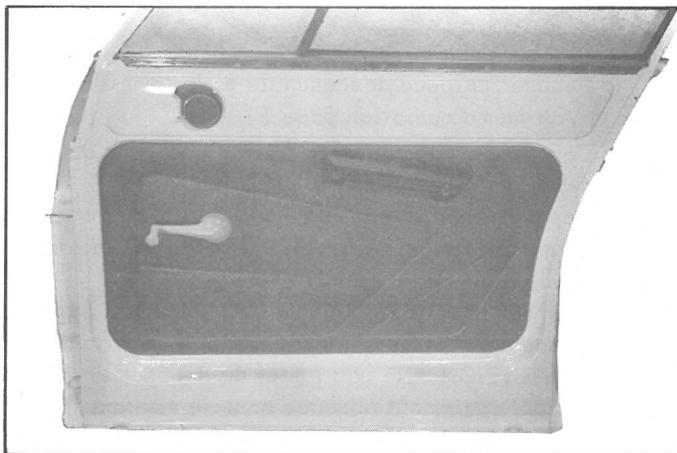
POSE :

5. Présenter sur la glace arrière (7) la patte de guidage (10), le bouton de blocage (8) muni de sa rondelle antidérapante (9) et l'écrou (13).
6. Serrer l'écrou (13).
7. Présenter sur le bouton de blocage (8), la douille de manoeuvre (12).
8. Serrer l'écrou (11).



I. REMPLACEMENT D'UN MECANISME LEVE-GLACE ET D'UNE GLACE DESCENDANTE.

8629



DEPOSE.

1. Déposer :
 - la manivelle de lève-glace et son embase (appuyer sur l'embase pour chasser la goupille),
 - l'accoudoir.

2. Dégraffer le panneau de garniture de porte.
Déposer les feuilles vinyle d'étanchéité (2) et (3).
Déposer le ressort (1).

3. Déposer les vis de fixation (4) du mécanisme de lève-glace (5).

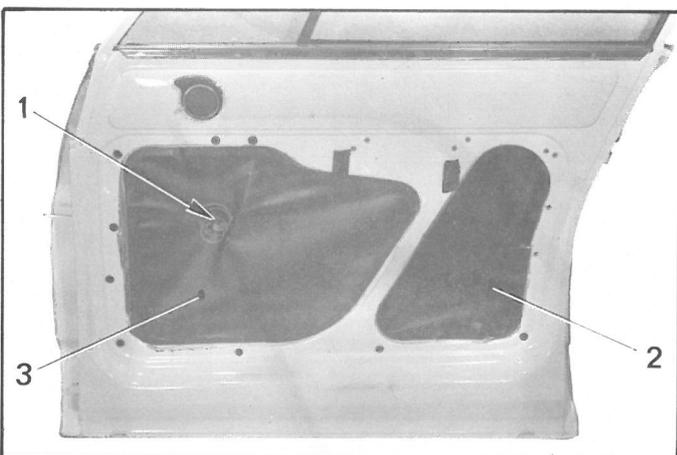
Pousser le mécanisme vers l'arrière de la porte pour dégager ses galets des supports (6) et (7) de la glace.

Dégager le mécanisme de lève-glace de la porte.

4. Déposer la glace descendante :

Faire basculer la glace vers l'avant, la faire échapper de la coulisse (9) du montant supérieur et la dégager par l'extérieur de la porte (voir photo).

8630



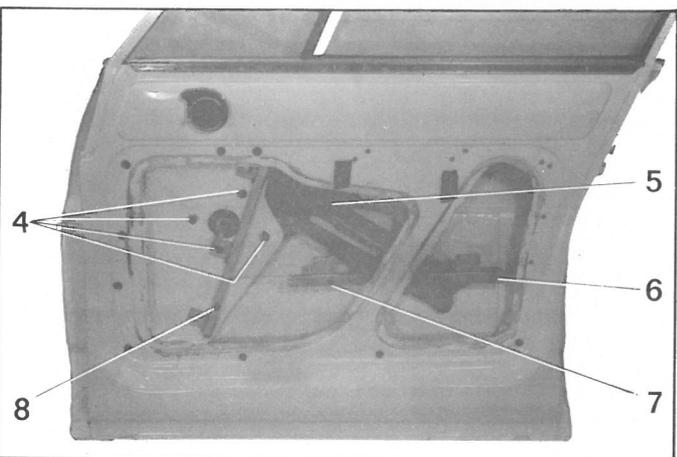
POSE.

5. Engager la glace descendante dans la porte en procédant de façon inverse qu'à la dépose.
S'assurer que la glace est bien engagée dans les coulisses, en la faisant fonctionner à la main.

6. Engager le mécanisme de lève-glace (5) dans la porte.
Engager les galets du mécanisme dans les supports de glace (6) et (7).
Fixer provisoirement le mécanisme sur son support par les vis (4) (rondelle contact).

Manuel 854-5

8631



7. Régler le lève-glace :

Positionner le mécanisme de lève-glace (5) et le montant inférieur (8) dans les boutonnières de fixation pour obtenir un guidage correct et un fonctionnement doux en manœuvrant la glace.
Serrer les vis et les écrous.

8. Coller les feuilles vinyle d'étanchéité (2) et (3) (prévoir le passage du ressort (1)).

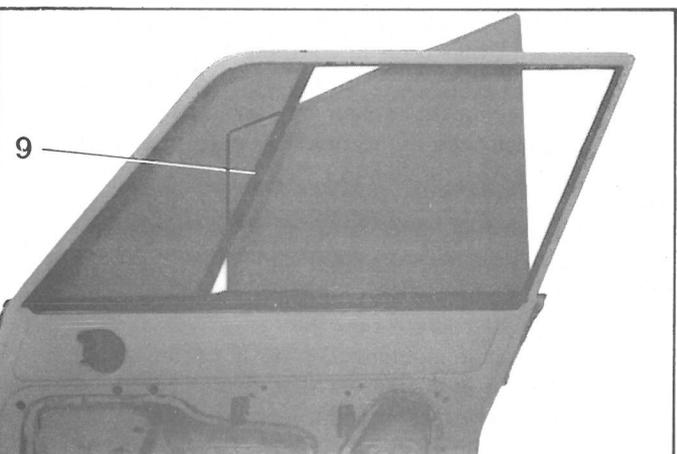
Monter des bouchons d'étanchéité neufs dans les trous d'agrafage du panneau.

Monter le panneau de garniture de la porte.

Monter l'accoudoir.

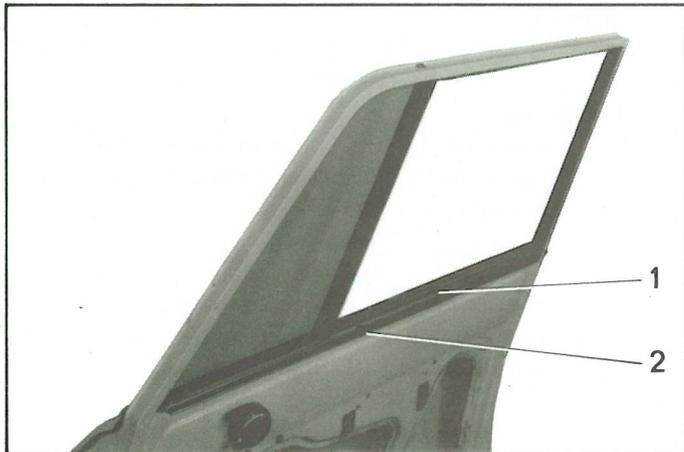
Monter l'embase de manivelle, la manivelle et sa goupille.

8637



II. REMPLACEMENT D'UN DEFLECTEUR FIXE.

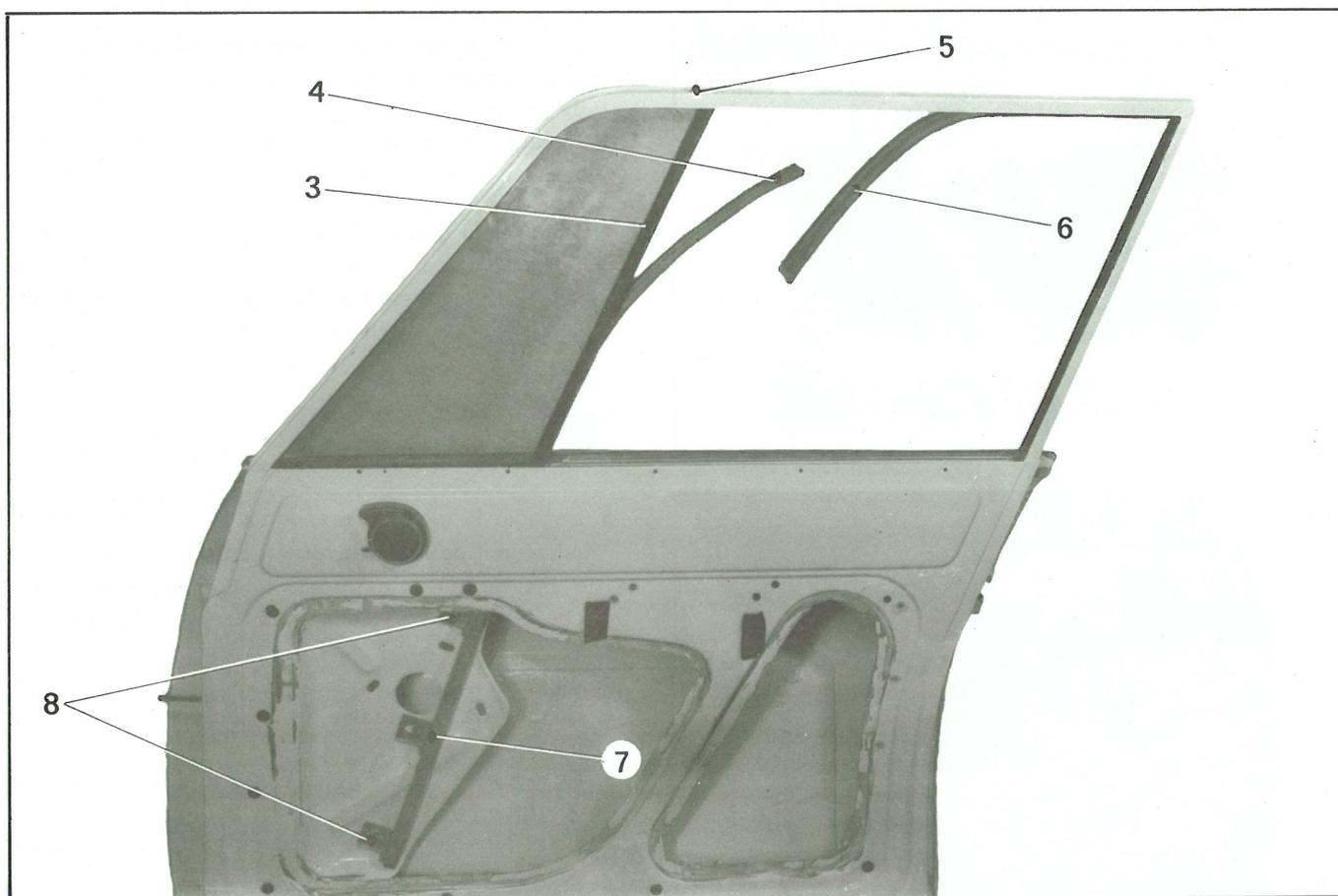
8661



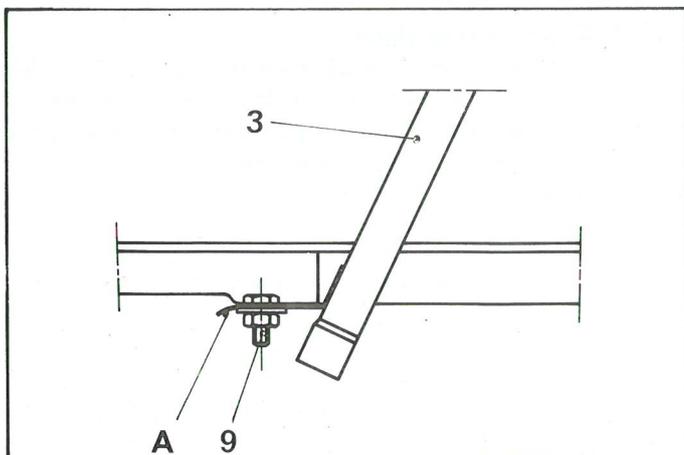
DEPOSE.

1. Déposer la glace descendante et le lève-glace (Voir même opération page 1).
2. Déposer le mécanisme de lève-glace et la glace descendante (voir même opération page 1).
3. Déposer l'enjoliveur intérieur (2) et la brosse (1) de glace (percer les rivets « POP » de fixation à l'aide d'un foret ($\phi = 3,25$ mm).
4. Déposer la coulisse (6) de l'encadrement supérieur. Dégager la coulisse (4) du montant supérieur (3). ATTENTION : Ne pas tenter de déposer la coulisse qui est également engagée dans le montant inférieur (7).

8654

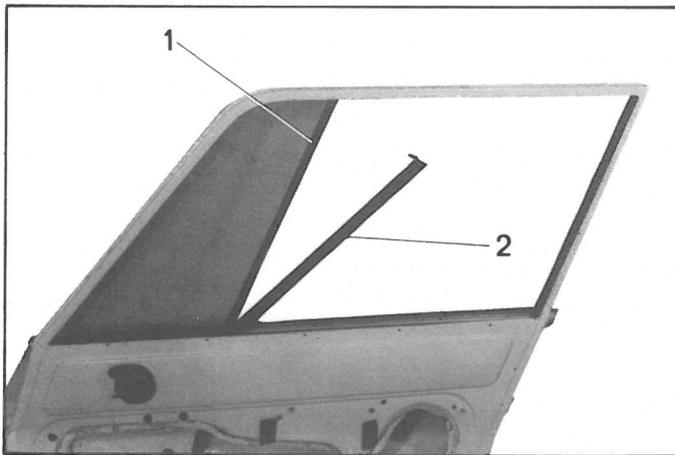


A. 96-2



5. Déposer les vis de fixation (8) du montant inférieur. Dégager, par le bas de la porte, le montant inférieur (7) muni de la coulisse (4) en le faisant pivoter d'un quart de tour vers la droite, afin de faire échapper le support élastique de la tringle de commande de serrure. Ce support élastique est fixé sur le montant (7).
6. Par l'intérieur de la porte, desserrer (sans le déposer) l'écrou de la vis de fixation (9) de la patte inférieure A du montant (3). Déposer la vis (5) de fixation supérieure du montant (3). Dégager le montant (3), de la porte.
7. Dégager le déflecteur fixe de ses caoutchoucs de scellement en le tirant vers l'arrière.

8653

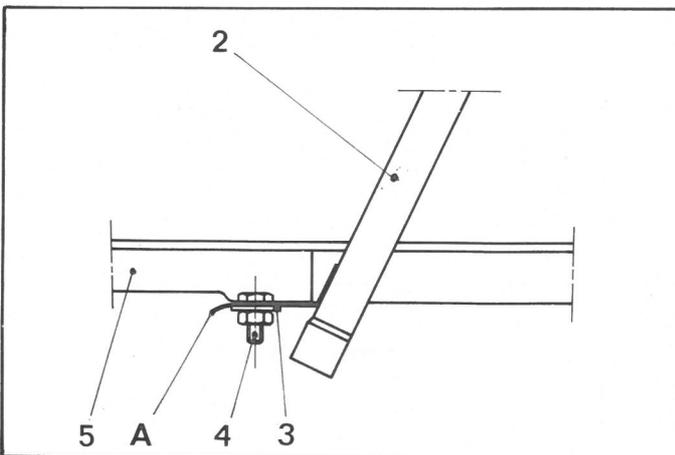


POSE.

8. Monter le déflecteur fixe :

Engager le déflecteur fixe (muni de son caoutchouc de scellement arrière (1) dans les caoutchoucs de scellement d'encadrement (talquer ou mouiller à l'eau savonneuse les bords du déflecteur et les gorges des caoutchoucs de scellement pour faciliter l'opération).

A. 96-2



9. Mettre en place le montant supérieur (2) en commençant par engager la patte inférieure A à boutonnière ouverte dans la vis de fixation (4).

Veiller à ce que la patte A soit bien engagée entre l'encadrement inférieur (5) et la rondelle d'appui (3) de la vis (4).

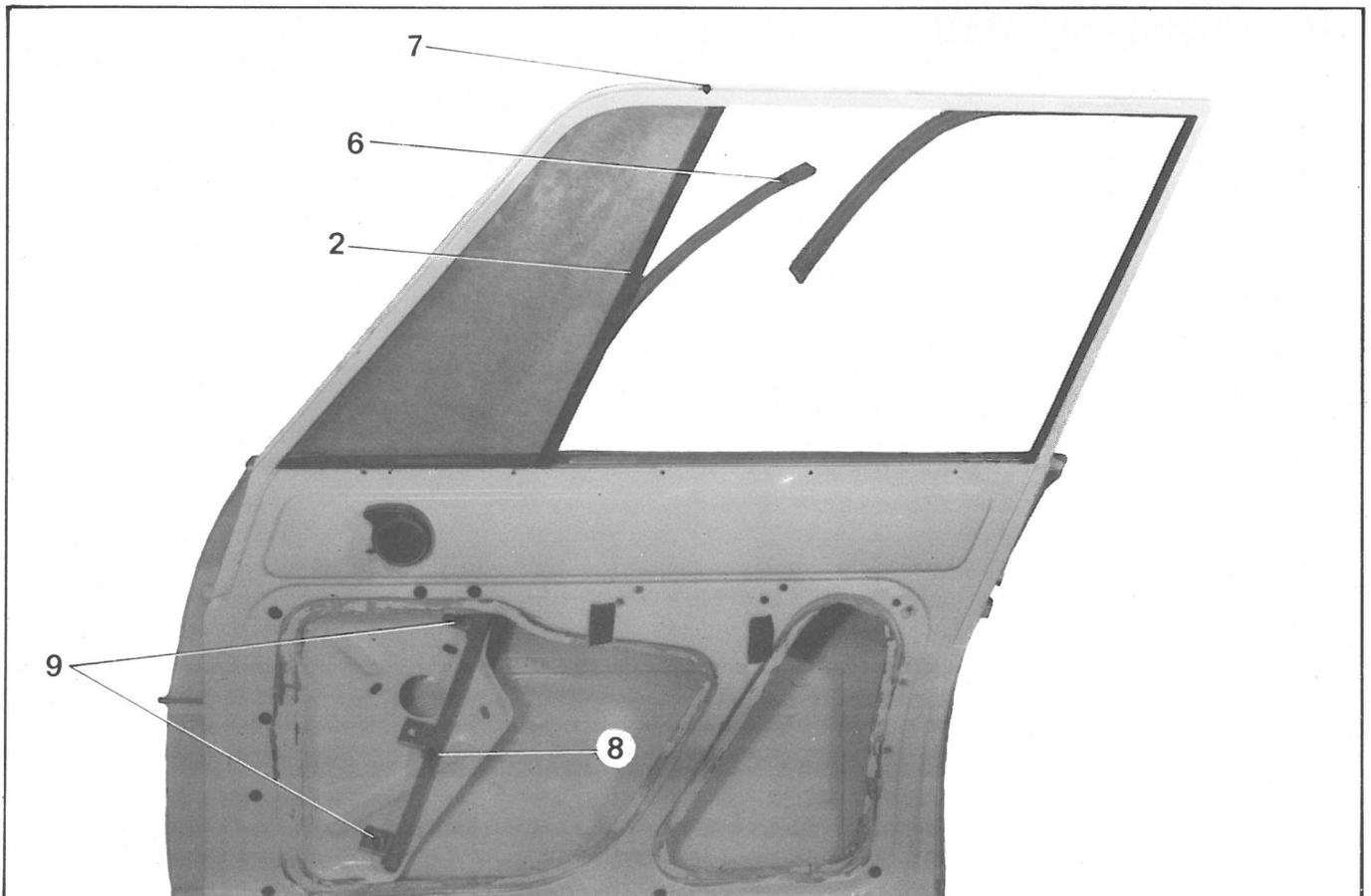
Poser la vis (7) de fixation supérieure du montant (2) (rondelle contact).

Serrer par l'intérieur de la porte l'écrou de la vis (4) de fixation inférieure.

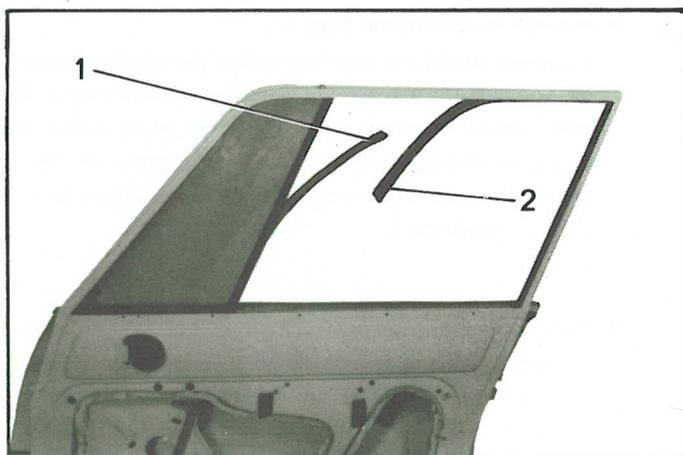
10. Mettre en place le montant inférieur (8) muni de la coulisse (6) en l'engageant par le bas de la porte (s'assurer que le support élastique est bien engagé dans la tringle de commande de la serrure). Poser les vis (9), les serrer provisoirement (rondelle contact).

Manuel 854-5

8654



8654



11. Mettre en place les coulisses (1) et (2).

12. Fixer l'enjoliveur intérieur (4) et la brosse (3) de glace à l'aide de rivets « POP » ($\phi = 3$ mm).

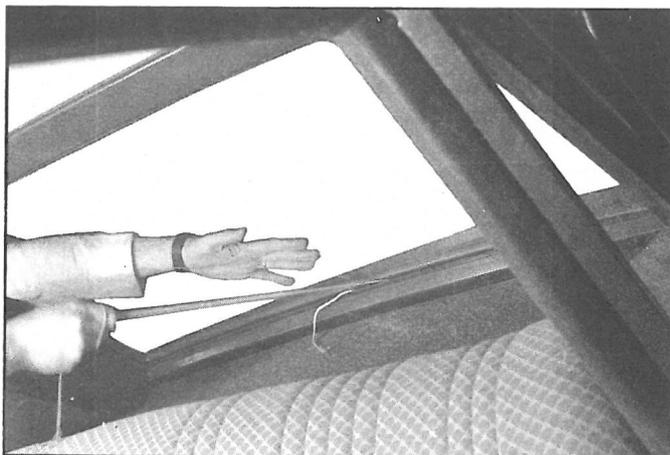
8661



13. Monter le mécanisme de lève-glace et la glace descendante (Voir même opération page 1).

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE LUNETTE ARRIERE.

5189



DEPOSE.

1. Dégager à l'aide d'un tournevis l'extrémité du jonc d'enjolivement (dans les angles inférieurs)

NOTA : Le jonc d'enjolivement est en deux morceaux.
Tirer sur le jonc pour le déposer.

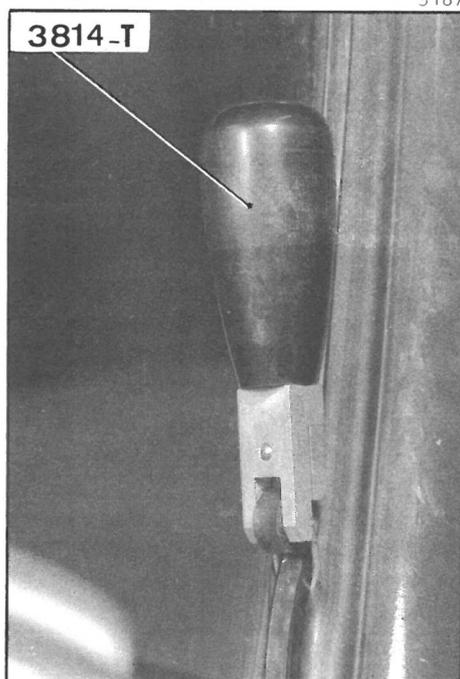
2. Déposer la glace de lunette arrière :

Couper la lèvre intérieure du caoutchouc de scellement avec un tranchet.

Déposer la glace de lunette arrière en la poussant vers l'extérieur.

POSE.

5187



3. Monter le caoutchouc de scellement sur la glace de lunette arrière.

4. Monter une cordelette dans la gorge du caoutchouc de scellement devant se monter sur la baie de lunette arrière (les extrémités de la cordelette devront se croiser à la partie basse de la lunette).

5. Présenter la glace de lunette arrière sur la baie par l'extérieur.

Faire ressortir les extrémités de la cordelette à l'intérieur.

6. Appuyer sur la glace de lunette arrière de l'extérieur tout en tirant sur la cordelette.

NOTA : Pour éviter de déchirer la lèvre du caoutchouc de scellement, tirer la cordelette le plus près possible de la glace et parallèlement à celle-ci.

7. Finir la mise en place de la lunette arrière en frappant sur celle-ci de l'extérieur, à l'aide d'un maillet en caoutchouc.

8. Poser les joncs d'enjolivement à l'aide de l'outil 3814-T, la jonction des deux brins d'effectuer dans les angles inférieurs de la lunette arrière.

REPLACEMENT D'UNE GARNITURE DE PAVILLON.

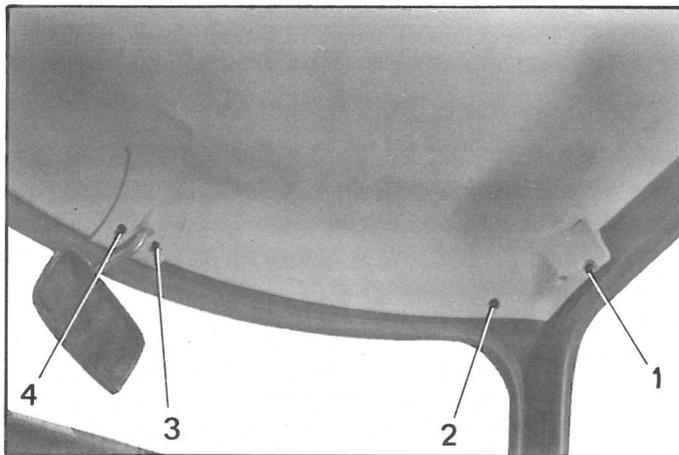
DEPOSE.

1. Déposer les sièges avant et arrière (ou les recouvrir d'une toile de protection).

REMARQUE :

La matelassure de garniture de pavillon étant de la laine de verre comprimée, il est conseillé :

- a) de protéger les garnitures feutre à l'intérieur du véhicule et de procéder en fin de travail à un nettoyage soigné de ces garnitures.
- b) de se protéger les mains lors de la manipulation de la garniture (port de gants).



4876

2. Déposer le bandeau supérieur de baie de pare-brise et le rétroviseur intérieur :

Déposer le rétroviseur (vis (3) et (4)).

De chaque côté :

Déposer les vis (1) et (2) et dégager le demi-bandeau.

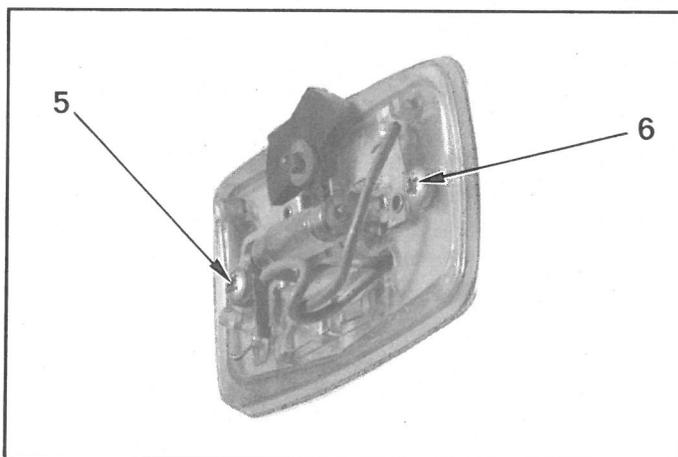
3. Déposer le plafonnier :

Déposer le cabochon du plafonnier.

Déconnecter les fils d'alimentation en les dégageant de leurs pinces.

Déposer les vis de fixation (5) et (6) du plafonnier sur la traverse de pavillon.

Déposer le plafonnier.



4877

4. Déposer la garniture de pavillon :

Dégager la partie avant de la garniture de pavillon en glissant un régle entre l'extrémité de la garniture et la doublure de baie de pare-brise.

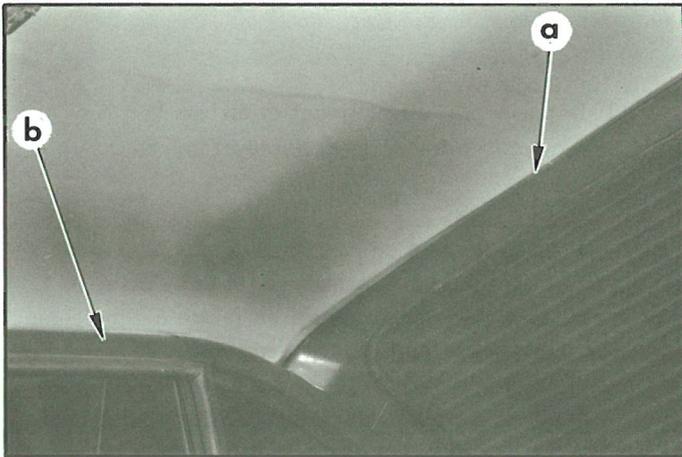
Faire bâiller la garniture au milieu de la baie de pare-brise. De l'extérieur de la voiture, exercer à cet endroit de la garniture, une traction vers le bas pour la faire tomber.

Sortir la garniture par la porte arrière.

NOTA : En raison des fissures qui se créent dans la matelassure de garniture de pavillon, il est préférable de changer la garniture à chaque dépose.

POSE.

4878



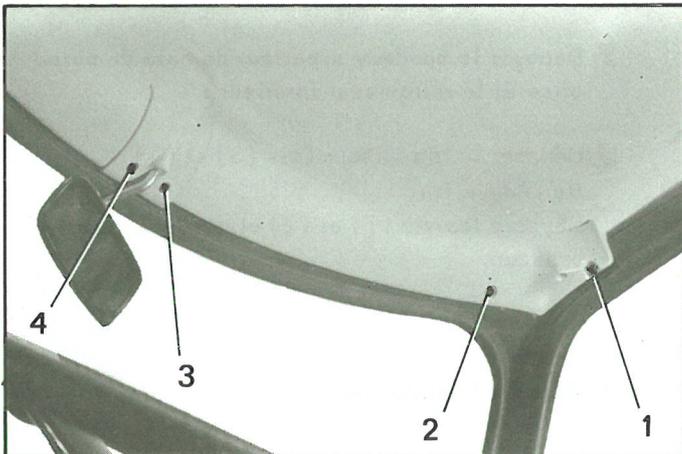
5. Présenter la garniture de pavillon.

S'assurer que le bord arrière de la garniture s'applique sur toute sa longueur sur la doublure de lunette arrière en « a ».

Engager ensuite un bord latéral de la garniture sur la doublure de brancard latéral de pavillon en « b ».

Appuyer sur la garniture de l'autre côté pour faire monter la garniture sur le brancard latéral de pavillon.

4876

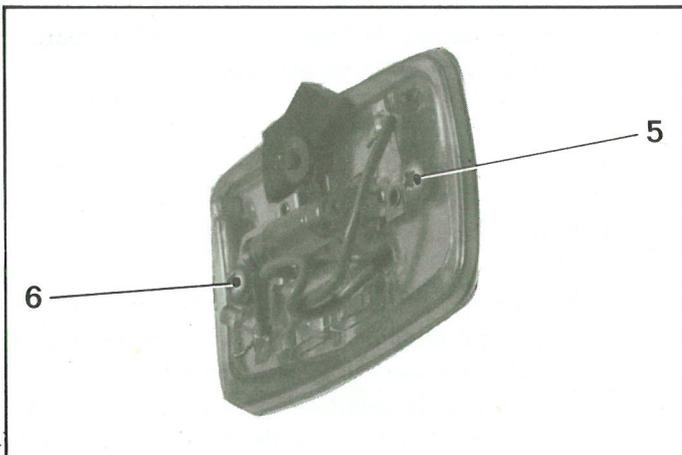


6. Poser le bandeau supérieur et le rétroviseur intérieur.

Poser les deux demi-bandeaux et les fixer à l'aide des vis (1) et (2) (rondelle plate sous tête).

Poser le rétroviseur et le fixer à l'aide des vis (3) et (4).

4877



7. Poser le plafonnier.

Faire sortir les deux fils d'alimentation par le trou percé dans la garniture de pavillon.

Fixer la platine du plafonnier à l'aide des deux vis (5) et (6).

Connecter les fils d'alimentation à leurs bornes.
Poser la glace de plafonnier.

8. Poser les sièges arrière et avant.

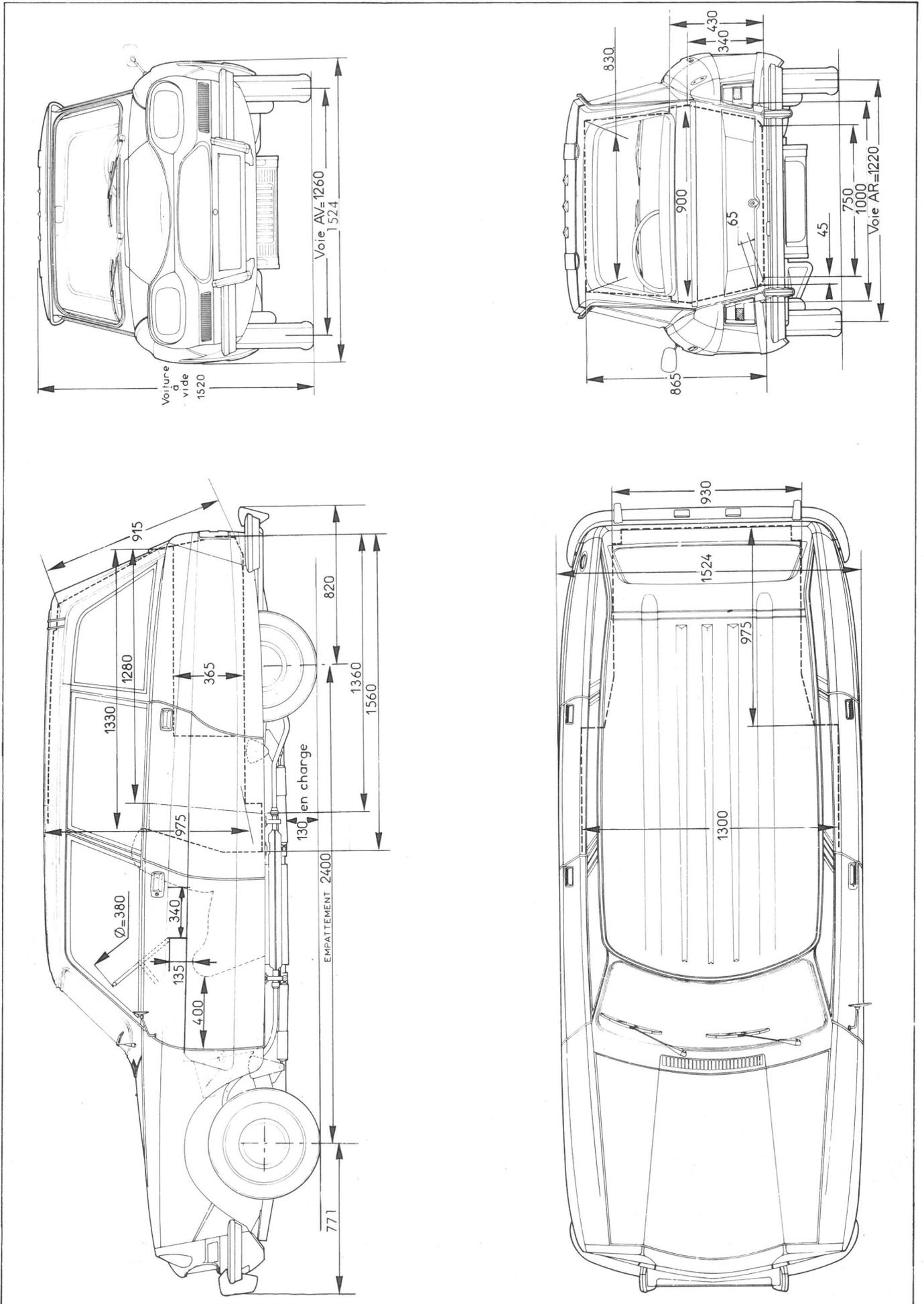
**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 854**

AMB (BREAK)

Seules les opérations particulières aux véhicules « BREAK » ont été traitées et font l'objet de la liste ci-dessous.
Pour les autres opérations, se référer aux opérations AM de numéros correspondants.

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
	GENERALITES
AMB. 00-800	Cotes d'encombrement et d'habitabilité.
	TÔLERIE
AMB. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse
AMB. 800-00	Préparation d'une caisse - Etanchéité et insonorisation
AMB. 802-4	Remplacement de la partie supérieure de l'unit arrière
AMB. 812-4	Remplacement d'un pied arrière
AMB. 821-4	Travaux sur encadrement de glace de custode : <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement d'une tôle supérieure de custode - Remplacement d'une tôle inférieure de custode
AMB. 821-7	Remplacement d'un passage de roue arrière assemblé
AMB. 825-1	Remplacement d'un pavillon
	FERRAGE
AMB. 844-0	Réglage d'un hayon arrière
AMB. 844-1	Remplacement d'un hayon arrière
AMB. 961-4	Remplacement d'une glace de custode
AMB. 961-7	Remplacement d'une glace de hayon arrière
AMB. 988-1	Remplacement d'une garniture de pavillon

Manuel 854-5



ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

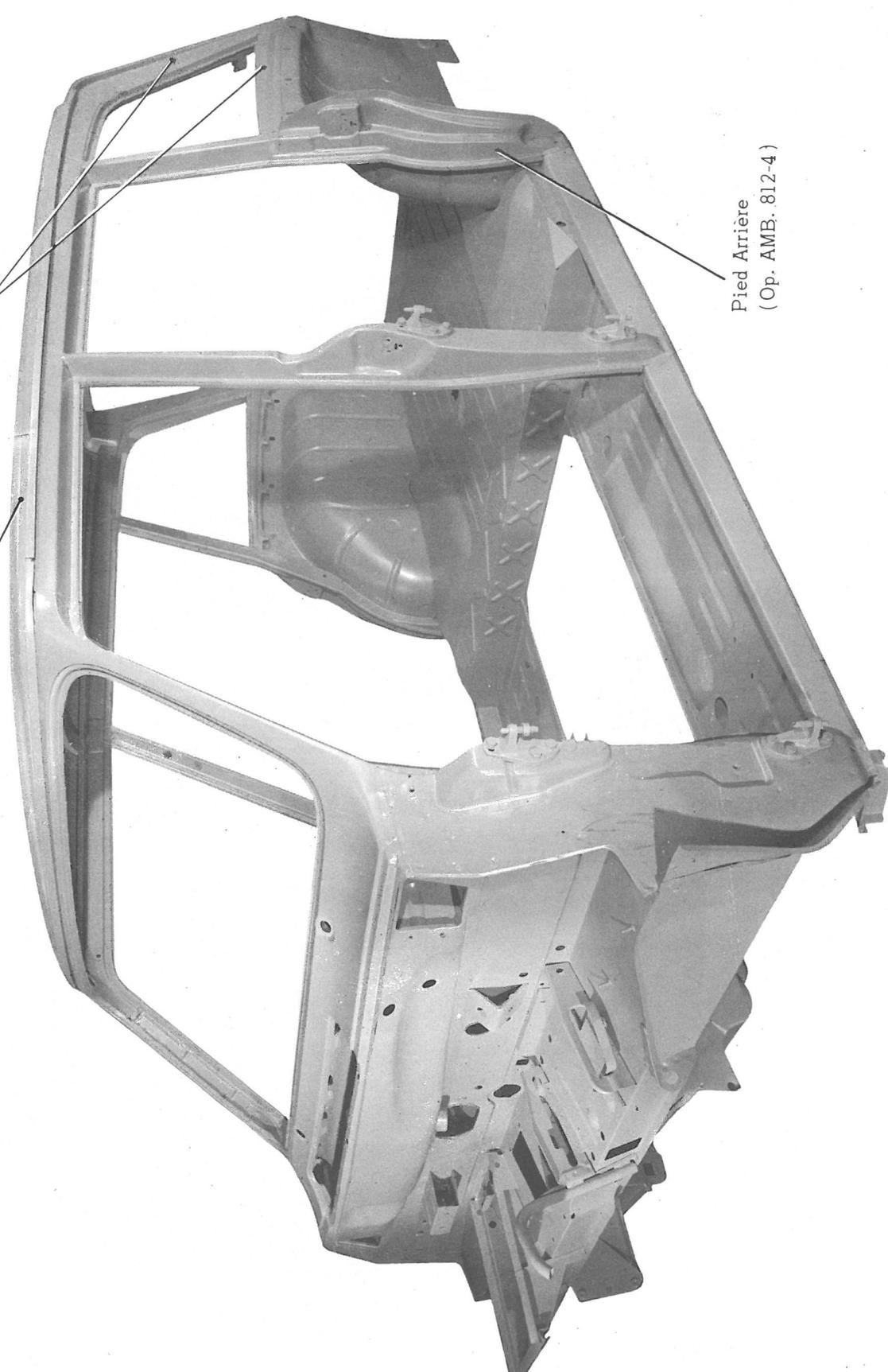
5364

Manuel 854-5

Pavillon
(Op. AMB. 825-1)

Tôles de custode
(Op. AMB. 821-4)

Pied Arrière
(Op. AMB. 812-4)



ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

5367



Unit arrière supérieur
(Op. AMB. 802-4)

Passage de roue arrière
(Op. AMB. 821-7)

MASTICAGE

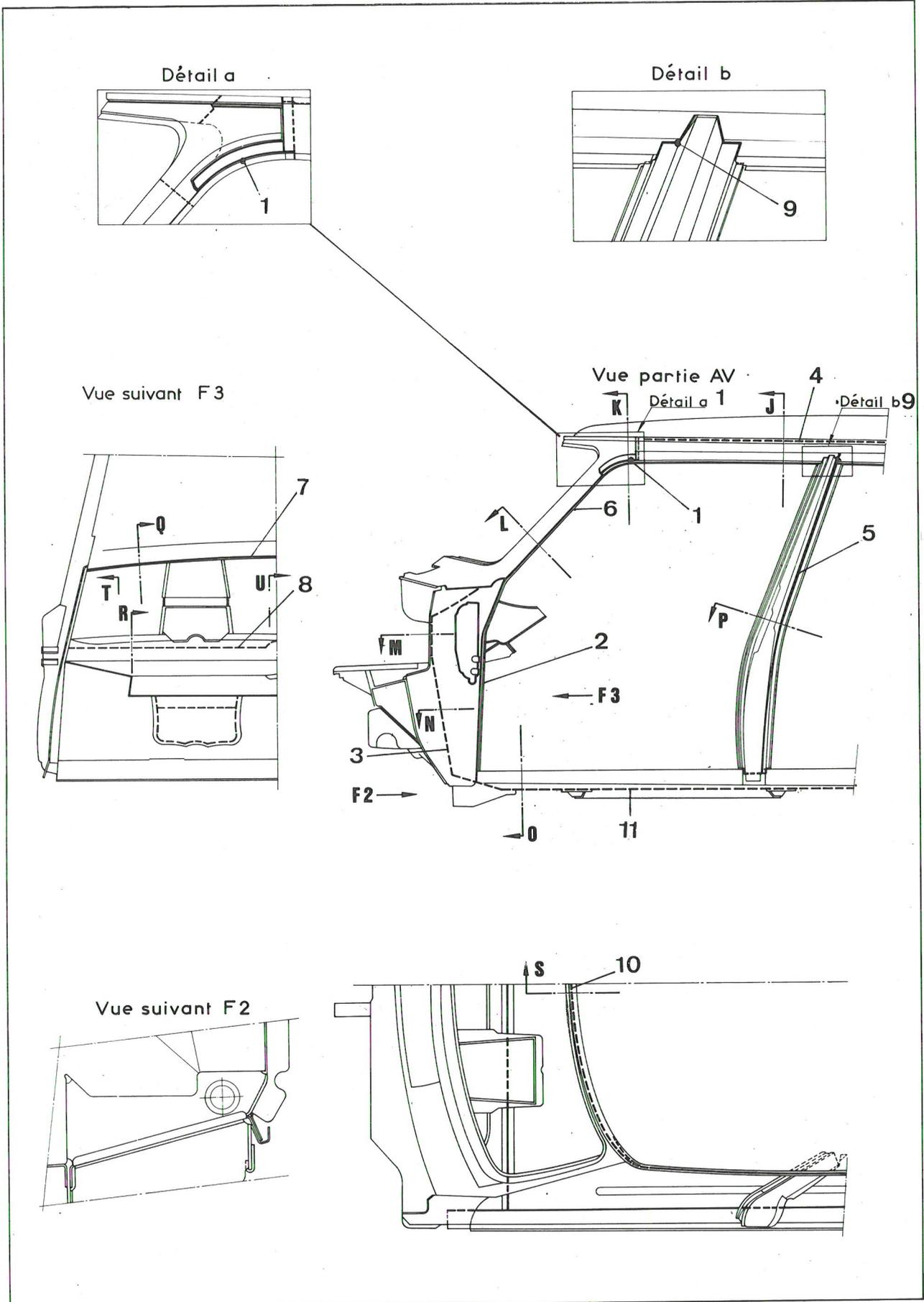
(Voir tableau des produits préconisés)

Appliquer du mastic aux points suivants (Voir repères sur les figures des pages 2 - 3 et 4) :

1. Liaison montant de pare-brise, brancard de pavillon
2. Liaison tôle latérale d'auvent, entrées de portes.
3. Liaison auvent, tôles latérales d'auvent.
4. Liaison pavillon, brancard de pavillon.
5. Liaison tôle de fermeture extérieure et intérieure de pied milieu.
6. Liaison tôle de fermeture extérieure et intérieure de pied supérieur avant (montant de pare-brise).
7. Liaison tablier d'auvent, dôme d'auvent.
8. Liaison supérieure du tablier d'auvent.
9. Liaison pied milieu (partie supérieure), brancard de pavillon.
10. Liaison pavillon, brancard de pavillon (partie avant).
11. Liaison brancard de bas de caisse, plancher de caisse
12. Liaison brancard de pavillon, rallonge de custode
13. Liaison traverse supérieure arrière, panneau supérieur de custode.
14. Liaison montant de coffre, tôle de fermeture.
15. Liaison tôle supérieure et inférieure de traverse supérieure arrière.
16. Liaison rallonge de custode, panneau supérieur de custode.
17. Liaison pied arrière, panneau supérieur et inférieur de custode.
18. Liaison montant de coffre, panneau inférieur de custode.

INSONORISATION

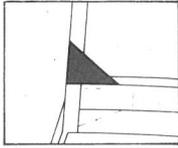
(Voir Opération AM. 800-00)



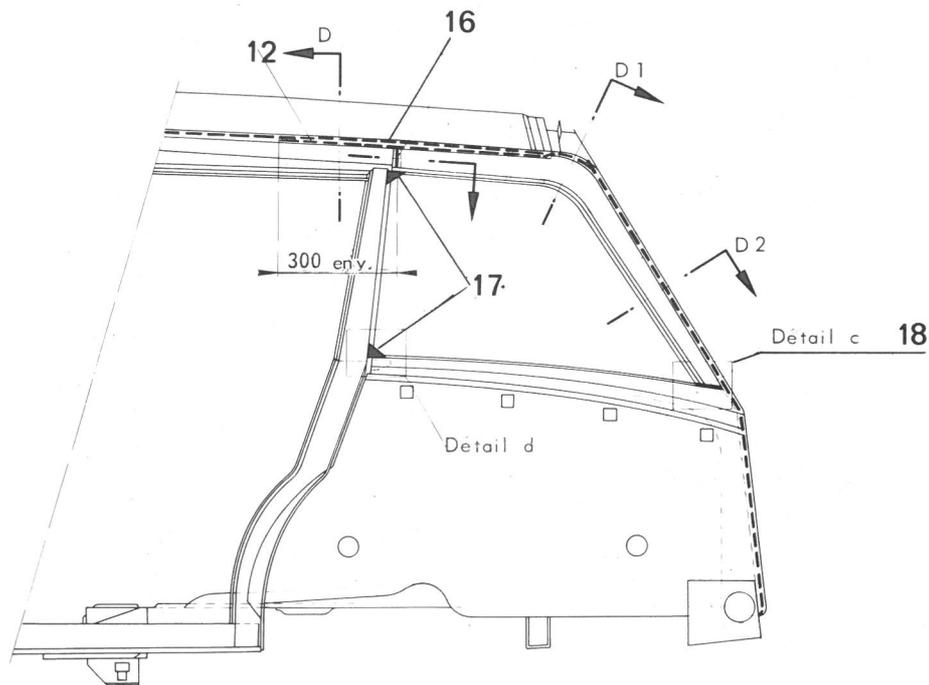
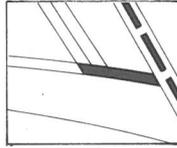
A. 98-66

Manuel 854-5

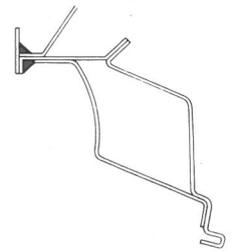
Détail d 17



Détail c 18



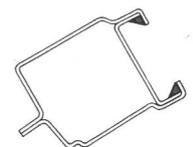
Section D: 4-12



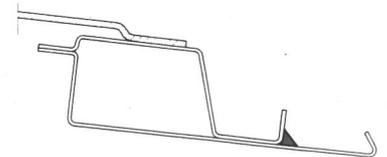
Section D1 13



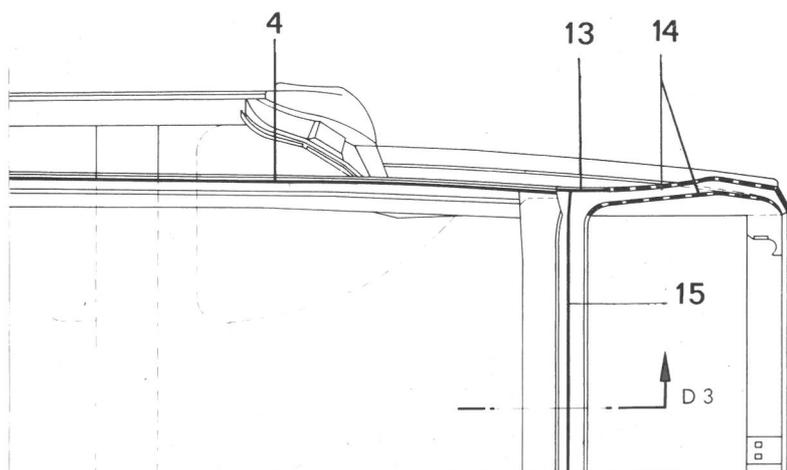
Section D2 14

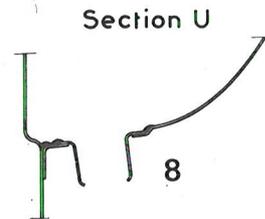
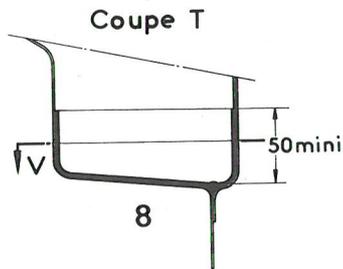
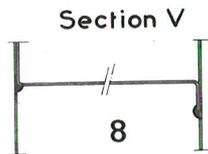
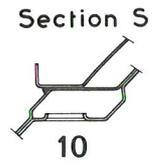
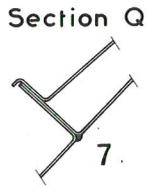
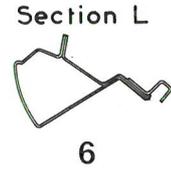
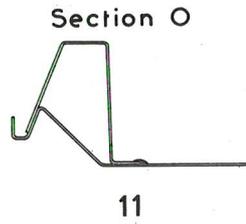
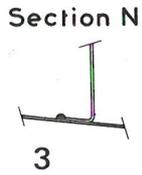
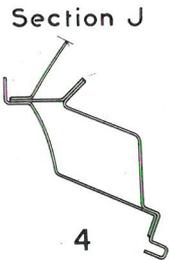


Section D3 15



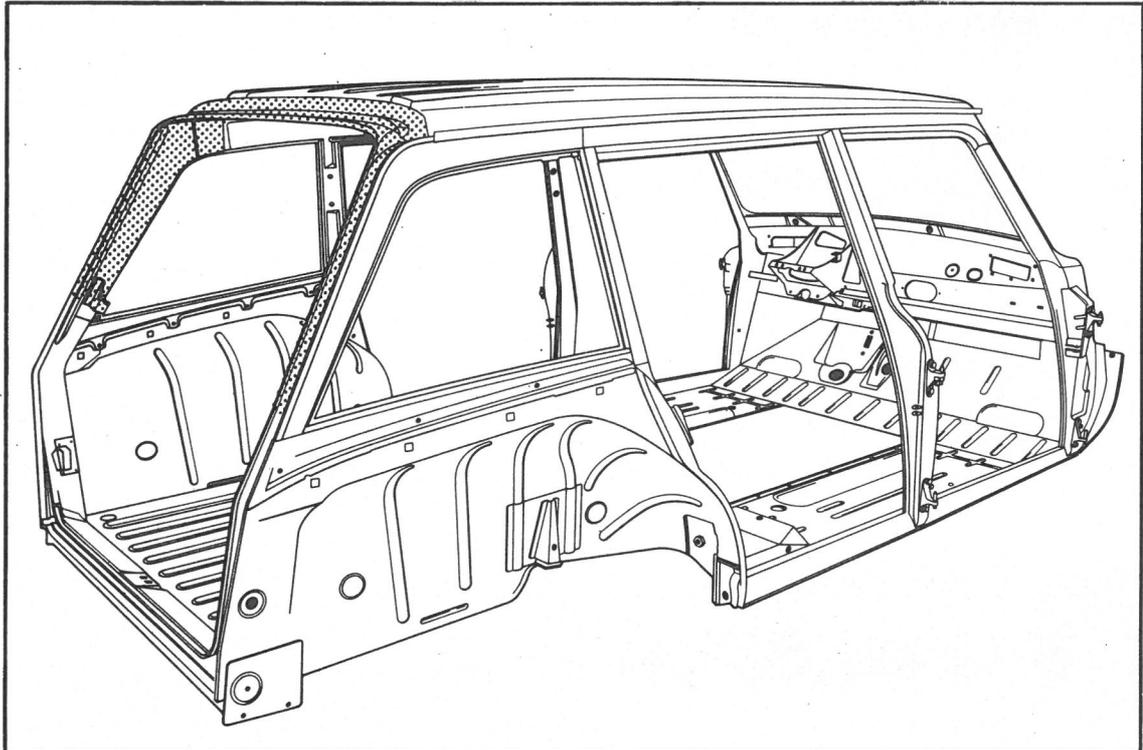
Section D4 16





REPLACEMENT DE LA PARTIE SUPERIEURE DE L'UNIT ARRIERE

A. 80-57



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

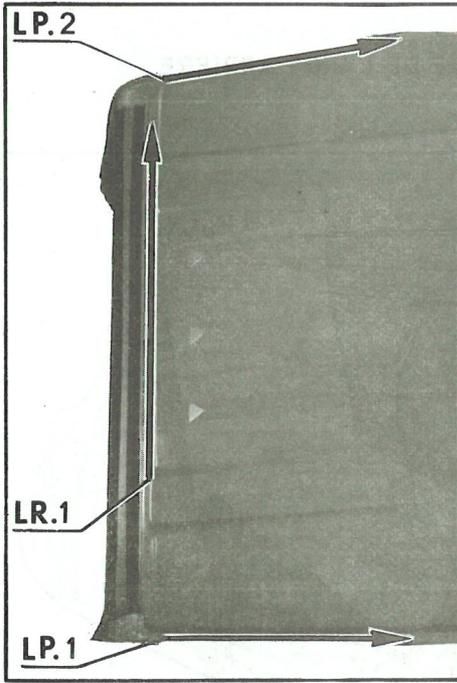
- les ailes arrière,
- la porte de coffre,
- les glaces de custode,
- la garniture de pavillon arrière

Dégager le faisceau électrique (partiellement).

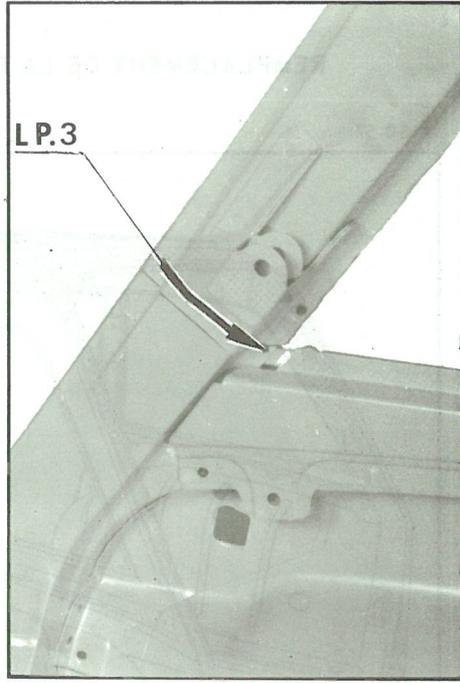
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Disqueuse
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pinces serre-tôles.

5516



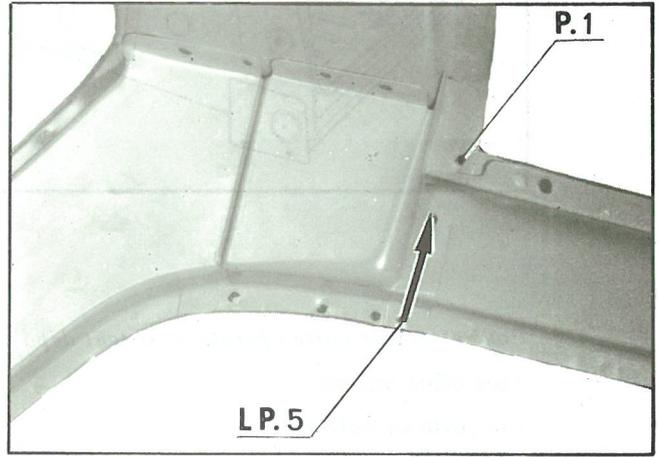
5568



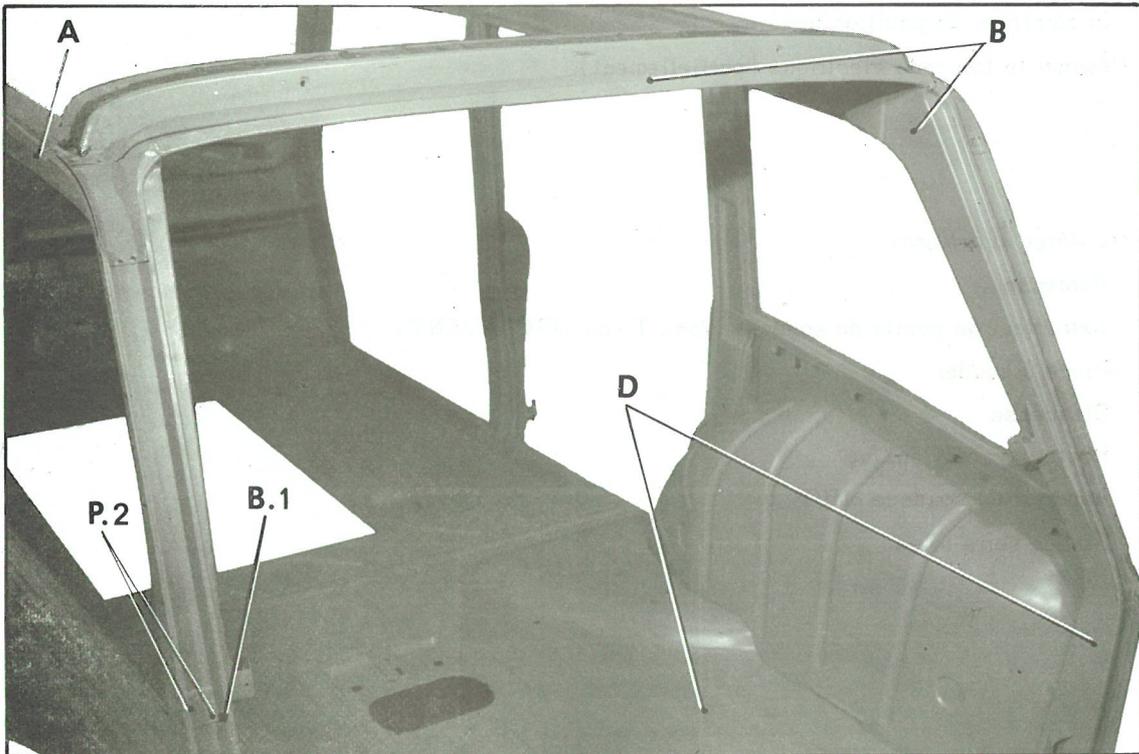
5565



5569



5571



DEPOSE

1. Déposer la tôle supérieure A de custode (de chaque côté) (Voir Op. AMB. 821-4).

2. Dégrafer la partie arrière du pavillon :

a) Percer les rivets « POP » suivant la ligne :
- LR.1.

b) Percer et dégrafer les points de soudure électrique (sur une longueur de 300 mm environ) suivant les lignes :
- LP.1
- LP.2

Décoller, à l'aide d'un tranchet, le mastic interposé entre le pavillon et la traverse arrière C.

3. Dégrafer l'unit supérieur arrière B :

Percer et dégrafer (de chaque côté) les points de soudure électrique suivant les lignes et points :

- LP.4 (par dessous)
- P.1
- LP.3
- LP.5
- P.2.

Eliminer la brasure en B.1.

4. Déposer l'unit supérieur arrière de la caisse.

PREPARATION

5. Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure des éléments à assembler.

Eliminer le mastic resté collé à l'arrière du pavillon.

6. Enduire la face d'appui de la traverse arrière sur le pavillon d'un épais cordon de mastic.

POSE

7. Mettre en place l'unit supérieur arrière B sur la caisse. L'emboîter dans le brancard de pavillon, puis dans les montants de l'unit inférieur D. Présenter la glace de custode qui servira de garant. Rectifier la position, si nécessaire.

8. Assembler l'unit supérieur arrière B :

a) Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :
- LP.4 (de chaque côté)
- LP.2 - LP.1
et les points :
- P.2 (de chaque côté).

b) Souder à l'autogène en points « bouchon » (MIG) suivant les lignes et points :
- LP.3 }
- LP.5 } (de chaque côté)
- P.1 }

9. Assembler le pavillon sur la traverse arrière :

Poser les rivets « POP » suivant la ligne :
- LR.1.

10. Poser les deux tôles supérieures de custode (Voir Op. AMB. 821-4).

NOTA : Faire seulement l'assemblage par points.

11. Faire des points « bouchon » (MIG) dans les trous de dégrafage suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2

Meuler les soudures apparentes.

Braser la jonction des tôles en :

- B.1 (de chaque côté).

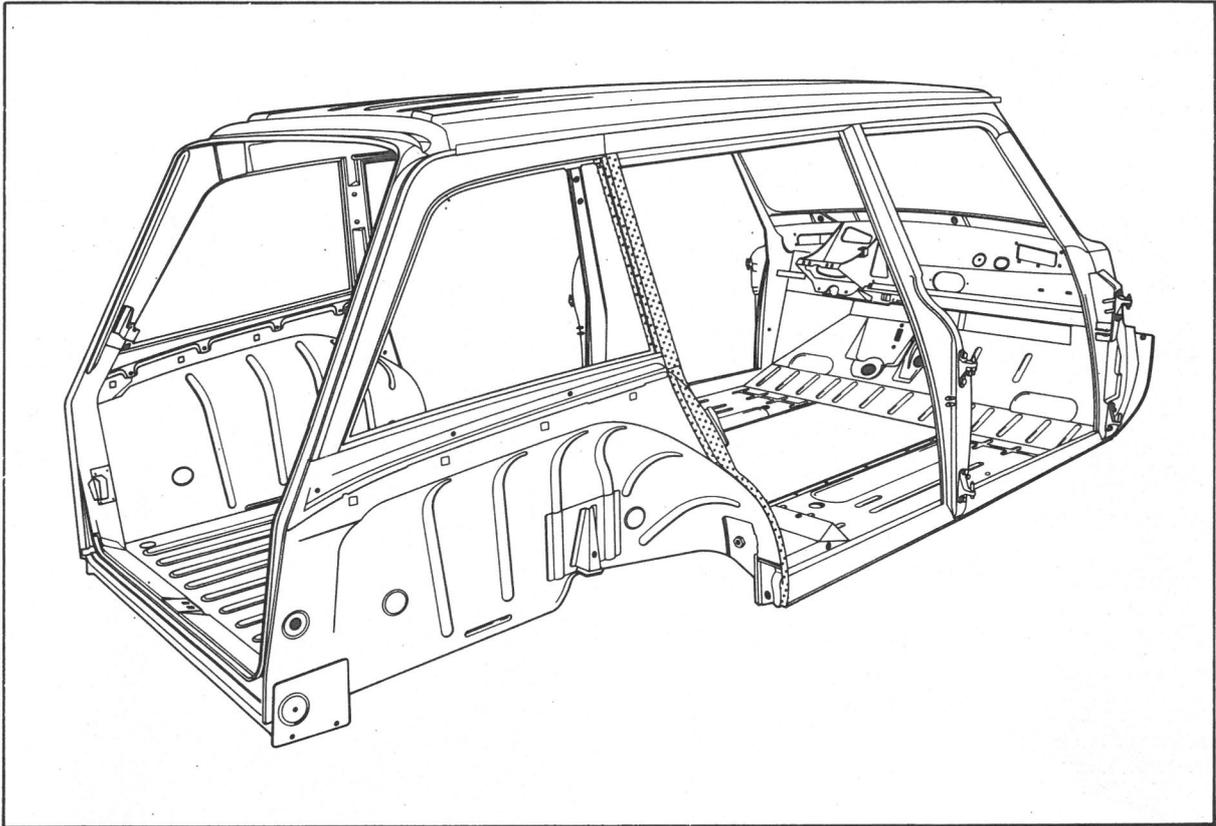
12. Réaliser l'étanchéité par masticage :
(Voir Opération AMB. 800-00).

13. Peindre.

14. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PIED ARRIERE

A.80-57



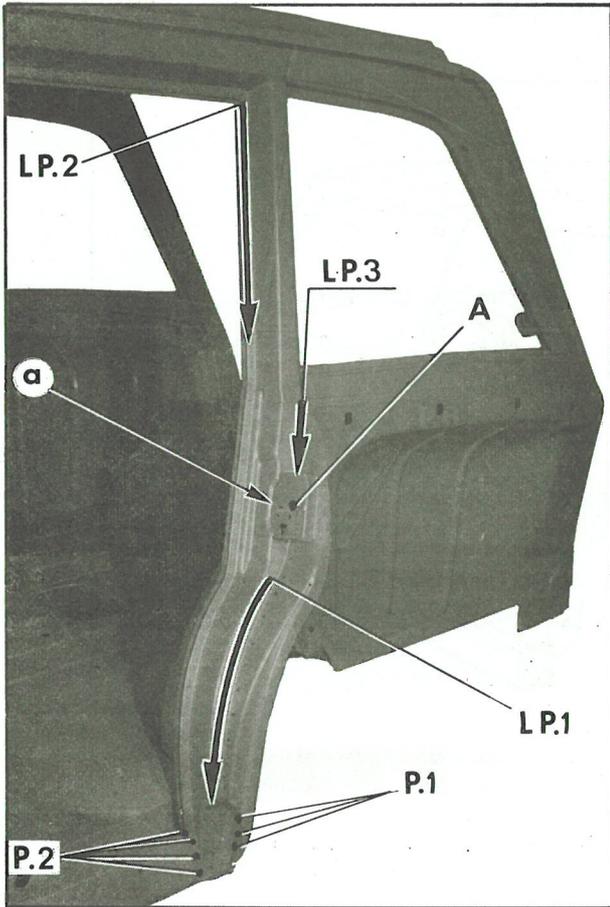
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- l'aile arrière
 - la roue arrière
 - la glace de custode
 - Dégager le faisceau électrique
 - la banquette arrière.
- } (du côté intéressé)

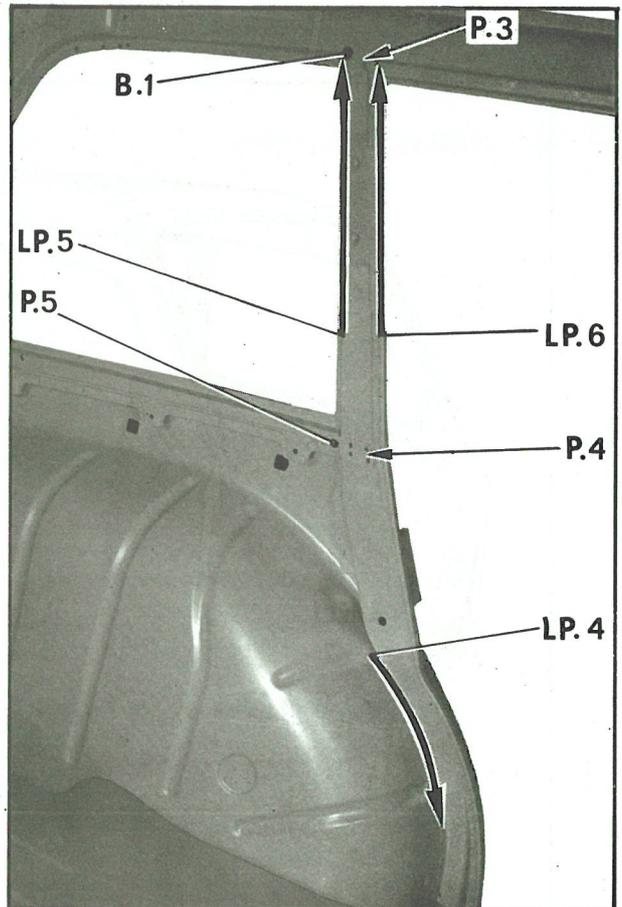
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Poste de soudage « MIG »
- Poste oxyacétylénique
- Disqueuse
- Pinces serre-tôles.

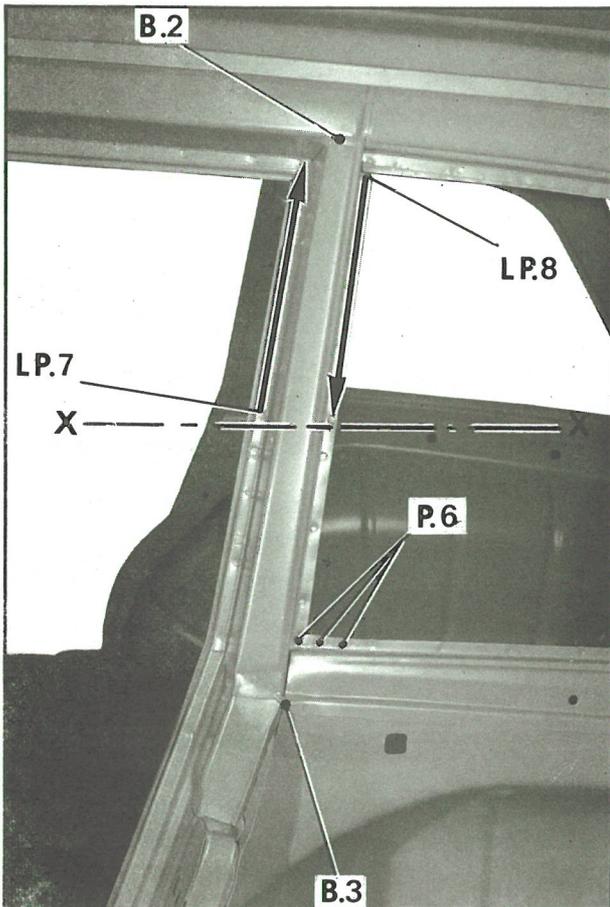
5517



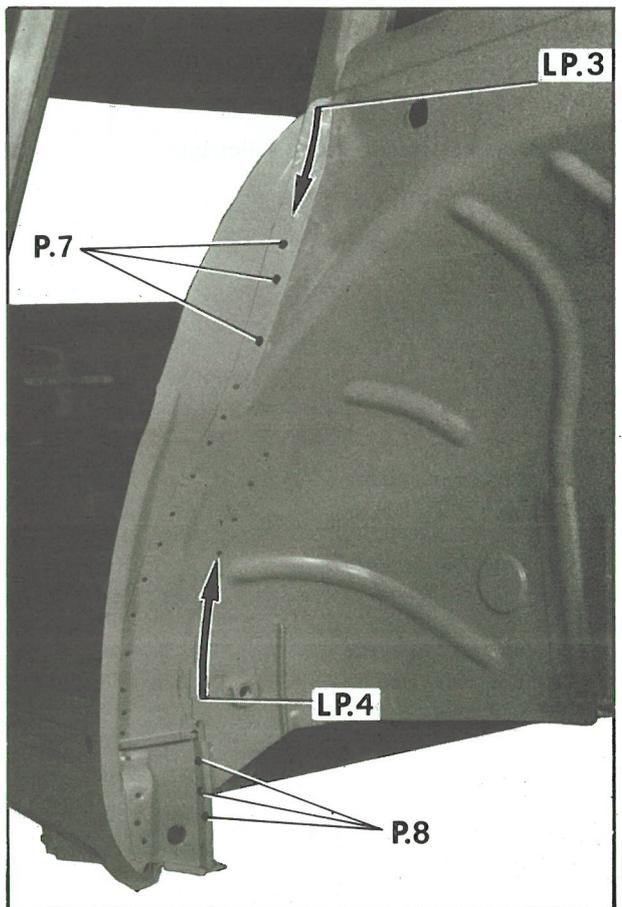
5570



5518



5561



DEPOSE

1. Déposer le pied arrière complet :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
 - LP.3
 - LP.4
 - LP.5
 - LP.6
 - LP.7
 - LP.8
- (jusqu'à l'extrémité inférieure du renfort de fixation des ceintures de sécurité)

et les points :

- P.1
 - P.2
 - P.3
 - P.5
 - P.6
 - P.7
 - P.8
- (liaison avec le passage de roue)

Scier le pied arrière suivant **X-X** afin de faciliter la dépose.

Eliminer les brasures suivant :

- B.1
- B.2
- B.3

Déposer le pied arrière et sa doublure.

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

3. Assembler le support de gâche A sur le pied arrière neuf :

Positionner le support de gâche dans l'empreinte «a» du pied arrière.

Le souder par points sur son pourtour.

POSE

4. Poser la doublure de pied arrière :

Positionner la doublure avec la tôle inférieure de custode sur la caisse.

Procéder au soudage, à la pince suivant les lignes et points :

- LP.4
 - P.4
 - LP.5
 - LP.6
- (quelques points de liaison avec les renforts de ceinture de sécurité)

5. Poser le pied arrière :

Mettre en place le pied arrière en engageant la partie supérieure dans le brancard de pavillon.

Présenter la porte arrière ainsi que la glace de custode et s'en servir comme gabarit pour maintenir le pied.

Le fixer à l'aide de pinces serre-tôles.

6. Assembler le pied arrière :

a) à la pince suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2
- LP.3
- LP.8

et les points :

- P.6
- P.1
- P.8

b) à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points :

- P.7 (trois points)
- P.5 (liaison gousset-tôle inférieure de custode)
- P.3
- P.2

c) Reboucher à l'autogène (MIG) les trous P.4 suite au dégrafage par perçage.

d) Meuler les soudures présentant un mauvais aspect.

e) Exécuter les brasures suivant :

- B.1
- B.2
- B.3

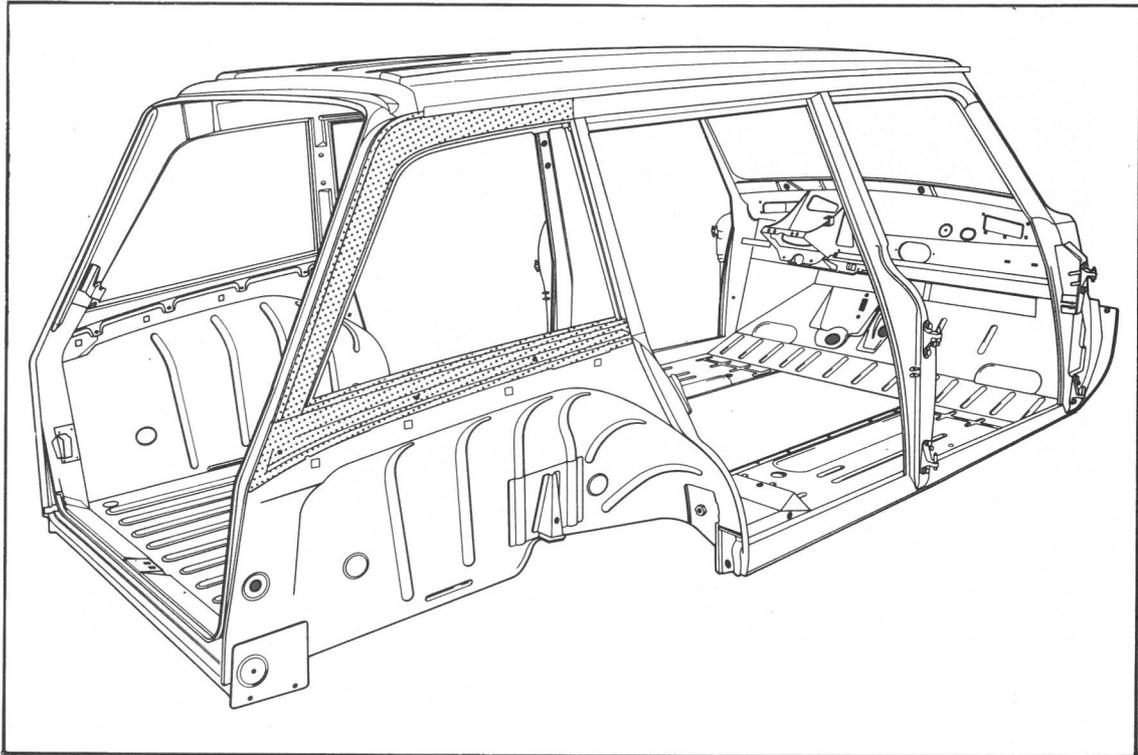
7. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

8. Peindre.

9. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT DES TÔLES DE CUSTODE

A 80-57



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

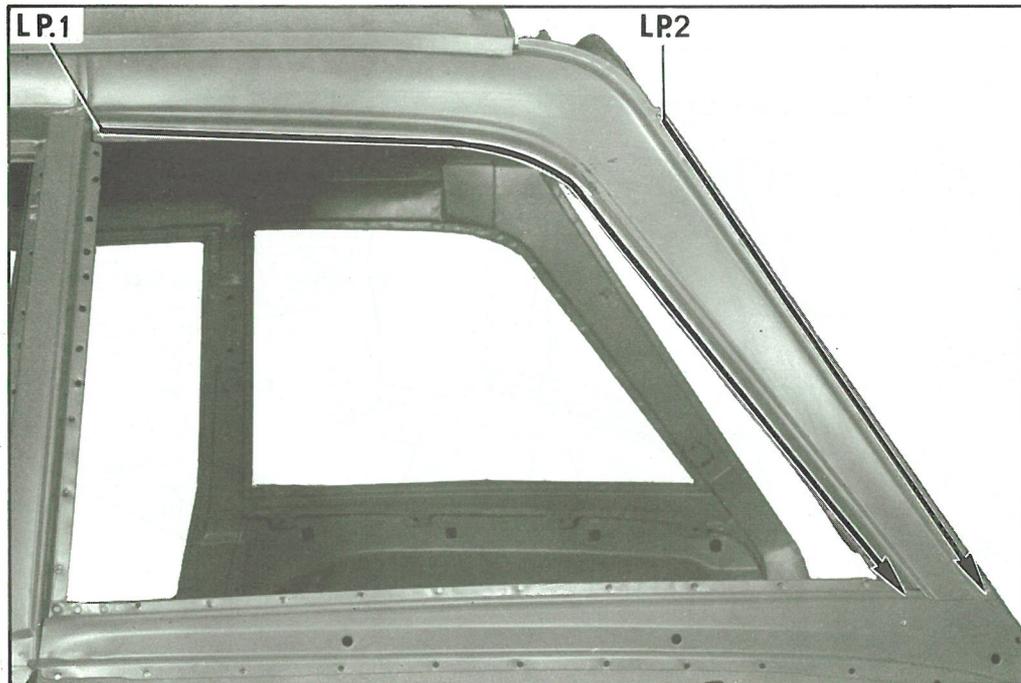
- l'aile arrière
 - la porte de coffre
 - la banquette arrière
 - la glace de custode
 - l'enjoliveur de gouttière
- } (côté intéressé)

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pincés à souder
- Pincés serre-tôles.

I - REMPLACEMENT D'UNE TÔLE SUPERIEURE DE CUSTODE

5562



DEPOSE

1. Percer et dégager les points de soudure suivant les lignes :
 - LP.1,
 - LP.2,
 - LP.3.
2. Déposer la tôle supérieure de custode.

PREPARATION

3. Préparer les lignes de dégrafage.
 - Reforme les tôles, si nécessaire.
 - Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

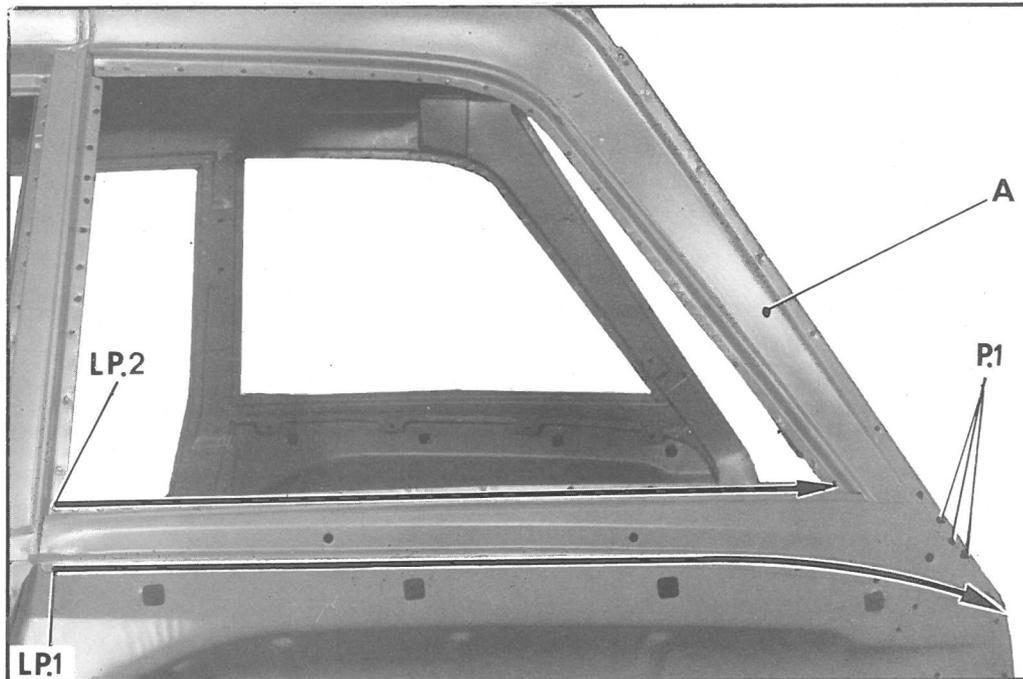
4. Mettre en place la tôle supérieure de custode. La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
5. Présenter la glace de custode qui servira de gabarit. Rectifier la position de la tôle, si nécessaire.
6. Souder par points suivant les lignes :
 - LP.1
 - LP.2
 - LP.3.
7. Réaliser l'étanchéité par masticage.
8. Peindre.
9. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

5564



II - REMPLACEMENT D'UNE TÔLE INFÉRIEURE DE CUSTODE

5562



DEPOSE

1. Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP.1 - LP.2
et les points P.1.
2. Eliminer la brasure en B.1.
3. Déposer la tôle inférieure de custode en la tirant vers l'avant de caisse.

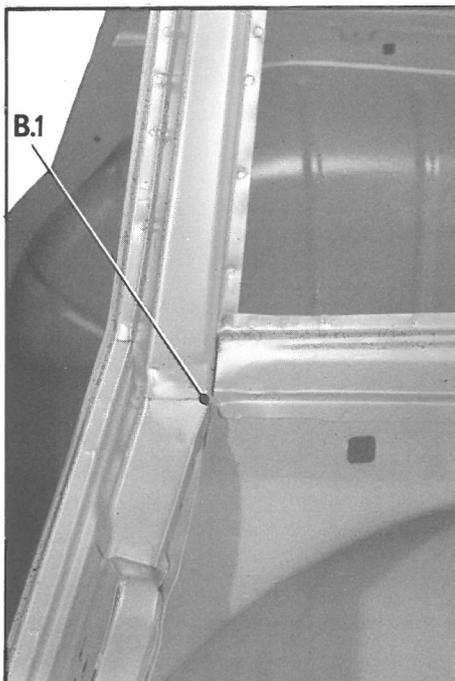
PREPARATION

4. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et élément neuf.

POSE

5. Mettre en place le panneau inférieur de custode, en le glissant sous le panneau supérieur A.
Le fixer à l'aide de pinces serre-tôles.
Présenter la glace de custode qui servira de gabarit.
6. Souder par points suivant les lignes :
- LP.1
- LP.2
et les points P.1.
7. Braser la jonction des tôles en B.1.
8. Réaliser l'étanchéité par masticage.
9. Peindre.
10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

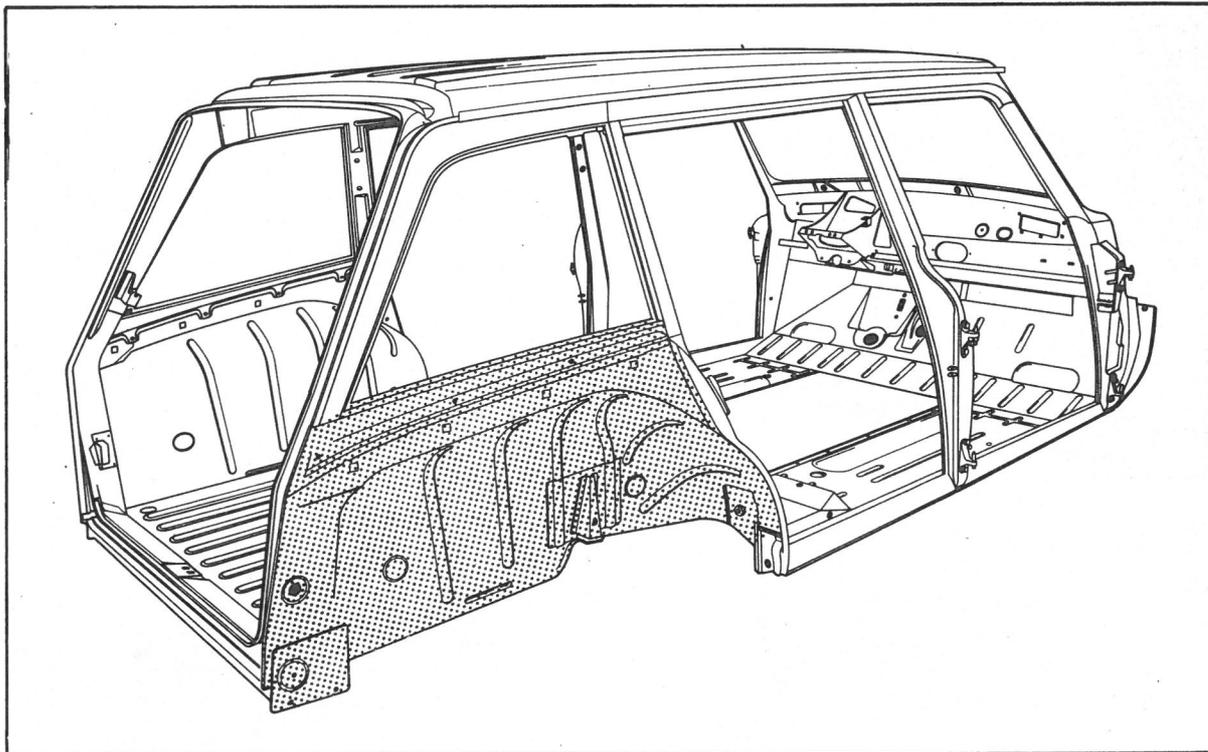
5518



REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE ARRIERE ASSEMBLE

(Ensemble passage de roue, brancard inférieur de custode et montant latéral de coffre)

A 80-57



Manuel 854-5

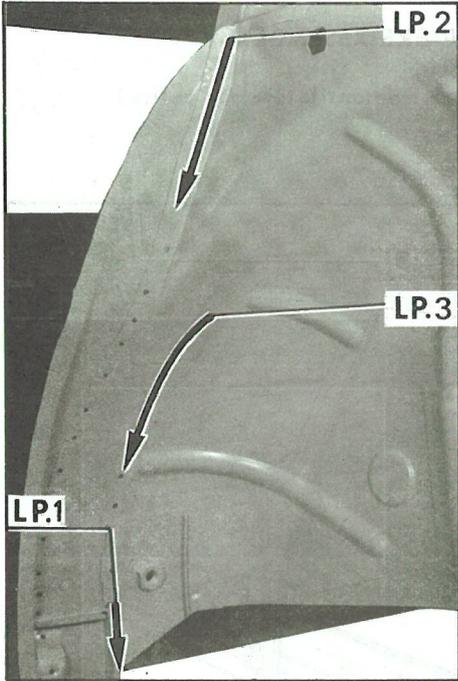
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- l'aile arrière,
 - la porte arrière,
 - la glace de custode,
 - la roue arrière,
 - la porte de coffre,
 - le pare-chocs arrière,
 - la banquette arrière,
 - les garnitures de coffre (partiellement).
- } (côté intéressé)

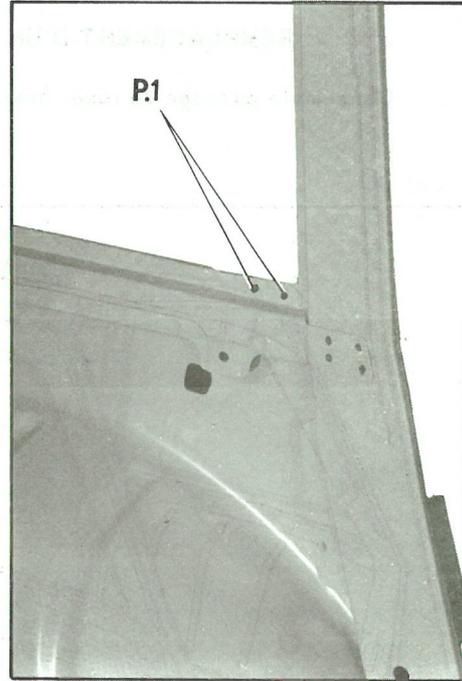
Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Pincettes serre-tôles.

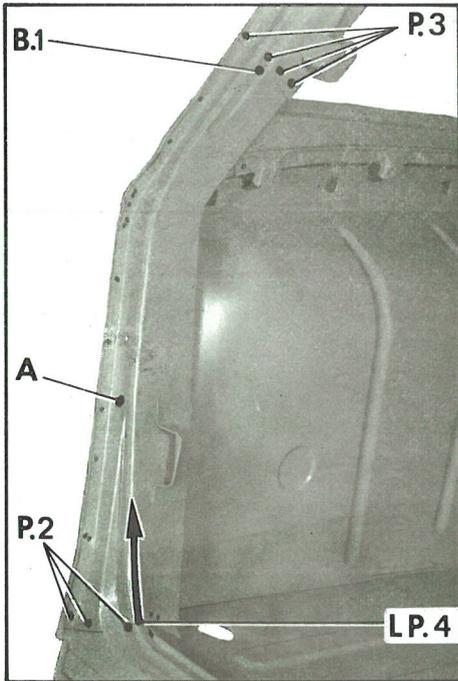
5561



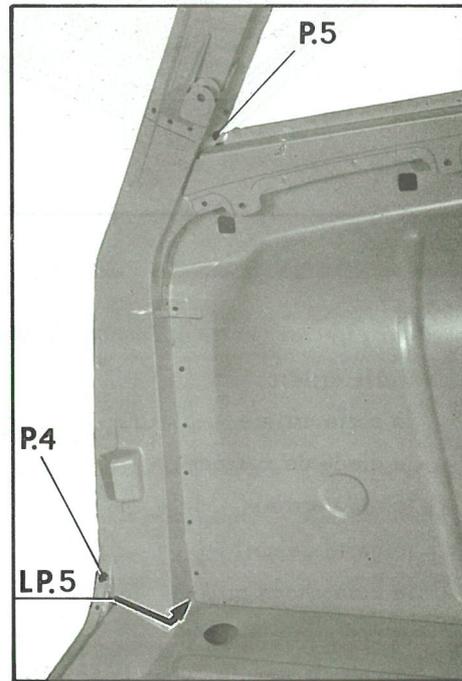
5570



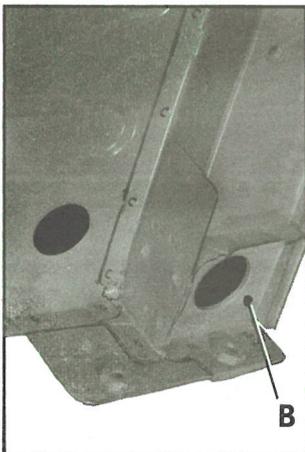
5567



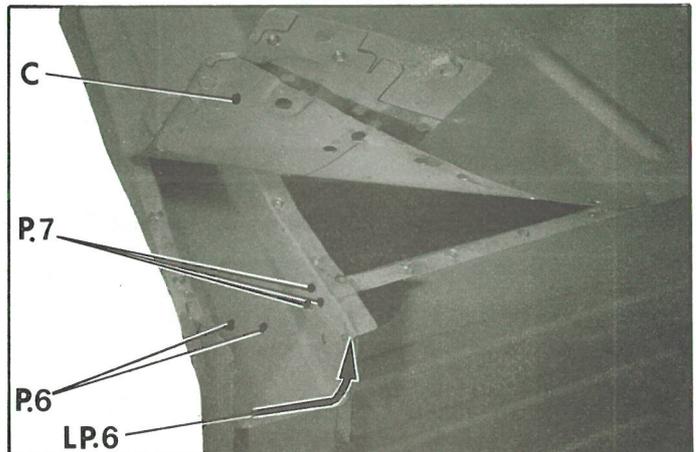
5568

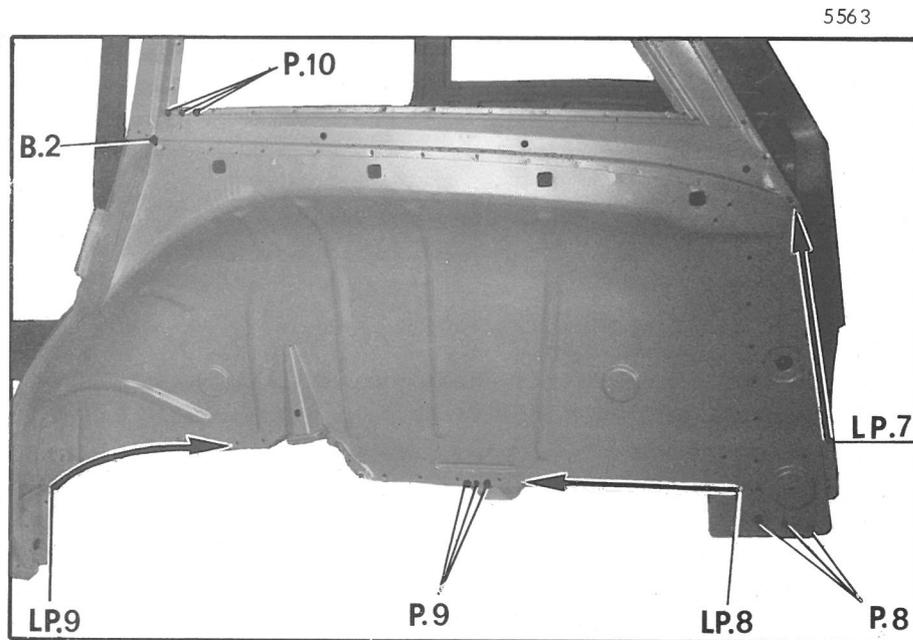


5079



5103





DEPOSE

1. Déposer le passage de roue (avec la gouttière d'encadrement **A**).

- a) Percer et dégraffer les points de fixation du passage de roue sur le pied arrière, suivant les lignes et points :
- LP.1- LP.2- LP.3- P.1- P.10
- b) Percer et dégraffer le passage de roue du sous-bassement, suivant les lignes et points :
- LP.8- LP.9- P.8- P.9.
- c) Par dessous la caisse, déposer la tôle de fermeture de traverse **B** en découpant les bords tombés.
- d) Percer et dégraffer le montant de coffre suivant les lignes et points :
- P.2- P.3- P.4- P.5- LP.4- LP.5- LP.7
- et en relevant le coin inférieur arrière du passage de roue **C** suivant les lignes et points :
- LP.6- P.6- P.7.
- e) Eliminer la brasure en :
- B.1- B.2.
- Déposer le passage de roue.

PREPARATION

- 2. Préparer les lignes de dégrafe.**
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure des éléments à assembler.

POSE

3. Poser le passage de roue :

Mettre en place le passage de roue assemblé.
Le fixer à l'aide de pinces serre-tôles.
Présenter la glace de custode qui servira de gabarit.
Rectifier la position, si nécessaire.

4. Assembler le passage de roue C :

Souder à la pince suivant les lignes et points :

- LP.1- LP.2- LP.3- P.1- P.10
- LP.6- P.6- P.7- P.4
- LP.8- LP.9- P.8- P.9
- LP.5
- P.3.

5. Poser la gouttière d'encadrement A :

Mettre en place la tôle de gouttière et procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :

- LP.4- LP.7

et les points P.2.
Exécuter des points de soudure « bouchon » (MIG) suivant les points P.3.

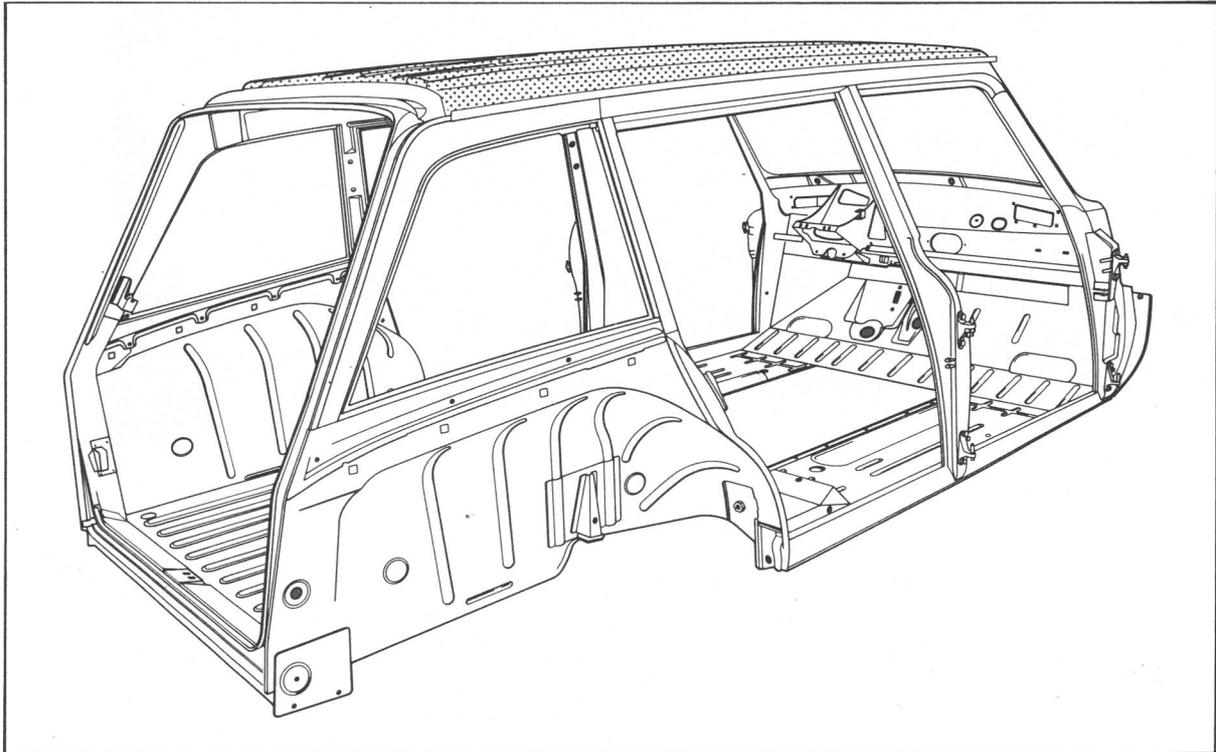
6. Mettre en place la tôle latérale B de fermeture de traverse.

La souder par points sur son pourtour.

7. Exécuter les brasures B.1 et B.2.**8. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.****9. Peindre.****10. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UN PAVILLON

A 80-57



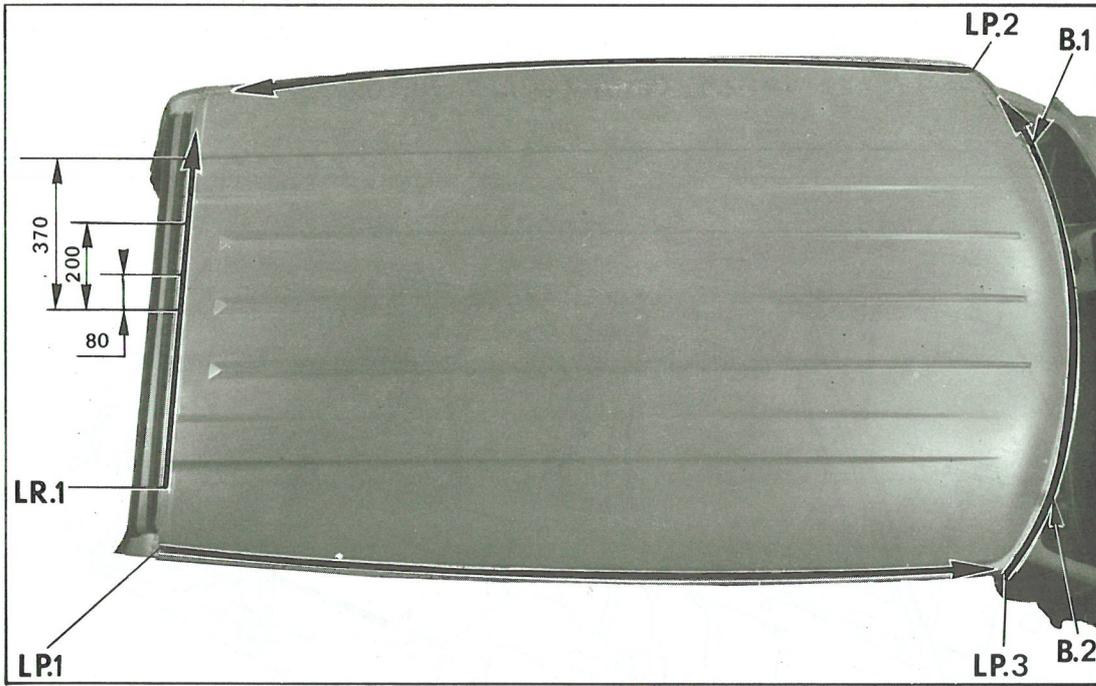
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le hayon arrière,
- les enjoliveurs de gouttières,
- la garniture de pavillon,
- le pare-brise,
- le rétroviseur intérieur.

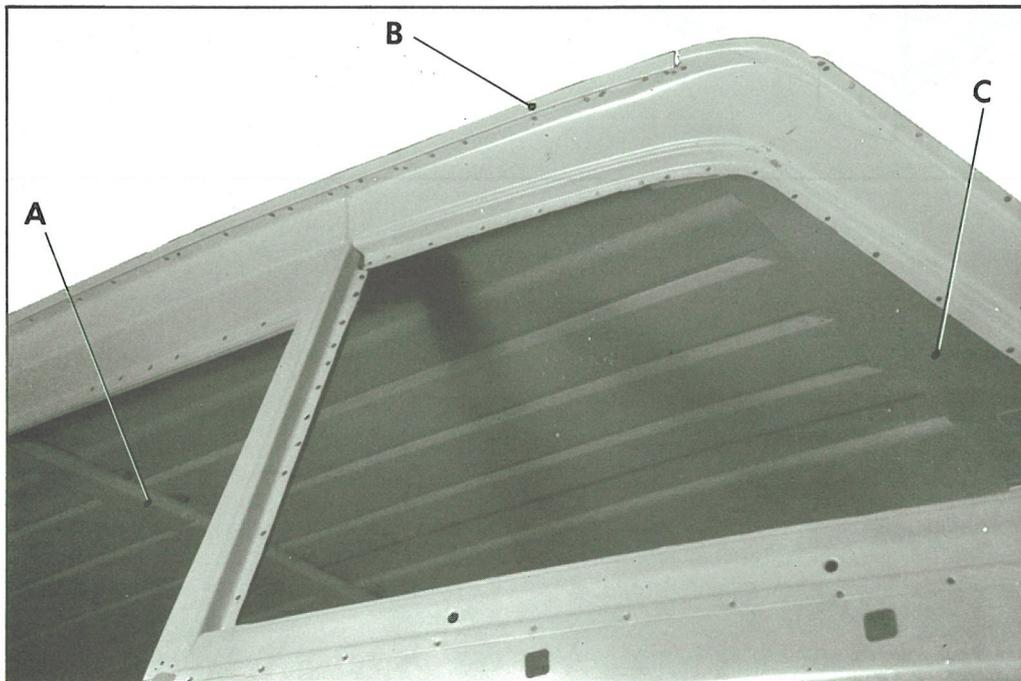
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure «2662-T» ou «PICKAVANT»
- Pince à souder
- Pince à riveter
- Pinces serre-tôles.

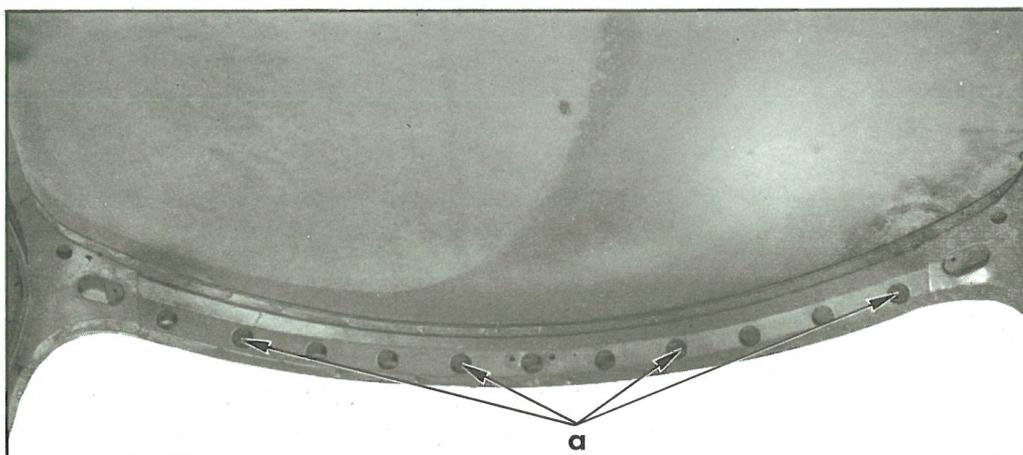
5516



5564



5090



DEPOSE

1. Dégrafer le pavillon :

- a) Percer et dégrafer les points de soudure suivant les lignes :
 - LP 1 - LP 2 - LP 3.
- b) Percer les rivets «POP» suivant la ligne :
 - LR.1.
- c) Eliminer les points de brasure suivant :
 - B.1
 - B.2.

2. Déposer la tôle de pavillon :

- a) A l'intérieur :

Décoller à l'aide d'un tranchet le mastic interposé entre le pavillon et :

 - la traverse centrale **A**,
 - la traverse arrière **C**.
- b) De chaque côté :

Rabattre légèrement la doublure de brancard de pavillon **B** afin de permettre l'extraction de la tôle de pavillon.

3. Déposer, si nécessaire, la traverse centrale **A en la dégrafant des brancards latéraux.**

PREPARATION

- 4.** Enduire, d'un épais cordon de mastic, les faces d'appui des traverses arrière **C** et centrale **A** sur la tôle de pavillon.
- 5.** Dans le cas de remplacement de la traverse centrale **A**, l'assembler au pavillon avant montage de celui-ci.
- 6.** Reforme les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure des éléments à assembler.
- 7.** Enduire de mastic (genre électroplastic) la zone d'appui du pavillon suivant les lignes :
 - LP.1
 - LP.2
 - LP.3.

POSE

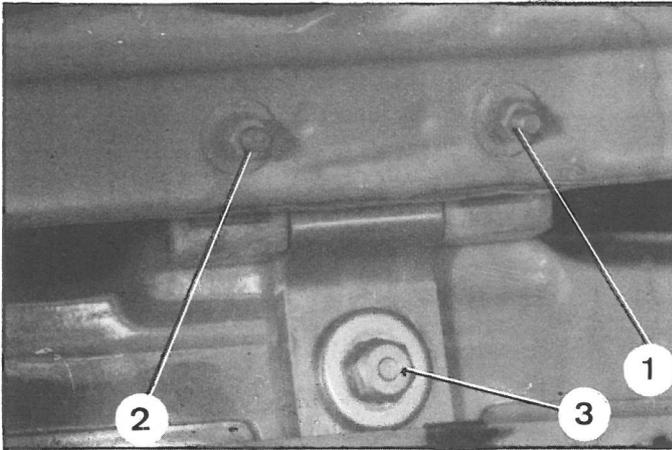
8. Poser le pavillon :

- Mettre en place le pavillon.
Le fixer à l'aide de pinces serre-tôles.
L'assembler :
- a) par soudage à la pince suivant les lignes :
 - LP.1
 - LP.2
 - LP.3 (à travers les trous d'accès en «a»)
 - b) par rivetage suivant la ligne :
 - LR.1 (percer six trous de $\phi = 3,25$ mm en respectant les cotes pour éviter de retomber dans les trous existants et poser les rivets «POP».
 - c) par brasage suivant :
 - B.1
 - B.2

9. Redresser et mettre en forme les bords du brancard de pavillon **B.****10. Réaliser l'étanchéité par masticage.****11. Peindre.****12. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.**

REGLAGE D'UN HAYON ARRIERE.

5460

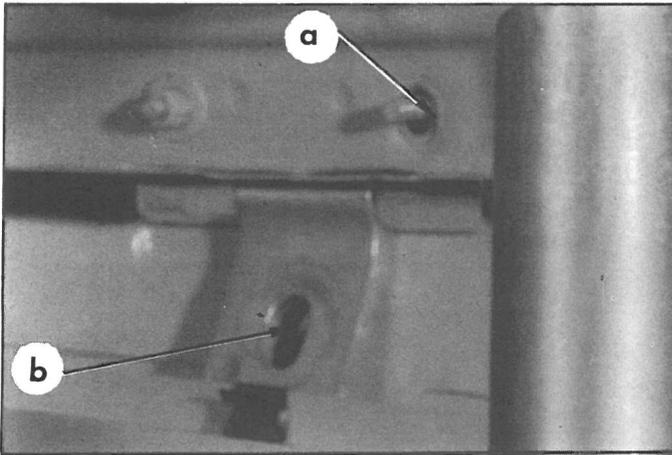


5444

ALIGNEMENT.

1. Débloquer:

- les écrous (1) et (2),
- les vis (3).



5456

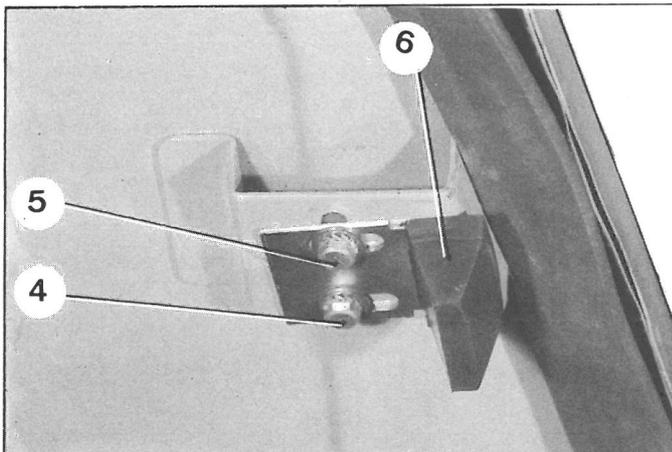
2. Manœuvrer plusieurs fois le hayon afin d'aligner les deux charnières pour éviter un coincement.

Agir sur les lumières « a » et « b ».

Serrer les écrous (1) et (2).

3. Agir sur les lumières « b » pour aligner en hauteur le hayon arrière avec le pavillon.

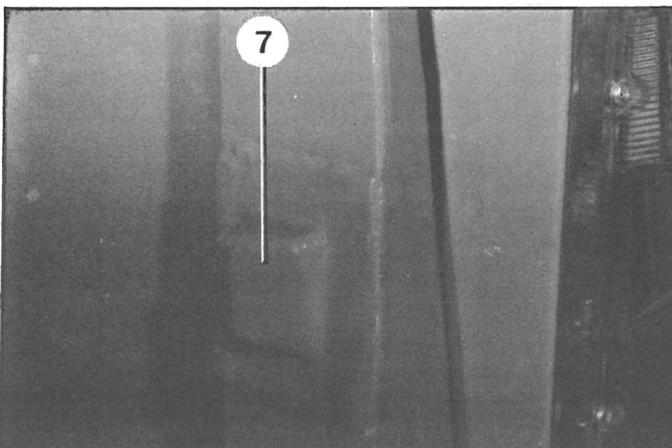
Serrer les vis (3).



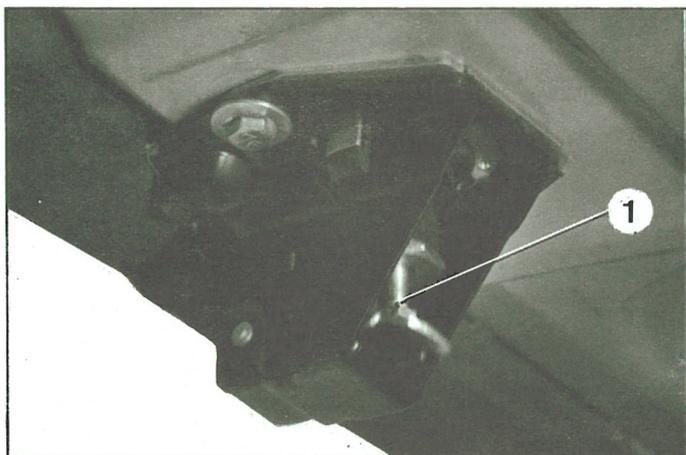
5455

4. Desserrer les vis (4) et (5).

Déplacer les butées caoutchouc (6) vers l'extérieur afin de mettre le hayon arrière en légère contrainte sur les butées fixes (7) des montants de coffre.



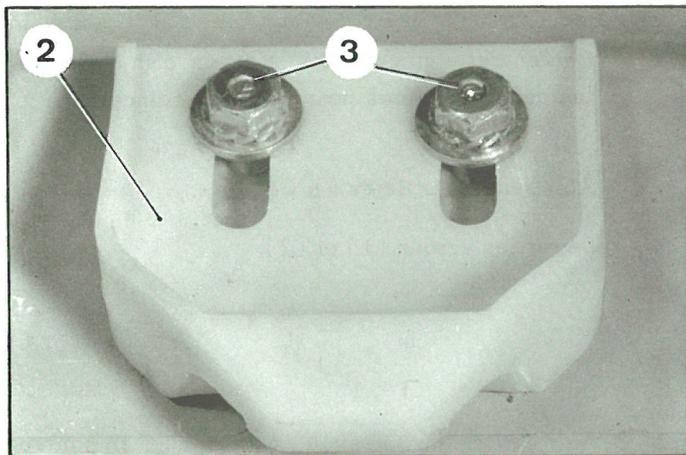
5461



VERROUILLAGE.

5. Serrer ou desserrer (suivant le cas) la vis de réglage (1) du bouton-poussoir pour régler le débattement du pêne.

5459

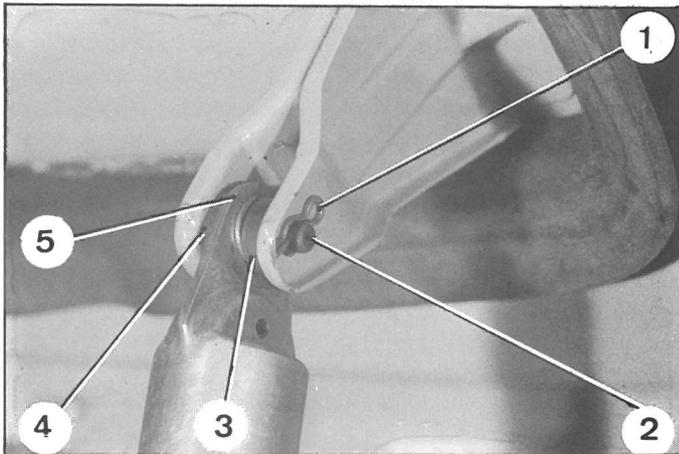


6. Régler la gâche (2) en agissant sur les vis (3) pour obtenir un accrochage correct.

NOTA : Le verrouillage est normal si, en levant le hayon d'environ 150 à 200 mm, puis en laissant retomber celui-ci, il s'enclenche parfaitement.

REPLACEMENT D'UN HAYON ARRIERE.

5457



DEPOSE.

1. Déposer :

- les agrafes (1)
- les axes (2)
- les rondelles caoutchouc (3) et (4)

2. Dégager les extrémités supérieures des ressorts compensateurs (5).

3. Déposer :

- les vis de fixation (6),
- les rondelles éventail (7),
- les rondelles plates (8).

4. Déposer le hayon arrière.

POSE.

5. Présenter le hayon arrière et poser les vis (6) (rondelles plate et éventail).

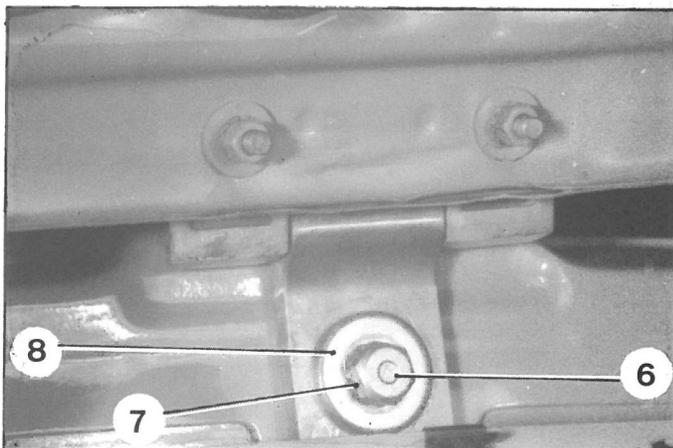
6. Engager les extrémités des ressorts compensateurs dans la chape de fixation.

Poser les rondelles caoutchouc (3) et (4), les axes d'articulation (2) et leur agrafe (1).

7. Régler le hayon arrière :

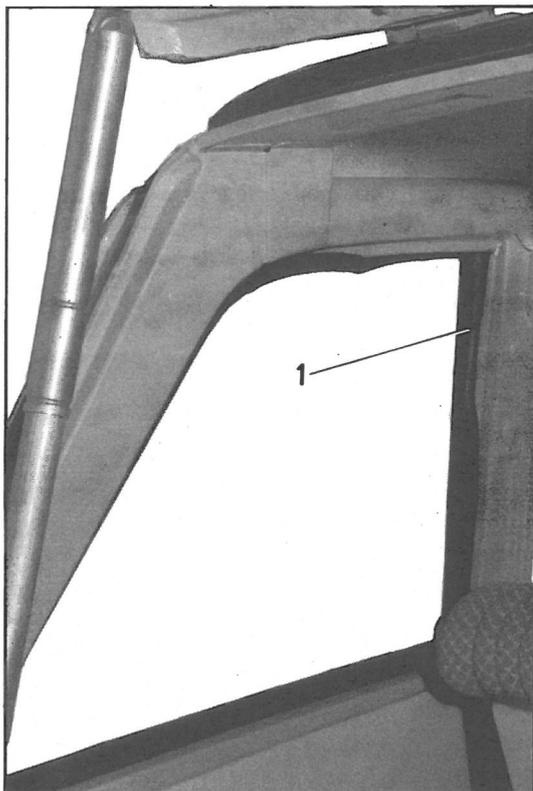
(Voir Opération AMB. 844-0).

5460



REPLACEMENT D'UNE GLACE DE CUSTODE

5438



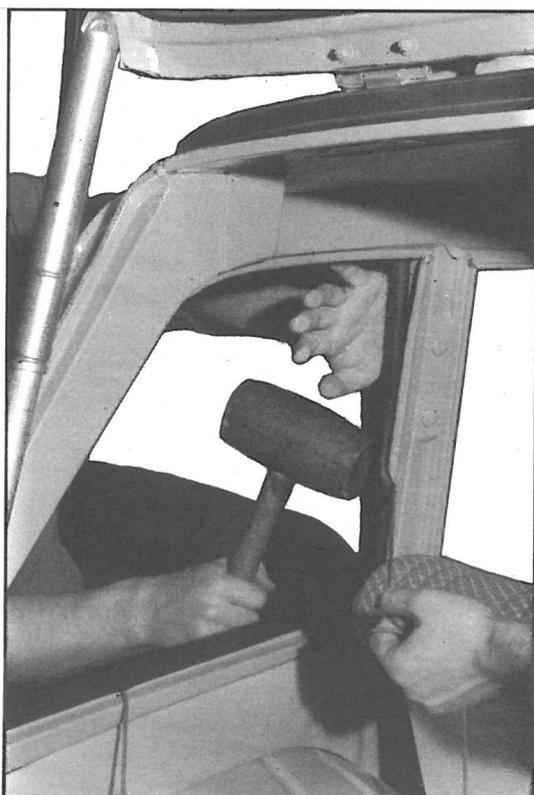
DEPOSE.

1. Dégager vers l'extérieur du véhicule la lèvres intérieure (1) du caoutchouc de scellement de la glace de custode, en commençant par le coin supérieur avant.
2. Déposer la glace de custode en la poussant vers l'extérieur.

POSE.

3. Monter le caoutchouc de scellement sur la glace de custode.

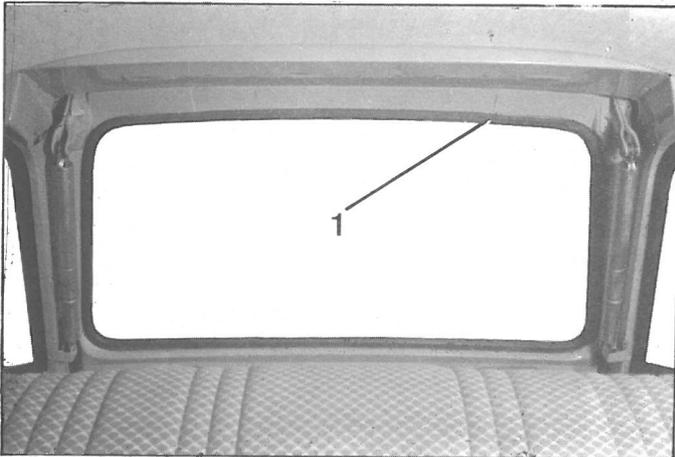
5439



4. Monter sur le caoutchouc de scellement une cordelette $\phi = 4$ mm, dans la gorge devant se monter sur la baie de glace de custode.
5. Présenter l'ensemble sur la baie de glace de custode, par l'extérieur en passant les extrémités de la cordelette à l'intérieur.
6. Appuyer de l'extérieur et tirer la cordelette le plus près possible de la glace et parallèlement à celle-ci.
7. Finir la mise en place en frappant sur la glace, de l'extérieur, à l'aide d'un maillet en cuir.

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE HAYON ARRIERE.

5443



DEPOSE.

1. Dégager vers l'extérieur du véhicule la lèvre intérieure (1) du caoutchouc de scellement de la glace.
2. Déposer la glace de hayon arrière, en la poussant vers l'extérieur du véhicule.

POSE.

3. Monter le caoutchouc de scellement sur la glace de hayon.
4. Monter sur le caoutchouc de scellement, une cordelette $\varnothing = 4$ mm, dans la gorge devant se monter sur la baie de hayon arrière. Les extrémités de la cordelette devront se croiser à la partie inférieure de la glace.
5. Présenter l'ensemble sur la baie par l'extérieur. Faire ressortir les extrémités de la cordelette à l'intérieur.
6. Appuyer sur la glace de l'extérieur et tirer sur la cordelette.

NOTA : Pour éviter de déchirer la lèvre du caoutchouc de scellement, tirer la cordelette le plus près possible de la glace et parallèlement à celle-ci.

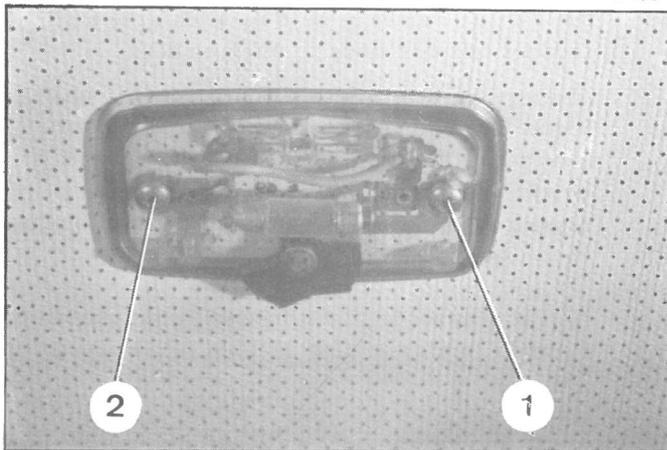
7. Finir la mise en place de la glace de hayon arrière en frappant sur celle-ci, de l'extérieur, à l'aide d'un marteau.

5442



REEMPLACEMENT D'UNE GARNITURE DE PAVILLON

DEPOSE.



5458

1. Déposer les sièges avant et arrière.

2. Déposer le plafonnier :

Déposer « le cabochon » de plafonnier.

Déconnecter le fil d'alimentation en le dégageant de sa pince.

Déposer les vis de fixation (1) et (2) du plafonnier.

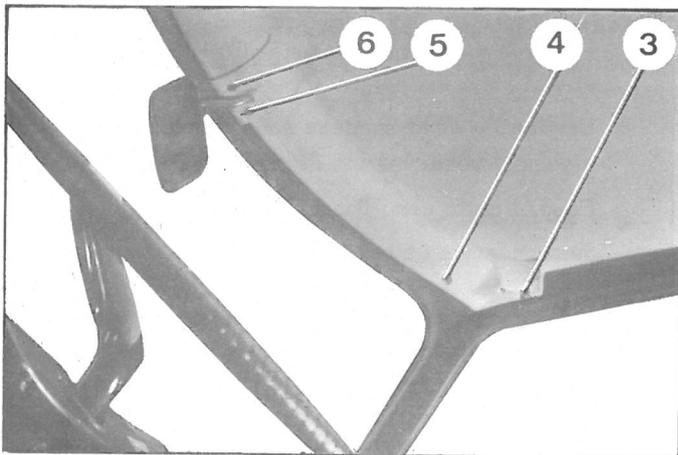
Déposer le plafonnier.

3. Déposer le bandeau supérieur de baie de pare-brise et le rétroviseur intérieur :

Déposer les vis de fixation (3) et (4) du demi-bandeau. Dégager celui-ci du support de rétroviseur.

Déposer l'autre demi-bandeau.

Déposer les vis (5) et (6) et le support de rétroviseur.



4876

4. Déposer la garniture de pavillon :

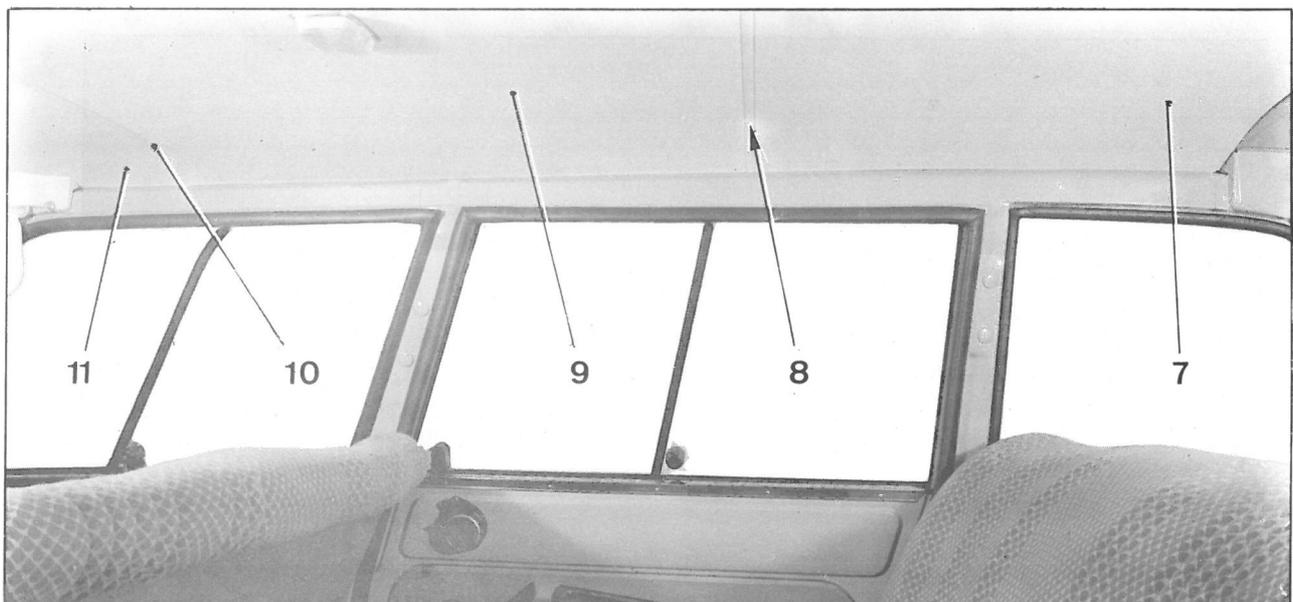
Glisser entre la traverse supérieure arrière et la garniture une lame fine et courbe, pour tirer vers le bas la garniture, et la cintrer en sens inverse.

Dégager un des coins de la garniture du brancard de pavillon et déposer la partie arrière (7).

Déposer le raidisseur (8).

Tirer vers l'arrière, la partie centrale (9) et la cintrer en sens inverse pour la déposer.

Déposer le raidisseur avant (10) et la partie avant (11) de la garniture de pavillon.



5446

POSE.

5. Poser la garniture de pavillon:

Poser la garniture avant (11) et le raidisseur avant (10). Placer entre le pavillon et le raidisseur les tampons mousse, pliés en deux.

Cintrer vers le bas la garniture centrale (9) et la placer sur les brancards latéraux de pavillon. Pousser au centre, vers le haut pour redonner la courbure, puis engager la garniture dans le raidisseur avant, en poussant vers l'avant et en guidant avec un réglé.

NOTA : Passer le fil d'alimentation du plafonnier. Poser le raidisseur central (8) et les tampons mousse.

Poser la garniture arrière (7) de la même manière que précédemment

6. Poser le bandeau supérieur de baie de pare-brise et le rétroviseur intérieur :

Poser le support de rétroviseur et les vis (5) et (6) sans les serrer.

Engager le demi-bandeau sous le support de rétroviseur et poser les vis de fixation (3) et (4).

Poser l'autre demi-bandeau.

Serrer les vis (5) et (6).

7. Poser le plafonnier :

Poser le plafonnier et les vis de fixation (1) et (2).

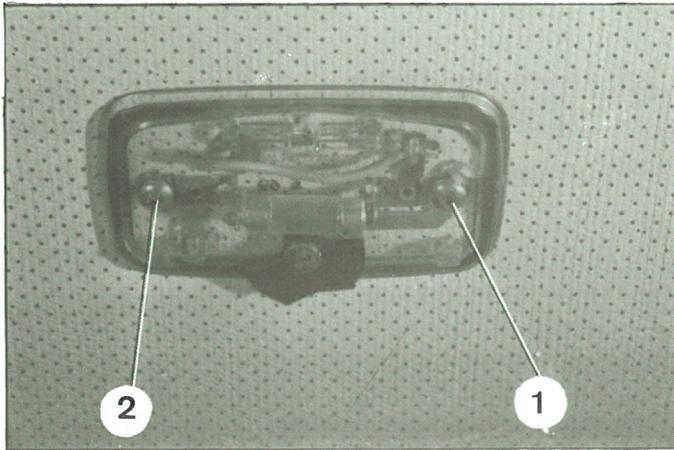
Connecter le fil d'alimentation.

Poser « le cabochon » de plafonnier.

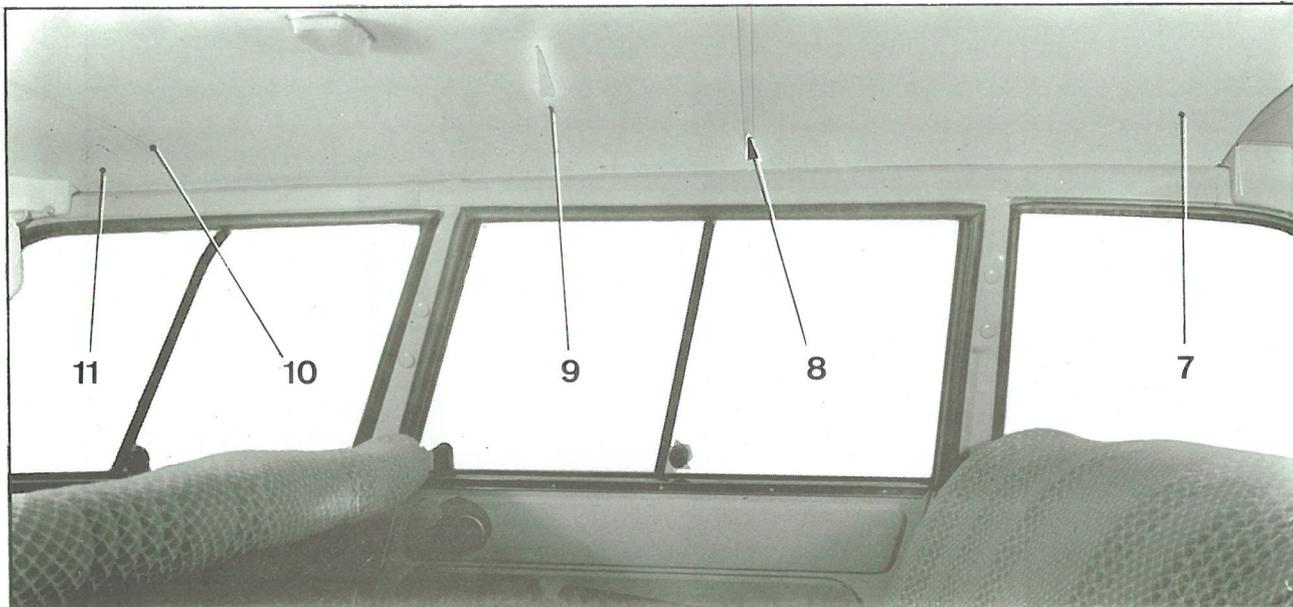
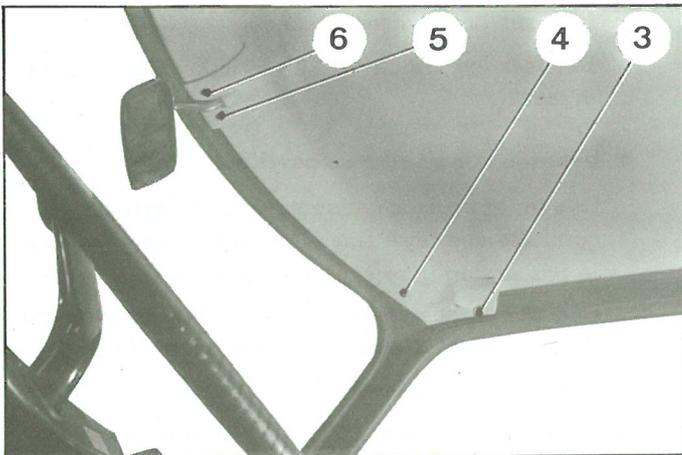
8. Poser les sièges avant et arrière.

5446

5458



4876



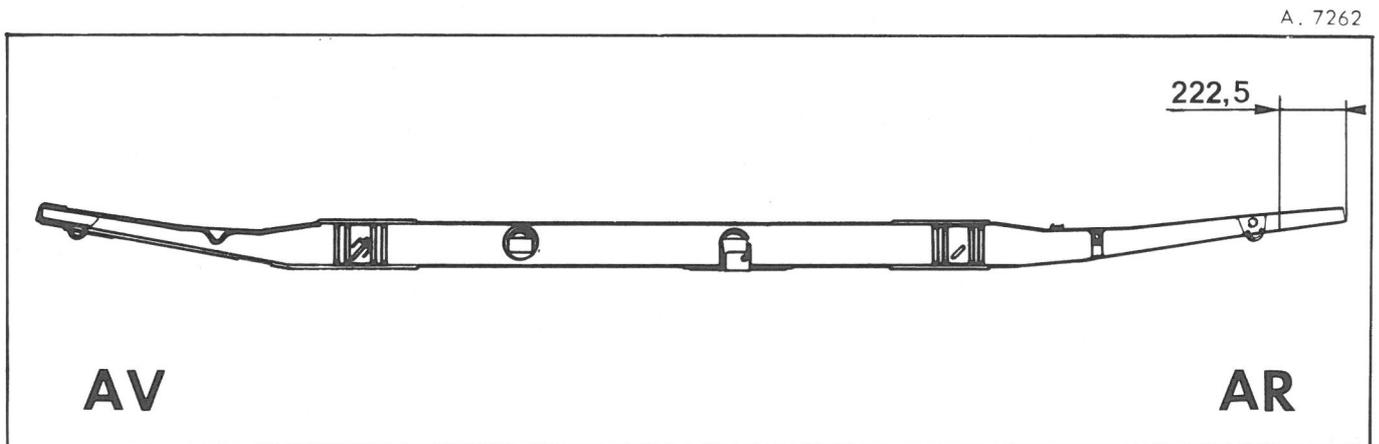
LISTE DES OPERATIONS FIGURANT

AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 854

AYM

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
AYM. 721-1	Remplacement d'une plate-forme - Renforcement d'une plate-forme. (Voir Op. AZ. 721-3)
AYM. 721-4	Travaux sur châssis-cadre : - Remplacement d'un châssis-cadre avant - Remplacement d'un châssis-cadre arrière
AYM. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse - Contrôle d'une plate-forme (Voir Op. AZ. 721-0)
AYM. 821-1	Remplacement d'un panneau de côté
AYM. 821-4	Remplacement d'un passage de roue avant
AYM. 822-1	Remplacement d'une planche de bord
AYM. 823-1	Remplacement d'un panneau arrière
AYM. 831-1	Remplacement d'un fond de coffre
AYM. 841-1	Remplacement d'une porte latérale
AYM. 852-1	Remplacement d'un habillage avant
AYM. 852-4	Remplacement de l'ensemble support et habillage avant
AYM. 961-1	Remplacement d'un ensemble encadrement et glace de pare-brise
AYM. 961-2	Remplacement d'une glace de pare-brise
AYM. 971-1	Remplacement d'une capote
AYM. 972-1	Remplacement d'une armature de capote

REPLACEMENT D'UNE PLATE-FORME.



Manuel 854-5 Le Département des Pièces de Rechange vend une plate-forme AKB Méhari.

Il est possible toutefois de modifier une plate-forme AYB. Pour cela :

- Couper l'extrémité arrière des longerons comme indiqué sur la figure ci-dessus.

Pour les véhicules « P.O. - Piste », le Département des Pièces de Rechange vend une plate-forme AKB Méhari Iran coupée à la longueur (montage à quatre amortisseurs).

I - REMPLACEMENT D'UN CHÂSSIS-CADRE AVANT

4682



DEPOSE

1. Déposer :

- le capot-moteur,
- la capote et l'armature de capote,
- les ceintures de sécurité,
- le pare-brise,
- la planche de bord,
- les panneaux de côté,
- le hayon arrière,
- le panneau arrière,
- le fond de caisse,
- les barres latérales de liaison des châssis-cadres avant et arrière.

(Voir opérations correspondantes).

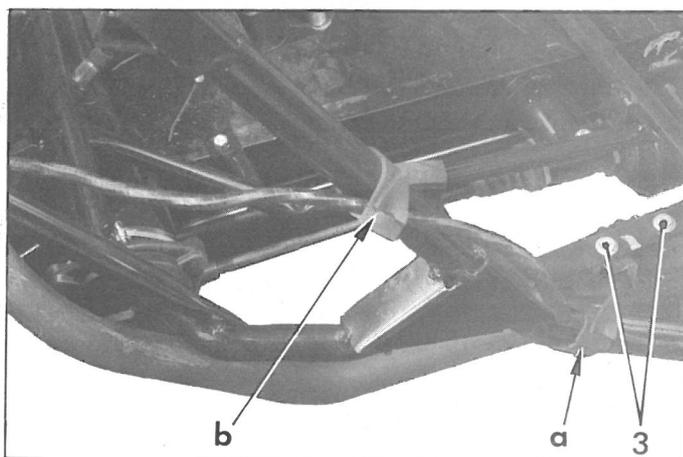
2. Déposer :

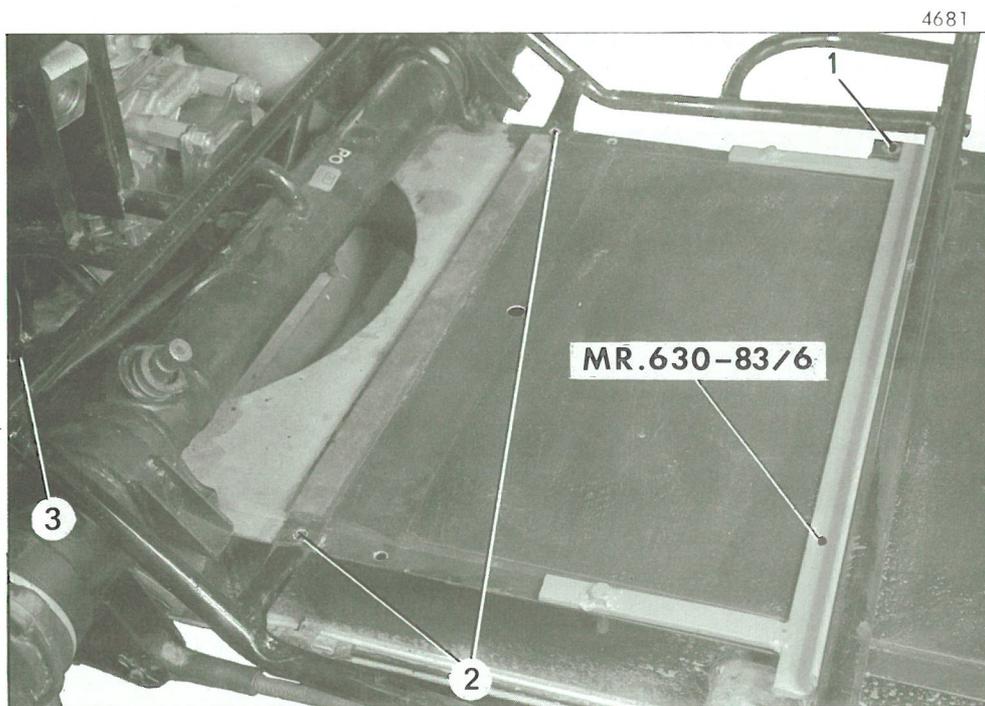
- les deux vis (1) de fixation arrière du châssis-cadre, sur les supports avant de fixation des pots de suspension,
- les deux vis (2) de fixation avant du châssis-cadre,
- la vis de fixation du support de maître-cylindre du châssis-cadre,
- les deux vis (3) de fixation du tuyau d'échappement,
- les colliers caoutchouc de fixation du faisceau arrière en « a » et « b ».

Déconnecter le faisceau arrière.

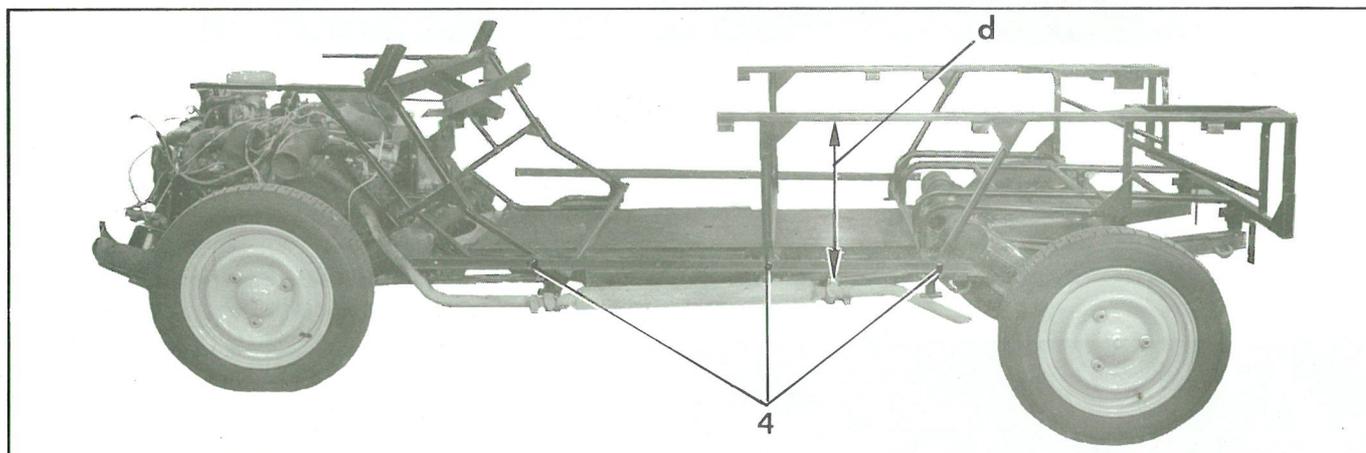
3. Dégager le châssis-cadre avant de la plate-forme.

7411





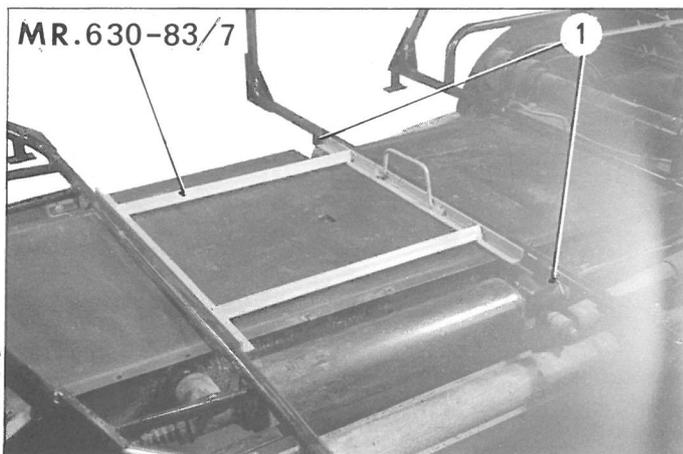
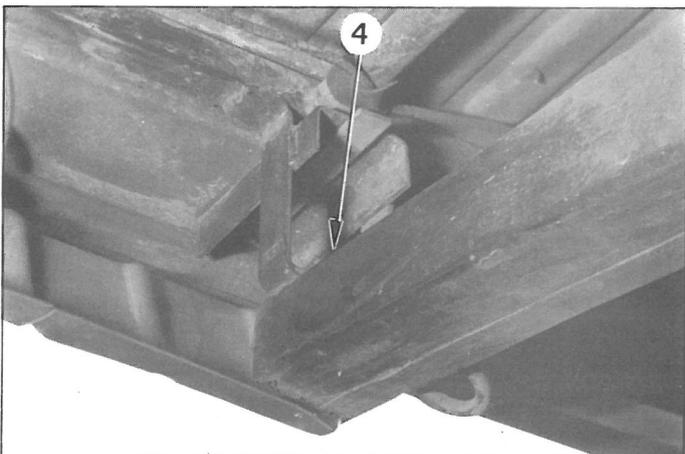
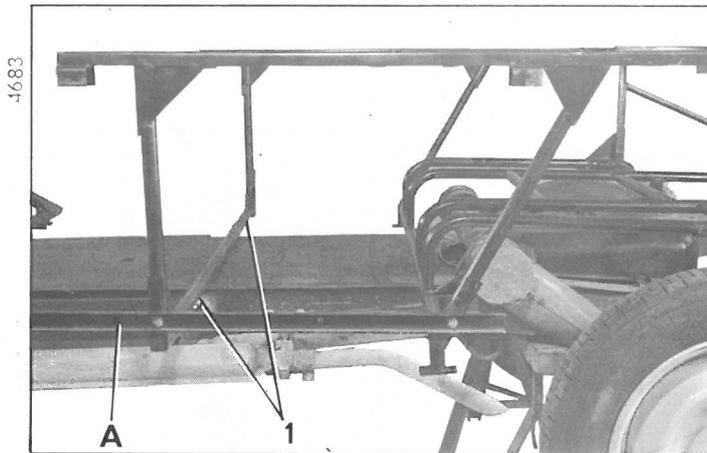
4685



POSE

4. Présenter le châssis-cadre avant sur la plate-forme et monter les vis (1) sans les serrer.
5. Mettre en place le gabarit MR. 630-83/6.
6. S'assurer que le châssis-cadre vient en contact avec le gabarit. Serrer les vis (1).
7. Monter les vis (2) et les serrer.
 NOTA : Si nécessaire, « tirer » les trous des vis (2) sur la plate-forme.
8. Monter la vis (3) munie d'un écrou « Nylstop ». Serrer l'écrou modérément.
 NOTA : Si nécessaire, « tirer » le trou de la vis (3) sur le châssis-cadre.
9. Monter les vis de fixation du tuyau d'échappement.
10. Monter les barres latérales de liaison des châssis-cadres avant et arrière en respectant une cote « d » de 390 mm du-dessus du châssis-cadre arrière à la partie supérieure de la barre latérale.
11. Déposer le gabarit MR. 630-83/6.
12. Fixer le faisceau arrière à l'aide de colliers caoutchouc. Le connecter au faisceau avant.
13. Monter :
 - le fond de caisse,
 - le panneau arrière,
 - les panneaux de côté,
 - la planche de bord,
 - le pare-brise,
 - le hayon arrière,
 - les ceintures de sécurité,
 - la capote et son armature,
 - le capot-moteur.
 (Voir opérations correspondantes).

II - REMPLACEMENT D'UN CHÂSSIS-CADRE ARRIERE



DEPOSE

14. Déposer :

- le capot-moteur,
- la capote et son armature,
- les ceintures de sécurité,
- le pare-brise,
- la planche bord,
- les panneaux de côté,
- le hayon arrière,
- le panneau arrière,
- le fond de caisse,
- les barres latérales A de liaison des châssis-cadres avant et arrière.

15. Déposer le châssis-cadre arrière .

Déposer :

- les deux vis de fixation avant (1) du châssis-cadre sur les supports arrière de fixation des pots de suspension,
- les deux vis (2) des tubes-support B,
- les deux vis (3) des tubes-support C,
- les deux vis arrière (4),
- les colliers caoutchouc de fixation du faisceau arrière sur le cadre

Dégager le châssis-cadre vers l'arrière du véhicule.

Déposer le support de sièges.

POSE

16. S'assurer que le châssis-cadre avant est positionné correctement sur la plate-forme, sinon, le mettre en place (gabarit MR. 630-83, 6).

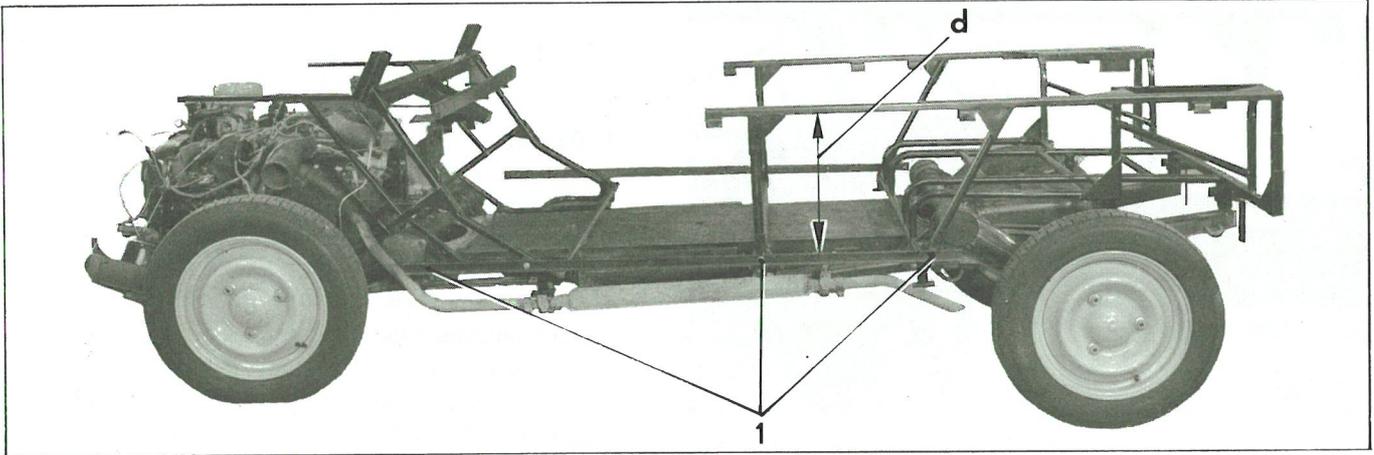
17. Présenter par l'arrière du véhicule le châssis-cadre sur la plate-forme et monter les deux vis (1) de fixation avant du châssis-cadre sur les supports arrière de fixation des pots de suspension. Mettre en place le gabarit MR. 630-83/7. S'assurer que le châssis-cadre vient en contact avec le gabarit. Serrer les vis.

18. Monter :

- les deux vis (2) des tubes-support B,
 - les deux vis (3) des tubes-support C,
 - les deux vis arrière (4).
- Serrer les vis (2), (3) et (4).

19. Déposer le gabarit MR. 630-83/7.

4685



20. Monter les barres latérales de liaison des châssis-cadres avant et arrière en respectant une cote « d » de 390 mm du dessus du châssis-cadre arrière à la partie supérieure de la barre latérale.

Serrer les vis (1) de fixation des barres latérales.

21. Fixer le faisceau arrière sur le cadre à l'aide de colliers caoutchouc.

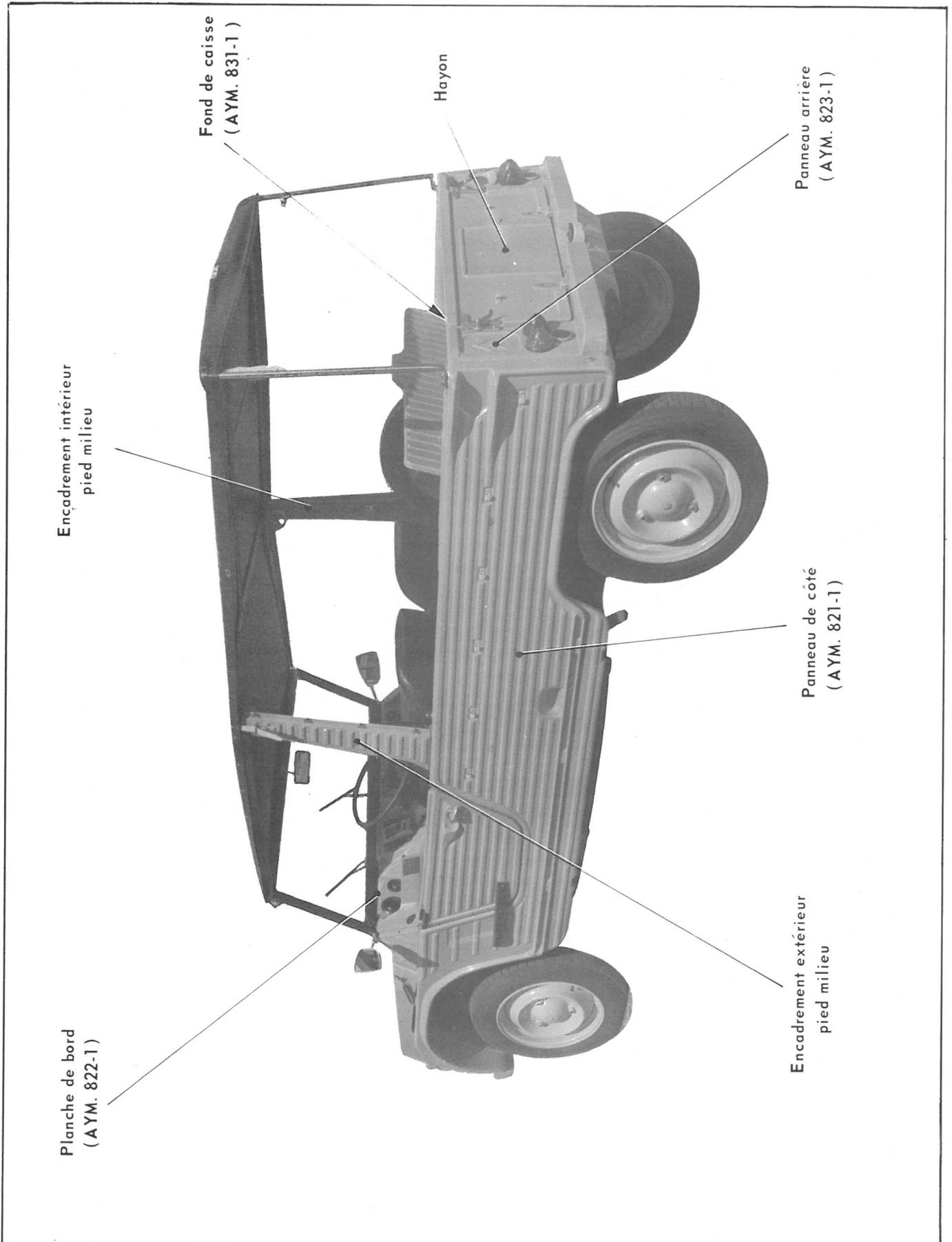
22. Monter :

- le support de sièges,
- le fond de caisse,
- le panneau arrière,
- le hayon arrière,
- les panneaux de côté,
- la planche de bord,
- le pare-brise,
- les ceintures de sécurité,
- l'armature de capote,
- la capote,
- le capot-moteur.

(Voir Opérations correspondantes).

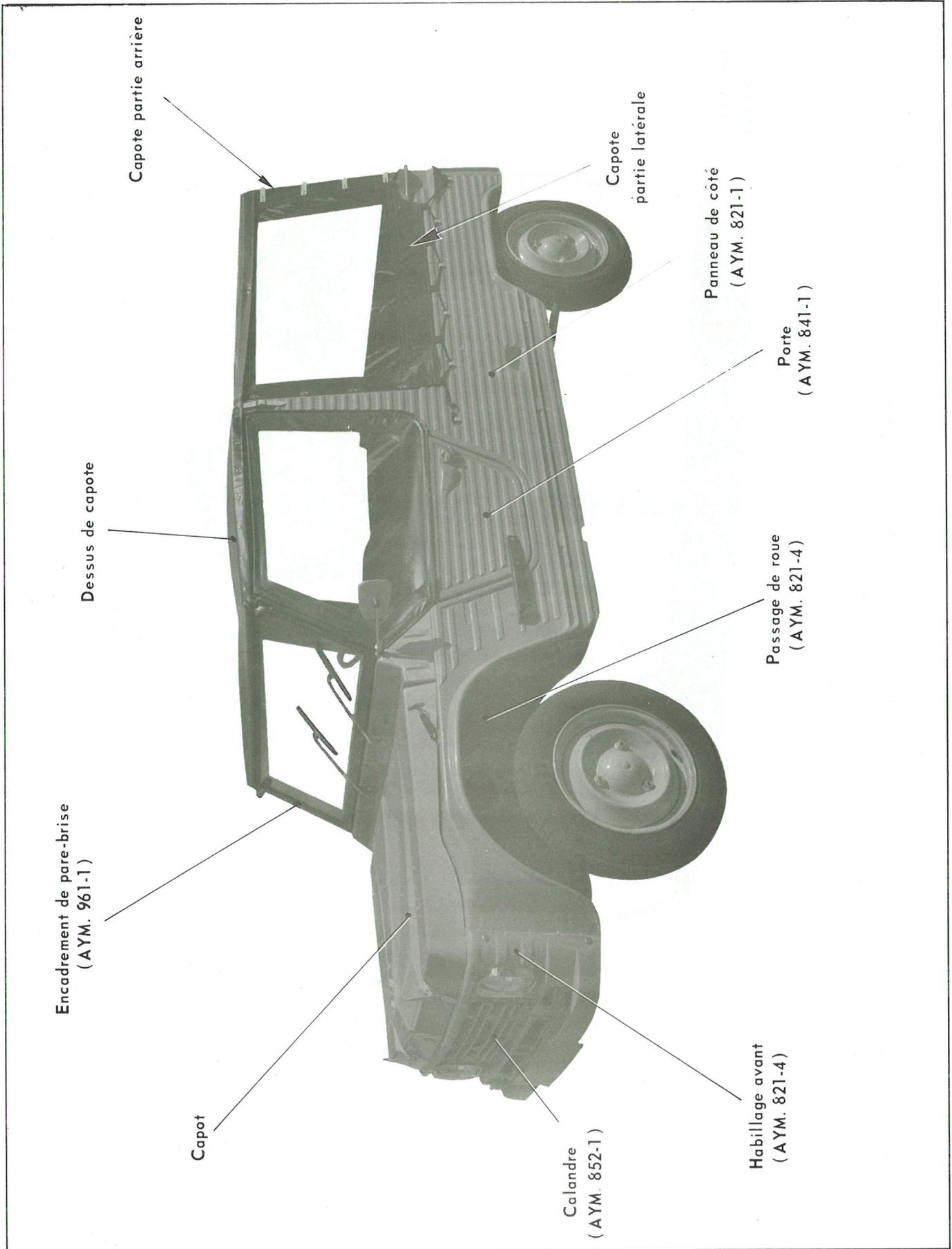
ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

77-470



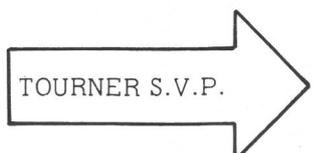
ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

77-473

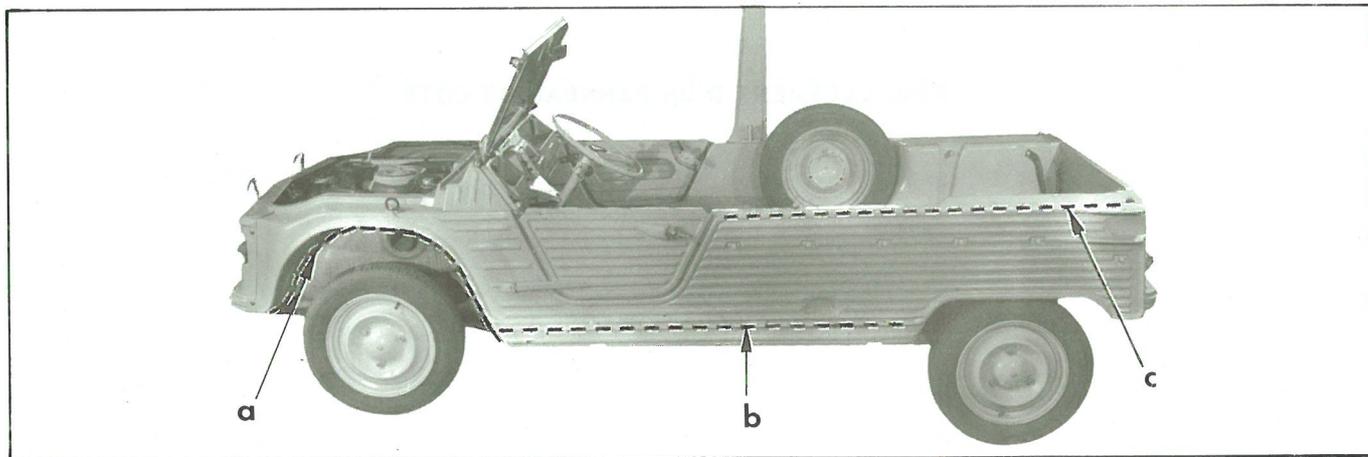


REPLACEMENT D'UN PANNEAU DE CÔTÉ

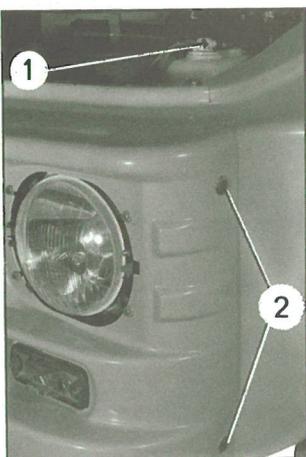
Manuel 854-5



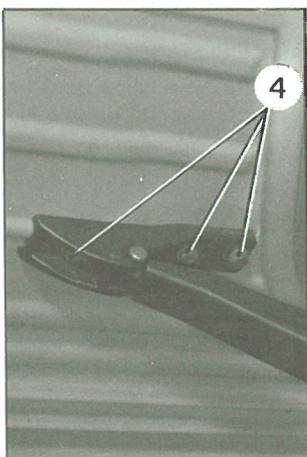
10 708



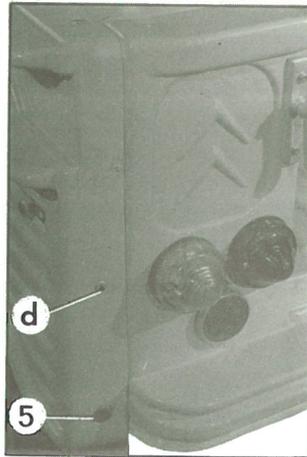
77-450



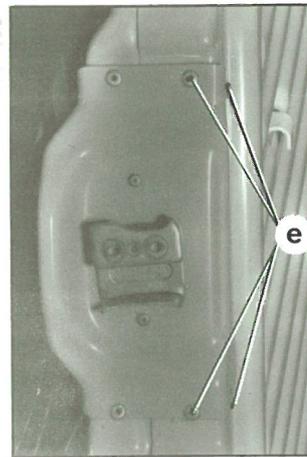
77-448



7201

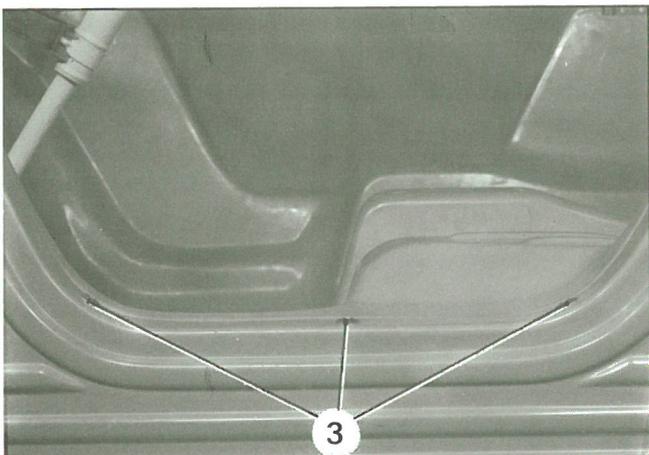


77-458

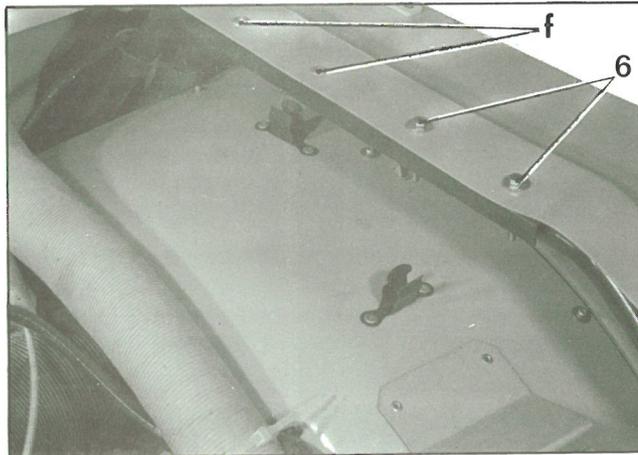


1699

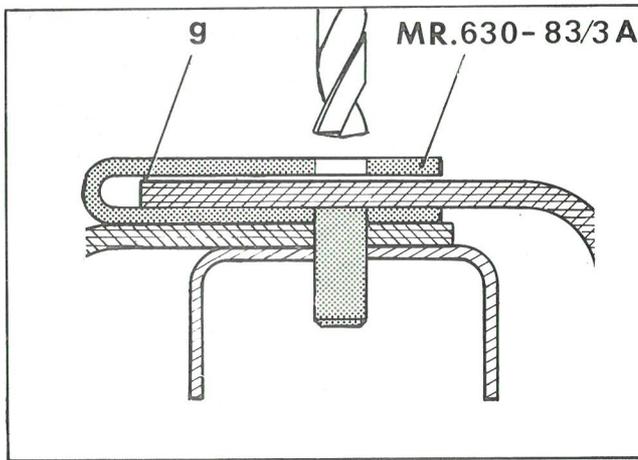
77-449



7555

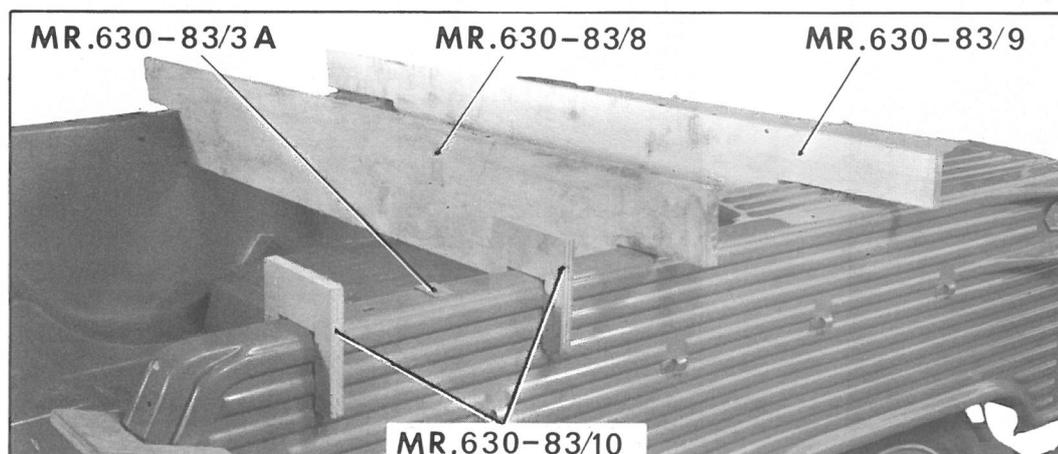


A. 82-63



REPLACEMENT D'UN PANNEAU DE CÔTÉ

4698



DEPOSE

1. Déposer :

- le capot moteur,
 - la capote et son armature,
 - le pied milieu,
 - la portière,
 - la gâche de porte.
- } (côté intéressé)

2. Déposer :

- les vis (1) et (2) de fixation de l'habillage avant sur le panneau de côté,
- les trois vis à tête cruciforme (3) d'assemblage du panneau de côté sur le fond de caisse,
- les deux vis (6) de fixation du panneau de côté sur le châssis-cadre avant,
- les vis (4) de charnière inférieure,
- la vis à tête cruciforme (5) de fixation du panneau de côté sur l'arrière.

3. Percer à $\phi = 5$ mm et chasser à l'aide d'un poinçon :

- les deux rivets en « f »,
- la ligne de rivets « a »,
- la ligne de rivets « b »,
- la ligne de rivets « c »,
- le rivet « d »,
- les quatre rivets placés en « e ».

4. Déposer le panneau de côté.

DESHABILLAGE

5. Percer à $\phi = 3,25$ mm et chasser à l'aide d'un poinçon :

- les rivets de la charnière supérieure,
- les rivets de la patte de fixation de capot,
- les rivets de fixation des crochets de maintien de la capote.

POSE

6. Présenter le panneau de côté.

7. Percer les trous de rivet suivant la ligne « c » :

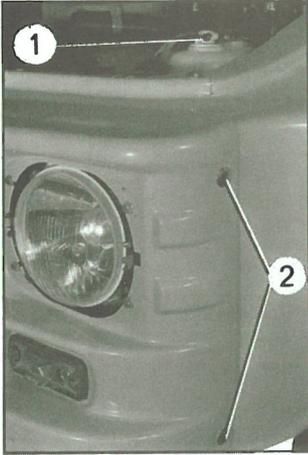
Pour cela :

- Positionner le fond de caisse sur le châssis-cadre à l'aide des gabarits MR.630-83/8 et 630-83/9.
- Placer le « téton » de centrage $\phi = 5$ mm de l'outil MR.630-83/3 A dans le trou existant sur le fond de caisse et le châssis-cadre à l'avant.
- Positionner le panneau de côté sur le fond de caisse à l'aide des gabarits MR.630-83/10.
- Amorcer le trou à $\phi = 5$ mm à l'aide d'un foret.
- Déposer l'outil MR.630-83/3 A.
- Terminer le perçage en soulevant légèrement le bord « g » du panneau de côté afin d'éviter de percer le fond de caisse lors du débouchage du foret.
- Placer l'outil MR.630-83/3 A dans le trou de rivet suivant.
- Positionner le panneau de côté à l'aide d'une broche dans le trou effectué précédemment.
- Amorcer le trou de rivet, déposer l'outil MR.630-83/3 A et percer.
- Procéder de la même manière pour les autres trous en déplaçant la broche et les gabarits MR.630-83/10 au fur et à mesure de l'avancement du travail.

8. Suivant le même procéder :

- a) En utilisant l'outil MR.630-83/3 A comportant un « téton » de centrage $\phi = 5$ mm, percer :
 - les deux trous de rivets « f » sur l'aile du panneau de côté,
 - le trou de fixation du rivet « d ».
- b) En utilisant l'outil MR.630-83/3 C comportant un « téton » de centrage $\phi = 8$ mm, percer :
 - les trois trous des vis (3) de fixation du panneau de côté sur le fond de caisse à l'emplacement du passage de porte,
 - le trou de fixation de la vis (5) sur le panneau arrière.
- c) En utilisant l'outil MR.630-83/3 B comportant un « téton » de centrage $\phi = 7,75$ mm, percer les deux trous de fixation du pied milieu et le trou de fixation du montant arrière d'armature de capote.

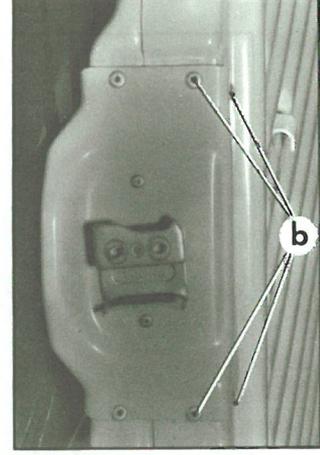
77-450



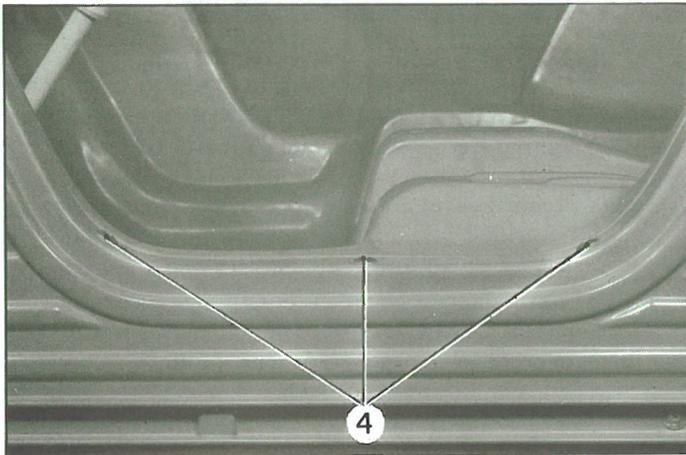
7458



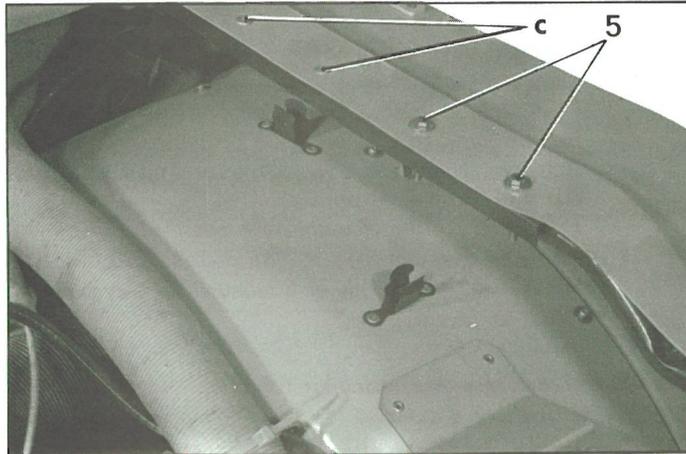
77-458



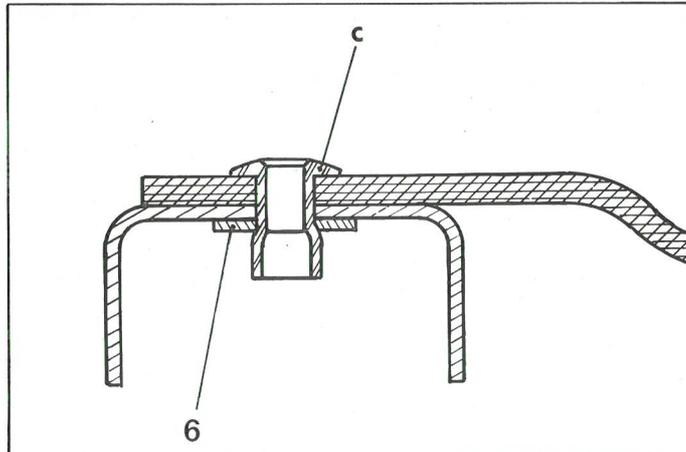
4699



77-449



A 82-64

**9. Poser :**

- les trois vis (4) de fixation du panneau de côté sur le fond de caisse,
- les vis (1) et (2) de fixation de l'habillage avant sur l'avant du panneau de côté,
- les vis (5) de fixation du panneau de côté sur le châssis-cadre avant,
- la vis (3) de fixation du panneau de côté sur le panneau arrière.

10. A l'aide de la pince à riveter 2669-T, poser :

- les rivets «POP» de $\phi = 4,8$ mm dans les trous percés aux paragraphes 7 et 8,
- les rivets de fixation du panneau de côté sur le passage de roue (*Voir Op. AYM. 821-4*).

NOTA : Sur chacun des deux rivets «c» sur l'aile du panneau de côté, monter une rondelle(6) de $\phi = 5$ mm, épaisseur = 1 mm, comme indiqué sur la figure, le rivet «POP» étant trop long à cet endroit. (Il faudra également monter une rondelle sur le rivet «a»).

- 11.** Contrepercer à l'aide d'un foret $\phi = 5$ mm, les trous pour rivets «POP» maintenant le panneau de côté sur la barre de liaison des châssis-cadre avant et arrière. Poser les rivets.

- 12.** A l'aide d'un foret $\phi = 3,25$ mm, percer les quatre trous du renfort de gâche sur le panneau de côté et poser les rivets «b».

HABILLAGE

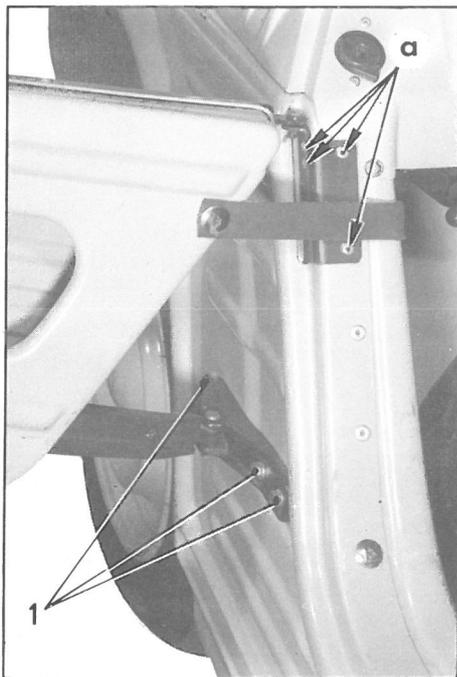
Percer à l'aide d'un foret $\phi = 3,25$ mm, les trous pour river :

- la patte de fixation de capot,
- les crochets de capotage.

77-460



77-455

**13. Poser la porte**

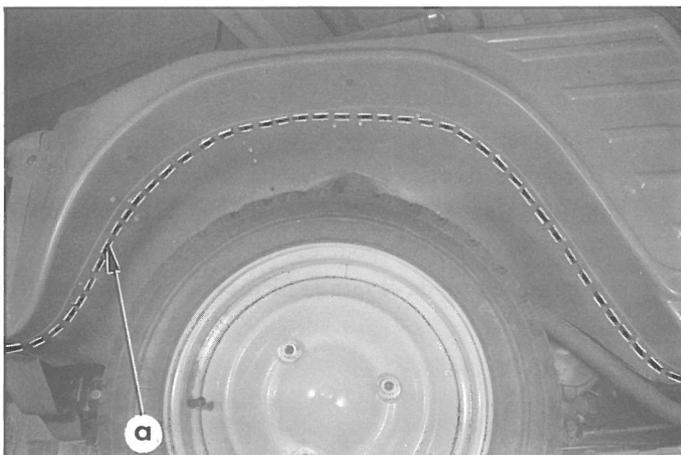
- Percer les trous $\phi = 8$ mm de fixation de la charnière inférieure.
- Fixer la charnière inférieure à l'aide des trois vis (1).
- Positionner la porte dans son encadrement.
- Percer à $\phi = 3,25$ mm les trous de fixation de la charnière supérieure.
- A l'aide de la pince à riveter « 2669-T », poser les rivets « POP » $\phi = 3$ mm en « a ».

14. Monter :

- le pied milieu,
- l'armature et sa capote,
- le capot moteur.

REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE AVANT

7555



DEPOSE

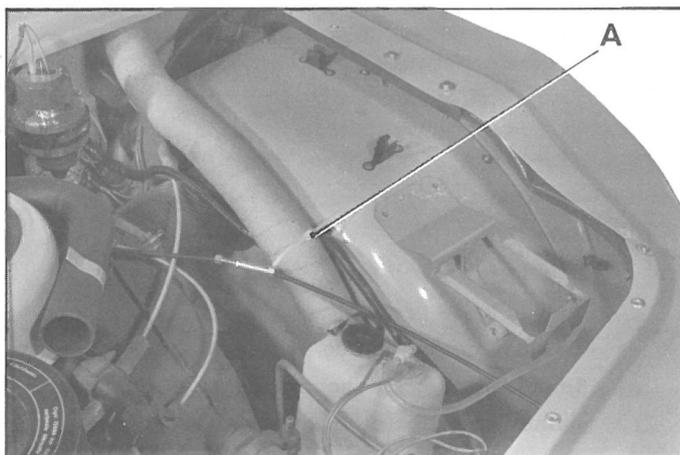
1. Déposer :

- le capot,
- le cric (côté droit),
- la manivelle (côté gauche),
- le bidon de lave-glace (côté gauche),
- le collier caoutchouc **A** qui maintient la gaine d'aération et le faisceau avant.

2. Percer les rivets «POP» placés sur la ligne «a» à l'aide d'un forêt de $\phi = 3,25$ mm.3. Dégager le passage de roue de ses butées caoutchouc **B**.

4. Déposer le passage de roue.

77-449



DESHABILLAGE

5. Déposer :

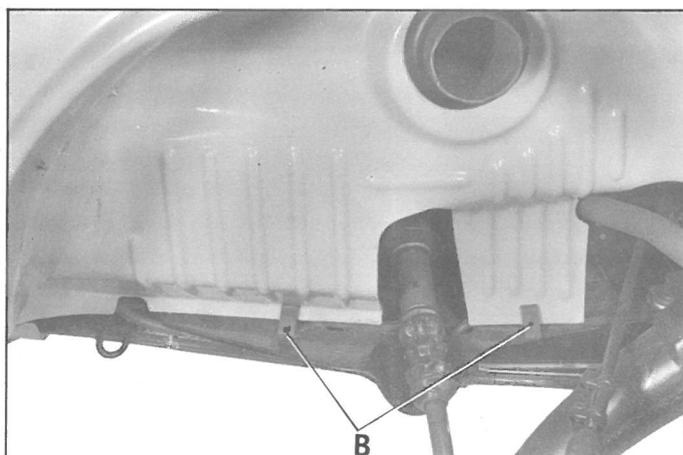
Sur le passage de roue gauche :

- les pattes de fixation de la manivelle,
- le support du réservoir de lave-glace.

Sur le passage de roue droit :

- la sangle de maintien du cric.

77-448



HABILLAGE

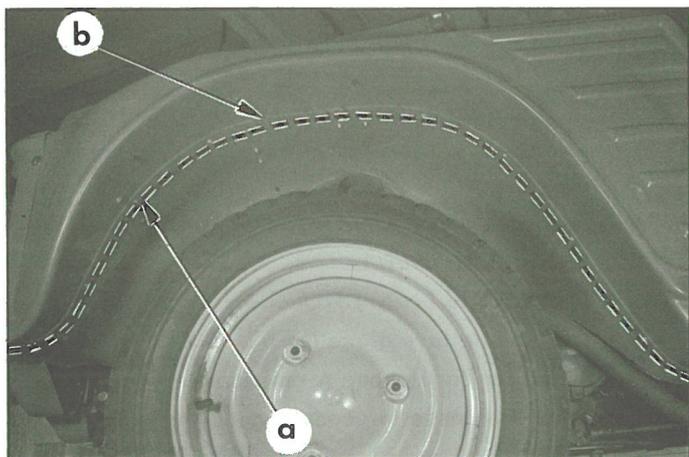
6. Présenter sur le passage de roue gauche, la manivelle avec ses pattes de fixation.

Tracer et percer les trous de fixation des pattes ($\phi = 3,25$ mm).

Poser et fixer les pattes à l'aide de rivets «POP» $\phi = 3$ mm (Pince à riveter 2269-T).

Attention : Pour éviter l'éclatement du plastique lors du rivetage, il faut placer une rondelle de $\phi = 3$ mm sur le rivet du côté opposé à la tête de celui-ci.

7555

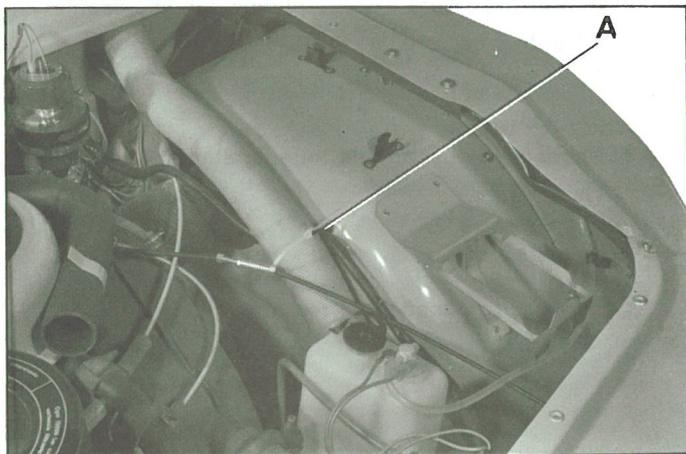


POSE

7. Engager le passage de roue entre ses butées caoutchouc **B**, le positionner de façon que le bord extérieur du passage de roue soit en contact avec l'empreinte « b » faite dans le panneau de côté. Tout en le maintenant en place, contrepercer les trous de fixation du passage de roue ($\phi = 3,25 \text{ mm}$) (Déposer la roue si nécessaire).

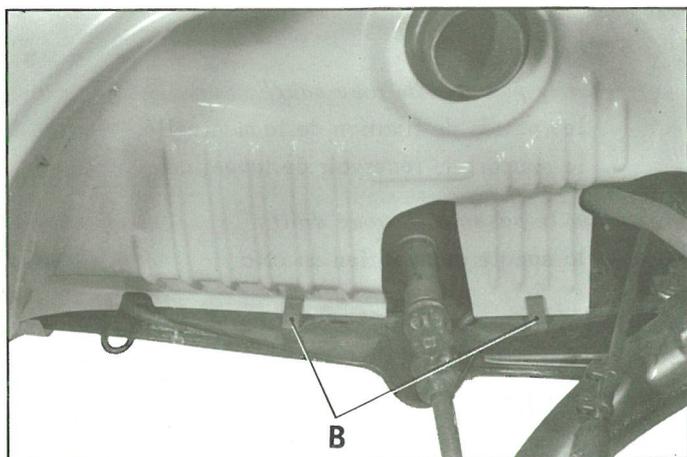
Poser les rivets « POP » $\phi = 3 \text{ mm}$ en plaçant du côté opposé à la tête de chacun d'eux une rondelle de $\phi = 3 \text{ mm}$ pour éviter l'éclatement du plastique lors du rivetage (Pince à riveter 2669-T).

77-449



8. Fixer le support de réservoir de lave-glace à l'aide de rivets « POP » $\phi = 3 \text{ mm}$ en plaçant du côté opposé à la tête de chacun d'eux une rondelle de $\phi = 3 \text{ mm}$ pour éviter l'éclatement du plastique lors du rivetage (Pince à riveter 2669-T).

77-448



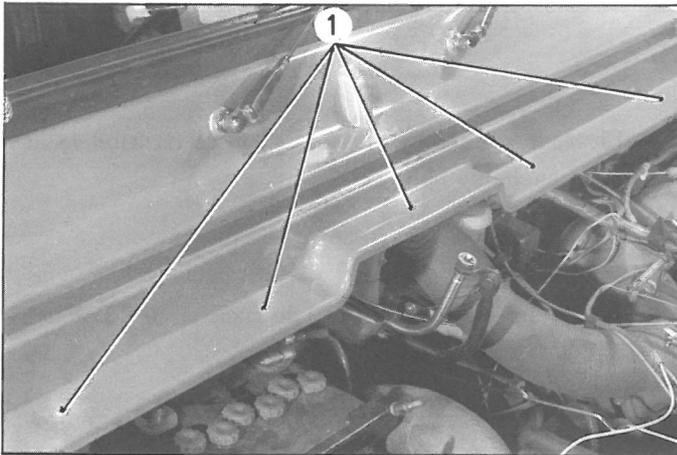
9. Poser :

- le cric (*côté droit*),
- la manivelle (*côté gauche*),
- le bidon de lave-glace (*côté gauche*),
- le collier de caoutchouc **A** de maintien de la gaine d'aération et du faisceau avant,
- le capot.

REPLACEMENT D'UNE PLANCHE DE BORD.

DEPOSE.

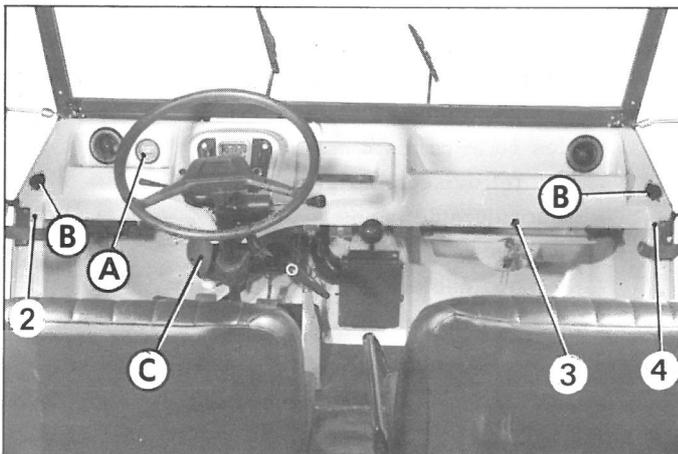
4615



1. Déposer :
 - le capot moteur,
 - la capote (partiellement),
 - l'armature de capote avant,
 - les rétroviseurs extérieurs,
 - les porte-balais d'essuie-glace,
 - l'ensemble pare-brise et cadre (*Voir Opération AYM. 961-1*).
2. Déposer les cinq vis (1) de fixation de la planche de bord sur le châssis-cadre.
3. Déconnecter :
 - les fils d'alimentation du tableau de bord,
 - les fils du voltmètre thermique A.
4. Désaccoupler :
 - le tuyau de dégivrage de la buse,
 - les deux conduits souples d'aérateurs.
5. Déposer les vis (2), (3) et (4) de fixation de la planche de bord.
6. Dégager la planche de bord.

DESHABILLAGE.

77-462



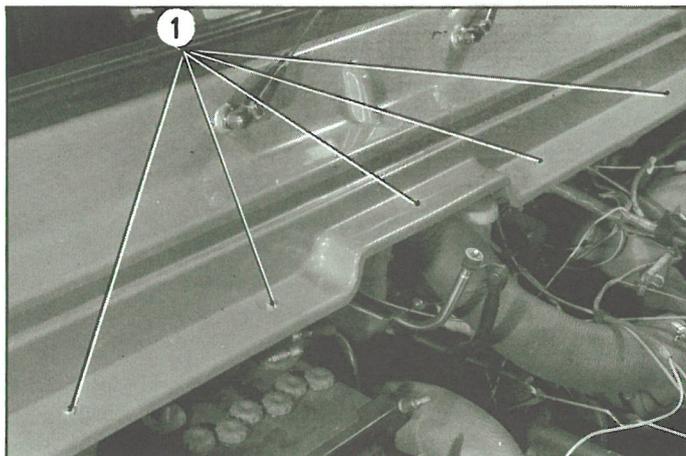
7. Déposer :
 - le tableau de bord,
 - le voltmètre thermique,
 - les deux aérateurs,
 - le cendrier.
8. A l'aide d'un foret $\phi = 3,75$ mm, percer :
 - les rivets des gâches d'accrochage **B**,
 - les rivets de la bavette protectrice **C**.

HABILLAGE.

9. Poser :
 - le tableau de bord,
 - le voltmètre thermique,
 - les deux aérateurs,
 - le cendrier.
10. A l'aide d'un foret $\phi = 3,25$ mm, percer les trous :
 - des gâches d'accrochage **B**,
 - de la bavette protectrice **C**.
11. Fixer ces éléments à l'aide de rivets « POP » $\phi = 3$ mm (Pince à riveter 2669-T).

POSE.

4615



12. Présenter la planche de bord sur le véhicule.
Ajuster à l'aide d'une râpe ou d'une disqueuse la base de la planche de bord si celle-ci n'est pas parallèle au plan des panneaux de côté.

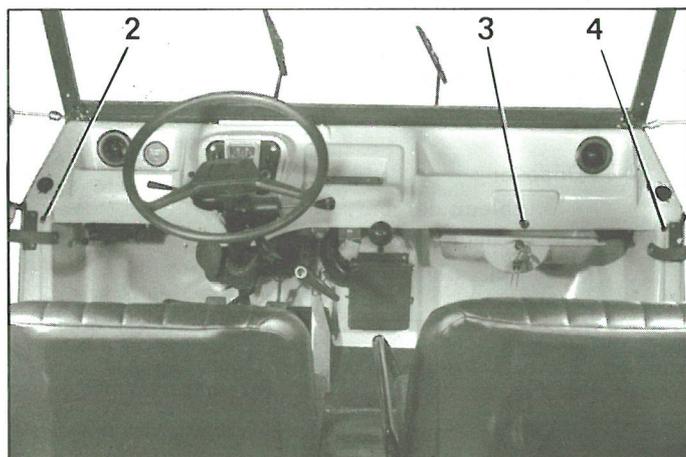
13. Monter les vis (2), (3) et (4) de fixation de la planche de bord.

14. Monter les cinq vis (1) de fixation de la planche de bord sur le châssis-cadre.

15. Accoupler :

- le tuyau de dégivrage, à la buse,
- les deux conduits souples, aux aérateurs.

78-462



16. Connecter :

- les fils d'alimentation du tableau de bord,
- les fils du voltmètre thermique.

17. Monter :

- l'ensemble cadre et pare-brise,
- les porte-balais d'essuie-glace,
- les rétroviseurs extérieurs,
- l'armature de capote,
- la capote,
- le capot moteur.

REPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIERE

DEPOSE

1. Déposer :

- la capote arrière,
- les vis (7) de fixation des tubes arrière de capote sur les panneaux de côté,
- les vis cruciformes (5) de fixation des panneaux de côté sur le panneau arrière,
- le hayon arrière (percer à $\phi = 5$ mm les quatre rivets des charnières),
- le bouchon du réservoir d'essence.

Déconnecter les fils d'alimentation des feux de position, de stop, de changement de direction et d'éclairage de la plaque de police

2. Percer à $\phi = 5$ mm et chasser à l'aide d'un poinçon :

- a) Les quatre premiers rivets (3) en partant de l'arrière sur la partie supérieure du panneau de côté (de chaque côté).
- b) Les rivets de fixation du panneau arrière sur le fond de caisse (de chaque côté les trois rivets (1) et les rivets (2)).
- c) Le rivet (4) de fixation du panneau de côté sur le cadre arrière (de chaque côté).
- d) Le rivet (6) de fixation du panneau de côté sur le panneau arrière (de chaque côté).

3. Ecarter le panneau de côté du fond de caisse (de chaque côté)
Déposer le panneau arrière.

4. Déposer :

- les feux de stop,
- les feux indicateurs de direction,
- l'éclairage de plaque de police,
- les catadioptrés,
- les fermetures A de hayon arrière.

POSE

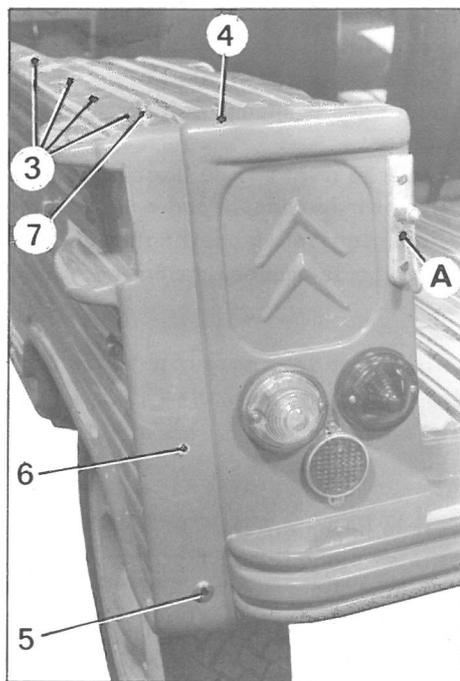
5. Présenter le panneau arrière sur le véhicule.
Vérifier que les panneaux de côté s'emboîtent sur le panneau arrière. Le bord «b» du panneau de côté doit venir toucher le fond de l'emboîtement «a» du panneau arrière, sinon, retoucher les bords «c» du panneau arrière à l'aide d'une râpe ou d'une disqueuse.6. Percer à $\phi = 5$ mm sur le panneau arrière :

- a) Les trous des rivets (1) (de chaque côté) et (2) en correspondance avec ceux existant sur le fond de caisse.
- b) Le trou du rivet (4) correspondant à celui percé sur le fond de caisse et sur le châssis-cadre (de chaque côté).
- c) Le trou du rivet (6) (de chaque côté).

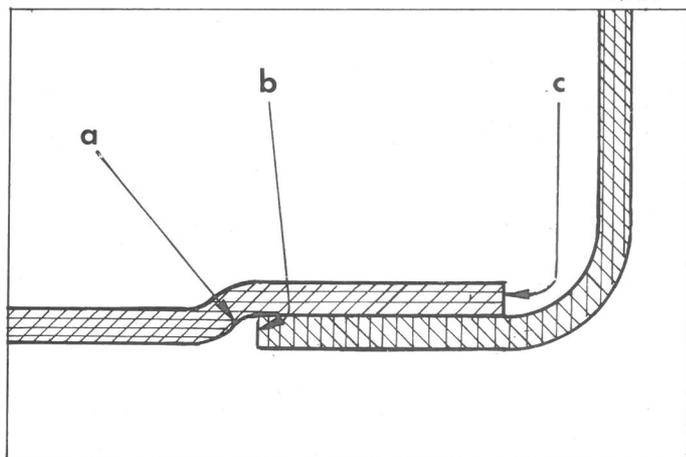
77-491



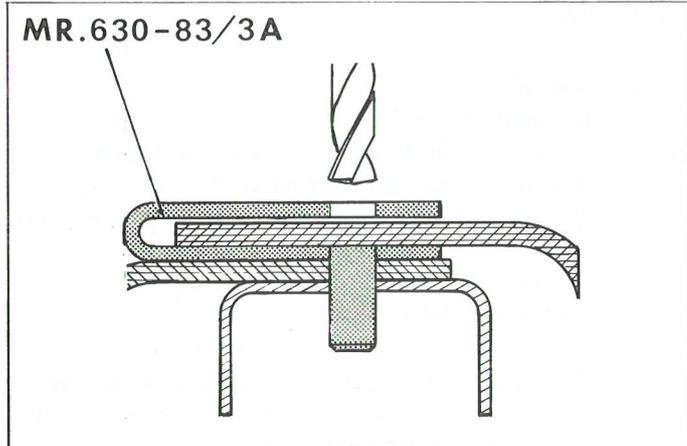
7458



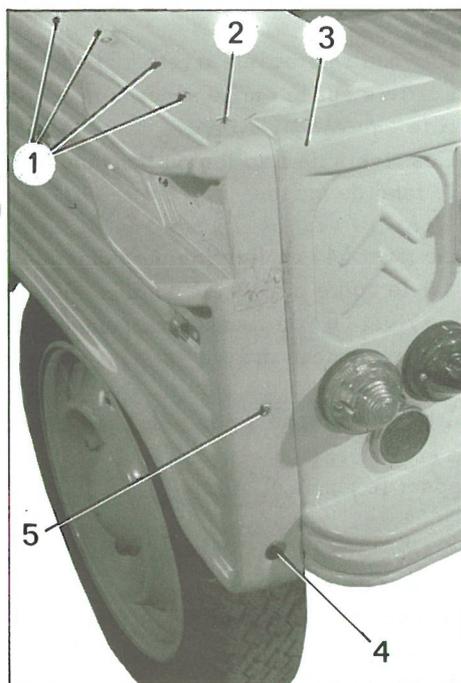
A. 82-65



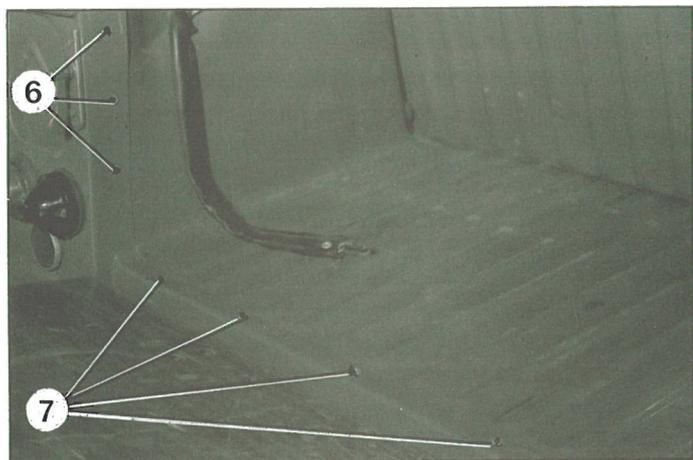
A 82-63



7201



77-491



Pour ces différents perçages procéder comme indiqué ci-dessous :

- Placer le «téton» $\phi / 5$ mm de l'outil MR 630-83/3 A dans un des trous existant sur le fond de caisse et sur le châssis-cadre.
- Amorcer le trou à $\phi = 5$ mm à l'aide d'un foret affûté à plat.
- Déposer l'outil MR. 630-83/3 A.
- Terminer le perçage en soulevant légèrement le bord afin d'éviter de percer le fond de caisse lors du débouchage du foret.
- Placer l'outil MR. 630-83/3 A dans le trou de rivet suivant.
- Positionner le panneau arrière à l'aide d'une broche placée dans le trou effectué précédemment.
- Amorcer le trou du rivet, déposer l'outil MR. 630-83/3 A et percer
- Procéder de la même manière pour les trous des rivets suivants en déplaçant la broche au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

7. A l'aide d'une pince à riveter «2669-T» :

- a) Poser les rivets «POP» (7) de $\phi = 4,8$ mm.
- b) Poser les quatre rivets (1) de fixation supérieure des panneaux de côté sur le fond de caisse.
- c) Poser le rivet (3) de fixation du panneau arrière sur le châssis-cadre (de chaque côté).
- d) Poser le rivet (5) de fixation du panneau de côté sur le panneau arrière (de chaque côté).

8. Contrepercer de chaque côté sur le panneau arrière, la fixation de la vis (4) du panneau de côté sur le panneau arrière et monter la vis.

9. Poser le hayon arrière :

Mettre en place le hayon arrière munie de ses charnières. Contrepercer les trous des charnières sur le panneau arrière.

Fixer les charnières sur le panneau arrière à l'aide de rivets «POP» de $\phi = 4,8$ mm

10. Monter :

- les fermetures de hayon arrière,
 - les catadioptres,
 - l'éclaireur de plaque de police,
 - les feux indicateurs de direction,
 - les feux de stop.
- Connecter les fils.

11. Poser :

- le bouchon du réservoir d'essence,
- les vis (2) de fixation des tubes arrière de capote,
- la capote arrière.

REPLACEMENT D'UN FOND DE CAISSE

DEPOSE

1. Déposer :

- les capotes,
- l'armature de capote,
- l'encadrement de pare-brise,
- la planche de bord (Voir Op. AYM. 822-1),
- la banquette arrière,
- la roue de secours,
- les ceintures de sécurité,
- les deux sièges avant.

2. Déposer :

- les panneaux de côté (Voir Op. AYM. 821-1),
- le hayon arrière,
- le panneau arrière (Voir Op. AYM. 823-1)

3. Déposer la colonne de direction

4. Déconnecter :

- les fils d'alimentation du moteur d'essuie-glace,
- les fils d'alimentation du contacteur de stop,
- les fils du commutateur d'éclairage et d'avertisseur,
- les fiches « bananes » du commutateur des feux indicateurs de direction.

Tirer le faisceau du commutateur d'éclairage à travers la gaine de protection.

Passer le faisceau complet à travers le tablier d'auvent du fond de caisse.

5. Déposer :

- les vis de fixation (3) du régulateur,
- les vis de fixation (2) de la boîte à fusibles,
- la vis de fixation (1) de la centrale clignotante

6. Désaccoupler :

- les gaines de chauffage, des manchons,
- les deux câbles de commande, des volets de chauffage des échangeurs.

Dégager les deux câbles et leurs gaines du tablier de fond de caisse

7. Désaccoupler :

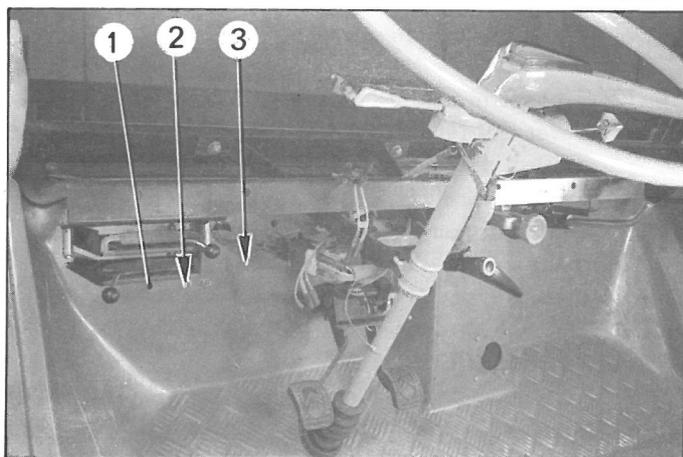
- le sélecteur des vitesses,
- la commande de frein à main,
- le câble de débrayage, de la pédale,
- les câbles de réglage des phares, de la commande sur la planche de bord.

8. Déposer les quatre vis de fixation (4) du support de planche de bord.

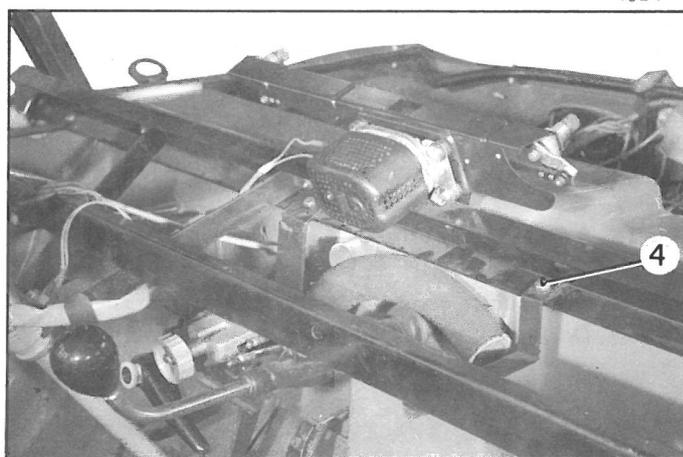
Déposer le support muni :

- de la commande de frein à main,
- de la commande des vitesses,
- de la commande de réglage des phares,
- des commandes de chauffage.

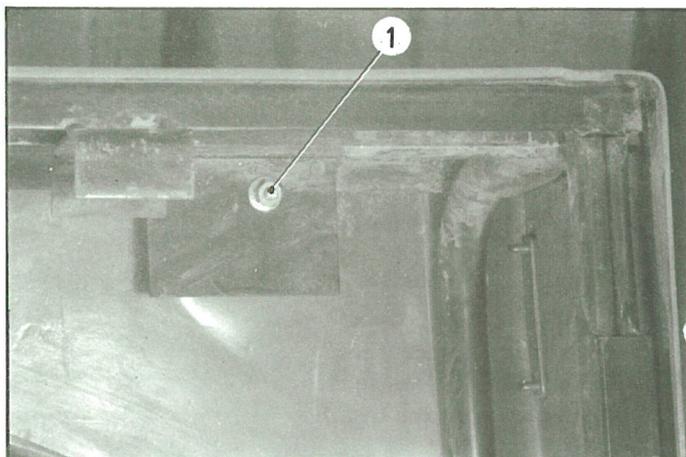
4648



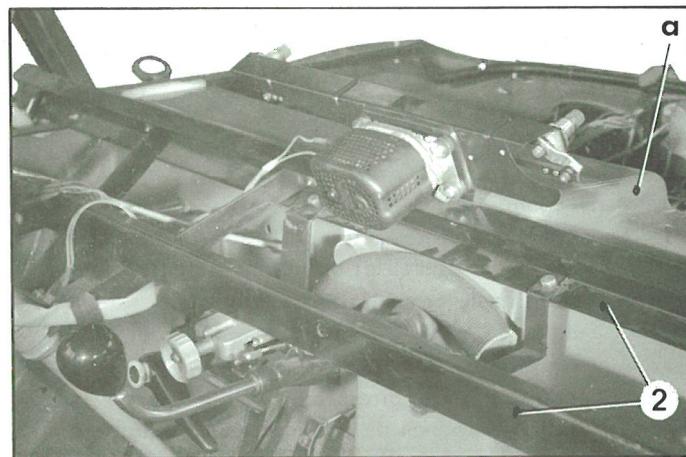
4624



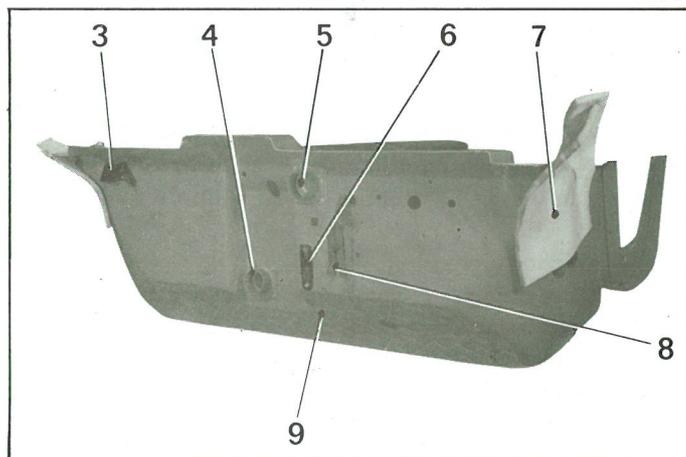
4697



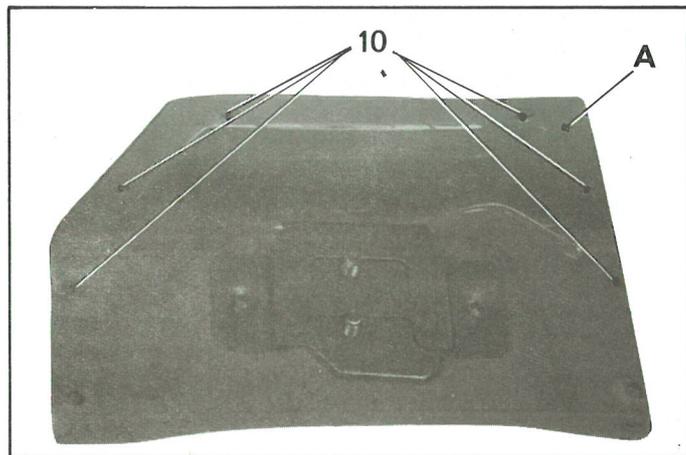
4624



4690



77-482



9. Déposer les vis de fixation du maître-cylindre de frein et du pédalier.
Déposer le pédalier.

10. Désaccoupler la tige de commande d'accélérateur du carburateur et de la pédale.

- Déposer :
- la pédale,
 - la tige de commande,
 - le ressort de rappel d'accélérateur.

11. Déposer les deux vis (1) de fixation du fond de caisse et des chaînes de retenue du hayon sur les pattes du châssis-cadre.

12. Déposer le fond de caisse.
Lever l'arrière du fond de caisse pour dégager celui-ci des goujons de fixation des sièges.
Le tirer vers l'arrière en levant l'arrière suffisamment haut pour pouvoir dégager la partie supérieure «a» de l'auvent, du châssis-cadre (2).

DESHABILLAGE

13. Déposer :

- la patte (3) de fixation de cric,
- les deux manchons (4) et (5) de gaines de chauffage,
- la plaquette renfort (6) du passage de la tige d'accélérateur et d'accrochage du ressort de rappel,
- les deux écrous (9) de fixation de l'articulation de la pédale d'accélérateur.

14. Décoller :

- les deux plaques de mousse (7),
- la garnitures (8) du passage de pédalier.

15. Déposer :

- les deux butées de dossiers de siège arrière.

16. A l'aide d'un foret $\phi = 3,75$ mm, percer :

- les rivets (10) du support de gâche A,
- les quatre rivets du renfort de support de gâche.

Déposer le support et le renfort de gâche.

HABILLAGE

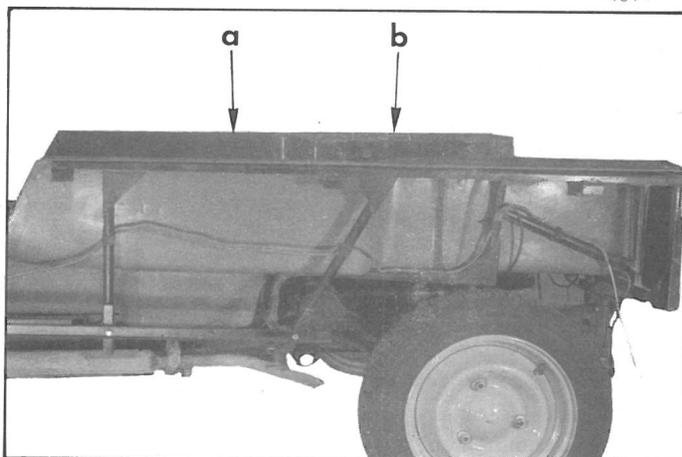
17. Poser :

- la patte (3) de fixation de cric,
- les deux manchons (4) et (5) de gaines de chauffage,
- la plaquette renfort (6) du passage de tige d'accélérateur et d'accrochage du ressort de rappel,
- l'articulation de la pédale d'accélérateur,
- les deux butées de dossier de siège arrière.

18. Coller :

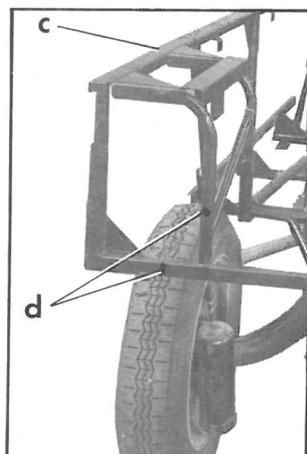
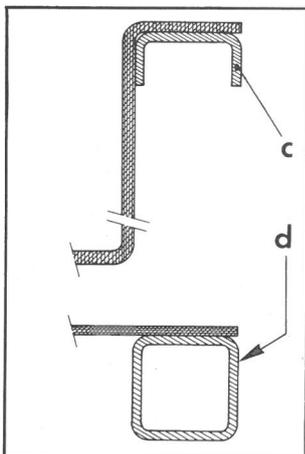
- les deux plaques de mousse (7),
- la garniture (8) du passage de pédalier.

4691

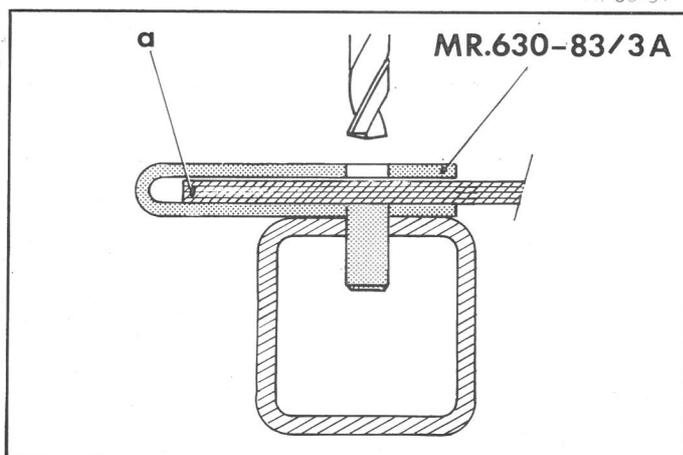


A. 83-50

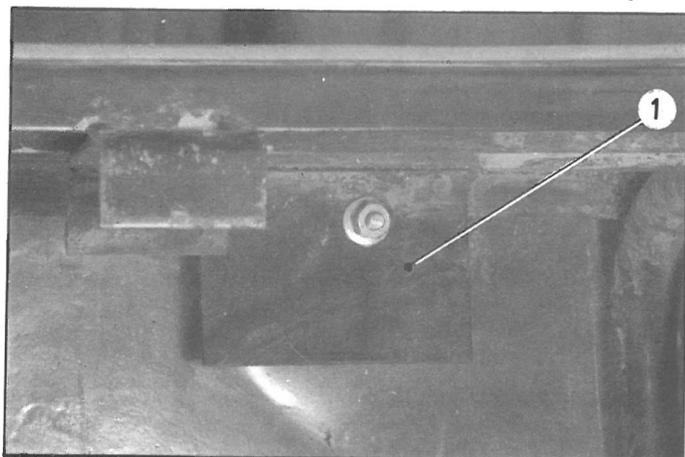
4686



A. 83-51



4697



19. Positionner et percer à l'aide d'un foret $\phi = 3,25$ mm, le renfort de support de gâche se trouvant sous le bord latéral du fond de caisse.
20. Fixer à l'aide de rivets « POP » $\phi = 3$ mm, le renfort de support de gâche (pince à riveter « 2669-T »).
21. Contrepercer les trous du support de gâche.

POSE

22. Poser le fond de caisse.
Soulever l'arrière suffisamment haut pour pouvoir engager la partie supérieure d'auvent sous le châssis-cadre.

ATTENTION : Ne pas accrocher le maître-cylindre de frein, laisser descendre l'arrière du fond de caisse en s'assurant que les goujons de fixation des sièges-avant sont bien positionnés dans les trous prévus à cet effet.

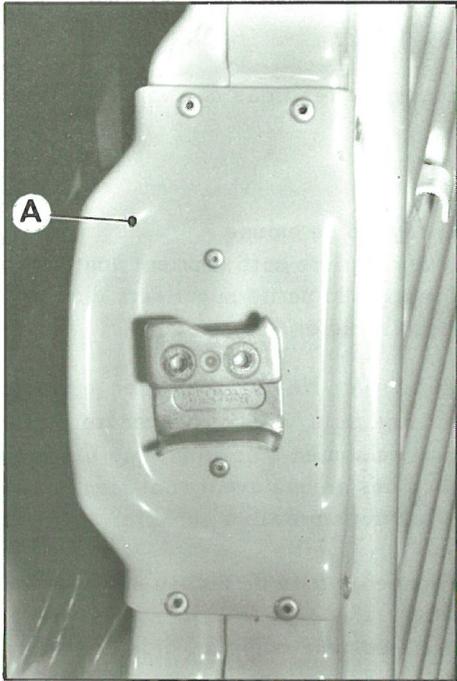
23. Positionner le fond de caisse sur le châssis-cadre.
Ecarter ses deux côtés à l'aide des gabarits :
 - MR. 630-83/8 placé en « a »,
 - MR. 630-83/9 placé en « b ».
24. Retoucher s'il y a lieu, à l'aide d'une râpe ou d'une disqueuse, les bords du fond de caisse qui ne doivent pas dépasser du châssis-cadre :
 - sur les flans en « c »,
 - sur l'arrière en « d ».
25. Percer les emplacements des rivets de fixation du fond de caisse en face des trous existant sur la traverse du châssis-cadre.
 - a) Placer le « téton » $\phi / 5$ mm de l'outil MR. 630-83/3 A dans la traverse du châssis-cadre. Amorcer le trou à $\phi = 5$ mm à l'aide d'un foret affûté à plat.
Déposer l'outil MR. 630-83/3 A.
Terminer le perçage en soulevant légèrement le fond de caisse.
 - b) Placer l'outil MR. 630-83/3 A dans le trou du rivet suivant.
Positionner le fond de caisse à l'aide d'une broche dans le trou effectué précédemment. Amorcer le trou suivant, déposer l'outil MR. 630-83/3 A et percer
 - c) Procéder de la même manière pour les trous de rivets suivants en déplaçant la broche au fur et à mesure de l'avancement du travail.

26. Monter le panneau arrière (Voir Op. AYM. 823-1).

27. Monter le hayon.

28. Contrepercer dans le fond de caisse les trous de fixation des chaînes de retenue existant sur la plaque (1) du châssis-cadre.

77-458



29. Monter les panneaux de côtés
(Voir Op. AYM. 821-1).

30. Fixer à l'aide de rivets «POP» le support de gâche (A) (pince à riveter 2669-T)

31. Monter le pédalier et le maître-cylindre de frein.

32. Monter le support (1) de planche de bord.

33. Accoupler :

- le câble de débrayage,
- le sélecteur de vitesse (3) au levier de changement de vitesse,
- la commande de frein à main à la biellette,
- les câbles de commande du réglage des phares à la commande (4).

34. Monter :

- le régulateur,
- la boîte à fusibles,
- la centrale clignotante.

35. Passer à travers le tablier d'avant de fond de caisse :

- le faisceau électrique complet.
- les câbles de commande des volets de chauffage des échangeurs.

Passer les fils du commutateur d'éclairage et d'avertisseurs dans la gaine de protection des fils du commutateur des feux indicateurs de direction.

36. Monter la colonne de direction.

37. Monter les gaines de chauffage.

38. Connecter les fils du faisceau :

- au commutateur d'éclairage et d'avertisseurs,
- à la centrale clignotante.

39. Fixer le commutateur d'éclairage et d'avertisseurs et le commutateur des feux indicateurs de direction sur le tube fixe de direction (2).

40. Accoupler et régler les câbles de commande des volets de chauffage. S'assurer de leur bon fonctionnement.

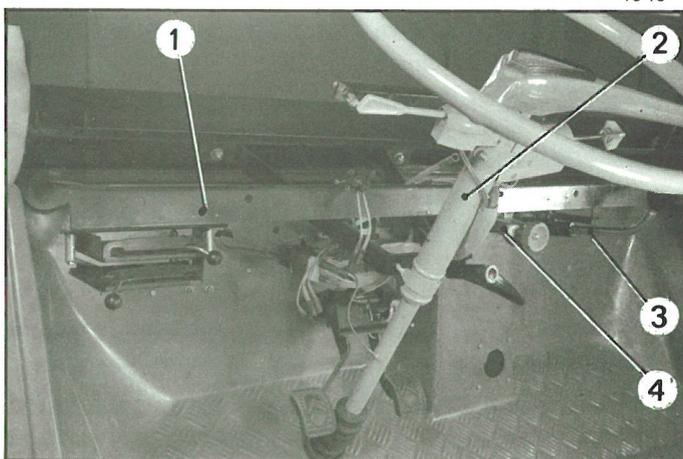
41. Monter :

- la pédale d'accélérateur,
- la tige de commande,
- le ressort de rappel d'accélérateur.

42. Monter :

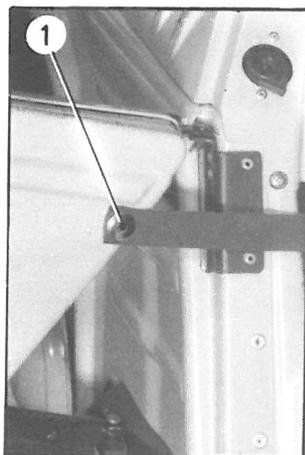
- la planche de bord (Voir Op. AYM. 822-1),
- l'encadrement de pare-brise (Voir Op. AYM. 961-1),
- les sièges avant,
- la banquette arrière,
- les ceintures de sécurité,
- la roue de secours,
- l'armature de capote,
- la capote.

4648

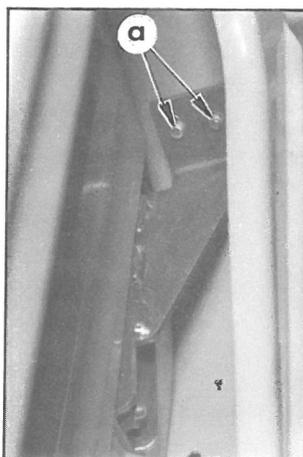


REPLACEMENT D'UNE PORTE LATERALE.

77-455



77-457



DEPOSE.

1. Déposer :

- la glace de porte,
- la vis (1) du tirant de porte,
- les deux vis (6) de la charnière inférieure,
- à l'aide d'un foret $\phi = 3,75$, percer les deux rivets « b » de la charnière supérieure.

2. Déposer la porte.

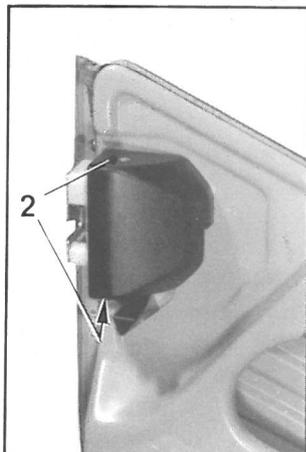
DESHABILLAGE.

3. A l'aide d'un foret $\phi = 3,75$ mm, percer les deux rivets « a » du renfort de charnière inférieure.

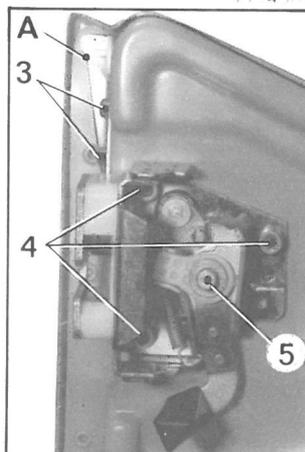
Déposer :

- la patte **A** de maintien de glace de porte (vis (3)),
- le boîtier de protection de serrure (vis (2)),
- la poignée extérieure de la porte (vis (5)),
- la serrure et sa contreplaque (vis (4)).

77-455



77-456



HABILLAGE.

4. Poser la serrure et sa commande extérieure :

Mettre la serrure et la contre-plaque servant à sa fixation en place.

Fixer l'ensemble à l'aide des vis (4).

Mettre en place la poignée extérieure avec ses rondelles et coupelles.

Fixer l'ensemble à l'aide de la vis (5).

Poser le boîtier de protection de serrure et le fixer (vis (2)).

5. Poser la patte **A** de maintien de la glace de porte et la fixer par les vis (3).

6. Poser la porte :

Positionner la porte dans son encadrement.

Contrepercer les trous de rivets « b ».

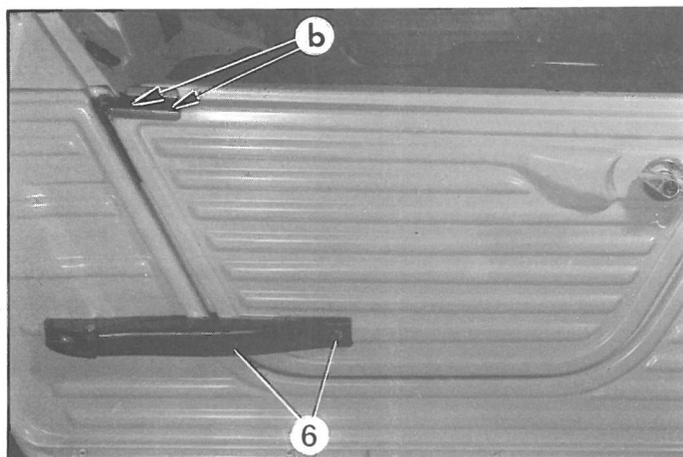
Fixer la porte (partie supérieure) par deux rivets « b ».

Contrepercer les trous de la charnière inférieure.

Mettre le renfort intérieur de charnière en place et fixer la porte dans sa partie inférieure par les vis (6).

Percer, puis poser les deux rivets « a » du renfort intérieur.

77-460



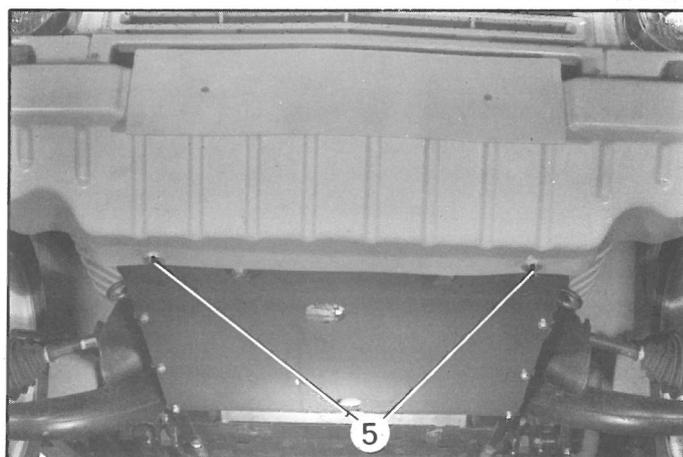
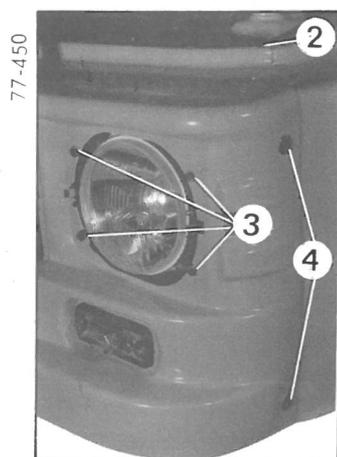
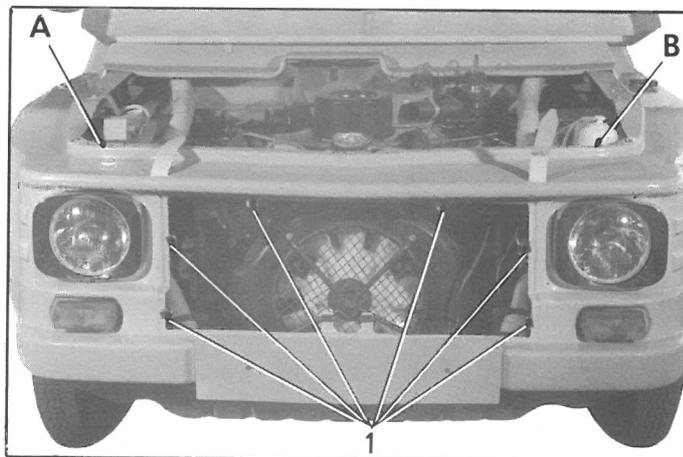
POSE.

7. Poser :

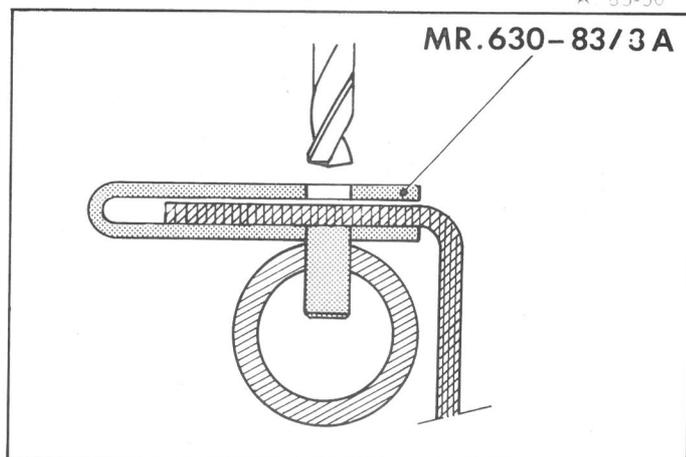
- la vis (1), du tirant de porte,
- la glace de porte.

77-453

REEMPLACEMENT D'UN HABILLAGE AVANT



A 85-50



DEPOSE

1. Déposer :
 - le capot-moteur,
 - la calandre (vis (1)),
 - les enjoliveurs de phare,
 - les blocs optiques (quatre vis (3)),
 - les « cabochons » de clignotant,
 - les clignotants.
2. Déposer :
 - les deux vis (4) et la vis (2) (de chaque côté) de fixation de l'habillage avant sur l'aile avant,
 - les deux vis de fixation inférieure (5) de l'habillage avant sur la plate-forme
3. A l'aide d'un foret de $\phi = 5$ mm, percer les rivets, suivant la ligne A à B.
4. Dégager l'habillage avant.

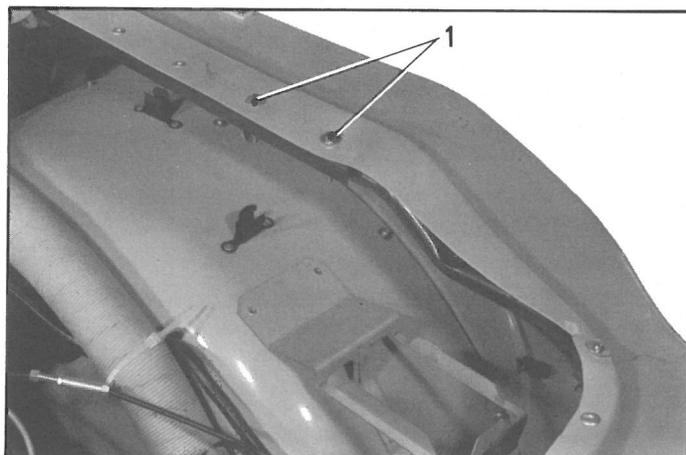
POSE

5. Présenter l'habillage avant.
6. Percer les emplacements de rivets de fixation de l'habillage avant en face des trous existants sur le support d'habillage avant
Pour cela :
 - placer le « téton » de centrage de l'outil MR 630-83/3 A dans un des trous du support d'habillage avant,
 - amorcer le trou à $\phi = 5$ mm à l'aide d'un foret affûté à plat,
 - déposer l'outil MR. 630-83/3 A,
 - terminer le perçage,
 - à l'aide de la pince à riveter 2669-T, fixer un rivet de $\phi = 4,8$ mm,
 - répéter la même opération pour chacun des rivets suivants
7. Poser :
 - les deux vis de fixation inférieure (5) de l'habillage avant sur la plate-forme,
 - les deux vis (4) et (2) (de chaque côté) de fixation de l'habillage avant sur l'aile avant.
8. Monter :
 - les blocs optiques (vis (3)),
 - les enjoliveurs de phare,
 - les clignotants,
 - les « cabochons » de clignotant,
 - la calandre (vis (1)),
 - la capot moteur.
9. Procéder au réglage des phares.

REPLACEMENT DE L'ENSEMBLE SUPPORT ET HABILLAGE AVANT.

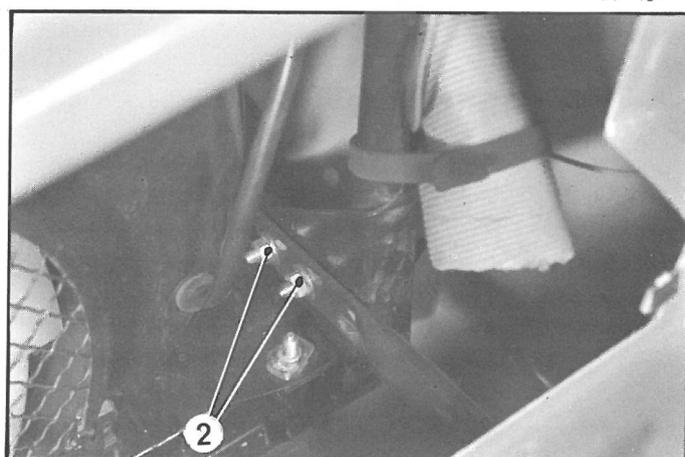
DEPOSE

1. Déposer l'habillage avant (*Voir Op. AYM. 852-1*)
(**Ne pas déposer les rivets**).
2. Déconnecter :
 - le câble négatif de la batterie (extracteur de cosse 2200-T, si nécessaire),
 - les fils de bougie et l'alimentation de la bobine.Déposer les colliers de fixation du faisceau sur le support avant.
3. Déposer :
 - les deux vis (1) de chaque côté, sur le panneau de côté,
 - les deux vis (2) (de chaque côté) de fixation inférieure sur le châssis-cadre avant.
4. Dégager vers l'avant du véhicule l'ensemble support et habillage avant.



POSE

5. Présenter l'ensemble support et habillage avant sur le véhicule.
6. Poser :
 - les deux vis (1) (*de chaque côté*) sur le panneau de côté,
 - les deux vis (2) (*de chaque côté*) de fixation inférieure sur le châssis-cadre avant.
7. Monter l'habillage avant (*Voir Op. AYM. 852-1*).
8. Connecter :
 - les fils de bougie et d'alimentation de la bobine,
 - le câble négatif de la batterie.
9. Poser les colliers de maintien du faisceau sur le support avant.



REPLACEMENT D'UN ENSEMBLE ENCADREMENT ET GLACE DE PARE-BRISE

DEPOSE

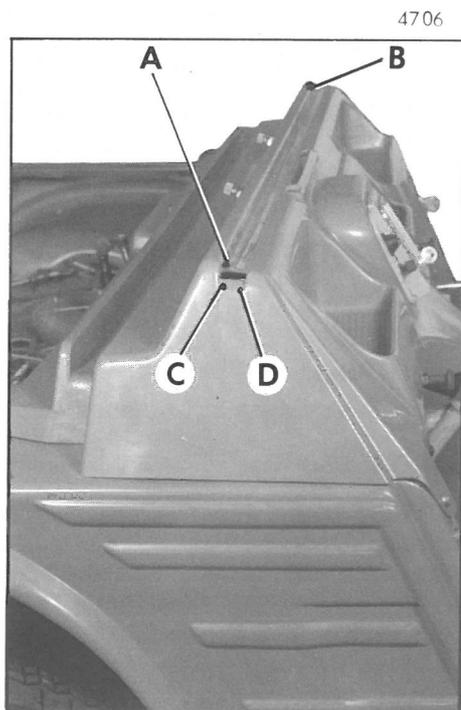
1. Déposer :

- la capote (partiellement),
- l'armature de capote partie avant,
- les porte-balais d'essuie-glace, les basculer vers l'avant pour les déverrouiller et les dégager de leur axe cannelé.

2. Déposer les deux écrous de fixation de l'encadrement de pare-brise.

NOTA : L'encadrement de pare-brise est fixé au châssis-cadre avant par l'intermédiaire de deux écrous situés sous la planche de bord en « a »

3. Dégager vers le haut l'ensemble encadrement et glace de pare-brise.



POSE

4. Poser une bande d'étanchéité en A-B, face auto-collante dans l'embrèvement de la planche de bord.

5. Présenter l'ensemble encadrement et glace de pare-brise sur la planche de bord et le fixer à l'aide d'un écrou en « a » sur le châssis-cadre avant de chaque côté du véhicule.

6. Monter :

- les porte-balais d'essuie-glace,
- l'armature de capote,
- la capote.

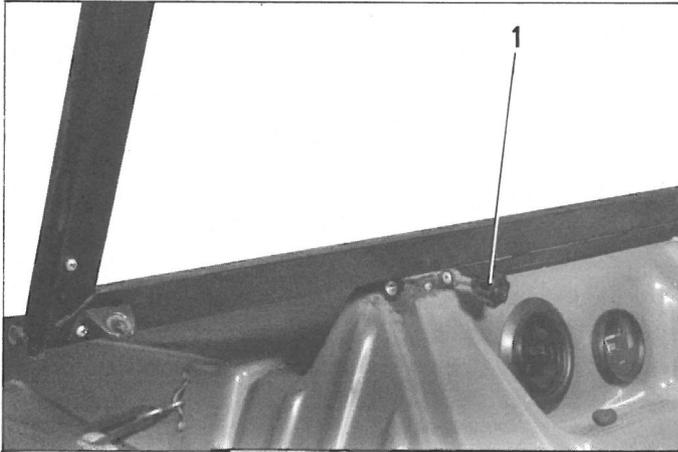
7. Appliquer un cordon de mastic en C-D et symétriquement (jonction de l'encadrement de pare-brise et de la planche de bord).



Remarque : sur la photo ci-dessus, la planche de bord a été déposée intentionnellement pour faciliter la prise de vue.

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE PARE-BRISE

77-532



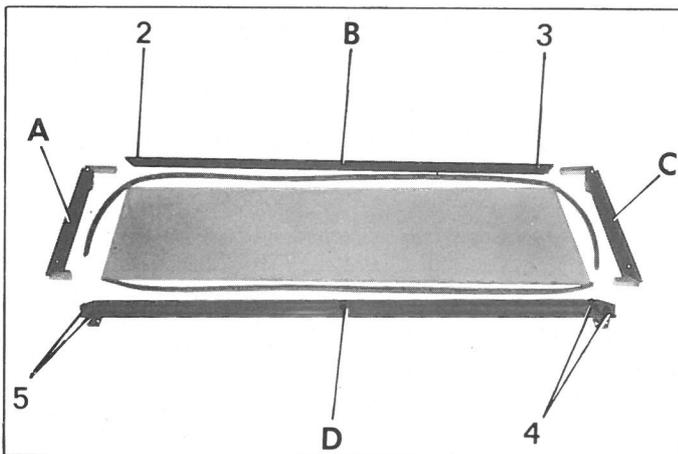
DEPOSE

1. Déposer :
 - la capote (partiellement),
 - l'armature de capote (partie avant),
 - les glaces de portes,
 - le rétroviseur intérieur,
 - le rétroviseur extérieur gauche,
 - les balais d'essuie-glace
2. Déverrouiller les deux boutons (1) et faire glisser la baie de pare-brise hors de son axe.
3. Déposer :
 - les quatre vis (4) et (5) des pattes de verrouillage,
 - les deux vis (3) et (2) de la traverse supérieure de pare-brise.
4. Déposer :
 - les montants A et C en les chassant sur les côtés,
 - les traverses B et D en les déboîtant de la glace de pare-brise.
5. Déposer les caoutchoucs d'étanchéité

POSE

6. Positionner les caoutchoucs d'étanchéité sur le pourtour de la glace de pare-brise.
 7. Emboîter sur la glace :
 - la traverse inférieure D,
 - la traverse supérieure B,
 - les deux montants latéraux A et C.
- NOTA** : Enduire les joints caoutchouc, les deux traverses et les deux montants latéraux d'eau savonneuse pour faciliter le montage.
8. Parfaire l'étanchéité des angles par masticage.
 9. Poser :
 - les quatre vis (4) et (5) des pattes de verrouillage,
 - les deux vis (3) et (2) de la traverse supérieure de pare-brise

77-531

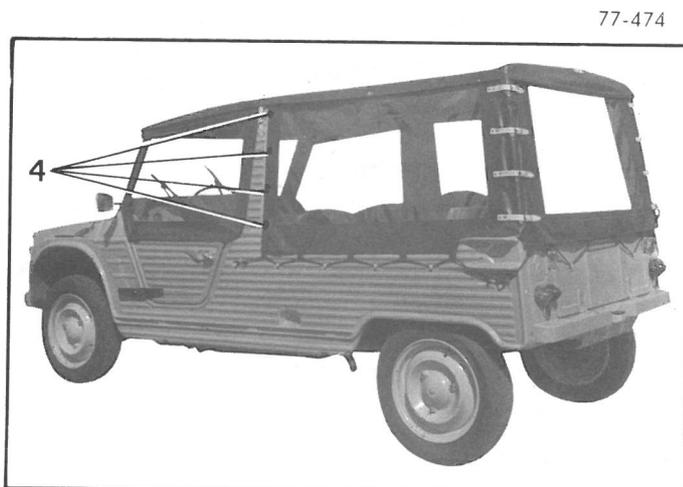
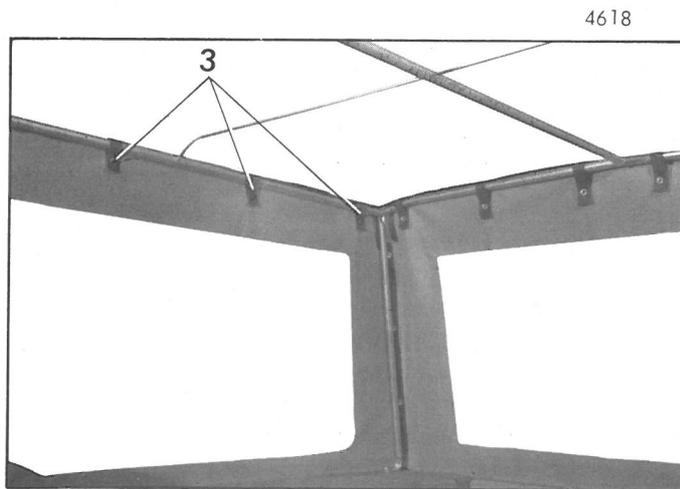
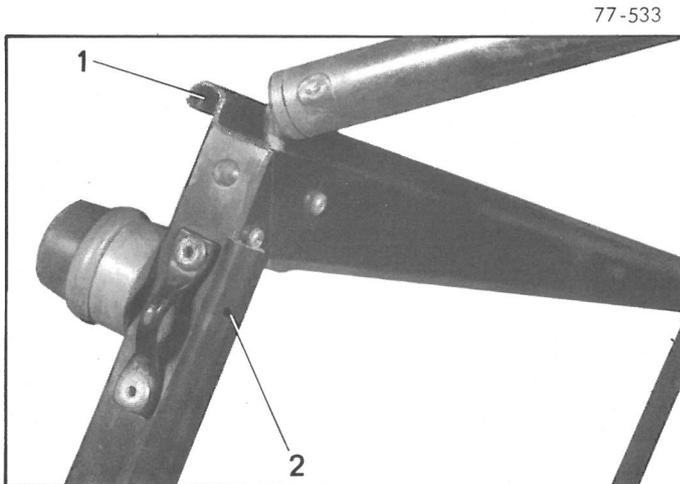


10. Engager la baie de pare-brise sur son axe.
11. Verrouiller les deux boutons (1).

12. Monter :
 - le rétroviseur intérieur,
 - le rétroviseur extérieur gauche,
 - les balais d'essuie-glace,
 - les glaces de portes,
 - l'armature de capote,
 - la capote

REEMPLACEMENT D'UNE CAPOTE

DEPOSE



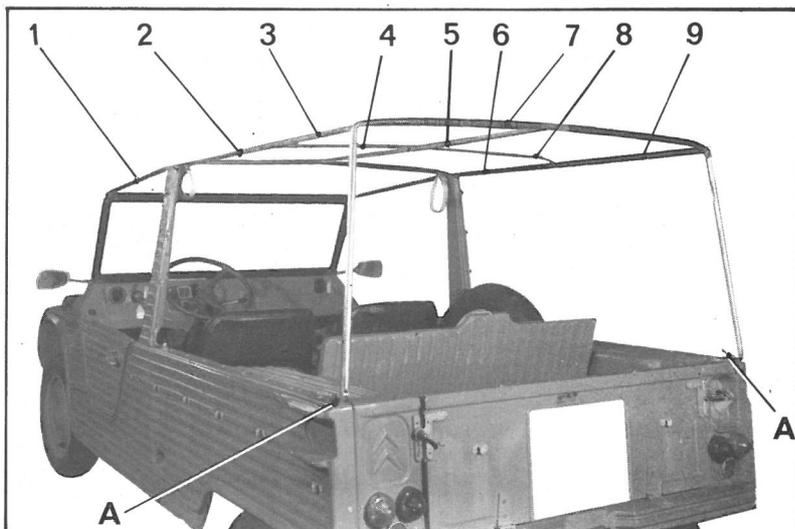
1. Déposer les deux glaces de portes en les soulevant de façon à les dégager de leur glissière (2) sur l'encadrement de pare-brise.
2. Détacher les sangles qui maintiennent la capote supérieure sur l'armature à l'arrière et sur les pieds milieu.
3. Dégrafer les boutons-pressions de fixation du dessus de capote sur l'armature à l'avant.
4. Plier la capote vers l'avant du véhicule et la dégager de sa glissière (1) sur l'encadrement de pare-brise en la tirant latéralement.
5. Dégager les sandows de fixation des panneaux de capote latéraux et arrière, de leurs crochets.
6. Dégrafer les boutons-pressions des pattes (3) de fixation des panneaux latéraux et arrière sur l'armature.
7. Dégager les capotes latérales de leurs boutons-tourniquets (4) sur les pieds milieu.
8. Déposer les capotes latérales et arrière.

POSE

9. Présenter les capotes latérales et arrière sur leurs ouvertures respectives .
Agrafer les boutons-pressions (3).
Mettre en place les boutons-tourniquets (4).
10. Accrocher les sandows de fixation des panneaux latéraux et arrière sur leurs crochets.
11. Mettre en place sur l'encadrement de pare-brise :
- les deux glaces de portes dans leur glissière(2),
- le dessus de capote dans la glissière (1).
12. Déplier la capote vers l'arrière du véhicule.
13. Agrafer les boutons-pressions de fixation du dessus de capote sur l'armature à l'avant.
14. Attacher les sangles qui maintiennent la capote supérieure sur l'armature à l'arrière et sur les pieds milieu.

REPLACEMENT D'UNE ARMATURE DE CAPOTE

77-535



DEPOSE

1. Déposer les capotes.
2. Faire pivoter les crochets **A** de retenue de l'armature arrière.
3. Déposer l'armature arrière (7) avec les traverses (2), (3), (9), (6) et (5) en enfonçant les crans d'arrêt et en tirant l'ensemble vers l'arrière.

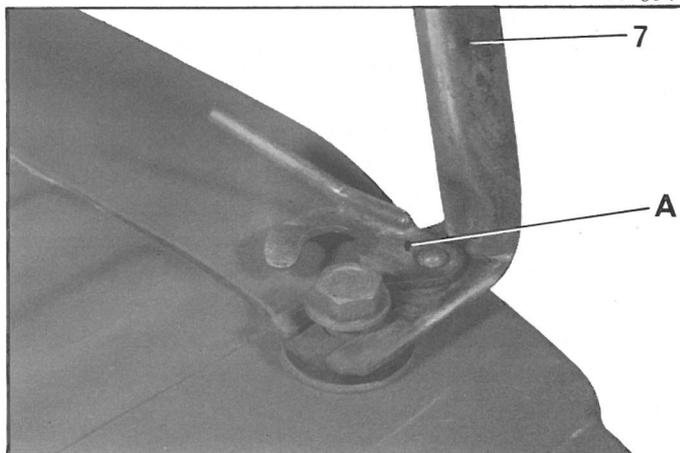
NOTA : Pendant cette opération faire maintenir les traverses (5), (8) et (4) par un aide puis les déposer.

4. Séparer :

- la traverse (2) de la traverse (3),
- la traverse (6) de la traverse (9),
- les traverses (3) et (9) de l'armature arrière (7).

5. Lever l'armature avant (1) et la dégager de l'encadrement de pare-brise.

77-534



POSE

6. Engager l'armature avant (1) dans l'encadrement de pare-brise et la laisser reposer sur les pieds milieu.

7. Emboîter :

- les traverses (3) et (9) dans l'armature arrière (7),
- la traverse (6) dans la traverse (9),
- la traverse (2) dans la traverse (3).

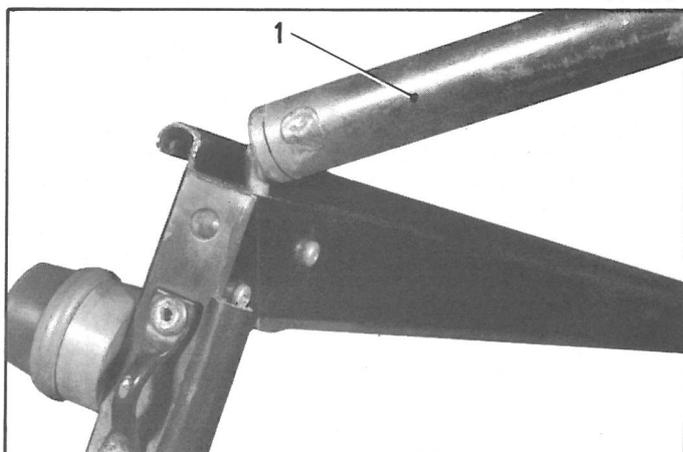
8. Présenter et faire maintenir par un aide, les traverses (5), (8) et (4) sur l'armature arrière (7).

9. Présenter et emboîter les traverses (2) et (6) sur l'armature avant (1).

Vérifier que les crans d'arrêt sont en position verrouillée.

10. Verrouiller les deux crochets **A** de l'armature arrière (7).

77-533



11. Monter les capotes.

Mise à jour N°1 au Manuel 854-5 (Correctif)

AZU-AK-AYU

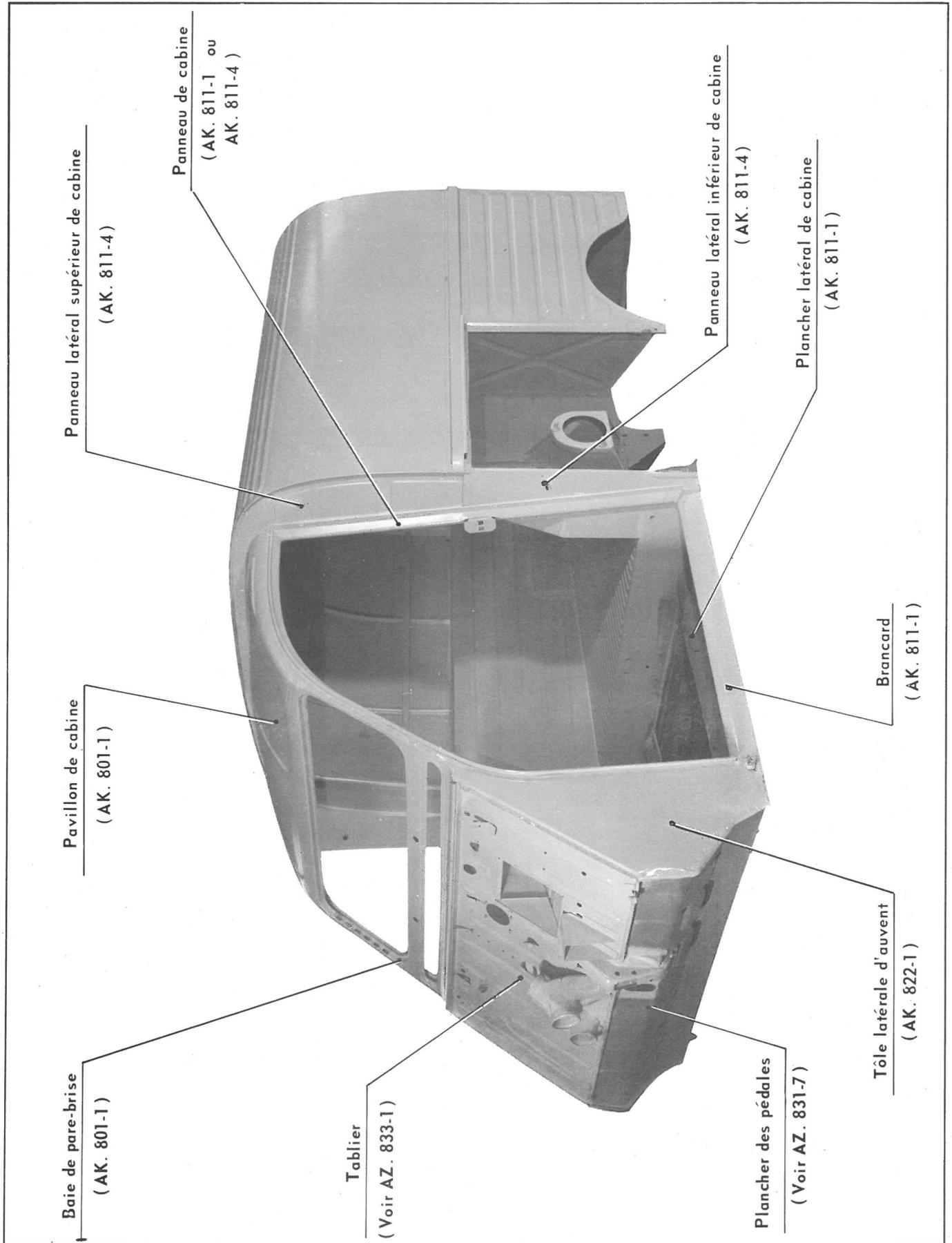
LISTE DES OPERATIONS FIGURANT

AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 854

Numéro de l'Opération	DESIGNATION
AZU - AK	
TOLERIE	
AK. 721-0	Contrôle d'une plate-forme (<i>voir Op. AZ. 721-0</i>)
AK. 721-3	Renforcement d'une plate-forme (<i>voir Op. AZ. 721-3</i>)
AK. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse
AK. 800-00	Préparation d'une caisse
AK. 801-1	Remplacement d'un pavillon de cabine avec baie de pare-brise
AK. 811-1	Remplacement d'une partie inférieure de panneau de cabine
AK. 811-4	Remplacement d'une partie arrière de panneau de cabine
AK. 812-7	Pose d'une gâche ou d'un support de gâche sur pied milieu
AK. 821-1	Remplacement d'un panneau formant l'aile arrière
AK. 821-4	Remplacement d'un passage de roue complet
AK. 823-1	Remplacement d'un panneau supérieur arrière
AK. 823-4	Remplacement d'un montant latéral arrière
AK. 825-1	Remplacement d'une partie supérieure de pavillon
AK. 825-4	Remplacement d'une partie latérale de pavillon
AK. 831-1	Remplacement d'une traverse inférieure arrière
AYU	
GENERALITES	
AYU. 00-800	Cotes d'encombrement et d'habitabilité
TOLERIE	
AYU. 721-0	Contrôle d'une plate-forme
AYU. 721-3	Renforcement d'une plate-forme (<i>voir Op. AZ. 721-3</i>)
AYU. 800-000	Eléments constitutifs de la caisse
AYU. 800-00	Préparation d'une caisse
AYU. 801-1	Remplacement d'un pavillon de cabine
AYU. 801-4	Remplacement partiel d'une baie de pare-brise
AYU. 801-7	Remplacement d'une façade supérieure de caisse
AYU. 811-1	Remplacement d'une façade latérale de caisse
AYU. 811-4	Remplacement d'un panneau de liaison caisse-cabine
AYU. 812-1	Remplacement d'un pied milieu
AYU. 821-1	Remplacement d'un panneau formant l'aile arrière
AYU. 821-4	Remplacement d'un passage de roue complet
AYU. 823-1	Remplacement d'un panneau supérieur arrière
AYU. 823-4	Remplacement d'un montant latéral arrière
AYU. 825-1	Remplacement d'une partie supérieure de pavillon
AYU. 825-4	Remplacement d'une partie latérale de pavillon
AYU. 831-1	Remplacement d'une traverse inférieure arrière
FERRAGE	
AYU. 841-2	Déshabillage et habillage d'une porte latérale
AYU. 841-4	Remplacement d'un déflecteur fixe
AYU. 960-1	Dépose et pose d'une glace latérale de caisse

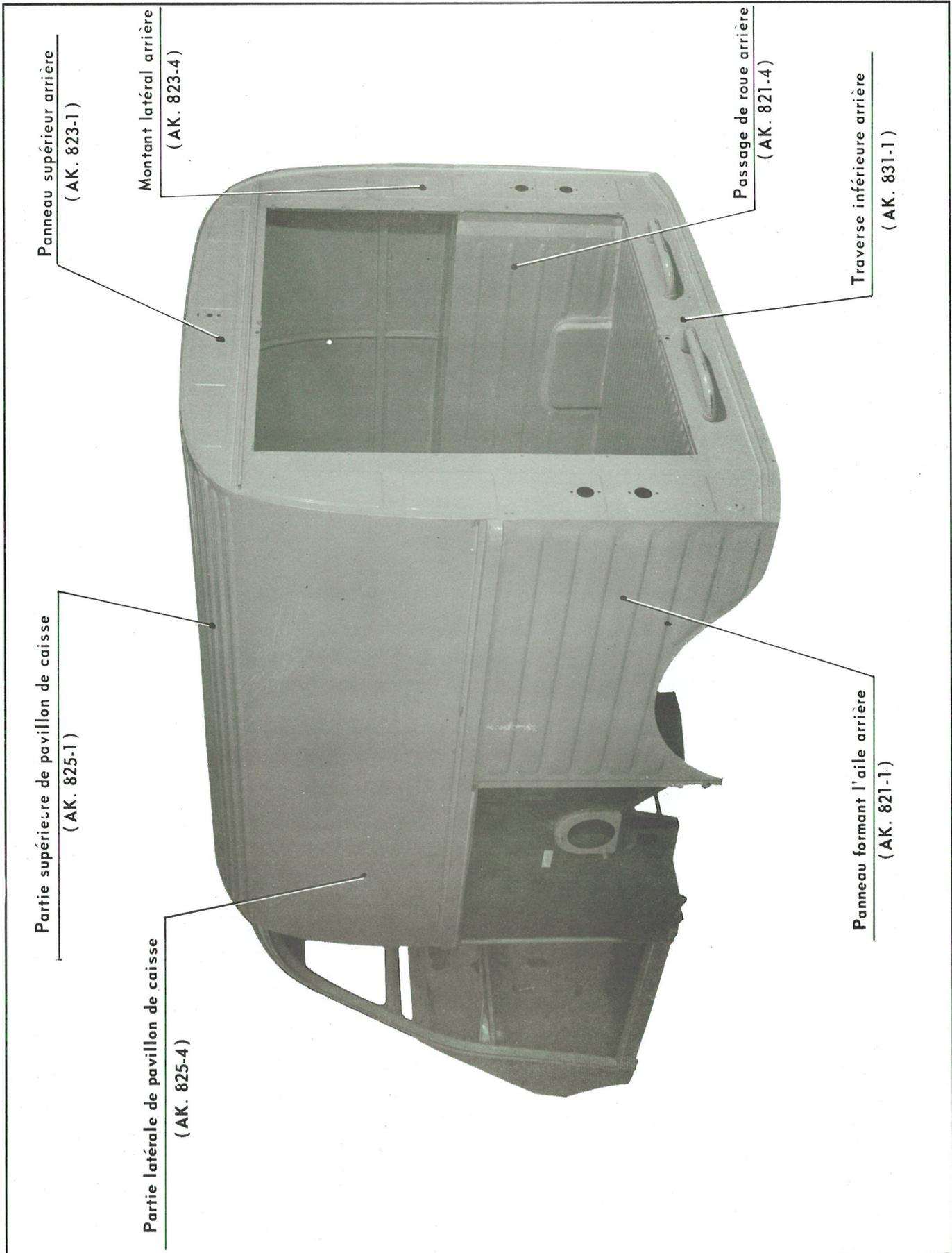
ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

76-1403



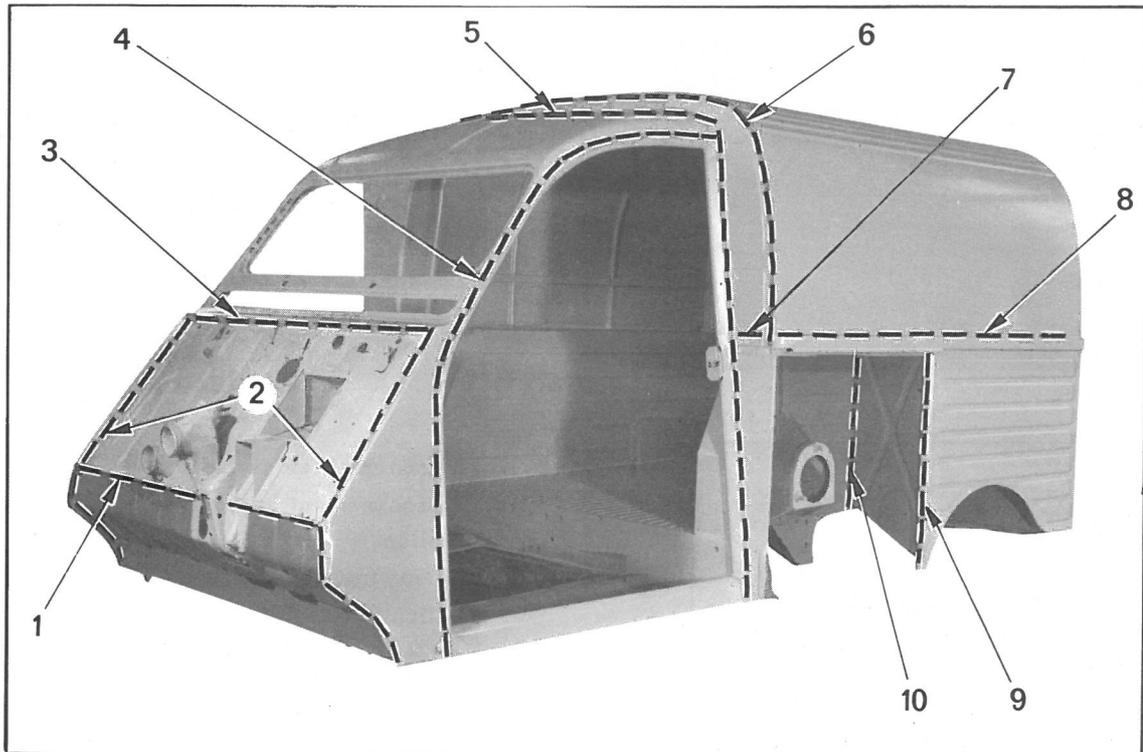
ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

76-1404



ETANCHEITE PAR MASTICAGE.*(Voir tableau des produits préconisés)*

76-1403



Procéder au masticage des points et lignes indiqués ci-dessous.

A - TABLIER AVANT.

1. Liaison tablier avant-plancher des pédales
2. Liaison tablier avant-tôles latérales d'auvent
3. Liaison tablier avant-baie de pare-brise
13. Liaisons plancher des pédales-tablier-tôles latérales d'auvent
14. Liaison plancher des pédales-plancher de caisse

B - PANNEAU DE COTE.

4. Liaison panneau de cabine-gouttière
6. Liaison pavillon-tôles latérales de cabine
7. Liaison tôle latérale supérieure-tôle latérale intérieure
8. Liaison panneau latéral-rambarde de pavillon
9. Liaison panneau d'aile arrière-cloison de passage de roue
10. Liaison passage de roue-cloison de passage de roue

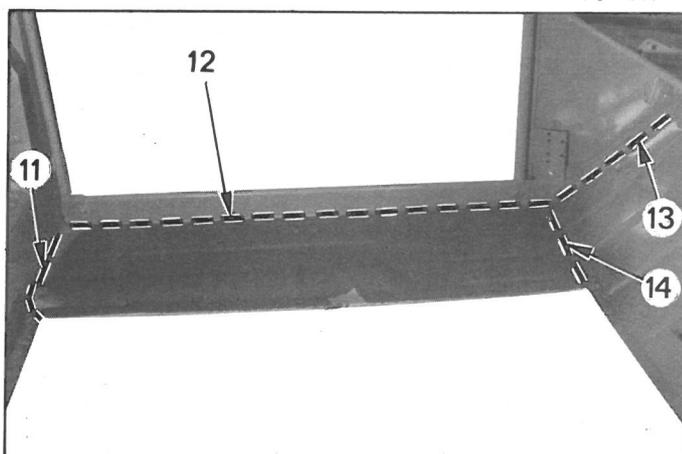
C - PLANCHER.

11. Liaison traverse de plancher-plancher de caisse
12. Liaison plancher de caisse-brancard

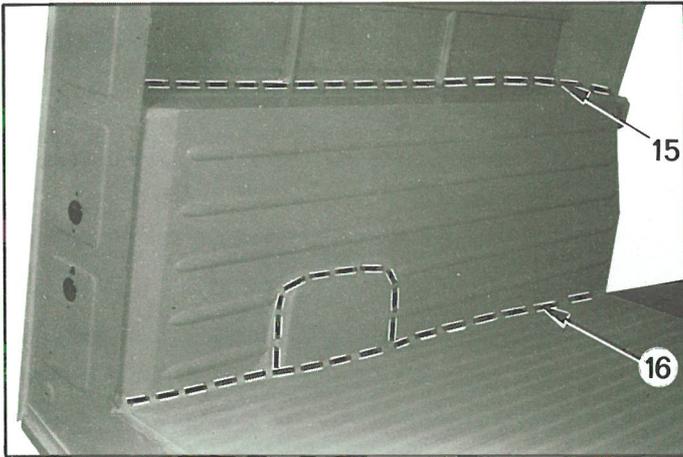
D - PAVILLON.

5. Liaison pavillon de cabine-tôle de fermeture de pavillon

76-1397

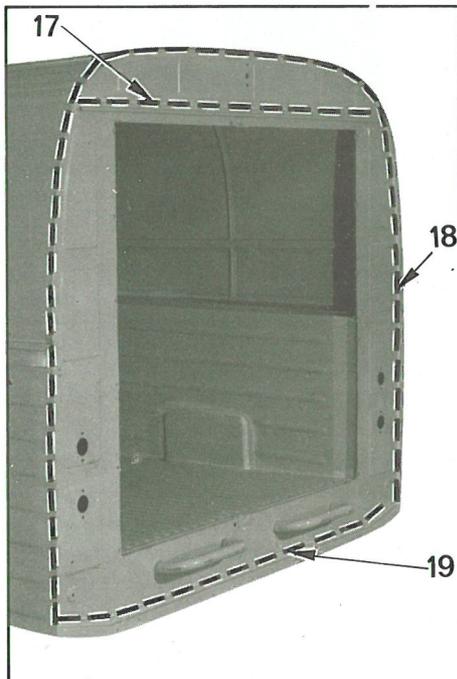


76-1389

**E - PASSAGE DE ROUE.**

- 15. Liaison passage de roue-tôle latérale de pavillon
- 16. Liaison passage de roue-plancher de caisse

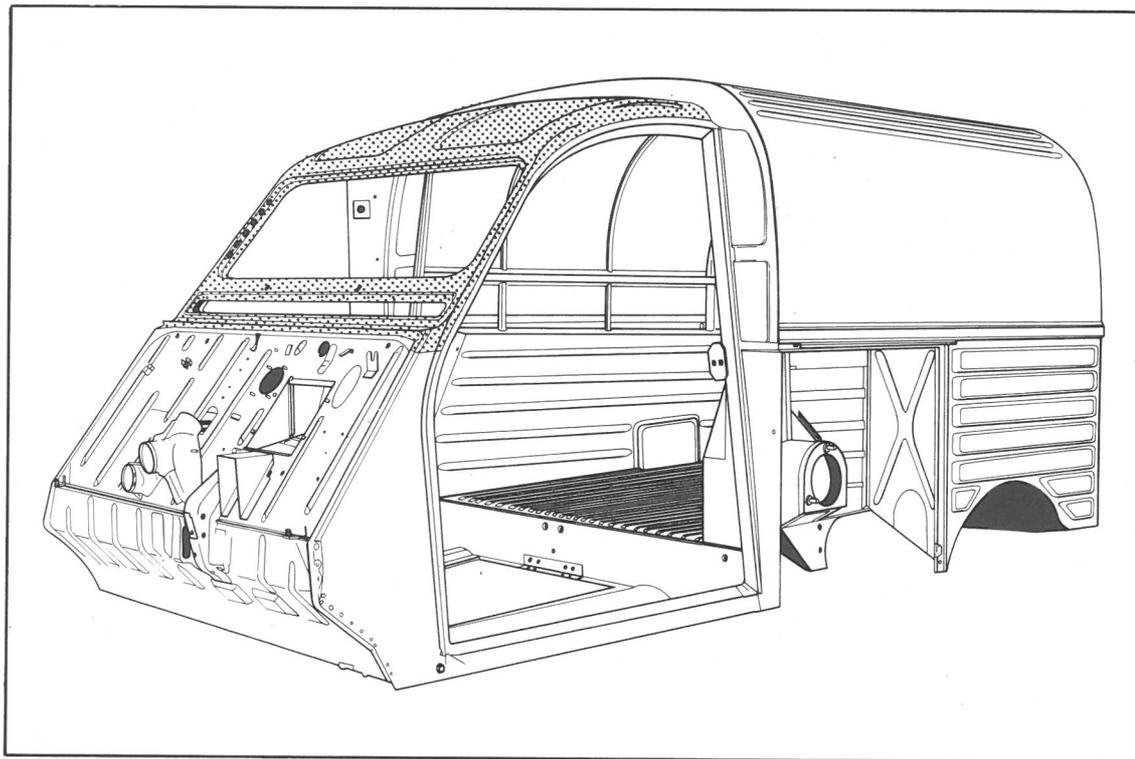
76-1404

**F - PANNEAU ARRIERE.**

- 17. Liaison gouttière-panneau supérieur arrière
- 18. Liaison montant latéral arrière-tôle latérale de pavillon
- 19. Liaison traverse inférieure arrière-profilé de finition inférieur arrière

REPLACEMENT D'UN PAVILLON DE CABINE AVEC BAIE DE PARE-BRISE

A. 80-82



Manuel 854-5

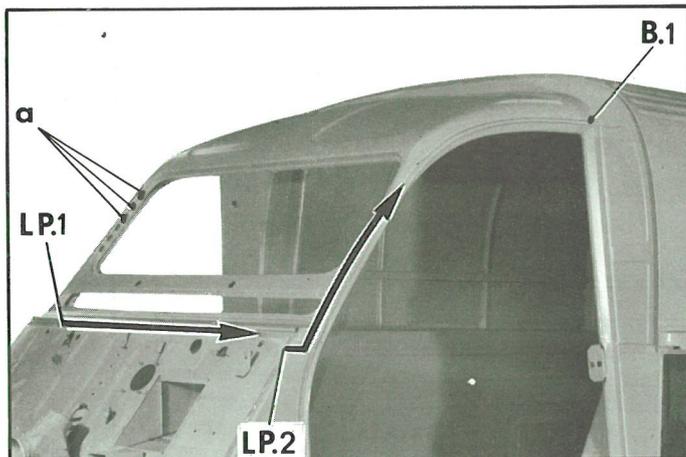
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le capot,
- les deux portes avant,
- le pare-brise,
- le bandeau de planche de bord,
- les essuie-glaces et leur mécanisme,
- le volet et la grille d'aération,
- le pare-soleil,
- le rétroviseur intérieur,
- le plafonnier et dégager les fils électriques,
- la garniture de protection sur arête arrière de pavillon de cabine.

Outils nécessaires :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Pince à souder par points
- Pincettes serre-tôles.

76-1403



DEPOSE

1. Déposer le pavillon avec la baie de pare-brise :

Éliminer les brasures suivant :

- B.1
 - B.2
- } (de chaque côté)

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
 - LP.2
 - LP.3.
- } (de chaque côté)

Déposer le pavillon avec la baie de pare-brise.

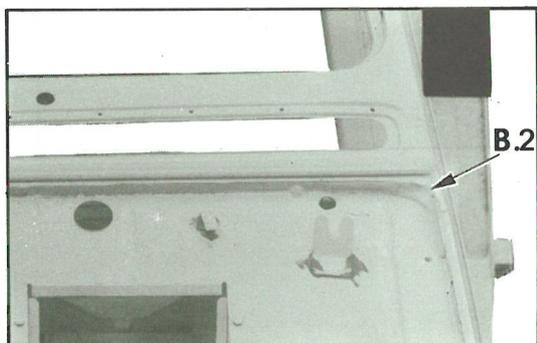
PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

13 582



POSE

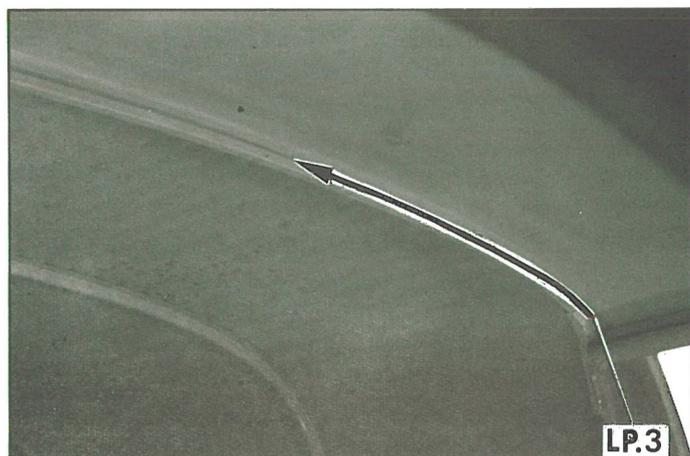
3. Poser le pavillon avec la baie de pare-brise :

Le mettre en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder à son soudage :

- à la pince suivant les lignes :
 - LP.1
 - LP.2 (passer par les ajours « a » pour le soudage sur les montants de pare-brise)
 - LP.3
- par points de brasure (de chaque côté) suivant :
 - B.1 (entre pavillon, tôle latérale de pavillon et gouttière)
 - B.2 (entre baie de pare-brise et tôle d'auvent)

76-1398

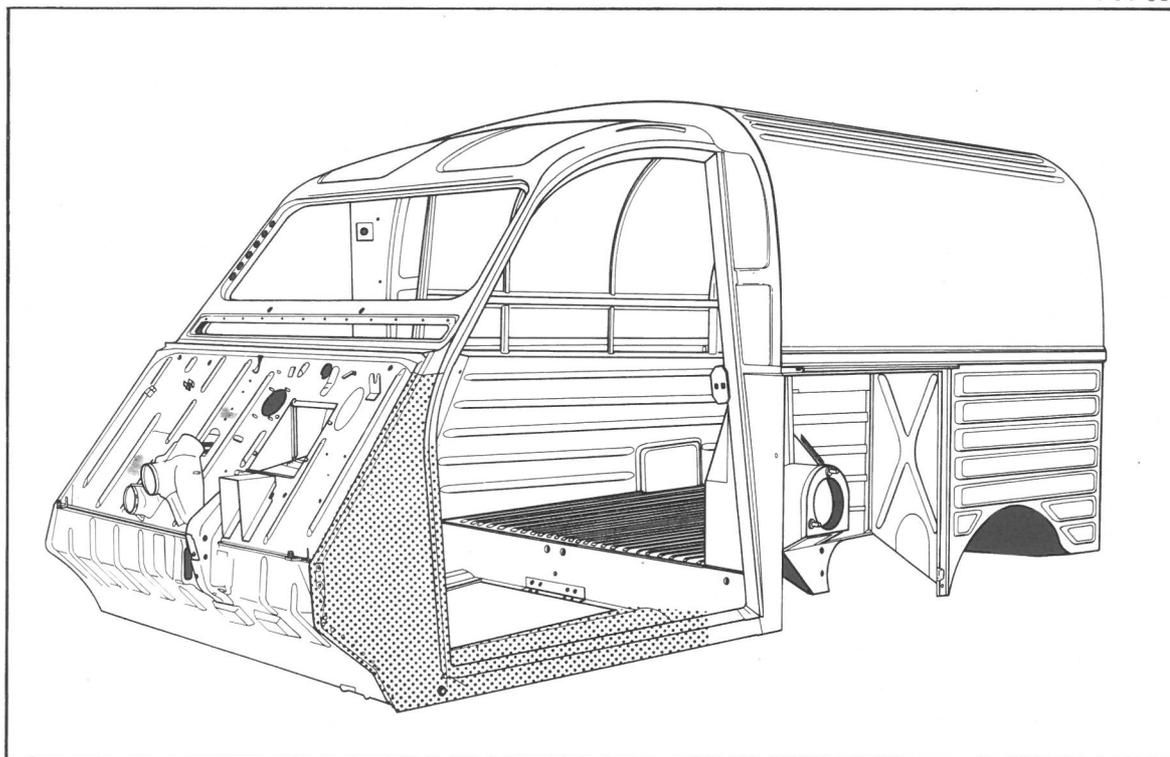
**4. Poser un joint de mastic d'étanchéité sur les lignes de soudure suivant les lignes :**

- LP.1
- LP.2 (de chaque côté)
- LP.3 (extérieurement)

5. Peindre.**6. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UNE PARTIE INFÉRIEURE DE PANNEAU DE CABINE.

A. 80-82



Manuel 854-5

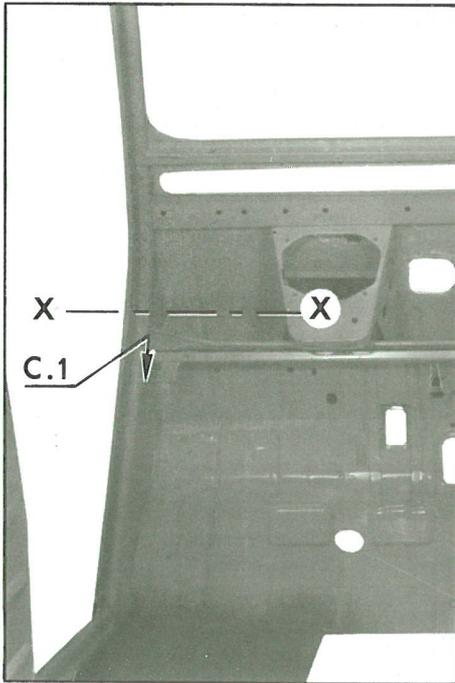
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte avant avec ses charnières,
 - l'aile avant,
 - le siège avant,
 - Dégager la tablette avant et la tôle d'auvent.
 - le capot,
 - le tapis:
- } (côté intéressé)

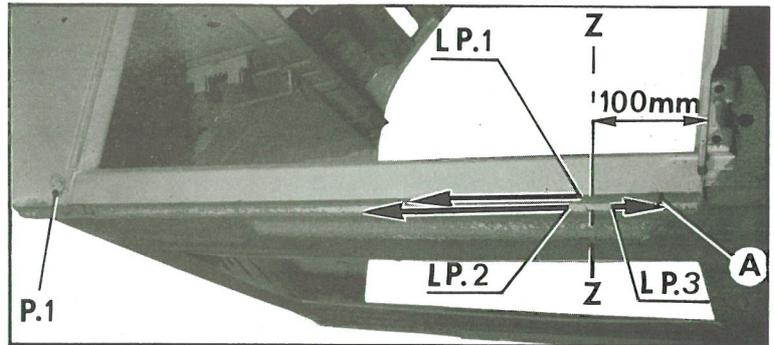
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Poste de soudure oxyacétylénique
- Pince à souder
- Poste de soudage « MIG »
- Pincés serre-tôles

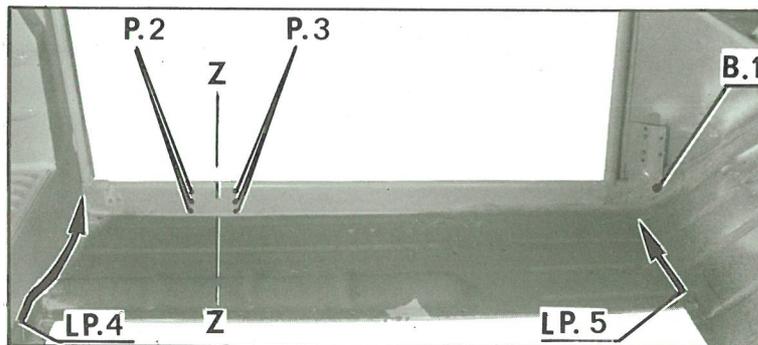
76-1387



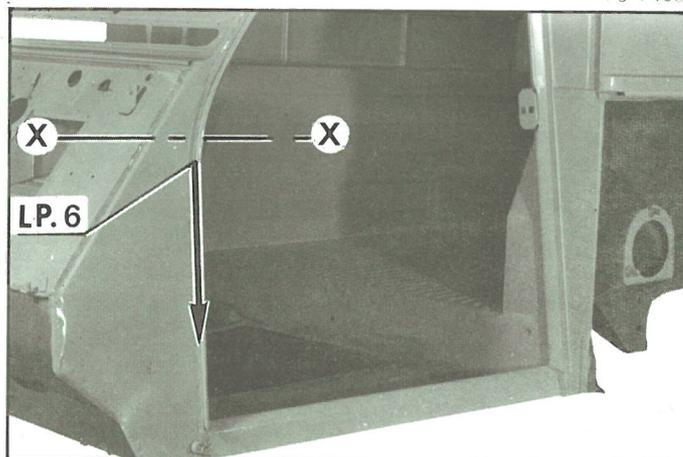
76-1395



76-1397



76-1403



DEPOSE.

1. Déposer la tôle latérale d'auvent :

(Voir Opération AZ. 822-1).

2. Déposer la partie inférieure du panneau de cabine :

A la scie, couper le panneau de cabine suivant :

- X-X (à la hauteur de la charnière supérieure),
- Z-Z (brancard et tôle de fermeture à 100 mm du montant arrière de porte).

Eliminer en chauffant et brossant, la brasure B.1.

Découper au burin l'excès de soudure auto-gène C. 1.

Dégrafer les points de soudure électrique suivant la ligne :

- LP. 2

et le point : P. 1.

Déposer la partie inférieure du panneau de cabine avec la tôle de fermeture du brancard.

3. Déposer si nécessaire le plancher latéral :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 3
- LP. 4
- LP. 5

Déposer le plancher latéral et le restant A de tôle de fermeture.

PREPARATION.

4. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

5. Préparer le panneau de cabine neuf :

A la scie, couper le panneau de cabine neuf suivant X-X et Z-Z et ajuster celui-ci sur la caisse.

6. Préparer un manchon de 100 mm de longueur pour renforcer la liaison Z-Z des parties avant et arrière du brancard.

Mettre le panneau en place sur la caisse et le souder à la pince suivant P. 2 (cinq à six points) sur les deux faces du brancard.

POSE.

7. Poser le plancher latéral (si celui-ci a été déposé) :

Poser le plancher latéral et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince suivant les lignes :

- LP. 4
- LP. 5

8. Poser la partie inférieure du panneau de cabine :

Mettre en place le panneau de cabine neuf et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler :

- A l'autogène en « bouchon » (« MIG ») suivant :

- P. 3 (liaison entre la partie avant du brancard et le panneau) sur les deux faces du brancard.

- Par un cordon de soudure autogène (« MIG ») suivant :

- X-X,
- Z-Z,
- C.1.

- Par points à la pince suivant la ligne :

- LP. 2,
- et le point :
- P. 1.

- Par une brasure suivant B. 1.

9. Poser la tôle latérale d'auvent :

(Voir Opération AZ. 822-1).

10. Poser la tôle de fermeture du brancard :

La mettre en place et l'assembler à la pince suivant :

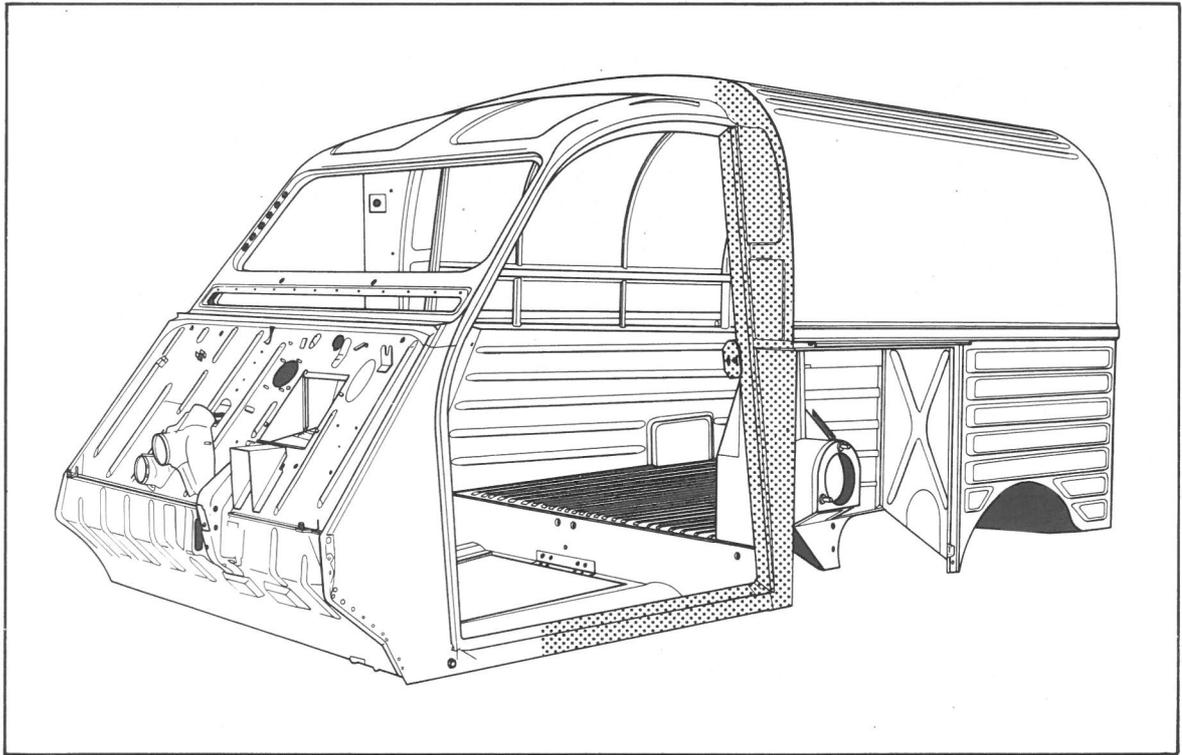
- LP. 1
- LP. 2
- LP. 3

11. Meuler les cordons de soudure autogène apparents sur le brancard et le montant et faire une finition à l'étain si nécessaire.**12. Procéder à l'étanchéité et à la protection de la caisse.****13. Peindre.****14. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

NOTA : Lors d'un choc avec déformation au niveau de la baie de pare-brise, il faudra couper le panneau de cabine dans le coin supérieur arrière de la porte.

REPLACEMENT D'UNE PARTIE ARRIERE DE PANNEAU DE CABINE

A. 80-82



Manuel 854-5

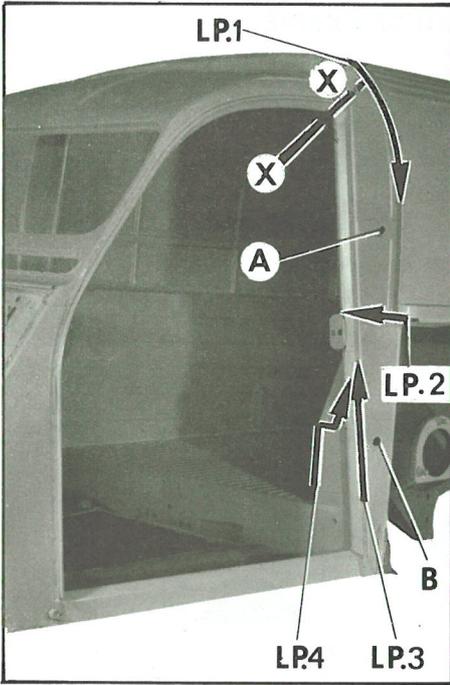
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- | | | |
|-------------------------------------|---|--------------------|
| - la porte avant | } | (côté intéressé) |
| - le siège | | |
| - le tapis | | |
| - la garniture d'arceau de pavillon | | |
| - le faisceau électrique | | |
| - le panneau de séparation | } | (côté gauche) |
| - la porte de roue de secours | | |
| - la roue de secours | } | (côté droit) |
| - le panneau de réservoir | | |
| - le réservoir d'essence | | |

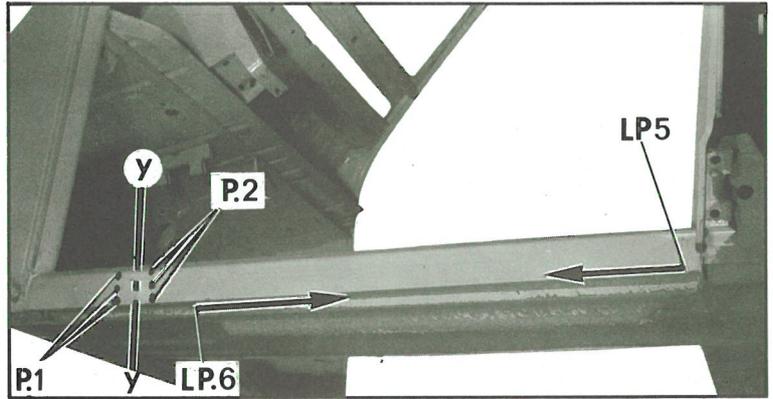
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles.

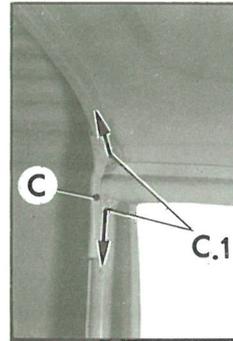
76-1403



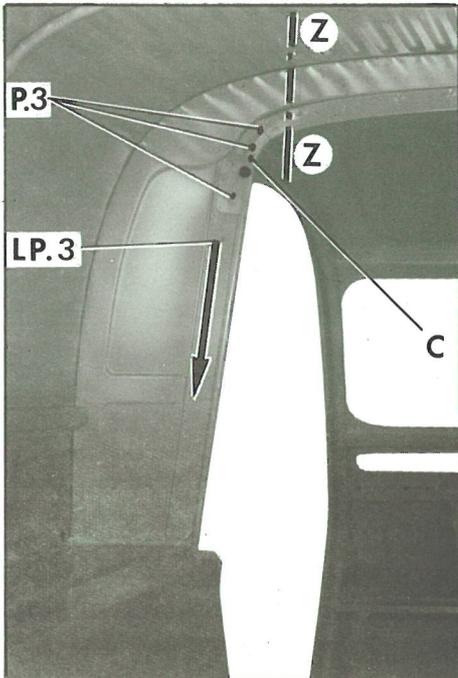
76-1395



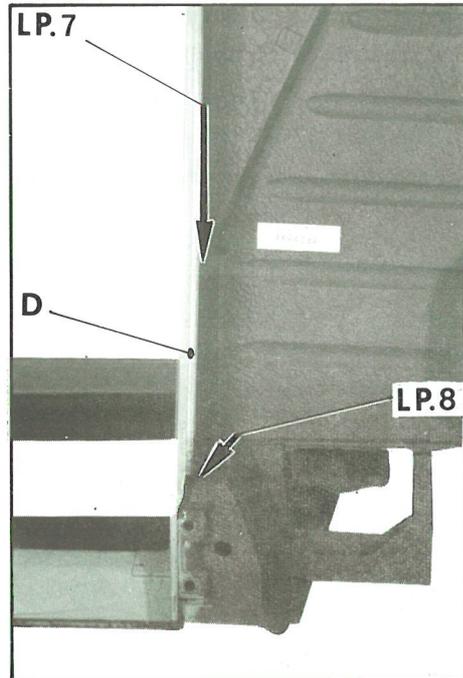
76-1388



76-1387



76-1405



DEPOSE

1. Déposer la tôle renfort C :

Découper les cordons de soudure autogène C.1.
 Dégraffer les points de soudure électrique suivant
 - P.3.

2. Déposer la partie arrière de panneau de cabine :

A la scie, couper le montant suivant :
 - X - X (dans l'angle supérieur)
 - Y - Y (couper le brancard avec la tôle de fermeture à 100 mm du montant avant).
 Dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP.3
 - LP.6 (entre brancard et plancher).
 Déposer le panneau de cabine avec la tôle de fermeture du brancard.

3. Déposer les deux panneaux latéraux A et B

(si nécessaire) :

Ouvrir l'agrafage du pavillon jusqu'à la coupe Z-Z
 Couper la tôle de fermeture suivant :
 - Z-Z (au niveau de la soudure déjà existante).
 Dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP.1
 - LP.2
 - LP.4
 - LP.8.
 Déposer les deux panneaux latéraux avec le renfort de tôle D.

PREPARATION

4. Préparer un fourreau de 100 mm pour renforcer la liaison des parties avant et arrière du brancard.
 Mettre le fourreau en place sur la caisse et le souder à la pince suivant P.1 (sur les deux faces du brancard).
5. Préparer le panneau latéral supérieur A :
 Présenter l'ensemble supérieur neuf sur la caisse et le découper suivant X-X pour obtenir le panneau A.
6. Préparer les lignes de dégraffage.
 Reformer les tôles, si nécessaire
 Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE

7. Poser les panneaux latéraux A et B :

(Si ceux-ci ont été déposés).

Mettre en place les deux panneaux latéraux et les maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Assembler les panneaux :

- à la pince suivant les lignes :
 - LP.1
 - LP.2
 - LP.4
- à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant la ligne :
 - LP.8.

Exécuter un cordon de soudure autogène (MIG) suivant la coupe Z - Z.

Rabattre le bord agrafé du pavillon.

8. Poser le renfort de panneau D :

Le mettre en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Le souder à la pince suivant la ligne LP.7.

9. Poser la partie arrière de panneau de cabine :

Présenter le panneau de cabine et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler :

- à la pince suivant la ligne :
 - LP.3.
- à l'autogène en « bouchon » (MIG de préférence) suivant :
 - P.2 sur les deux faces (liaison du brancard avec le fourreau).
 - LP.3 (parties inaccessibles à la pince).
 - par un cordon de soudure autogène (MIG) suivant X-X et Y-Y.

10. Poser la tôle de fermeture du brancard :

Ajuster la tôle de fermeture du brancard.

L'assembler à la pince suivant les lignes :

- LP.5 - LP.6

11. Poser la tôle renfort C :

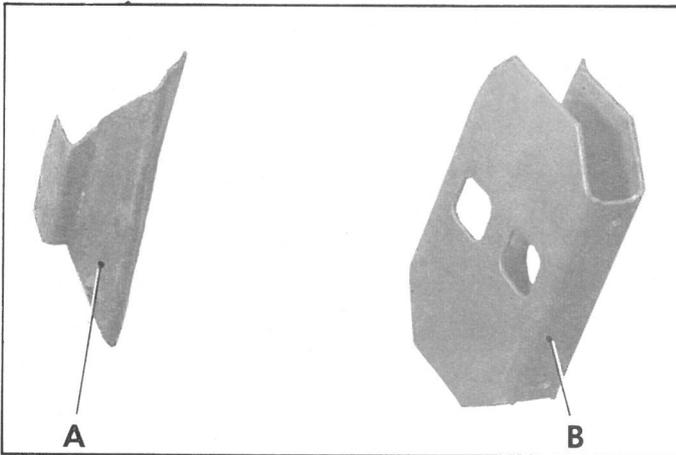
L'assembler :

- à la pince suivant les points P.3
- par des cordons de soudure autogène suivant C.1.

12. Meuler les cordons et points de soudure autogène apparents.**13. Procéder à l'étanchéité et à la protection de la caisse.****14. Peindre.****15. Remonter et régler les éléments préalablement déposés.**

POSE D'UNE GACHE OU D'UN SUPPORT DE GACHE SUR PIED MILIEU

11114



NOTA : Le Département des Pièces de Rechange fournit les panneaux de cabine sans gâche soudée. Il est donc nécessaire, suivant la date de sortie des véhicules de procéder à la pose :

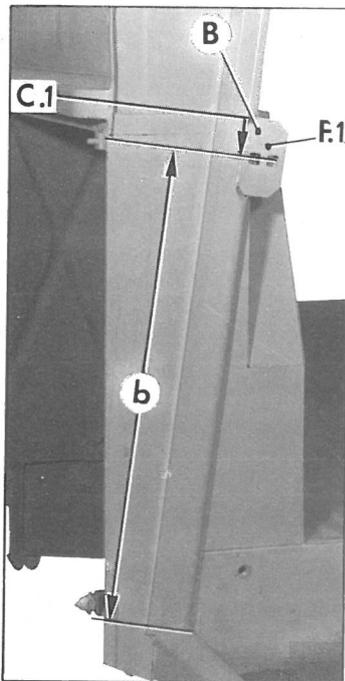
- soit de la gâche **A**

Véhicules sortis (———> Octobre 1976)

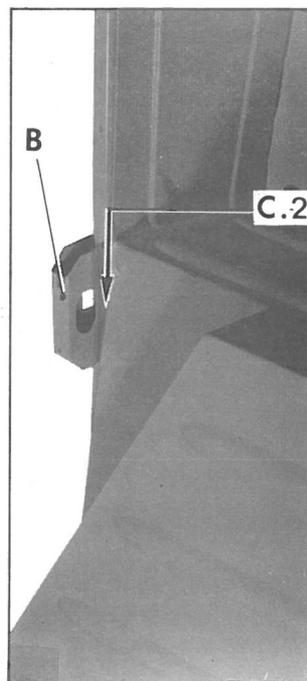
- soit du support **B** de gâche

Véhicules sortis (Octobre 1976 ———>)

76-1385



76-1383



1. Pose du support B de gâche

Véhicules sortis (Octobre 1976 ———>) :

A l'aide de la porte comme gabarit et à une cote «b» = 503 mm, positionner le support **B** de gâche. S'assurer que sa face **F.1** est parallèle à la face de la serrure. Repérer la position du support de gâche sur le pied et le fixer à l'aide d'une pince serre-tôles.

Pointer provisoirement le support à l'autogène (MIG de préférence) et contrôler sa position après avoir déposé la pince serre-tôles.

Procéder au soudage définitif (MIG de préférence) suivant **C.1** et **C.2**.

Meuler les soudures, si nécessaire.

2. Pose de la gâche A

(Véhicules sortis ———> Octobre 1976) :

A l'aide de la porte comme gabarit et à une cote «a» = 503 mm, positionner la gâche **A**.

Repérer sa position et la fixer à l'aide d'une pince serre-tôles.

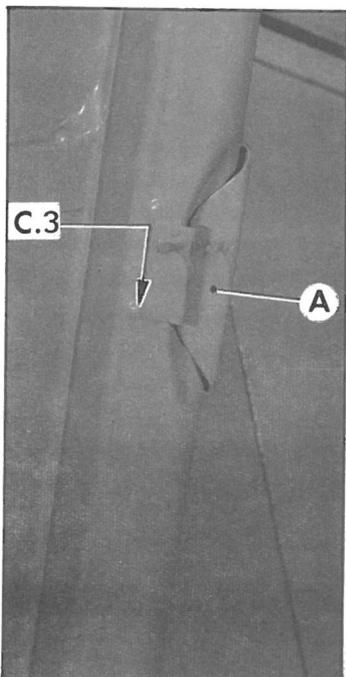
Pointer provisoirement la gâche à l'autogène (MIG de préférence)

Déposer la pince serre-tôles et vérifier si l'engâchage est correct.

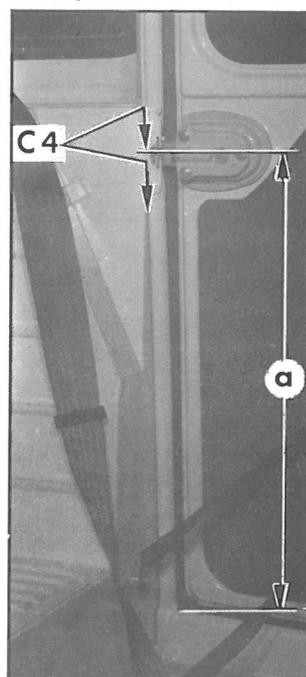
Procéder au soudage définitif suivant **C.3** et **C.4**.

Meuler la soudure **C.3**.

76-1401

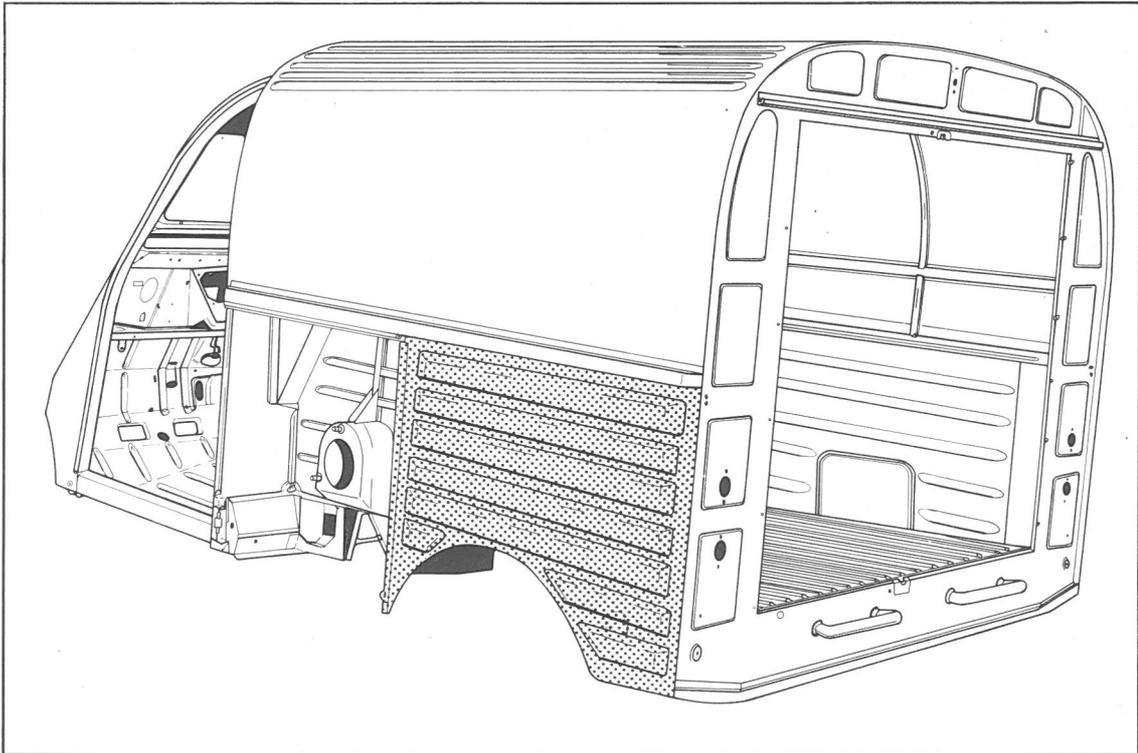


13058



REPLACEMENT D'UN PANNEAU FORMANT L'AILE ARRIERE.

A. 80-81



Manuel 854-5

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la roue arrière (du côté intéressé).
- le réservoir d'essence, } (côté droit)
- le panneau de réservoir, }
- la roue de secours, } (côté gauche)
- le panneau de roue de secours. }

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de point de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Pince serre-tôles

DEPOSE.

1. Déposer le panneau formant l'aile arrière :

Dégrafer le bord vertical arrière « a », soit à l'aide d'une tenaille, soit par meulage.

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1,
 - LP. 2,
 - LP. 3,
- et les points : P. 1.

Déposer le panneau.

PREPARATION.

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE.

3. Poser le panneau formant l'aile arrière :

Mettre le panneau en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Exécuter les lignes de soudure électrique à la pince suivant :

- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3.

Procéder à l'agrafage du bord vertical arrière « a ».

4. Poser le tirant de panneau.

Le mettre en place et exécuter les points de soudure électrique suivant les points :

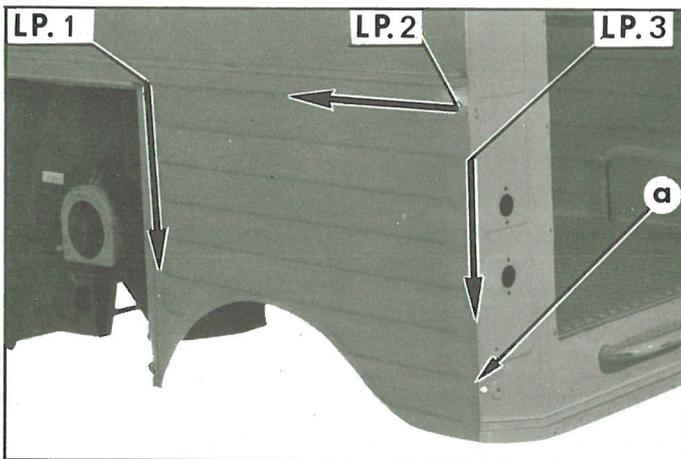
- P. 1,
- P. 2.

5. Appliquer un produit protecteur et insonorisant sur la face intérieure du panneau.

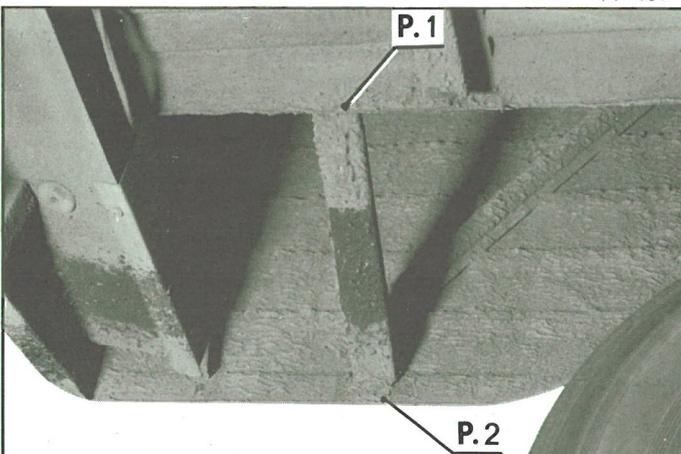
6. Peindre.

7. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

76-1404

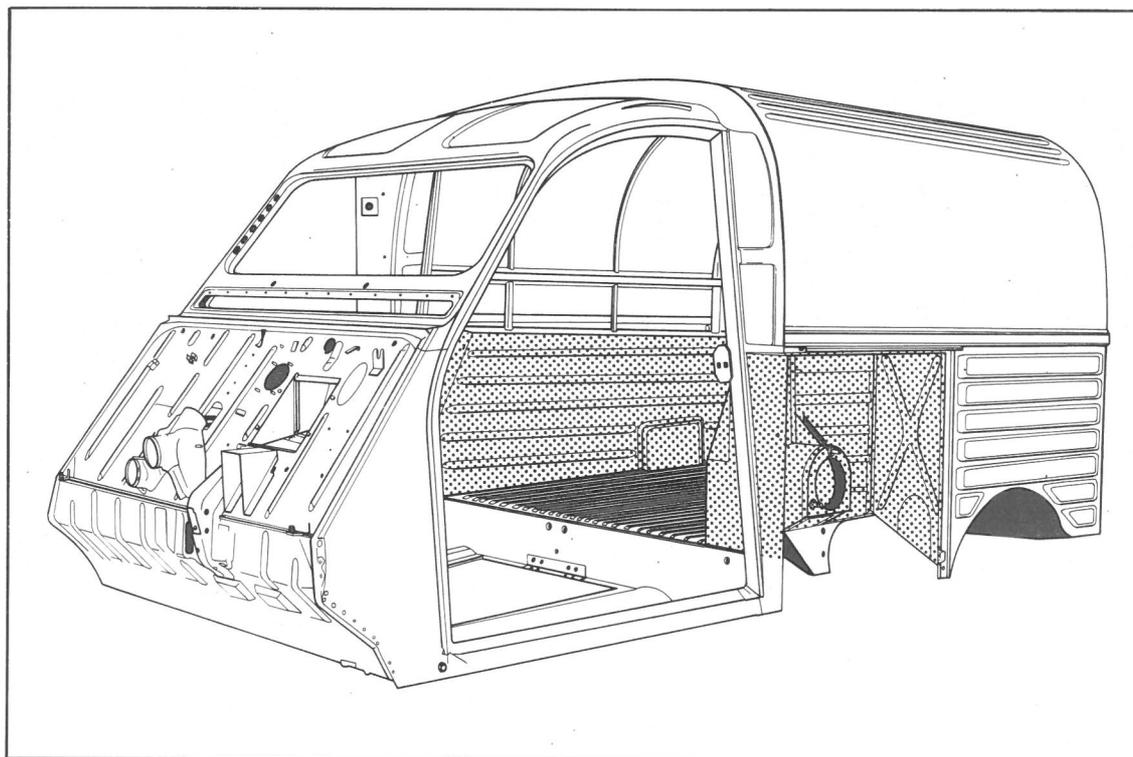


77-489



REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE COMPLET.

A. 80-82



Manuel 854-5

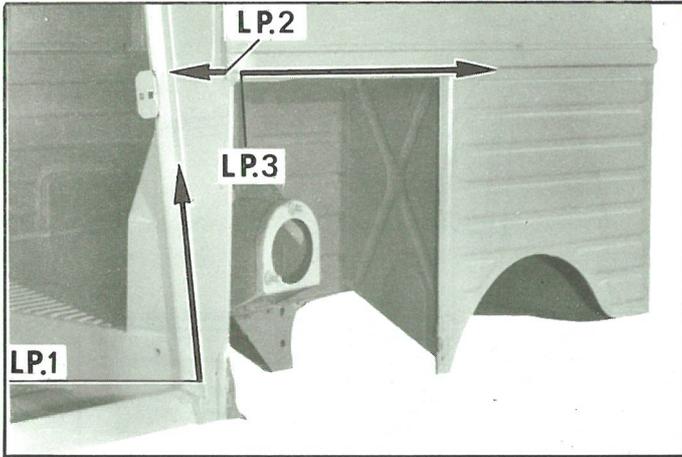
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le panneau de séparation de cabine,
- le siège avant,
- la porte arrière, } (côté intéressé)
- la roue arrière, }
- le panneau de roue de secours, } (côté gauche)
- la roue de secours, }
- le panneau de réservoir, } (côté droit)
- le réservoir. }

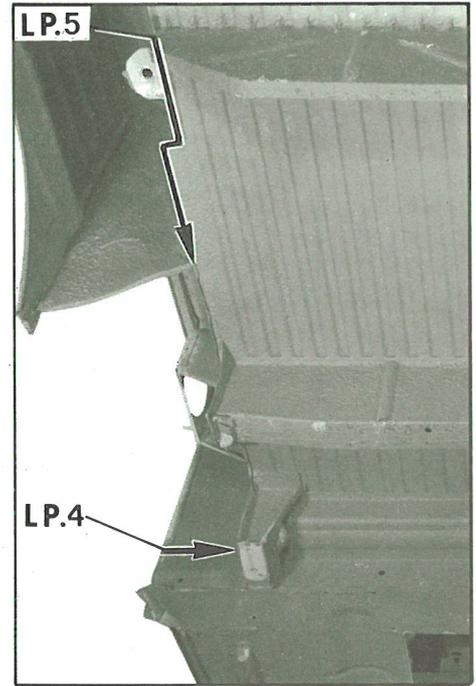
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste de soudage « MIG »
- Pinces serre-tôles

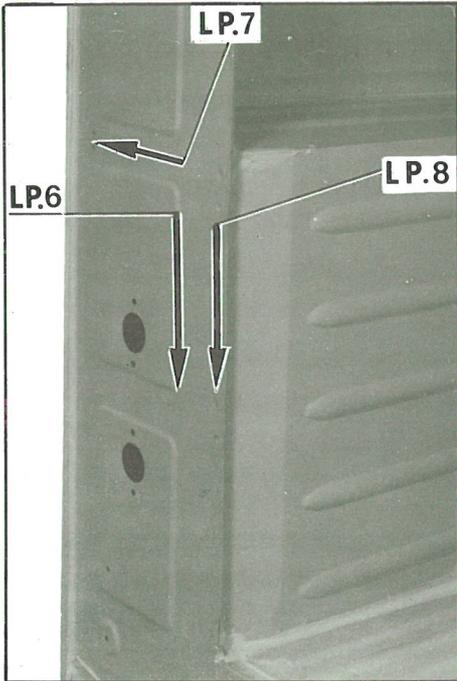
76-1403



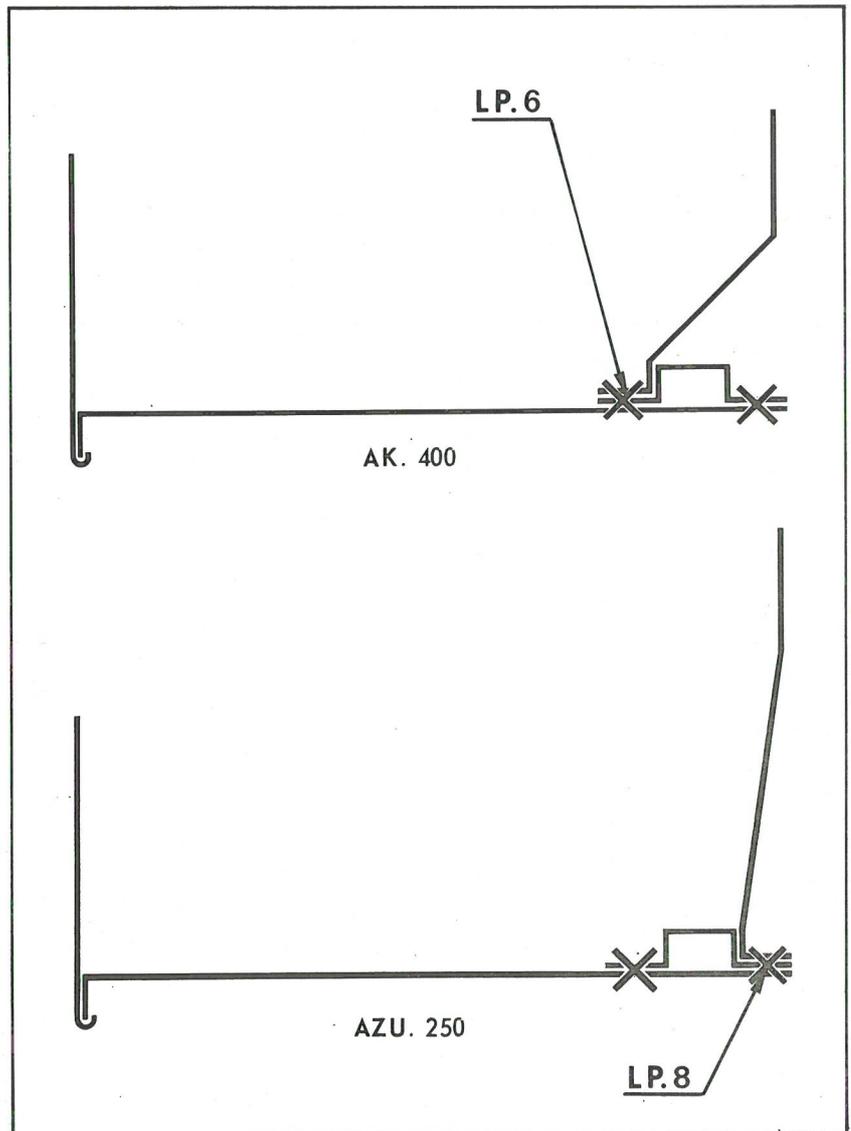
76-1393



76-1389



A. 80-84



DEPOSE.

1. Déposer le panneau formant l'aile arrière :

(Voir Opération AK. 821-1).

2. Déposer le passage de roue :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3,
- LP. 4,
- LP. 5,
- LP. 6 ou LP. 8 (suivant le type du véhicule - voir schémas)
- LP. 7.

Déposer le passage de roue.

PREPARATION.

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE.

4. Poser le passage de roue :

Mettre le passage de roue en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3,
- LP. 5,
- LP. 6 ou LP. 8 (suivant le type du véhicule),
- LP. 7.

Exécuter des points de soudure en « bouchon » ou (MIG) suivant les lignes :

- LP. 4,
- LP. 1 (parties non accessibles à la pince).

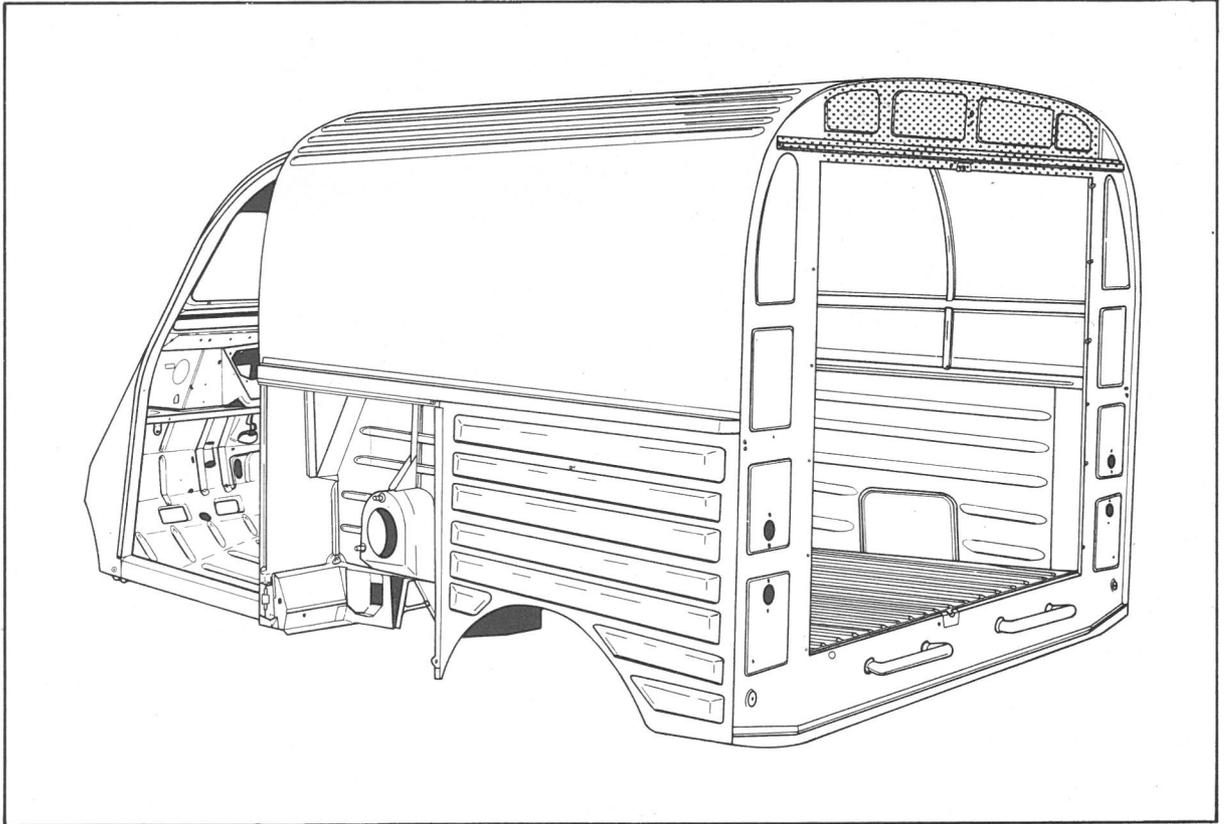
5. Poser le panneau formant l'aile arrière :

(Voir Opération AK. 821-1)

6. Mastiquer et étancher le passage de roue.**7. Assurer la protection sous caisse.****8. Peindre.****9. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UN PANNEAU SUPERIEUR ARRIERE

A. 80-81

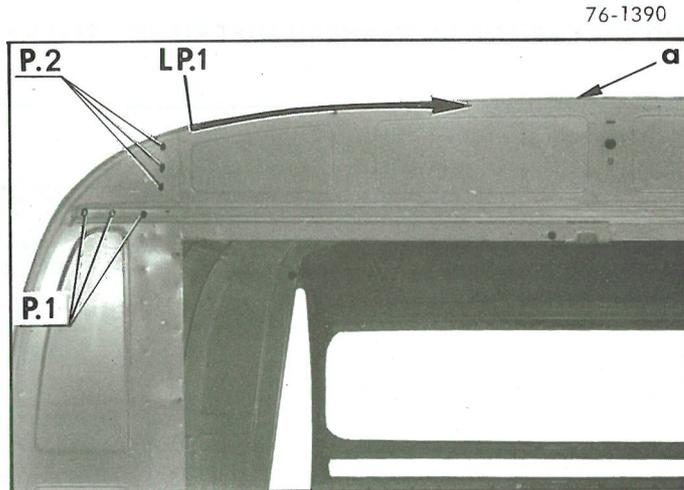


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- les deux portes arrière,
- l'éclaireur de la plaque de police arrière et dégager partiellement ses fils d'alimentation.

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Pincettes serre-tôles.



DEPOSE

1. Déposer le panneau supérieur arrière :

Dégrafer le bord «a» du pavillon à l'aide d'une tenaille.

Dégrafer les points et lignes de soudure électrique suivant :

- P.1
 - P.2
 - LP.1
- } (et symétriquement)

Déposer le panneau supérieur arrière.

POSE

3. Poser le panneau supérieur arrière :

Présenter le panneau et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince suivant les points :

- P.1
 - P.2
- } (et symétriquement)

et la ligne :

- LP 1

Procéder à l'étanchéité du panneau supérieur arrière par masticage.

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

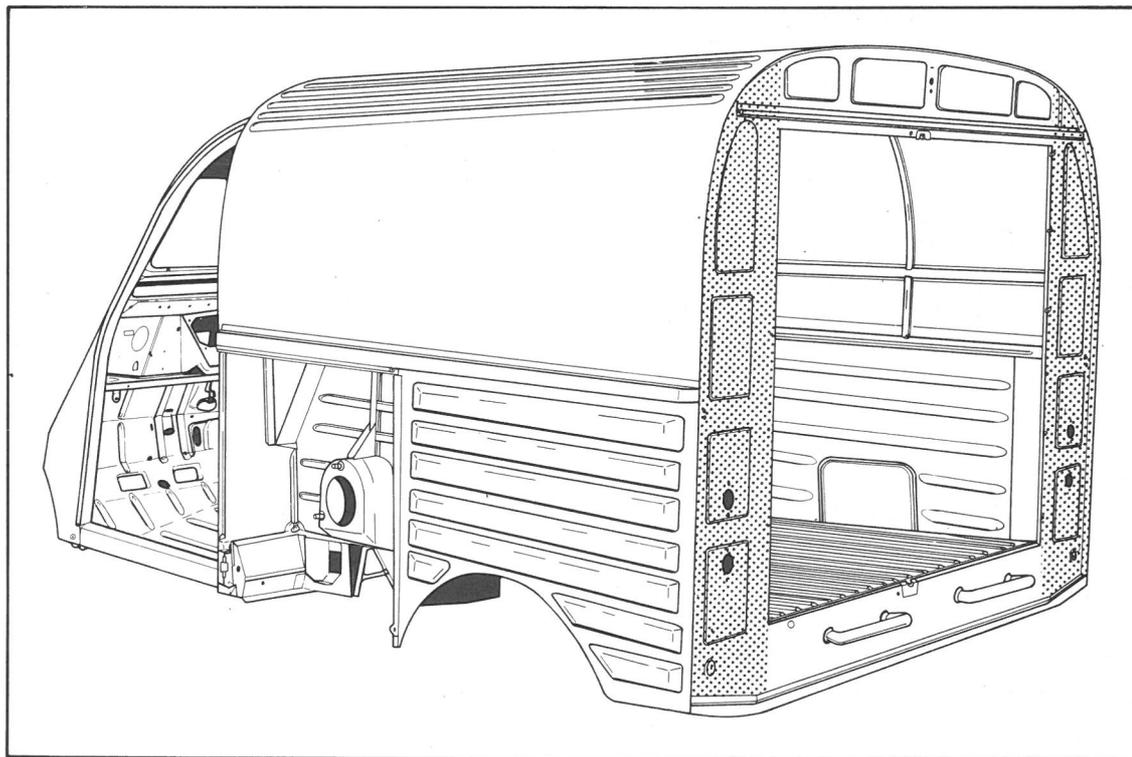
Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

5. Peindre.**6. Poser et régler les éléments préalablement déposés**

REPLACEMENT D'UN MONTANT LATÉRAL ARRIÈRE

A. 80-81



Manuel 854-5

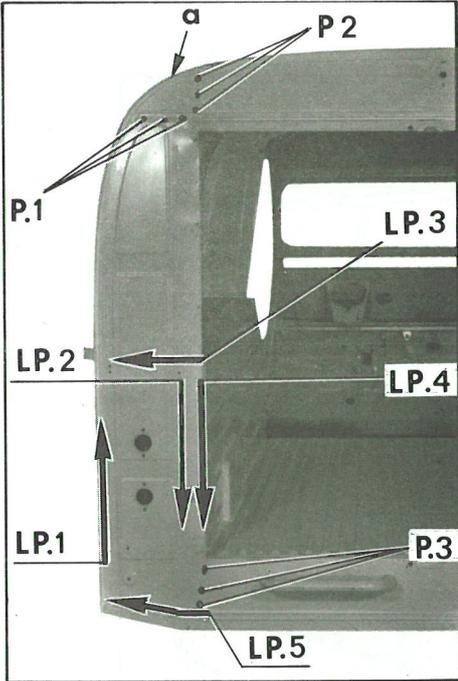
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte arrière
 - les feux arrière
- } (du côté intéressé)

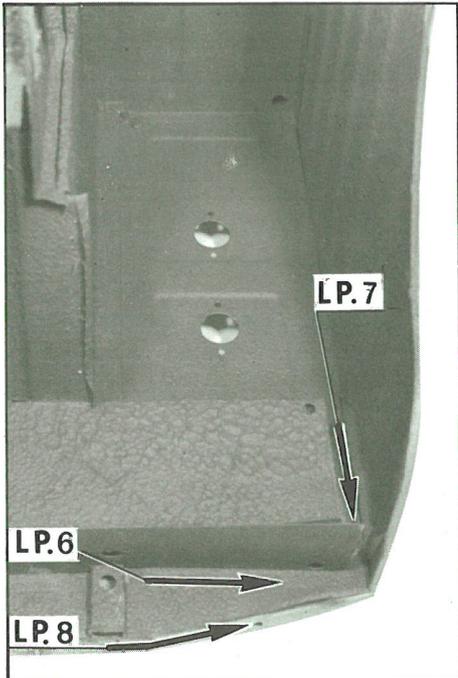
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder
- Appareil de soudage « MIG ».

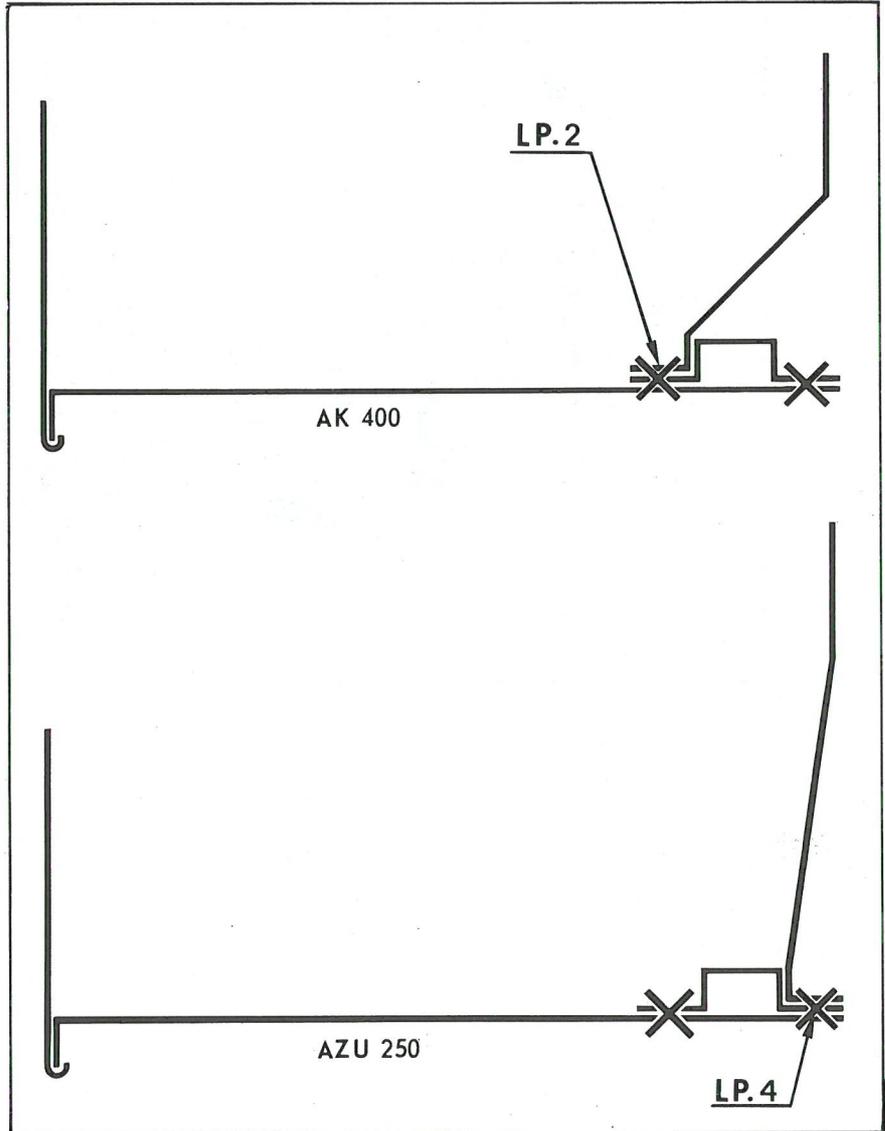
76-1390



76-1391



A. 80-84



DEPOSE

1. Déposer le montant latéral arrière :

Ouvrir le bord «a» de l'agrafage entre le panneau de côté et le montant arrière.

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2 ou LP.4 (*suivant le type du véhicule, voir schéma*)
- LP.3
- LP.5
- LP.6
- LP.7
- LP.8

et les points :

- P.1
- P.2
- P.3

Déposer le montant latéral arrière.

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE

3. Poser le montant latéral arrière :

Présenter le montant et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler :

- à la pince suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2 ou LP.4 (*Voir schéma*)
- LP.3
- LP.5
- LP.6
- LP.7
- LP.8

et les points :

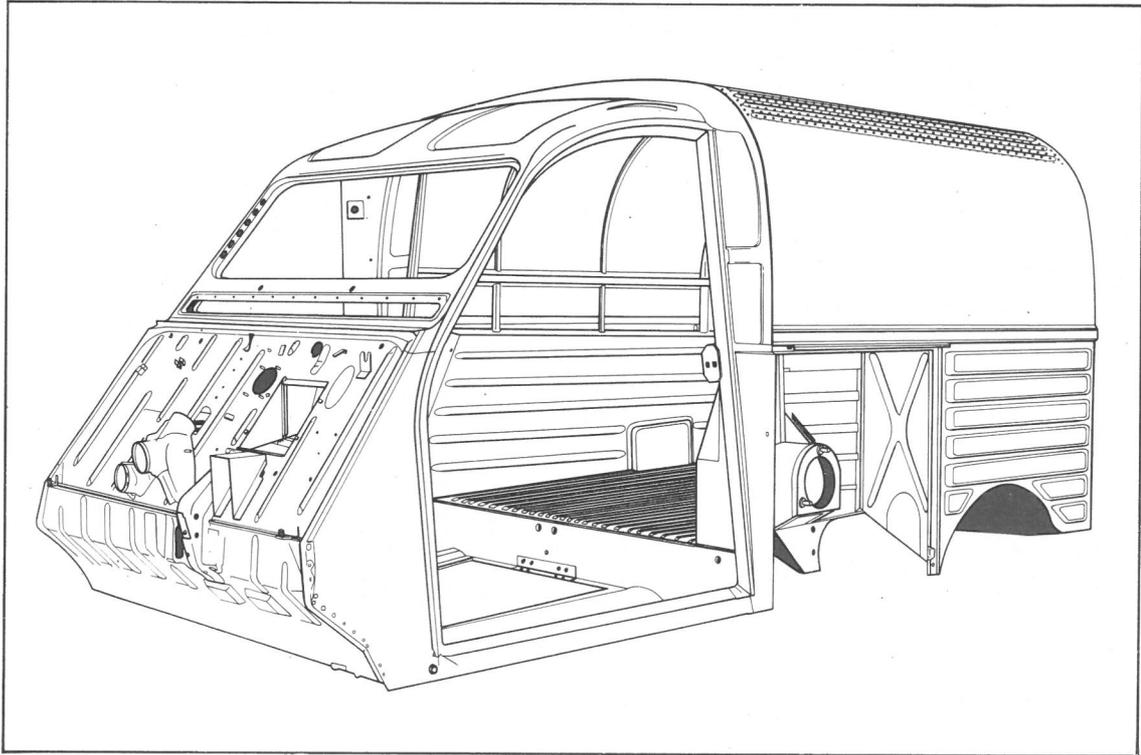
- P.1
- P.2
- par soudure « bouchon » (MIG) suivant les points :
 - P.3

Refermer le bord «a» de l'agrafage entre le panneau de côté et le montant arrière.

4. Parfaire l'étanchéité et la protection sous caisse.**5. Peindre.****6. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UNE PARTIE SUPERIEURE DE PAVILLON.

A. 80-82



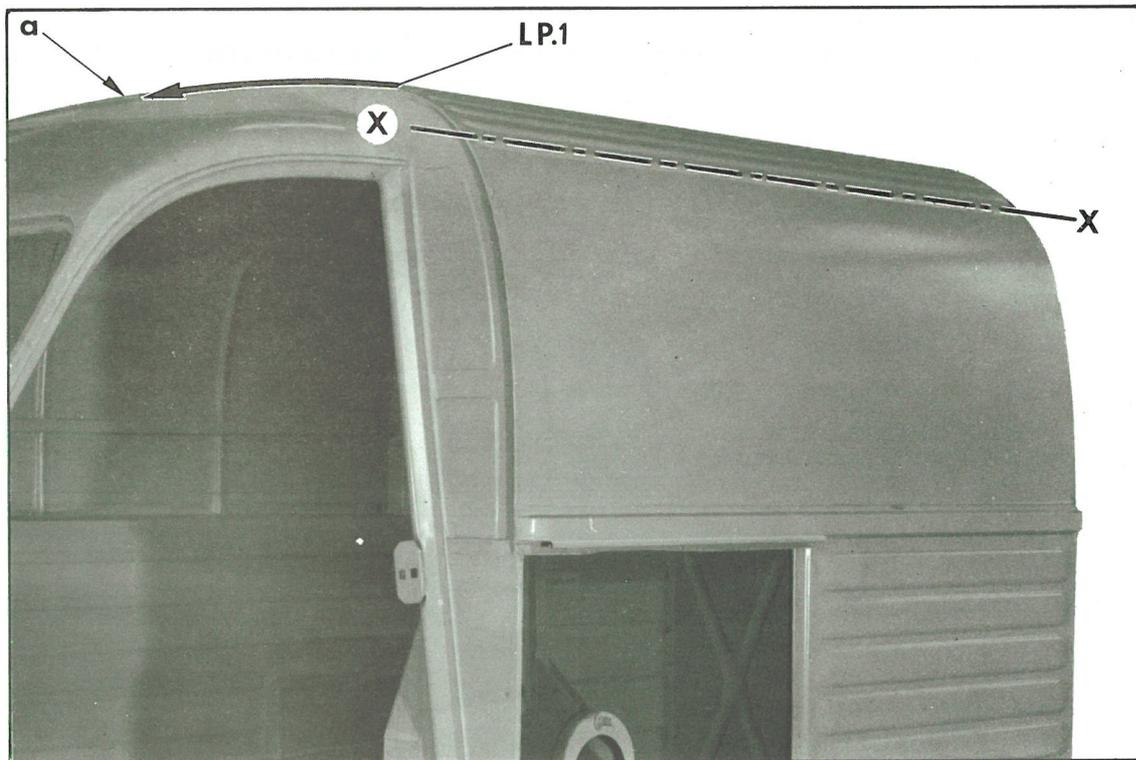
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- l'éclaireur de plaque de police arrière.

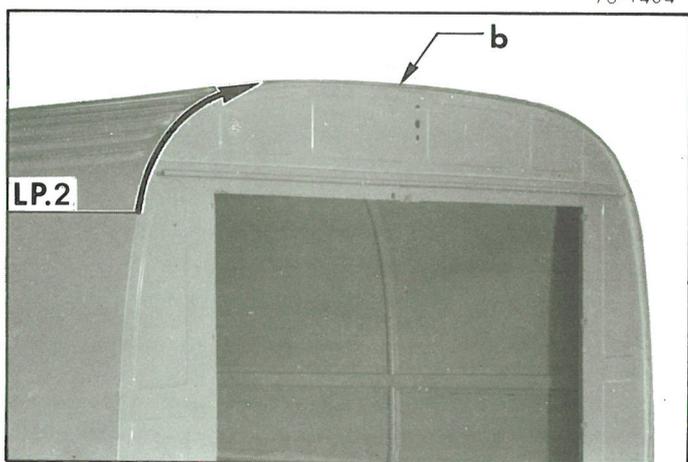
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Soudeuse type « double point »
- Pinces serre-tôles

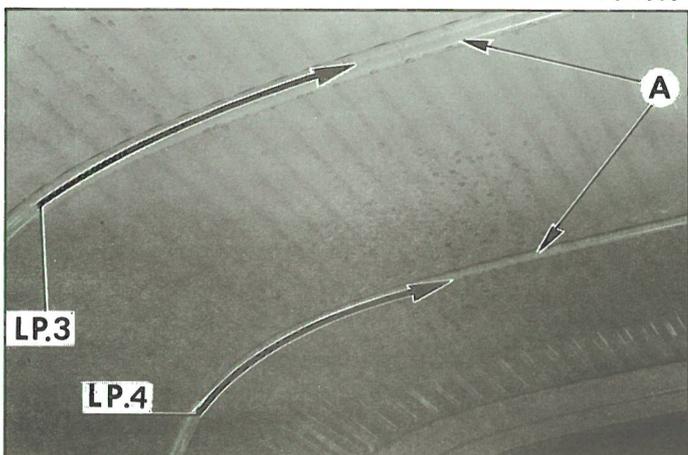
76-1403



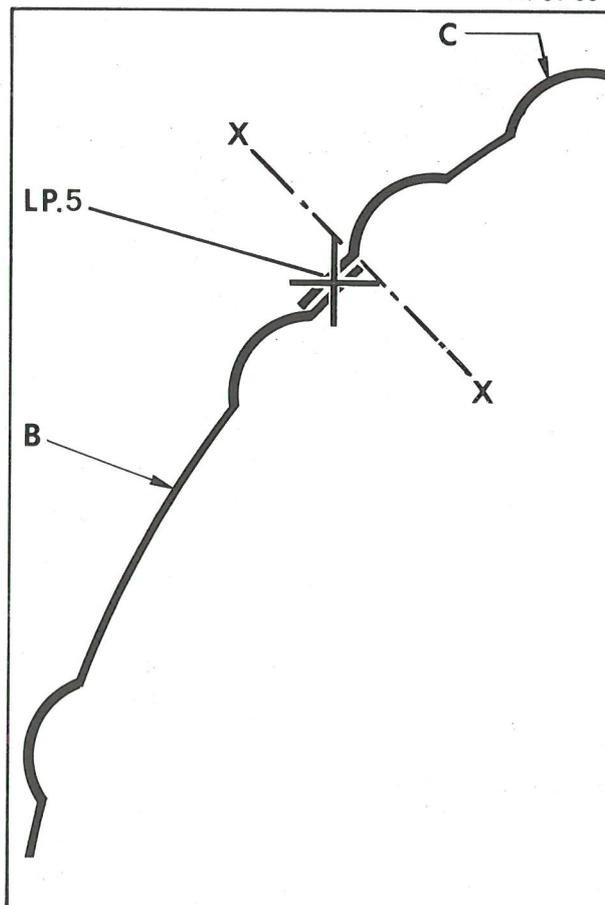
76-1404



76-1386



A. 80-85



DEPOSE.

1. Découper le pavillon supérieur :

Présenter le pavillon neuf sur le véhicule et s'en servir comme gabarit pour découper la tôle latérale de pavillon suivant **X-X** (de chaque côté). (Veiller à ne pas découper les deux arceaux **A**).

NOTA : La coupe se fera au ras d'une nervure de façon à conserver un bord sur la tôle latérale **B** pour permettre l'assemblage (Voir schéma).

2. Déposer le pavillon supérieur :

A l'aide d'une tenaille (ou par meulage), ouvrir les bords agrafés « a » et « b ».
Dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3,
- LP. 4.

Déposer le pavillon supérieur.

3. Déposer (s'il y a lieu) les arceaux A de pavillon :

Découper la bande de mastic entre les arceaux et la tôle latérale de pavillon.
Dégraffer les points de soudure électrique assurant la liaison entre les panneaux de côté et les arceaux.
Déposer les arceaux.

PREPARATION.

4. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

5. Préparer le pavillon neuf :

Ajuster le pavillon neuf sur la caisse de façon à obtenir un recouvrement des tôles (de chaque côté en **X-X**) égal à l'espace compris entre deux nervures.
Recouper le pavillon si nécessaire.

POSE.

6. Poser la partie centrale C du pavillon :

Mettre le pavillon neuf en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles sur les bords avant et arrière.

Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :
- LP. 1,
- LP. 2.

7. Assembler les parties latérales du pavillon :

Procéder au soudage à la pointeuse « double point » suivant la ligne :
- LP. 5 (de chaque côté).

NOTA : Afin d'éviter les déformations du pavillon et d'obtenir un assemblage droit, il importe de disposer, plaqué contre la ligne de soudure (côté extérieur), une règle maintenue aux extrémités par pinces serre-tôles et de souder par l'intérieur du véhicule.

8. Poser les arceaux neufs (si ceux-ci ont été déposés) :

Mettre les deux arceaux neufs en place et les plaquer correctement contre le pavillon.
Procéder à leur soudage de chaque côté dans leur partie inférieure.

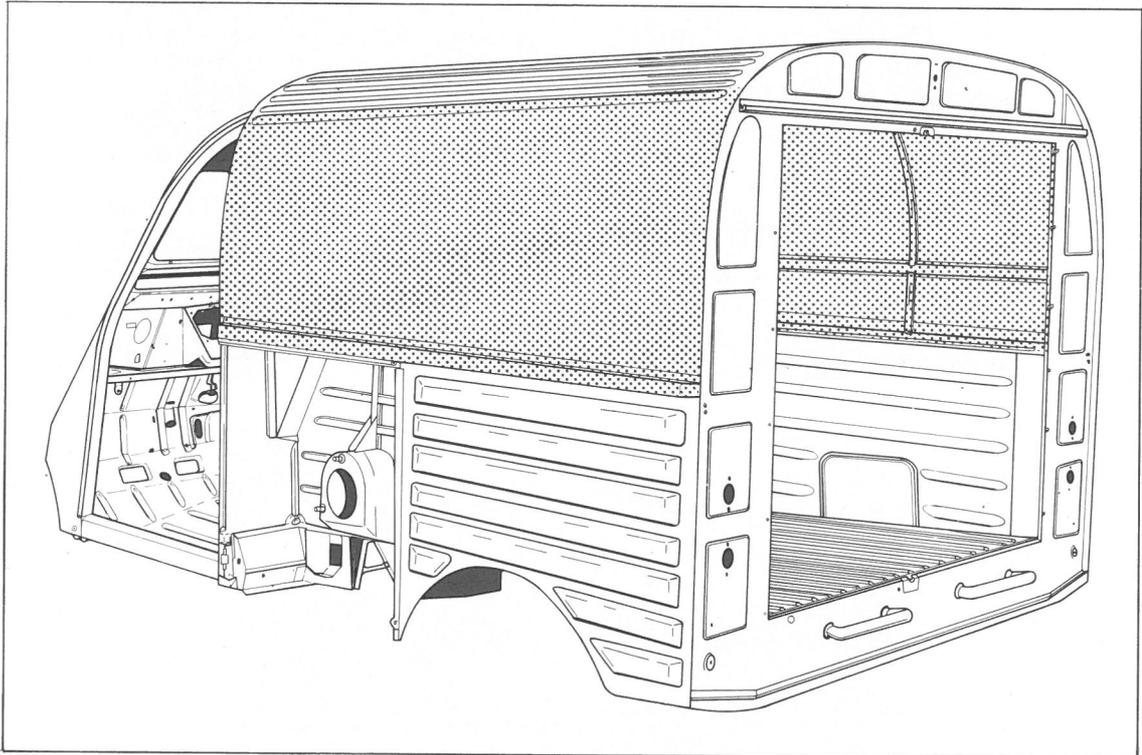
9. Assembler les arceaux avec le pavillon :

Procéder au soudage (à la pointeuse « double point ») des arceaux suivant les lignes :
- LP. 3,
- LP. 4.

10. Terminer l'agrafage des bords avant « a » et arrière « b ».**11. Poser un cordon de mastic insonorisant sur les liaisons panneaux de côtés - arceaux.**
Faire un joint de mastic sur les bords agrafés « a » et « b ».**12. Parfaire par masticage les lignes d'assemblage suivant X-X.****13. Peindre.****14. Poser l'éclairage de plaque de police arrière.**

REPLACEMENT D'UNE PARTIE LATÉRALE DE PAVILLON.

A. 80-81



Manuel 854-5

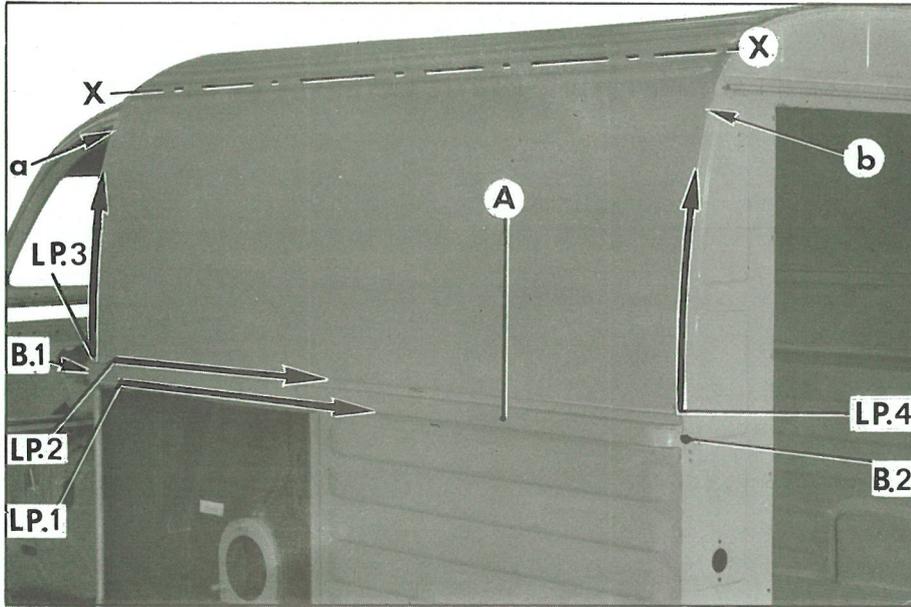
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le panneau de roue de secours (côté droit),
- le panneau de réservoir (côté gauche).

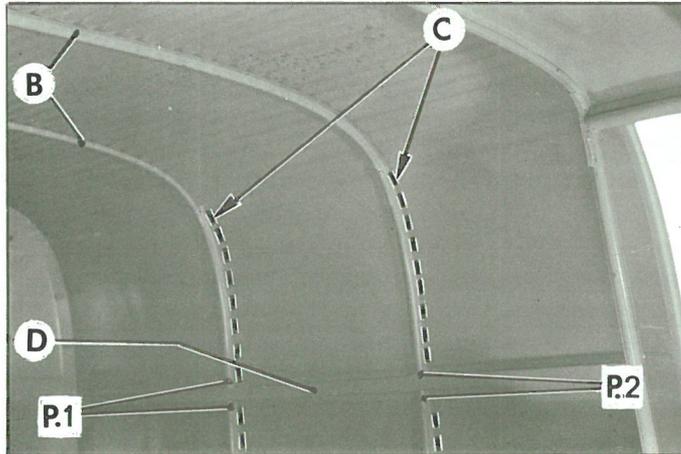
Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Soudeuse type « double point »
- Pinces serre-tôles
- Disqueuse

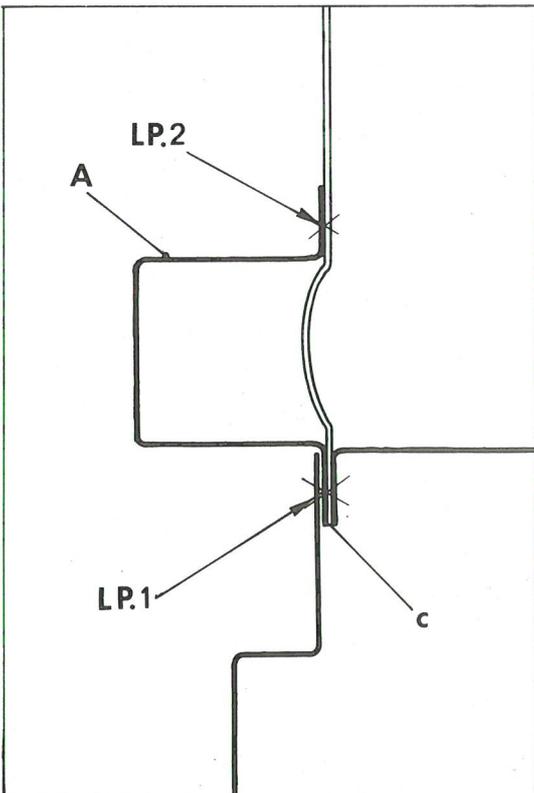
76-1404



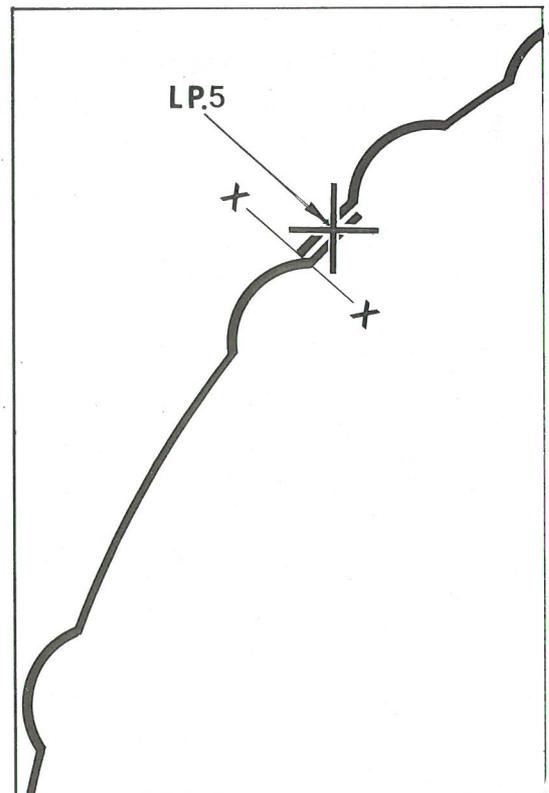
76-1398



A. 82-1



A. 80-85



DEPOSE.

1. Déposer le panneau formant l'aile arrière :

(Voir Opération AK. 821-1).

2. Découper la partie latérale de pavillon :

Présenter la partie latérale neuve et s'en servir comme gabarit pour tracer la coupe **X-X** sur le pavillon.

A l'aide d'une cisaille, couper le pavillon suivant **X-X**. (Attention de ne pas détériorer les arceaux).

NOTA : La coupe se fera au ras d'une nervure de façon à obtenir un recouvrement des tôles égal à l'espace compris entre deux nervures (voir schéma).

3. Déposer la partie latérale de pavillon :

Eliminer, en chauffant et brossant, les points de brasure :

- B. 1
- B. 2.

Ouvrir les bords agrafés « a » et « b » du pavillon.

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1 (deux tôles à dégrafer)
- LP. 3 (jusqu'à **X-X**),
- LP. 4 (jusqu'à **X-X**).

Découper les cordons de mastic **C** entre les arceaux **B** et la tôle latérale de pavillon.

Déposer le panneau latéral avec la rambarde **A** de pavillon.

4. Déposer si nécessaire le renfort D :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les points :

- P. 1
- P. 2.

Déposer le renfort **D**.

PREPARATION.

5. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

6. Préparer les pièces neuves :

Positionner la rambarde **A** sur la partie latérale neuve du pavillon (se repérer par rapport au bord inférieur « c »).

Procéder au soudage de la rambarde suivant la ligne LP. 2 et faire quelques points suivant LP.1.

POSE.

6. Poser le renfort D, si celui-ci a été déposé :

Présenter le renfort et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince sur les deux arceaux **B** suivant les points :

- P. 1,
- P. 2.

7. Poser la partie latérale de pavillon :

Présenter la partie latérale de pavillon sur la caisse et glisser le bord supérieur sous la partie centrale de pavillon.

Positionner correctement la partie latérale du pavillon au niveau de la rambarde et de la ligne d'assemblage LP. 5.

Maintenir la pièce neuve à l'aide de pinces serre-tôles sur les bords « a » et « b » et dans sa partie inférieure.

8. Assembler la partie latérale de pavillon :

a) A la pince suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 3,
- LP. 4.

b) Appliquer une règle rigide sur la liaison **X-X** (côté extérieur) et la maintenir plaquée à l'aide d'une pince serre-tôles à chaque extrémité du pavillon.

Procéder au soudage suivant la ligne LP. 5 à l'aide d'une pointeuse « double point » par l'intérieur du véhicule.

NOTA : Pour éviter de souder la règle sur le pavillon, il est recommandé de l'isoler de la tôle par une plaque en cuivre.

c) Exécuter des points de brasure en B.1 et B.2.

d) Procéder à l'agrafage des bords « a » et « b ».

9. Poser le panneau formant l'aile arrière :

(Voir Opération AK. 821-1).

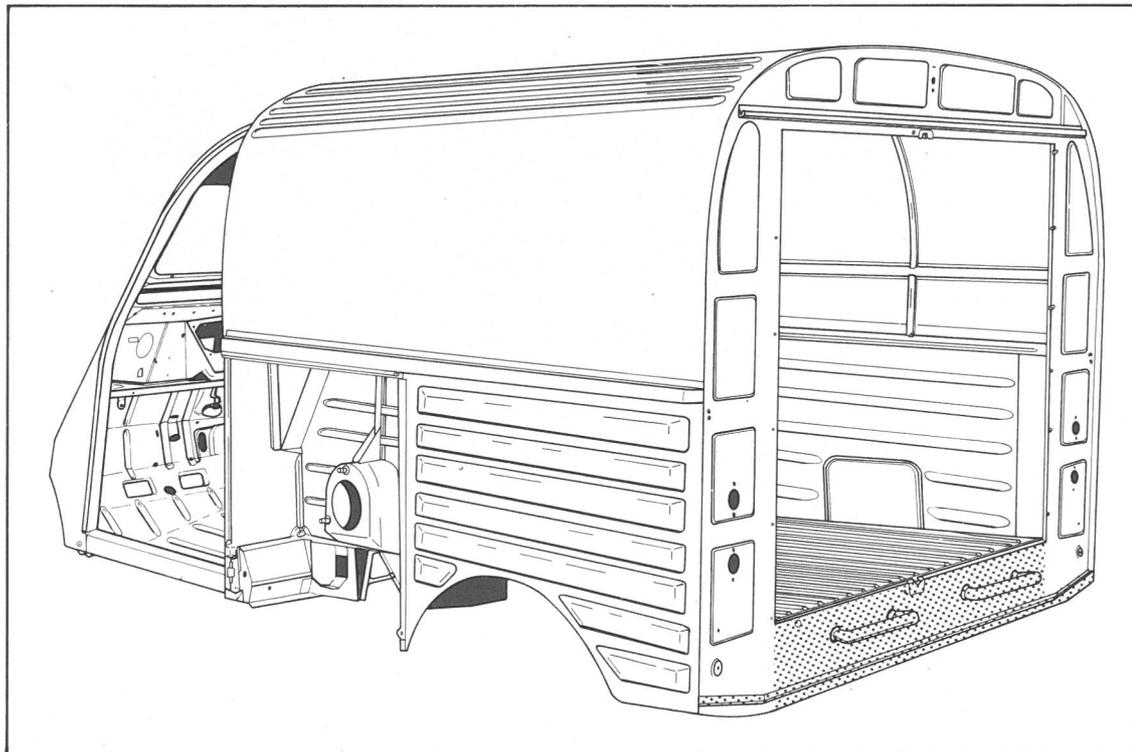
10. Appliquer un cordon C de mastic aux liaisons arceaux et pavillon.

Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

11. Peindre.**12. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INFERIEURE ARRIERE.

A. 80-81



Manuel 854-5

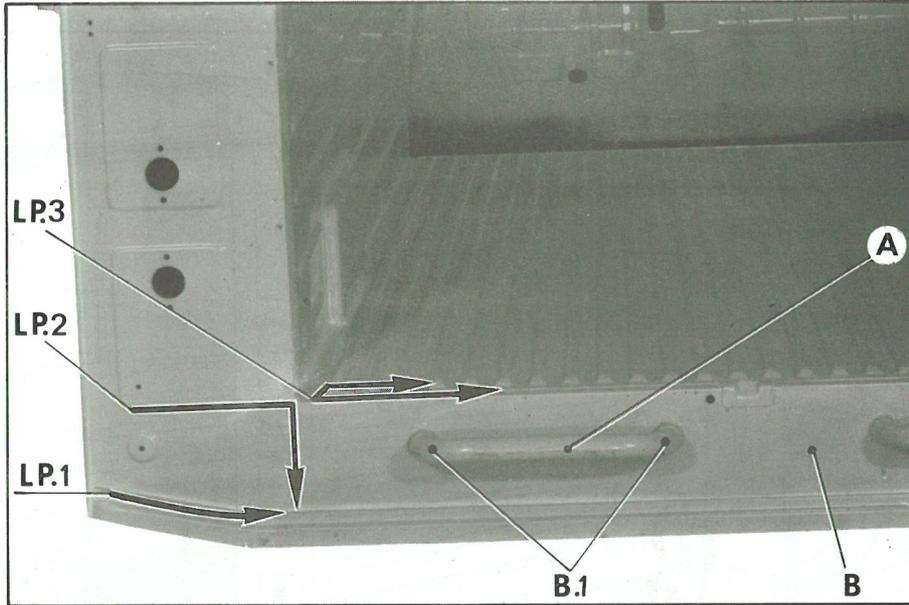
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- les deux portes arrière,
- les deux roues arrière,
- les écrans de protection des feux arrière, sous caisse,
- les catadioptres,
- Dégager le faisceau électrique.

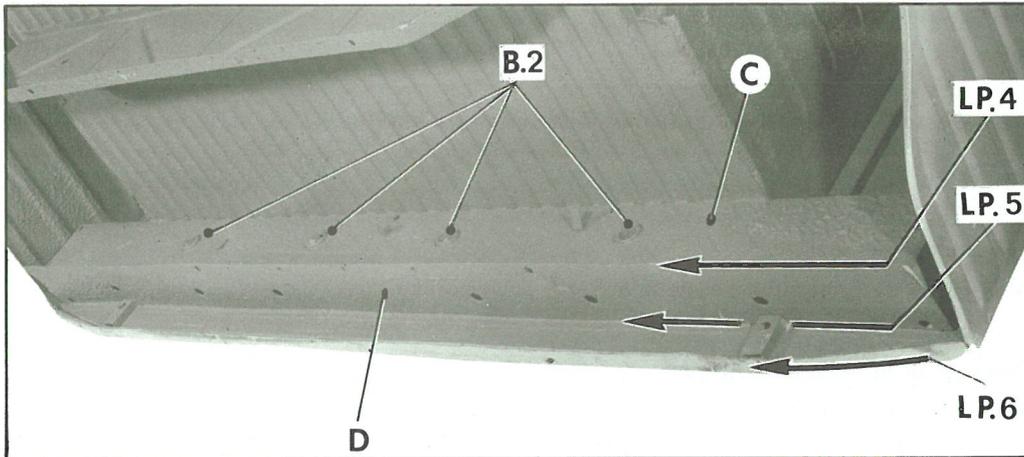
Outils nécessaires :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles

76-1390



76-1394



DEPOSE.

1. Désaccoupler la traverse inférieure arrière de la plate-forme (une vis de chaque côté).

2. Déposer la traverse inférieure arrière C avec la traverse de panneau B :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2 (de chaque côté)
- LP. 3 (deux lignes parallèles),

Déposer l'ensemble traverse inférieure complet (pour dégager plus facilement la traverse, il est souhaitable de la couper au milieu à l'aide d'une scie et d'un burin).

PREPARATION.

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

POSE.

4. Poser la traverse inférieure C :

Mettre en place la traverse inférieure et la boulonner sur la plate-forme (une vis de chaque côté).

La positionner par rapport à la caisse et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

5. Poser la traverse de panneau B :

La mettre en place et la positionner à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier son bon positionnement en engageant les supports de poulain A.

6. Assembler la traverse C et la traverse de panneau B :

A la pince suivant les lignes :

- LP. 1
 - LP. 2
 - LP. 6
 - LP. 3 (deux lignes)
- } (de chaque côté)

Déposer les supports de poulain A.

Déposer les vis de fixation de traverse sur la plate-forme.

7. Poser la tôle de fermeture D :

L'engager entre la caisse et la plate-forme et la faire glisser sous la traverse arrière.

La positionner et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince suivant les lignes :

- LP. 4
- LP. 5

8. Poser les supports de poulain A :

Mettre les supports en place et les braser suivant : B. 1 et B. 2.

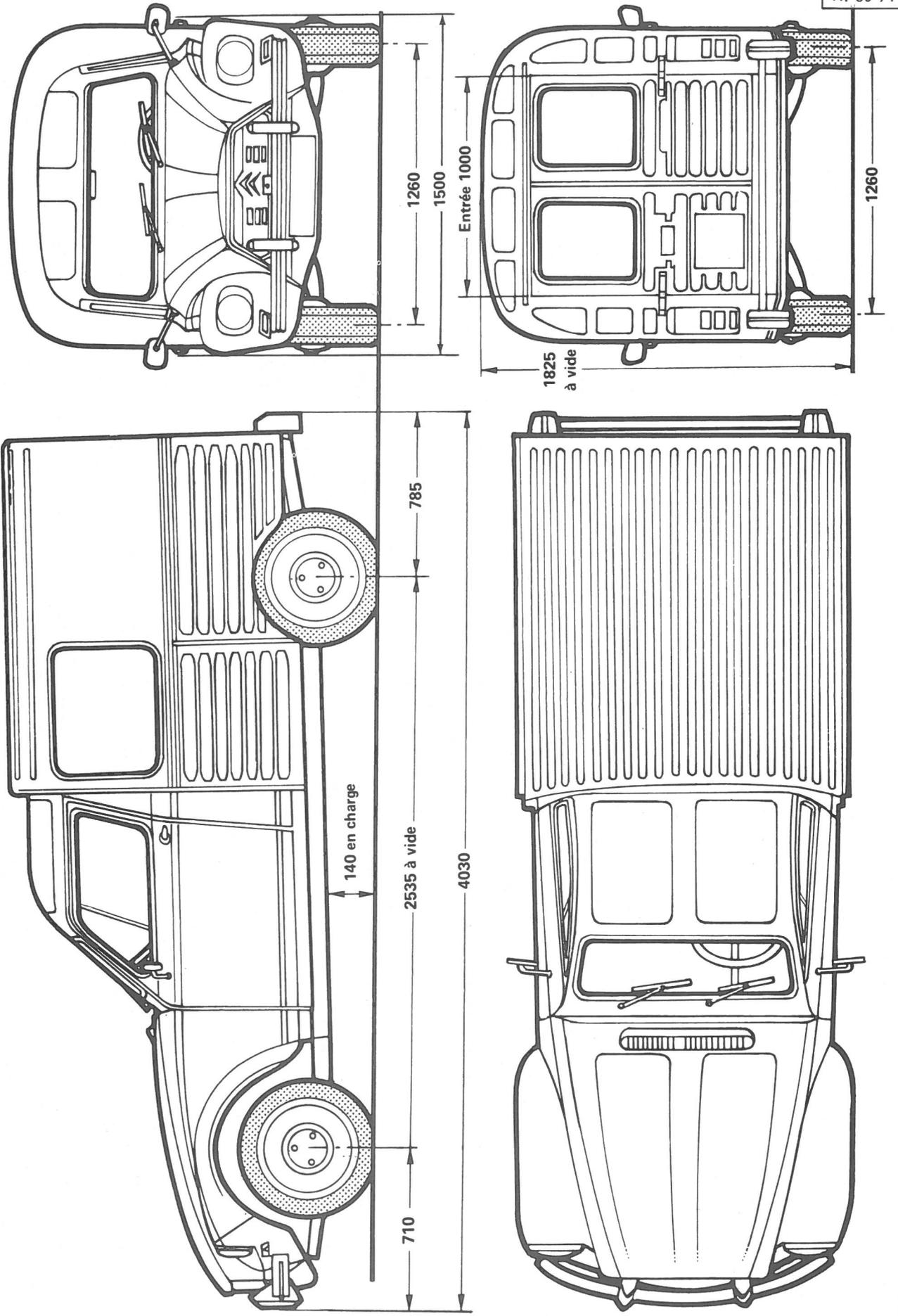
9. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

10. Peindre.

11. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

COTES D'ENCOMBREMENT ET D'HABITABILITE

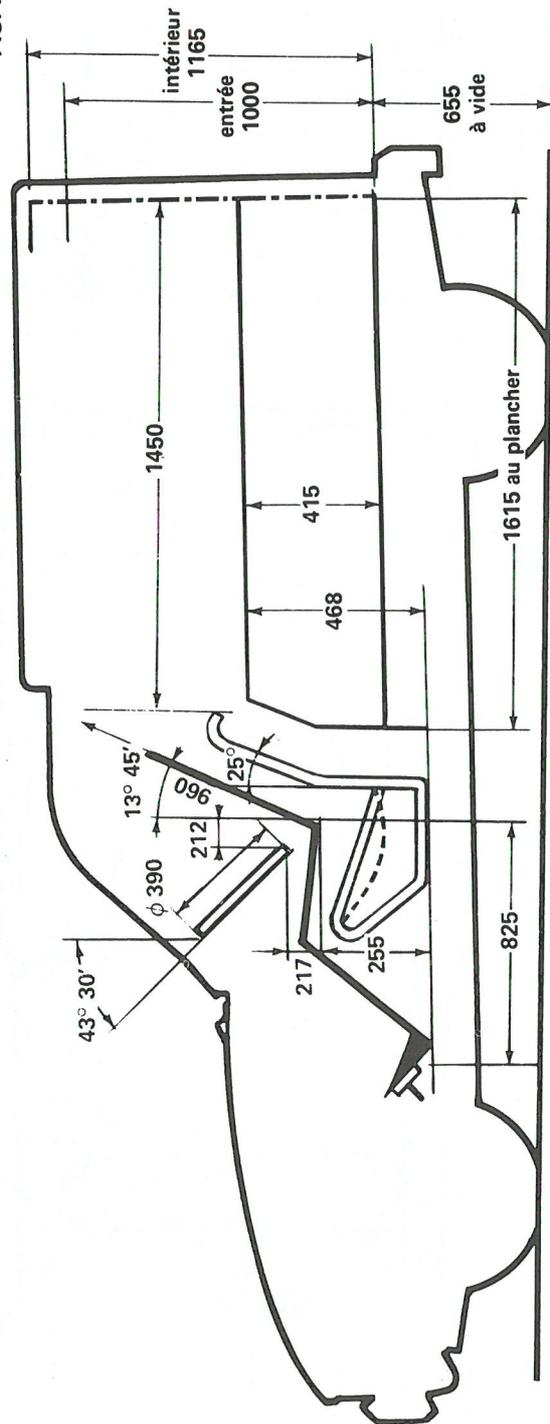
A. 80-94



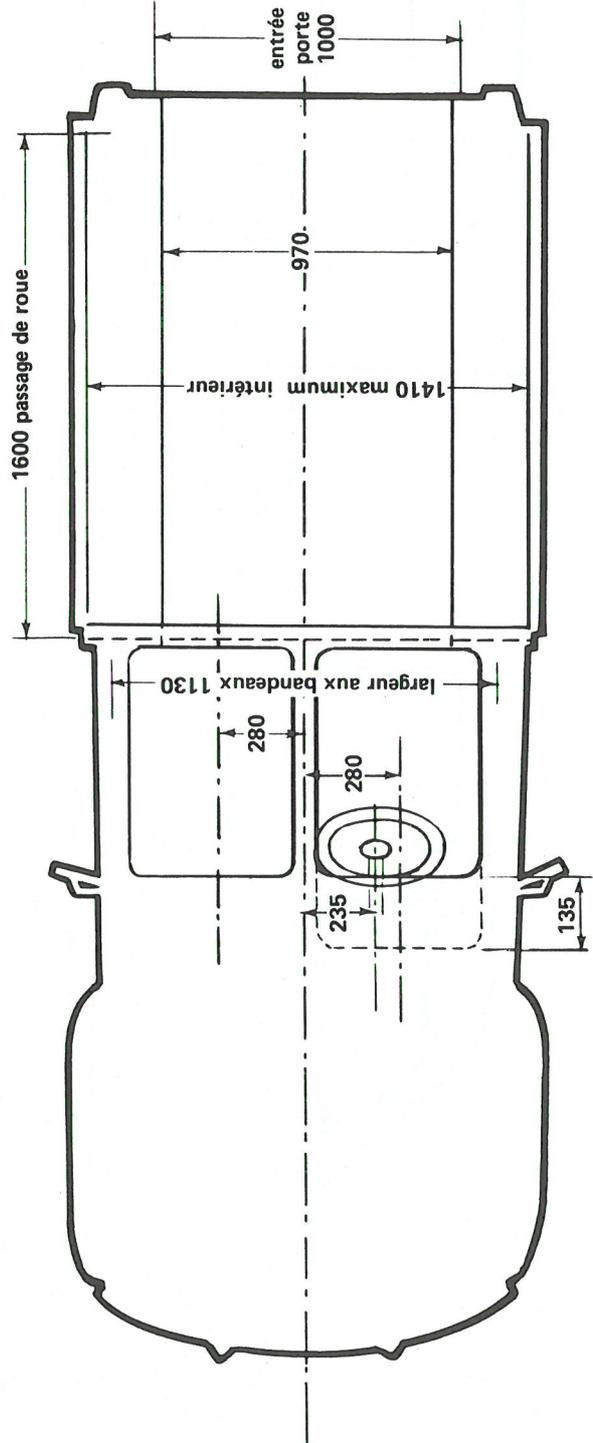
Mise à jour N° 1 au Manuel 854-5 (Additif)

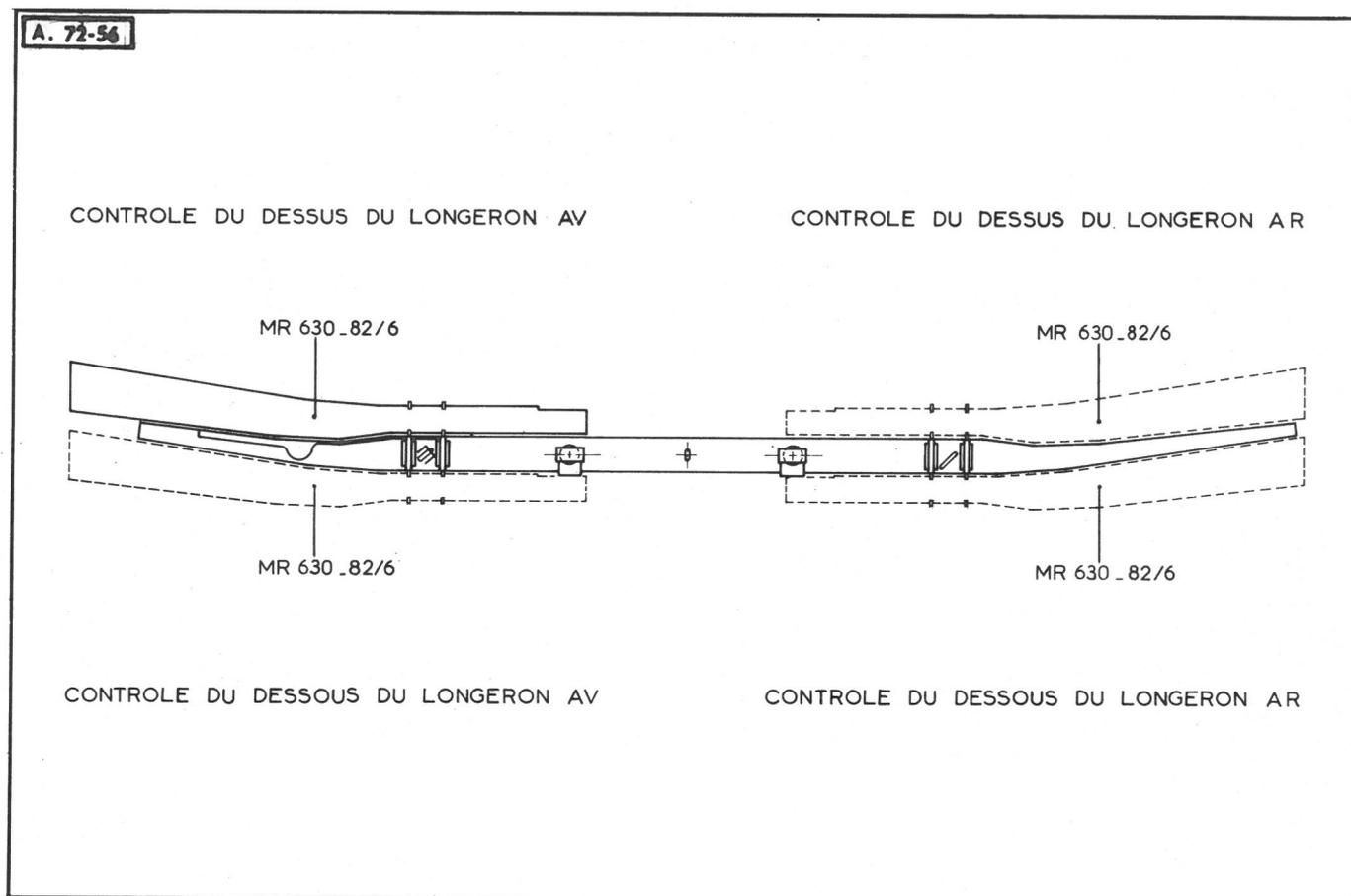
A. 80-93

ACADIANE



Volume : 2,27 m³



I - **CONTROLE D'UNE PLATE-FORME SUR VEHICULE****Contrôle de la plate-forme sur le véhicule :**

Vérifier s'il existe des plis dus à l'accident sur la plate-forme.

Placer le gabarit «MR. 630-82/6» sous les longerons à l'avant et à l'arrière du véhicule.

S'il y a un jeu supérieur à 12 mm entre le gabarit et l'extrémité des longerons, il faut redresser et renforcer les longerons (Voir Op. AZ. 721-3).

S'il s'agit d'un accident plus sérieux, il faut faire un contrôle complet de la plate-forme.

II - **CONTROLE D'UNE PLATE-FORME NUE****1. Contrôle visuel :**

S'il existe un (ou plusieurs) pli (s) situé (s) entre les points de fixation des essieux, il faut remplacer la plate-forme.

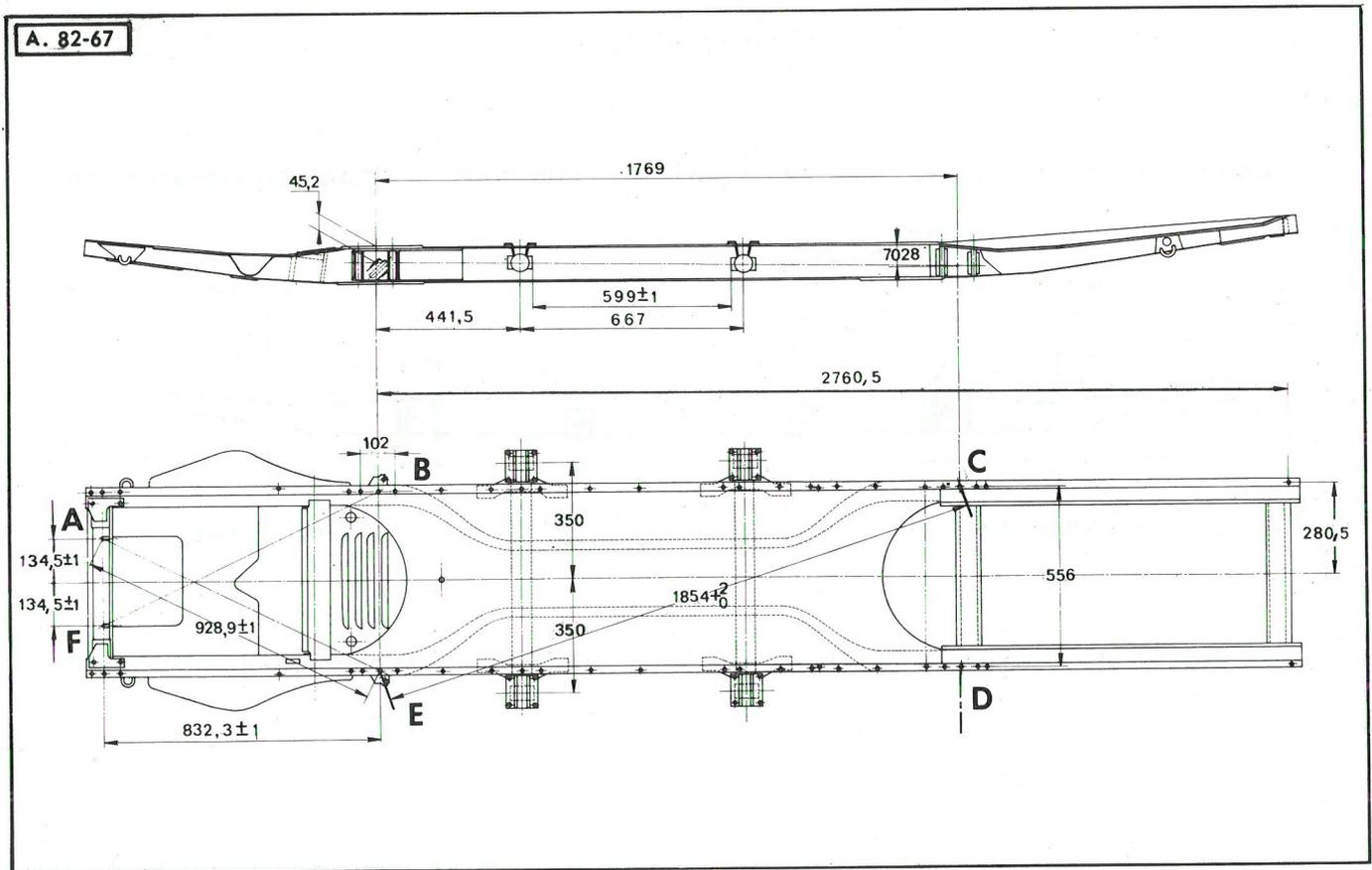
2. Contrôle des longerons :

Placer le gabarit «MR. 630-82/6» sur les longerons à l'avant et à l'arrière de la plate-forme.

S'il existe du jeu entre le longeron et la partie centrale du gabarit, il faut redresser et renforcer la plate-forme (Voir Op. AZ. 721-3).

S'il existe un jeu supérieur à 12 mm entre les extrémités du longeron et du gabarit, il faut redresser et renforcer la plate-forme (Voir Op. AZ. 721-3).

3. Contrôle dimensionnel d'une plate-forme (Voir cotés ci-dessous).



4. Vérifier la planéité de la plate-forme :

Utiliser deux règles d'environ un mètre, placées transversalement sur la plate-forme aux points de fixation des essieux.

Contrôler à vue que les règles sont dans un même plan.

5. Vérifier l'équerrage de la plate-forme :

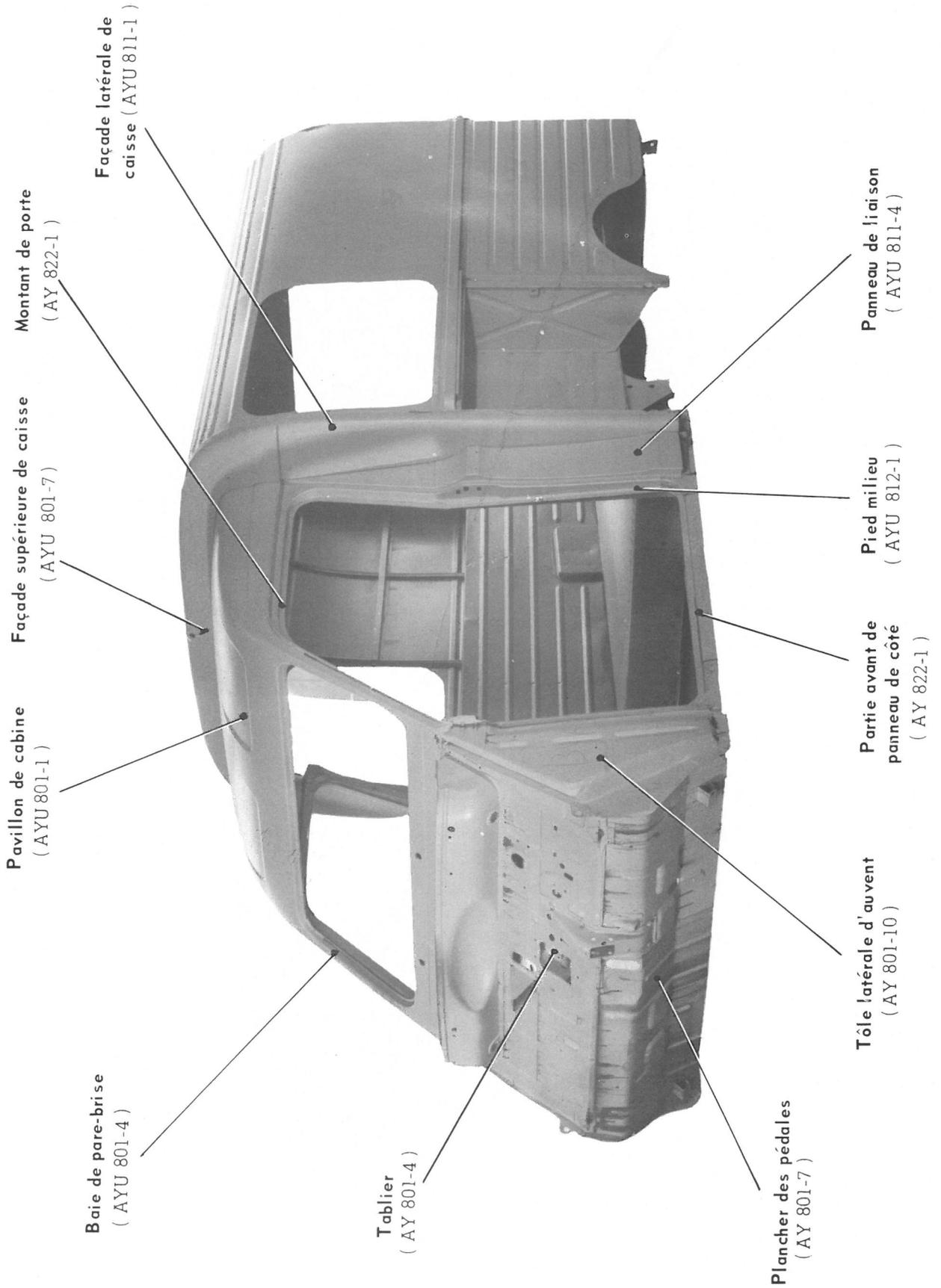
Les diagonales AE et BF doivent être égales à 1,5 mm près et se couper en leur milieu.

Les diagonales BD et CE doivent être égales à 1,5 mm près et se couper en leur milieu.

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

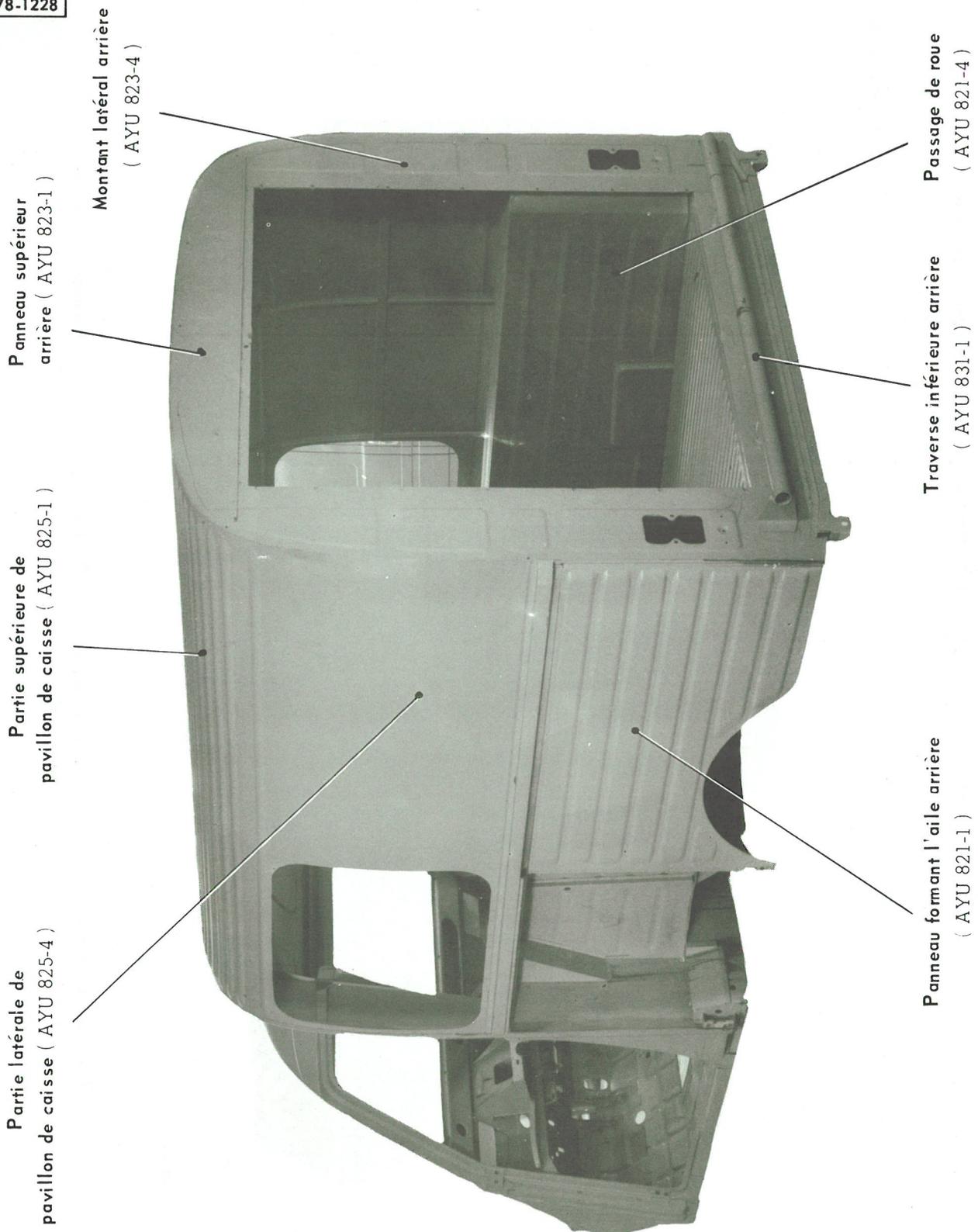
78-1227

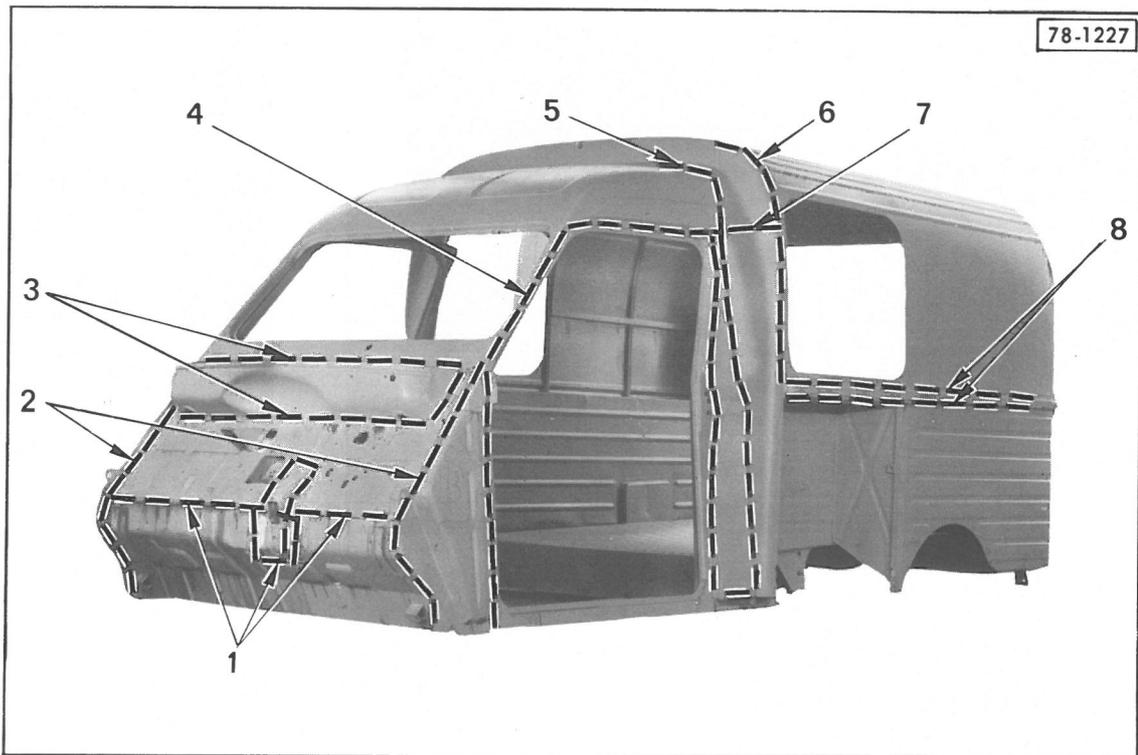
Mise à jour N° 1 au Manuel 854-5 (Additif)



ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

78-1228



ETANCHEITE PAR MASTICAGE :*(Voir tableau des produits préconisés).*

Procéder au masticage des points et lignes indiqués ci-dessous :

TABLIER AVANT

- 1 - Liaison avec le plancher des pédales
- 2 - Liaison avec les tôles latérales d'auvent.
- 3 - Liaison avec les tôles du tablier supérieur.

PANNEAU DE COTE

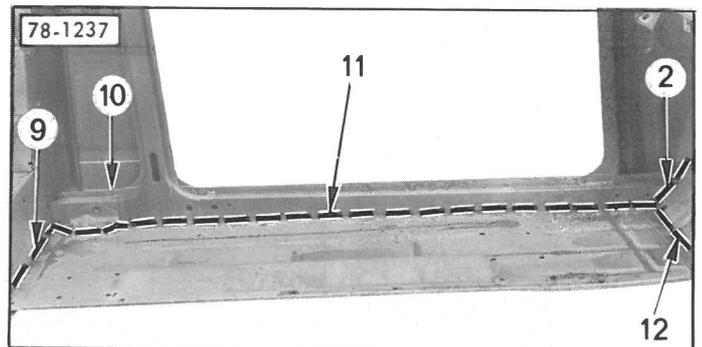
- 4 - Liaison avec la gouttière.
- 6 - Liaison avec les tôles latérales de cabine.
- 7 - Liaison tôle de façade supérieure avec tôle de façade latérale.
- 8 - Liaison avec la rambarde de pavillon.

PLANCHER DE CABINE

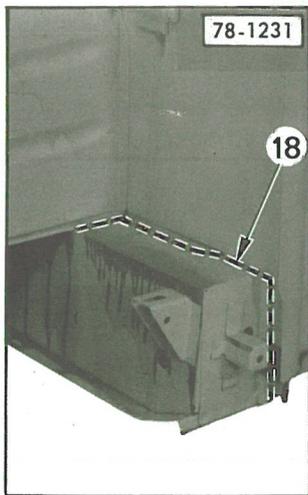
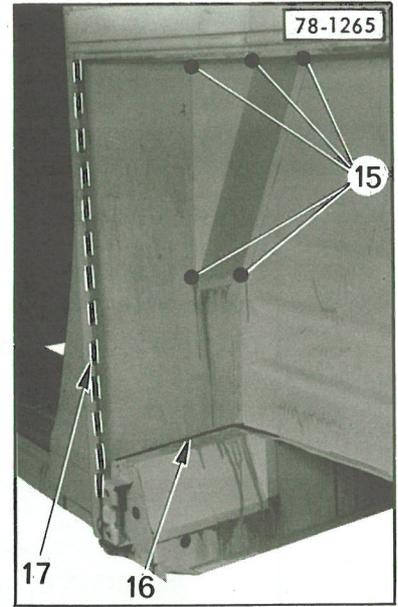
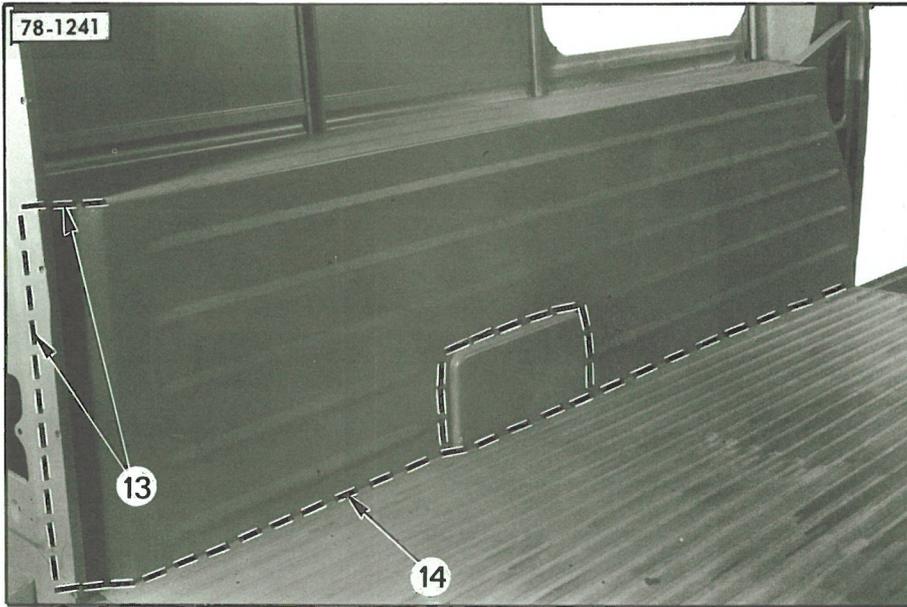
- 9 - Liaison avec le plancher de caisse.
- 11 - Liaison avec le brancard.
- 12 - Liaison avec le plancher des pédales
- 10 - Liaison avec la tôle de façade latérale.

PAVILLON

- 5 - Liaison cabine - tôle de fermeture de pavillon.

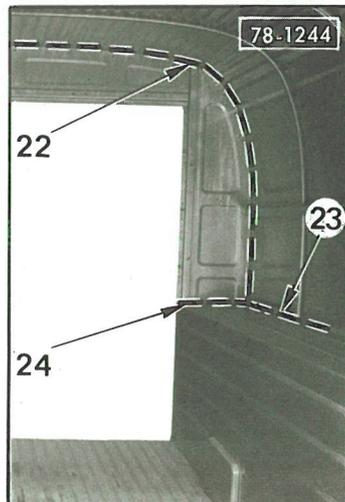
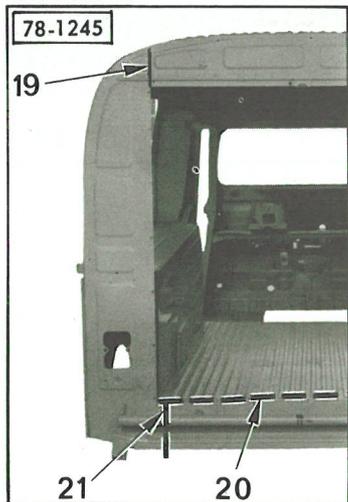


PASSAGE DE ROUE ARRIERE



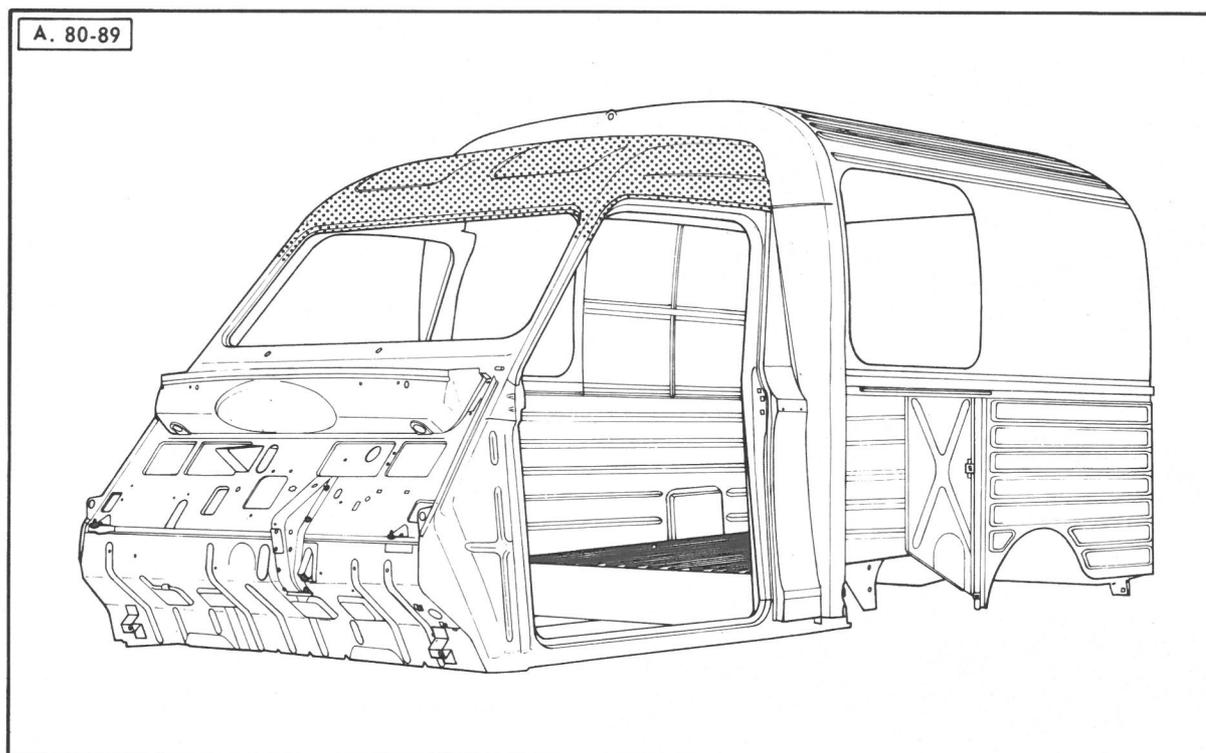
- 13 - Liaison avec le montant latéral arrière (masticage par l'extérieur du véhicule).
- 14 - Liaison avec le plancher de caisse.
- 17 - Liaison avec la tôle de façade latérale (masticage par l'intérieur du véhicule).
- 16 - Liaison avec la traverse avant de caisse.
- 18 - Liaison avec la traverse centrale de caisse.
- 15 - Cinq boulettes de mastic dans les coins.

FACADE ARRIERE



- 20 - Liaison plancher de caisse avec la traverse arrière (2 lignes de masticage).
- 21 - Liaison traverse arrière avec le montant latéral.
- 19 - Liaison montant latéral avec le panneau supérieur.
- 24 - Liaison montant latéral avec le passage de roue (masticage par l'extérieur du véhicule).
- 22 - Liaison façade arrière avec le pavillon.
- 23 - Liaison passage de roue avec le pavillon.

REPLACEMENT D'UN PAVILLON DE CABINE



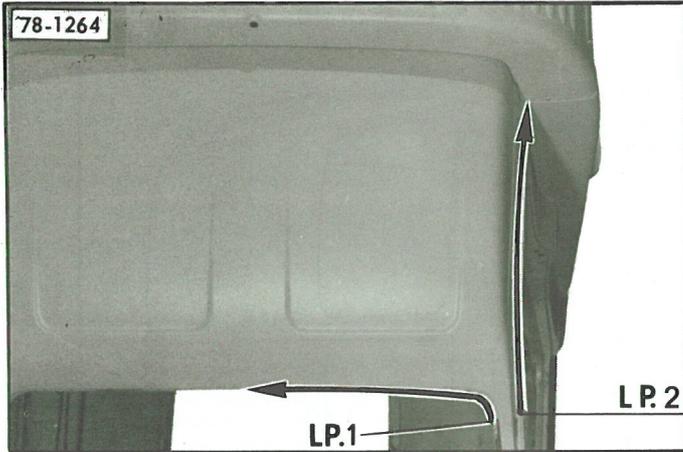
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le rétroviseur intérieur,
- les pare-soleil,
- la glace de pare-brise,
- le plafonnier et son faisceau électrique.

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Disqueuse
- Pinces serre-tôles

DEPOSE.



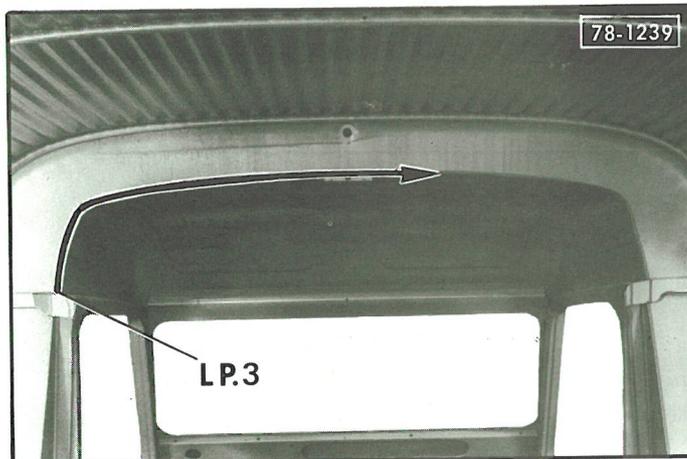
1. Déposer le pavillon de cabine :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2 (de chaque côté)
- LP. 3

Déposer le pavillon de cabine.

PREPARATION.



2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE.

3. Poser le pavillon de cabine :

Présenter le pavillon sur la caisse et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2 (de chaque côté)
- LP. 3

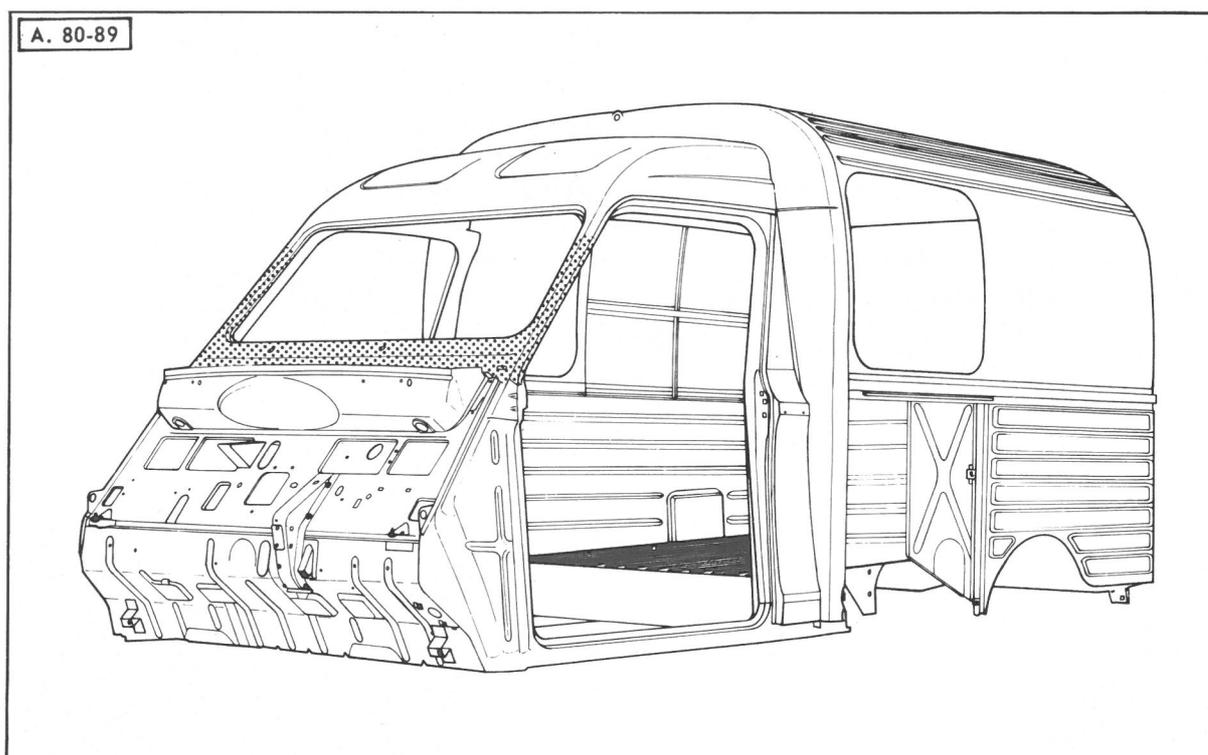
4. Mastiquer et étancher le pavillon.

5. Peindre.

6. Poser et régler les éléments préalablement déposés.



REPLACEMENT PARTIEL D'UNE BAIE DE PARE-BRISE.

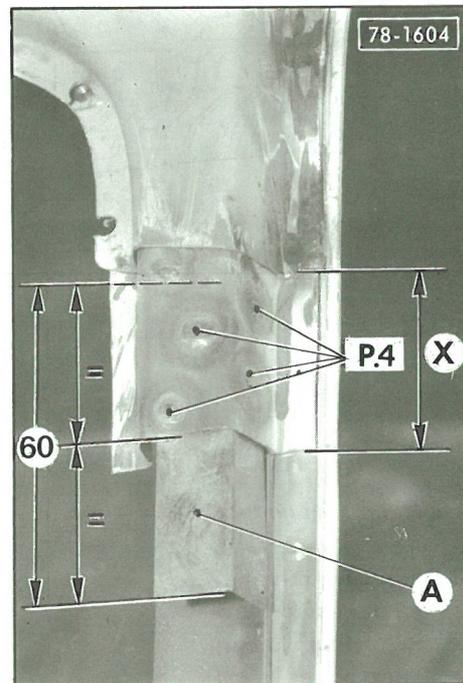
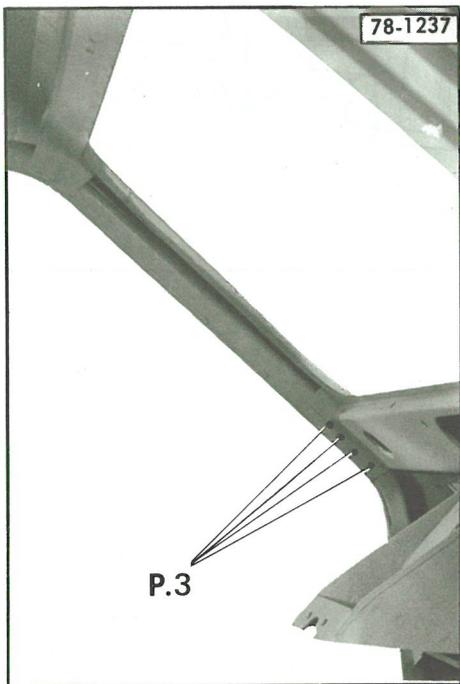
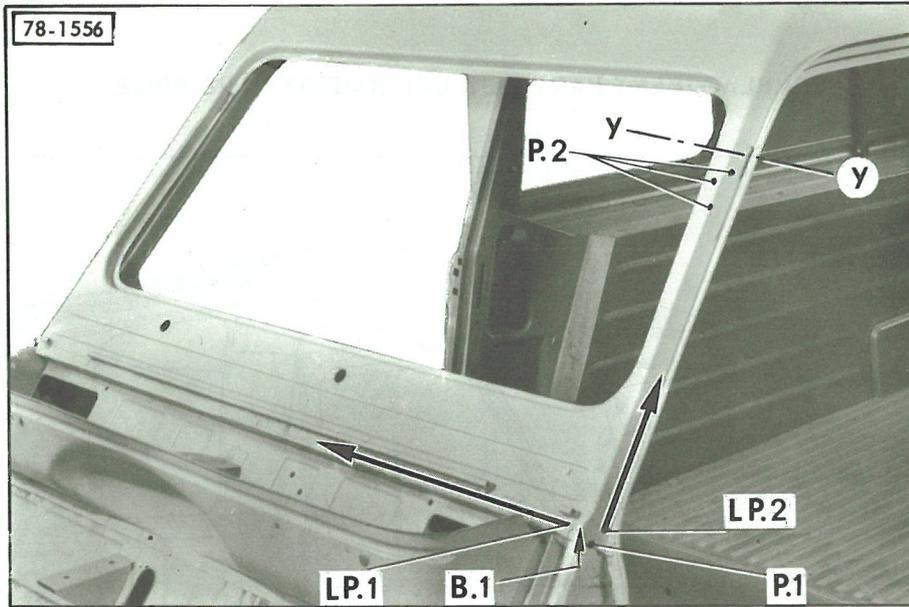


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le pare-brise,
- les essuie-glaces,
- le capot moteur,
- les portes avant,
- les joues d'ailes,
- les pare-soleil,
- le rétroviseur intérieur,
- la planche de bord,
- le moteur d'essuie-glace,
- les garnitures d'étanchéité de portes latérales.

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste de soudage oxyacétylénique
- Pince à souder par points
- Poste de soudage autogène « MIG »
- Disqueuse
- Pinces serre-tôles



DEPOSE.

1. Découper partiellement la baie de pare-brise :

Couper à la scie à métaux le montant de pare-brise suivant la ligne **Y-Y** située à une cote **X** = 35 à 40 mm sous la tôle de pavillon (*et symétriquement*).

(*ATTENTION de ne pas détériorer le montant intérieur*).

2. Déposer la baie de pare-brise :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 2 (*de chaque côté*)

et les points :

- P. 1
 - P. 3
- } (*de chaque côté*)

En chauffant et brossant, éliminer les points de brasure B. 1 (*de chaque côté*).

Déposer la baie de pare-brise.

PREPARATION.

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder par points.

4. Préparer la baie de pare-brise neuve :

A la scie, couper le montant de pare-brise neuf suivant **Y-Y** et ajuster celui-ci sur la caisse (*de chaque côté*).

5. Préparer deux équerres A de 60 mm de longueur environ pour renforcer les liaisons Y-Y.

Mettre l'équerre en place sur la caisse et la souder à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant P. 4 (*de chaque côté*).

POSE.

6. Poser la baie de pare-brise :

Présenter la baie de pare-brise sur la caisse. La maintenir en place à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier son positionnement en utilisant le pare-brise comme gabarit.

7. Assembler la baie de pare-brise :

a) Pointer la baie de pare-brise à l'aide d'un appareil de soudage (MIG) suivant la ligne **Y-Y** (*de chaque côté*).

b) Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2 (*et symétriquement*)

et les points :

- P. 1
- P. 3.

c) Exécuter (*de chaque côté*) à l'autogène en « bouchon » (MIG) des points de soudure entre l'équerre de renfort **A** et la baie de pare-brise neuve suivant P. 2.

d) Exécuter un cordon de soudure autogène (MIG) suivant **Y-Y** (*de chaque côté*).

NOTA : Faire des points tangents successifs jusqu'à ce qu'ils constituent un cordon.

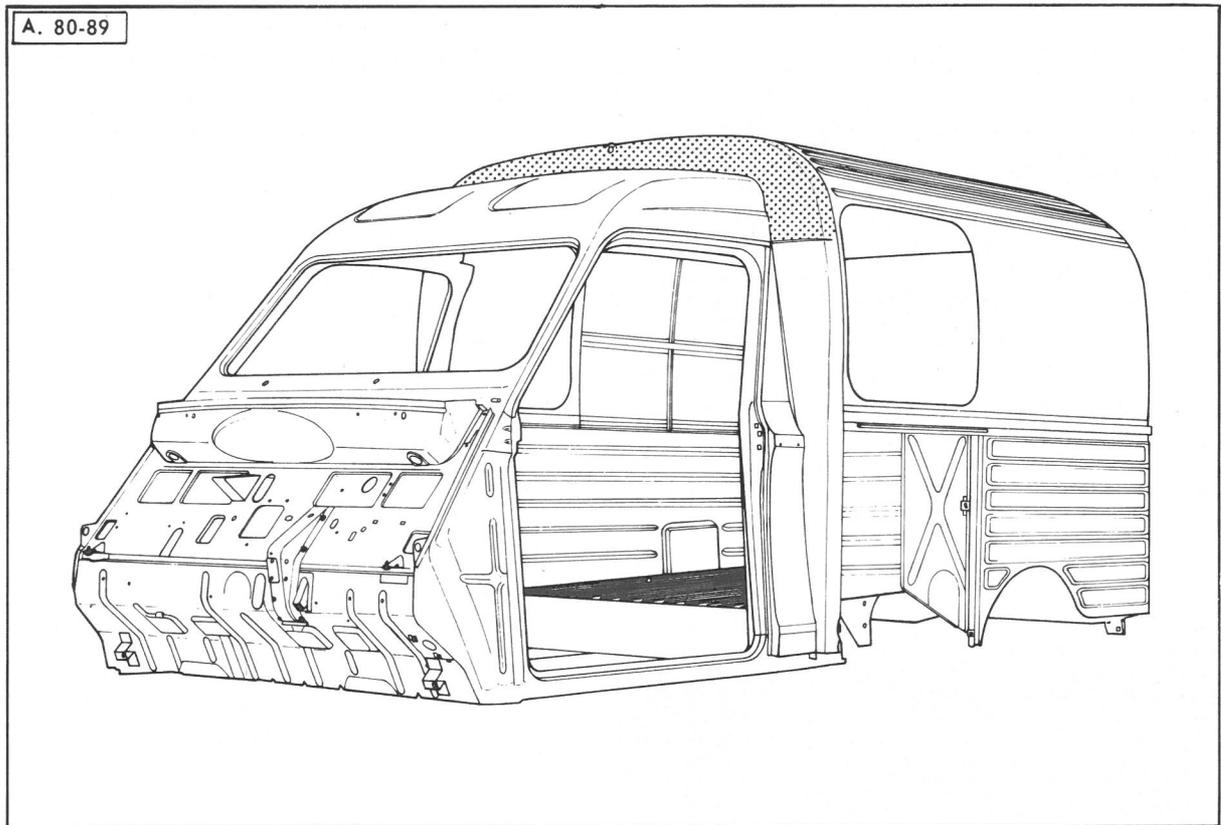
c) Faire (*de chaque côté*) une brasure suivant B. 1.

8. Meuler et surfer les cordons de soudure auto-gène Y-Y :

Si nécessaire, faire une finition à l'étain aux raccords **Y-Y**.

9. Mastiquer et étancher la baie de pare-brise.**10. Peindre.****11. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UNE FAÇADE SUPERIEURE DE CAISSE

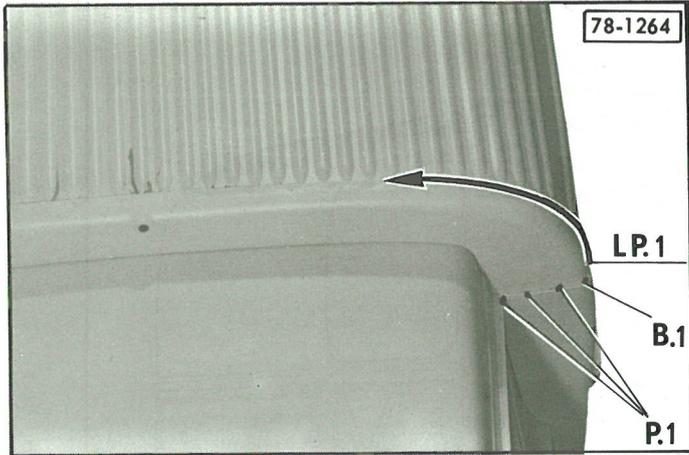


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la glace latérale (de chaque côté),
- le caoutchouc de protection entre cabine et caisse,
- le plafonnier,
- Dégager le faisceau électrique.

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste de soudage « MIG » ou soudeuse typé « double point »
- Poste oxyacétylénique
- Disqueuse
- Pincés serre-tôles



DEPOSE.

1. Déposer la façade supérieure de caisse :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1 (sans dégrafer l'arceau **A** du pavillon)
- LP. 2

et les points :

- P. 1 (par l'intérieur) (*de chaque côté*).

Eliminer, en chauffant et brossant, les points de soudure suivant B. 1 (*et symétriquement*)

Déposer la façade supérieure.

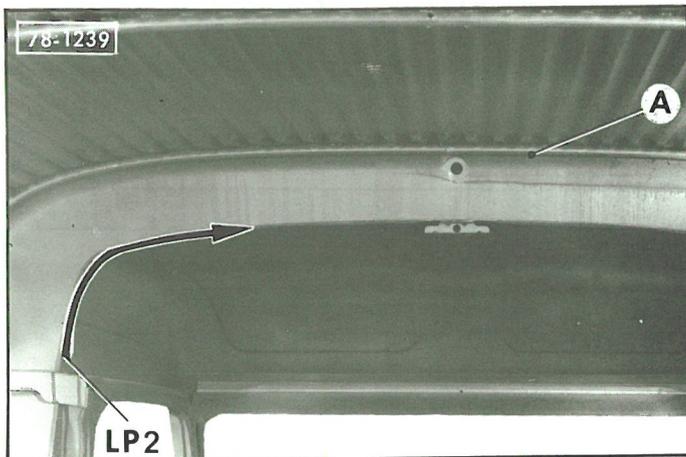
PREPARATION.

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.



POSE.

3. Poser la façade supérieure de caisse :

Présenter la façade supérieure sur la caisse et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Assembler la façade :

- A la soudeuse type « double point » ou à défaut à l'autogène en « bouchon (MIG) suivant la ligne LP. 1.

- A la pince suivant la ligne :

- LP. 2

et les points :

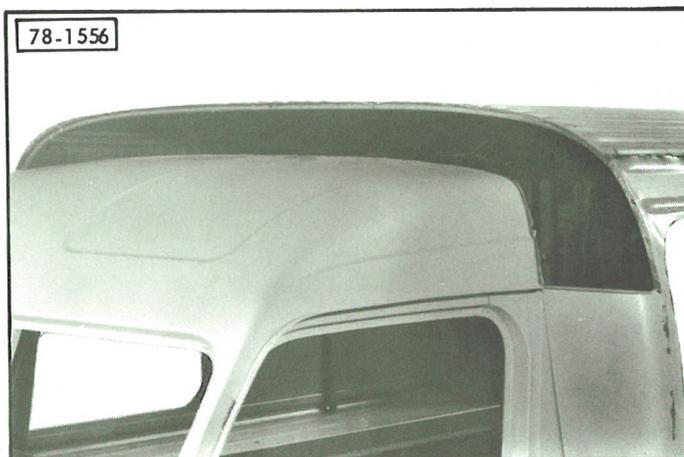
- P. 1 (par l'intérieur) (*et symétriquement*).

Exécuter une brasure suivant B. 1 pour améliorer l'étanchéité (*de chaque côté*).

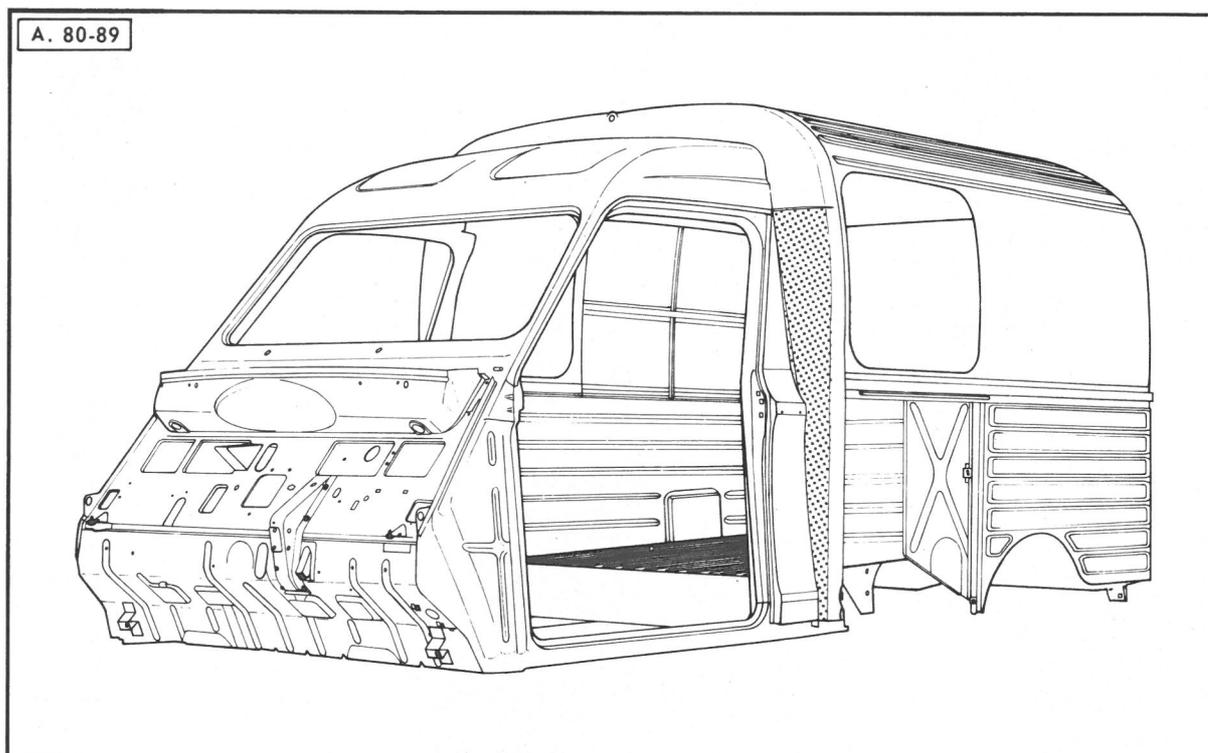
Parfaire l'étanchéité par masticage.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés.



REPLACEMENT D'UNE FAÇADE LATÉRALE DE CAISSE



A. 80-89

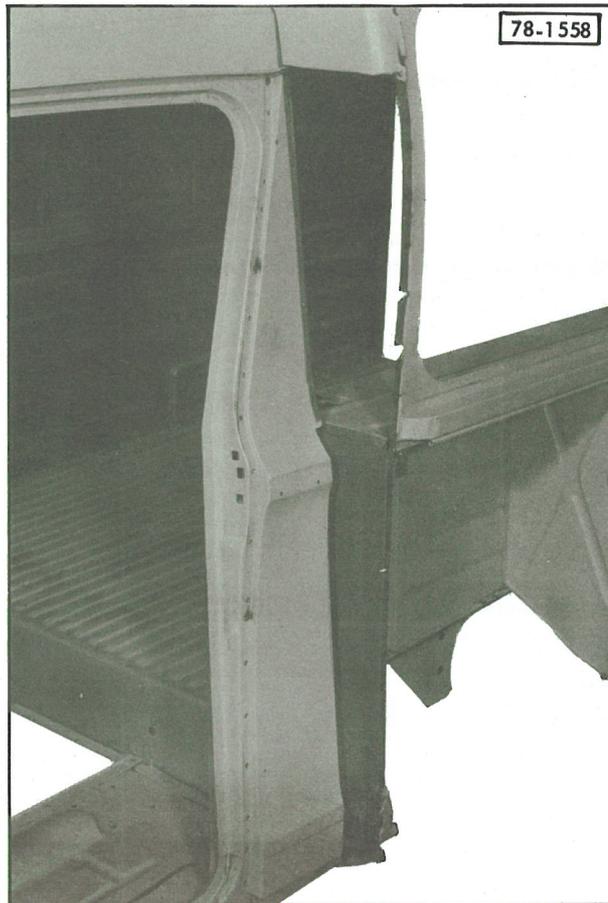
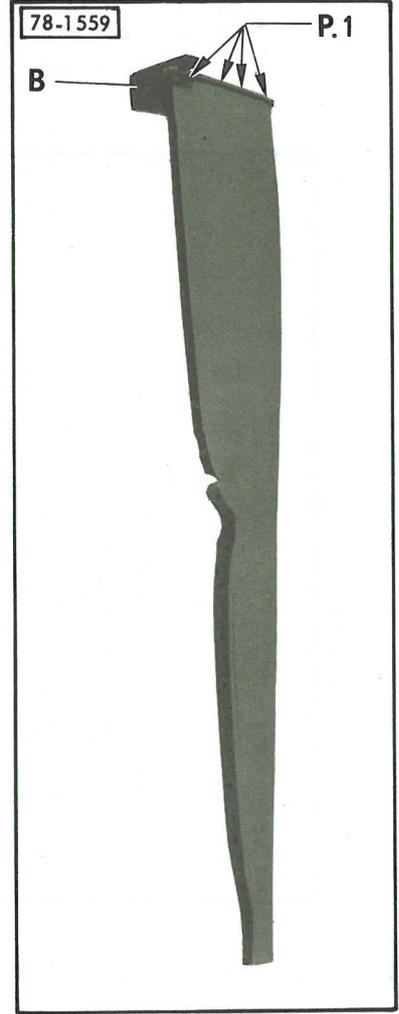
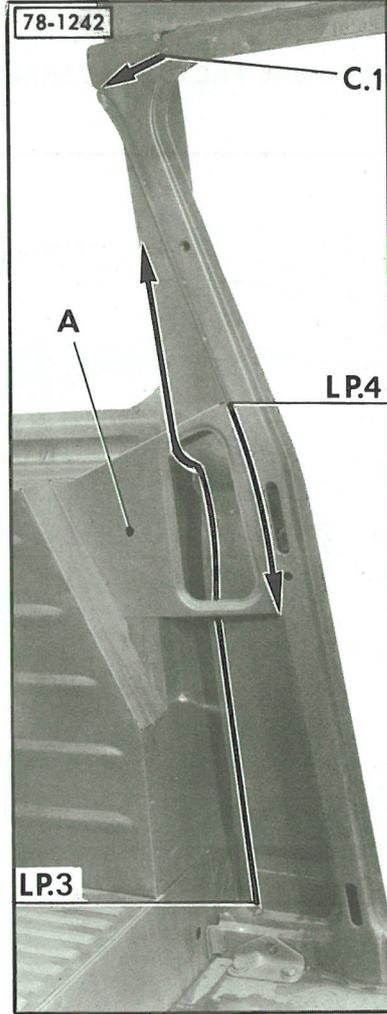
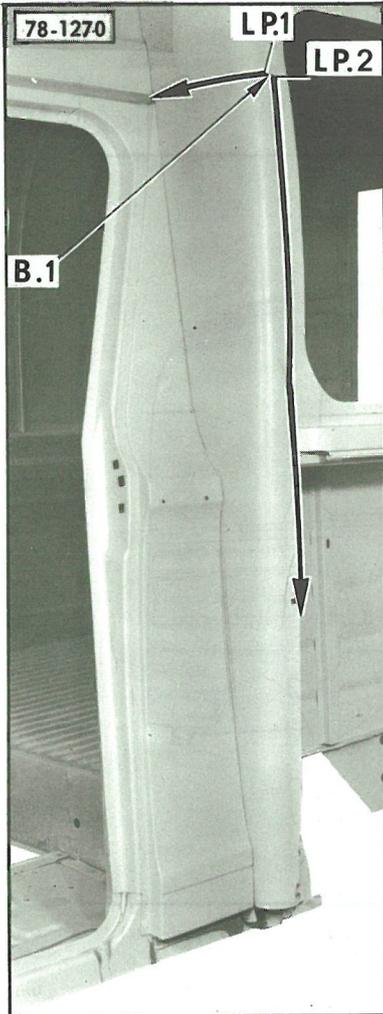
Mise à jour N° 1 au Manuel 854-5 (Additif)

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le siège avant (côté intéressé),
- la séparation de cabine,
- la glace latérale (côté intéressé),
- la ceinture de sécurité avec son boîtier enrouleur (côté intéressé).

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste de soudage « MIG »
- Poste oxyacétylénique
- Disqueuse
- Pinces serre-tôles



DEPOSE.

1. Déposer la façade latérale de caisse :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1 (par l'intérieur)
- LP. 2
- LP. 3 (pour améliorer l'accessibilité, dégrafer la ligne de points LP. 4 et tordre le gousset **A**)

Par meulage et burinage, éliminer le cordon de soudure suivant C. 1.

En chauffant et brossant, éliminer la brasure B. 1.

Déposer la façade latérale de caisse.

PREPARATION.**2. Préparer les lignes de dégrafage.**

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

3. Assembler le gousset de liaison B sur la façade latérale neuve :

Présenter le gousset sur la façade et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince suivant les points P. 1.

POSE.

4. Poser la façade latérale avec son gousset B sur la caisse :

Présenter la façade sur la caisse et la maintenir en place à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince suivant les lignes :

- LP. 1 (par l'intérieur)
- LP. 2
- LP. 3

Exécuter un cordon de soudure autogène (MIG) suivant C. 1.

Faire un point de brasure pour améliorer l'étanchéité en B. 1.

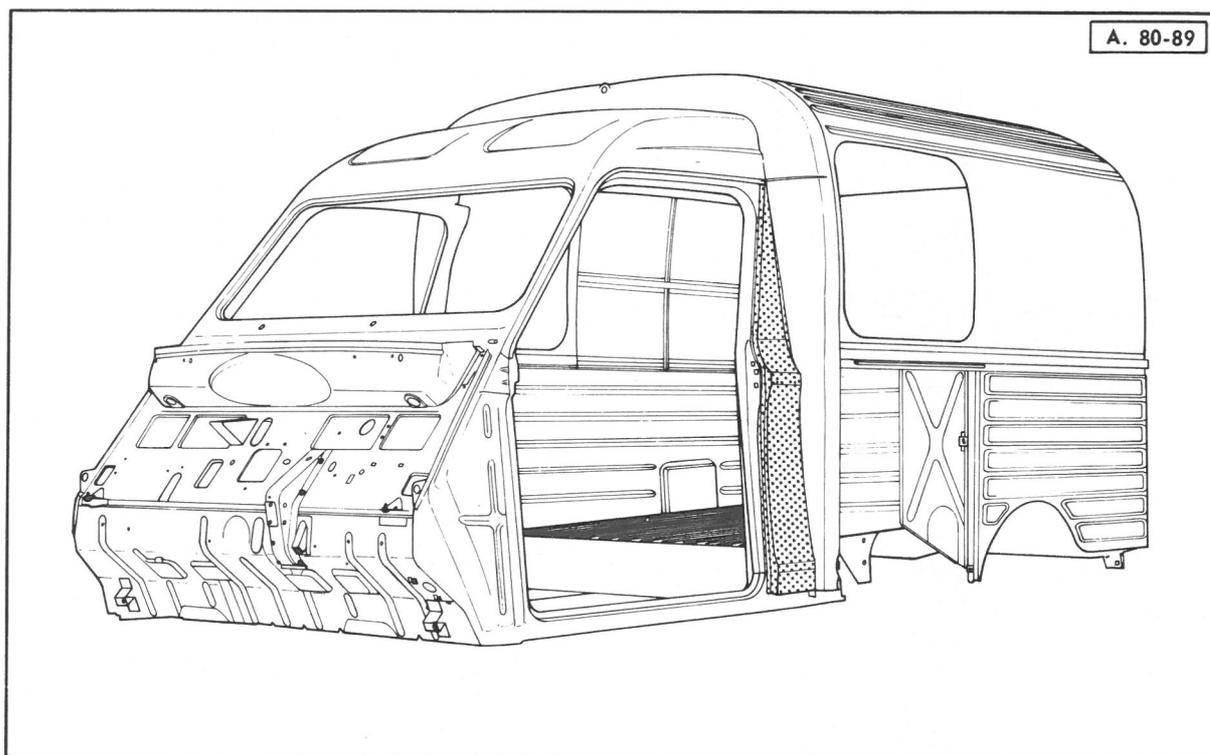
Rabattre le gousset **A** et procéder au soudage à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant la ligne LP. 4.

Mastiquer et étancher.

Peindre.

Poser et régler les éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PANNEAU DE LIAISON CAISSE-CABINE

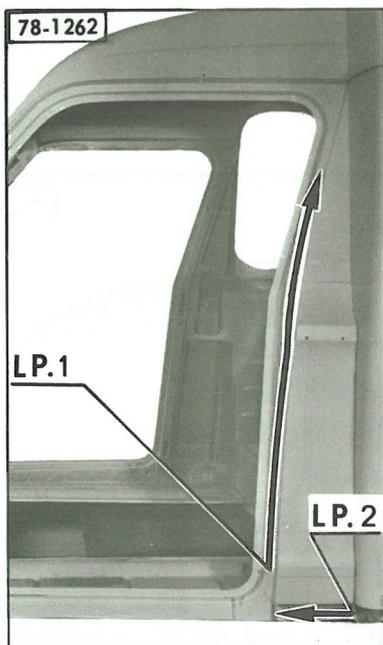


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le siège avant (*côté intéressé*),
- la séparation de cabine,
- la ceinture de sécurité avec son boîtier enrouleur (*côté intéressé*),
- la baguette enjoliveur sur le panneau de liaison.

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste de soudage « MIG »
- Disqueuse
- Pinces serre-tôles.



DEPOSE

1. Déposer le panneau de liaison :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2
- LP. 3 (pour améliorer l'accessibilité dégrafer la ligne LP. 4 et replier le gousset **A** vers l'extérieur)

Déposer le panneau de liaison.

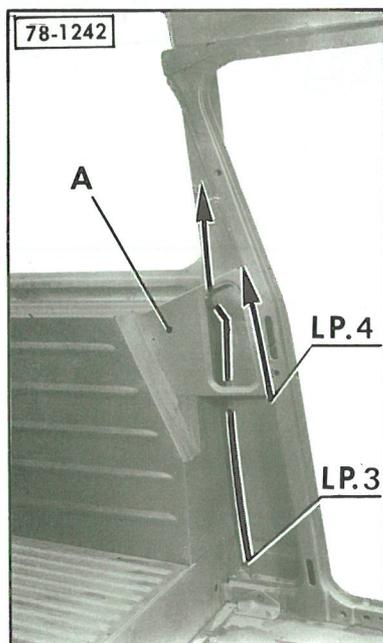
PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.



POSE

3. Poser le panneau de liaison :

Présenter le panneau de liaison sur la caisse et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

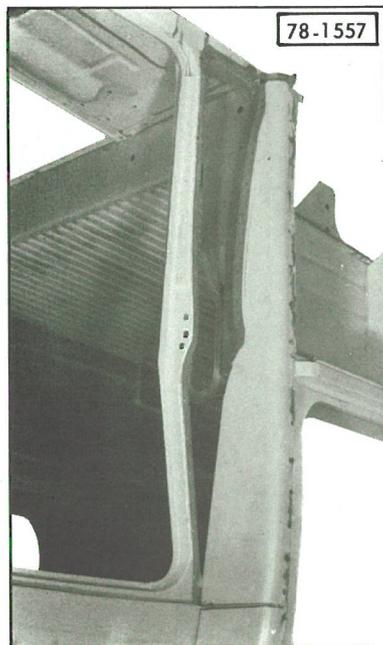
Procéder à son assemblage :

- à la pince suivant la ligne LP. 3,
- à la soudure autogène en « bouchon » (MIG) suivant les lignes :
 - LP. 1
 - LP. 2
 - LP. 4 (après avoir remis en place le gousset **A**)

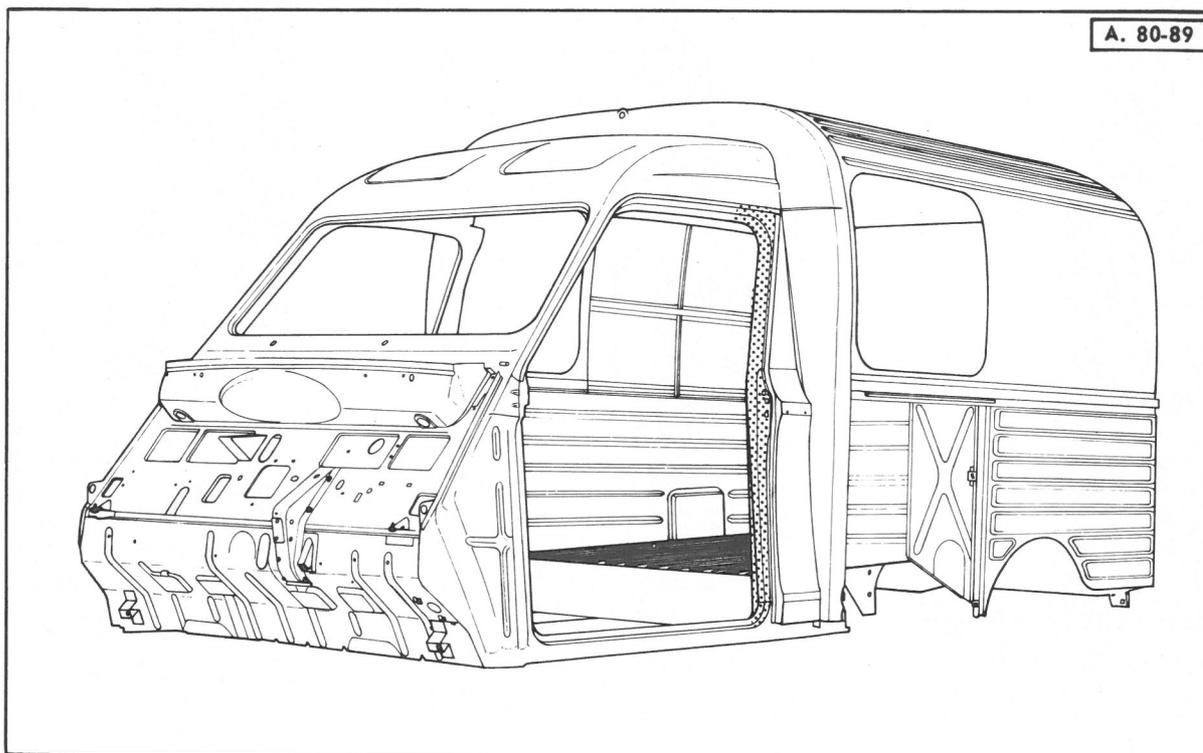
4. Mastiquer et étancher le panneau de liaison.

5. Peindre.

6. Poser et régler les éléments préalablement déposés.



REPLACEMENT D'UN PIED MILIEU



Mise à jour N° 1 au Manuel 854-5 (Additif)

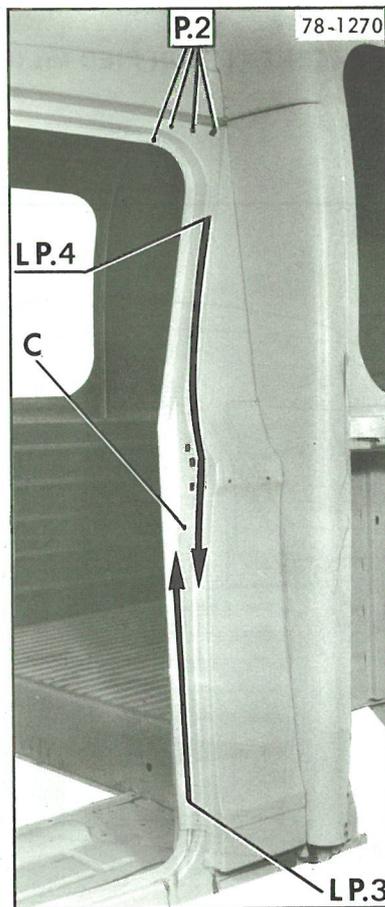
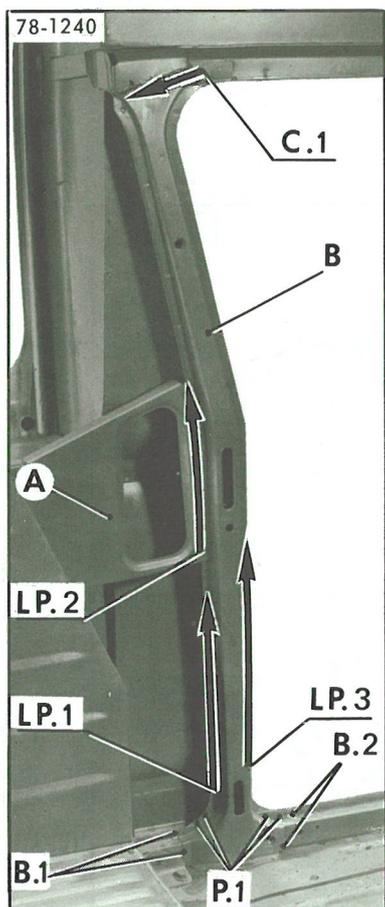
Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la ceinture de sécurité et son boîtier enrouleur
- le siège avant
- la gâche de serrure
- la séparation de cabine

(côté intéressé)

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste de soudure oxyacétylénique
- Pince à souder par points
- Poste de soudage « MIG »
- Disqueuse
- Pincés serre-tôles.



DEPOSE.

1. Déposer le pied milieu :

- En meulant et burinant, éliminer le cordon de soudure autogène C. 1.
- Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 2 (et tordre le gousset A pour améliorer l'accessibilité)
 - LP. 4
- et les points :
 - P. 1
 - P. 2.
- En chauffant et brossant, éliminer les brasures B. 1 et B. 2.
- Pour faciliter la dépose du pied milieu, le couper en son milieu à la scie à métaux.
- Déposer le pied milieu.

PREPARATION.

- 2. Préparer les lignes de dégraissage. Reforme les tôles si nécessaire.
- Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.
- Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder par points.

POSE.

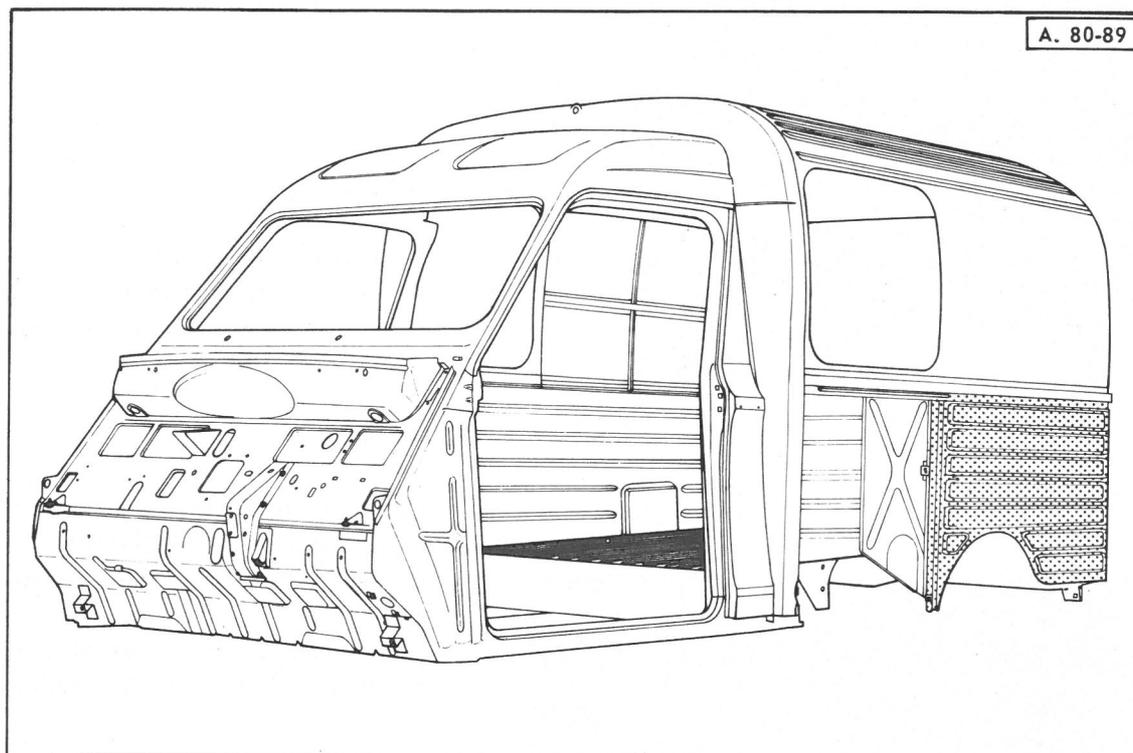
3. Présenter le pied milieu C sur la caisse :

- Présenter le pied milieu sur la caisse et vérifier son positionnement en utilisant la porte avant comme gabarit.
- Maintenir le pied milieu à l'aide de pinces serre-tôles et le souder à la pince suivant la ligne :
 - LP. 4
- et les points :
 - P. 2.

4. Présenter la doublure B sur le pied milieu :

- La positionner sur le pied milieu et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
- L'assembler à la pince suivant les lignes :
 - LP. 1
 - LP. 3
- et les points :
 - P. 1.
- Exécuter un cordon de soudure autogène suivant C. 1.
- Faire des points de brasure suivant B. 1 et B. 2.
- Remettre en place le gousset A et l'assembler sur le pied milieu par des points de soudure autogène en « bouchon » (MIG) suivant LP. 2.
- 5. Mastiquer et étancher le pied milieu.
- 6. Peindre.
- 7. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UN PANNEAU FORMANT L'AILE ARRIERE

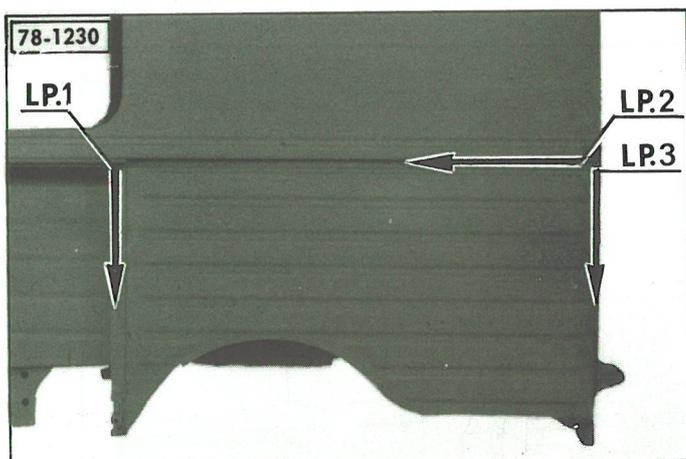


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la roue arrière (côté intéressé)
 - le panneau de réservoir
 - le réservoir à essence
 - le panneau de coffre (côté gauche).
- } (côté droit)

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Pince à souder par points
- Pinces serre tôles.



DEPOSE

1. Déposer le panneau formant l'aile arrière :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2
- LP.3

et les points :

- P.1.

Déposer le panneau formant l'aile arrière.

Si nécessaire, déposer le tirant de panneau **A** en découpant au burin ou en meulant le cordon C.1.

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE

3. Poser le panneau formant l'aile arrière :

Mettre le panneau en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Exécuter les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2
- LP.3.

4. Poser le tirant de panneau (*si celui-ci a été déposé*).

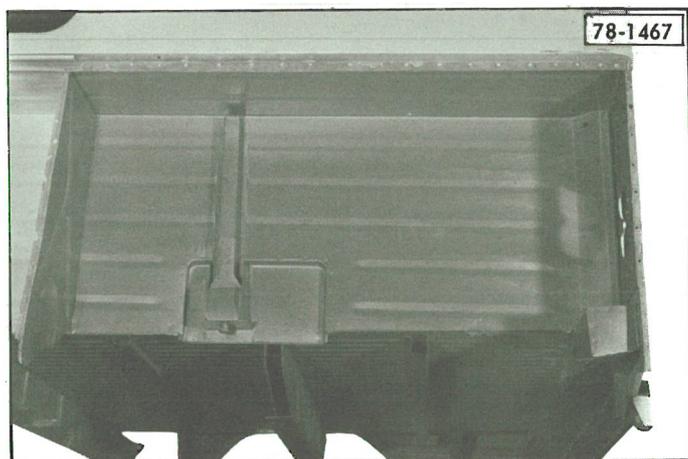
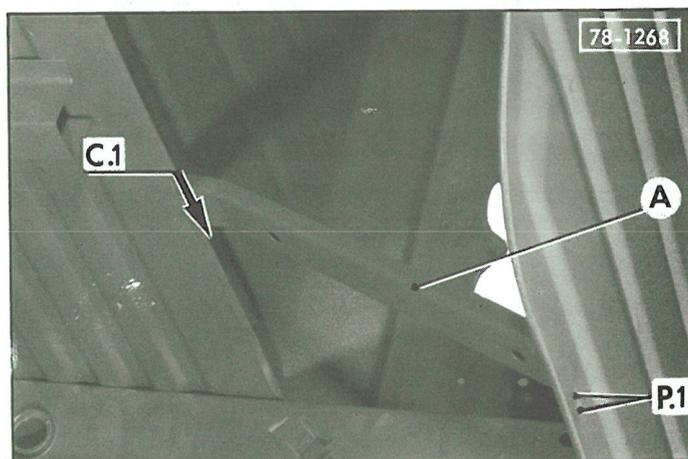
Le mettre en place et exécuter :

- deux points de soudure électrique suivant P.1,
- un cordon de soudure « autogène » (MIG de préférence) suivant C.1.

5. Appliquer un produit protecteur et insonorisant sur la face intérieure du panneau.

6. Peindre.

7. Poser et régler les éléments préalablement déposés.



REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE COMPLET

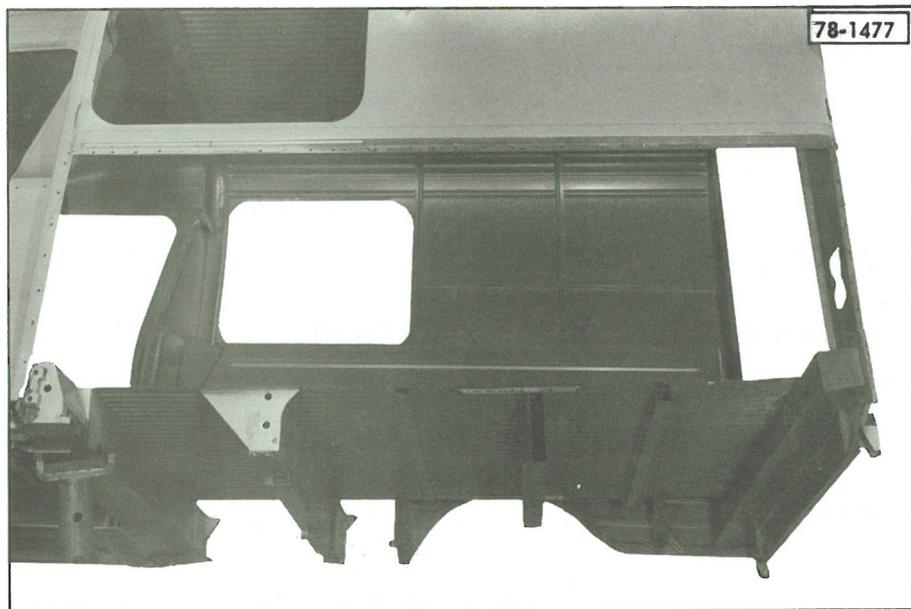
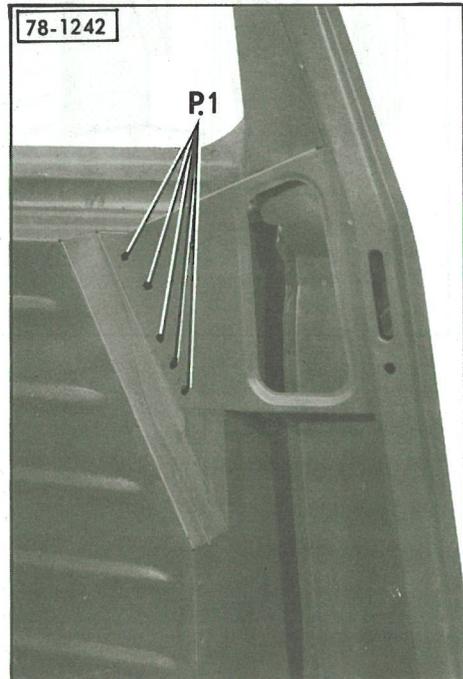
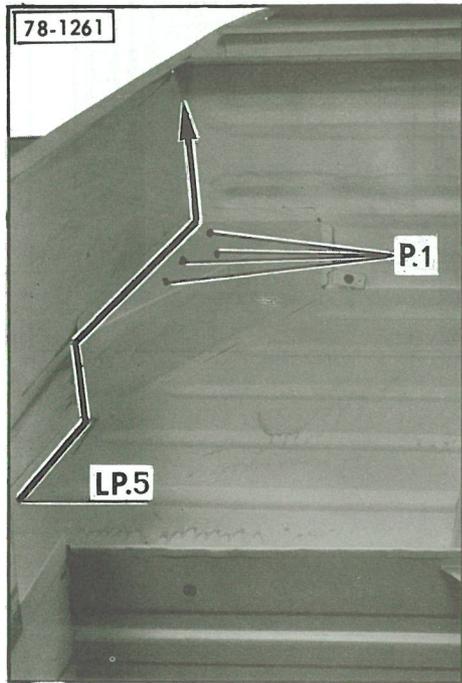
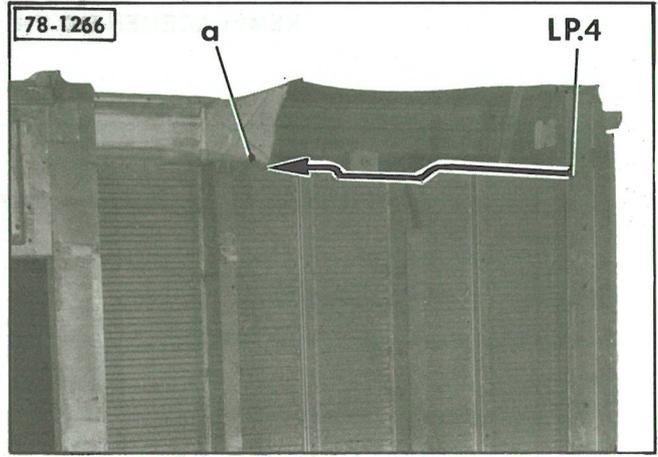
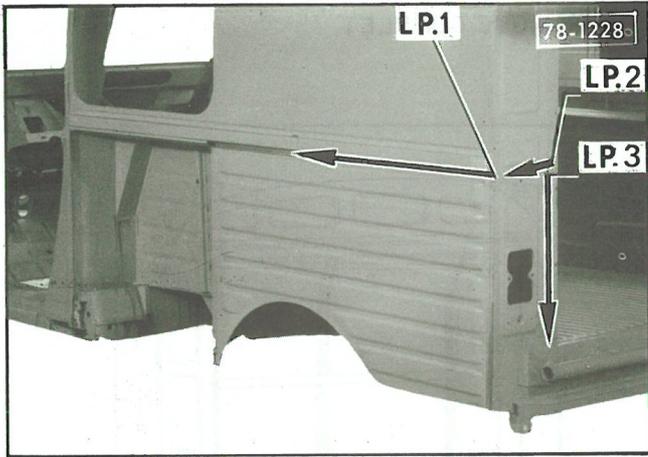


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le panneau de séparation de cabine,
- le siège avant,
- la porte arrière, } (côté intéressé)
- la roue arrière, }
- le panneau latéral de coffre, (côté gauche)
- le panneau de réservoir, } (côté droit)
- le réservoir à essence. }

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste de soudage « MIG »
- Disqueuse
- Pincettes serre-tôles.



DEPOSE

1. Déposer le panneau formant l'aile arrière :

(Voir Opération AYU. 821-1).

2. Déposer le passage de roue :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1
 - LP.2
 - LP.3
 - LP.5
 - LP.4 (après avoir redressé le bord tombé «a»)
- et les points P.1 (par l'extérieur du véhicule).

Déposer le passage de roue.

PREPARATION

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE

4. Poser le passage de roue :

Mettre le passage de roue en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince suivant les lignes :

- LP.1
- LP.2
- LP.3
- LP.4.

Exécuter des points de soudure en « bouchon » (MIG) suivant la ligne LP 5,

et les points P.1 (par l'extérieur du véhicule)

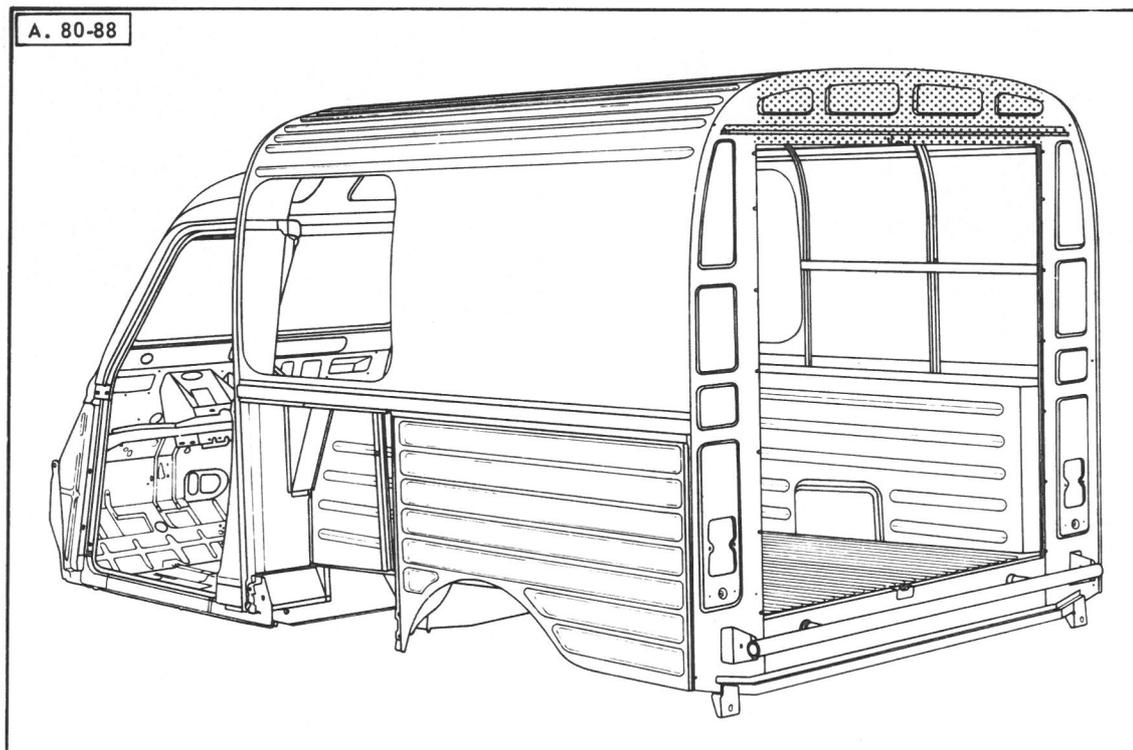
Rabattre le bord «a» du passage de roue.

5. Poser le panneau formant l'aile arrière :

(Voir Opération AYU. 821-1).

6. Mastiquer et étancher le passage de roue.**7. Assurer la protection sous caisse.****8. Peindre.****9. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UN PANNEAU SUPERIEUR ARRIERE

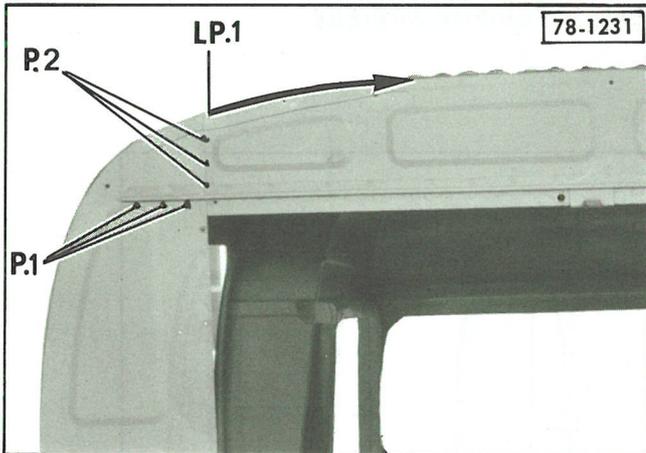


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte arrière
- le tirant de porte et son rail } (de chaque côté)
- le profilé de caisse en tôle.

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Pinces serre-tôles.



DEPOSE

1. Déposer le panneau supérieur arrière :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant la ligne :

- LP.1

et les points

- P.1 } (et symétriquement)
- P.2 }

Déposer le panneau supérieur arrière.

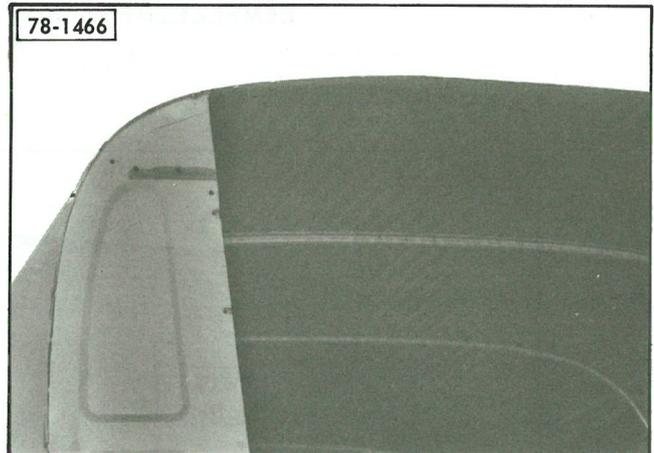
PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.



POSE

3. Poser le panneau supérieur arrière :

Présenter le panneau et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince suivant la ligne :

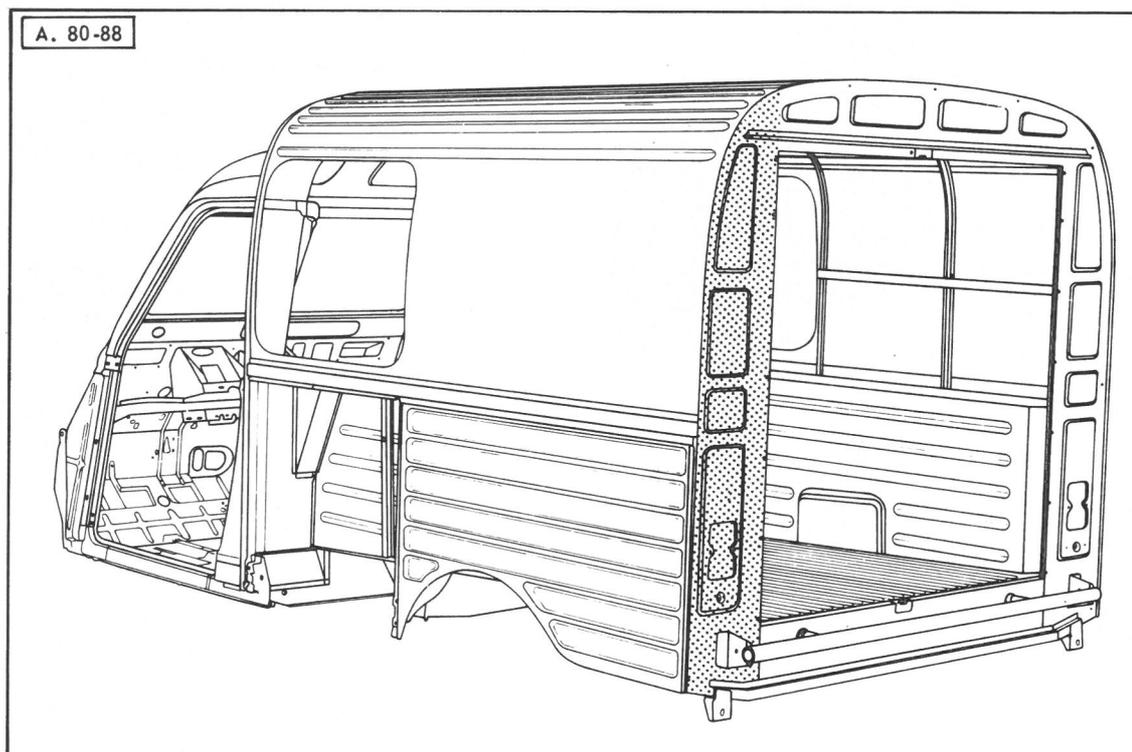
- LP.1

et les points :

- P.1 } (et symétriquement)
- P.2 }

4. Procéder, par masticage, à l'étanchéité du panneau supérieur arrière.**5. Peindre.****6. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UN MONTANT LATÉRAL ARRIÈRE

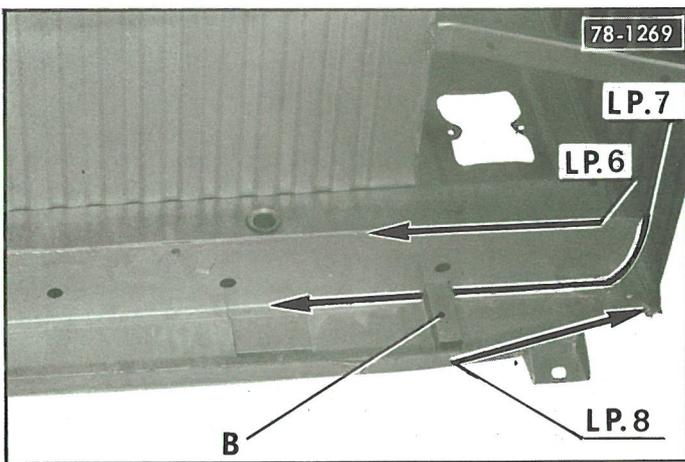
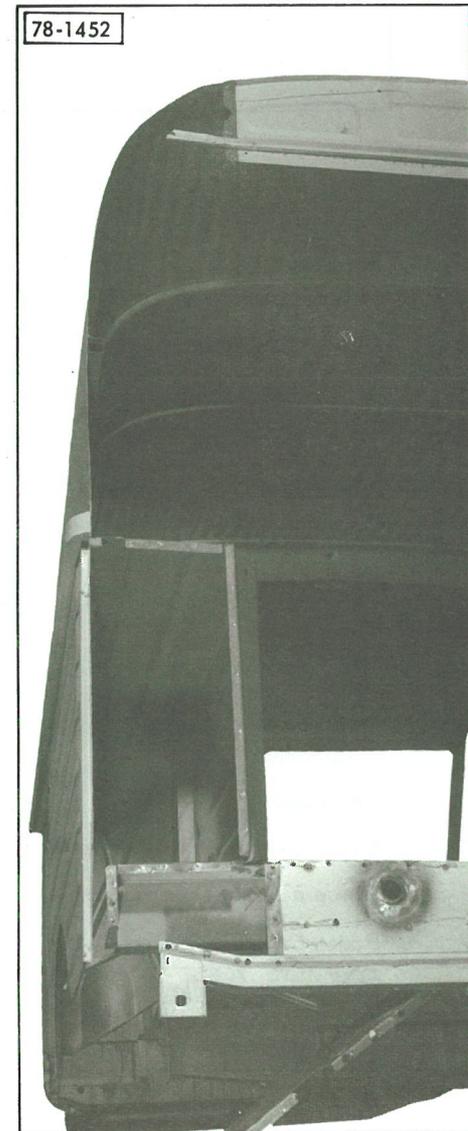
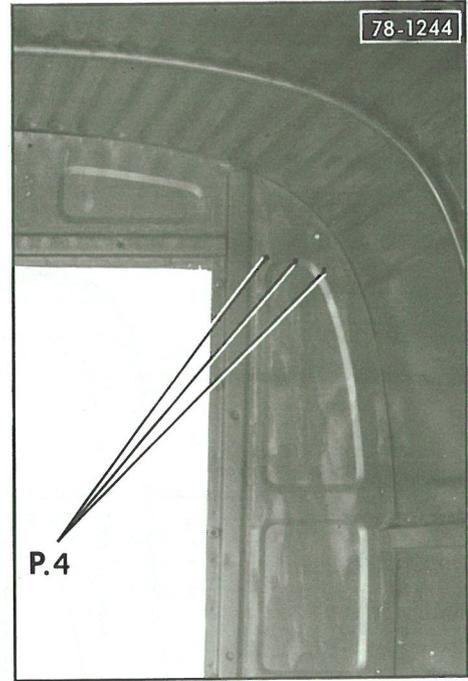
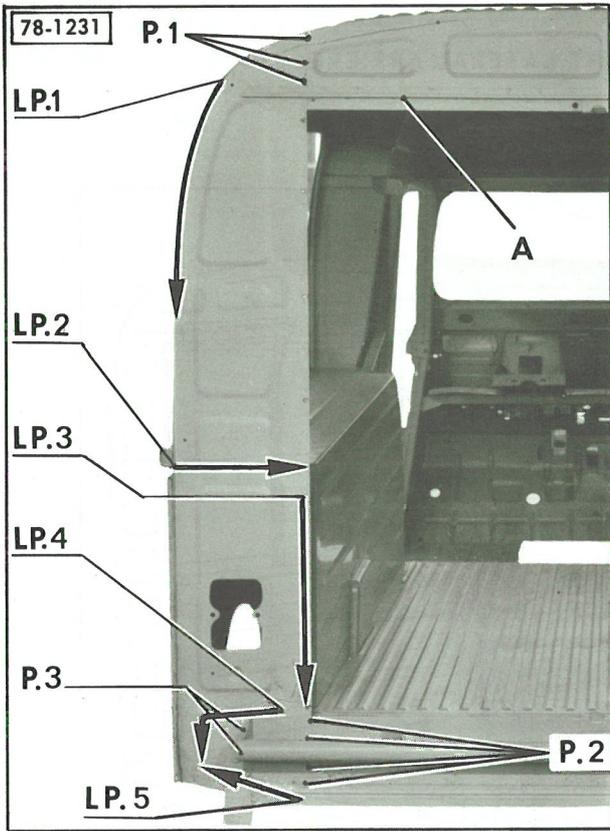


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- la porte arrière et sa charnière,
- les butoirs caoutchouc du pare-chocs,
- le profilé de caisse en tôle,
- le déflecteur de traverse arrière,
- les feux arrière et dégager le faisceau. } (côté intéressé)

Outillage nécessaire :

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662 -T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Pincettes serre-tôles.



DEPOSE

1. Déposer le montant latéral arrière :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP 2
- LP 1
- LP 3
- LP 4
- LP 5

et les points :

- P 1
- P.2
- P 3
- P 4 (par l'intérieur du véhicule).

Dégrafer partiellement la tôle de fermeture de la traverse arrière afin de dégager le profilé **B** suivant les lignes :

- LP 6
- LP 7.

Déposer le montant latéral arrière sans détériorer la gouttière **A**.

PCSE

3. Poser le montant latéral arrière :

Présenter le montant sur la caisse et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince suivant les lignes :

- LP 2
- LP 1
- LP 3
- LP 4
- LP 5
- LP 8

et les points :

- P 1
- P.2
- P.3
- P.4

4. Refermer la tôle de la traverse arrière :

L'assembler à la pince suivant les lignes :

- LP 6
- LP 7.

5. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.**6. Peindre****7. Poser et régler les éléments préalablement déposés**

PREPARATION

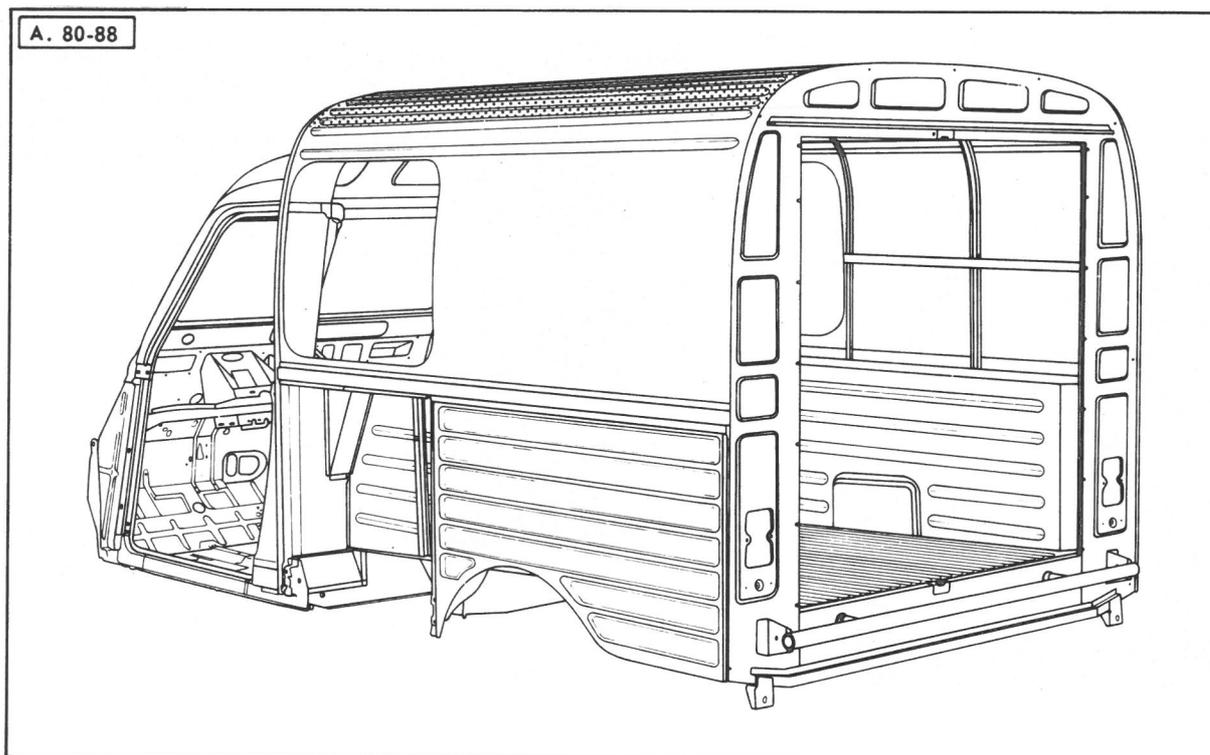
2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince

REPLACEMENT D'UNE PARTIE SUPERIEURE DE PAVILLON

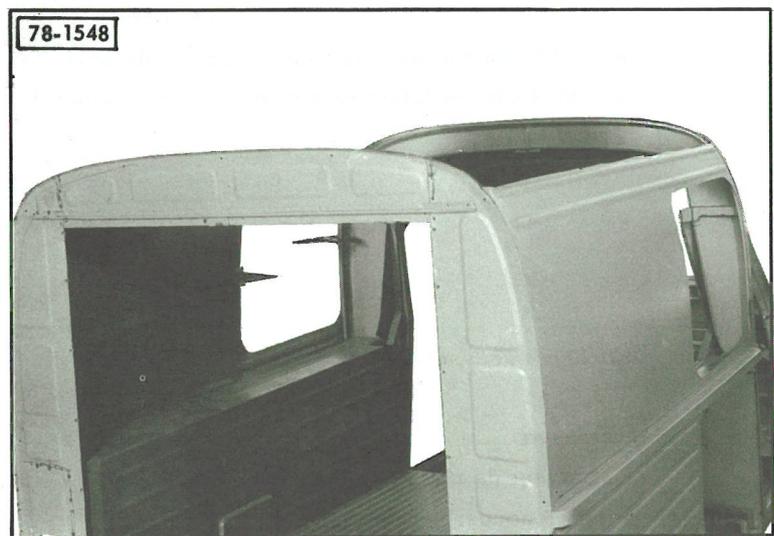
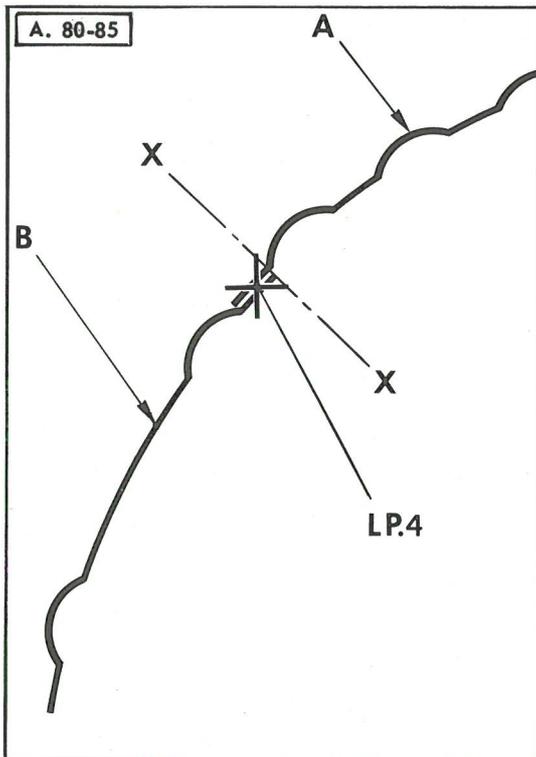
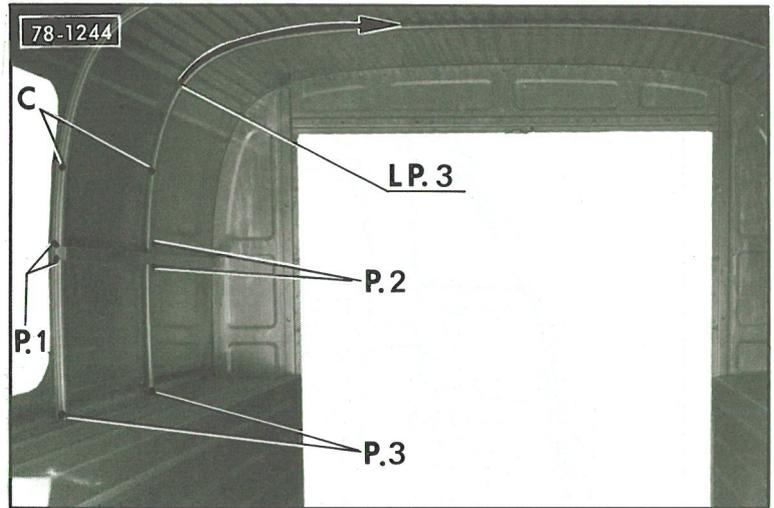
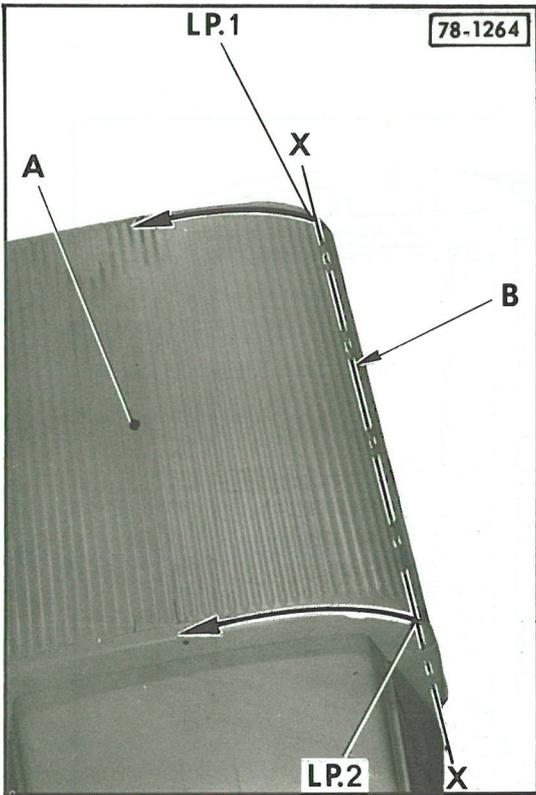


Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- le profilé de finition sur bordure arrière de pavillon
- les deux glaces latérales arrière (*voir Opération AYU. 960-1*)

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Soudeuse type « double point »
- Appareil de soudage « MIG »
- Pincés serre-tôles



DEPOSE.

1. Découper le pavillon supérieur :

Présenter le pavillon neuf sur le véhicule et l'utiliser comme gabarit pour repérer les lignes de découpe **X-X**.

Procéder au découpage suivant les lignes **X-X** (couper également les deux arceaux **C**).

NOTA : La coupe se fera au ras d'une nervure et de façon à conserver un bord permettant l'assemblage par recouvrement des tôles sur chacune des parties latérales **B** (voir schéma).

2. Déposer le pavillon supérieur :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 2,

et les points :

- P. 1
 - P. 2
 - P. 3
- } (de chaque côté)

Déposer le pavillon supérieur et les deux arceaux **C**.

PREPARATION.

4. Parfaire les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

5. Préparer le pavillon neuf :

Ajuster le pavillon neuf sur la caisse de façon à obtenir un recouvrement des tôles (de chaque côté) en **X-X** égal à l'espace compris entre deux nervures.

Recouper le pavillon si nécessaire.

POSE.

6. Poser la partie centrale A du pavillon :

Mettre le pavillon neuf en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles sur les bords avant et arrière.

Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 2.

Terminer l'accostage à la soudure autogène en « bouchon » (MIG) dans les parties inaccessibles à la pince suivant la ligne LP. 2.

7. Assembler les parties latérales du pavillon :

Procéder au soudage à la pointeuse « double point » suivant la ligne :

- LP. 4 (de chaque côté).

NOTA : Afin d'éviter les déformations du pavillon et d'obtenir un bon alignement de l'assemblage, il importe de disposer, plaqué contre la ligne de soudure (côté extérieur), une règle rigide maintenue aux extrémités par pinces serre-tôles et de souder par l'intérieur du véhicule. (Isoler la règle de la caisse par une plaque en cuivre).

8. Poser les arceaux neufs :

Mettre les deux arceaux neufs **C** en place et les plaquer correctement contre le pavillon.

Les assembler :

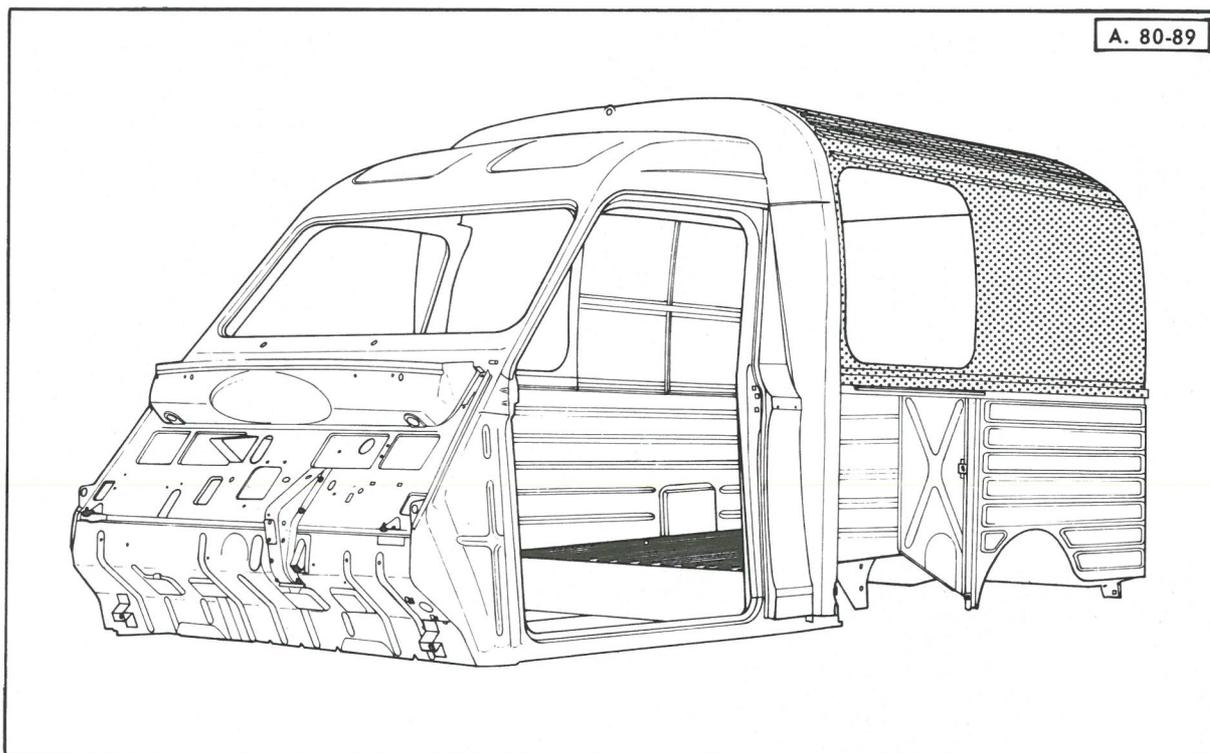
- à la pointeuse « double point » suivant la ligne : LP. 3,

- à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points :

- P. 3
 - P. 2
 - P. 1
- } (de chaque côté)

9. Parfaire par masticage les lignes d'assemblage suivant X-X.**10. Peindre.****11. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

REPLACEMENT D'UNE PARTIE LATÉRALE DE PAVILLON

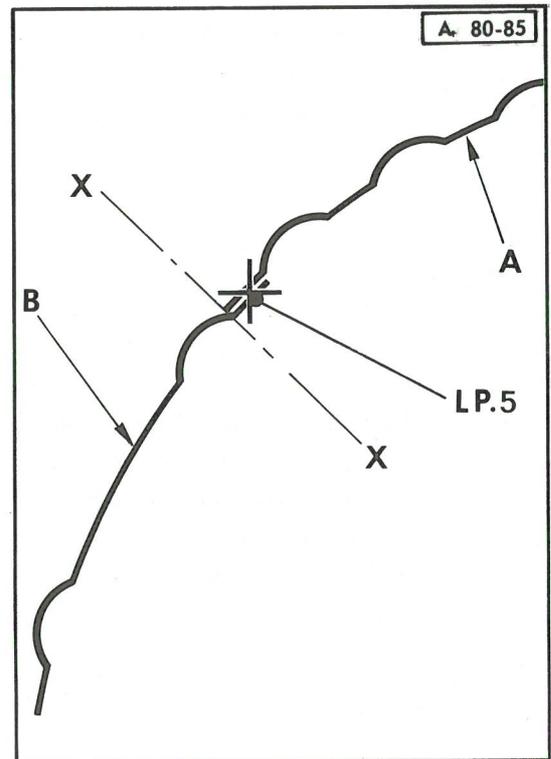
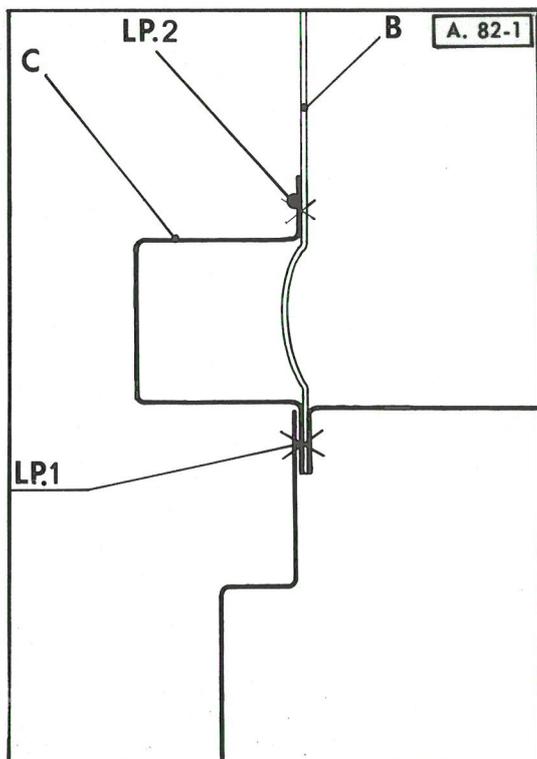
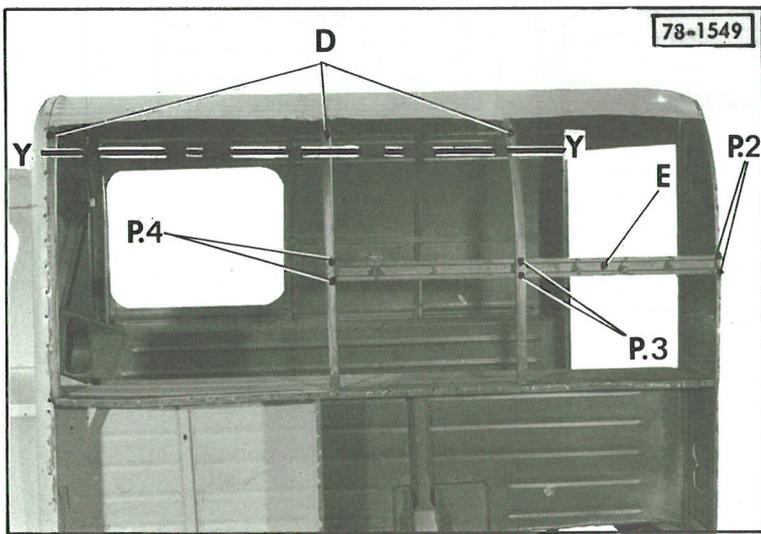
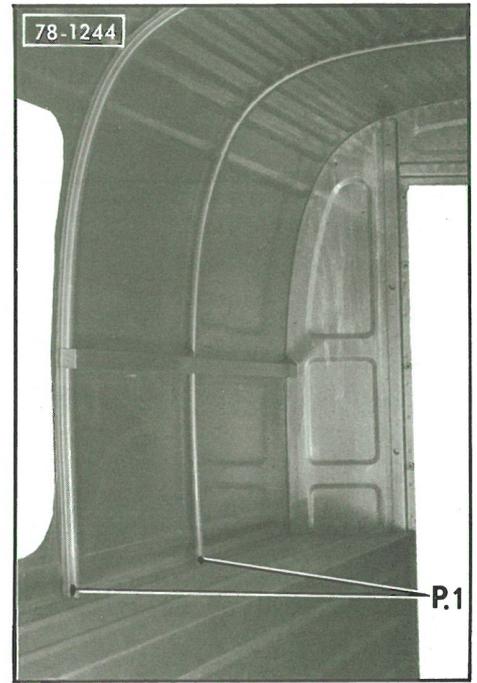
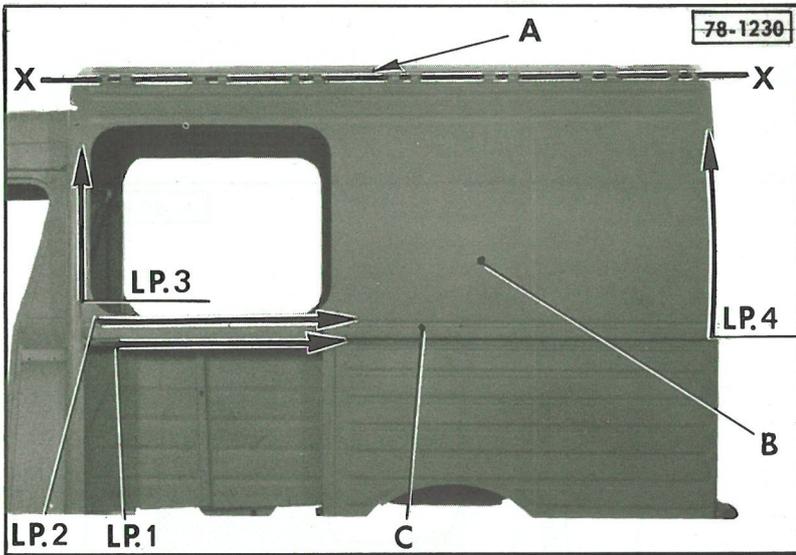


Pour effectuer cette opération il faut déposer au préalable :

- le panneau de coffre (*côté gauche*),
- le panneau de réservoir (*côté droit*),
- la glace latérale,
- le réservoir à carburant,
- le profilé de caisse en tôle,
- le faisceau électrique passant dans la rembarde (*côté gauche*),

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « FICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Soudeuse type « double point »
- Pinces serre-tôles
- Appareil de soudage « MIC »
- Disqueuse



DEPOSE.

1. **Déposer le panneau formant l'aile arrière :**
(Voir Opération AYU. 821-1).

2. **Découper la partie latérale de pavillon :**

Présenter la partie latérale neuve et s'en servir comme gabarit pour tracer la coupe **X-X** sur le pavillon **A**.

Dégrossir au burin ravageur 2670-T la coupe **X-X** et faire la finition à l'aide d'une cisaille (attention de ne pas détériorer les arceaux).

NCTA : La coupe se fera au ras d'une nervure de façon à obtenir un recouvrement des tôles égal à l'espace compris entre deux nervures (voir schéma).

3. **Déposer la partie latérale B de pavillon :**

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 3 (jusqu'à **X-X**)
- LP. 4 (jusqu'à **X-X**)

et les points :

- P. 1.

Déposer le panneau latéral avec la rambarde **C**.

4. **Remplacer si nécessaire les arceaux D :**

Découper les arceaux à la scie suivant **Y-Y** (à 50 mm environ du bord de la tôle supérieure de pavillon).

Dégrafer les points de soudure électrique P. 2.

Déposer les trois arceaux ainsi que le profilé **E**.

PREPARATION.

5. **Préparer les lignes de dégrafage.**

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

6. **Préparer les pièces neuves :**

- a) Positionner la rambarde **C** sur la partie latérale neuve du pavillon (se référer par rapport au bord inférieur du panneau latéral).

Procéder au soudage de la rambarde suivant la ligne LP. 2 et faire quelques points suivant LP. 1.

- b) *Si nécessaire :*

Présenter les arceaux neufs **D** sur la caisse et tracer les sections **Y-Y** sur les pièces neuves. A l'aide d'une scie, couper les arceaux neufs suivant le tracé.

POSE.

7. **Poser les arceaux D (si ceux-ci ont été déposés) :**

Les présenter sur la caisse et les maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Exécuter des soudures autogènes («MIG» de préférence) suivant **Y-Y**.

Présenter le profilé **E** et l'assembler à la pince suivant les points :

- P. 2
- P. 3
- P. 4.

8. **Poser la partie latérale de pavillon :**

Présenter la partie latérale **B** du pavillon sur la caisse et glisser le bord supérieur sous la tôle centrale **A** du pavillon.

Positionner correctement la partie latérale du pavillon au niveau de la rambarde et de la ligne d'assemblage LP. 5.

Maintenir la pièce neuve à l'aide de pinces serre-tôles.

9. **Assembler la partie latérale B de pavillon :**

- a) A la pince suivant les lignes :

- LP. 4

- LP. 1

- LP. 3 (assembler en même temps l'arceau avant **D**),

- LP. 5 (zones accessibles à la pince)

et les points :

- P. 1.

- b) Appliquer une règle rigide sur la liaison **X-X** (côté extérieur) et la maintenir à l'aide d'une pince serre-tôles à chaque extrémité du pavillon (intercaler une plaque en cuivre entre règle et pavillon).

A l'aide d'une pointeuse « double point » achever le soudage de la ligne LP. 5 par l'intérieur du véhicule et déposer la règle.

10. **Poser le panneau formant l'aile arrière :**
(Voir Opération AYU. 821-1).

11. **Poser la glace latérale :**

(Voir Opération AYU. 960-1).

12. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

13. Peindre.

14. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

REPLACEMENT D'UNE TRAVERSE INFERIEURE ARRIERE.



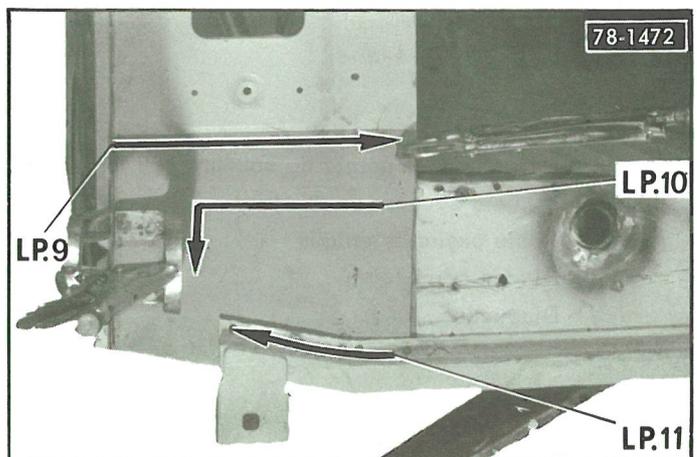
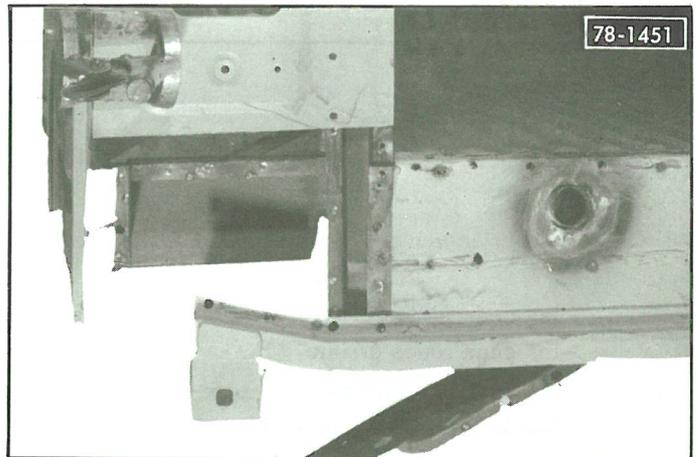
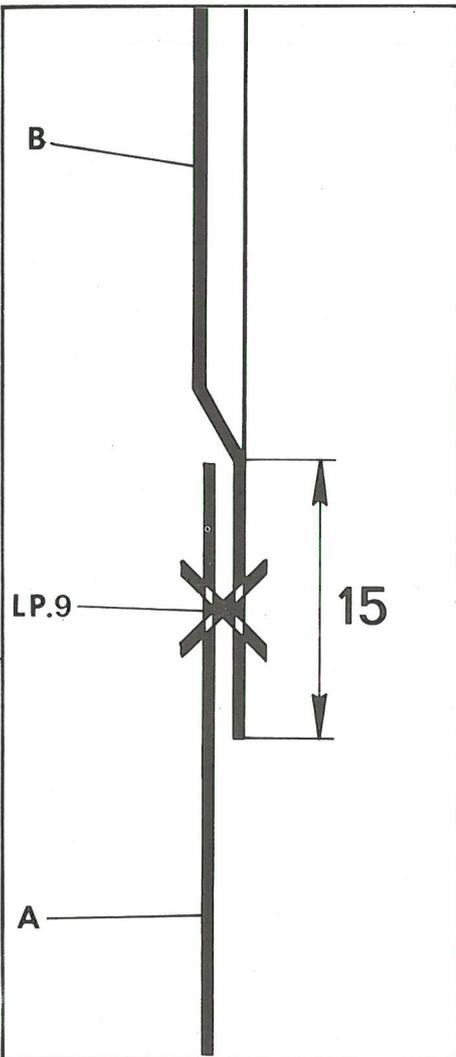
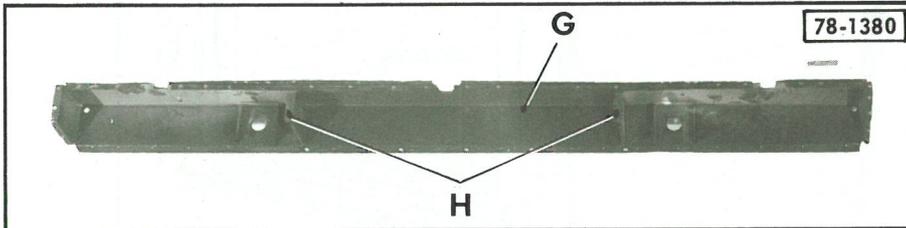
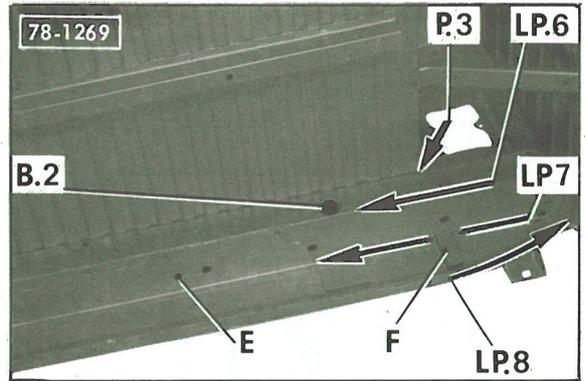
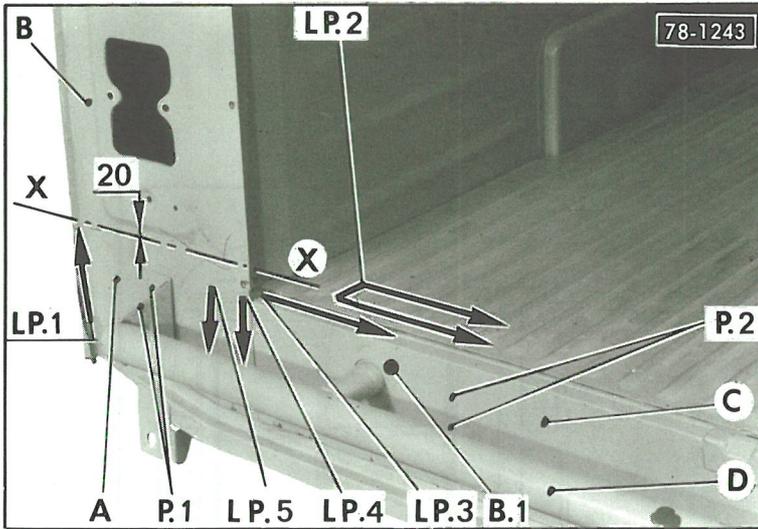
Mise à jour N° 1 au Manuel 854-5 (Additif)

Pour effectuer cette opération, il faut déposer au préalable :

- les deux portes arrière avec leurs charnières,
- les deux roues arrière,
- les butoirs caoutchouc de pare-chocs arrière,
- les déflecteurs de traverse arrière,
- les feux arrière et le faisceau électrique,
- le profilé de caisse en tôle.

Outillage nécessaire :

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure 2662-T ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Pinces serre-tôles
- Disqueuse



DEPOSE.

1. Desserrer les vis de fixation entre plate-forme et caisse et désaccoupler de la plate-forme :
 - la traverse inférieure arrière (deux vis),
 - la traverse intermédiaire (deux vis).
 Soulever l'arrière de la caisse afin de libérer la traverse arrière, de la plate-forme.
 Caler la caisse dans cette position.

2. Déposer la traverse inférieure complète :

De chaque côté :

Découper le montant latéral **B** à 20 mm environ sous le bossage du feu suivant la ligne **X-X**.

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes et points :

- LP. 1
- LP. 2 (deux lignes)
- LP. 4
- LP. 5
- P. 3 (liaison passage de roue traverse inférieure).

Déposer l'ensemble traverse inférieure complète avec la partie **A** de chacun des montants latéraux.

PREPARATION.

3. Dans une tôle neuve de 7/10 mm, couper, puis former deux pièces **A** formant la partie inférieure des montants **B** (voir dessin au verso).

Pour faciliter la mise en place et une meilleure finition il est conseillé de faire un soyage sur le montant latéral **B** au niveau de la liaison avec la tôle inférieure **A**.

Préparer les lignes de dégrafaage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE.

4. Poser la traverse inférieure **G** :

Mettre en place la traverse inférieure et la boulonner sur la plate-forme (deux vis).

Laisser reposer la caisse sur la plate-forme.

Terminer le positionnement de la traverse par rapport à la caisse et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince sur le plancher arrière suivant les lignes et points :

- LP. 2 (deux lignes)
- P. 3 (liaison passage de roue et traverse inférieure).

5. Poser la tôle **C** de la traverse :

Mettre en place la tôle **C** sur la caisse et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier son bon positionnement en engageant le support de poulain **D**.

L'assembler sur la caisse par points de soudure électrique suivant les lignes et points :

- LP. 3,
- P. 2 (liaison gousset **H** sur tôle **C**).

6. Poser les tôles inférieures **A** :

De chaque côté :

Mettre en place la tôle inférieure et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler par points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 4 (liaison tôle **A** avec tôle **C** et profilé **F**),
- LP. 5 (liaison tôle **A** avec profilé **F**),
- LP. 8,
- LP. 9
- LP. 10 (liaison tôle **A** avec traverse **G**),
- LP. 11.

7. Poser le support de poulain **D** :

Le mettre en place et l'assembler à la pince suivant les points P. 1 (*et symétriquement*).

Faire une brasure sur la périphérie des tubes suivant B. 1 et B. 2.

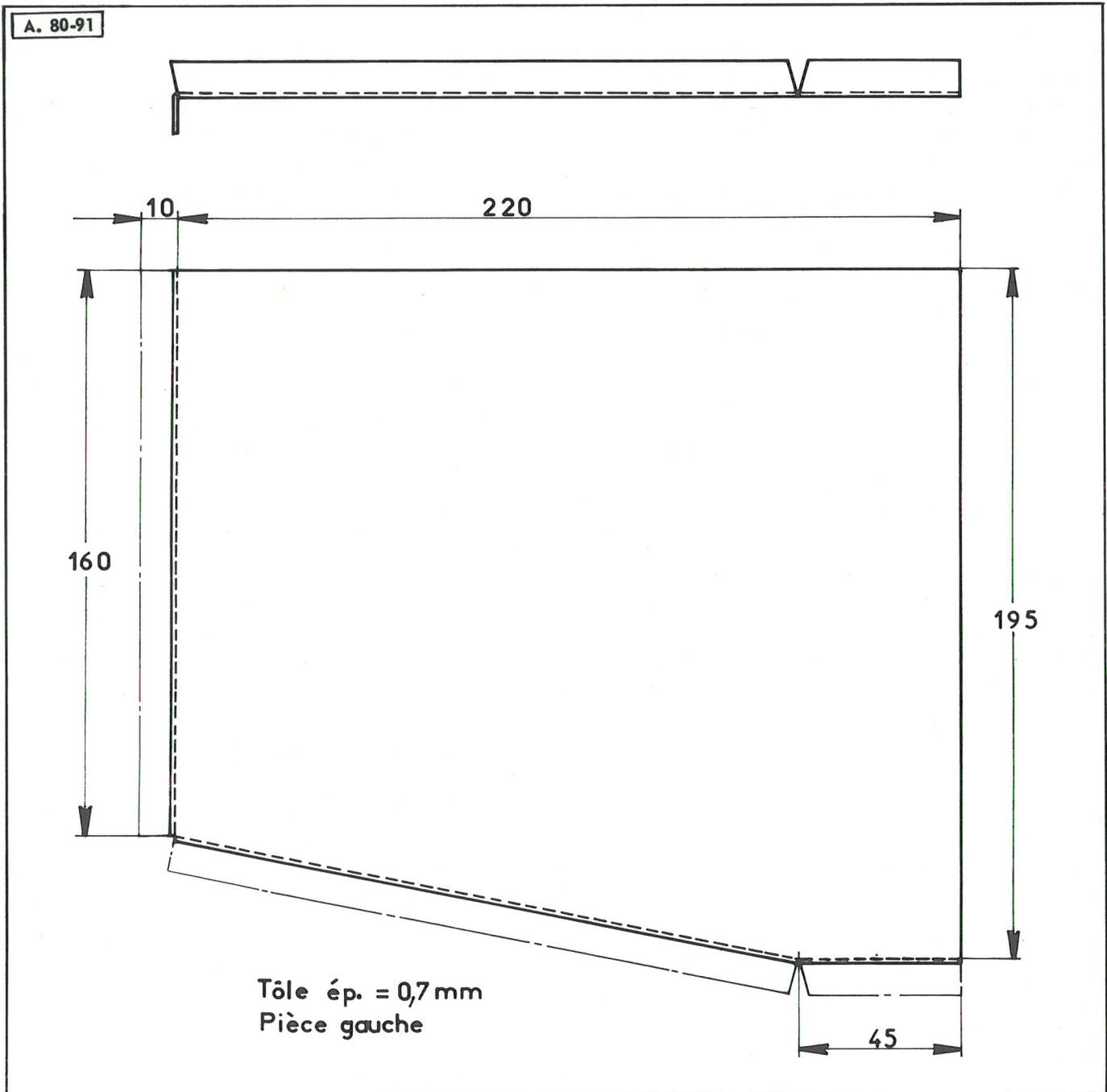
8. Poser la tôle de fermeture **E** :

L'engager entre la caisse et la plate-forme et la faire glisser sous la traverse arrière.

La positionner et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler à la pince suivant les lignes :

- LP. 6,
- LP. 7.

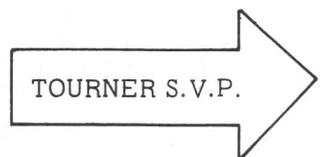


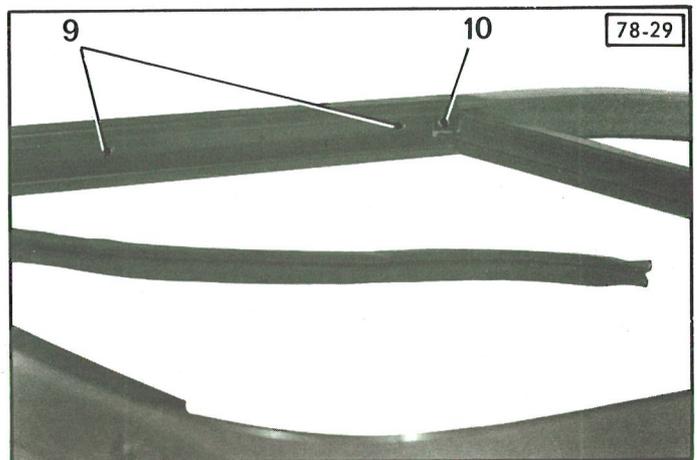
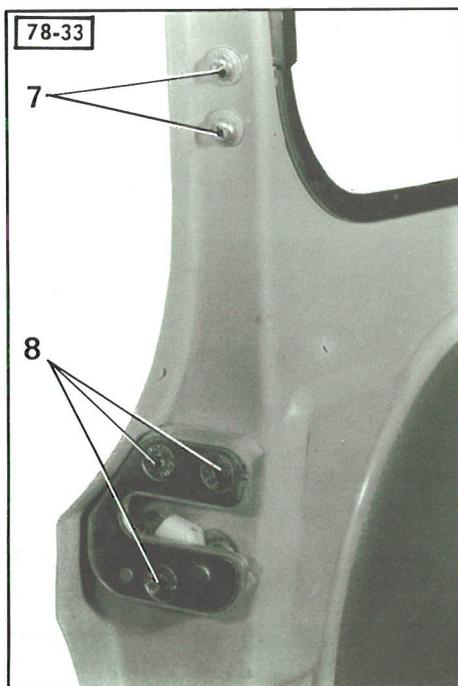
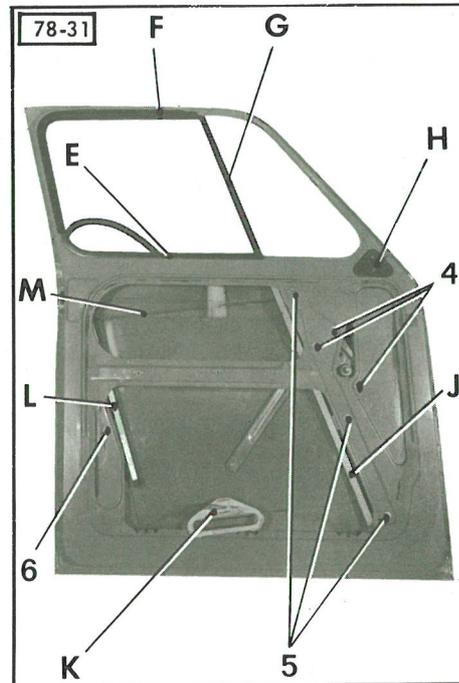
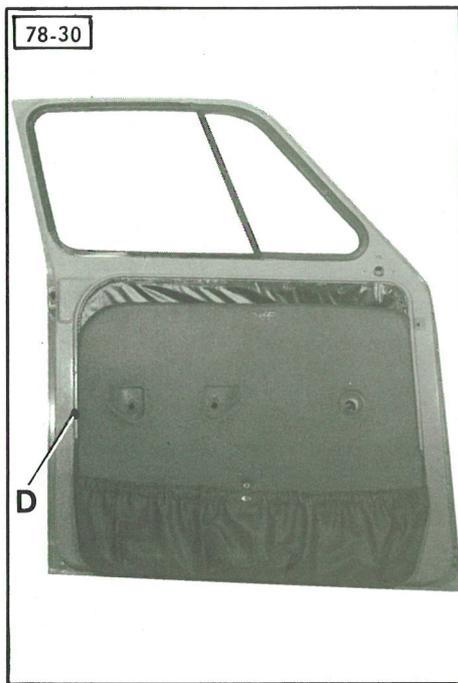
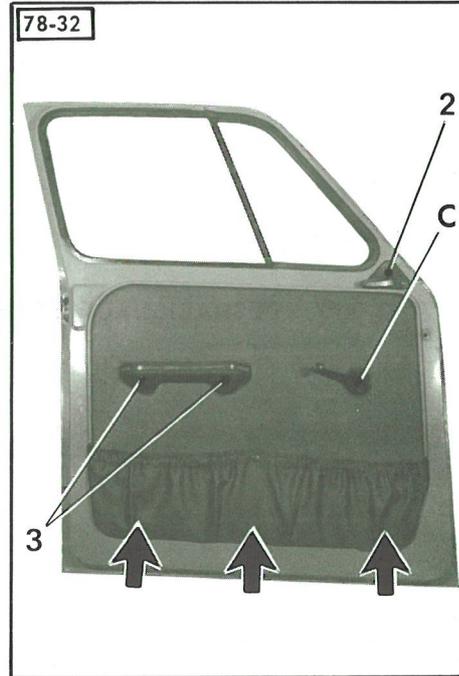
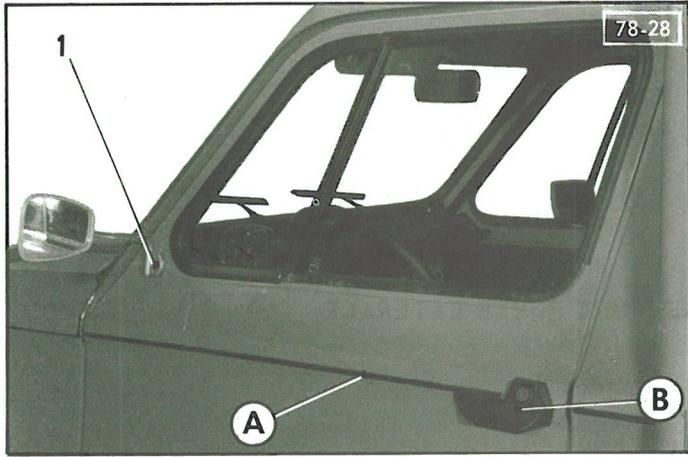
PARTIE INFÉRIEURE DU MONTANT LATÉRAL

9. Procéder à la finition par masticage.
10. Parfaire l'étanchéité et la protection sous caisse.
11. Peindre.
12. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

DESHABILLAGE ET HABILLAGE D'UNE PORTE LATERALE.

Mise à jour N° 1 au Manuel 854-5 (Additif)





DESHABILLAGE ET HABILLAGE D'UNE PORTE LATÉRALE.

DESHABILLAGE.

1. Déposer la porte :

(Voir Opération AY. 841-1).

2. Déposer :

- l'enjoliveur **A**,
- le rétroviseur extérieur (vis (1) et (2).
- l'accoudoir (vis (3),
- la manivelle de lève-glace **C** (appuyer sur l'embase de manivelle et chasser l'axe de retenue à l'aide d'un chasse goupille),

Déposer les trois vis de fixation de la garniture intérieure du vide-poches suivant les flèches (➡).

Faire glisser la garniture vers le bas de la porte pour la dégager du cadre **D**.

Déposer la feuille d'étanchéité et le ressort de manivelle de lève-glace.

3. Déposer la glace coulissante :

Faire descendre la glace coulissante.

Déposer la vis (6).

Dégager le galet de la glissière **K**.

Déposer la glace par le bas.

4. Déposer le déflecteur fixe :

(Voir Opération AYU. 841-4).

5. Déposer les glissières de glace :

Déposer :

- les coulisses en feutre,
- la glissière **J** (vis (5),
- la glissière **L** (vis (7),
- la glissière **G** (un rivet aveugle (10) à chaque extrémité),
- l'encadrement **F** (quatre rivets aveugles (9) à l'intérieur de la gorge de l'encadrement),
- les deux enjoliveurs **E**.

6. Déposer le lève-glace (vis (4).**7. Déposer la serrure et ses commandes :**

Déposer la commande intérieure **H** et son boîtier et désaccoupler la tringle **M** du mécanisme de serrure.

Déposer la poignée extérieure **B** (deux vis à l'intérieur de la porte).

Déposer la serrure et son boîtier (vis (8).

HABILLAGE.

8. Poser la serrure et ses commandes :

Mettre en place la serrure et son boîtier et les fixer par les vis (8).

Poser la poignée extérieure **B** (deux vis à l'intérieur de la porte).

Poser la commande intérieure **H** avec son boîtier et la tringle **M** de commande à distance.

Accoupler la commande à distance au mécanisme de la serrure.

9. Poser le lève-glace (vis (4).**10. Poser les glissières de glaces :**

Poser :

- l'encadrement **F** (quatre rivets aveugles (9) de $\phi = 3$ mm),
- les deux enjoliveurs **E**,
- la glissière **G** (un rivet aveugle (10) de $\phi = 3$ mm à chaque extrémité),
- la glissière **J** (vis (5).

Présenter, sans la fixer, la glissière **L** et mettre en place les coulisses en feutre.

11. Poser la glace coulissante :

Engager la glace par le bas de la portière dans ses coulisses.

Mettre en place le galet dans la glissière **K**.

Poser la vis (6).

Vérifier que la glace coulisse sans contrainte sinon modifier les réglages en jouant sur les vis (5) et (6).

12. Poser le déflecteur fixe :

(Voir Opération AYU. 841-4).

13. Poser :

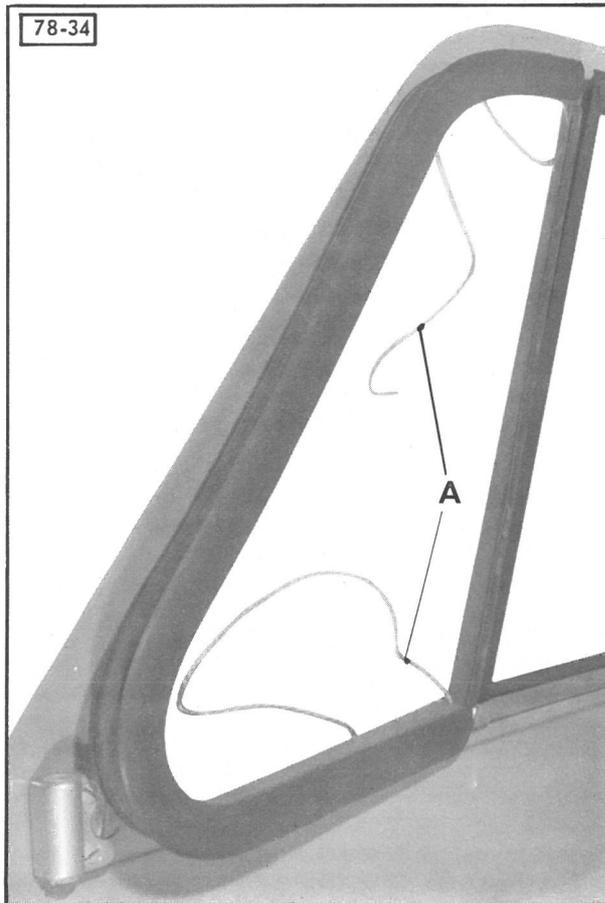
- le ressort de manivelle de lève-glace et coller la feuille d'étanchéité,
- Remettre en place la garniture intérieure dans le cadre **D** et poser les trois vis dans le vide-poches suivant les flèches (➡).
- la manivelle de lève-glace et sa coupelle (remettre l'axe de verrouillage en place à l'aide d'un jet),
- l'accoudoir (vis (3),
- l'enjoliveur **A** et ses agrafes,
- le rétroviseur extérieur (vis (1) et (2).

14. Poser la porte.

(Voir Opération AY. 841-1).

Vérifier le fonctionnement des différentes commandes de la serrure de porte.

REPLACEMENT D'UN DEFLECTEUR FIXE



DEPOSE

1. Déposer le déflecteur fixe

Par l'intérieur du véhicule, exercer une pression sur la partie inférieure avant de la glace. Dégager la lèvre du caoutchouc de scellement en s'aidant d'un coin en bois.

Déposer la glace avec son scellement.

2. Retirer le caoutchouc de scellement de la glace.

PREPARATION

3. Nettoyer soigneusement la feuillure.

Vérifier si celle-ci n'est pas déformée (se servir de la glace comme gabarit et redresser la feuillure si nécessaire).

Monter le caoutchouc de scellement sur la glace. Passer une cordellette A ($\phi = 4 \text{ mm}$) dans la gorge du scellement devant se monter sur la feuillure.

POSE

4. Par l'extérieur du véhicule, présenter la glace dans son encadrement (les extrémités de la cordellette vers l'intérieur) et engager sa partie arrière dans le montant B.

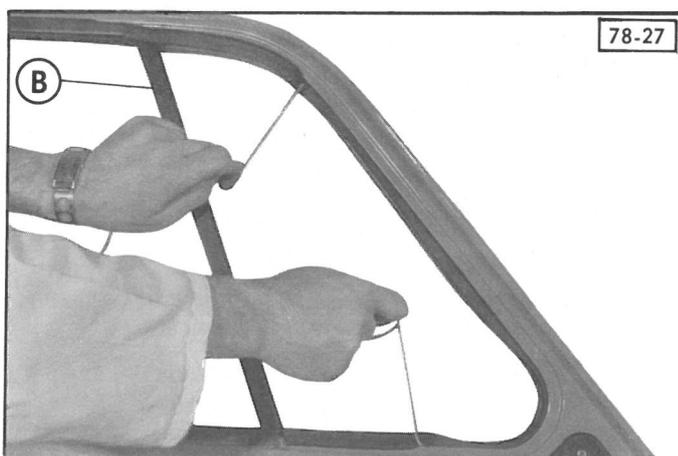
5. Par l'extérieur du véhicule, exercer une pression sur la glace.

Tout en maintenant la pression, tirer successivement sur les extrémités de la cordellette pour soulever la lèvre intérieure du caoutchouc et permettre la mise en place de celui-ci sur la feuillure.

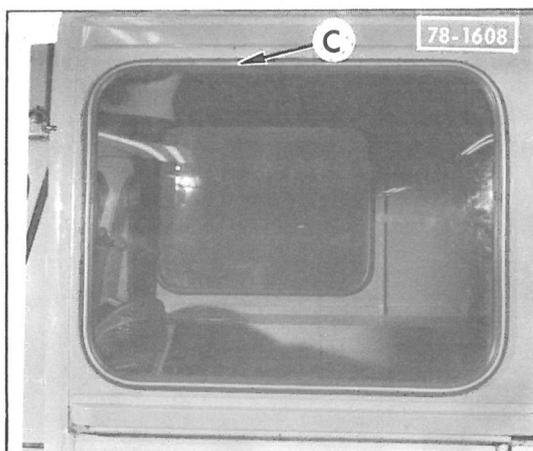
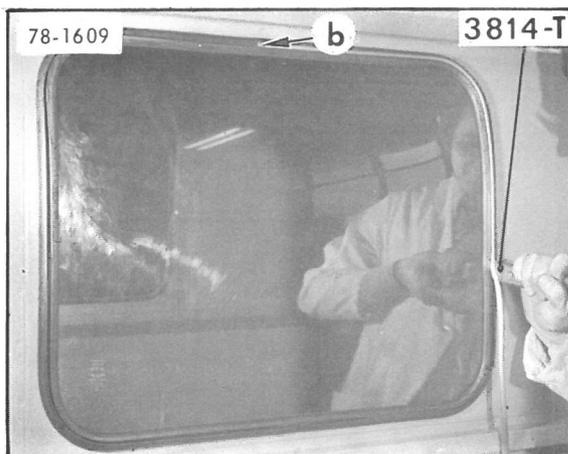
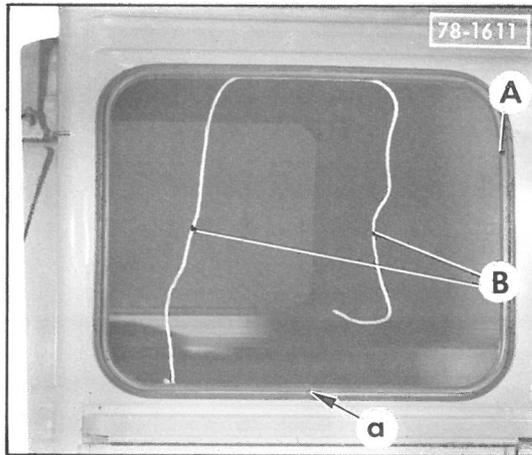
6. Terminer la mise en place en appuyant le scellement sur le pourtour de la glace.

Frapper avec la paume de la main sur le scellement si nécessaire.

7. Nettoyer la glace.



DEPOSE ET POSE D'UNE GLACE LATÉRALE DE CAISSE.



DEPOSE.

1. Déposer la glace latérale de caisse :

Déposer la clé de scellement **C**.

Exercer une poussée de l'intérieur du véhicule sur la glace à proximité de l'angle supérieur.

Aider le dégagement du caoutchouc.

Déposer la glace latérale.

Retirer le caoutchouc de scellement de la caisse.

PREPARATION.

2. Préparer la baie de glace latérale.

Nettoyer soigneusement la feuillure et la redresser si nécessaire.

3. Monter le caoutchouc de scellement **A** sur le panneau de côté (les deux extrémités du scellement se trouvant en « a » à la partie milieu et inférieure de l'encadrement).4. Passer une cordelette **B** ($\phi = 4$ mm) enduite d'eau savonneuse dans la gorge du caoutchouc recevant la glace. Les extrémités de la cordelette doivent se croiser au milieu de la partie supérieure de la glace.

POSE

5. Par l'extérieur du véhicule, présenter la glace latérale, les extrémités de la cordelette placées vers l'extérieur du véhicule.

6. Tandis qu'un aide appuie fortement sur l'extrémité de la glace, tirer sur l'une des extrémités de la cordelette en maintenant celle-ci dans chaque coin de la glace afin qu'elle ne s'échappe pas du scellement.

7. Terminer la mise en place en frappant à l'aide de la paume de la main sur la glace afin de mettre le scellement en place.

8. Poser la clé de scellement à l'aide de l'outil 3814-T. Les extrémités de la clé étant situées en « b » à la partie centrale supérieure de la glace.

9. Couper si nécessaire la clé de scellement.

10. Nettoyer la glace.

**LISTE DES OUTILS SPECIAUX FIGURANT
AU FASCICULE N° 5 DU MANUEL 854**

DESIGNATION	Numéro Méthode Réparation	Référence de l'outil vendu
I. Pour véhicules " A " Tous Types :		
Plate-forme de contrôle	MR. 630-81/2	
Calibré de contrôle des longerons	MR. 630-82/6	
Calibre de contrôle des longerons (sur véhicule)	MR. 630-82/7	
Outil à dégrafer les soudures		2662-T
Pince à rivets aveugles « POP »		3802-T
II. Pour véhicules " A " Tous Types (sauf Méhari) :		
Marbre FENWICK		2600-T
Gabarit de contrôle pour caisses		3804-T
Outil de pose de la ficelle dans le scellement de glace		3816-T
Outil de pose des « clés » de scellement de glace		3814-T
III. Pour véhicules " AZ " (2 CV 4 et 2 CV 6) :		
Outil de pose des rivets « OTALU »		2663-T ou 2665-T
IV. Pour véhicules " AM " :		
Pince à sertir pour pose des joints d'étanchéité de porte		3806-T
Gabarit de porte arrière (Berline)	MR. 630-82/10	
Gabarit de porte avant (Break et Berline)	MR. 630-82/11	
Gabarit de porte arrière (Break)	MR. 630-82/16	
V. Pour véhicules " AYM " (Méhari) :		
Outil de guidage pour perçages sur éléments neufs	MR. 630-83/3	
Outil de positionnement de châssis-cadre avant	MR. 630-83/6	
Outil de positionnement de châssis-cadre arrière	MR. 630-83/7	
Gabarits de positionnement pour pose de fond de caisse et panneaux de côtés	MR. 630-83/8 MR. 630-83/9 MR. 630-83/10	

MR.630-81/2

PLATE-FORME DE CONTROLE

Cette plate-forme de contrôle est utilisable pour le contrôle des caisses des véhicules AZ (Tous Types) - AZU - AY - AK - AM et AMB.

Ce montage peut être utilisé pour le contrôle et l'assemblage des éléments mais ne peut en aucun cas servir pour des opérations de vérinage en poussée ou en tirage.

Réalisation de la plate-forme :

- Couper l'avant de la plate-forme (AY. 721-1 ou 721-1 a) comme indiqué Planche 2/3).
- Percer les trous supplémentaires (voir Planche 2/3).
- Monter la plate forme sur pieds (voir Planche 1/3) : pieds A renforts E et traverse arrière droite (voir Planche 3/3).
- Réaliser les supports latéraux comme indiqué Planche 2/3 - section S. Les fixer à la plate-forme (voir Planche 2/3).
- Réaliser les supports J - K - G - H

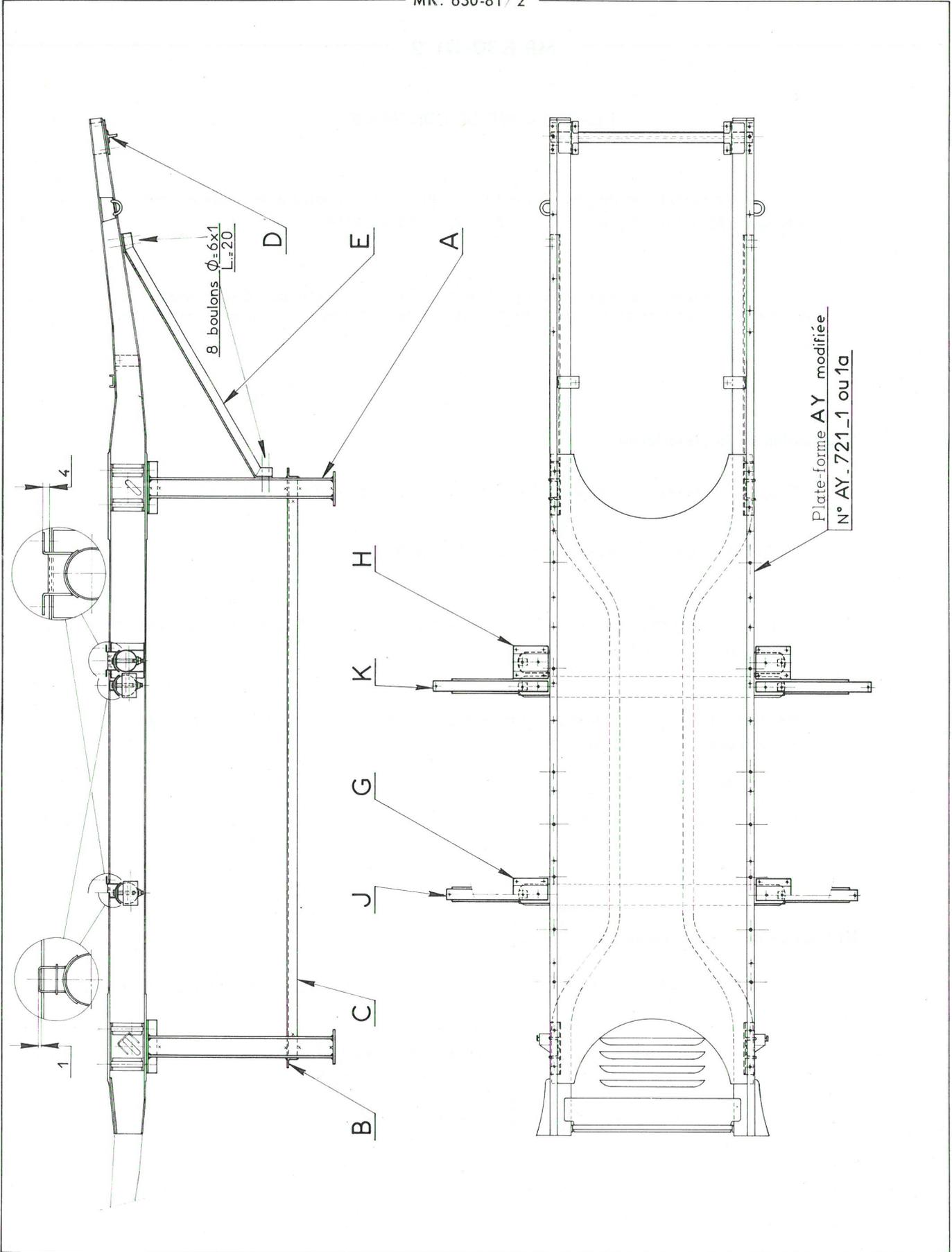
Utilisation de la plate-forme :

Pour les véhicules AM et AY : utiliser la plate-forme sans les supports (J - K - G - H).

Pour les véhicules AZ et AZU : monter les supports J et K.

Pour les véhicules AK : monter les supports G et H.

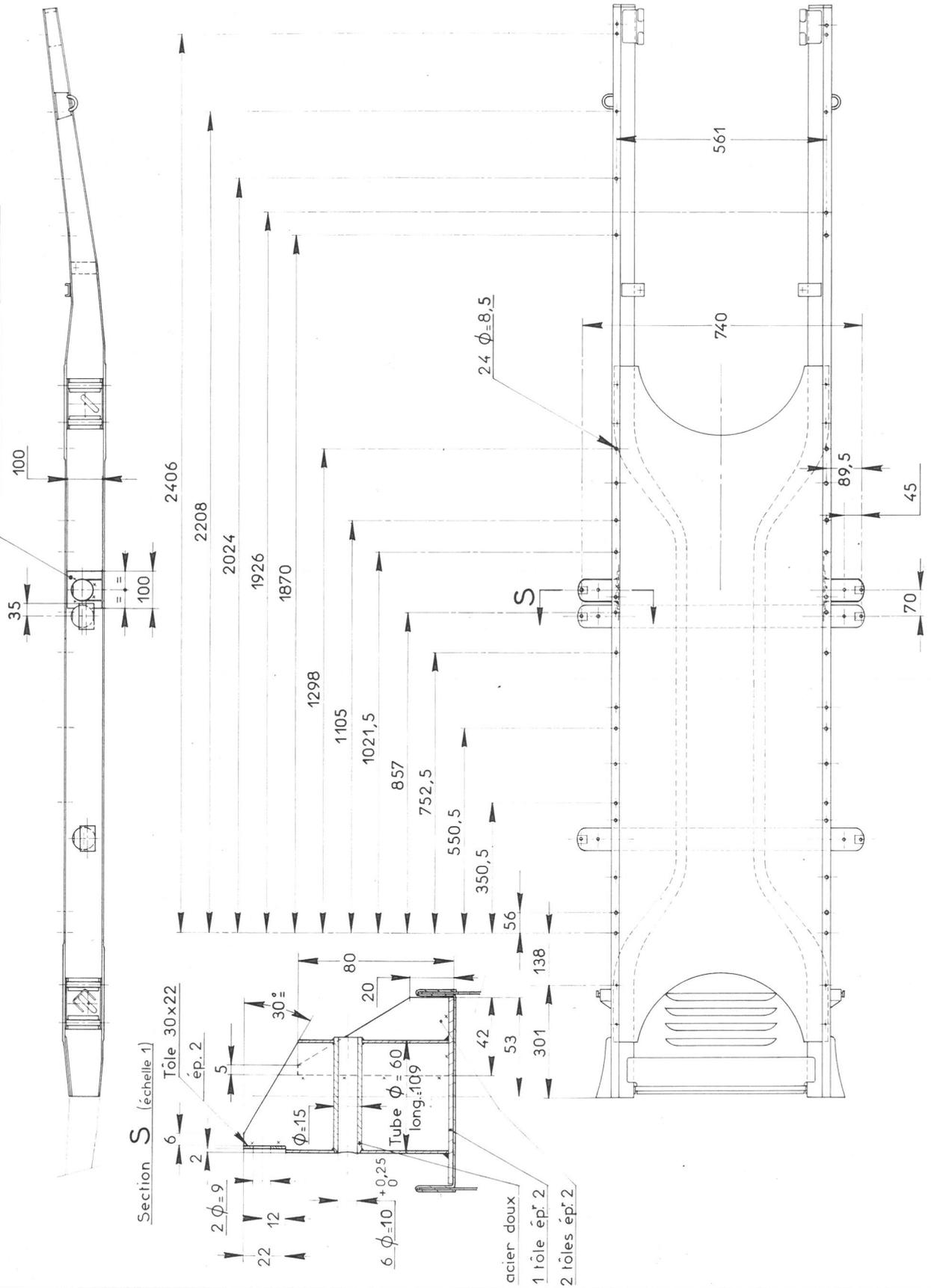
MR. 630-81 / 2



MR. 630-81/2

Manuel 854-5

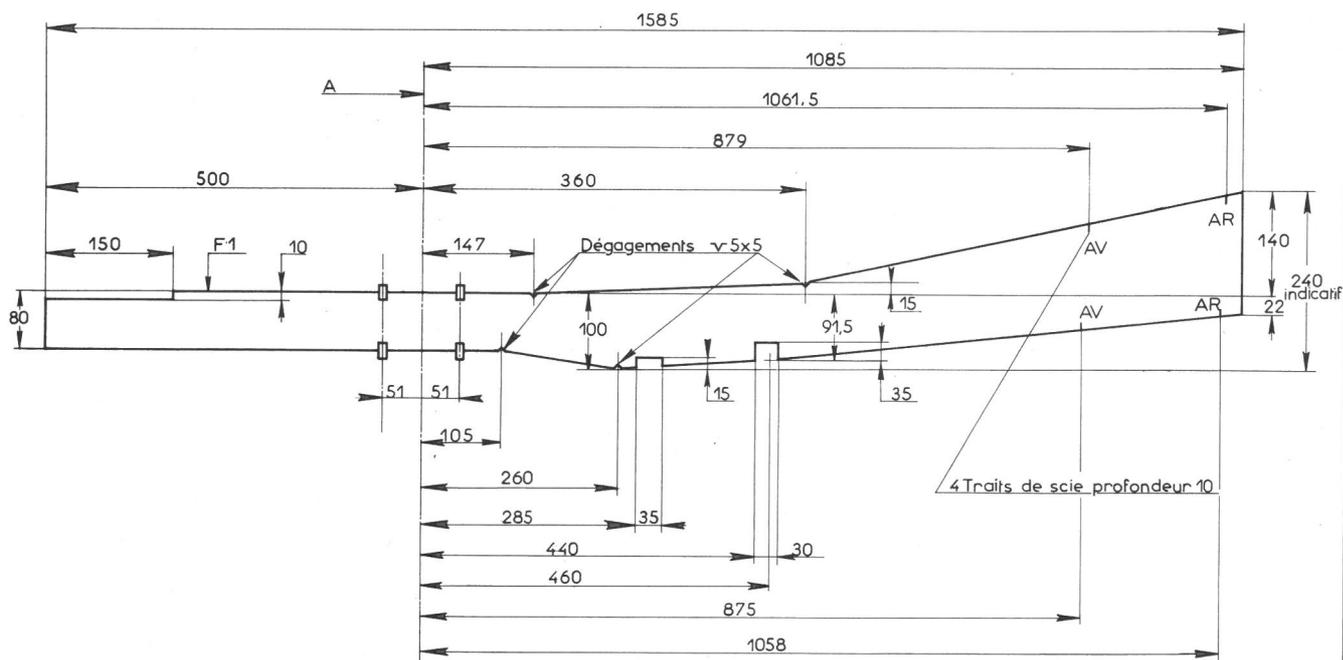
Fixé par rivets "POP" sur plate-forme



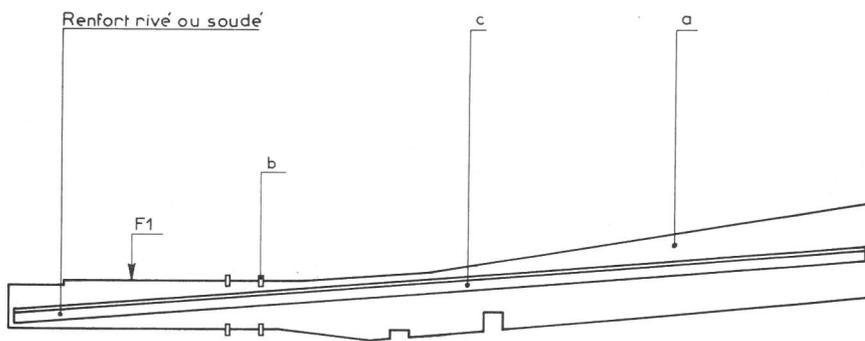
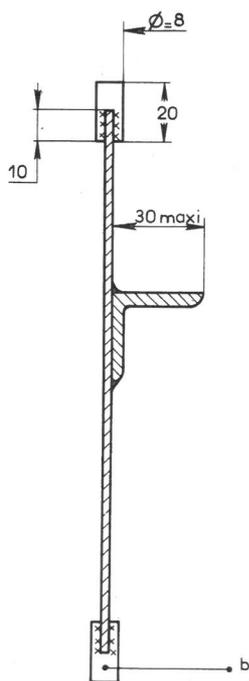
MR 630_81/2

Rep	Q ^{te}	Mat. R ^{es}	Débit	Croquis
A	1	a cornière L.150	100 x 100	
		b Fer.L L.532		
		c Tôle ép. 5		
B	2	cornière 30x30	580	
C	2	cornière 30x30	1667	
D	1	a Tôle ép. 1,5 85x90	L. 581	
		b Fer.T		
E	1+1	cornière 30x30	L.850	
G	2	a Tôle ép. 1,5 65x100	60x100	
		b Tôle ép. 1,5 33x46		
		c Tôle ép. 1,5		
H	2	a Tôle ép. 1,5 65x100	55x100	
		b Tôle ép. 1,5 28x46		
		c Tôle ép. 1,5		
J	2	a Tôle ép. 1,5 65x90	35x170	
		b Tôle ép. 1,5 81x304		
		c Tôle ép. 1,5		
K	2	a Tôle ép. 1,5 65x90	35x210	
		b Tôle ép. 1,5 71x340		
		c Tôle ép. 1,5		

MR. 630-82/6



Section A



- F1 face de référence
- a tôle ép. 2 mm
- b stub $\phi = 8$
- c cornière 30x30 L = 1500

MR. 630-82/7

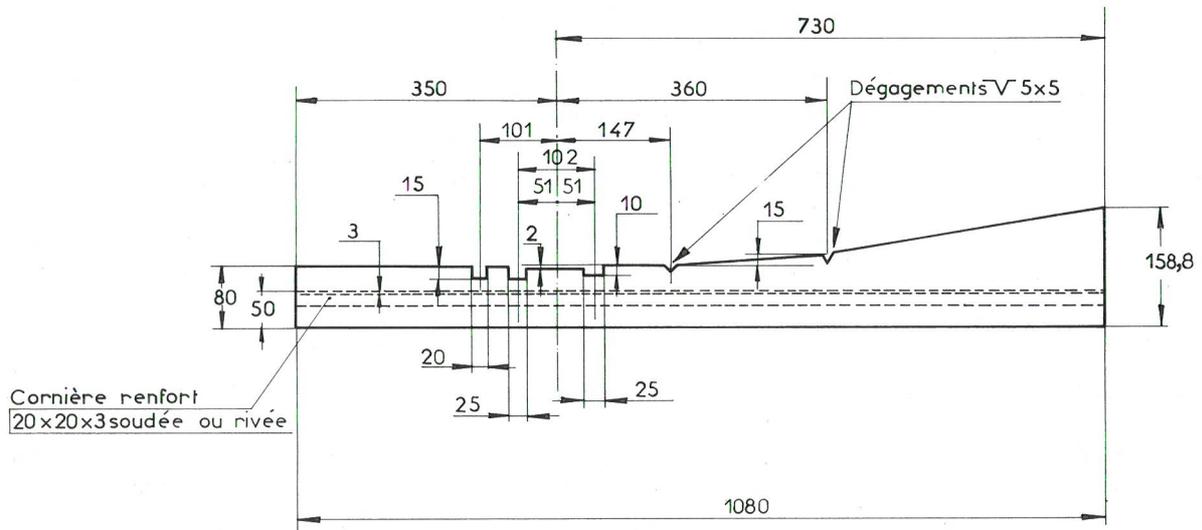
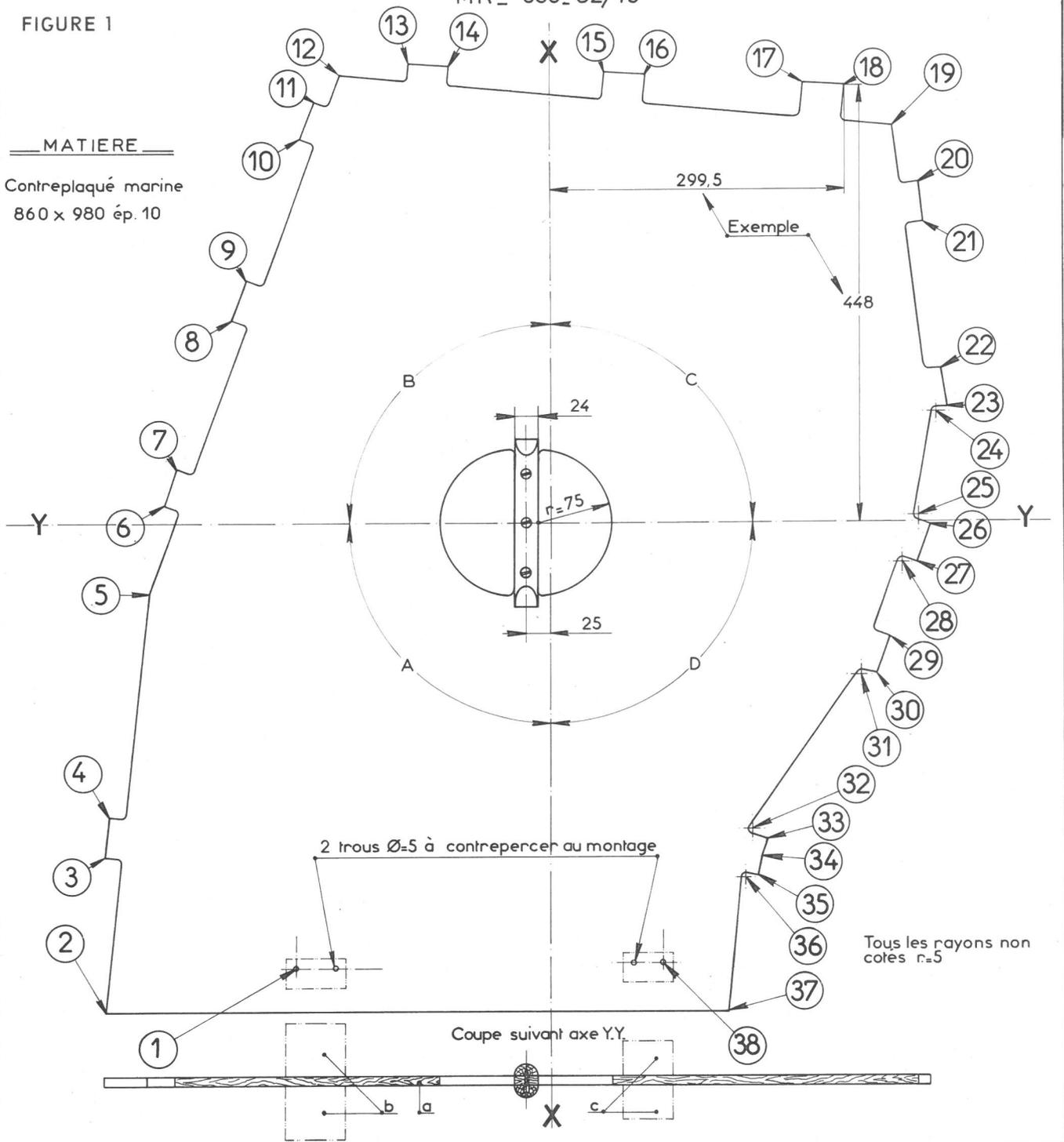


FIGURE 1

MR_ 630_ 82/10

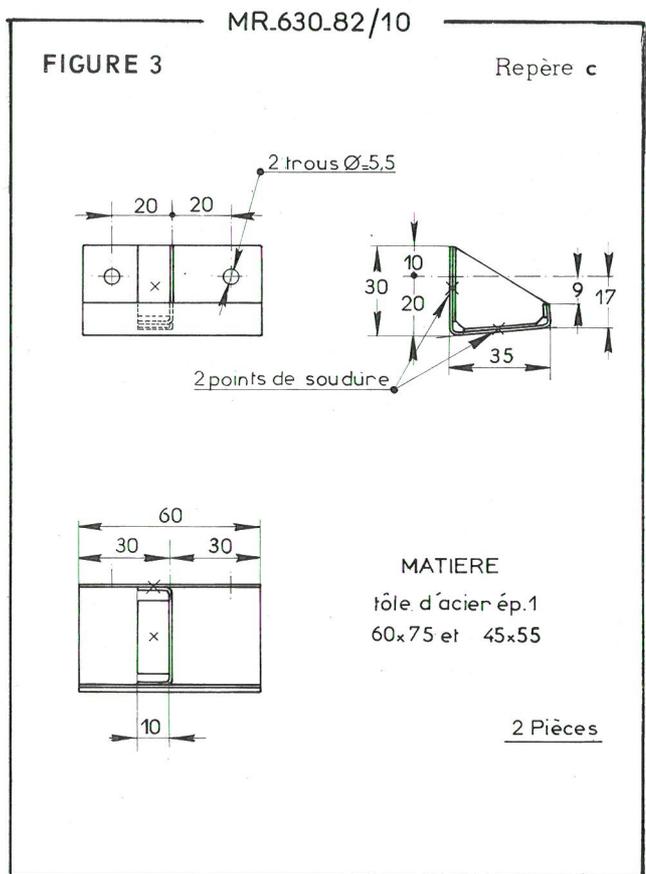
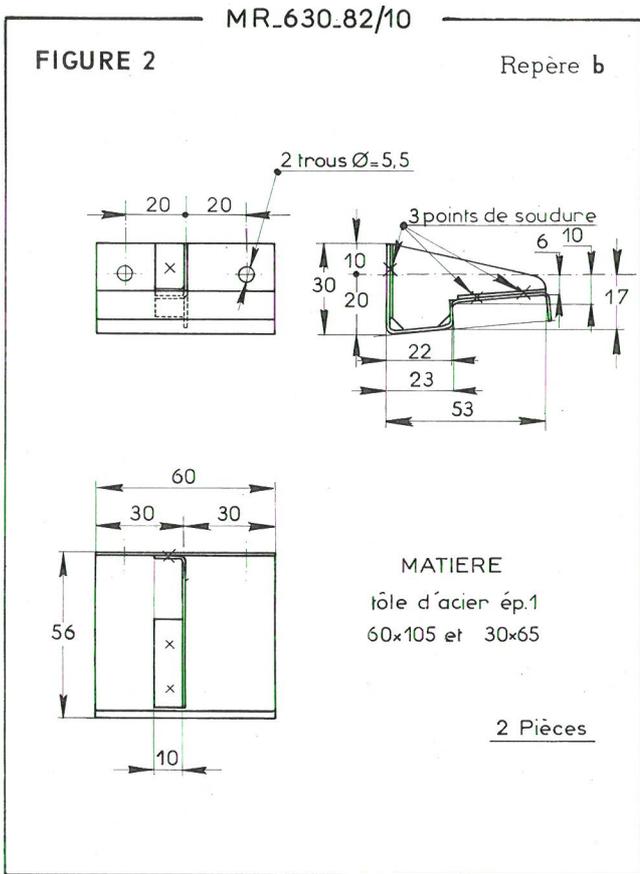
MATIERE
 Contreplaqué marine
 860 x 980 ép. 10

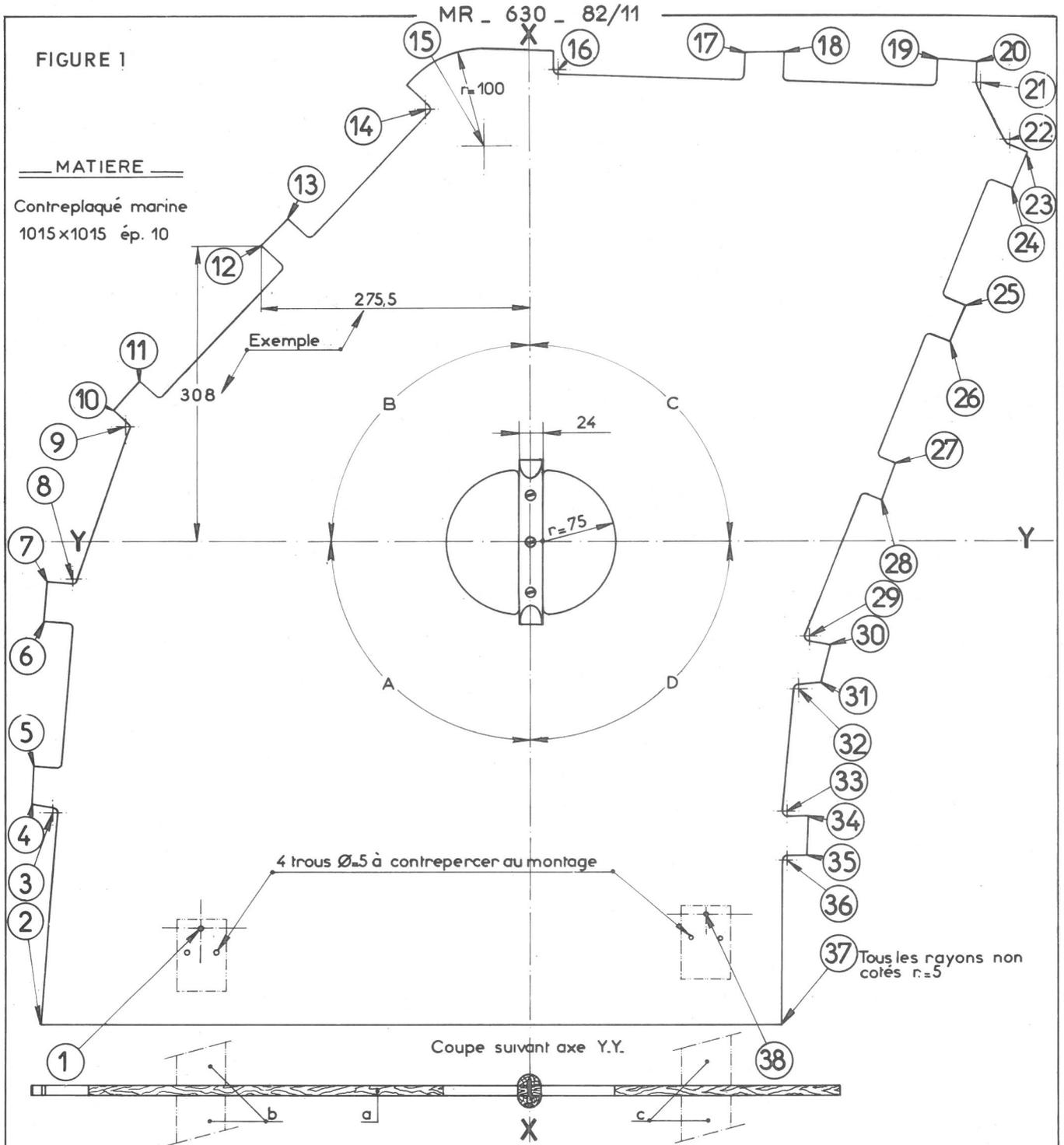


Cotes relatives des points par rapport aux axes : XX et YY

Repère	X...X	Y...Y	Position												
1	260	455	A	1 1	239	432	B	2 1	379	307	C	3 1	314	157	D
2	451	500	A	1 2	211	458	B	2 2	395	157	C	3 2	203,5	314	D
3	452,5	340	A	1 3	141	471	B	2 3	402	117	C	3 3	218	324	D
4	448,5	300	A	1 4	101	469	B	2 4	390	111,5	C	3 4	213	341	D
5	407	72	A	1 5	57,5	462,5	C	2 5	372	6	C	3 5	209	361	D
6	391,5	19	B	1 6	97,5	460	C	2 6	384,5	3,5	D	3 6	196	363	D
7	378,5	57	B	1 7	259,5	451	C	2 7	371,5	41,5	D	3 7	177,5	500	D
8	323,5	209,5	B	1 8	299,5	448	C	2 8	356	41	D	3 8	260	455	D
9	308,5	248,5	B	1 9	348	406	C	2 9	342,5	117	D				
10	253	394,5	B	2 0	374	347	C	3 0	329	155	D				

Manuel 854-5





Cotes relatives des points par rapport aux axes : XX et YY

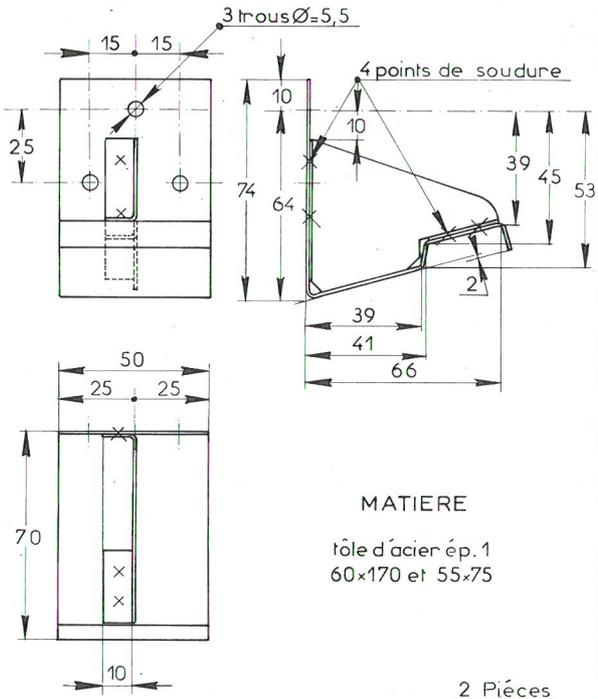
Repère	X...X	Y...Y	Position												
1	340	400	A	1 1	401	167,5	B	2 1	464	476	C	3 1	298	145,5	D
2	501	500	A	1 2	275,5	308	B	2 2	493	416	C	3 2	274	152	D
3	489,5	279,5	A	1 3	247,5	337	B	2 3	510,5	403	C	3 3	262,5	279	D
4	512	272,5	A	1 4	106	449	B	2 4	495,5	366	C	3 4	284	284	D
5	509,5	232,5	A	1 5	46	410,5	B	2 5	446	244,5	C	3 5	283	324	D
6	498,5	81	A	1 6	30	490	C	2 6	430,5	207,5	C	3 6	262,5	329	D
7	496	41	A	1 7	222	507,5	C	2 7	374	81	C	3 7	257	500	D
8	470	37,5	A	1 8	262	505,5	C	2 8	360	43,5	C	3 8	180	385	D
9	415	120	B	1 9	420	500	C	2 9	285	97	D				
1 0	427,5	137,5	B	2 0	460	498	C	3 0	307	106,5	D				

Manuel 854-5

MR_630_82/11

FIGURE 2

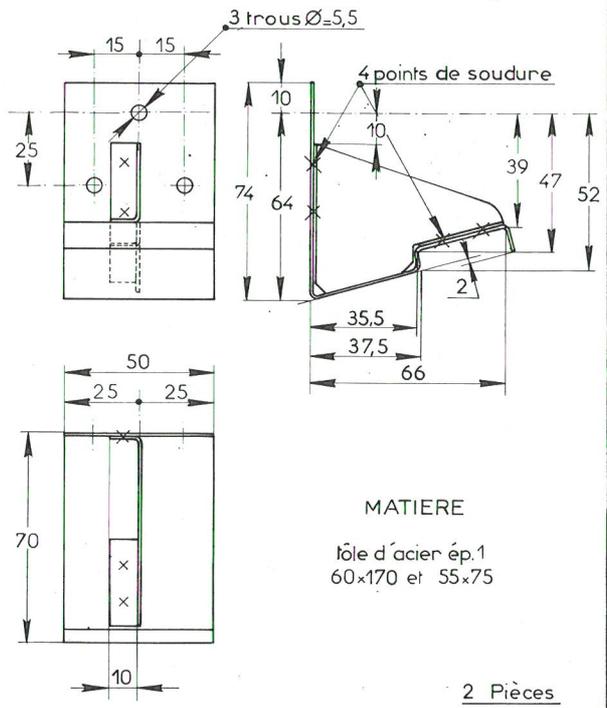
Repère b



MR_630_82/11

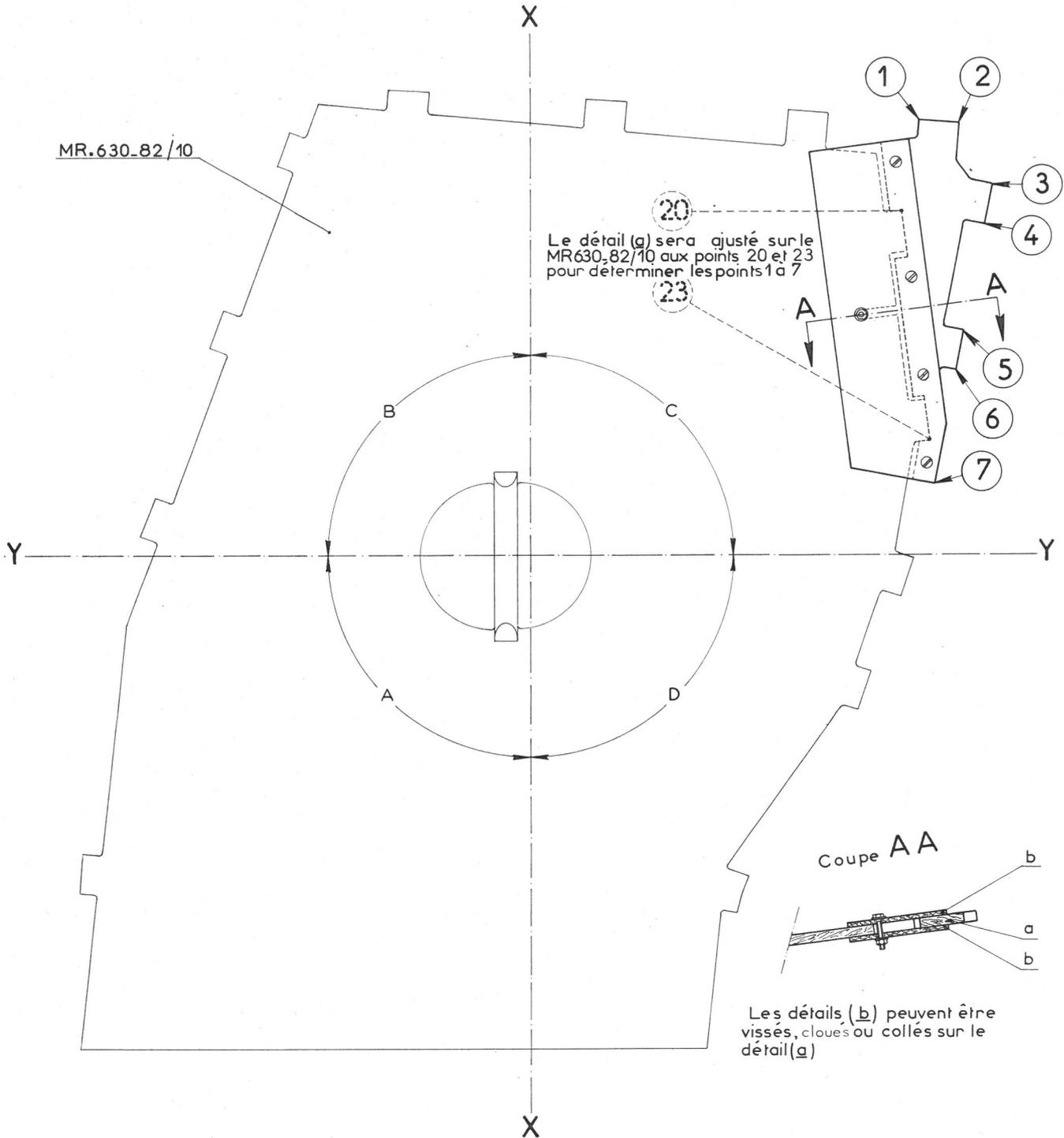
FIGURE 3

Repère c



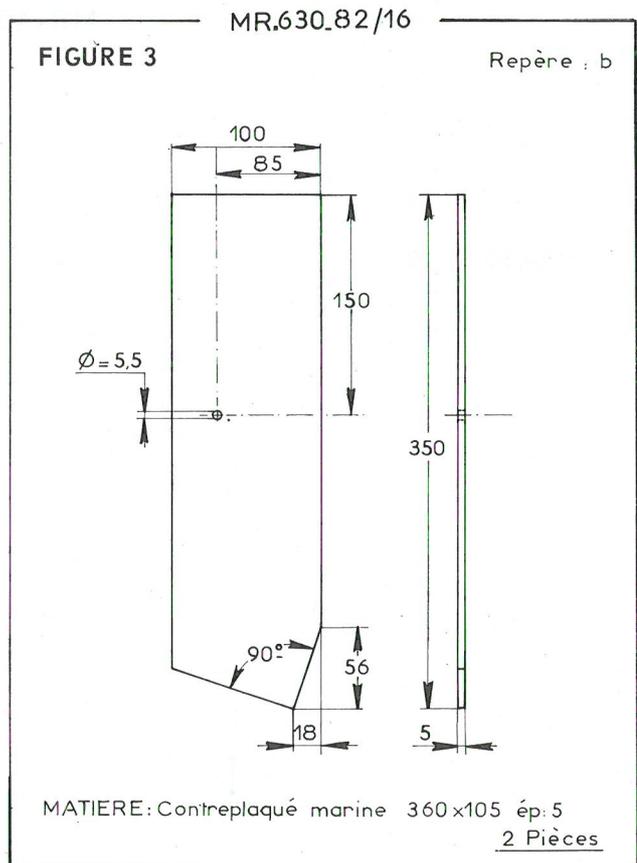
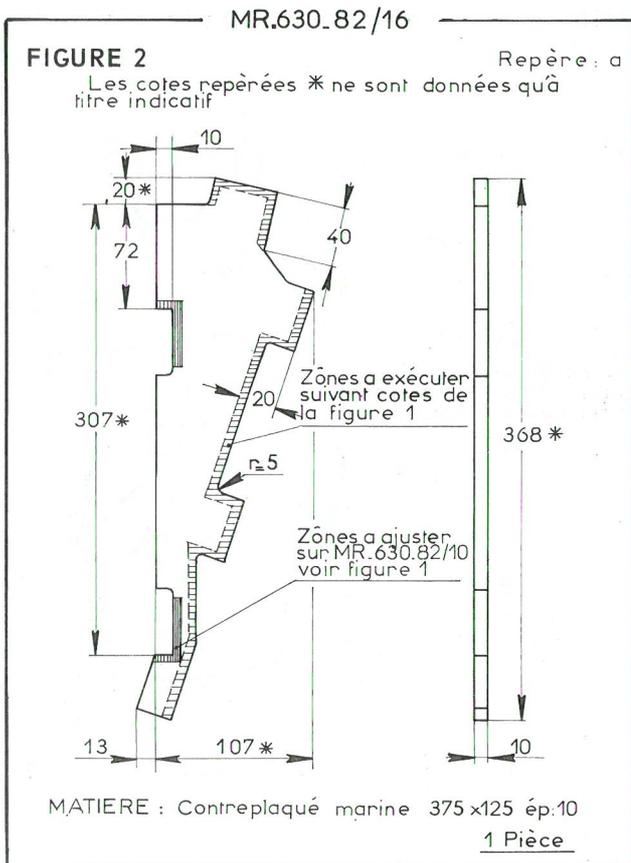
MR.630_82/16

FIGURE 1

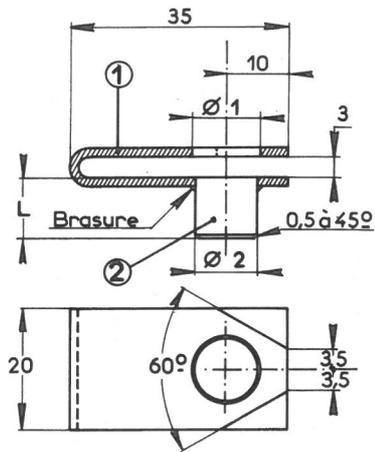


Cotes relatives des points par rapport aux axes : XX et YY

Repère	X. __. X	Y. __. Y	Position	Repère	X. __. X	Y. __. Y	Position	Repère	X. __. X	Y. __. Y	Position	Repère	X. __. X	Y. __. Y	Position
1	390	440	C	2	431	437	C	3	464	375	C	4	457	335	C
5	435	225	C	6	418	185	C	7	406	73	C				



MR. 630-83/3



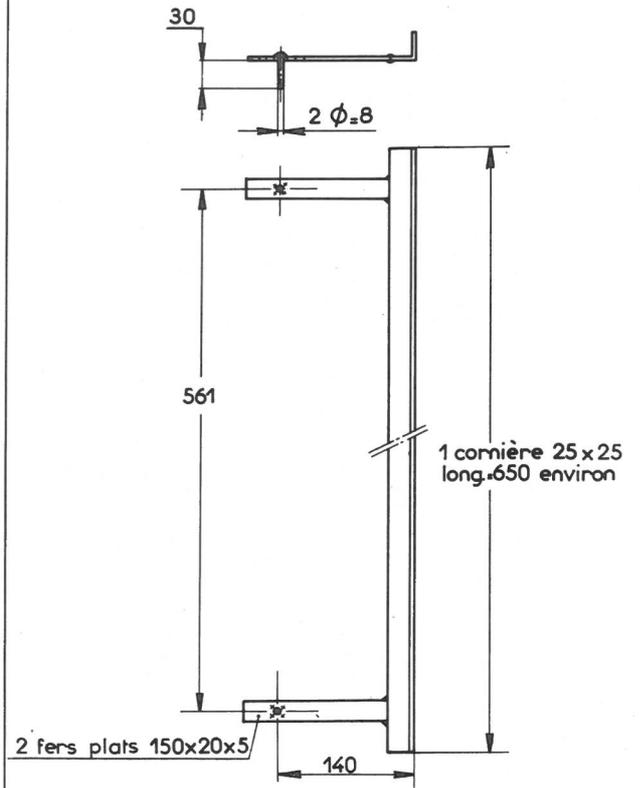
	Ø 1	Ø 2	L
1 Pièce A	5	5	10,5
1 Pièce B	10	7,5	19,5
1 Pièce C	8	8	6,5

MATIERE

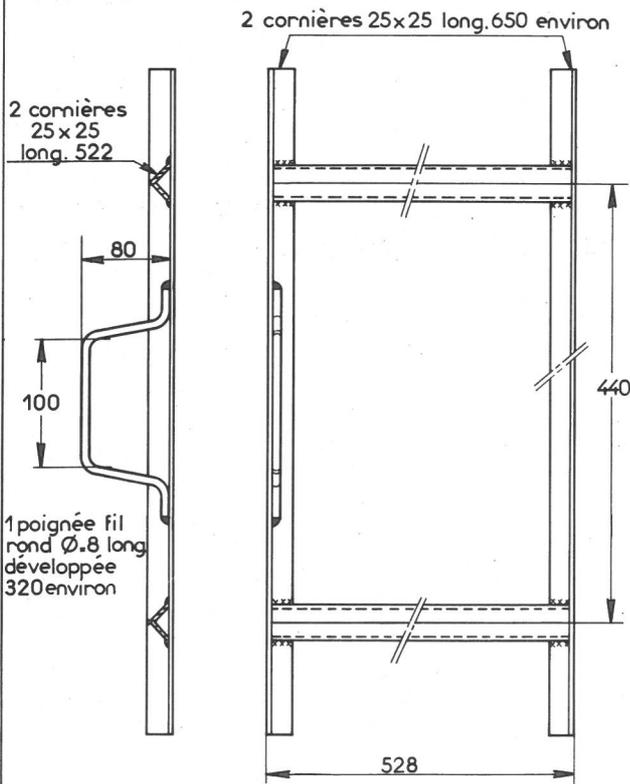
- ① Tôle ép. 15/10
80 x 20
- ② Acier 1/2 dur

Tous les angles à l'intérieur de la chape seront arrondis r=0,5

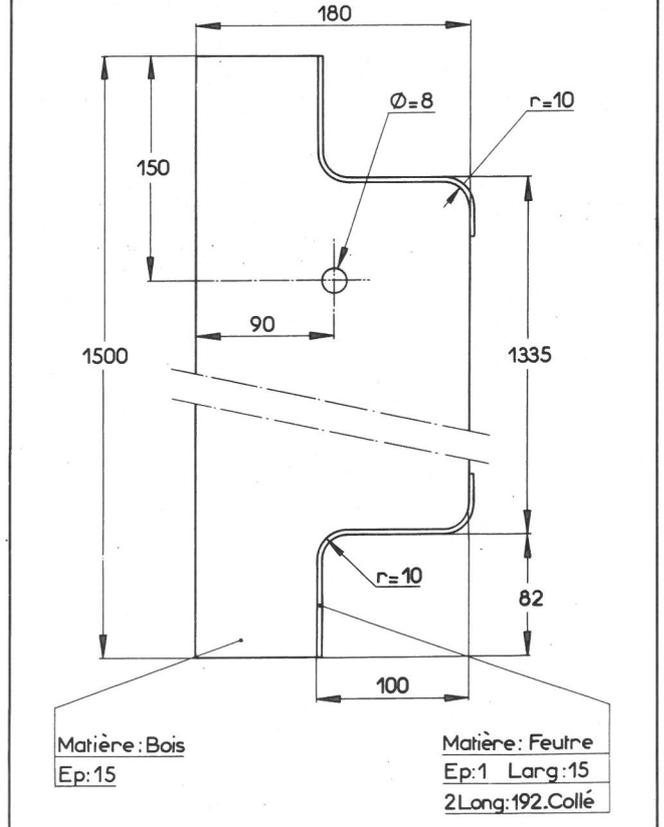
MR. 630-83/6



MR. 630-83/7



MR. 630-83/8



Matière : Bois
Ep: 15

Matière : Feutre
Ep: 1 Larg: 15
2 Long: 192. Collé

